



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

RAPPORT DE GESTION

2025

Mai 2026

Autorités et Présidence	5
Conseil général	7
Conseil communal	12
Parlement des jeunes	21
Chancellerie	24
Service de la communication	27
Urbanisme, service technique et bâtiments (DUSTEB)	29
Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement	31
Service technique	48
Service des bâtiments et du logement	60
Instruction publique, culture et intégration (DICI)	69
École obligatoire	71
Service des affaires culturelles	82
Service de l'intégration et de la cohésion sociale	86
Bibliothèques	89
Archives de la Ville	97
Services généraux des musées	99
Musée international d'horlogerie	100
Musée des beaux-arts	107
Musée d'histoire	112
MUZOO	118
Économie, finances, action sociale et informatique (DEFASI)	133
Service de l'économie	135
Service des finances	137
Service communal de l'action sociale	149
Affaires juridiques	155
Service à la population	157
Service informatique communal	176
Jeunesse, espaces publics, ressources humaines (DJEPR)	179
Service de la jeunesse	181
Service des espaces publics	187
Service de l'administration des infrastructures	200
Service des ressources humaines	211
Sécurité, sports et santé (DSESS)	217
Sécurité publique	219
Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâteloises	227
Organisation de la Protection Civile des Montagnes neuchâteloises (OPCMN)	232
Service des sports	235
Service de santé et promotion de la santé	244

Autorités et Présidence

CONSEIL GÉNÉRAL

Au cours de l'année 2025, le Conseil général s'est réuni à 11 reprises, soit les 28 janvier, 20 février, 19 mars, 3 avril, 20 mai, 17 juin, 3 septembre, 2 octobre, 21 octobre, 18 novembre, 16 décembre.

Composition du Conseil général au 1^{er} janvier 2025

Parti socialiste (10 sièges) : Bramaud du Boucheron Anne, Brossard Carmen, Bühler Pascal, Chouiter Djebaili Amina, Djebaili Karim, Duding Laurent, Karunakaran Sayenthini, Maillard Alicia, Matthey Marinette et Spoletini Giovanni. Suppléantes : Gagnebin Monique et Houlmann Laure.

Parti ouvrier populaire (8 sièges) : Bieler Gaëtan, Boillat Blandine, Boukhris Karim, Jeandroz Françoise, Perret Julie, Reverchon Hans Moëvi Mathilde, Vollers Sabrina et Zender Lara. Suppléants : Crevoisier Mourad et Simonin Eric.

Parti libéral-radical (8 sièges) : Curty Anthony, Curty Sarah, Haldimann Cédric, Moser Claude-André, Oppliger Christophe, Ummel Christophe, Vaucher Alain et Vaucher Frédéric. Suppléant-e : Steudler Adrien et Vogel Stéphanie.

Les Vert-e-s (7 sièges) : Lalive Todeschini Laure, Perret François, Rochat Grégory, Thiémard-Clémentz Béatrice, Tissot Nathalie, Tritten Jean-Jacques et Vögtli Demarle Line. Suppléants : Giamboni Stefano et Vögtli Michaël.

Union démocratique du centre (7 sièges) : Angehrn Jennifer, Brechbühler Jean-Pierre, Christen Jean-Denis, Pittet Vincent, Räss Lukas. Suppléant : Gerber Ludovic.

Parti Vert'libéraux (1 siège) : Leitenberg Brigitte. Suppléante : Zaffalon Aliénor.

Le centre (1 siège) : Manon Freitag. Suppléant : Marty Jonathan.

Les démissions suivantes ont été enregistrées en cours d'année :

- Anne Bramaud du Boucheron (PS) qui a été remplacée par Monique Gagnebin en qualité de membre et David Houlmann a été proclamé membre suppléant.
- Marinette Matthey (PS) qui a été remplacée par Laure Houlmann et Pierre-Alain Borel en qualité de membre suppléant.
- Laure Lalive Todeschini (Les Vert-e-s) qui a été remplacée par Michaël Vögtli en qualité de membre et Monique Erard en qualité de membre suppléante.
- Aliénor Zaffalon (PVL) qui a été remplacée par Pascal Kaufmann en qualité de membre suppléant.
- Blandine Boillat (POP) qui a été remplacée par Mourad Crevoisier en qualité de membre et Olivier Beroud en qualité de membre suppléant.
- Karim Boukhris (POP) qui a été remplacé par Eric Simonin en tant que membre et Virginie Mouche en en qualité de membre suppléante.
- François Perret (Les Vert-e-s-) qui a été remplacé par M. Stefano Giamboni en tant que membre et Yann Dubois en qualité de membre suppléant.
- Chouiter Djebaili Amina (PS) qui a été remplacée par Pierre-Alain Borel en tant que membre et Matthias Lebet en qualité de membre suppléant.

Bureau du Conseil général pour l'année 2025-2026

Le 17 juin 2025, le Conseil général a désigné son bureau comme suit :

Président	Vaucher Frédéric	PLR
1 ^{ère} vice-présidente	Reverchon Hans-Moëvi Mathilde	POP
2 ^{ème} vice-président	Duding Laurent	PS
1 ^{ère} secrétaire	Pittet Vincent	UDC
2 ^{ème} secrétaire	Tritten Jean-Jacques	Les Vert-e-s
Scrutateur	Maillard Alicia	PS
Scrutateur	Perret-Pouchon Julie	POP

Changement dans les commissions

- 20 mai Élection de M. Pierre-Alain Borel au sein de la Commission financière, en remplacement de Bramaud du Boucheron Anne, démissionnaire.
- 20 mai Élection de Mme Mathilde Reverchon Hans Moëvi, au sein de la Commission financière, en remplacement de Karim Boukhris, démissionnaire.
- 20 mai Élection de M. Borel Pierre-Alain, représentant PS, au sein de la Commission des infrastructures, de l'urbanisme et de l'énergie en remplacement de Mme Anne Bramaud du Boucheron, démissionnaire.
- 23 mai Élection de M. Benjamin Graf, représentant PLR, au sein de la Commission des infrastructures, de l'urbanisme et de l'énergie, en remplacement de Mme Christophe Ummel, démissionnaire.

- 20 mai Élection de M. Borel Pierre-Alain, représentant PS, au sein de la Commission des infrastructures, de l'urbanisme et de l'énergie en remplacement de Mme Anne Bramaud du Boucheron, démissionnaire.
- 20 mai Élection de M. Borel Pierre-Alain, représentant PS, au sein de la Commission des infrastructures, de l'urbanisme et de l'énergie en remplacement de Mme Anne Bramaud du Boucheron, démissionnaire.
- 2 octobre Élection de Mme Monique Gagnebin, représentante PS, au sein de la Commission financière en remplacement de M. Karim Djebaili, démissionnaire.
- 2 octobre Élection de M. David Houlmann, représentant PS au sein de la Commission financière, en remplacement de Pascal Bühler, démissionnaire.
- 2 octobre Élection de M. Matthieu Reverchon, représentant POP, au sein de la Commission des infrastructures, de l'urbanisme et de l'énergie, en remplacement de Vincent Theurillat, démissionnaire.
- 14 novembre Élection de M. Karim Djebaili, représentant PS, au sein de la Commission de sécurité du feu, en remplacement de Mme Amina Chouiter Djebaili, démissionnaire.
- 18 novembre Élection de M. Dieudonné Niyibizi, représentant PLR, au sein de la Commission des naturalisations, des agrégations et de l'intégration en remplacement de M. Sven Antille, démissionnaire.
- 16 décembre Élection de Mme Laure Houlmann, représentante PS au sein du Conseil d'établissement scolaire, en remplacement de Mme Amina Chouiter Djebaili
- 14 novembre Élection de M. Karim Djebaili, représentant PS, au sein de la Commission de sécurité du feu, en remplacement de Mme Amina Chouiter Djebaili, démissionnaire.
- 18 novembre Élection de M. Dieudonné Niyibizi, représentant PLR, au sein de la Commission des naturalisations, des agrégations et de l'intégration en remplacement de M. Sven Antille, démissionnaire.
- 16 décembre Élection de M. Mickaël Blaser, représentant PS, au sein de la Commission des infrastructures, de l'urbanisme et de l'énergie, en remplacement de David Houlmann, démissionnaire.

Rapports présentés au Conseil général

- 28 janvier 24.063 – Rapport d'information du Conseil communal relatif au programme de législature 2024-2028. Prise d'acte à l'unanimité.
- 20 février 25.008 – Rapport d'information du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 2'988'000.- TTC dont CHF 2'473'000.- d'investissement net à la charge de la Ville pour le réaménagement du parc des Crêtets. L'arrêté est accepté par 34 oui / 6 non / 0 abstention. Le postulat 25.017 lié au rapport est accepté par 24 oui / 16 non / 0 abstention.
- 20 février 25.009 – Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 6'980'000.- pour la 3e phase de réhabilitation des Anciens abattoirs en centre de congrès polyvalent ainsi qu'à l'installation d'un restaurant dans le bâtiment Commerce 122A. L'arrêté non amendé est accepté par 29 oui / 10 non / 0 abstention.
- 19 mars 25.013 – Rapport relatif à l'autorisation d'octroyer un droit de superficie à la Fondation pour la promotion et le développement des sports de glace dans le canton de Neuchâtel permettant la reconstruction des patinoires des Mélèzes et la modernisation des infrastructures techniques de l'entier du site. L'arrêté amendé no 1 est accepté par 29 oui / 10 non / 1 abstention. L'arrêté amendé no 2 est accepté par 30 oui / 10 non / 0 abstention. L'arrêté amendé no 3 est accepté par 31 oui / 9 non / 0 abstention.
- 3 avril 25.019 – Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit global de CHF 348'000.- TTC pour l'achat d'un camion multi-lift (C09) et à une demande de crédit global de CHF 323'000.- TTC pour l'achat d'un porte-outil polyvalent (C11). L'arrêté amendé no 1 est accepté par 40 oui / 0 non / 0 abstention. L'arrêté no 2 amendé est accepté par 40 oui / 0 non / 0 abstention.
- 3 avril 25.021 – Rapport relatif à une demande de crédit-cadre d'engagement annuel de CHF 3'979'900.- dont CHF 1'445'900.- de coûts nets annuels à la charge de la Commune pour le développement de l'accueil extrafamilial. L'arrêté est accepté par 39 oui / 0 non / 0 abstention. Le postulat 25.028 est accepté par le Conseil communal et la motion 23.031 a été classée.
- 20 mai 25.029 – Rapport du Conseil communal relatif à l'introduction d'un nouveau Statut du personnel de la Ville de La Chaux-de-Fonds. L'amendement à l'art. 6 est refusé par 30 non / 8 oui / 0. L'amendement du groupe pop à l'art. 10 est refusé par 24 non / 8 oui / 7 abstentions. L'amendement pop à l'art. 11 est refusé par 26 non / 8 oui / 5 abstentions. L'amendement du Conseil communal à l'art. 42 est accepté à l'unanimité. L'amendement du Centre à l'art. 43 ayant récolté un nombre de voix supérieur – 25 voix – à celui du

groupe PLR – 13 voix – il est retenu. Le statut du personnel amendé à ses art. 42 et 43 est accepté par 36 oui / 0 non / 3 absentions.

17 juin	25.030 - Rapport du Conseil communal à l'appui des comptes 2024. L'arrêté d'approbation des comptes de l'exercice 2024 est accepté à l'unanimité.
17 juin	25.031 - Rapport de la Commission financière relatif aux comptes 2024. Prise d'acte à l'unanimité.
3 septembre	25.039 - Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit de CHF 3'995'000.- pour la rénovation et la mise en conformité du bâtiment du TPR, rue de Beau-Site 30, dont CHF 3'822'000.- à la charge de la Ville. L'arrêté amendé est accepté par 26 voix, 13 non, 0 abstention.
2 octobre	25.045 - Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 765'000.- pour la mise en valeur de l'Atelier oublié (rue du Progrès 68) et la création d'un centre d'interprétation du patrimoine horloger. L'arrêté non amendé est accepté par 27 oui / 11 non / 1 abstention.
2 octobre	25.046 - Rapport du Conseil communal relatif au classement de plusieurs motions et postulats. Prise d'acte à l'unanimité. Le postulat est refusé à l'unanimité.
18 novembre	25.051 - Rapport du Conseil communal relatif à la rénovation du stade d'athlétisme. L'arrêté non amendé est accepté par 39 oui, 0 non, 1 abstention.
16 décembre	25.053 - Rapport du Conseil communal à l'appui du budget 2026. L'arrêté no 1 est accepté par 25 oui / 10 non / 5 abstentions. L'arrêté no 2 est accepté par 25 oui, 10 non / 5 abstentions. L'arrêté no 3 amendé est accepté par 25 oui / 14 non / 2 abstentions.
16 décembre	25.057 - Rapport de la Commission financière relatif au budget 2026. Prise d'acte à l'unanimité.

Interpellations

28 janvier	25.004 – Interpellation du groupe PLR : "Absence totale d'anticipation de la vétusté de la passerelle d'Esplanade. Suite des opérations ?"
	25.007 – Interpellation du groupe POP : "Publicité du rapport relatif au projet de patinoire"
20 février	25.006 – Interpellation du groupe PS : "Faciliter l'accès aux sports d'hiver : Vers un transport public pratique et abordable pour nos stations de ski"
17 juin	25.024 - Interpellation du groupe PVL : "Affichage politique gratuit F4"
	25.025 – Interpellation du groupe PLR : "Pénurie de pédiatre à La Chaux-de-Fonds"
	25.026 – Interpellation du groupe PLR : "Projet de parc photovoltaïque au sol sur cinq hectares au nord de l'aéroport, une honte !"
	25.032 – Interpellation du groupe PS : "Pignon sur piscine"
	25.036 - interpellation du groupe PS : "Ligne directe La Chaux-de-Fonds-Neuchâtel : si la confiance est de mise, des questions subsistent"
2 octobre	25.047 – Interpellation du groupe Les Vert-e-s : "Quelle politique pour les arbres en ville ?"
	25.048 - Interpellation du groupe PLR : "Double démission à la culture à la ville et à capitale culturelle "
21 octobre	25.043 – Interpellation du groupe PVL : "Au feu les pompiers !"
18 novembre	25.052 – Interpellation du groupe Interpartis : "Capitale Culturelle Suisse 2027 : à qui avons-nous remis les clés de la Ville et à quelles conditions ?"
	25.054 – Interpellation du groupe Les Vert-e-s : "Que peut faire la Ville pour augmenter la fréquentation de la vélo station de la gare ?"
	25.055 – Interpellation du groupe POP : "Vente de deux parcelles aux Eplatures à Nivarox - Où en est le projet de construction ?"
	25.056 – Interpellation du groupe PS : "Collaboration et séances de Conseil général avec Le Locle"

25.058 – Interpellation du groupe PVL : "Arrachage d'affiches SGA, quelles mesures, comment y répondre ?"

16 décembre 25.059 – Interpellation du groupe PS : "Un cliché qui manque de focus : repenser les photos scolaires"

Questions

3 avril 25.016 – Question du groupe PVL : "Offensive d'assainissement des bâtiments au cœur des localités, quand ? comment ?"

3 septembre 25.014 – Question du groupe PVL : "Mise en conformité des parkings communaux"

2 octobre 25.033 – Question du groupe POP : "Ilot vert et encombrement de l'espace public"

25.038 – Question du groupe POP : "Zones 30 : si personne ne freine, à quoi bon ?"

25.040 – Question du groupe POP : "Fermeture estivale de la piscine des Arêtes : pourquoi 6 semaines ?"

25.044 – Question du groupe PLR : "Demande d'éclaircissements au sujet du projet de parc photovoltaïque porté par la Commune sur un terrain de 5 hectares lui appartenant au nord de l'aéroport des Eplatures"

21 octobre 25.049 – Question du groupe PVL : "Ancien site Cisa, bilan"

Projet de résolution

21 octobre 25.050 – Résolution du groupe PS concernant "la déclaration des liens d'intérêt" (acceptée à l'unanimité)

Motions

28 janvier 25.005 – Motion urgente du groupe PLR : "Repenser les dynamiques des quartiers du sud-est de la Ville, en lien avec la fermeture de la passerelle des Cornes-Morel". Motion acceptée par 23 oui / 15 non / 1 abstention.

3 avril 25.011 – Motion du groupe Les Vert-e-s : "Subventionnement des abonnements de transports publics pour les personnes domicilié-e-s à La Chaux-de-Fonds". Motion acceptée par 25 oui / 15 non / 0 abstention.

3 septembre 25.015 – Motion du groupe PVL : "Une navette électrique pour rapprocher les parkings d'échanges du Cœur de La Ville". Motion refusée par 38 non, 1 oui, 0 abstention.

25.022 – Motion du groupe Les Vert-e-s : "Mise en place de stationnements vélo sécurisés au domicile (box)". Motion acceptée par 25 oui / 12 non / 2 abstentions.

21 octobre 25.035 – Motion du groupe UDC : "Anciens abattoirs – Louons des locaux fonctionnels" ! Motion acceptée tacitement.

25.041 – Motion du groupe PS : "Le Boulodrome de Beau-Site" Motion acceptée par 28 oui / 7 non / 0 abstention.

25.042 – Motion du groupe PVL : "Création d'une commission des sites sensibles". Motion refusée par 34 non / 1 oui / 0 abstention.

Postulats

20 février 25.017 – Postulat du groupe PLR concernant la recherche de partenariats public privé concernant le réaménagement du parc des Crêtets. Postulat accepté par 24 oui / 16 non / 0 abstention.

19 mars 25.020 – Postulat du groupe les Vert-e-s pour faire des nouvelles patinoires un réel exemple de durabilité. Postulat accepté tacitement.

3 avril 25.027 – Postulat (lié au rapport 25.019) du groupe PLR : "Nouveau schéma directeur en lien avec les investissements et la stratégie de déneigement". Postulat refusé par 8 oui / 27 non / 5 abstentions.

25.028 – Postulat du groupe PLR (lié au rapport 25.008) : "Accueil flexible des enfants, comment répondre aux besoins réels des familles ?". Postulat accepté par 24 oui / 16 non / 5 abstentions.

20 mai 25.037 - Postulat interpartis : "Age de la retraite du personnel communal". Postulat refusé par 23 non / 15 oui / 1 abstention.

Projets d'arrêtés

Aucun projet d'arrêté traité en 2025

CONSEIL COMMUNAL

Situation générale

En 2025, la composition du Conseil communal est la suivante :

Théo Huguenin-Elie (PS), président
Théo Bregnard (POP), vice-président
Jean-Daniel Jeanneret (PLR), membre
Ilinka Guyot (Les Vert-e-s), membre
Thierry Brechbühler (UDC), membre

La répartition des dicastères est :

Théo Huguenin-Elie, président (suppléant, Théo Bregnard, vice-président)

Présidence

Chancellerie, service de la communication

Théo Huguenin-Elie (suppléante Ilinka Guyot)

Dicastère de l'urbanisme, du service technique et des bâtiments (DUSTEB)

Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement (SUME - planification territoriale, aménagements urbains, mobilité, police des constructions, salubrité et prévention incendie, marketing urbain, immobilier, foncier, patrimoine, tourisme); service technique (génie civil, géomatique et STEP); service des bâtiments et du logement (architecture, gérance technique, gérance locative, conciergerie); affaires régionales.

Principales représentations : Viteos, TransN, Tourisme neuchâtelois, Région des Montagnes neuchâteloises, Objectif:ne, Conférence régionale des transports des Montagnes neuchâteloises.

Théo Bregnard (suppléant Jean-Daniel Jeanneret)

Dicastère de l'instruction publique, de la culture et de l'intégration (DICI)

École obligatoire; collège musical; affaires culturelles; bibliothèques et archives; institutions muséales et zoologiques; intégration et cohésion sociale, naturalisations; cultes.

Principale représentation : TPR

Jean-Daniel Jeanneret (suppléant Théo Huguenin-Elie)

Dicastère de l'économie, des finances, de l'action sociale et de l'informatique (DEFASI)

Service de l'économie; service des finances; service de l'action sociale (secteur de l'aide sociale, guichet social régional, office AVS/AI); service à la population; affaires juridiques; informatique.

Principale(s) représentation(s) : Viteos, Vadec, ARESA, Agglomération urbaine du Doubs.

Ilinka Guyot (suppléante Thierry Brechbühler)

Dicastère de la jeunesse, des espaces publics et des ressources humaines (DJEPR)

Service de la jeunesse (animation socioculturelle, accueil extrafamilial, parlement des jeunes) ; service des espaces publics (voirie, domaine vert, ateliers); administration des infrastructures (centre funéraire, taxes et incivilités, eau, éclairage public, forêts); service des ressources humaines ; santé et sécurité au travail ; relations extérieures.

Principale(s) représentation(s) : SIVAMO, Association des communes neuchâteloises (ACN), Réseau des villes de l'Arc jurassien (RVAJ), Agglomération urbaine du Doubs (AUD), Centre-Jura, Parc naturel régional du Doubs (PNRD), CPCN.

Thierry Brechbühler (suppléant Théo Bregnard)

Dicastère de la sécurité, des sports et de la santé (DSESS)

Sécurité publique ; service d'incendie et de secours (SISMN)
; protection civile (OPCMN); service des sports (promotion du sport, manifestations, gestion des installations sportives, piste vita, pistes de ski de fond, piscines, patinoires); service de santé et promotion de la santé (centre de santé sexuelle-planning familial, centre d'orthophonie, centre de santé scolaire).

Principales représentations : ARESA, SIVAMO

Principaux dossiers politiques

En 2025, plusieurs dossiers politiques ont été menés par le Conseil communal :

- En début d'année, le programme de législature a été présenté aux médias, au Conseil général et transmis aux partenaires.
- Suite à la tempête du 24 juillet 2023, le réaménagement du parc des Crêtets a fait l'objet d'un rapport validé en février par le Conseil général. Le projet, financé en partie par de nombreuses et nombreux donateurs privés permettra de replanter des arbres pour remplacer ceux abattus par la tempête et revaloriser les différents espaces afin de recréer un écrin de verdure pour la population propice à la biodiversité au cœur de la ville. Ce projet s'inscrit dans la stratégie globale de végétalisation et requalification des espaces publics que le Conseil communal mène depuis plusieurs années et qui se poursuivra à l'avenir.
- La rénovation de plusieurs infrastructures sportives a fait l'objet de demandes de crédits auprès du législatif. Le projet de rénovation de la patinoire des Mélézes a été abordé lors de plusieurs commissions puis a été soumis au plénum lors d'une séance *ad hoc* le 19 mars. En novembre, un crédit pour la rénovation de la piste d'athlétisme de la Charrière a également été validé.
- La valorisation du patrimoine horloger de manière générale a fait l'objet d'une attention politique particulière. D'une part, un crédit pour la création d'un centre d'interprétation au sein de l'atelier oublié a été approuvé par le Conseil général. D'autre part, le Conseil communal a constaté avec regret la diminution de l'implication de l'Etat dans plusieurs projets liés à la valorisation du patrimoine horloger notamment la Biennale du patrimoine horloger. Il a ainsi thématiqué cette question à plusieurs reprises auprès des services cantonaux et du Conseil d'Etat.
- Le Conseil communal a également suivi, en collaboration avec l'Association, la préparation du projet La Chaux-de-Fonds, Capitale culturelle (lcdf27), ce qui a notamment impliqué la mise en place d'un comité de pilotage chargé de superviser les implications de la manifestation pour la Ville ainsi que plusieurs rencontres entre le Conseil communal *in corpore* et l'Association lcdf27. Plusieurs infrastructures culturelles et patrimoniales aux mains de la Ville seront rénovées dans cette perspective. La 3^{ème} phase de la réhabilitation des Anciens abattoirs a ainsi été validée en février et la rénovation de Beau-site qui accueille le théâtre populaire romand (TPR) a été approuvée en septembre.
- Dans la continuité de la révision de la loi sur l'accueil extrafamilial (LAE3) par le Grand Conseil, le Conseil communal a défini un programme de développement des structures d'accueil extrafamiliales qui a été validé par le Conseil général au mois d'avril.
- Le Conseil général a validé au mois de mai le nouveau statut du personnel, fruit de plusieurs années de travail des services et de concertation entre le Conseil communal et les différents partenaires notamment syndicaux.
- Le Conseil communal suit de manière attentive l'évolution de l'offre hospitalière et rencontre régulièrement différents partenaires dans ce cadre.

Relations extérieures

En 2025, des séances de travail avec les exécutifs de certaines communes partenaires ont été organisées.

Au niveau des séances bilatérales, le Conseil communal a accueilli les Conseils communaux de Bienne, St-Imier, Boudry, Le Locle, La Grande Béroche et Val-de-Ruz.

Au niveau de la Fondation La Chaux-de-Fonds – Winterthur, une nouvelle offre a été proposée en 2025 avec la mise en place d'une résidence d'artistes. Dans chaque ville, un jury de trois personnes a étudié plusieurs dossiers avant d'offrir cette fenêtre artistique qui relie la Suisse allemande et la Romandie. Ainsi, une artiste chaux-de-fonnière a passé trois mois dans la Villa Sträuli de Winterthur, pendant qu'une artiste de Winterthur a séjourné à la Villa Numa de La Chaux-de-Fonds.

En ce qui concerne les groupements intercommunaux, le Conseil communal a participé à une rencontre réunissant toutes les communes des Montagnes neuchâteloises aux Planchettes. Des contacts réguliers avec ces communes sont de mise au sein des associations régionales *Montagnes neuchâteloises* et *Centre-Jura*.

Des relations régulières sont également entretenues avec d'autres communes partenaires au sein d'associations intercommunales dont :

- Les communes neuchâteloises au sein de l'Association des communes neuchâteloises (ACN) et d'Objectif:ne ;
- Les communes françaises limitrophes au sein de l'Agglomération urbaine du Doubs ;
- Les collectivités urbaines de l'Arc jurassien au sein du Réseau des villes de l'Arc jurassien ;
- Les collectivités liées à la région formée par Berne en qualité de capitale fédérale au sein de Région capitale suisse;
- Les villes suisses au sein de l'Union des Villes Suisses.

L'Agglomération urbaine du Doubs (AUD) regroupant les communes du Val de Morteau, du Locle et de La Chaux-de-Fonds a finalisé son plan territorial de coopération transfrontalière, avec pour objectif de concrétiser davantage de projets franco-suisse susceptibles, pour certains, de bénéficier de soutiens financiers de la Commission européenne par le biais du programme Interreg. Ainsi, plusieurs projets transfrontaliers d'envergure pourraient voir le jour à moyen-terme au niveau du tourisme, de la mise en valeur du patrimoine horloger commun ou de la mobilité douce.

Un projet artistique mené en collaboration avec "Le Kolektif Alambik" de projections monumentales sur façades réunissant des travaux d'écoliers de La Chaux-de-Fonds et de la Communauté de Commune du Val de Morteau, notamment basés sur

des photographies patrimoniales horlogères, a permis d'embellir la soirée d'inauguration de la nouvelle Aula des Forges ainsi que le marché de Noël de Morteau. Ce projet, financé par AUD, a bénéficié d'une subvention du Fonds de soutien aux petits projets transfrontaliers d'arcjurassien.org.

Finalement, les représentant-e-s AUD ont également souhaité mettre en place des rencontres annuelles transfrontalières. La première édition a eu lieu le 25 novembre autour du thème des forêts jurassiennes, de leur avenir face au changement climatique et de la prévention du risque incendie. Cette soirée a rassemblé des professionnels français et suisses, issus du monde académique, des experts ainsi que les services de secours et a rencontré un beau succès.

L'exécutif de la Ville de La Chaux-de-Fonds s'est rendu à Brigue afin de participer *in corpore* à la rencontre organisée par l'Union des Villes Suisses (UVS) dont le thème était *Bien vieillir en ville*.

Le Conseil communal de la Ville de La Chaux-de-Fonds a également rencontré le Conseil d'Etat du Canton de Neuchâtel *in corpore*.

Règlements et arrêtés

Outre des arrêtés de circulation et des arrêtés relatifs à des crédits de la compétence du Conseil communal, ce dernier a adopté les règlements et arrêtés suivants au cours de l'année 2025 :

15.01.2025	Arrêté relatif à la participation et la rémunération des personnes engagées lors des élections et votations.
29.01.2025	Arrêté relatif au Règlement du CC concernant les taxes et émoluments communaux du 23.12.1992 modifié.
05.02.2025	Arrêté relatif à l'acquisition par exercice de droit de préemption BF 6571 Grenier 33.
05.03.2025	Arrêté concernant la délégation du Conseil communal à la directrice/au directeur en charge de la sécurité la compétence d'assermenter les collaboratrices/teurs de la SP-SISMN-OPCMN.
05.03.2025	Arrêté Délégation concernant l'assermentation des collaboratrices et des collaborateurs de la SP, du SISMN et de l'OPCMN.
13.03.2025	Arrêté grève du bien-fonds 15616 d'une servitude de conduite pour une installation de télécommunication au profit de Swisscom.
26.03.2025	Arrêté vente parcelle BF 8247 cadastre Eplatures (nouveau BF 8266) Sored SA.
27.03.2025	Arrêté concernant un crédit complémentaire d'investissement de CHF 50'000.- TTC accordé au chapitre 712 / Entretien constructif pour une étude visant à remplacer la passerelle des Cornes-Morel (Esplanade).
03.04.2025	Arrêté vente parcelle BF 19257_60 et acquisition gratuite parcelle BF 7313_60 - Bertrand Cuche.
30.04.2025	Arrêté de nomination de M. Pierre-Alain Borel, conseiller général suppléant en remplacement de Mme Marinette Matthey démissionnaire.
30.04.2025	Arrêté de nomination de M. David Houlmann, conseiller général suppléant en remplacement de Mme Anne Bramaud du Boucheron démissionnaire.
30.04.2025	Arrêté de nomination de M. Olivier Beroud, conseiller général suppléant en remplacement de Mme Blandine Boillat, démissionnaire.
21.05.2025	Arrêté sur la délégation de compétence en matière de véhicules abandonnés.
25.06.2025	Arrêté modificateur de l'ACC sur l'utilisation du fonds communal de l'énergie du 20 mars 2024.
25.06.2025	Arrêté modificateur de l'ACC relatif à l'utilisation du fonds communal pour les arbres du 25 octobre 2023.
25.06.2025	Arrêté de nomination de M. Eric Simonin, conseiller général et de Mme Virginie Mouche, conseillère générale suppléante en remplacement de M. Karim Boukhris.
13.08.2025	Arrêté de nomination de M. Stefano Giamboni, conseiller général et de M. Yann Dubois, conseiller général suppléant en remplacement de M. François Perret.
20.08.2025	Arrêté modificateur du règlement d'exécution du règlement communal sur la vidéosurveillance du 30 août 2017 (RSC 50.131).
20.08.2025	Arrêté échange de surfaces entre domaine public et BF 11626 LCF Avocat-Bille 22.
20.08.2025	Arrêté concernant l'ouverture nocturne des magasins.
21.08.2025	Arrêté de vente BF 18192 LCF à Sté Cap-Martin SA Ilot A.
27.08.2025	Règlement concernant le fonds pour la monnaie locale L'Abeille.
03.09.2025	Arrêté abrogeant l'arrêté constitutif d'un Conseil local de la sécurité publique du 1er octobre 2007 (RSC 50.114).
03.09.2025	Protocole de la Ville de La Chaux-de-Fonds.
01.10.2025	Arrêté crédit complémentaire accordé au chapitre 515 - MUZOO pour la reconstruction de l'abri des mouflons.
22.10.2025	Arrêté temporaire concernant la circulation routière (ACR) – Rue de la Paix 9 et 11 et rue Jardinière 11.
22.10.2025	Arrêté concernant la circulation routière (ACR) pour la mise en œuvre du plan de stationnement Charles-Edouard-Guillaume / Serre.
22.10.2025	Arrêté servitude passage CAD au profit de Viteos BF 19977.
22.10.2025	Arrêté libération du secret de fonction.
29.10.2025	Arrêté temporaire concernant la circulation routière (ACR) - Rue du Progrès 99-101.
06.11.2025	Arrêté complémentaire d'investissement de CHF 47'000.- TTC - Réaménagement de la cour du collège de l'Ouest.
19.11.2025	Arrêté relatif à la protection des données - institution carte citoyenne.
26.11.2025	Arrêté de nomination de M. Lebet Mathias conseiller général suppléant en remplacement de Mme Amina Chouiter Djebaili démissionnaire.

26.11.2025	Arrêté transaction immobilière et servitude BF 266/60 Viteos.
27.11.2025	Arrêté crédit complémentaire investissement accordé chapitre 513 MIH-Carillon.
27.11.2025	Arrêté crédit complémentaire investissement accordé chapitre 525 Piscine, Patinoire des Mélèzes.
10.12.2025	Arrêté transaction immobilière BF 79 cadastre de Brot-Dessous gestion approvisionnement Moyats.
10.12.2025	Arrêté constitution d'un DDP sur le BF 20929 du cadastre de La Chaux-de-Fonds - CMT Rickenbach SA.
17.12.2025	Arrêté concernant des crédits supplémentaires compte de résultat.
22.12.2025	Arrêté relatif au Règlement concernant le Fonds en faveur de la jeunesse.
22.12.2025	Arrêté concernant le Règlement d'application du statut du personnel de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Motions, postulats, questions écrites

À la fin de l'année 2025, aucune question écrite acceptée par le Conseil général n'était en suspens. Les motions, postulat et suivants ont été acceptés par le Conseil général, mais n'ont pas encore fait l'objet d'un rapport ou d'une réponse du Conseil communal :

Motions

Date d'acceptation Auteur	Sujet
17.11.2003 Pierre Bauer	Pour un plan directeur des lumières Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre d'un rapport d'information sur la stratégie de l'éclairage public, ce dernier n'a pas pu être préparé en 2025 comme initialement prévu, les décisions cantonales concernant l'éclairage public après le 30 avril 2026 n'étant pas encore connues.
27.08.2008 Fabien Fivaz	Faire de La Chaux-de-Fonds une cité pionnière en matière d'éclairage public respectueux de l'environnement Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre d'un rapport d'information sur la stratégie de l'éclairage public, ce dernier n'a pas pu être préparé en 2025 comme initialement prévu, les décisions cantonales concernant l'éclairage public après le 30 avril 2026 n'étant pas encore connues.
02.06.2009 Julie John	Pour une rue du progrès qui en soit un Le classement sera proposé dans le cadre du rapport portant sur la révision du plan d'aménagement (PAL) qui comprendra en annexe le plan directeur communal des itinéraires cyclables.
07.09.2011 Interpartis (Vert-e-s, UDC, POP)	Demande pour que des mesures d'économie soient prises avec l'éclairage public Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre d'un rapport d'information sur la stratégie de l'éclairage public, ce dernier n'a pas pu être préparé en 2025 comme initialement prévu, les décisions cantonales concernant l'éclairage public après le 30 avril 2026 n'étant pas encore connues.
30.10.2018 Interpartis (Vert-e-s, PS, POP)	Après les mesures hivernales, les mesures estivales ? La motion a été acceptée par le Conseil général le 30 octobre 2018. Une réponse sera donnée ultérieurement. La mise en place de voies réservées à la mobilité douce se développe progressivement. Un rapport sera présenté lorsque le réseau aura été complété de manière globale sur l'ensemble de la ville.
10.04.2019 Marc Frutschi	Utilisons le bois de nos forêts La réponse à cette motion sera préparée conjointement avec la Ville du Locle, à laquelle nous confions la gestion de nos forêts, un rapport suivra. Une réflexion est en toujours en cours pour inclure ce matériau renouvelable aussi bien dans l'édification de bâtiments publics de grande envergure, qu'en vue de l'installation de chauffages à distance et de collaborations avec d'autres communes des Montagnes neuchâteloises. Le chablis provenant des suites de la tempête a été valorisé comme bois de chauffage.
10.04.2019 Interpartis (POP, PS, Vert-e-s)	Établissement d'un plan Climat Il sera répondu à ce postulat dans le cadre de la révision du plan d'aménagement local. Le CC proposera le classement dans ce cadre-là.
01.09.2020 Interpartis (PS et POP)	Harcèlement de rue : agissons Désireuse de renforcer son service de proximité à la population, la Sécurité publique a développé, depuis trois ans désormais, un concept de proximité plus marqué en ville, concept qui s'est déjà illustré par de nombreuses actions répondant notamment aux objectifs suivants : familiariser la population allogène à des règles difficilement compréhensibles du grand public, soutenir la population dans les démarches (administratives ou opérationnelles) et les accompagner dans les meilleures conditions aux us et coutumes d'événements multiculturels rassemblant un public hétéroclite, utiliser certains acteurs, tels que les commerçant-e-s comme "acteurs/trices-relai" pour diffuser de précieuses informations institutionnelles, créer des vocations auprès de certaines communautés migrantes en réalisant des points de contact réguliers avec les services de police, etc.

	Cet intense travail initié par la Sécurité publique, en partenariat avec de nombreux services communaux, permet de favoriser un rapprochement avec la population indigène, des individus malheureusement quelque peu marginalisés, des victimes de harcèlement ou encore le jeune public de demain, à travers des rencontres participatives avec la Sécurité publique ou plus largement avec les institutions communales. L'objectif est d'améliorer le vivre-ensemble et le bien-être au sein de notre collectivité. S'agissant du rôle de la Ville en tant qu'employeur, l'enquête menée au sein du personnel de l'administration en 2022 a révélé que 25% du personnel avait ressenti une forme de discrimination dans les 24 derniers mois notamment pour des questions de genre. C'est un des résultats que le Conseil communal souhaite traiter avec sérieux. Aussi, il a nommé un groupe Diversité qui, sur coordination du service de l'intégration et du service des ressources humaines, coordonne la Feuille de route pour une administration exemplaire en matière de diversité. Une veille particulière y est accordée sur la question de l'emploi et des dispositifs mis en place pour dénoncer une situation de discrimination et de harcèlement. Le RGPA a également été revu dans ce sens.
24.09.2020 PLR	Modernisation du cadre légal communal sur les entreprises de taxis La commission des taxis de Neuchâtel a demandé à la commune de Neuchâtel de prendre position sur une loi concernant les voitures de transport avec chauffeur (VTC). En effet, actuellement, les compagnies de diffusion de courses VTC, à l'instar de Uber, ne sont pas soumises aux règlements communaux portant sur la gestion des taxis puisqu'elles n'ont pas de concession. Afin de régler le flou juridique entourant cette question, les Communes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds se sont réunies pour réfléchir ensemble à cette problématique. Les deux communes sont arrivées à la conclusion qu'en regard de l'activité concernée, le cadre à fixer pour la gestion des VTC va au-delà des compétences communales. Le même constat a été fait dans d'autres Cantons (Genève et Vaud, notamment). Ainsi, en conclusion et sur demande de l'Association des communes neuchâteloises, le Canton pilote désormais le projet et est en charge de légiférer à ce propos.
Interpartis (Vert-e-s, PS, PVL, POP)	Quand revient la nuit "Quand revient la nuit" (1965, J. Hallyday) Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre d'un rapport d'information sur la stratégie de l'éclairage public, ce dernier n'a pas pu être préparé en 2025 comme initialement prévu, les décisions cantonales concernant l'éclairage public après le 30 avril 2026 n'étant pas encore connues.
06.05.2021 PLR	Quid de l'évolution du revenu des habitantes et habitants de la Ville ? Les données sont difficilement exploitables (manques de statistiques ou incapacité des logiciels de livrer des données fiables, limitation de l'analyse en regard du secret fiscal et de la protection des données, évolution des règles fiscales). Cependant, une réflexion sur une amélioration des données statistiques conjuguée au développement d'une politique cohérente de domiciliation est en cours qui fera probablement l'objet d'un rapport d'information en 2027 ; il sera alors proposé de classer cette motion. Le rapport de gestion donne cependant déjà des données pouvant en partie répondre à cette motion.
06.05.2021 POP	Mettre en valeur l'hiver Chaux-de-Fonnier Un groupe de travail interservices (SUME, SEP, Sports et Jeunesse) a été mis en place courant 2024. Les réflexions sont en cours et s'articulent sur 4 axes principaux: Mise en valeur de l'existant (pistes de luge, de ski, etc.) Organisation d'événements populaires Valorisation de la Place du Marché en hiver Installation d'un minilift sur une des pistes de luge existantes.
01.02.2022 Interpartis (Vert-e-s, POP, PVL, PS)	Pour évaluer les objectifs de limitation des émissions de CO2 et indirectement de méthane par la Ville Cette évaluation devrait faire partie du rapport d'information présentant le plan directeur des énergies. Le CC proposera le classement dans le cadre du Plan d'aménagement local (PAL).
22.09.2022 Interpartis (PVL, PS, Vert-e-s, Centre)	Groupe it – HES SO : Nous demandons au conseil communal de mettre en place une collaboration avec « Groupe-it » HES-SO, afin de faciliter la mise en place d'une transition énergétique dans notre commune et d'augmenter la part d'énergie photovoltaïque. Le classement de cette motion sera proposé dans le cadre du plan climat et énergies.
22.09.2022 Interpartis (Vert-e-s, PVL, POP, PS)	Un-e responsable de la transition énergétique à La Chaux-de-Fonds Une proposition sera vraisemblablement formulée dans le cadre du rapport d'information présentant le plan directeur des énergies. Le CC proposera le classement dans le cadre du Plan d'aménagement local (PAL).

02.02.2023 PS	Médecins de premier recours et pédiatres : une denrée rare, une espèce en voie de disparition De nombreuses actions sont menées afin de favoriser l'installation de médecins et pédiatres dans notre ville. Le renforcement de la coordination entre les différents acteurs de la santé se poursuivent, notamment grâce à l'arrivée du nouveau chef de service du service de santé et promotion de la santé.
02.02.2023 Interpartis (Vert-e-s, PS, POP)	Pour une nouvelle rationalité dans la gestion des eaux de pluie Lors de l'élaboration du PGEE, la gestion des eaux pluviales à leur source, soit directement sur le bien-fonds récepteur, a été l'une des mesures clé autorisant le maintien d'un réseau unitaire tout en assurant que la qualité des eaux rejetées à l'exutoire reste conforme aux exigences fédérales et cantonales. Depuis environ une dizaine d'années, elle est d'ores et déjà systématiquement appliquées bien que le PGEE ne soit pas encore finalisé et sanctionné. En moyenne sur cette période, ce sont quelques 15 à 20 permis de construire qui ont été soumis annuellement à cette condition, dont l'effet se remarque maintenant non seulement par des débits de pointe moindres à la STEP lors des épisodes orageux, mais aussi par une diminution progressive des inondations dans le centre-ville. Il sera répondu à la Motion dans le PGEE en cours de finalisation. Le Conseil communal proposera le classement dans le cadre du PGEE.
28.10.2024 PS	24.039_Projet alvéole Le classement de cette motion sera proposé dans le cadre du rapport lié à la révision du plan d'aménagement local (PAL) dont une annexe portera sur le plan directeur communal des itinéraires cyclables.
28.01.2025 Christophe Ummel	25.005_Repenser les dynamiques des quartiers du sud-est de la Ville, en lien avec la fermeture de la passerelle des Cornes-Morel Le classement sera proposé dans le rapport sur le crédit d'investissement pour la construction de la passerelle (2026).
20.02.2025 Frédéric Vaucher	25.017 lié au rapport 25.008 - Postulat PLR concernant la recherche de partenariats public privé concernant le réaménagement du parc des Crêtets Nous demandons au conseil communal et à ses services idoines d'étudier un mode de financement participatif afin d'abaisser le coût du réaménagement. Exemple Financement du mobilier urbain Financement des pavillons Financement des pavés Etc.
20.02.2025 Françoise Jaquet	25.003_Nommer Monsieur Philippe Lazarini, natif de notre ville, citoyen d'honneur de La Chaux-de-Fonds La question sera analysée une fois le contexte géopolitique apaisé.
03.04.2025 Michaël Voegtli	25.011_Subventionnement des abonnements de transports publics pour les personnes domicilié-e-s à La Chaux-de-Fonds Le Canton ayant mis en place un essai de 2 ans au niveau cantonal, nous répondrons à la motion après cet essai.
03.09.2025 Les Vert-e-s	25.022_Mise en place de stationnements vélo sécurisés au domicile (box) La Ville va choisir des sites pour tester l'idée, nous répondrons après analyse de la situation.
21.10.2025 David Houlmann (PS)	25.041 : Le Boulodrome de Beau-site Ce point sera intégré au concept communal des infrastructures sportives afin d'établir un inventaire et d'identifier les besoins.
21.10.2025 Jean-Pierre Brechtbühler (UDC)	25.035 : Anciens abattoirs, louons des locaux fonctionnels La réflexion sur l'équipement technique (audiovisuel, sonorisation, éclairage, etc.) des salles des Anciens abattoirs est en cours, mais ne sera pas réalisée pour l'cd27 qui a des besoins spécifiques et différenciés. Les expériences techniques et scéniques de l'cd27, durant une année entière, sur le site, permettront une analyse pratique pertinente pour déterminer l'équipement utile à chaque salle individuellement. Une réponse sera donnée après cette analyse.

Postulats

27.06.2006 F. Fivaz	Politique de densification de l'habitat Le Conseil communal proposera le classement du postulat dans le cadre du rapport de la révision du plan d'aménagement local.
30.08.2022 A. Zaffalon	Postulat du groupe PVL "Aménagements extérieurs" en lien avec le rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 10'686'000.-, dont CHF 9'049'000.- d'investissements net, pour la réfection de l'étanchéité, des toitures terrasses et le remplacement des installations de ventilation-climatisation du Musée international d'horlogerie (MIH), la création d'un Café des musées au Musée d'histoire (MH) et l'aménagement d'une liaison souterraine entre le MH et le MIH ainsi que la revalorisation paysagère de l'ensemble du Parc des musées Une attention particulière est actuellement portée aux œuvres artistiques du Parc. La dimension artistique de l'ensemble du projet sera ensuite pensée, avec le projet d'en implanter de nouvelles, une fois les travaux de rénovation achevés.
14.11.2023 Lara Zender	Postulat 23.067 du groupe POP "Réajustement des subventions culturelles, sportives et sociales Des réflexions sont en cours mais aucune voie satisfaisante n'a été trouvée à ce jour, certaines subventions étant liées à des conventions, d'autres à des obligations et d'autres encore à des objets précis. Une augmentation linéaire sur la base d'un pourcentage ne peut donc pas s'appliquer à chacune des subventions et n'aurait pas de sens. Une analyse au cas par cas en fonction des demandes est faite pour accorder dans le cadre du budget les subventions octroyées.
24.09.2024 Amina Chouiter Djebaili	Postulat 24.046 du groupe socialiste "pour des infrastructures sportives valorisées dans notre commune relatif " Ce postulat sera traité dans le cadre d'un rapport d'information à l'attention du Conseil général relatif au plan directeur des infrastructures sportives communales, pour lequel un mandat d'élaboration sera lancé au printemps 2026.
20.02.2025 Frédéric Vaucher	Postulat 25.017 du groupe PLR concernant la recherche de partenariats public privé concernant le réaménagement du parc des Crêtets Un mode de financement supplémentaire est en cours de réflexion, en parallèle du projet de réaménagement.
19.03.2025 Grégory Rochat	Postulat 25.020 du groupe les Vert-e-s "Pour faire des nouvelles patinoires un réel exemple de durabilité La durabilité est intégrée à chaque phase du projet. Elle ne constitue plus uniquement un objectif, mais une contrainte structurante prise en compte dans la globalité du projet.
03.04.2025 Sarah Curty	Postulat 25.028 du groupe PLR pour un accueil flexible des enfants, comment répondre aux besoins réels des familles ? Dès la rentrée 2026, les conditions pour inscrire les enfants sur une base irrégulières seront assouplies. Un monitoring sera effectué chaque mois afin de pouvoir affiner le dispositif pour les années à venir. Par ailleurs, des réflexions sont en cours.

PARLEMENT DES JEUNES

Comité 2025

La composition du comité du Parlement des Jeunes en 2025 était la suivante :

- Terranova Noane (co-présidente)
- Touré Serena (co-présidente et co-responsable du GT Yolo)
- Marchese Aurelia (trésorière)
- Alhaj Kaddour Zeina (trésorière)
- Serra Esteban (secrétaire)
- Baunach Sébastien (responsable GT politique et débat)
- Domeniconi Robin (co-responsable du GT Yolo et responsable du GT Communication)
- Roachat Loan
- Djebaïli Besma
- Taillard Marius
- Marinho Pontes Francisca
- Siegenthaler Elodine

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité de la dynamique positive développée ces dernières années au sein du Parlement des Jeunes. La co-présidence, mise en place précédemment, a une nouvelle fois démontré son efficacité. Cette organisation a permis une répartition équilibrée des responsabilités, une meilleure continuité dans le suivi des dossiers et une coordination renforcée entre les groupes de travail. Le fonctionnement harmonieux de la co-présidence explique la volonté des deux co-présidentes de reconduire leur mandat pour une année supplémentaire, assurant ainsi stabilité et cohérence dans la conduite des activités du PJ.

Sur le plan organisationnel, l'année a toutefois présenté certains défis. La gestion interne s'est révélée parfois complexe, notamment en raison du nombre important d'activités menées en parallèle et de la forte implication demandée aux membres. Ces difficultés ont permis d'identifier plusieurs étapes d'amélioration, telles que le renforcement de la communication interne, une meilleure anticipation des événements et une clarification des rôles au sein des groupes de travail et du comité. Ces constats ont nourri une réflexion collective visant à professionnaliser davantage le fonctionnement du PJ.

La structure des groupes de travail est restée inchangée en 2025. Ce choix a permis de consolider les acquis des années précédentes et de garantir une continuité dans les projets. Les groupes de travail ont pu fonctionner de manière autonome tout en s'inscrivant dans une vision commune portée par le comité.

L'année 2025 a également été marquée par de nombreuses arrivées au sein du PJ, tandis que peu de départs ont été enregistrés en fin d'année. Ce renouvellement a renforcé la dynamique du groupe et permis d'assurer la pérennité des projets à moyen et long terme. L'intégration de nouveaux membres a apporté des idées nouvelles, de l'énergie et une bonne motivation, contribuant directement au succès des grands événements organisés.

Parmi les temps forts de l'année, la participation à la Plage des Six Pompes a constitué un moment particulièrement marquant. Le Parlement des Jeunes a tenu le bar de Numa-Droz, ce qui a permis d'accroître sa visibilité, de renforcer son ancrage dans la vie culturelle locale et de proposer un espace convivial apprécié du public.

En parallèle, le comité a poursuivi son engagement dans plusieurs commissions communales, affirmant ainsi son rôle de représentant de la jeunesse au niveau institutionnel. En plus des commissions déjà existantes, le PJ a intégré de nouvelles instances, notamment la commission temporaire "Parcapluie". Ces engagements permettent de porter la voix des jeunes dans des espaces de décision et de renforcer les liens avec les services de la Ville.

L'année 2025 a aussi été marquée par un effort particulier consacré au recrutement et à la visibilité du PJ. Des passages dans les classes des écoles secondaires de La Chaux-de-Fonds ont été effectués afin de présenter le rôle du PJ et les possibilités d'engagement offertes aux jeunes. En parallèle, un stand a été tenu lors de la fête du Lycée Blaise-Cendrars, permettant des échanges directs avec les élèves et une présentation concrète des activités du PJ. Ces actions ont été complétées par une présence active sur les réseaux sociaux, contribuant à renforcer la notoriété. L'ensemble de ces démarches a permis d'accroître la visibilité et la structure et de susciter l'intérêt de nouveaux et de nouvelles membres, participant ainsi au renouvellement et au dynamisme du PJ.

Durant l'année écoulée, un nombre moins important d'événements a pu être planifié et réalisé par rapport aux prévisions initiales. Cette situation s'explique notamment par une motivation fluctuante au sein des équipes, ainsi que par certaines contraintes organisationnelles et de disponibilité. En conséquence, l'ensemble des moyens budgétaires alloués n'a pas été entièrement mobilisé. Les dépenses se sont donc limitées aux besoins effectifs des projets concrétisés, entraînant une utilisation partielle du budget tout en maintenant une gestion rigoureuse des ressources.

Projets internes

Groupe de travail événementiel :

Le groupe de travail événementiel a organisé plusieurs manifestations à destination de la jeunesse chaux-de-fonnière.

Barathon

Le Barathon a été reconduit en 2025. Bien que la participation ait été légèrement inférieure à celle de l'édition précédente, l'événement s'est déroulé dans de bonnes conditions et a confirmé son potentiel. Une nouvelle édition est envisagée.

Tournoi multisportif

Le tournoi multisport s'est déroulé au parc des sports de la Charrière, plusieurs jeux ont été organisés tel que du volley, du basketball et des jeux de balles. Cet événement a rencontré un franc succès et a permis de toucher un public varié. Une réflexion est en cours pour proposer une édition hivernale.

Silent Party

La Silent party de la Fête de mai a bénéficié d'une organisation améliorée par rapport aux années précédentes, ce qui a contribué à une meilleure expérience pour les participant.es.

Plage des Six pompes

Le bar de la Plage du festival des Six Pompes a été un moment fort de l'année, avec une très bonne ambiance et une forte visibilité. Le format pourrait toutefois évoluer à l'avenir au niveau organisationnel mais le PJ continuera d'y participer l'année prochaine.

Ventrigrisse

Le PJ a pu participer au projet de la PAC subventionné lors de la plénière de mars 2025 à la piscine des Mélèzes. Le ventrigrisse a été apprécié du public, mais a souffert d'un manque de visibilité du Parlement des Jeunes. Une meilleure intégration de la communication institutionnelle est prévue pour les prochaines éditions.

Silent Party inter-PJ

Le PJ a participé à un soirée inter-PJ regroupant le PJ de Neuchâtel et celui du Val-de-Travers. La Silent party inter-parlements des jeunes n'a pas rencontré le succès escompté, notamment en raison d'une implication limitée du Parlement des Jeunes dans l'organisation globale et d'un manque de communication. L'idée de collaboration avec les trois PJ sera renouvelée mais en changeant l'organisation globale des prochains événements.

Groupe de travail politique et débats :

Table ronde

La table ronde politique a attiré un public nombreux et a reçu d'excellents retours.

Vendredi débat

Le vendredi débat a été impacté par l'absence de plusieurs intervenants, ce qui a limité la portée de l'événement.

Groupe de travail communication :

T'chaux news

Le concept T'chaux News a été reconduit. Une réflexion est en cours afin d'adapter le format et de le rendre plus dynamique. Les vlogs réalisés lors des événements ont rencontré un bon accueil et beaucoup de visibilité sur les réseaux. Le projet sera poursuivi.

AUTRES PROJETS INTERNES

- Organisation d'une première plénière hivernale en mars à la tour Espacité.
- Participation à la soirée des nouveaux majeurs avec la Ville au mois de novembre.
- Participation à la soirée d'information sur les impôts avec la Ville au Service de la jeunesse.
- Organisation d'un week-end de team-building et de travail en mai à Fleurier au chalet des scouts. Ces 3 jours ont permis de mettre en place certains événements et de renforcer la cohésion et les liens au sein du PJ.
- Passage dans les classes du 3^{ème} cycle de la ville de La Chaux-de-Fonds afin d'accroître la visibilité du PJ.
- Organisation d'une seconde plénière hivernale en novembre à la salle des 4 saisons au camping du Bois du Couvent. Cette plénière a rencontré un franc succès.

Bilan général

L'année 2025 a confirmé le rôle central du Parlement des Jeunes comme acteur de la vie jeunesse locale. Les difficultés rencontrées ont permis d'identifier des axes d'amélioration concrets pour l'avenir.

Projets externes et subventions

En 2025, le Parlement des Jeunes a poursuivi son soutien à des projets portés par des jeunes de la région. Plusieurs demandes de subventions ont été acceptées, contribuant à la diversité et au dynamisme de la scène culturelle, sportive et citoyenne locale. Certaines demandes ont également été refusées, celles-ci ne répondant pas aux critères et normes d'attribution en vigueur.

Les projets soutenus en 2025

Ces soutiens illustrent la volonté du Parlement des Jeunes d'encourager la créativité, l'engagement et l'expression des jeunes, tout en veillant au respect des critères d'attribution des subventions.

PAC

L'association de plongeon de La Chaux-de-Fonds a organisé un événement autour du plongeon acrobatique, comprenant un concours ouvert à toutes et tous, la présentation de clubs sportifs régionaux et un show de plongeon. Un montant de CHF 500.- a été accordé.

Suisse Actu

Le projet Suisse Actu vise à rendre la politique plus accessible aux jeunes à travers des vidéos courtes et des interviews de parlementaires fédéraux publiés régulièrement. Un soutien de CHF 300.- a été octroyé.

Le projet Sweet Ferringon, sous forme de portrait documentaire en immersion dans le milieu du street hockey chaux-de-fonnier, a bénéficié d'un soutien de CHF 500.-.

La petite exploratrice et la lueur magique

Un projet d'écriture d'un livre pour enfants traitant des problématiques liées aux interactions sociales, tout en valorisant les ressources locales, a été soutenu à hauteur de CHF 1'200.-.

Last Warning

Le groupe Bliss, dans le cadre de la réalisation d'un album concept accompagné de clips et d'un court-métrage abordant des thématiques sensibles, a reçu un soutien de CHF 700.-.

JEF Productions

L'association JEF Productions, active dans la réalisation de projets audiovisuels et musicaux en collaboration avec des établissements scolaires, a bénéficié d'un soutien de CHF 1'000.05 afin de renforcer sa professionnalisation et son autonomie.

Perspectives 2026

Pour 2026, le Parlement des Jeunes souhaite consolider les bases posées en 2025 en renforçant son organisation interne, l'intégration des nouveaux membres et sa présence dans les commissions communales. Les projets phares comme le Barathon, le Week-end PJ, la participation à la Plage des Six Pompes ainsi que divers événements communaux seront maintenus afin d'accroître la visibilité du PJ. Un nouveau groupe de travail sera créé pour s'impliquer dans Capitale Culturelle 2027. Avec un comité de 13 membres renouvelé et motivé, une organisation repensée (co-responsables par GT), une charte d'engagement et un système de parrainage, le défi sera d'assurer la continuité des projets tout en intégrant efficacement les nouveaux talents.

CHANCELLERIE

Principaux faits marquants

La Chancellerie est un service transversal qui a pour mission d'assurer le bon fonctionnement des institutions. Elle représente l'état-major des autorités et accompagne le Conseil général et le Conseil communal dans l'accomplissement de leurs activités. Garante du protocole, elle est en charge de l'organisation des événements officiels ainsi que de la tenue à jour de la réglementation communale.

En 2025, la Chancellerie a organisé ou pris part à plusieurs séances et manifestations marquantes à l'image de l'organisation de la séance du Conseil général du 19 mars consacrée à la patinoire des Mélèzes, de la cérémonie en l'honneur du président du Grand Conseil, Emile Blant et de l'inauguration de la piscine des Mélèzes organisée en collaboration avec le Service des sports. Plusieurs processus, outils ou prestations liées à la Chancellerie ont également connu des évolutions concrètes. En début d'année, le programme de législature 2024-2028 a été finalisé, présenté au Conseil général et envoyé aux partenaires, le protocole communal a été rédigé et adopté par le Conseil communal et un rapport de classement de plusieurs motions et postulats a été préparé et traité par le Conseil général.

Cette année a également vu s'initier deux réflexions touchant directement la Chancellerie : le remplacement de la plateforme ECHO dédiée à la gestion des séances de l'exécutif et la réforme des commissions sollicitée par le Conseil général en réponse à la motion 24.049.

Équipe de la Chancellerie

En 2025, l'effectif fixe est constitué de trois assistantes de direction (1 à 90% et 2 à 60%) et de la chancelière à 90% (3 EPT en tout). La Chancellerie accueille, en sus, un-e apprenti-e employé-e de commerce (3^{ème} année).

Pour le Conseil général, en plus des tâches accomplies par l'équipe de la Chancellerie, le preneur de son des séances du Conseil général est au bénéfice d'un contrat horaire et les procès-verbaux sont retranscrits par une mandataire.

L'année écoulée a vu la mise en place d'une équipe d'auxiliaires manifestations (contrats horaires). A la fin de l'année, cette équipe est constituée d'une dizaine de personnes qui viennent renforcer la Chancellerie pour les tâches de logistique (mise en place des lieux, rangements, nettoyages, etc.) et de service des agapes lors des différents événements. Les auxiliaires interviennent également sur les événements des autres services.

Au 1^{er} décembre 2025, une chargée de mission a été engagée en CDMax pour assurer la coordination générale liée à l'organisation de la manifestation *La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle 2027* (lcdf27) qui concentre de multiples enjeux et mobilisera un nombre important de différents services de la Ville. L'Association lcdf27 bénéficie ainsi d'une porte d'entrée unique pour toutes les démarches liées à la ville et cette collaboratrice dispose d'une vue d'ensemble des projets ce qui permet d'anticiper leurs implications pour les différents services dans le but de les faciliter.

Adoption du protocole communal

Le protocole communal comprend l'ensemble des règles à observer en matière d'étiquette, de préséance et d'usages dans les cérémonies, manifestations, relations et autres circonstances officielles. Il vise à assurer une représentation appropriée des autorités communales dans les relations officielles ainsi qu'à maintenir une égalité de traitement dans le cadre des prestations directement liées au Conseil communal. Il traite ainsi des thématiques suivantes :

- Représentations
- Emblèmes officiels
- Présidence du Conseil général
- Événements dont vin de la ville
- Salles des Autorités
- Cartes de vœux
- Décès
- Centenaires

Ce document constitue une référence pour les Autorités, la Chancellerie, les services de l'administration et les partenaires. Des protocoles communaux existent au niveau cantonal et dans la plupart des grandes communes neuchâteloises. À La Chaux-de-Fonds, les règles faisaient l'objet de décisions au cas par cas, de directives voire d'us et coutumes non-formalisés par écrit. En regroupant l'ensemble des dispositions protocolaires dans un seul et même règlement, il représente désormais un outil de travail central pour la Chancellerie qui peut se référer à ce cadre clair, précis, cohérent dans la durée et validé par le Conseil communal dans l'exécution des différentes tâches qui lui incombent.

Remplacement de la plateforme ECHO

En début d'année, le Service informatique de l'Etat de Neuchâtel (SIEN) a informé la Ville que la plateforme ECHO utilisée depuis 2021 pour la gestion des séances du Conseil communal ne serait plus disponible à partir de mi-2026. Cette plateforme représente un outil de travail central pour la Chancellerie qui l'utilise pour l'enregistrement du courrier, la préparation des séances (automatisation de l'élaboration de l'ordre du jour avec les points inscrits par les dicastères), la centralisation de

l'ensemble des documents utiles à la séance (notes, projets de rapports et annexes) et pour le canevas du procès-verbal. La solution proposée par le SIEN ne convenant pas, une analyse des différents outils possibles a été menée en collaboration avec le correspondant informatique et en échangeant régulièrement avec les autres communes concernées par cette problématique. Ce travail d'analyse a abouti au choix de l'outil GECO proposé par une entreprise neuchâteloise qui sera déployé en 2026. Ce nouveau programme qui reprend les mêmes fonctionnalités que ECHO permet également d'envisager des développements pour les commissions et le Conseil général.

Réforme des commissions

Fin 2024, le Conseil général a adopté une motion proposée par le Bureau (24.049) qui sollicitait une réflexion globale sur les commissions. En 2025, la Chancellerie a ainsi mené différentes analyses notamment comparatives avec d'autres collectivités et sur le bilan des commissions lors de la législature écoulée. Sur cette base, un groupe de travail du Conseil communal a élaboré une proposition à laquelle le responsable des Affaires juridiques a été associé et qui a pu être présentée au Bureau du Conseil général en fin d'année.

Perspectives 2026

En 2026, la plateforme Geco sera mise en place et la réforme des commissions proposée au législatif. En cas d'acceptation de ce deuxième point, la gestion de la transition entre l'ancien et le nouveau système des commissions sollicitera fortement la Chancellerie. Le nouveau système mis en place se voudra plus clair, ce qui, une fois la transition gérée, facilitera toute la gestion administrative assumée par la Chancellerie liée aux commissions. Ajoutons encore que sur le plan réglementaire, un projet de révision de loi sur les communes a été mis en consultation en 2025 et pourrait entrer en vigueur en 2026, le cas échéant, un travail de mise à jour du règlement général devra être initié.

Pour finir, deux projets majeurs occuperont la Chancellerie en 2026 : la préparation de l'cd27, notamment par la chargée de mission dédiée à cette manifestation et le suivi du projet de rénovation de l'Hôtel de ville au sein duquel la Chancellerie déménagera à horizon 2027 ou 2028.

Secrétariat du Conseil communal

En 2025, le Conseil communal a tenu 41 séances ordinaires ainsi qu'une séance au vert pour l'élaboration du budget et deux séances uniquement consacrées aux courriers et aux affaires courantes durant les vacances d'été. La rédaction des procès-verbaux du Conseil communal a été assurée par la chancellerie.

Statistiques de la gestion du courrier du Conseil communal

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Courriers reçus	1'230	1'152	1'270	950	967	1'036	1'169	1'005	880	621
Courriers envoyés	701	513	502	270	298	287	338	308	290	203

Le nombre de courriers envoyés tient uniquement compte des courriers individuels et non des envois en nombre (publipostage), par exemple, pour les invitations aux événements.

La Chancellerie a, en outre, organisé les rencontres entre le Conseil communal et ses partenaires, et la chancellerie a accompagné l'exécutif lors de ses sorties officielles *in corpore* (voir chapitre "relations extérieures" du Conseil communal).

Secrétariat du Conseil général

La chancellerie a assuré l'accompagnement de la présidence du Conseil général et a assisté aux 11 séances du Conseil général ainsi qu'à 8 séances du Bureau.

L'organisation de la séance du 19 mars, à la Maison du peuple, consacrée à la patinoire a nécessité une organisation logistique particulière en raison du lieu différent et de l'accueil d'un public plus nombreux.

À l'initiative du Bureau du Conseil général, le samedi 13 septembre, s'est tenue une sortie informelle du Conseil général. Les membres du Conseil général ont pu visiter les vignes de la Ville à Auvernier et participer à une dégustation.

Une soirée réunissant les ancien-ne-s président-e-s du Conseil général a eu lieu le 26 septembre.

Protocole et réceptions

Les principales cérémonies régulières suivantes ont été organisées par la Chancellerie en 2025 :

Date	Événement
12 février	Accueil des nouveaux habitants et nouvelles habitantes
9 mai	Rencontre des anciens et anciennes membres du Conseil communal
24 septembre	Personnes ayant atteint l'âge de l'AVS
26 novembre	Naturalisé-e-s
28 novembre	Nouveaux et nouvelles majeur-e-s
4 décembre	Jubilaires de l'administration communale
11 décembre	Nouveaux et nouvelles retraité-e-s de l'administration communale

La formule de la cérémonie pour les jeunes atteignant l'âge de la majorité a notamment été revue en collaboration avec le Service de la jeunesse. Elle se déroule désormais au Temple allemand puis est suivie de la projection d'un film à l'ABC.

Se sont ajoutés les principaux événements suivants :

Date	Événement
21 juin	Inauguration de la piscine des Mélèzes
29 juin	Commémoration des 10 ans du décès de M. Antonio Paiva sur la place de gare
5 septembre	Repas officiel d'ouverture de la Braderie
19 octobre	Projection publique organisée avec les Archives de la RTS
16 décembre	Participation du Conseil communal à l'émission Cœur à Cœur en direct depuis la Place du marché

Le vin d'honneur a été octroyé à 134 reprises.

Droits politiques

Pétitions

Une pétition a été déposée :

- Pétition demandant de renoncer à la nomination de Monsieur Philippe Lazzarini comme citoyen d'honneur, munie de 126 signatures manuscrites et 16 signatures électroniques.

Les motions populaires sont citées au chapitre du Conseil général.

SERVICE DE LA COMMUNICATION

Effectif

L'effectif du Service de la communication est stable et se compose d'un chef de service à 100 %, d'une webmaster technique à 70 %, d'une graphiste-photographe à 70 %, d'un créateur de contenus numériques à 50 %, d'un rédacteur à 50 %, ainsi que d'une apprentie médiaticienne à 50 %.

Activités du service

En tant que service transversal, le Service de la communication joue un rôle central dans la cohérence, la visibilité et la valorisation des actions de la Ville, en déployant un large éventail de prestations au bénéfice de l'ensemble des départements. Celles-ci couvrent notamment la conception de supports de communication (affiches, brochures, flyers), la rédaction, la relecture et la diffusion de communiqués de presse, l'organisation de conférences de presse, la mise à jour du site Internet de la Ville, l'animation des médias sociaux, la production de contenus photographiques et de vidéos, ainsi que la rédaction et la mise en page du journal mensuel officiel de la Ville, Le Tourbillon.

À ces missions de communication s'ajoutent plusieurs mandats transversaux. Ceux-ci comprennent notamment la formation continue d'environ soixante contributrices et contributeurs du site Internet de la Ville, la gestion des abonnements et du matériel liés à la téléphonie professionnelle (CMN), ainsi que la facturation des photocopies et impressions effectuées par des personnes externes à l'administration communale.

Par ailleurs, les collaboratrices et collaborateurs du Service de la communication s'investissent activement dans l'organisation d'événements, en prenant part à différents comités, tels que la Fête de mai, les Family Games, la Fête de l'urbanisme horloger, Quartiers en fête ou encore la Biennale du patrimoine horloger.

En 2025, le Service de la communication a mené ou coordonné plusieurs mandats spécifiques, en lien avec les projets structurants et les événements majeurs de la Ville :

- En début d'année, le Service de la communication a organisé et coordonné la présence de la Ville, invitée d'honneur des Courses de chiens de traîneaux de Saignelégier, avec la mise en place de plusieurs stands et animations, en collaboration avec les musées ;
- Une migration technique du site Internet de la Ville a été réalisée afin de répondre à des impératifs de sécurité et de pérennité de l'infrastructure numérique. Cette opération a été accompagnée d'un important travail de tri manuel des contenus, mené en amont de la refonte prévue en 2026. Ces opérations préparatoires ont notamment permis de réduire de moitié le nombre de pages du site, améliorant ainsi la lisibilité des contenus et renforçant la maîtrise globale de l'environnement numérique de la Ville ;
- L'arrêt programmé du réseau 3G par Swisscom a nécessité l'adaptation de nombreux dispositifs de communication et d'abonnements professionnels au sein de l'administration communale. Le Service de la communication a assuré la coordination globale de ce projet, en veillant à garantir la continuité des services, la disponibilité des moyens de communication et le bon fonctionnement des appareils concernés ;
- Dans le cadre de la manifestation à venir La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse 2027, afin de marquer le soutien officiel de la Ville tout en contribuant à la promotion de l'événement, les supports imprimés (enveloppes, papier à en-tête, etc.) ainsi que les signatures électroniques de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs ont été adaptés, intégrant les logos combinés ;
- Pour la première fois, la Ville de La Chaux-de-Fonds a participé au Salon de l'immobilier neuchâtelois (SINE), avec un stand promotionnel. Le Service de la communication a assuré la conception du stand, l'organisation des concours, la communication générale ainsi qu'une présence sur place durant les cinq jours de la manifestation ;
- Le Service de la communication a procédé à la refonte des panneaux informatifs et de la signalétique du Vivarium (MUZOO) ;
- Lancé officiellement en 2025, le site promotionnel de la Ville, hellolachauxdefonds.city, géré par le Service de la communication, a fait l'objet d'une campagne de communication en ligne menée hors canton. Celle-ci a généré plusieurs dizaines de prises de contact qualifiées (prospects) du côté du Service à la population ;
- Enfin, le Service de la communication a pris part à l'organisation et à la communication de nombreux événements emblématiques de la Ville, notamment la Fête de mai, l'inauguration officielle de la piscine des Mélèzes, les Family Games, la Trotteuse-Tissot ainsi que diverses cérémonies officielles.

Contacts médias

La collaboration étroite avec les médias régionaux se poursuit, avec pour objectif constant de valoriser leurs contenus, de renforcer la visibilité de la Ville et de favoriser l'émergence d'une dynamique vertueuse au bénéfice du territoire.

Concrètement, une revue de presse quotidienne est assurée sur les pages Facebook et LinkedIn de la Ville, permettant la diffusion d'articles positifs relatifs à la commune et à son environnement proche.

Au cours de l'année 2025, les médias ont été destinataires d'environ soixante communiqués de presse et ont participé à une douzaine de conférences de presse organisées par la Ville.

Médias sociaux

La présence de la Ville sur les réseaux sociaux s'inscrit dans une gestion active et maîtrisée de la communication institutionnelle. Ces plateformes font l'objet d'un suivi régulier et d'une modération attentive, visant à garantir un cadre d'échange respectueux, conforme aux valeurs de la collectivité et aux règles en vigueur. Par une ligne éditoriale cohérente et une diffusion maîtrisée des contenus, le Service de la communication veille à préserver l'image institutionnelle de la Ville, à assurer la fiabilité des informations transmises et à maintenir une relation de confiance avec la population.

La page Facebook s'appuie sur une ligne éditoriale axée sur le relais d'actualités régionales positives issues des médias, complétées par des contenus produits par le Service de la communication ainsi que par d'autres acteurs institutionnels ou partenaires (canton de Neuchâtel, milieux culturels, sportifs et associatifs, notamment). Le nombre d'abonné-e-s est passé de 20'223 fin 2024 à 21'367 fin 2025, représentant une hausse de 5,7 %, un résultat encourageant dans un contexte de baisse générale de notoriété de ce réseau social.

La page Instagram de la Ville confirme sa dynamique de croissance, portée par la diffusion de contenus à forte valeur ajoutée, tels que des vidéos (reels), le partage de photographies réalisées par des tiers, l'organisation de concours ou encore la publication quotidienne de stories. Le nombre d'abonné-e-s est ainsi passé de 10'027 fin 2024 à 11'415 fin 2025, soit une progression de 13,8 %.

Quant à la page LinkedIn, principalement orientée vers les thématiques économiques régionales, elle poursuit sa progression soutenue. De 7'802 abonné-e-s fin 2024, la communauté a atteint 9'067 abonné-e-s fin 2025, correspondant à une augmentation de 16,2 %.

Le Tourbillon, journal mensuel officiel de la Ville

Le journal officiel de la Ville, Le Tourbillon, mensuel diffusé à raison de 11 éditions par année à 21'200 exemplaires, ainsi que sa déclinaison numérique letourbillon.ch, constituent des outils de communication institutionnelle majeurs pour la commune.

Ce support met en lumière les événements majeurs, explicite les politiques publiques mises en œuvre et offre un espace d'expression aux actrices et acteurs qui font vivre la ville : associations sportives, culturelles ou autres, commerçant-e-s, services communaux, autorités politiques et citoyen-ne-s.

À fin 2025, le site Internet letourbillon.ch recense plus de 680 articles, indexés par les moteurs de recherche, contribuant ainsi au rayonnement de la vie locale bien au-delà du périmètre communal. Cette offre éditoriale s'enrichit chaque mois d'une quinzaine de nouveaux contenus, pour un total annuel de vues dépassant les 38'000.

Urbanisme, service technique et bâtiments (DUSTEB)

SERVICE DE L'URBANISME, DES MOBILITÉS ET DE L'ENVIRONNEMENT

L'organisation du SUME est la suivante :

Le secteur "Planification et aménagements urbains" :

Dirigé par l'Urbaniste communale, ce secteur assume toutes les tâches en relation avec l'aménagement du territoire, les aménagements urbains, les mobilités, la planification énergétique, le domaine foncier ainsi que l'environnement.

Le secteur "Permis de construire" :

Dirigé par le Responsable des permis de construire, ce secteur comprend le bureau des permis de construire (gestion des dossiers et des procédures, conformité des constructions, etc.), la prévention incendie, la salubrité et la préservation du patrimoine.

Le secteur "commerce, centre-ville et tourisme" :

Dirigé par la Responsable commerce, centre-ville et tourisme, ce secteur est notamment chargé des relations avec les acteurs immobiliers et commerciaux ainsi que du "city management". Il entreprend et gère également les différentes mesures en lien avec la promotion de la Ville au niveau touristique.

La valorisation du patrimoine :

La déléguée à la valorisation du patrimoine conduit la politique de valorisation du patrimoine et, depuis 2025, est également chargée de la gestion du site UNESCO. Elle travaille en étroite collaboration avec le secteur des permis de construire en charge de la préservation du patrimoine, le service des bâtiments, le service de la communication et Tourisme neuchâtelois.

Secteur planification et aménagements urbains

Aménagement du territoire

Révision du plan d'aménagement local (PAL)

Pour rappel, la démarche de révision du PAL intègre la refonte du règlement d'aménagement communal, du plan d'affectation des zones, le plan directeur des chemins pour piétons, le plan directeur des mobilités cyclables ainsi que le plan de la hiérarchie du réseau routier. Cela comprend également la mise à jour de l'inventaire nature, du plan des alignements, du plan des degrés de sensibilité au bruit ainsi que l'élaboration du plan communal des énergies et du climat.

Le dépôt du dossier complet de la révision du PAL a été fait le 17 juillet 2025 auprès des Services cantonaux en vue de son examen préalable. Le retour de ceux-ci est projeté pour la fin du printemps 2026. L'objectif est que le secteur Planam puisse procéder aux adaptations et compléments demandés de manière à pouvoir redéposer le dossier durant le printemps 2027. Cette volonté dépend toutefois respectivement du retour des services cantonaux dont l'échéance n'est pas connue et de l'ampleur des remarques et compléments qui seront formulés.

Projet d'agglomération RUN

Le projet d'agglomération 5^e génération a été approuvé par le Conseil d'État le 12 juin 2025 et est en cours d'examen par la Confédération. En parallèle à cet examen, le secteur maintient une coordination étroite avec Objectif-ne de manière à assurer le suivi des projets inscrits dans ledit PA5 et les générations précédentes et faisant l'objet de subventions de la part de la Confédération.

Plan spécial Le Corbusier

La requalification de la friche ferroviaire de l'ancienne gare aux marchandises a fait l'objet du plan spécial Le Corbusier sanctionné en 2009 et modifié en 2022. Le permis de construire a été délivré le 25 août 2025 pour développer un projet comprenant un hôtel avec restaurant, des appartements, des surfaces commerciales et un parking public sur l'îlot A. Par ailleurs, en 2025, les CFF ont lancé un appel d'offres pour le développement de l'îlot C.

Scierie des Eplatures

Après l'octroi par le Conseil général le 1^{er} avril 2014 d'un crédit pour l'achat des terrains de l'ancienne scierie des Eplatures, le mandat d'études parallèles en 2015, les études de détails en 2015-2016, les procédures d'aménagement du territoire en 2018, les années 2019-2022 ont été consacrées à la recherche d'investisseurs pour ce site. En 2024, la démarche de développement de ce secteur a conduit à envisager un plan spécial compte tenu des enjeux en complément à l'organisation d'un MEP concernant les aménagements extérieurs. Le lauréat du MEP a été choisi au printemps 2025 de manière concertée entre le promoteur et la Ville (Service d'urbanisme, des mobilités et de l'environnement et service des espaces publics). Une première demande de permis de construire a été déposée en décembre 2025 pour deux premiers immeubles en limite Sud-Est du secteur.

Plans de quartier et Plans spéciaux

Le SUME est le répondant des promoteurs pour les projets de planification de détail. Actuellement, trois d'entre eux sont en cours d'élaboration ou de modification (PQ Chemin Perdu Nord, PS Gemo). Le secteur "planification et aménagements urbains" accompagne les requérants dans leur démarche.

Permis de construire

Le secteur appuie le secteur des permis de construire dans l'analyse et la rédaction des préavis pour les thématiques du stationnement et des aménagements extérieurs.

Aménagements urbains

Place du Marché

La Place du Marché a été inaugurée lors d'une fête en mai 2025.

Rue du Rocher

Le chantier de la Rue du Rocher s'est terminé par la finalisation des derniers espaces verts à l'automne 2025.

Rue du Roulage

La rue du Roulage est un axe important pour les flux Nord-Sud de la ville, mais dont l'espace routier était peu qualitatif. Dans le cadre du processus de requalification du centre-ville, ladite rue a été retenue pour être revalorisée. Elle présentait en effet une chaussée peu qualitative et trop large et dont les passages piétons ne répondaient plus aux normes de sécurité. Dans cette optique, le gabarit routier a été réduit afin de sécuriser les passages piétons, de maintenir la piste cyclable et d'intégrer des éléments végétalisés, comme ailleurs en ville. Les travaux ont eu lieu juste avant les vacances scolaires et ont été dirigés par le Service technique avec le Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement (SUME) en appui. Le Service des espaces publics (SEP) s'est occupé des parties végétalisées. La végétation sera plantée courant 2026.

Avenue des Forges

Le réaménagement de la rue des Forges imaginé entre le rond-point des Forges et la rue de Morgarten a débuté en 2024, mais il restait à finir le tronçon entre le rond-point et le passage des Lundis-Bleus.

En effet, une coordination avec la signalisation du projet cantonal de la route du Locle a dû être dessinée afin de proposer un itinéraire sécurisé pour les cycles, et dans ce sens le traitement du débouché sur la rue des Forges était essentiel. Les travaux de cette année ont permis, en plus de régler la continuité de l'itinéraire cycles depuis la rue du Locle, de mettre aux normes l'arrêt de bus. Il reste encore un arbre à planter, ce dernier sera mis en terre durant le printemps 2026.

Le service technique a dirigé les travaux avec l'aide du SUME et du SEP pour les parties végétalisées.

Rue du Modulor entre Doubs et Temple-Allemand

Le tronçon de la rue du Modulor entre la rue du Doubs et la rue du Temple-Allemand est en sens unique descendant pour les véhicules et les bus. Les cycles peuvent, quant à eux, aller à contre-sens.

Cependant, les bus tournant depuis la rue du Doubs roulaient régulièrement sur l'espace d'attente du Stop pour les vélos. Afin d'améliorer la situation et de laisser son espace à chaque flux, il a été proposé de construire une berne végétalisée avec arbres afin de créer une véritable piste cyclable en contre-sens.

Cet élément, combiné avec une avancée de trottoir pour le passage piéton sur la rue du Doubs, redirige les bus hors de l'espace d'attente des cycles, et le stop des cycles a été modifié en cédez-le-passage. Tout ceci sécurisant et fluidifiant le cheminement des cycles.

Les travaux ont eu lieu en octobre et ont été dirigés par le Service Technique avec l'appui du SEP sur la base d'un projet élaboré par le SUME.

Rue de la Montagne

Suite aux travaux engagés en 2024 pour réduire les vitesses trop élevées, l'année 2025 a permis le marquage des pistes cyclables de part et d'autre de la rue ainsi que la sécurisation du carrefour avec la rue du Signal. En effet, les piétons sortant de Signal risquaient de se retrouver face à face avec une voiture tournant depuis l'Ouest. Cette situation a été solutionnée.

Le carrefour avec la rue de Tête-de-Ran, ainsi que la mise aux normes de l'arrêt de bus sont prévus pour 2026.

Les travaux sont toujours dirigés par le Stech.

Rues Abeille-Serre

Dans le cadre de sa stratégie de requalification du centre-ville et d'amélioration des espaces publics, la Ville de La Chaux-de-Fonds a poursuivi le développement du projet de réaménagement du secteur Abeille-Serre. Ce projet vise à renforcer la sécurité, la convivialité et la qualité urbaine de ce carrefour central, en lien direct avec la gare et le cœur de ville, tout en donnant la priorité aux piétons et aux mobilités douces.

Première étape : aménagement de la partie sud de la rue de l'Abeille

La première étape du projet, réalisée durant l'année écoulée, concerne la requalification de la partie sud de la rue de l'Abeille, entre l'avenue Léopold-Robert et le carrefour Abeille-Serre. Cette intervention s'inscrit dans la continuité des aménagements existants sur le POD et vise à créer un espace clairement identifié, apaisé et accueillant pour les usagers.

Cette zone a été conçue comme un espace majoritairement piétonnier, avec un accès maintenu pour les propriétaires des garages riverains. La distinction avec la voirie située plus au nord est marquée par un traitement spécifique des revêtements, notamment par le recours au pavé, permettant une transition fluide et lisible entre les différents espaces publics.

L'aménagement intègre également la plantation de quatre arbres sur le côté ouest de la rue. Ces plantations contribuent à la qualité paysagère du site, à la réduction des effets d'îlots de chaleur et à la création de zones ombragées, notamment en lien avec les terrasses potentielles des établissements publics riverains

Les autres composantes du projet Abeille-Serre, à savoir la création d'une zone de rencontre sur la rue de la Serre ainsi que l'aménagement d'une plateforme surélevée au carrefour Abeille-Serre, qui visent à assurer une meilleure gestion des flux de mobilité, à renforcer la sécurité et à améliorer la cohérence des espaces publics, feront l'objet d'une mise en œuvre au début de l'année 2026.

Rue de la Ronde

En 2025, la Ville a réalisé la troisième et dernière phase de requalification de la rue de la Ronde. L'intervention concerne un espace multimodal jusqu'alors peu lisible, situé entre le parking de la Ronde, le parc de la Ronde, la rue du Gazomètre et les bâtiments riverains. Le projet s'inscrit dans la continuité des aménagements réalisés à l'Ouest et vise à créer une placette publique en bordure du parc.

Le régime de circulation en zone 30 km/h est maintenu. Les aménagements reposent sur une séparation claire entre les espaces motorisés et non motorisés, avec un revêtement en enrobé pour la circulation automobile et un traitement en pavés pour les zones piétonnes. Des bancs géométriques sont installés côté Ouest, tandis que le côté Est est traité uniquement par le revêtement afin de préserver l'accès aux garages privés.

Ce nouvel aménagement améliore la lisibilité, la sécurité et la qualité urbaine de ce secteur, tout en renforçant l'attractivité des espaces publics à proximité du parc.

Rue des Musées et espace de l'urbanisme horloger

Dans la seconde partie de 2025, le secteur s'est attelé à préparer les projets de requalification de la Rue des Musées et du secteur englobant l'espace de l'urbanisme horloger (l'ancienne halle aux enchères). Les demandes de permis de construire ont fait l'objet d'une mise à l'enquête publique en novembre 2025. Des oppositions ont été formulées et des séances de conciliation organisées. L'objectif est ensuite d'obtenir les permis de construire de manière à réaliser les travaux en 2026 en prévision de la tenue de Capitale culturelle en 2027.

Rue des Musées

La rue des Musées constitue un axe important dans la stratégie de requalification des espaces publics de la ville. Après le réaménagement de l'axe des musées, à savoir les rues du Dr. Coullery et du Casino, réalisé en 2020-2021, il est apparu nécessaire de repenser la rue des Musées.

Le projet se déploiera depuis la rue du Grenier jusqu'au passage inférieur de la rue du Midi. Dans la perspective de Capitale Culturelle, il a été décidé de pacifier et tranquilliser la rue afin que les piétons et la mobilité douce puissent y cheminer sereinement.

Espace de l'urbanisme horloger

Le projet concerne le réaménagement de la zone piétonne située autour de l'Espace de l'Urbanisme Horloger. Le périmètre d'étude comprend l'espace existant, avec une légère extension autour du bâtiment et à l'est, entre les façades des immeubles Jaquet-Droz 12 et 13.

L'objectif principal du projet est de transformer cet espace en une véritable place publique, attractive et conviviale, en lien direct avec l'Espace de l'Urbanisme Horloger. Le réaménagement vise à mettre en valeur le bâtiment et son histoire, à renforcer la végétalisation, à installer du mobilier fixe de qualité et à créer des espaces polyvalents adaptés à différents usages. Une attention particulière est portée à l'amélioration de la sécurité, du confort et de la lisibilité des cheminements piétons.

Abrivélors et implantation de racks

Depuis plusieurs années, la ville entend offrir à la population des infrastructures pour les cycles afin d'aider les habitants à modifier leurs habitudes en termes de déplacement intra-muros. C'est ainsi qu'un type de couvert à vélos, basé sur le modèle des abribus a été dessiné et leur déploiement en ville a été initié il y a quelques années. En 2025, la ville a continué dans cette optique avec l'implantation de deux nouveaux abris-vélos en lien direct avec le parking de la Ronde. Ces derniers ont été installés dans la ruelle sans circulation à l'Ouest du bâtiment. Cela permettra aux personnes conjuguant cycles et voitures de pouvoir sécuriser leurs deux roues proches du parking.

D'autres projets d'abrivélors sont en cours d'élaboration pour l'année en cours, comme par exemple vers le collège de l'Ouest, la piscine des Arêtes ou encore vers le collège des Gentianes. Ils seront implantés dans le courant de l'année 2026.

Parc des Musées

Le réaménagement du parc des Musées, élément visible du projet de réfection de l'isolation et de l'étanchéité du Musée International d'Horlogerie, a enfin pu commencer en 2025. À ce jour, environ un tiers de la toiture du MIH a été décapé afin de parvenir à la dalle et à poser les nouvelles couches protectrices avant l'hiver. Le reste des travaux auront lieu durant l'année 2026. Le parc sera donc entièrement fermé pendant une partie de l'année.

Le SUME et le SEP participent au suivi du chantier pour la partie parc uniquement.

Places de jeux

L'année 2025 a été riche en réaménagements de places de jeux. En effet, deux projets ambitieux ont été initiés et seront terminés début 2026 et une troisième place, plus petite mais pas moins importante par rapport à sa localisation a été réaménagée.

Tous les travaux liés aux places de jeux ont été suivis par le SUME avec l'appui du SEP.

Place des Lilas

Suite au mandat d'études parallèles réalisé en 2024, donnant lieu à un projet de requalification singulière sur le thème des abeilles, les travaux ont pu débuter courant 2025. À ce jour, les jeux sur-mesures ainsi que l'aménagement des sols sont visibles. Les travaux de finition seront réalisés par le SEP tout début 2026 pour une ouverture dès la fin des mesures hivernales.

Ce projet propose un espace pour les plus petits avec une ruche et d'autres jeux régulièrement demandés, une balançoire pour enfants à mobilité réduite, offerte par l'association Cérébral à la ville, et enfin une grande structure en forme d'abeille avec des jeux de cordages et toboggan. Des balançoires pour tous les âges et du mobilier répondant au parti pris architectural complètent la place.

Parc Gallet

Suite à la tempête de Juillet 2023, le Lions Club des Montagnes Neuchâteloises s'est rapproché de la ville avec l'intention d'offrir une nouvelle place de jeux, en prenant soin d'assurer une inclusivité des jeux et du mobilier adjacent.

Dans cette optique, une approche similaire au projet de requalification de la place des Lilas a été initiée et a permis de faire valider un projet ambitieux proposant de nombreux nouveaux jeux pour tous les âges et accessibles à tous. Les travaux ont commencé en septembre 2025. Les travaux ont bien avancé, mais l'arrivée de la neige et du froid ont freiné l'avance des entreprises. Les travaux recommenceront début 2026 pour une ouverture au printemps. À terme, en plus des structures déjà visibles sur place, une double tyrolienne sera installée.

Place de l'Avenir

La place de jeux de l'Avenir située sur la rue du même nom avait été réaménagée il y a une dizaine d'années et nécessitait une requalification. Comme pour la place de jeux du Parc Gallet, un club service s'est approché de la ville pour offrir une nouvelle place de jeux. Le Kiwanis Club et la ville ont développé ensemble le projet qui a été réalisé dans la seconde moitié de l'année.

Ce réaménagement a apporté de nouvelles balançoires, y compris un nid d'oiseau, un tourniquet PMR et une structure de jeux pour les enfants. Le sol souple a également été refait, et la table restaurée.

L'ensemble vise les enfants en dessous de 6 ans, ce qui était déjà le cas avant la rénovation.

Réaménagement des cours de Collèges

Suite à la tempête de Juillet 2023, les directions des secteurs Nord et Est de l'école obligatoire ont contacté le SUME afin de travailler sur des *désimperméabilisations* des cours des Collèges de l'Ouest, du Crêt-du-Loche, des Forges et de la Charrière.

En 2024, les projets ont été dessinés et mis à l'enquête et les travaux ont pu avoir lieu cette année pour les trois premiers collèges précités.

Au collège de l'Ouest, plus de 700m² d'enrobé ont été remplacés par des surfaces végétalisées avec des fosses en prévision de la plantation d'arbres. A termes, une douzaine d'arbres, dont 5 supplémentaires par rapport à la situation antérieure, seront plantés. En addition, un espace de jeux pouvant servir d'espace de travail extérieur a été réalisé.

Les travaux ont été effectués durant les vacances d'été 2025 et les plantations seront réalisées au printemps 2026.

Au collège du Crêt-du-Loche, c'est un peu plus de 200m² d'enrobé qui ont été remplacés par des éléments verts (soit un reverdissement d'environ 60%), ainsi qu'un espace de jeu et une grande voile d'ombrage, soit près de la moitié de la cour. Un espace pour une table de pique-nique ainsi que des jardinières ont pu être implantés dans la cour du Collège. Une seconde voile d'ombrage sera installée dans l'espace de la place de jeux.

Finalement au Collège des Forges, le projet prévoyait la désimperméabilisation de plus de 1000m², de quoi réduire l'effet d'îlot de chaleur existant en été dans la cour du collège. A termes, en plus de la quarantaine d'arbres endommagés par la tempête de Juillet 2023, plus d'une quinzaine de nouveaux arbres seront plantés. Ici également un espace de jeux d'équilibre et une voile d'ombrage ont été installés.

Ces travaux ont été réalisés en parallèle des travaux intérieurs pour l'aula.

Les travaux ont été suivis par le SUME avec l'appui du SEP pour toutes les questions relatives à la végétation ou aux futurs arbres.

Mobilités

Dans ce domaine, les objectifs consistent à contribuer à créer les conditions-cadres nécessaires à une amélioration de la qualité de vie en ville et à encourager le recours à des modes de transports durables. L'amélioration de la sécurité des usagers les plus vulnérables est aussi poursuivie. Il s'agit ainsi d'anticiper les mesures du plan directeur partiel des mobilités qui peuvent être réalisées en amont de la réalisation de la route de contournement H18.

En collaboration avec les compagnies de transports publics, les horaires des Noctambus et Noctanrun ont été coordonnés afin d'améliorer les correspondances en Ville de La Chaux-de-Fonds. Les travaux à la gare des Forges ont permis d'améliorer la desserte de cette halte par les trains français et suisses.

En 2025, la concrétisation de la vélostation à la gare principale de La Chaux-de-Fonds sur le bien-fonds de la caisse de pension qui accueille le bâtiment place de la Gare 4 a été réalisée. Elle a été mise à disposition de ses usagers à l'été 2025.

Durant l'année 2025, les réseaux de vélos en libre-service des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle ont été mis en commun pour permettre une offre commune et combinée aux citoyens des Montagnes neuchâteloises.

Plans directeurs des mobilités (Vélos, Piétons, TIM)

Les plans directeurs suivants ont été finalisés en 2025 et font partie intégrante du dossier de révision du PAL qui a été déposé à l'examen préalable en juillet 2025.

Plan directeur des chemins pour piétons

Le plan directeur des chemins pour piétons est établi dans le cadre du processus de révision du PAL. Il présente les aménagements piétonniers existants et projetés.

Plan directeur TIM

Trois versions de ce plan sont établies, respectivement avec et sans la H18 puis avec et sans la N20, dans le cadre du processus de révision du PAL. Elles définissent la hiérarchie du réseau routier en tenant compte des impacts de la réalisation ou non des routes de contournement.

Plan directeur vélos

Ce plan directeur identifie les aménagements cyclables existants et projetés.

Nature

Procédure concernant les abattages et élagages

Un important travail est mené par le SUME avec le SEP pour traiter les demandes d'abattages et d'élagages d'arbres. Pour rappel, tout élagage ou abattage d'arbre dont le tronc mesure plus de 50 cm de diamètre doit faire l'objet d'une demande officielle auprès du SUME et être réalisé dans les règles de l'art par un professionnel. En plus de l'amende en cas d'infraction, une plantation ou une taxe compensatoire, selon les cas, peuvent être exigées. Dès 2026, le SEP reprendra le pilotage de la procédure. Un appui ponctuel du secteur planification sera apporté lors de certaines situations.

Plan directeur de la nature et du paysage

En parallèle à la finalisation du PAL, le Canton par le biais de son Service des forêts, de la faune et de la nature, a reconsidéré ses attentes dans le cadre de l'examen des PAL déjà déposé. Dans ce contexte, ce dossier a été adapté de manière à devenir un inventaire nature. Il comporte un recensement des zones et des objets particuliers à protéger en dehors de la zone à bâtir qui a été finalisé en 2024. Le volet des objets naturels et des valeurs paysagères importantes en zone à bâtir a été établi entre avril et décembre 2025 par le biais de l'engagement d'une collaboratrice à durée déterminée dans le secteur. Celle-ci était au bénéfice d'un diplôme d'architecte-paysagiste de l'Hepia et a travaillé de manière coordonnée avec le SEP – secteur vert. Le dossier a été finalisé et transmis à Pro Natura et au WWF pour avis ainsi qu'au Canton pour examen dans le cadre de la procédure du PAL.

Énergie

En 2024, le SUME a terminé le plan directeur communal des énergies et du climat qui a été déposé au canton pour examen. Celui-ci est revenu de consultation au printemps 2025. Il a été finalisé puis retransmis au Service de l'environnement dans le cadre de la révision du PAL. Ce dernier a formulé quelques remarques formelles le 12 décembre 2025. Il est prévu de finaliser celui-ci dans le courant du premier trimestre 2026 en vue de sa sanction.

Environnement

Sites pollués

En 2025, le site pollué de CISA a été assaini après plus de 10 ans d'analyses et d'études de projets. Un rapport sera présenté en 2026 au Conseil général pour finaliser le financement de cette grande opération.

Immobilier

La Ville connaît toujours une forte demande pour des maisons individuelles. Cependant, les terrains disponibles sont rares et ceux libres de promoteurs et d'architectes sont presque inexistant, ce qui pousse certaines personnes à chercher du terrain dans d'autres communes. Les derniers terrains qui étaient en mains de la Ville pour la construction de maisons individuelles ont été vendus ou respectivement sont sur le point de l'être.

Le taux de vacance pour le territoire chaux-de-fonnier est en légère hausse en 2025 et représente 3.6 % (3.26% en 2024, 3.53% en 2023, 3.91% en 2022 et 4.22% en 2021). Ce taux de vacance reste toujours au-dessus du seuil de pénurie fixé à 1.5%. Cette légère augmentation s'explique notamment par la mise sur le marché de nouveaux logements.

Les loyers restent stables, mais l'augmentation du coût des énergies va mécaniquement faire augmenter le niveau des charges et donc les loyers. Depuis la pandémie, les appartements les plus attractifs restent les logements spacieux qui offrent des balcons ou des terrasses et du dégagement.

Le marché de la PPE connaît toujours une demande soutenue en 2025. La plupart des nouveaux immeubles sont vendus sur plan. Ce type de bien permet de fixer des habitants plus durablement sur le territoire communal. Il s'agira de pouvoir offrir de nouveaux terrains pour ce type de construction dans les années à venir. De plus, il serait intéressant que des propriétaires privés transforment des immeubles du plan en damier par exemple en immeuble en propriété par étage afin d'offrir une offre alternative en plein cœur de la ville.

Foncier

Grenier 33

La Commune de La Chaux-de-Fonds a procédé, en début d'année, à l'acquisition de l'immeuble Grenier 33, lequel est directement rattaché à l'ouest de l'Ancien Manège (Manège 19), bâtiment patrimonial de très grande qualité dont la Ville est propriétaire depuis le 1^{er} janvier 2022. À l'instar de l'Ancien Manège, le bâtiment Grenier 33 est placé sous protection depuis le 13 février 1991 et recensé au Recensement architectural du Canton de Neuchâtel (RACN) en 1ère catégorie (note 1 - remarquable). Grâce à ce statut de protection, la Commune de La Chaux-de-Fonds a pu faire usage de son droit de préemption afin de procéder à l'acquisition de ce bien d'exception. La maîtrise foncière de l'ensemble des bâtiments constituant l'Ancien Manège présente un intérêt majeur, tant pour garantir à long terme leur intégrité patrimoniale que pour assurer une gestion, une préservation et un entretien globaux et cohérents. Cette acquisition permet en outre à la Commune de disposer d'un contrôle complet sur un patrimoine d'exception, de valoriser des logements existants et de consolider sa politique foncière.

Tourbillon 19 / SPEAKE-MARIN

Une parcelle de 4'431 m² a été vendue à l'entreprise Pôle Luxe SA, société immobilière assurant l'exploitation et la commercialisation d'articles horlogers, en particulier en lien avec le développement de la marque SPEAKE-MARIN. Pôle Luxe SA est gérée par le Cercle des Horlogers, acteur reconnu contribuant à la conception de nombreuses marques de haute horlogerie, dont SPEAKE-MARIN, qu'elle a rachetée en 2012. Le projet industriel envisagé, résolument orienté vers l'innovation, les nouvelles technologies et la durabilité, devrait voir le jour d'ici 2027.

Secteur industriel Sur les Sentiers / SORED

Après l'implantation de Novo Cristal SA immédiatement au sud de son site actuel, c'est au tour de Sored SA de s'installer dans le secteur industriel "Sur les Sentiers", au sud de La Semeuse. Sored SA est reconnue pour son expertise dans la fabrication de ressorts et de composants techniques complexes. Forte d'une expérience de près d'un siècle, elle s'est imposée comme un acteur majeur dans le domaine de la microtechnique et de la mécanique de précision. L'entreprise excelle dans la conception de produits sur mesure, répondant à des exigences spécifiques des secteurs de l'électronique, de l'aéronautique, du médical, et de la connectique. Le permis de construire relatif à son développement sur une parcelle de plus de 7'000 m² a été octroyé à la fin de l'été 2025. Les travaux devraient débuter au printemps 2026. Le développement de deux autres entreprises sur ce secteur est attendu à court terme, les projets étant aujourd'hui encore en phase d'élaboration.

Jérusalem 59 / Belle-Maison

La Commune de La Chaux-de-Fonds était propriétaire de la ferme "Belle-Maison", sise rue de Jérusalem 59, laquelle a été mise sous protection par l'Etat de Neuchâtel en 2022. Cette bâtisse, demeure dès 1786 des frères Abraham et de Moïse Huguenin, penduliers et horlogers du roi de Prusse, a été construite en 1738, selon l'inscription qui figure sur le linteau de la porte. Au 18^e siècle, selon une enseigne retrouvée, elle est utilisée en tant qu'auberge dont le nom était « À l'aigle couronnée ». Elle est ensuite surélevée en 1901 et transformée en chambres d'accueil pour les voyageurs. Revêtant un caractère historique et patrimonial majeur pour la Commune, Belle-Maison s'est retrouvée vacante suite au départ de son dernier locataire. Dans l'objectif de redonner une nouvelle vie à ce lieu, la Commune a choisi de le mettre en vente par le biais d'un appel d'offres, accompagné de la constitution d'un droit de superficie, permettant de conserver une maîtrise foncière ainsi qu'un lien durable avec le site. La Coopérative du Damier, coopérative d'habitation à vocation sociale et écologique, s'est portée acquéreuse de ce bien d'exception. Elle a développé un projet comprenant cinq appartements, conçu dans un profond respect du patrimoine existant, intégrant la création de plusieurs espaces communs ainsi que l'aménagement d'un verger et de potagers.

Habitation et droits de superficie

La Commune de La Chaux-de-Fonds ne dispose plus de terrains disponibles en propriété communale destinés à de nouveaux développements d'habitations.

Elle demeure toutefois propriétaire de 197 terrains grevés de droits de superficie (+ 1 par rapport à 2024 suite à la constitution du droit de superficie pour Jérusalem 59), dont 142 sont situés en zone d'habitation. Afin de permettre aux propriétaires intéressés d'acquérir leur terrain en pleine propriété, une stratégie de vente (définissant notamment le prix et les conditions de vente) a été mise en place jusqu'en 2027 pour les terrains situés en zone d'habitation à faible densité (terrains-villas). Les demandes d'acquisition concernant des terrains situés en zones plus stratégiques sont, quant à elles, évaluées au cas par cas.

Cessions au domaine public communal

Le secteur foncier a poursuivi la réalisation des cessions au domaine public communal des trottoirs, routes et passages privés, dans la continuité des actions menées ces dernières années. Dans ce cadre, 13 actes notariés ont été signés en 2025 avec des propriétaires privés. Bien que les demandes demeurent nombreuses, le nombre de transactions a diminué en 2025 en raison des coûts importants générés par certains transferts émanant de grandes propriétés par étages (PPE) comptant plusieurs dizaines de propriétaires. Ces situations engendrent en effet une augmentation significative des frais, notamment en matière de notariat et de registre foncier, ainsi qu'un allongement des délais de traitement.

Secteur permis de construire

Permis de construire et autorisations

Permis de construire (sanctions) et autorisations délivrées par le Conseil communal ou par le service d'urbanisme

Tout confondu, le service a examiné de manière formelle ou informelle, fait circuler les dossiers dans les services concernés pour préavis et selon, synthétisé les préavis et rédigé des décisions pour les demandes suivantes (entre parenthèses : chiffre 2024) dont certaines n'ont pas encore été finalisées et devraient l'être dans le courant de l'année 2026 :

Examinées	Octroyées	Type de demandes
233 (241)	216 (233)	Sanctions définitives, minimales importances et sanctions préalables
10 (13)	14 (13)	Modifications de sanction
	10 (30)	Autorisations délivrées par courrier pour des transformations, rénovations, etc.
	102 (71)	Accords ou validations par courrier électronique pour de simples travaux d'entretien, transformation, rénovation, etc.
18 (33)	11 (25)	Autorisations de pose d'enseignes publicitaires ou autres procédés d'affichage
97 (174)	73 (111)	Autorisations pour pose de panneaux solaires (autorisations via GAPE)
7 (4)	9 (0)	Préconsultations formelles
	7 (7)	Autorisations anticipées de débiter les travaux (dont 2 (3) refus)
	16 (5)	Prolongations de sanction (dont 2 (1) refus)
365 (465)	458 (495)	Totaux

Les 216 permis de construire ou sanctions préalables délivrés ont traités aux genres de travaux suivants (certains permis peuvent comporter plusieurs des genres de travaux répertoriés) :

Constructions de nouveaux bâtiments avec logements :

5	(8)	Maisons familiale, villas à 1 ou 2 logements
3	(1)	Maisons à plusieurs logements
2	(7)	Maisons mixtes, locatif et commercial
0	(0)	Autres bâtiments avec logements
10	(16)	Bâtiments au total comportant 225 (113) logements.

Il faut également relever la création de 34 (13) logements dans des bâtiments existants transformés.

Bâtiments ou installations d'utilité publique :

20 (19) Constructions, rénovations, transformations

Bâtiments industriels, administratifs et commerciaux :

25 (21) Bâtiment ou surfaces commerciales et administratives, y compris les transformations

20 (27) Bâtiments ou surfaces industrielles

Constructions agricoles :

2 (4) Constructions, transformations, agrandissements

Divers :

0 (0) Reconstructions après incendie

94 (80) Transformations des bâtiments existants

37 (45) Permis divers (ex. changement d'affectation, places de parc, cabanons de jardin, etc.)

10 (11) Antennes pour téléphonie mobile (plusieurs demandes sont bloquées en raison des oppositions contre la 5G)

23 (47) Pose de panneaux solaires

36 (37) Pose de pompes à chaleur

3 (3) Démolition de bâtiments ou parties de bâtiments.

Procédures de mise à l'enquête publique et dossiers objets d'oppositions et/ou de recours

206 (214) procédures de mise à l'enquête publique ont été effectuées, concernant des permis de construire, des modifications de sanction ou des sanctions préalables.

16 (18) dossiers ont fait l'objet d'oppositions lors de la mise à l'enquête publique, émanant de 30 (42) opposants ou groupes d'opposants.

Le service a traité 5 (3) recours consécutif à des levées d'oppositions. Pour mémoire, 9 (20) décisions de levée d'opposition(s) ont été rendues.

1 (1) permis de construire a été refusé par le Conseil communal, dont 1 (1) suite à une décision négative du DDTE.

Demandes de conformité à la LCAT art. 10 (remaniements parcellaires)

6 (21) demandes émanant du Service de la géomatique et du registre foncier (SGRF) via la plateforme INFOLICA ont été préavisées par le SUME quant à la conformité des divisions parcellaires.

Commissions d'urbanisme

La commission d'urbanisme (CU) a tenu 7 (8) séances pour examiner 34 (49) dossiers soumis à la sanction du Conseil communal. 9 (15) dossiers ont fait l'objet d'un préavis négatif et 7 (25) ont fait l'objet de réserves générant toujours un travail important mais nécessaire pour le secteur. Les préavis de la CU permettant de convaincre, tant que faire se peut, les requérants d'améliorer les projets qui le nécessitent et ainsi consolider la décision des Autorités lors de l'octroi du permis de construire. En outre, les préavis de la CU permettent aussi d'assurer des lignes cohérentes et un traitement équitable des demandes de permis de construire.

Prêt de plans d'archives (Envoi de plans numérisés)

Seuls les plans numérisés sont dorénavant fournis afin d'éviter de sortir les plans d'archives originaux au risque que ceux-ci se perdent ou se dégradent. Il a été donné suite à environ 150 sollicitations d'architectes, propriétaires, gérants, pour numériser environ 1000 plans.

Archivage informatique des plans d'archives

Comme les années précédentes et malgré ce qui est précisé sous la rubrique "prêt de plans d'archives" ci-dessus et le fait que les plans des nouveaux projets sanctionnés sont systématiquement archivés au fur et à mesure, faute de temps et de ressources, l'archivage des vieux dossiers de plans papier (scannage et enregistrement) souffre toujours d'un cruel retard.

Registre des bâtiments et des logements (RegBL)

La base de données du RegBL est tenue à jour régulièrement et de manière exhaustive lors de la délivrance de nouveaux permis ainsi que lors des différentes étapes de la réalisation des travaux.

Le SUME est également régulièrement sollicité par le Service à la population afin de régler de nombreux cas de logements non référencés dans le RegBL. Bien souvent, ces logements ont été réalisés sans autorisation préalable et une procédure, même simplifiée, est nécessaire.

Divers

Le service a été consulté pour de très nombreuses demandes concernant diverses tâches, notamment et entre autres :

- Mise en couleurs
- Conseils techniques
- Analyses réglementaires
- Questions procédurales
- Etc.

Ces tâches, traitées par mails, en séances et via des contacts téléphoniques sont très compliquées à quantifier mais nous pouvons estimer que nous répondons à plus de 6'000 demandes par année. À relever que l'ensemble des courriers et e-mails entrants et sortants (estimé à environ 10'000 par an) doivent être archivés par le secrétariat et que cette tâche est extrêmement chronophage.

Fondation pour le patrimoine

Le responsable des permis de construire, secrétaire de la Fondation, accompagné de l'administratrice du SUME et du service des finances est chargé de :

- renseigner et accompagner les demandeurs (particuliers, gérances et entreprises) quant aux subventions envisageables en regard des exigences patrimoniales du SUME;
- analyser les demandes de subvention et présenter celles-ci au conseil de Fondation qui octroie les subventions;
- suivre les demandes de subvention;
- analyser les factures finales et preuves de paiement afin d'ensuite libérer les subventions promises,
- assurer la recherche de dons.

Le Conseil de Fondation s'est réuni 3 fois au cours de l'année 2025 et a octroyé 23 (23 en 2024) subventions pour un montant total de CHF 56'042.70 (CHF 61'270.-).

La campagne de dons de fin 2024 ainsi que celle lancée début décembre 2025 ont généré, sur l'année comptable 2025, des recettes à hauteur de CHF 8'225.- (CHF 6'583.- en 2024).

Gestion du site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO

Le rôle de gestionnaire de site a été transféré en milieu d'année du chargé de préservation du patrimoine en charge des permis de construire à la déléguée à la valorisation du patrimoine, en raison de l'évolution professionnelle du premier nommé qui a repris la responsabilité du secteur des permis de construire.

La commission d'experts pour la mise en valeur du patrimoine urbanisme horloger La Chaux-de-Fonds – Le Locle s'est réunie à deux reprises durant l'année 2025 afin de traiter différentes thématiques générales liées à la gestion du site (révision du Plan de gestion, projets d'envergure, etc.).

La révision du Plan de Gestion a été poursuivie. La première version, présentée aux communes, au Canton et à la Confédération en 2024, doit être reprise et approfondie pour correspondre aux attentes de la Confédération. Le Groupe permanent de coordination, réunissant les deux Villes, le Canton, la Confédération et la gestionnaire de site a été réactivé à l'automne, afin d'accompagner le travail de révision du Plan de Gestion.

Les personnes impliquées dans la gestion du site participent à différentes séances, conférence ou forums afin de pouvoir mieux appréhender les enjeux de la gestion d'un site inscrit, de partager des expériences et d'intégrer les bonnes pratiques d'autres sites.

Inspectorat des bâtiments

Préavis de permis de construire

233 (229) préavis SATAC 2 ont été remis au bureau des permis de construire avant sanction définitive et préalable. Au surplus, un grand nombre de préavis ont été donnés de manière informelle.

Visites de conformité

Il a été procédé à la visite de conformité de 25 (22) bâtiments au bénéfice d'un permis de construire relatif à tout type de constructions mais plus particulièrement des bâtiments industriels et des bâtiments sensibles recevant du public. Ces visites se font en collaboration avec les secteurs de la prévention incendie et l'Office cantonal des relations et des conditions de travail (ORCT). La majeure partie de ces visites ont révélé des travaux non conformes aux plans et aux permis de construire sanctionnés et ont dès lors nécessité dans plusieurs cas, de réaliser une nouvelle visite après mise en conformité des travaux

non conformes et/ou une demande de modification de sanction a posteriori selon l'ampleur des travaux réalisés non conformément à la sanction.

Autorisations d'installation de chantier

10 (8) installations de chantier ont fait l'objet d'une autorisation. La sécurité de ces installations (signalisation, sécurité, accès, etc.) est assurée par la Sécurité publique.

Travaux sans autorisation – dénonciation

Entre 30 et 40 interventions de notre service ont été nécessaires suite à des interpellations, dénonciations ou identifications de chantiers ou installations effectués sans autorisation (travaux illicites). Plusieurs de ces dossiers ont fait l'objet d'une dénonciation au Ministère public et la majeure partie a donné lieu à une procédure de permis de construire ou demande d'autorisation a posteriori. Ces dossiers liés à des travaux illicites, sont chronophages, et leurs suivis souvent laborieux. Afin d'éviter que leur traitement se fasse au détriment des dossiers de requérants agissant en parfaite légalité, il n'a pas toujours été possible de suivre ou de finaliser ce type de dossier. Nous précisons toutefois que nous appliquons aujourd'hui, lorsque le propriétaire ne donne pas suite à nos demandes et que des relances sont nécessaires, l'article 70 du règlement des taxes et émoluments nous permettant de facturer nos prestations. Nous constatons ainsi une meilleure collaboration et un règlement plus rapide des cas problématiques.

Interventions concernant la sécurité

Sollicité par des propriétaires ou sur dénonciation, notre inspecteur, délégué BPA (Bureau de prévention des accidents), est intervenu à 9 (10) reprises pour des problèmes concernant des murs menaçants de s'effondrer et des balustrades non conformes ou encore pour des dégâts divers. Il a participé cette année à un cours de perfectionnement BPA.

Contrôle général des bâtiments

Notre inspectorat a contrôlé les bâtiments en cours de construction ou existants lorsqu'il a été sollicité pour ce faire ou lorsqu'il a été jugé nécessaire et plus particulièrement les immeubles en décrépitude et pour lesquels le service tente d'exiger leur entretien. Toutefois, sans risque pour la sécurité publique, il est souvent difficile de convaincre les propriétaires à faire le nécessaire.

Prévention incendie

Préavis de permis de construire

200 (218) préavis SATAC 2 ont été remis au bureau des permis de construire avant sanction définitive et préalable.

Installations de chauffage

Le service a fait circuler pour préavis auprès des différents services communaux et cantonaux concernés, les demandes de nouvelles installations de chauffage et des remplacements, par le biais de l'application GAPE.

44 (59) autorisations et notifications pour installations de chauffage, hors procédure de permis de construire et soumis à émoluments ont été octroyées par le Conseil communal hors procédure de permis de construire :

- 1 (2) chauffages généraux, brûleurs à pression, à mazout
- 5 (4) chauffages généraux, à gaz
- 8 (8) chauffages généraux, à pellets, à plaquettes, à bûches
- 5 (5) pompes à chaleur (en intérieure)
- 25 (37) raccordements au chauffage à distance (CAD)

Installations de cheminées de salon et de poêles

6 (8) autorisations ont été octroyées par le service. Toutes les nouvelles installations de chauffage et de cheminée de salon ont été contrôlées avec le concours du maître ramoneur.

Inspections des bâtiments

Le secteur prévention incendie a procédé à 133 visites de bâtiments classés comme suit :

- 19 visites périodiques de prévention incendie
- 27 visites d'établissement publics / demande SCAV*
- 7 visites en lien avec des installations thermiques
- 9 visites de détection incendie
- 18 visites de conformité suite à un permis de construire
- 48 visites ponctuelles ou suite à une interpellation
- 2 visites de garages pour l'obtention de plaques professionnelles
- 3 participations à des exercices d'évacuation

Campagne de sensibilisation dans les écoles

Notre service n'a pas participé aux cours dispensés dans les classes de 7^{ème} harmos. Vu les départs des collaborateurs (retraite ou départ volontaire) il n'est pour l'heure pas possible de remettre à l'ordre du jour la collaboration à cette campagne.

Établissements publics

Sur demande du SCAV (Service de la consommation et des affaires vétérinaires), les changements de patente, qui sont appelés aujourd'hui "permis d'exploitation" (pour le propriétaire d'immeuble abritant un établissement public) et "autorisation d'exploiter un établissement public" (pour le tenancier de l'établissement), les réouvertures et les projets d'établissements publics font l'objet de préavis de la prévention incendie suite à une visite des locaux. Notre service a traité 31 demandes et le nombre de locaux contrôlés s'élève à 27 (24) pour l'année 2025.

Commission de salubrité publique et de la police du feu

La commission de salubrité et de la police du feu ne s'est pas réunie en 2025.

La réunion annuelle 2025 des représentants des commissions du feu et des corps de sapeurs-pompiers de districts a eu lieu le 20 mars à Couvet au centre de formation ECAP.

Salubrité

Préavis de permis de construire

Le préavis du secteur salubrité a été sollicité par le secteur permis de construire dans 71 (72) dossiers SATAC 2 avant sanction définitive et préalable. Au surplus, un bon nombre de préavis ont été donnés de manière informelle dans le cadre de pré consultations.

Traitement de plaintes, inspections et constats

Les interventions du secteur salubrité, sur plaintes de particuliers ou à la demande d'autres instances, donnent lieu à l'établissement de rapports d'inspection internes ou à l'ouverture de dossiers spécifiques, dont le détail figure dans le tableau ci-après. À noter que plusieurs interventions se règlent sans l'établissement d'un rapport formel et n'apparaissent, de ce fait, pas dans la statistique.

Pour 2025, le nombre de rapports internes s'élève à 25 (43). Ne figurent pas les interventions bruits, environnements, etc., qui sont désormais en partie de la prérogative de services cantonaux en lien aux changements des diverses réglementations. Toutefois, ces interventions nécessitent fréquemment l'ouverture d'un dossier qui est ensuite transmis aux services cantonaux respectifs.

Durant l'année, sur les 25 cas d'insalubrité de l'habitat, le secteur a dû faire face à 9 (3) nouveaux cas lourds. On peut caractériser ces cas par la nécessité d'interventions conséquentes par des entreprises de nettoyage, souvent en réseau avec plusieurs entités publiques ou parapubliques. Il n'est pas rare de voir des situations se prolonger sur des années, ainsi plusieurs cas lourds (en cours) ont continué à être traités cette année mais étaient ouverts depuis 2024 ou avant, certains cas ont toutefois pu être réglés.

Dans les cas d'inconforts ou de dégradations, notamment par des moisissures et parfois des infiltrations d'eau, le service propose d'établir des attestations décrivant les dégâts et leur origine probable. Ces demandes sont faites plus particulièrement à la demande de l'ASLOCA ou de l'Autorité de conciliation.

Lutte contre les parasites de l'homme et des habitations, désinsectisations, dératisations, désinfestations, désodorisations

Le service est intervenu à quelques reprises dans les immeubles communaux (cafards, mouches, etc.) vu l'abandon de ces tâches pour le public.

Le service a effectué 41 (13) interventions pour éliminer les nids de guêpes. 2 nids de frelons asiatiques et 1 européen ont dû être traités durant l'année avec une annonce au Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV). Le nombre d'interventions est souvent dépendant de la météorologie (nidification favorable ou non).

Lutte contre les pigeons

La régulation des pigeons n'est plus assurée par le secteur car aucun collaborateur n'est au bénéfice d'un permis de chasse, mais cette tâche a pu être transférée à la Sécurité publique. Ce service a transmis son rapport d'activité et il a été tiré 238 volatiles. Ce chapitre ne sera ainsi plus présent dans le rapport de l'année 2026.

Exhumation et mises en bière

Une exhumation a été demandée en 2025 et le service a procédé à 14 (11) mises en bière pour le départ de corps à l'étranger. Suite à la modification de la législation et le SUME n'ayant plus d'inspecteur·trice assermenté·e, cette tâche sera reprise par la Sécurité publique au premier janvier 2026. Ce chapitre ne sera ainsi plus présent dans le rapport de l'année 2026.

Contrôle des champignons

Le service assume la tâche de contrôle des champignons avec le contrôleur de la Ville du Locle. Une convention entre les deux villes régit l'organisation de cette tâche, pour garantir le bon déroulement de ce service à la population.

Afin de maintenir le niveau de connaissance nécessaire, les contrôleurs participent chaque semaine aux séances de formation continue dans le cadre de la Société Mycologique des Montagnes Neuchâteloises sur leur temps libre. Cette année au cours VAPKO (groupement romand des contrôleurs officiels de champignons), un collaborateur a suivi le cours de recyclage obligatoire (au minimum 1 fois tous les 5 ans).

Quelques passionné·e·s viennent chaque année, même très tôt en saison, présenter de belles espèces printanières telles que morilles (*Morchella intermedia* ou *hortensis*), hygrophores de mars (*Hygrophorus marzuolus*), mais en raison du faible niveau de précipitations durant l'hiver, les espèces printanières se sont montrées particulièrement discrètes et une période de bise a rapidement interrompu toute nouvelle poussée.

Ensuite et après le printemps, de nombreuses cueillettes de tricholomes de la St-Georges (*Calocybe gambosa*) ont ensuite été contrôlées, provenant le plus souvent des jardins de la ville.

Dès le début du mois de septembre grâce à des conditions météorologiques très favorables, une importante poussée de cèpes a été observée dans certaines régions, ainsi que de nombreuses espèces automnales, telles que les lépiotes élevées et déguenillée (*Macrolepiota procera* et *rhacodes*), le clitocybe géotrope (*Infundibulicybe geotropa*), le tricholome terreux (*tricholoma terreum*), les chanterelles (*cibrarius*, *tubaeformis*, ...), etc. Enfin, il est relevé que des hygrophores de mars (*Hydrophorus marzuolus*) ont été cueillis peu avant Noël !

Suite au départ à la retraite d'un contrôleur de champignons, l'organisation des contrôles a dû être modifiée. En saison, les contrôles sont désormais assurés et ouverts gratuitement au public les lundis, mercredis et vendredis ainsi que les samedis et dimanches. Il a donc été contrôlé 273 cueillettes (442 en 2024 et 101 en 2023).

De nombreuses récoltes impropres à la consommation ou toxiques sont éliminées des paniers. A noter, cette année les espèces toxiques suivantes : *Amanita muscaria*, *Agaricus xanthodermus*, *Clitocybe nebularis*, *Clitocybe* sp., *Echinoderma asperum*, *Gyromitra esculenta*, *Hypholoma fasciculare*, *Inocybe geophylla* et *bongardii*, *Mycena pura*.

Conclusions

Si le nombre de dossiers de demandes de permis de construire a quelque peu baissé en regard de l'année 2024, le nombre global de dossiers traités est similaire à l'année précédente considérant l'ensemble des échanges, notamment par voie électronique. Le secteur a en effet été particulièrement sollicité par de nombreux requérants et le nombre de correspondances demeure extrêmement important.

L'année 2025 a été marquée par plusieurs mouvements de personnel et principalement par les départs en retraite de la responsable du secteur des permis de construire au 31 janvier ainsi que du responsable de la prévention incendie au 30 juin. Un architecte en charge des permis de construire a aussi décidé de réorienter sa carrière avec un départ à la fin de mois d'avril.

Si le poste de responsable du secteur des permis de construire a pu être repourvu immédiatement en interne cela n'a pas été le cas pour les deux autres postes. La nouvelle architecte pour le traitement des demandes de permis de construire n'a en effet pu être engagée qu'au premier septembre à un taux de 60% alors que le nouvel inspecteur en prévention incendie est entré en fonction au premier janvier 2026 (100%). Les différentes transitions se sont malgré cela bien déroulées.

Si le suivi des dossiers a pu être assuré par l'architecte et l'inspecteur en prévention incendie déjà présents dans le secteur, ce-dernier a dû faire face à une importante surcharge de travail au vu de manque de ressources humaines temporaire et le traitement de certaines demandes s'est vu quelques fois prolongé.

De plus, le rapport étroit et nécessaire du secteur avec le Service des affaires juridiques génère toujours une grande mobilisation des ressources du secteur afin de traiter les nombreuses oppositions aux projets ou dénonciations d'infractions au Ministère public ou encore, afin de régler certains litiges. Les travaux illicites et les nombreuses plaintes relatives à ceux-ci ou à des problèmes de voisinage ainsi que les cas d'insalubrité, mobilisent toujours autant le secteur, ces dossiers étant particulièrement chronophages et ardues et nécessitant très régulièrement l'aide du Service des affaires juridiques.

Malgré l'importante mobilisation du secteur dans de nombreuses tâches, la priorité intangible reste le traitement des dossiers de "permis de construire" sous tous leurs aspects, afin d'assurer au mieux les délais légaux de traitement des dossiers et favoriser l'aide aux requérants dans le développement de leurs projets et permettant de valoriser le développement économique de notre Ville. Cette priorité semble porter ses fruits au vu des nombreux retours positifs quant à la réactivité du secteur dans le traitement des dossiers et ce même les quelques retards que nous avons pu rencontrer entre les mois de mai et septembre.

Secteur commerce, centre-ville et tourisme (Marketing urbain)

Au 31 décembre, le secteur se compose de 3 collaboratrices : La responsable du secteur, une chargée de projet et une collaboratrice administrative. Secteur transversal au sein de l'administration, il fait également le lien entre les Autorités et les acteur·trice·s locaux tels que les commerçant·e·s, les prestataires touristiques ou les organisateur·trice·s de manifestations occasionnelles. Le secteur fait office de "porte d'entrée" de l'administration, jouant un rôle de facilitateur, il participe également à des groupes de travail, comités de pilotage ou plateformes d'échanges. Par sa communication et ses

publications (Tourbillon, Facebook, Instagram), le secteur œuvre afin de transmettre une image positive et dynamique de la Ville et de ses services.

Les missions du secteur commerce, centre-ville et tourisme sont de gérer la monnaie locale, d'entretenir des contacts réguliers avec les commerçant-e-s et les associations faitières, de vulgariser les projets de réaménagement de la Ville et d'informer, de répertorier les locaux commerciaux, industriels et entrepôts vacants, d'être en contact avec les acteurs immobiliers et d'apporter son appui au niveau de la connaissance du marché. Le secteur est également en charge de tout ce qui concerne la promotion touristique et la gestion du centre-ville au sens large.

Commerce et centre-ville

L'année 2025 a été plus calme que 2024 au niveau des travaux de réaménagement et des informations à communiquer. Trois projets ont nécessité des contacts ou des rencontres avec les actrices et acteurs des secteurs ou quartiers concernés :

- La modification du régime de stationnement sur les rues Charles-Edouard Guillaume et Serre
- Le réaménagement des rues Abeille et Serre
- La nouvelle place de jeux des Lilas

Le secteur a également apporté sa contribution au niveau de la coordination avec les propriétaires pour l'installation de nouveaux bancs publics dans le quartier des Bulles et du Valanvron et celui de l'Aéroport.

Suite à l'inauguration officielle en septembre 2024, une fête populaire de la place du Marché a été organisée par le secteur le 17 mai 2025 afin de fêter les nouveaux aménagements. L'offre habituelle de fleurs à la population, plusieurs animations pour les petit-e-s et grand-e-s : comme la présentation de 3 clubs locaux ou encore la dégustation d'une taillaule géante ont été mis sur pied à cette occasion.

Après une première participation en 2024, le secteur s'est lancé une nouvelle fois dans le concept de Semaine suisse du Goût. Sous l'émblématique "MIAM!", 5 événements ont été mis sur pied entre le 18 et le 28 septembre. L'espace public a été investi avec des tables de pique-nique invitant le public à en disposer librement et des actions en collaborations avec les commerçant-e-s et les tenanciers d'établissements publics ont été proposés. 14 partenaires locaux ont été mis à l'honneur (11 en 2024). Sous le thème de la tomate, des ateliers couture, cuisine et conserve ainsi que des apéritifs en musique se sont mis sur pied. L'événement phare a été "le Conseil communal aux fourneaux" sur la place Espacité, durant lequel 100 personnes ont pu déguster un repas. Le bénéfice de la journée a été versé à l'Association Partage. Cette semaine du goût a pour but d'encourager les productions locales et durables, de rendre attentifs les consommateur-trices à la saisonnalité, au mode de production ainsi qu'à la souveraineté alimentaire. Il s'agit aussi de soutenir les innovations culinaires, de mettre en valeur les savoir-faire artisanaux et de préserver les traditions. Le concept cherche aussi à sensibiliser les jeunes au plaisir de bien manger et à promouvoir la santé par une nourriture variée et équilibrée.

Le secteur a également apporté son soutien à la concrétisation des événements suivants :

- Salon de l'immobilier à Neuchâtel (SINE) : présentation de la Ville et de son nouveau site promotionnel
- Jeudredis Bleus : Pour la deuxième année consécutive, le secteur a soutenu le comité d'organisation qui a organisé 5 événements en 2025 (6 en 2024)
- Signature de la Charte Respect Grandeur Nature
- Défi Mobilités Actives : lancé pour la première fois en septembre
- Sortie du non-filtré aux Anciens abattoirs en 2026 et en 2027
- Installation d'une patinoire éphémère et du Marché de Noël sur la place du Marché, permettant d'apporter un certain dynamisme en période hivernale.

L'Abeille

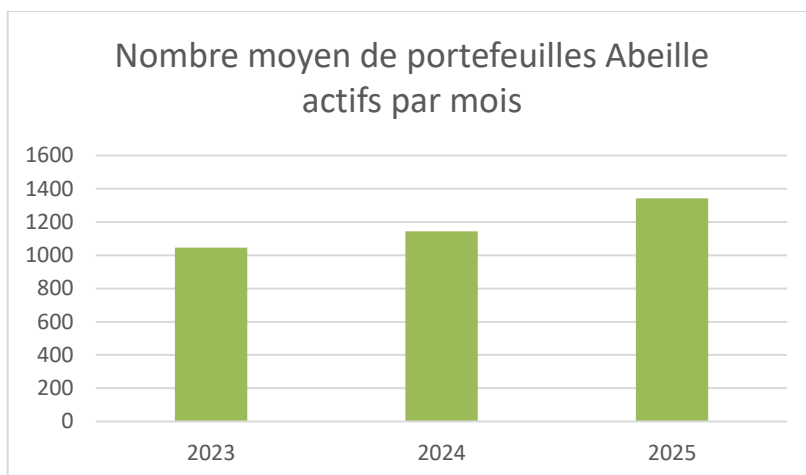
Mise en place dans le but de promouvoir les commerces locaux, la monnaie locale est acceptée par 116 partenaires (105 en 2024), soit des commerces, établissements publics ou prestataires de loisirs ou de service situés sur le territoire communal. Le site www.carte-abeille.ch renseigne sur le fonctionnement, la philosophie, les actualités et la liste à jour des partenaires ainsi que les rabais proposés.

En 2025, un fonds de L'Abeille a été créé afin de pouvoir utiliser la valeur résiduelle des portefeuilles non utilisés depuis plus de 2 ans. Le fonds peut également être alimenté par des dons. Il peut être utilisé pour financer les frais de fonctionnement et les investissements nécessaires à l'entretien et à l'évolution du système informatique de la monnaie locale ainsi qu'à soutenir le commerce local au travers d'autres actions spécifiques.

Au niveau promotionnel, en plus de la réédition régulière du flyer recensant l'ensemble des commerces ou établissements acceptant l'Abeille, un calendrier mettant à l'honneur 31 partenaires a été réalisé et encarté dans le Tourbillon du mois de novembre.

Le nombre de transactions totales (achats-ventes-recharges) est en augmentation par rapport à l'année 2024 et s'élèvent à 55'528 (43'514 en 2024 et 37'828 en 2023). La somme totale chargée en Abeille depuis 2019 se monte à plus de CHF 6'620'000.-, ce qui représente plus d'un million par année dépensés auprès des partenaires. À relever encore le fort soutien des entreprises locales, invitées chaque année à commander des Abeille pour leurs cadeaux de fin d'année et qui contribue à hauteur de 35% des sommes totales chargées.

Le tableau ci-dessous présente le nombre mensuel moyen d'utilisatrices et utilisateurs sur 3 ans. Une évolution positive est constatée avec pour 2023, une moyenne de 1045 portefeuilles actifs contre 1342 en 2025.



Le Réseau Centre-Ville (RCV)

Le périmètre relativement concis de 900 mètres de long sur 300 mètres de large s'étend du quartier le Corbusier jusqu'à la place du Marché et de part et d'autre de l'avenue Léopold-Robert. Seules 15 minutes à pied sont nécessaires pour relier les extrémités du RCV. Créé il y a près de 20 ans dans le but de mettre en réseau les acteurs, commerces, établissements publics et prestataires de services ayant pignon sur rue, le RCV compte 243 membres (240 en 2024). Une gazette diffusée 4 fois par année par mail est le dispositif principal de communication du réseau. Une page sur le site de la Ville répertorie les membres et une soirée annuelle est organisée par le secteur dans le but de transmettre des informations, présenter des grands projets de la Ville et réseauter ou faire connaissance avec les représentants de l'administration communale.

La rubrique "C'est quoi ce commerce" qui paraît généralement dans chaque Tourbillon est également gérée par le secteur et offre une visibilité à une actrice ou un acteur commercial situé sur le territoire communal. Un soutien est proposé au commerçant pour la rédaction de son article qui a pour but de présenter l'histoire du commerce. Le secteur se charge également de la coordination avec le service de la communication. En 2025, 10 commerces (10 en 2024) ont bénéficié de cet article.

Statistiques des commerces

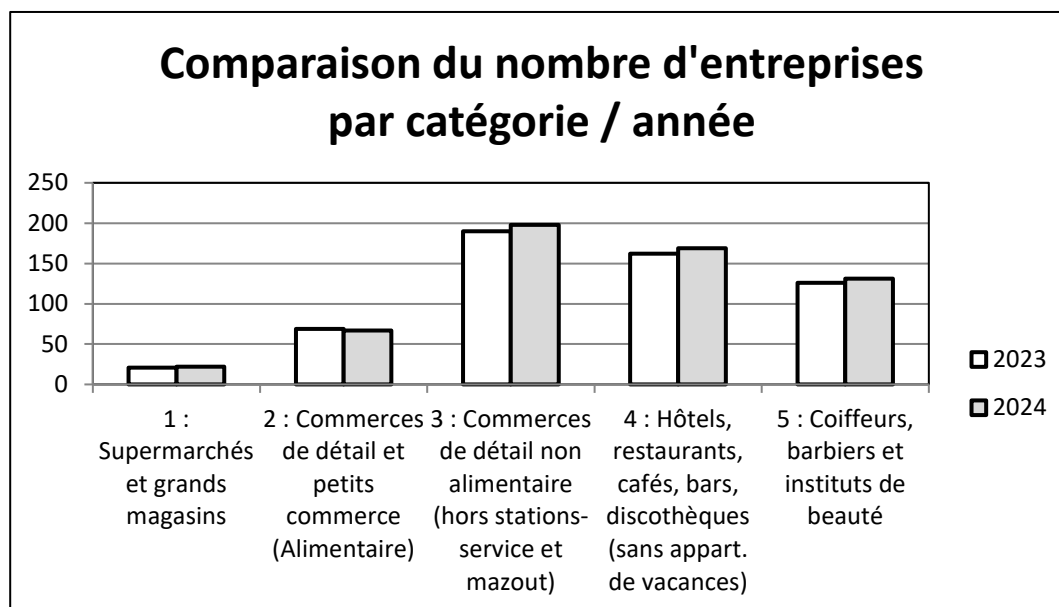
Basée sur la liste des entreprises de 2024 et classifiées selon la nomenclature NOGA de la Confédération, le pourcentage des commerces et établissements publics répertoriés s'élève à 15,79% du nombre total des entreprises de La Chaux-de-Fonds (15,63% en 2023).

Une statistique des commerces a été tenue de 1990 à 2022. En 2023, le canton s'est ajusté aux principes NOGA (nomenclature générale des activités économiques de la Confédération) et a modifié les habitudes statistiques communales. Jusqu'en 2022, les commerces étaient répartis en 6 catégories : grandes surfaces, produits alimentaires et boissons, produits liés à la santé, vêtements et chaussures, aménagements et équipement, loisirs.

La méthode statistique a été repensée et permet de comparer les données des années 2023 et 2024, désormais classées en 5 catégories, extraites de 84 rubriques NOGA toutes en lien avec une activité commerciale.

1. Supermarchés et grands commerces
2. Commerces alimentaires (de détail et petits commerces)
3. Commerces non alimentaire (habits, fleurs, meubles, kiosques, pharmacies, etc.)
4. Hôtel, restaurants, cafés, bars, discothèques
5. Coiffeurs, barbiers et instituts de beauté

Les 3 premières catégories regroupent les commerces de différentes tailles, alimentaires ou non. Une nouvelle catégorie a été créée et regroupe les hôtels, restaurants, cafés, bars et discothèques. Enfin, la 5^{ème} catégorie comprend les soins corporels et distingue les coiffeurs, barbiers et instituts de beauté.



Ces chiffres sont réjouissants puisqu'ils présentent une augmentation sensible pour 4 catégories sur 5. 19 commerces ou établissements supplémentaires ont été ouverts entre 2023 et 2024. Ceux répertoriés dans les catégories 1 (+1), 3 (+8), 4 (+7) et 5 (+5) sont en augmentation alors qu'une légère baisse est constatée pour la catégorie 2 (-2). Ces chiffres sont plutôt réjouissants dans une brache économique qui est généralement à la baisse. Toutefois, ils devront être confirmés dans la durée et des hypothèses pourront être tirées dans les années à venir.

En termes d'emploi, ce secteur d'activité économique représente 9,11% des emplois totaux en 2024 contre 8,98% en 2023.

Entre janvier et décembre 2025, le nombre de locaux vacants ainsi que les surfaces disponibles ont diminué. Comme l'an passé, la catégorie des locaux commerciaux de moins de 200m², contient le plus grand nombre d'espaces vacants et également de mouvements entre les locaux reloués et disponibles tout au long de l'année.

Les locaux à usage d'entrepôts demeurent très rares, moins de 500m² pour 12 espaces vacants sont disponibles à fin 2025. La liste des locaux vacants est mise à jour régulièrement et les documents sont téléchargeables depuis le site internet de la ville.

Économie circulaire

Le mandat attribué à Ecoparc (entreprise spécialisée dans le développement durable et l'accompagnement de projets) a permis de concrétiser la plateforme informatique utile au réemploi du matériel communal (notamment le mobilier) au sein de l'administration. Cet outil permet de partager les ressources à l'interne mais offre aussi une liste des entreprises locales spécialisées dans la seconde vie des objets. En effet, si une annonce ne trouve pas preneur à l'interne, l'objet peut être transmis à une entreprise spécialisée et évite une fin en déchetterie.

Tourisme

Le secteur rencontre une fois par mois le coordinateur des Montagnes de l'Office du tourisme afin de discuter de l'évolution de la fréquentation des visites, des statistiques et des projets en cours. Il participe à plusieurs groupes de travail ou séances organisées par les organes touristiques régionaux : Jura Trois-Lacs, Tourisme neuchâtelois, Parc naturel régional du Doubs, Groupe de coordination de la Vue des Alpes, Agglomération urbaine du Doubs (AUD) ainsi qu'avec LCDF27.

La Commission d'animation pour les Montagnes neuchâteloises (CAPMN) a été reprise cette année dans le cadre de la CDC Tourisme mais son secrétariat est toujours assuré par le coordinateur touristique des Montanges neuchâteloises.

Le site internet de Jura & Trois-Lacs a comptabilisé près de 4,2 millions de visites en 2025 (3,6 millions en 2024).

Les nuitées hôtelières enregistrées en 2025 représentent un total de 43'930'146 nuitées sur le plan Suisse, en hausse par rapport aux années passées. (42'830'588 en 2024, 41'759'083 en 2023 et 38'241'145 en 2022). Si pour le canton de Neuchâtel, une augmentation de 2,8% est constatée par rapport à 2024 et représente 280'886 nuitées (273'212 en 2024, 277'577 en 2023 et 273'941 en 2022), La Chaux-de-Fonds comptabilise 31'090 nuitées, en baisse de 2,5% par rapport à l'an passé (31'897 en 2024, 29'221 en 2023). Cela s'explique par une diminution du nombre de nuitées constatée principalement en début d'année.

ÉVOLUTION MENSUELLE DES NUITÉES

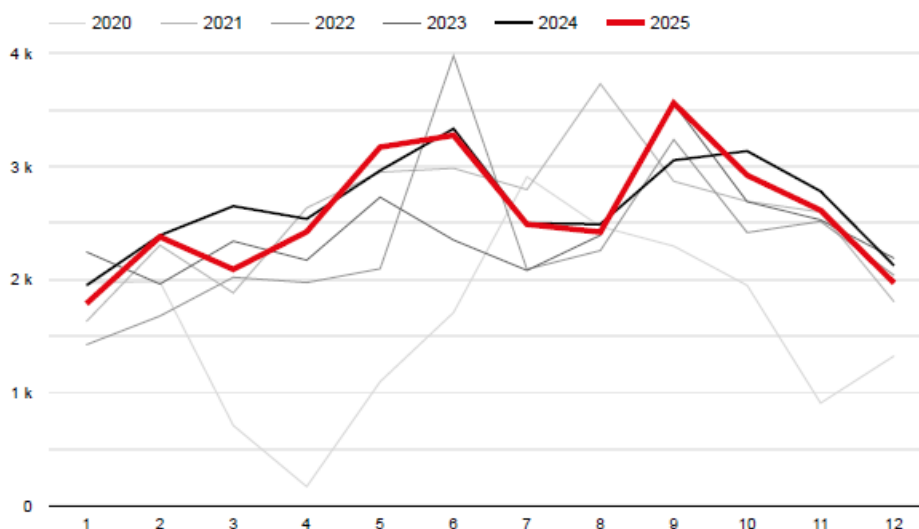


Tableau J3L / Statistiques nuitées 2025 La Chaux-de-Fonds

En 2025 La Chaux-de-Fonds, tout comme les villes de Neuchâtel, Bienne et Delémont ont été promues au travers de 5 campagnes de communication de Jura & Trois-Lacs sur les thématiques suivantes : - Sentiers des sommets - Au fil de l'eau - Vélo et aventure - Séjours en pleine nature - Pavés et papilles. Comme l'année dernière, la Ville a bénéficié d'un shooting photo de 12 images réalisées en septembre.

Au niveau des actions et de la campagne spécifique sur les séjours à La Chaux-de-Fonds, on peut relever une page en 6 langues sur le site web de Suisse Tourisme durant le mois de mai. En plus des réseaux sociaux, les actions sont relayées par Jura & Trois-Lacs, par des newsletters aux clients et aux partenaires (6'000 destinataires) et par le site web www.j3l.ch.

La campagne de Suisse Tourisme 2027 sera orientée sur La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle et un shooting photos (15 images libres de droits) sera réalisé en août 2026 afin d'agrémenter cette campagne. Une communication relative au programme de lcdf27 sera relayée par Jura & Trois-Lacs en collaboration avec Tourisme neuchâtelois au travers de ses newsletters, réseaux sociaux, site internet et campagne Suisse Tourisme.

Valorisation du patrimoine

Activités générales

La déléguée à la valorisation du patrimoine (0.8 EPT) est notamment responsable de la gestion des projets liés à la valorisation du patrimoine bâti et artistique de la ville. En 2025, elle a travaillé sur les dossiers suivants :

- Espace de l'urbanisme horloger : conception et réalisation de la rénovation de l'Espace de l'urbanisme horloger. Recherche historiques et iconographies, liens avec les partenaires, gestion du budget.
- Atelier oublié : mise en place du projet de création du centre d'interprétation du patrimoine horloger ; rapport au Conseil général, accepté le 2 octobre, coordination générale du projet avec les partenaires.
- Villa Fallet : présence au sein du comité de l'Association Villa Fallet, collaboration étroite avec les différents partenaires chargés de l'exploitation et de la future restauration de la maison ;
- Réaménagements urbains : participation aux commissions de construction pour le Parc des Crêtets et le cimetière, recherches en lien avec leur valeur patrimoniale ;
- Fondation Urbanisme Horloger : lien avec le coordinateur de projets pour l'organisation des Journées du Patrimoine mondial, de la Biennale du patrimoine horloger, suivi général en lien avec la fondation pour le remplacement de la personne en charge de la coordination depuis 2023 ;
- Gestion du site inscrit depuis mai 2025 : travail sur la révision du Plan de gestion, liens avec l'OCPI et l'OFC ;
- Conservation du patrimoine : création d'espaces de stockage pour vitraux au sous-sol du collège de Bellevue ;
- Médiation culturelle : organisation et animation des Lunchs du patrimoine (visite guidée d'un quartier ou d'un bâtiment à midi) avec 50 personnes à chaque visite, des Journées européennes du patrimoine en collaboration avec l'Office cantonal du patrimoine bâti et immatériel ; rédaction mensuelle d'articles pour Le Tourbillon ; visites guidées pour les nouveaux arrivants.es en collaboration avec le service de l'intégration ; visites ciblées pour des écoles d'architecture et d'urbanisme ;

- Documentation et recherche : études historiques en lien avec des demandes des services, d'étudiants-es, d'écoles ou de médias ; lien avec Tourisme neuchâtelois pour le suivi des visites des guides ; le SBL pour les étiquettes de vin ;
- Représentation : participation et interventions lors de plusieurs colloques et rencontres professionnelles nationales et internationales (ICOMOS, OFC, etc.).

Art en espace public

La déléguée à la valorisation du patrimoine est en charge depuis septembre 2023 de la gestion de l'inventaire, de la documentation et de la valorisation des œuvres d'art en espace public (CDD trois ans). La Ville possède plus de 150 œuvres et fontaines. Ce travail est mené en collaboration avec le Service des bâtiments et du logement qui gère l'aspect technique des œuvres, propriété de la ville. En 2025, un mandat a été donné à la HE-Arc afin de mener des constats d'états sur l'ensemble des œuvres en métal. Un plan de maintenance est en cours d'élaboration.

Commissions et fondations

La déléguée à la valorisation du patrimoine participe régulièrement à différentes commissions et conseils de fondation :

- Fondation en faveur de la mise en valeur du site inscrit ;
- Commission de toponymie ;
- Commission des experts UNESCO ;
- Commission du Vin de la Ville ;
- Commission d'art en espace public ;
- Fondation patrimoine.

Réseaux

La déléguée à la valorisation du patrimoine représente la Ville dans plusieurs réseaux nationaux ou internationaux.

- Réseau Art nouveau Network : Membre du Conseil d'administration, trésorier, membre du groupe de médiation ;
- Association des sites Le Corbusier : Membre du COPIL ;
- Groupe de suivi des sites Le Corbusier en Suisse ;
- Groupe de suivi des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe.

SERVICE TECHNIQUE

Personnel

FONCTIONS	EFFECTIFS (EPT)	
	31.12.2024	31.12.2025
Ingénieur communal	1	1
Secrétaire 2	0.8	0.8
Secteur génie civil (GC)	6.3	5.6
Responsable du secteur génie civil	1	1
Chef de projets	1	1
Technicien / technicienne génie civil	2.6	2.6
Technicienne signalisation	0.7	
Dessinateur	1	1
Secteur signalisation (SIGN)		2.6
Responsable du secteur signalisation		1
Collaborateur/trice technique		1.6
Secteur géomatique (Géo)	1.8	1.9
Responsable Géo (ingénieur géomatique)	1	1
Géo-informaticienne	0.8	0.8
Géomaticien		0.1
Secteur station d'épuration (Step)	5.8	5.8
Responsable technique Step	1	1
Responsable administratif Step	0.8	0.8
Laborantin responsable	1	1
Technicien de maintenance	1	1
Technicien d'exploitation	1	1
Chargé des installations électriques	1	1
TOTAL SERVICE TECHNIQUE (EPT)	15.7	17.7

Secteur Signalisation

La signalisation a été détachée du secteur génie civil à compter du 1^{er} septembre 2025. L'augmentation de la dotation coïncide avec la reprise des tâches liées à la signalisation assumées jusqu'à cette date par la Sécurité publique (chantiers et occupations du domaine public, notamment).

Commission interservices pour les aménagements urbains (CISAMUR)

En 2025, les services concernés se sont réunis à 8 reprises pour coordonner la planification et la réalisation des projets d'aménagement.

Secteur Génie civil

Études générales

Crédit quadriennal 2026-2029

Planification des chantiers à intégrer dans la demande de crédit soumise au Conseil général en janvier 2026.

Devis des chantiers retenus dans le crédit quadriennal 2026-2029, sur la base de projets existants ou de valeurs unitaires sur les périmètres d'intervention prévus.

Cadastre souterrain

Investigations et mise à jour du réseau d'évacuation des eaux dans divers secteurs de la ville.

Intégration des données des inspections et des chantiers des années précédentes.

Mise en conformité LHand d'arrêt de bus

Mise en place de bordures TransN et adaptation du trottoir pour les arrêts de bus suivants :

- Avenue des Forges, arrêt Forges direction Hôpital, 1 arrêt
- Avenue Léopold-Robert, arrêt Grande Fontaine direction Arêtes, 1 arrêt
- Rue de la Balance, arrêts Marché, 2 arrêts

Entretien et extension des réseaux

Voies publiques de circulation

Entretien et aménagement urbains

Les crédits pour l'entretien du réseau routier communal ont été utilisés pour les éléments patrimoniaux suivants :

- Rue de la Montagne au niveau de la rue du Signal : rétrécissement de la chaussée au niveau du passage pour piéton afin de réduire la vitesse des usagers
- Léopold-Robert Nord, assainissement des enrobés du trottoir devant l'immeuble du No 114 qui était en réfection lors de l'aménagement réalisé en 2024.
- Avenue des Forges entre le giratoire des Forges et le passage des Lundis-Bleus: Réalisation d'une fosse et plantation d'un arbre, assainissement du trottoir sud et de la couche de roulement, réalisation d'un trottoir traversant ainsi que le marquage d'une bande cyclable.
- Rue de la Balance : Réalisation d'un plateau surélevé afin de créer une zone 30 km/h et mettre en conformité les passages pour piétons.
- Rue du Roulage : Élargissement des trottoirs Ouest pour créer des espaces végétalisés, et réduction à une voie de circulation avec bande cyclable, permettant ainsi de sécuriser les passages pour piétons existants.
- Rue de l'Abeille entre l'av. Léopold-Robert et la rue de la Serre : Mise à niveau de la rue avec un pavage et création de quatre fosses pour la plantation d'arbres.
- Rue de la Serre entre les Nos 75 et 89A : Début de l'aménagement afin de créer une zone de rencontre sur ce tronçon, un plateau surélevé au niveau du carrefour Abeille/Serre, et création de quatre fosses pour la plantation d'arbres.
- Rue Numa-Droz : Mise en place de quatre refuges pour passages piétons, élargissement de trottoirs sur la rue des Armes-Réunies et du Balancier pour réduire la chaussée à une voie de circulation au niveau de ces carrefours.
- Av. Léopold-Robert au niveau de la Grande Fontaine : Élargissement des trottoirs pour permettre la sécurisation des passages pour piétons existants, création d'une zone végétalisée dans la ruelle de la Fleur-de-Lys, et assainissement de la couche de roulement entre La Grande-Fontaine et la rue du Grenier.
- Rue de la Ronde: Mise à niveau de la rue en pavés, assainissement des enrobés, création d'une terrasse, des noues végétalisés et arborisation (Suite des travaux de 2024).
- Avocat-Bille/Capitaine: Mise en place des éléments végétalisés, assainissement partiel de la fondation de la chaussée et de la couche de base ainsi que réfection complète de la couche de roulement.
- Rue du Modulor entre les rues du Temple-Allemand et du Doubs : Aménagement d'un contre-sens cyclable sur la chaussée de la rue du Modulor, séparé de la voie descendante par une surface végétalisée.
- Installation et mise en fonction d'une borne de service pour camping-car sur le parking du Chapeau-Rablé.
- Poses des enrobés sur les routes suivantes :
 - Rue des Moulins
 - Rue David-Pierre-Bourquin, entre les rues des Crêtets et de la Reuse (couche de roulement)
 - Rue du Temple-Allemand, entre les rues du Dr-Coullery et du Modulor (monocouche)
 - Rue de l'Hôtel-de-Ville 31 à 47
 - Rue de Morgarten, entre la rue des Crêtets et le passage à niveau (couche de base et de roulement)
 - Parking du Chapeau-Rablé (monocouche)

- Rue Philippe-Henri-Mathey (entre les rues de Bel-Air et Fritz- Klentschy (couche de base et de roulement)
 - Fritz-Klentschy (couche de base et de roulement)
 - Rue du Ravin (couche de base)
 - Rue des Régionaux, entre les rues de Commerce et Jacob-Brandt (couche de roulement)
 - Rue de la Confédération (monocouche)
 - Jaquet-Droz, entre les rues Traversière et du Sapin (monocouche)
 - Chemin Gros-Crêt (chalet Aster). Revêtement en grave stabilisée
 - Temple-Allemand, entre les rues du Docteur Coullery et du Modulor (monocouche)
- Pose d'un nouveau revêtement sur les routes des environs: "Le Valanvron" et "le Torneret"
 - Réfection de trottoirs publics:
 - Rue du Grenier (entre les rues de la République et le boulevard de la Liberté)
 - Rue Jardinière 93, 95 et 97
 - Rue de l'Helvétie 20 et 22
 - Rue de Morgarten (entre la rue des Crêtets et le passage à niveau)
 - Abraham-Robert 45

Ouvrages d'art

- Mur rue du Nord 76: Participation à la réfection du mur
- Murs Hôtel-de-Ville (ruelle du Repos): Avant-projet
- Murs Hôtel-de-Ville (Gibraltar Nord): Avant-projet
- Murs Hôtel-de-Ville (Gibraltar Sud): Réfection du crépis du mur
- Démontage passerelle Cornes-Morel (Esplanade)
- Étude remplacement passerelle Cornes-Morel (Esplanade)

Trottoirs privés

En 2025 nous avons versé la somme totale de CHF 75'455.55 imputée à ce compte, répartie comme suit :

- CHF 68'972.65 correspondant à la subvention des travaux de réfection de treize trottoirs ;
- CHF 6'252.— montant remboursé aux propriétaires de Prairie 21. Ces derniers avaient versé à la Ville, en vue de la cession des trottoirs lors de l'acquisition du bien-fonds, la somme estimée par nos soins des travaux de réfection de la surface des trottoirs. Ces travaux effectués par le Service des espaces publics en 2025, se sont avérés moins onéreux, car le caisson n'a pas été refait dans son intégralité ;
- CHF 230.90 correspondant aux 40% des travaux de scellement de l'escalier de Grenier 27 grevé d'une servitude de passage.

Évacuation des eaux

Inspections

Curages et inspections télévisées de divers tronçons en lien avec les chantiers 2025 ainsi que pour la mise à jour du réseau.

Assainissement de tronçons

Les crédits pour l'entretien du réseau d'évacuation des eaux ont été utilisés pour les collecteurs suivants :

- Av. Léopold-Robert au niveau de la Grande Fontaine
- Rue des Arpentiers
- Rue de la Ruche
- Rue Fritz-Klentschy
- Chemin Fantaisie
- Rue du Ravin
- Rue Philippe-Henri-Mathey
- Rue des Régionaux

- Rue du Temple-Allemand
- Rue du Roulage
- Htel-de-Ville/ Petites-Crosettes/H18

Études spécifiques

Voies de circulation

Avant-projet de l'aménagement de la rue de la Charrière

Avant-projet de l'aménagement de la rue des Musées

Avant-projet de l'aménagement autour de l'Espace de l'Urbanisme Horloger

Avant-projet de l'aménagement du parvis du Parc des Sports

Analyse de la conformité aux normes des accès planifiés ou modifiés par les demandes de permis de construction.

Relevé de l'état des routes communales (zone urbaine)

Relevé de l'état des trottoirs privés

Statistiques

Données	Unité	2025
Entretien des routes de la zone urbaine et des environs		
• revêtement bitumineux, couche de roulement	m ²	24'316
• revêtement bitumineux, couche de liaison	m ²	1'497
• revêtement bitumineux, couche de base	m ²	6'697
• pavage	m ²	1'785
Entretien de trottoir public	m ²	7'605
Assainissement de mur de soutènement	m ²	190
Inspections télévisuelles de canalisations	m	5'775
Assainissement de canalisations		
• eaux mixtes	m	1'209

Secteur signalisation

En raison du départ de la chargée du domaine signalisation au 28 février 2025 et jusqu'à l'engagement du nouveau responsable du secteur signalisation au 1^{er} septembre 2025, les tâches liées à la signalisation ont été gérées par l'ingénieur communal, le responsable du secteur génie civil et le chef de projet génie civil en plus de leurs attributions usuelles.

Il en a résulté le traitement prioritaire des dossiers revêtant des aspects de sécurité, notamment le renouvellement des marquages en lien avec la circulation (priorités, passages pour piétons, etc.) ainsi que les demandes relatives à des problématiques de sécurité routière.

Le traitement de certains dossiers de fond a ainsi pu être retardé de quelques mois.

En revanche, la fin de l'année a été l'occasion de mettre en œuvre un dossier reporté depuis longtemps, à savoir la suppression des signaux routiers superflus. En effet, de nombreux signaux sont redondants avec des règles générales de circulation, avec le marquage ou sont tout simplement obsolètes. Afin de réduire les coûts d'entretien et de limiter l'impact visuel de la signalisation, un sérieux "élagage" de la signalisation a été entrepris dans certains secteurs afin de ne conserver que les signaux strictement nécessaires selon la législation. Ce processus se poursuivra ces prochaines années en fonction des périmètres impactés par des chantiers.

Nouvelle zone piétonne

Une zone piétonne a été créée sur la rue de l'Abeille entre l'avenue Léopold-Robert et la rue de la Serre.

Nouvelle zone de rencontre

Une zone de rencontre a été créée sur la rue de la Serre entre les immeubles portants les numéros 70 et 75.

Nouvelles zones 30

Travaux de génie civil (portes d'entrée, élargissement des trottoirs au droit des chemins pour piétons, création de trottoirs traversant) et signalisation.

- Secteur Numa-Droz/Espacité : Délimité par les rues Numa-Droz, du Docteur-Coullery, du Marché, de la Place du Marché, de la Balance et du Versoix.
- Secteur Ronde: Délimité par les rues du Collège, du Marais, Fritz-Courvoisier et de la Balance.

Rue de la Balance, entre les rues du Collège et Neuve/Cure.

Politique de stationnement

Mise en place de sept horodateurs sur l'avenue Léopold-Robert Nord et Sud entre la rue de l'Abeille et le giratoire Nord du Grand-Pond

Suivi des modifications du fonctionnement, de la signalisation et des marquages des parkings d'échange.

Études spécifiques

Mise à jour partielle de l'inventaire des places de stationnement.

Études ponctuelles de la mise aux normes de conformité des passages pour piétons.

Participation à l'élaboration d'un outil métier pour l'inventaire de la signalisation verticale.

Mise à jour des restrictions de parage durant les mesures hivernales.

Analyse et traitement de 194 demandes spécifiques de citoyens, entreprises et services internes et externes.

Rédaction des arrêtés de circulation routière et élaboration des plans y relatifs.

Travaux spécifiques

Mise en conformité de passages pour piétons.

Marquage de nouvelles pistes cyclables.

Réparations d'une borne rétractable.

Réparations des feux lumineux.

Planification et suivi des réparations effectuées par le Service des espaces publics et/ou les entreprises externes de dégâts tiers sur signalisation.

Marquages tactilo-visuels pour personnes aveugles et malvoyantes.

Gestion des urgences en lien avec la signalisation lumineuse.

Entretien courant

Planification et suivi des prestations du Service des espaces publics et des entreprises externes pour le marquage notamment de passages pour piétons, bandes cyclables, arrêts de bus, kits école, marques tactilo-visuelles et places de stationnement.

Planification et suivi des prestations du Service des espaces publics pour l'entretien des panneaux routiers.

Suivi de l'entretien des bornes.

Planification et suivi des prestations du Service des espaces publics pour la pose de plaques de rues.

Secteur géomatique

Prestations

Le Secteur géomatique, en tant que gestionnaire de l'infrastructure communale de données géographiques (ICDG), vient en appui des autres services communaux pour gérer leurs géoregistres (registres géoréférencés, bases de données géographiques, géodonnées) et leurs données topographiques. Les géoregistres sont exploités comme outils de centralisation et de partage d'informations, de coordination, de gestion, d'analyse et de planification. Il en résulte les genres suivants de prestations :

- Coordination, mutualisation, centralisation et partage des géodonnées communales.
- Modélisation et structuration des données, développements informatiques.
- Encadrement, soutien et formation des services communaux pour leurs développements et usages des géoregistres.

- Acquisition sur le terrain (topographie détaillée, recensement d'objets), importation, saisie, mise à jour.
- Analyse géographique, quantification, contrôle qualité.
- Diffusion : géoportail (guichet cartographique), exportation de données numériques, édition de plans.
- Gestion, suivi, exploration, déploiement des outils technologiques.

En 2025, les activités du Secteur géomatique se sont réparties, en fonction du temps consacré, de la manière suivante:

Thèmes d'activités	Proportion de temps [%]
Mobilité (restructuration du géoregistre, actualisation des données)	24
Signalisation verticale (recensement)	17
Stationnement (actualisation et gestion des géodonnées)	10
Service des Espaces publics, Secteur vert	8
Service des Espaces publics (déchets, déneigement, infrastructures diverses)	7
Gestion et suivi des outils informatiques et technologiques	7
Travaux topographiques	5
Places de jeux et mobilier urbain (restructuration du géoregistre)	4
Analyses géographiques diverses, échanges et diffusions de géodonnées	3
Service technique (Stech), Secteur génie civil	3
École obligatoire, parascolaire, jeunesse, orthophonie	3
Manifestations (sport, écoles, culture, etc.)	2
Conventions (gestion des géodonnées)	2
Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement	2
Adresses	2
Communication, promotion et formation au bon usage des géodonnées	1

Mobilité

Les géodonnées liées à la mobilité sont les outils quotidiens du Service technique (Stech) et du Secteur planification et aménagements urbains du Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement (SUME). Le Secteur géomatique est intervenu sous les formes suivantes :

- Restructuration du géoregistre : optimisation du recueil des géodonnées dans un environnement unique, interaction automatisée entre les objets (axes de mobilité, trottoirs, voies réservées, carrefours, places, zones 30, passages pour piétons, comptages de trafic routier, etc.) et leurs informations (vitesses, sens de circulation, régimes de priorité, bénéficiaires, compétences et responsabilités, hiérarchie des réseaux, etc.).
- Gestion, actualisation et diffusion des géodonnées (notamment les voies cyclables et passages pour piétons).
- Echange de géodonnées dans le cadre des plans directeurs.

Signalisation verticale

- Mise en service d'un géoregistre de la signalisation verticale (panneaux de signalisation) sur la base d'un développement commun à d'autres collectivités publiques et réalisé par un prestataire externe.
- Relevé et mise à jour de la signalisation verticale dans le centre-ville au moyen d'un relevé de terrain détaillé.

Stationnement

- Mise à jour continue à partir des informations communiquées par les services communaux et d'observations réalisées in situ.
- Actualisation et diffusion des mesures hivernales de restriction de stationnement.
- Quantification de nombre de places de stationnement, analyses spécifiques à la demande.

Arbres et surfaces vertes

L'administration par le Secteur géomatique du géoregistre des arbres et surfaces vertes exploité par le Secteur vert du Service des Espaces publics a consisté à l'encadrement et au suivi technique de mandats externes de relevé.

Service des Espaces publics

- Déneigement : parcours des véhicules et prestations des équipes.
- Gestion des déchets : gestion interne et plans pour MEMODéchets.
- Hydrocureuse : mise en service d'un outil de suivi et d'optimisation des tâches, encadrement d'un mandat externe de recensement des dépotoirs.

Service technique

- Gestion des routes et conduites souterraines : gestion de géodonnées, saisie, appuis à l'analyse géospatiale.
- Cadastre souterrain du réseau d'évacuation des eaux : support technique pour gestion du géoregistre.
- Renforcement de l'échange de géodonnées avec Viteos (eau, gaz, électricité, chauffage à distance).

Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement

- Marketing urbain : diverses formes de géolocalisations de commerces, monnaie locale.
- Toponymie : appui en matière de géodonnées.
- Gestion de géodonnées relatives à l'affichage publicitaire et culturel
- Divers appuis à la structuration de géodonnées, support logiciel et échanges de géodonnées.

Travaux topographiques

Le Secteur géomatique réalise des relevés géométriques (topographiques) de diverses infrastructures communales en vue de leur réaménagement ou de leur réfection par d'autres services communaux, notamment le Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement (SUME) et le Secteur génie civil du Service technique, auxquels s'ajoute occasionnellement le Secteur vert du Service des Espaces publics ou le Service des bâtiments et du logement (SBL).

Le Secteur géomatique bénéficie des compétences en photogrammétrie (mesures géométriques à partir d'images) de son responsable, qui a développé la technologie ARRPA (Auscultation de Revêtements Routiers par Photogrammétrie Automatisée) exploitée régulièrement sur les voies de circulation de la Ville.

Les travaux topographiques principaux réalisés en 2025 sont :

- Relevés topographiques conventionnels : Rue de la Montagne, carrefour Abeille-Serre.
- ARRPA : Arrêt de bus de la Place de la Gare.
- Relevé photogrammétrique : tableau électrique historique Numa-Droz 44.
- Définition et suivi de mandats externes : parvis du stade de la Charrière, Espace de l'Urbanisme Horloger, contrôles de stabilité (mur, pont), conduites d'assainissement.

Places de jeux et mobilier urbain

- Restructuration du géoregistre afin de rassembler et optimiser les géodonnées concernant les places de jeux, les espaces de détente et de pique-nique ainsi que le mobilier urbain (poubelles, bancs, tables, grills, etc.) accompagné du suivi de leur entretien, au bénéfice du Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement et du Service des Espaces publics.

Conventions

La Ville de La Chaux-de-Fonds s'engage au travers de multiples formes de conventions, dans des domaines très variés, à respecter des accords tant envers d'autres collectivités publiques que des sociétés privées ou des citoyens. Ces accords faisant fréquemment référence à des objets du territoire, un géoregistre permet d'en cartographier l'emprise géographique, ce qui a impliqué les tâches suivantes pour le Secteur géomatique :

- Importation automatisée et intégration manuelle de données.
- Formation et appui des bénéficiaires issus de divers services communaux pour l'actualisation des géodonnées.
- Suivi technique et amélioration continue du géoregistre.

Manifestations

Les géodonnées liées aux manifestations publiques sont traitées en réponse aux demandes des divers services communaux (notamment sports, jeunesse, écoles, culture, sécurité publique). Il s'agit de cartographier non seulement les stands et animations, mais aussi les éléments liés à la sécurité et à la gestion de la circulation.

- La Fête de mai.
- La Braderie.
- La Trotteuse-Tissot.

- Capitale culturelle suisse 2027.

École obligatoire, parascolaire, jeunesse, orthophonie

- Cartographie de la domiciliation des élèves nécessaire à leur répartition dans les collèges.
- Géoregistre et cartes des infrastructures scolaires et parascolaires.
- Cartes pour les joutes, le cortège des promotions et le bal des 11^{ème} années.
- Campagne de communication "Interagir pour mieux grandir" : coordination et plan des activités.

Adresses

Le Secteur géomatique est l'organe communal de référence pour l'attribution des numéros d'adresses et leur communication auprès du géoregistre cantonal (et fédéral) officiel.

Diffusion des géodonnées communales sur le géoportail cantonal

Le Secteur géomatique est en charge de la configuration des géodonnées communales diffusées sur le géoportail cantonal administré par le Système d'Information du Territoire Neuchâtelois (SITN). En plus de quelques données rendues publiques, plusieurs dizaines de données diffusées à l'interne de l'administration communales servent d'outil de coordination entre les services.

Communication, promotion et formation au bon usage des géodonnées

Dans le but d'assurer une bonne mise en réseau des géoregistres communaux afin qu'ils remplissent leur fonction d'outil de communication et de coordination, le Secteur géomatique s'engage continuellement à :

- Sensibilisation, information, communication et formation auprès des services communaux.
- Actualisation permanente du catalogue des géodonnées communales (responsable, documentation, modèle de données, accès informatiques) et de la page intranet dédiée à l'Infrastructure communale de données géographiques (ICDG).

Gestion et suivi des outils informatiques et technologiques

La géomatique est un domaine d'activité situé au carrefour de l'exploitation de nombreuses technologies pour définir, acquérir, gérer et diffuser des données géométriques et géographiques. Le Secteur géomatique, en tant que centre de compétences dans ce domaine et gestionnaire de l'infrastructure communale de données géographiques, profite de ses capacités internes pour adapter ses propres outils aux nouveaux développements du marché ainsi que d'appuyer les services communaux dans leurs démarches de suivi technologique. De manière générale, cela s'exprime par une attention, de la recherche, de la formation, des échanges avec d'autres professionnels et une adaptation continue aux évolutions et changements technologiques. Les activités suivantes en ont résulté :

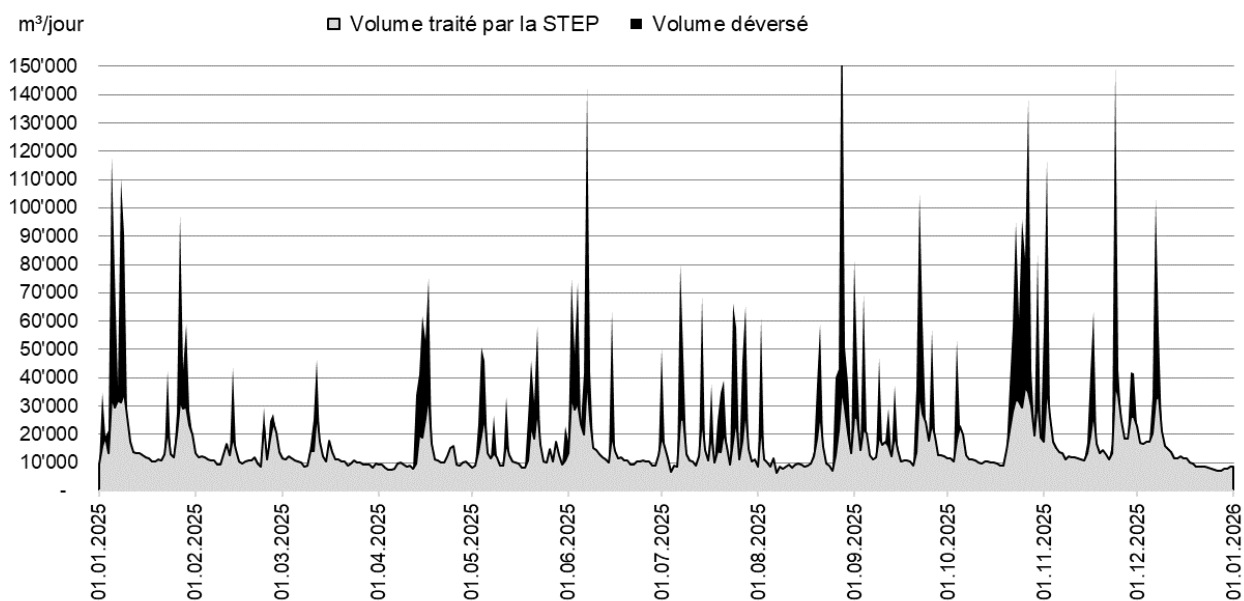
- Recherche et développement continu sur le moteur de base de données géographiques libre (OpenSource) PostgreSQL-PostGIS.
- Rédaction d'un manuel d'utilisation du logiciel libre QGIS (OpenSource).
- Échanges, partages d'expériences, participation à des conférences et colloques avec des administrations communales et cantonales neuchâteloises ainsi que d'autres professionnels de la géomatique en Suisse.

Secteur Station d'épuration

Volume d'eaux usées

En 2025, la STEP a traité en moyenne **15'046 m³ d'eaux par jour**, avec un minimum de 6'391 m³ par jour le 7 août et un maximum de 40'773 m³ par jour le 7 juin.

Les volumes journaliers d'eaux traversant la STEP sont représentés au graphique 1.



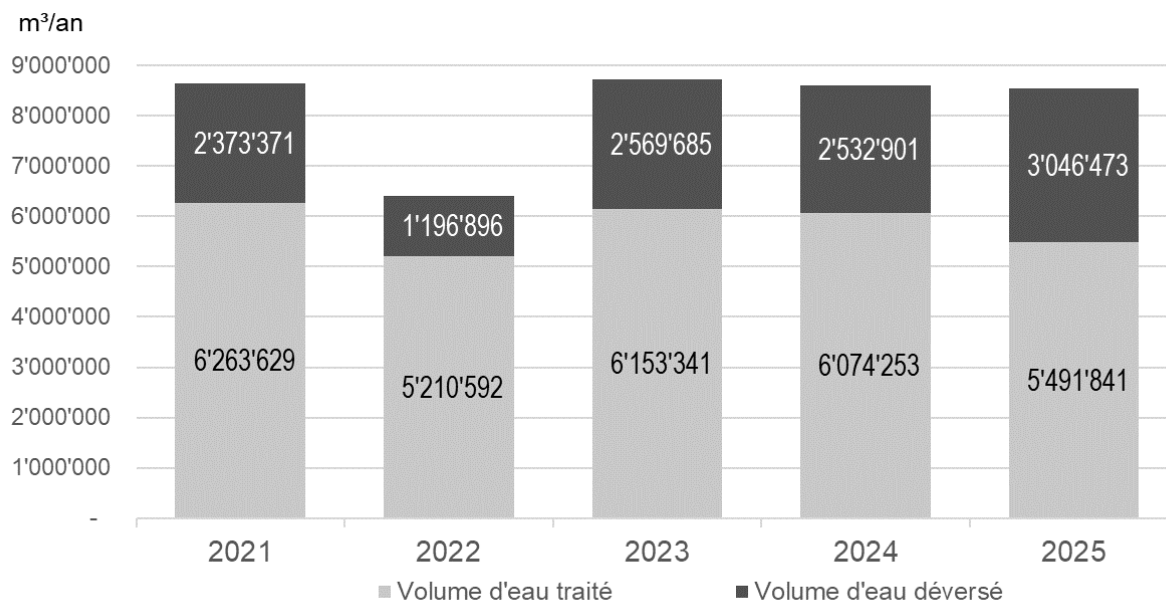
Graphique 1 : Volumes journaliers d'eaux usées traitées et déversées

En 2025, **8'538'314 m³** d'eaux usées et pluviales sont arrivés à la STEP par le canal de la Ronde, une valeur comparable aux années précédentes, hormis l'année 2022, particulièrement sèche.

5'491'841 m³ ont été totalement épurés (voir graphique 2). Le solde, soit **3'046'473 m³**, a pour l'essentiel transité par le bassin des eaux pluviales (dégrillage et décantation) au cours de **100 jours** (27% de l'année).

Sept épisodes pluvieux ont généré des débits supérieurs à 8 m³/s, occasionnant un volume d'eau de **155'561 m³** (soit 1.8 % du total), qui s'est écoulé directement dans le canal de contournement sans traitement.

L'orage du 24 juillet fut l'événement majeur de l'année, générant une pointe de débit de **26,1 m³/s** (24 mm de pluie).



Graphique 2 : Volumes annuels d'eaux usées traitées et déversées par la STEP

Qualité des eaux épurées

Les exigences de rejet applicables aux stations d'épuration sont fixées par l'ordonnance fédérale sur la protection des eaux (OEaux). Elles définissent des valeurs limites de concentration, des rendements d'abattement minimaux ainsi qu'un nombre maximal admissible de dépassements en fonction du nombre d'analyses effectuées. Les résultats des principaux paramètres figurent dans le tableau 1.

Paramètres	Norme Oeaux		Moyenne	Nombre d'analyses	Nombre de dépassements		norme respectée
					admissible	effectif	
Demande chimique en oxygène (DCO)	≤	45 mg/l	18.31 mg/l	112	10	2	oui
	≥	85%	94.5%	111	10	1	oui
Demande biochimique en oxygène (DBO ₅)	≤	10 mg/l	15.08 mg/l	101	9	67	non
	≥	90%	94.7%	95	8	11	non
Carbone organique total et dissous (COT-COD)	≤	10 mg/l	8.58 mg/l	30	4	2	oui
	≥	85%	83.4%	24	3	4	non
Phosphore total (Ptot)	≤	0.8 mg/l	0.42 mg/l	95	8	9	non
	≥	80%	89.4%	95	8	10	non
Ammonium (NH ₄ -N)	≤	2 mg/l	1.83 mg/l	120	10	27	non
	≥	90%	95.6%	118	10	13	non
Nitrites (NO ₂ -N)	≤	0.3 mg/l	0.02 mg/l	26	3	0	oui
Matières en suspension	≤	10 mg/l	4.35 mg/l	68	7	6	oui

Tableau 1 : Analyse des eaux épurées

En 2025, La qualité des eaux épurées présente globalement de bonnes performances. La majorité des paramètres respecte les valeurs limites légales, notamment la DCO, les nitrites et les matières en suspension. Les concentrations moyennes de phosphore total et d'ammonium sont conformes, avec des rendements d'abattement élevés.

Des écarts subsistent toutefois pour certains paramètres :

- la **DBO₅** présente une concentration moyenne annuelle supérieure à la valeur limite et un nombre de dépassements trop élevé ;
- le **phosphore total** et l'**ammonium** affichent des moyennes conformes mais un nombre de dépassements ponctuels supérieur à la tolérance réglementaire ;
- le rendement du **COT-COD** est légèrement inférieur à l'exigence.

Concernant les micropolluants, l'objectif fédéral de réduction d'au moins 80 % est atteint en fonctionnement normal. Deux incidents techniques (arrêt complet durant 66 jours, puis fonctionnement partiel durant 130 jours) ont toutefois affecté l'installation en 2025. Les défauts ont été corrigés sous garantie et les performances sont revenues au niveau attendu.

Déchets produits

Type	unité	2021	2022	2023	2024	2025
Déchets des grilles	tonnes	168.1	143.0	141.3	125.5	130.3
Déchets des grilles d'orage	tonnes			8.2	6.1	5.8
Sable	tonnes	45.9	23.5	25.7	33.1	37.5
Gravier	tonnes	25.2	42.8	29.6	34.9	52.3
Déchets de chantier	tonnes		2.6			
Bois	tonnes				1.6	2.3
Ferraille	tonnes		1.5			
Huiles usagées	tonnes		0.8			
Déchets de laboratoire	kilos	229	69		71	69

Tableau 2 : Déchets évacués

Le tonnage des déchets retirés des eaux brutes lors des opérations de dégrillage se situe légèrement en dessous de la moyenne observée au cours des cinq dernières années.

En 2025, les grilles d'orage ont permis de récupérer 5,8 tonnes de déchets qui, auparavant, étaient en grande partie rejetés dans le milieu naturel jusqu'à fin 2022.

Traitement des boues

Au cours du processus d'épuration des eaux usées, des boues sont :

- extraites par décantation (boues primaires),
- produites à partir de la pollution soluble consommée par les micro-organismes (boues biologiques),
- générées par le lavage des filtres du traitement des micropolluants.

Elles suivent ensuite une chaîne de traitements (épaississement, digestion anaérobie, déshydratation) avant leur incinération chez Vadec SA.

La digestion des boues permet non seulement de produire du biogaz, valorisé comme source d'énergie sur le site, mais également de réduire leur quantité d'environ 50 % à l'issue du processus.

En 2025, 2'011 tonnes de boues ont été évacuées, avec une siccité moyenne de 33,4 %, soit 672 tonnes de matières sèches, une valeur dans la moyenne des trois dernières années.

Les bonnes performances de la centrifugeuse observées en 2024 se confirment et permettent ainsi de limiter le volume de boues à incinérer chez Vadec SA.

Valorisation énergétique

BIOGAZ			2021	2022	2023	2024	2025
Production	Total	m ³	547'914	530'287	514'951	514'102	580'064
Valorisation	CCF	m ³	523'719	512'161	507'667	495'700	559'800
	Microturbine	m ³	14'218	10'176	5'622	9'037	1'988
	Chaudière	m ³	9'377	5'100	12	7'715	15'331
	Total	m ³	547'314	527'437	513'301	512'452	577'119
		%	99.9%	99.5%	99.7%	99.7%	99.5%
Non valorisé	Torchère	m ³	600	2'850	1'650	1'650	2'945

Tableau 3 : Valorisation du biogaz

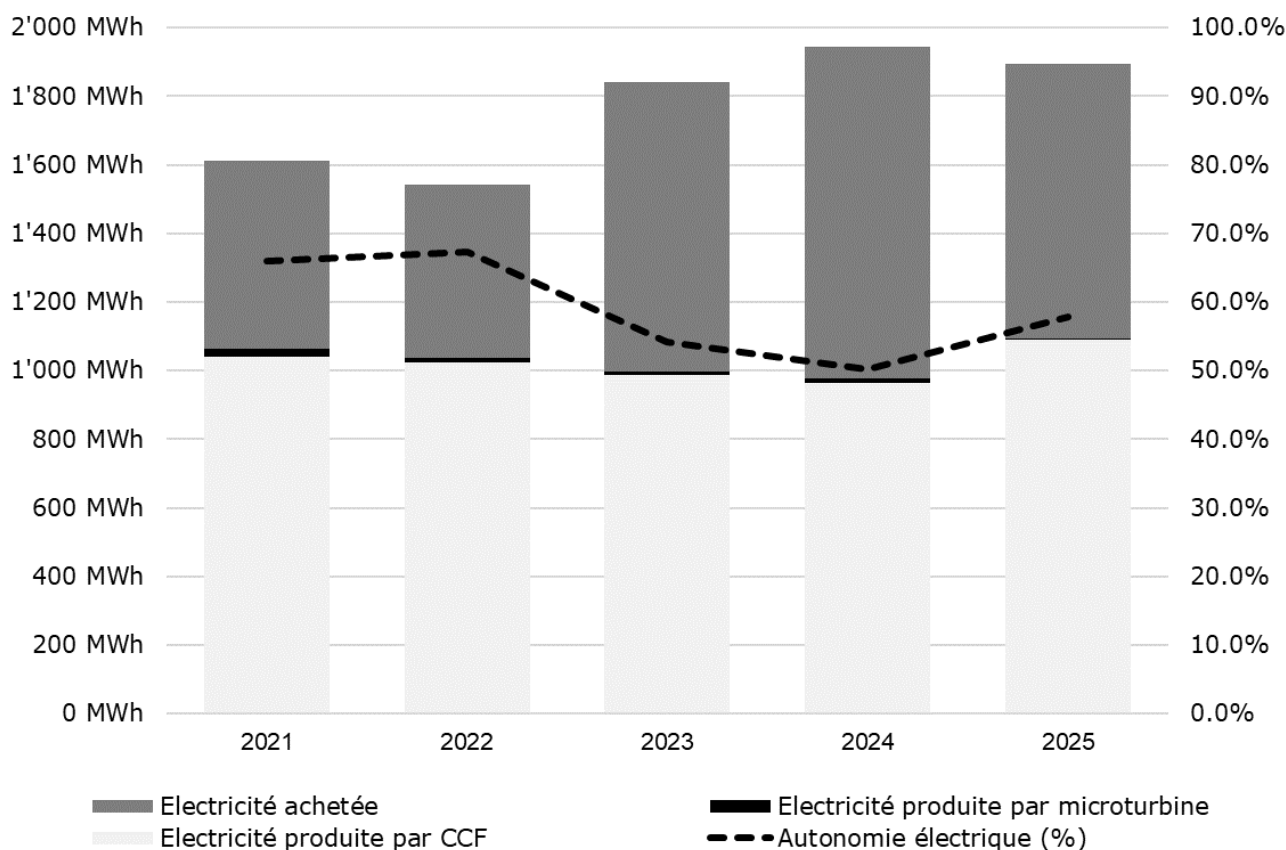
La quasi-totalité du biogaz produit est valorisée (99,5 %). Le couplage chaleur-force (CCF) de 200 kW (puissance électrique) permet d'optimiser cette valorisation en privilégiant une machine à haut rendement, capable de produire environ 2 kWh par m³ de biogaz. La performance enregistrée en 2025 est la meilleure des cinq dernières années.

Une microturbine de 55 kW (puissance électrique) a été conservée comme équipement de secours en cas de panne ou de révision du CCF.

Bilan énergétique électrique

ELECTRICITE			2021	2022	2023	2024	2025
Fourniture							
Production	CCF	kWh	1'041'157	1'022'457	988'493	962'550	1'090'617
	Microturbine	kWh	22'749	16'274	8'992	14'476	3'180
	Sous-total	kWh	1'063'906	1'038'731	997'485	977'026	1'093'797
Achat		kWh	620'322	542'417	853'319	982'990	825'673
Total		kWh	1'684'228	1'581'148	1'850'804	1'960'016	1'919'470
Couverture des besoins		%	66%	67%	54%	50%	58%
Utilisation							
Auto-consommation		kWh	1'611'373	1'542'976	1'841'456	1'945'519	1'893'380
Injection dans le réseau		kWh	72'855	38'172	9'348	14'497	26'090

Tableau 4 : Bilan électrique



Graphique 3 : Bilan électrique

Par rapport à l'année précédente, la consommation totale d'électricité a diminué de 3 %, tandis que la production locale d'électricité a progressé de 12 %, faisant passer l'autonomie électrique de 50 % à 58 %.

Travaux principaux réalisés en 2025

En 2025, plusieurs travaux ont été réalisés à la station d'épuration afin de garantir la fiabilité des installations et la pérennité des équipements.

Le laveur de sable, en service depuis 2003, a été remplacé.

La modernisation du système de supervision s'est poursuivie, avec pour objectif d'améliorer le pilotage des ouvrages et la surveillance en temps réel des processus.

Une étude et un suivi ont également été engagés à la suite de l'effondrement karstique observé dans le lit de La Ronde en juin 2023 à l'exutoire de la STEP, afin d'évaluer les risques et de définir les mesures à mettre en œuvre en 2026.

Par ailleurs, bien que récent, le traitement des micropolluants a connu deux pannes en 2025. Une rupture de fibre optique a interrompu la communication, entraînant l'arrêt complet du procédé du 20 mai au 24 juillet. En outre, le dispositif de dosage de charbon actif en poudre a fait l'objet d'une réparation sous garantie, ce qui a limité les performances du traitement du 23 mai au 30 novembre.

SERVICE DES BÂTIMENTS ET DU LOGEMENT

Mission

Le Service des bâtiments et du logement assume les tâches liées à la gestion du patrimoine immobilier de la Ville de La Chaux-de-Fonds tant "administratif" que "financier".

Le service est chargé de l'entretien, la rénovation, l'exploitation et la valorisation de l'ensemble des bâtiments administratifs (bureaux et accueil de l'administration, les écoles, les musées, les œuvres d'art, les salles, etc.), des immeubles locatifs propriété de la Ville et d'une partie du parc de la Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel, des parkings, des jardins communautaires, des biens-fonds communaux (hors domaine public) et agricoles.

Organisation

Pour assurer cette mission, le Service des bâtiments et du logement est divisé en quatre secteurs : "Gérance administrative", "Conciergerie", "Étude et planification" et "Technique et entretien". Il est chapeauté par la Cheffe de service et son adjointe. Un chargé de missions - administrateur apporte un soutien transversal au service. L'ensemble des collaborateurs représente un effectif total de 105 personnes.

Cette année encore, une part importante du travail a porté sur la clôture des dossiers relatifs aux réparations des dommages causés par la tempête du 24 juillet 2023.

Grâce aux contrats en CDmax accordés en soutien au SBL ainsi qu'au travail rigoureux des collaborateurs, le surplus de travail a pu être en grande partie absorbée.

À cela s'ajoute que depuis début septembre 2025, la Cheffe de service est en arrêt de travail, nécessitant des appuis ponctuels.

Concernant les mouvements au sein de l'équipe, un nouveau responsable a rejoint le secteur "technique et entretien" au mois d'octobre. Une nouvelle apprentie dessinatrice, option architecture, a rejoint le secteur "étude et planification" en novembre. Un apprenti, employé de commerce, a commencé sa 3ème année au sein du secteur "Gérance administrative".

Personnel

Sous la responsabilité de la Cheffe de service, de son adjointe, du chargé de missions et des 4 responsables de secteur, au total 26 collaborateurs composent un effectif fort de 23.19 EPT (sans les EPT CDmax "tempête"). Les concierges, du patrimoine administratif et financier réunis, représentent 79 personnes pour 45.41 EPT.

EPT CDMAX "tempête" : 0.1 + 0.4 + 0.5

Effectif du SBL mis à jour le 31.12.2025			
Secteur	EPT	Répartition / EPT	Nombre personnes
Chef de service	1	1	1
Chargé de missions - Administrateur	0.9	0.9	1
Gérance Administrative	3.4	0.9 + 0.9 + 0.9 + 0.5 + 0.2 + (1 apprenti)	4 (+1)
Étude et planification	3.7	1 + 1 + 0.9 + 0.8 + (1 apprentie)	4 (+1)
Technique et entretien	7.4	1 + 1 + 1 + 1 + 1 + 1 + 0.6 + 0.3 + 0.5	7
Gestionnaire du Vin	0.2	0.2	1
Conciergerie (BC8)	6.59	1 + 1 + 1 + 1 + 0.75 + 0.75 + 0.59 + 0.5	8
Total	23.19 EPT		26 personnes
Concierges Patrimoine administratif	35	Sans effectif Équipe polyvalente (BC8)	42
Concierges Patrimoine financier (PF)	10.41		37

Administration générale

- Collaboration continue avec l'Administration générale SBL-SEP (contrôle des engagements, préparation des budgets, consolidation des comptes).
- Établissement des demandes de crédits d'engagements et leurs compensations si nécessaire.
- Collaboration suivie avec d'autres services pour la coordination et la planification de projets futurs (CAP – Bibliothèque, Musées, Parascolaire – Service de la jeunesse).
- Organisation et suivi de plusieurs mandats externes soit pour étude, soit pour réalisation :
 - Rénovation et transformation du TPR, Beau-Site 30
 - Rénovation de l'enveloppe du bâtiment SISPOL, Bonne-Fontaine 36-38
 - Parc des Musées / MIH / MH, rénovation – transformation
 - Transformation de l'Hôtel-de-Ville
 - Construction d'un nouveau bâtiment et suivi chantier du site du Châtelot
 - Agrandissement du parking RHNE
 - Réception du parking de La Ronde
- Gestion des PPE SISPOL et VOLTA : travaux et gestion du compte d'entretien commun Ville/Etat.
- Représentant de la Ville dans PPE et Commissions

Secteur gérance administrative

La responsable de ce secteur est assistée par trois collaboratrices administratives, une collaboratrice au poste de gestionnaire des vins, une collaboratrice responsable des jardins communautaires, un apprenti "employé de commerce" et un collaborateur du secteur conciergerie, soit le concierge intendant des salles communales. L'équipe a été renforcée par l'engagement d'une collaboratrice administrative à 50% en CDmax d'une année en support pour résorber la charge de travail supplémentaire découlant des sinistres liés à la tempête. Cette équipe assure les tâches suivantes :

- Gestion administrative du domaine foncier financier bâti ou non-bâti (immeubles locatifs, parkings, terrains, foncier rural, jardins potagers communautaires).
- Mandat de Gérance d'une partie du parc immobilier de la CPCN.
- Travail administratif et secrétariat pour tout le service. Formation et encadrement apprenti.
- Réception au guichet, au téléphone, par mail des clients, visiteurs, concierges et entreprises.
- Coordination avec le secteur technique (gestion des EDL, des bons de commande, des clefs, etc.)
- Gestion des locations des quatre salles communales (deux à la Maison du Peuple, deux aux Anciens abattoirs) et développement locatif du site des Anciens abattoirs.
- Représentation de la Ville dans diverses PPE et Coopératives pour la Ville et CPCN.
- Représentation de la Ville et de CPCN en chambre de conciliation en matière de bail à loyer et en procédure d'expulsion.
- Gestion, marketing et vente du vin de la Ville.

Confirmant la tendance depuis quelques années, le taux de vacance des logements du parc appartenant à la Ville continue de baisser pour passer de 1.3% en 2024 à 0.9% en 2025. Ce chiffre est bien en dessous, de la moyenne en Ville qui se situe à 3.57% de taux de vacance en juin 2025. Le taux de vacance des appartements propriété de la Ville démontre que la rénovation des bâtiments et de leurs appartements vétustes offre non seulement une plus-value énergétique, une valorisation du patrimoine, mais favorise également la location de logements de qualité plébiscités par les administrés de la Ville et attire également de nouveaux habitants qui viennent s'y établir.

Si le taux de vacance est très bas, le tournus des locataires, bien qu'en légère baisse, demeure conséquent. En effet, nous avons dû faire face encore cette année à 325 états des lieux de sorties et d'entrées alors que l'ensemble du parc de gestion totalise 1499 appartements. Cette situation implique pour le SBL des travaux et des démarches administratives à chaque changement de locataire. En effet, 353 nouveaux contrats de bail ont été signés en 2025 pour l'ensemble du parc. Par ailleurs, plus le pourcentage de roulement est élevé, plus le coût des travaux de réfection et de rénovation des appartements est important, de même que la charge de travail qui en découle. En 2025, 2997 bons de travail ont été ouverts par le SBL pour l'entretien de l'ensemble des immeubles du parc financier en gérance.

Toutes les salles gérées par la Ville, soit les deux salles de la Maison du Peuple et les deux salles des Anciens abattoirs ont connues une légère hausse de fréquentation. Les salles des Anciens abattoirs ont presque été louées tous les week-ends de l'année hors vacances scolaires et indisponibilités pour cause de travaux. Le planning des réservations quasi complet pour 2025, l'est également déjà pour 2026. En 2027, ce site accueillera une partie importante des activités de La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle et ne sera ainsi que peu disponible pour des événements privés. Pour 2028, les réservations de ces salles sont déjà conséquentes et démontrent encore la satisfaction, l'intérêt et le besoin des entreprises, des associations, des entités publiques, de l'événementiel et du privé pour ce site et ses possibilités.

Le parking de la Ronde, ouvert au public depuis mars 2024, a connu une hausse de fréquentation tous les mois de 2025 en comparaison avec ceux de l'année précédente, pour atteindre une augmentation annuelle au *prorata* des mois ouverts de 52% en 2025 par rapport à l'année 2024. Parallèlement, 83 places dudit parking sont louées avec des contrats de baux à l'année au 31 décembre 2025.

En 2025, l'étiquette des Vins de la Ville a mis à l'honneur l'architecture particulière du collège Numa-Droz, ainsi que son complexe sportif, construit entre 1973 et 1975 en arborant un détail de la coursive de la Halle de Gym. Le Vin de la Ville a pleinement tenu son rôle d'ambassadeur en étant servi et apprécié comme vin d'honneur, lors de nombreuses manifestations et en étant à la carte d'un nouvel établissement public de La Ville. La qualité du millésime 2025 a permis de proposer, à nouveau, le Haut naturel dans son assortiment.

Patrimoine locatif de la Ville géré par le SBL au 31 décembre 2025

Centre/Chapitres	Immeubles	Appartements	Garages et places de parc individuels	Domaines, terrains, jardins potagers avec baux
211/ Bâtiments locatifs	93	725	69	1
212/ Parkings	7	--	1031	--
201/ Bâtiments d'utilité mixte	10	7	26	29
240/ Domaines	8	7	5	202
Total	118	739	1'131	232

Biens locatifs propriété de la CPCN sous mandat de gérance : Au 31.12.25 = 760 logements, 42 locaux commerciaux, 524 places de parcs et garages

Secteur conciergerie

Le cumul des absences du personnel liées aux incapacités de travail est en légère augmentation par rapport à l'année précédente. Malgré cette évolution, le nombre d'EPT demeure maîtrisé. Le remplacement du personnel à la suite de divers départs (retraite, changement de carrière, etc.) prend davantage de temps. Ces délais s'expliquent par le manque de candidatures et par les exigences liées aux profils recherchés.

Les tâches liées au secteur ont été accomplies avec succès. Néanmoins, les prestations fournies à l'administration (déménagement de mobilier, gestion des archives et aménagement de locaux) connaissent une augmentation constante. Cette hausse des demandes s'explique fréquemment par des réorganisations internes ou l'ouverture de nouveaux locaux.

Le prix des produits et des machines de conciergerie est en hausse depuis plusieurs années. Malgré les économies réalisées, l'atteinte des objectifs devient plus difficile, en particulier en raison d'un parc de machines vieillissant.

Notre personnel qualifié travaille sur l'optimisation et sur l'organisation du suivi des concierges de la gérance locative du patrimoine financier. Toutefois, le respect des règles de vie dans les immeubles reste un enjeu de plus en plus complexe.

Le projet de déménagement d'une partie du secteur conciergerie sur le site des Abattoirs est prévu pour le printemps 2026. Cette réflexion a été préparée tout au long de l'année 2025. Le transfert du stock de marchandises ainsi que la mise en place d'un atelier interviendront dans un second temps. Enfin, comme chaque année, la sécurité au travail ainsi que la santé de nos collaborateurs demeurent une priorité. Des formations spécifiques sont organisées à cet effet.

Activités

- Entretien et nettoyage, désinfection par les concierges sur sites de nos :
- 23 bâtiments administratifs ou publics
- 28 collèges EOCF, 11 sites d'accueil Parascolaire, 6 sites isolés en Ville (Harmos 1-2)
- 131 parties communes d'immeubles locatifs (cages d'escalier, buanderies, corridors, abords extérieurs).
- Organisation et remplacement de conciergerie en cas d'absence (maladie, accident, vacances).
- Gestion du personnel, entretiens d'engagement, entretiens individuels, dédites et mutations, demandes de contrat, engagement de surnuméraire.
- Analyse et estimation des temps de travail sur les bâtiments avant postulation, établissement des cahiers des charges.
- Dossiers administratifs du personnel de conciergerie (correspondances, contrats, certificats de travail, feuilles d'heures étudiants, gestion des vacances, heures et absences).
- Gestion et proposition des budgets de notre secteur.

- Planification, accueil, surveillance et rapport des journées de travaux d'utilité publique pour les jeunes placés par le Tribunal pénal, Tigistes sanctionnés à des peines allant de ½ journée à 10 jours.
- Traitement des "TAGS" et "affichage sauvage" sur les bâtiments communaux : dépôt de plainte, puis nettoyage des inscriptions ou enlèvement des affiches.
- Gestion des achats, offres, commandes, réceptions, préparations, livraisons, factures, env. 35 tonnes de marchandises, gestion du stock et du parc des machines (prêts et réparations).
- Suivi sur site des concierges du P.A et du P.F: résolution de problèmes, contrôle de la bonne tenue des locaux et du matériel de conciergerie.
- Suivi sur site des espaces verts des immeubles du P.F, ainsi que le débarras des locaux communs.
- Sécurité au travail dans les bâtiments : consignes de travail du personnel, utilisation du matériel et des produits.
- Organisation et exécution de transports, aménagements, déménagements (linges, archives, mobiliers, courriers, vin de la Ville, etc.), travaux d'entretien, pour différents services de la Ville.
- Nettoyage des vitres de certains bâtiments communaux (travaux en hauteur).
- Entretien et suivi de location des salles communales. (Abattoirs, Maison du Peuple, Doubs 32, Promenade 8).
- Nettoyage et entretien des ascenseurs et escaliers de la gare, des WC et des fontaines publiques.
- Déménagement et nettoyage après travaux de rénovation.

Activités et sollicitations particulières

- Transports d'archives et de fonds (dons) "entre et pour" les Bibliothèques et les Musées.
- Transports d'objets et petits déménagements.
- Transports de matériel liés aux différentes organisations de manifestations

Remplacement du personnel de conciergerie (PA)

Motif	Sem en 2024	Sem en 2025
Incapacité de travail à 100 %	50	56
Périodes de vacances et aides collègues à 100 %	73	63
Service militaire, protection civile, pompier à 100 %	0	0.5
Délais de postulation à 100 %	13	29
Total des semaines remplacées à 100 %	136	148.5

Correspondant à environ 3 postes de travail à 100%

Personnel

Effectif au Patrimoine Administratif (PA) et Financier (PF)	2024	2025
Nombre d'EPT Sect. conciergerie PA au 31 déc. 2025	41	41.6
Nombre d'employés Sect. conciergerie PA au 31 déc. 2025	50	50
Nombre d'EPT Sect. conciergerie PF au 31 déc. 2025	10.85	10.41
Nombre d'employés Sect. conciergerie PF au 31 déc. 2025	37	37
Apprenti	1	0
Contrats ISP – ORP – Stagiaires	3	2
Engagements de surnuméraires représentant 35 semaines de travail soit env. 0.75 poste, y compris les aides dans les collègues pour les vacances.	8	14
Départs	1	2
Départs à la retraite	4	1
Départs à l'assurance invalidité	0	0
Engagements	4	3
Mutations	4	0

Secteur étude et planification

En 2025, le secteur étude et planification a continué à remplir son rôle polyvalent dans les tâches principales sont :

- Études architecturales et projets sur les bâtiments de la Ville du parc administratif et financier,
- Demandes de permis de construire,
- Appels d'offres et planification,
- Exécution et réalisation des travaux,
- Représentation du MO et suivi des mandataires externes,
- Gestion, contrôle et fourniture des plans de la Ville.
- Conseils et une expertise aux autres services de la Ville.
- Représentation à diverses séances de COTECH, COMCO et COPIL.

Des réunions de coordination entre services ont été mises en place et, au cours du dernier trimestre de l'année, une collaboration directe avec l'administrateur des infrastructures a été établie pour la gestion globale et le suivi financier des dossiers.

Les principales tâches du secteur ont porté sur les activités suivantes en 2025 :

Demandes de permis de construire

- Anciens Abattoirs – Commerce 124
- Anciens Abattoirs – Commerce 120
- Anciens Abattoirs – Commerce 126A
- Anciens Abattoirs – Morgarten 11
- Crêtets 91
- David-Pierre-Bourquin 57
- Musées 24
- MUZOO – Abri Mouflons
- Manège 19
- Numa-Droz 89

Études, appels d'offres et planification

- Anciens Abattoirs – Aménagements extérieurs
- Anciens Abattoirs – Divers détails (menuiseries, ferronneries etc.)
- Musées 24
- Parc des Crêtets – Pavillons

Exécution et réalisations :

- Anciens Abattoirs – Commerce 120 : façades
- Anciens Abattoirs – Commerce 120 : aménagement locaux administratifs
- Anciens Abattoirs – Commerce 121 : façades
- Anciens Abattoirs – Commerce 126
- Anciens Abattoirs – Commerce 122A, 124A et 126A – Introductions CAD, électricité et eau
- Anciens Abattoirs – Commerce 126A : travaux d'assainissement, chauffage, électricité
- Anciens Abattoirs – Commerce 123 : travaux au pied de la façade sud
- Abribus – Lycée Blaise-Cendrars
- Bibliothèque de la Ville – Plan de fermeture
- Centre funéraire – Toilettes visiteurs
- Collège des Forges – Aula
- Collège des Forges – SAS

- Jaquet-Droz 23 – Espace de l'Urbanisme Horloger
- Place du Marché 1 – 2^{ème} phase

Représentation MO et suivi mandats externes

- Anciens Abattoirs – Commerce 122A
- Anciens Abattoirs – Panneaux Photovoltaïques
- Beau-Site 30 – TPR
- Commerce 107-109
- Hôtel-de-Ville 1
- MH – MIH
- Parc des Crêtets
- Parc des Musées

Secteur technique et entretien

Activités

L'ensemble des activités du secteur sont décrites dans le chapitre "Travaux" développé dans les tableaux ci-dessous.

Le travail de rénovation du parc de logements (tant communal que sous mandat de CPCN) se poursuit à un rythme régulier dans le respect du budget et des ressources humaines engagées.

À ce programme, déjà généreux, se sont ajoutés les travaux liés à la tempête qui ont requis un effort considérable de la part de tous les collaborateurs.

Travaux

Les chantiers menés durant l'année par le SBL sont d'importances diverses. La somme totale des contrats attribués aux entreprises se monte à CHF 10'399'000.- répartie entre les patrimoines administratif et financier, à laquelle s'ajoutent les travaux des réparations liées à la tempête, soit CHF 954'000.- pour le patrimoine administratif, le patrimoine financier ainsi que le parc immobilier de CPCN géré par le SBL.

Le montant total des chantiers gérés cette année par le service s'élève à **CHF 11'353'000.-**.

Situation et libellé des chantiers - Patrimoine administratif (PA)	Coût final des travaux (CHF)
Réfection de la Grande Fontaine	125'000.-
Anciens abattoirs : • Commerce 126a, réfection toiture "tempête"	30'000.-
EOCF • Collège de la Citadelle, réfection façade Nord • Rénovation salles informatiques (éducation numérique cycle 3)	40'000.- 180'000.-
SDS • CMND 5, étude Legionella • CMND 5, réfection sols garage matériel	25'000.- 50'000.-
Centre funéraire • Étude sécurité feu	20'000.-
SISPOL • Rénovation façades et pose d'une centrale solaire • Détection incendie modernisation • Effraction modernisation • Réfection peinture coursive	3'860'000.- 90'000.- 30'000.- 30'000.-
Musée 31 (MH), fuite cheminée réfection	15'000.-
Marais 6 (CTP), éclairage et système de gestion	105'000.-
TOTAL	4'600'000.-

Situation et libellé des chantiers - Patrimoine financier (PF)	Coût final des travaux (CHF)
Blaise Cendrars 10-12-14 : Réfection de la toiture, Porte Coupe-Feu, Photovoltaïque	500'000.-
Numa-Droz 177-183 : Réfection de la cage d'escalier	80'000.-
Succès 25 : Réfection de la cage d'escalier	90'000.-
Appartements : Propriété de la Ville • 22 rénovations d'appartements vétustes.	1'600'000.-
Appartements vétustes : Mandat CPCN • 47 chantiers d'appartements vétustes ou rénovation	1'800'000.-
TOTAL	4'070'000.-

Coûts des travaux liés à la tempête de juillet 2023 :

Situation et libellé des chantiers – Patrimoine administratif (PA)	Coût estimatif des travaux (CHF)
Montant des travaux facturés et payés en 2025	131'000.-
Patrimoine financier (PF)	
Montant des travaux facturés et payés en 2025	366'000.-
Parc immobilier de CPCN géré par le SBL	
Montant des travaux facturés et payés en 2025	457'000.-
TOTAL	954'000.-

Coûts des travaux exécutés pour l'entretien des immeubles du PA et PF :

Situation et libellé des chantiers	Coût estimatif des travaux (CHF)
Travaux d'entretien dans les écoles (450)	580'500.-
Travaux d'entretien dans les bâtiments et installations publics (201)	383'500.-
Travaux d'entretien dans les immeubles locatifs (211)	765'000.-
TOTAL	1'729'000.-

Le SBL gère également les budgets et les travaux d'entretien des bâtiments pour les entités suivantes (environ CHF 540'000. – par an) :

- 501- 502 Bibliothèques de la Ville et des jeunes
- 511 MUZOO (Musée d'Histoire naturelle + BPC + Vivarium)
- 512 Musée d'Histoire
- 514 Musée des Beaux-Arts
- 521 Service des sports (CMND 5)
- 552 Accueil préscolaire (crèche du Châtelot)
- 560 Cultes
- 710 Centre entretien des Travaux publics (SEP)
- 720 STEP
- 727 Déchetterie intercommunale (bâtiments)
- 730 Centre horticole (SEP)
- 740 Centre funéraire (SEP)

Conclusion

Après plus de deux ans de réparation du patrimoine bâti de la Ville et de celui de la CPCN en gestion, tous deux lourdement endommagés par la tempête de juillet 2023, le SBL a continué à assurer, en parallèle, non seulement, ses tâches quotidiennes, mais également de nombreux projets et chantiers importants ayant débuté courant de l'année 2025.

Malgré cette charge de travail extraordinaire, les travaux d'entretien et de rénovation du patrimoine communal ont été menés avec efficacité.

L'implication et l'engagement de l'ensemble des collaborateurs du SBL, à travers le travail exceptionnel fourni méritent d'être soulignés et salués encore cette année.

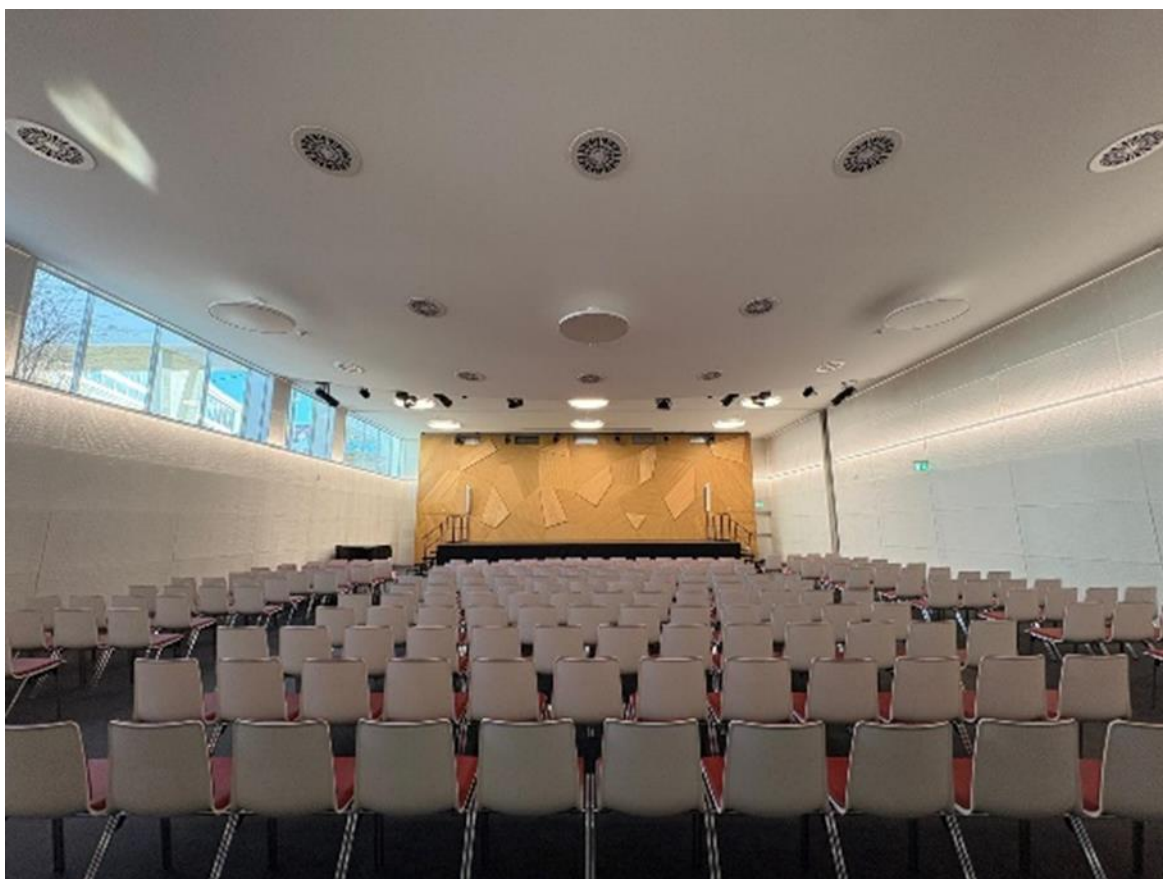


Illustration : Aula des Forges

Instruction publique, culture et intégration (DICI)

ÉCOLE OBLIGATOIRE

Introduction

L'année scolaire 2024-2025 a été marquée par une activité soutenue des instances de pilotage et de concertation, en particulier du Conseil de direction, du Conseil de l'École et du Conseil d'établissement scolaire, qui se sont réunis afin d'accompagner les évolutions de l'École obligatoire.

Au-delà du suivi des effectifs, des classes et des aspects financiers, les réflexions ont porté sur des enjeux centraux tels que la santé scolaire, le bien-être des élèves et des équipes, la judiciarisation croissante de l'école, ainsi que le développement de projets structurants comme le co-enseignement, l'École nature ou encore la végétalisation des cours d'école. Les débats ont également mis en lumière l'importance du rôle des éducateur-trice-s sociaux-ales et la nécessité de renforcer la cohérence entre activités scolaires, préscolaires et extrascolaires.

Parallèlement, plusieurs dossiers stratégiques ont témoigné d'une volonté affirmée de renforcer l'inclusion et l'égalité des chances. La préparation à l'entrée à l'école a été consolidée par une meilleure coordination avec les familles et l'instauration d'une visite médicale obligatoire à 4 ans. Le nouveau plan des mesures, appelé à remplacer les dispositifs existants, pose les bases d'un soutien plus cohérent et collaboratif aux élèves en difficulté. Enfin, les travaux menés autour de l'accès aux activités sociales, sportives et culturelles, tout comme le projet pilote de co-enseignement au Collège de l'Ouest, illustrent une ambition partagée : offrir à chaque élève un cadre scolaire inclusif, attentif à la diversité des besoins et favorable à la réussite et au bien-être de toutes et tous.

L'EOCF en chiffres

4'447 élèves, de 4 à 16 ans

541 enseignant-e-s, et 100 personnes pour le soutien, l'administration, la conciergerie, les bus, les devoirs...

245 classes / groupes dans 30 lieux

5 communes : La Chaux-de-Fonds, Les Planchettes, La Sagne, Les Ponts-de-Martel et Brot-Plamboz

3 secteurs : Nord, Ouest et Sud

3 cycles : 1^{re} à 4^e, 5^e à 8^e, 9^e à 11^e

Plus de 64 millions de budget

Dossiers traités à l'École obligatoire

Préparer l'entrée à l'école : une visite médicale pour une intégration réussie

La Ville renforce son engagement en faveur d'une meilleure préparation des enfants à l'école obligatoire, en misant sur la communication avec les familles et sur l'accès à la vie sociale, sportive et culturelle. Depuis le printemps 2024, un courrier conjoint de l'École et du Service de la jeunesse est adressé chaque année aux parents 18 mois avant la rentrée, pour les aider à accompagner leur enfant vers la scolarité avec les ressources nécessaires (dont le LOCAL).

Nouvelle exigence majeure : dès 2025, une visite médicale obligatoire à 4 ans est instaurée en collaboration avec les pédiatres. Ce contrôle préventif vise à détecter plus tôt les troubles, allergies ou difficultés particulières et à en informer l'école avant l'entrée en classe. Cette mesure répond à un constat partagé : un nombre croissant d'enfants ne bénéficie pas d'un suivi médical régulier, rendant les dépistages trop tardifs.

Parallèlement, la Ville poursuit sa participation au programme cantonal FLORA, soutenant les enfants allophones ou peu autonomes. L'ensemble de ces actions illustre une ambition commune : garantir à chaque enfant les meilleures conditions pour bien débiter sa scolarité.

Voir le site www.eocf.ch, rubrique "Activités avant l'entrée à l'École obligatoire".

Le plan des mesures : un nouveau cadre pour soutenir tous les élèves

Dès août 2025, le canton remplace les mesures BEP (ou livret de suivi) par un plan des mesures, marquant une réorganisation complète des dispositifs d'aide scolaire. L'objectif : simplifier et renforcer le soutien aux élèves en difficulté, sans alourdir les démarches administratives.

Le système repose sur deux niveaux d'intervention :

1. Les mesures ordinaires de soutien, relevant directement des enseignant-e-s, visent à adapter la pédagogie à la diversité des élèves : gestion du temps, reformulation des consignes, supports adaptés (notamment pour la dyslexie), ou encore temps supplémentaire lors des évaluations. Ces pratiques communes, utiles à toutes et tous mais essentielles pour certain-e-s, seront progressivement généralisées dans toutes les classes.

2. Lorsque ces aménagements ne suffisent pas, un plan des mesures individualisé pourra être élaboré. Construit en concertation avec l'élève, ses parents, les enseignant-e-s, le SSE (service socio-éducatif) et les spécialistes externes, il précisera les adaptations spécifiques nécessaires (pédagogiques, de soutien renforcé, de dispense, etc.).

Ce changement ne supprime donc pas l'aide existante : il la rend plus cohérente, collaborative et inclusive, afin de répondre au mieux aux besoins de chaque élève.

Voir le site www.eocf.ch, rubrique "Mesures de soutien et besoins éducatifs particuliers".

Favoriser l'intégration des élèves dans la vie sociale, sportive et culturelle

La Ville de La Chaux-de-Fonds souhaite renforcer l'accès des enfants et adolescent-e-s aux activités extrascolaires pour favoriser leur intégration sociale, culturelle et sportive. Dans ce cadre, l'Institut du management des villes et du territoire de la Haute École Arc a réalisé un inventaire de l'offre locale et formulé des recommandations, présentées en mai dernier au groupe de travail.

Le rapport met en évidence plusieurs enjeux majeurs : inégalités d'accès pour les familles défavorisées ou migrantes, offre concentrée dans le centre et l'est de la ville, accessibilité limitée pour les personnes à mobilité réduite et coût des activités, souvent un frein pour certaines familles.

Le rapport propose plusieurs pistes d'action prioritaires : réduire les barrières financières par des aides ou séances d'essai gratuites, faciliter l'accès logistique via des transports et une coordination des horaires, offrir un accompagnement personnalisé pour l'inscription et l'utilisation des outils numériques, améliorer la communication via des guides multilingues et supports simplifiés, optimiser les plateformes numériques avec cartes interactives, et rééquilibrer l'offre territoriale et thématique, en développant notamment les activités dans l'ouest de la ville.

Certaines actions sont déjà engagées : dynamisation des activités à l'ouest de la ville, soutien financier via le Fonds scolaire, promotion de la carte citoyenne et visibilité accrue grâce au LOCAL. L'ensemble vise à créer des conditions plus équitables et inclusives pour la participation de tous les élèves à la vie associative et culturelle de la Ville.

L'école expérimente une nouvelle approche inclusive

Lancé en 2024 avec le soutien du Service de l'enseignement obligatoire (SEO), le projet pilote de co-enseignement au Collège de l'Ouest révolutionne la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers. Fondé sur la collaboration entre enseignantes ordinaires et spécialisées, le dispositif associe deux classes de 5e-6e durant deux ans, avec 2 fois 10 périodes hebdomadaires de co-enseignement. Objectif : promouvoir une pédagogie inclusive, prévenir la stigmatisation et favoriser la réussite de toutes et tous.

Le premier bilan, dressé en 2025, s'avère prometteur : climat de classe apaisé, progression accrue des élèves, effacement des frontières entre enseignement ordinaire et spécialisé. Les enseignantes soulignent la richesse du travail d'équipe et la prévention de l'épuisement professionnel, malgré une charge de planification conséquente. Fort de ces résultats, la direction envisage d'étendre l'expérience.

Entre 2026 et 2029, une véritable filière inclusive 3e-8e devrait voir le jour. Ce pôle d'enseignement spécialisé regroupera ressources et compétences dans une logique de continuité pédagogique, réduisant le recours aux classes à effectif restreint (FS). L'espace ressource offrira un accompagnement ciblé, du co-enseignement régulier et un soutien individualisé. À terme, douze classes pourraient bénéficier de périodes de co-enseignement spécialisé.

Le Collège de l'Ouest s'impose ainsi comme un laboratoire d'innovation éducative, où inclusion, collaboration et réussite ne font plus qu'un.

Une école participative

Conseil d'établissement scolaire

Le Conseil d'établissement scolaire (CES) est un organe consultatif et constitue une plateforme d'échanges entre les différent-e-s partenaires de l'école et les autorités scolaires du cercle scolaire. La compétence décisionnelle de l'école revient au Conseil communal qui s'appuie sur le CES pour nourrir ses réflexions.

Durant l'année 2024-2025, le CES s'est réuni à trois reprises. En plus des objets récurrents tels que l'évolution des effectifs d'élèves et des classes et le budget et les comptes de l'école, les thèmes suivants ont été notamment traités :

- Le développement de la santé scolaire avec le nouveau médecin scolaire
- Le co-enseignement
- Cartographie des activités préscolaires et extrascolaires
- La végétalisation des cours d'école
- Le poste d'éducateur social au collège des Endroits
- Le projet École nature
- La judiciarisation de l'école

En juin, lors de la dernière séance, le CES a retenu les thèmes suivants pour l'année scolaire suivante : la fumée passive et les mesures cantonales de protection, le harcèlement et semaine Bien-être à l'Ecole, le dispositif OASIS.

Conseil de l'École

Le Conseil de l'école est composé des répondant-e-s de collègues et des membres de la direction. Il est présidé par le président de la direction générale et s'est réuni à deux reprises au cours de l'année scolaire. Deux thèmes, soit un par séance à discuter en amont lors des séances de collègues, ont été retenus pour chacune de ces séances afin de pouvoir en débattre et connaître les avis du corps enseignant et non plus l'avis plus particulier du répondant ou de la répondante.

Ainsi, les thèmes des remplacements et du bien-être à l'école ont été traités.

Délégué-e-s des parents

La direction générale a rencontré à deux reprises les représentant-e-s des parents d'élèves au Conseil d'établissement scolaire pour évoquer la vie de l'École. Ceux-ci sont désignés par l'Association des parents d'élèves des Montagnes neuchâteloises.

Demi-journée pédagogique

La demi-journée pédagogique sur le thème « Comment enseigner à l'extérieur » a eu lieu pour la troisième fois à la Salle de musique avec plus de 500 enseignant-e-s et personnel de l'école.

La Fondation SILVIVA a conçu cette formation avec les objectifs suivants :

- Donner un aperçu du potentiel de l'enseignement en plein air à tous les cycles de l'école obligatoire : arguments scientifiques, exemples de pratiques aux cycles 1, 2 et 3, toutes les disciplines, continuité dedans-dehors, lieux d'apprentissages en extérieur, outils déjà existants
- Lever les freins et donner des impulsions.

« Des stands-conseils pratiques » étaient ensuite à disposition des enseignant-e-s dans le hall.

Effectifs des élèves et nombre de classes

	2024-25			2023-24			Variations		
	Elèves	Classes	Moy.	Elèves	Classes	Moy.	Elèves	Classes	Moy.
1 ^{ère} année	324			327			-3		
2 ^e année	349			352			-3		
Total 1^{ère} et 2^e années	673	37.0	18.19	679	39.0	17.41	-6	-2.0	+0.78
3 ^e année	344	19.5	17.64	366	20.5	17.85	-22	-1.0	-0.21
4 ^e année	387	20.5	18.88	372	19.5	19.08	+15	+1.0	-0.20
Total cycle 1	731	77.0	9.49	738	79.0	9.34	-7	-2.0	+0.15
5 ^e année	350	18.0	19.44	370	19.0	19.47	-20	-1.0	-0.03
6 ^e année	376	19.0	19.79	353	18.0	19.61	+23	+1.0	+0.18
7 ^e année	353	18.0	19.61	343	18.0	19.06	+10	-	+0.56
8 ^e année	355	18.0	19.72	343	18.0	19.06	+12	-	+0.67
Total cycle 2	1'434	73.0	19.64	1'409	73.0	19.30	+25	-	+0.34
9 ^e année	341	18.0	18.94	367	18.0	20.39	-26	-	-1.44
10 ^e année	355	17.0	20.88	314	17.0	18.47	+41	-	+2.41
11 ^e année	307	15.0	20.47	335	16.0	20.94	-28	-1.0	-0.47
Total cycle 3	1'003	50.0	20.06	1'016	51.0	19.92	-13	-1.0	+0.14
Total classes régulières ville	3'841	200.0	19	3'842	203.0	19	-1	-3.0	+0.28
Classes d'accueil	35	3.0	11.67	40	2.0	0.00	-5	+1.0	+11.67
Classes de formation spéciale	63	6.0	10.50	54	6.0	9.00	+9	-	+1.50
Classes terminales	149	15.0	9.93	153	15.0	10.20	-4	-	-0.27
Total classes spéciales ville	247	24	10	247	23	11	-	+1.0	-0.45
Classes Crêt-du-Loche	40	2.0	20.00	32	2.0	16.00	+8	-	+4.00
Classes régulières communes	309	18.0	17.17	322	19.0	16.95	-13	-1.0	+0.22
Classe spéciale Ponts-de-Martel	10	1.0	10.00	7	1.0	0.00	+3	-	+10.00
Total communes *	319	19.0	16.79	329	20.0	16.45	-10	-1.0	+0.34
TOTAL GENERAL	4'447	245.0	18.15	4'450	248.0	17.94	-3	-3.0	+0.21
* collèges des Ponts-de-Martel, de La Sagne et des Planchettes									

L'encadrement socio-éducatif et les mesures d'aide aux élèves

Mesures	Années concernées	Élèves ou classes suivi-e-s
Service socio-éducatif (SSE)	1 ^{re} à 11 ^e	Plus de 1500 élèves suivi-e-s*
Bien-être à l'école (BEE) – harcèlement et climat d'école	5 ^e à 11 ^e	14 interventions
Appui pédagogique (AP)	1 ^{re} à 4 ^e	50 élèves
Soutien langagier (SL) hors Espaces ressources	1 ^{re} à 8 ^e	196 élèves
Soutien pédagogique (SP) – co-enseignement	3 ^e à 11 ^e	Interventions multiformes
Soutien par le mouvement (SMvT)	1 ^{re} à 7 ^e	139 élèves
OASIS Prévention	1 ^{re} à 6 ^e	11 suivis et nombreuses interventions ponctuelles + formation nouveau personnel
OASIS Flash 3-6	3 ^e à 8 ^e	17 situations indiv./coll.
Espace Oasis Junior	2 ^e à 6 ^e	15 élèves
OASIS Flash 7-11	7 ^e à 11 ^e	39 élèves
Espace OASIS Ados	7 ^e à 11 ^e	23 élèves
OASIS Santé - Intermède	1 ^{re} à 11 ^e	21 élèves
OASIS Pro – 18 entreprises partenaires	10 ^e à 11 ^e	160 démarches

*Plus de la moitié des élèves ont un dossier ouvert au SSE : cela peut aller d'une simple demande de bilan orthophonique à un suivi hebdomadaire complexe.

Le détail des mesures peut être consulté sur le site www.eocf.ch, rubriques "service socio-éducatif et mesures d'aides" et "Intimidation et harcèlement".

L'EOCF gère trois Foyers d'accueil, un par secteur, lieux d'appui aux devoirs pour les 8^e à 11^e. Cette mesure correspond à une forte demande (près de 100 élèves inscrit-e-s chaque année).

Les activités transversales

Formation continue du corps enseignant

Dans le but de réunir les enseignant-e-s autour d'un projet commun et de valoriser la formation continue facultative à laquelle chacun-e s'astreint, une commission de la formation interne (CoFi), composée d'enseignant-e-s et de membres de la direction, du service socio-éducatif et de l'unité de promotion éducative, a pour tâche de définir le cadre dans lequel la formation continue est organisée et mise en valeur au sein de notre école. Elle s'occupe également de mettre sur pied des conférences pour les enseignant-e-s.

Ainsi, chaque enseignant-e doit cumuler trois actes de formation continue par année, exception faite des formations exigées par le Canton. L'une d'entre elles est organisée par la CoFi et rendue obligatoire. Pour les autres actes de formation, les enseignant-e-s sont libres de puiser dans l'offre de la CoFi ou d'autres organismes telle que la HEP-BEJUNE principalement.

La sixième journée pédagogique a pris la forme d'une formation "Comment enseigner à l'extérieur" et s'est tenue le mercredi 23 octobre 2024.

Les formations avaient comme thèmes :

- Ateliers par cycle "gestion de classe" par Nathalie Roth, membre OASIS
- "Les fonctions exécutives par une orthophoniste" par Lucie Hirsig et Coralie Tschanz-Godio, orthophonistes
- "Conférence-discussion sur les troubles anxieux chez les enfants" par Michal Epstein-Lavi, psychologue et psychothérapeute FSP
- "Le trouble développemental du langage (TDL)" par Caroline Straubhaar Huguenin-Elie et Malou Pante, orthophonistes
- "Cours d'introduction à la construction de marionnettes" par Sandy Tripet, marionnettiste
- "Initiation aux premiers secours – BLS-AED SRC compact" par Alexandra Pisenti, enseignante, diététicienne HES, maître-nageuse et instructrice SRC
- "Soirée ski enseignant-e-s" par Jean-Philippe Hess et Jean Cattin, enseignants
- "Promenade contée – Environnement et contes – Langues en jouant" par Ariane Racine, conteuse et médiatrice culturelle
- "Stress, épuisement, burnout : parlons prévention" par Xavier Roux, coach
- "Proposer aux élèves une approche par le jeu d'énigme afin de travailler les objectifs du PER et les capacités transversales" par Matthieu Jobin, enseignant et créateur d'escape game

- "Prévention numérique : encourager les bonnes pratiques" par Florian de Montmollin, enseignant
- "Bulle d'oxygène" par Jacques Stämpfli, enseignant et sophrologue

Activités extrascolaires

Les activités complémentaires facultatives (ACF)

Notre école poursuit sa mission éducative et propose toujours, à titre facultatif, diverses activités dans les domaines variés. L'école cherche chaque année à ouvrir de nouveaux cours et tient compte des demandes rapportées par les conseils des élèves du cycle 3. Organisées les mercredis après-midi, elles permettent aux élèves de s'inscrire à de nombreuses activités gratuites. Gérés par des enseignant-e-s ou des personnes externes reconnues, les cours, à l'exception des ACF spectacle, sont prévus sur deux cycles de quatre à huit semaines. Les élèves de 9^e à 11^e et de la classe d'accueil ont pu s'y inscrire.

Statistiques de participation :

1^{ère} session – 1^{er} semestre			2^e session - 2^e semestre		
9 ^e	122	50%	9 ^e	63	47%
10 ^e	74	30%	10 ^e	50	37%
11 ^e	40	17%	11 ^e	18	14%
Accueil - FSTE	7	3%	Accueil	3	2%
Total	243	100%	Total	134	100%

Les 17, 18, 19 et 20 juin 2025, les 39 jeunes actrices et acteurs ont su, par leur enthousiasme, leur maîtrise des textes et leur belle présence sur scène, conquérir le public venu en nombre pour voir une adaptation théâtrale du film "Barbie". Une fable colorée, musicale et émouvante sur la quête de sens et d'authenticité.

Les chorales

Plusieurs collèges proposent à leurs élèves de participer à la Chorale qui donne un concert au cours de l'année :

Chorales	Dates	Lieu
Chorale de l'Ouest (cycle 2)	18 mars	Salle de Musique
Chorale de l'Ouest (cycle 1)	8 avril	Lycée Blaise-Cendrars
Chorale de la Citadelle	27 mai	Lycée Blaise-Cendrars
Chorale du Sud	13, 14, 19 juin	Salle Faller
Chorale des Forges-Endroits	17 juin	Aula des Forges
Chorale des Ponts-de-Martel	15 juin	Festi'Neuch malheureusement annulée à cause de la tempête
Chorale Numa-Droz	24 juin	Salle de Musique

Label "Swiss Olympic Partner School" de notre structure Sport-Art-Etude (SAE)

Swiss Olympic s'engage en faveur de la conciliation de l'école et du sport. C'est pourquoi depuis 2005, l'association faitière du sport suisse octroie les labels de qualité «SwissOlympic Sport School» et «SwissOlympic Partner School» à des établissements de formation qui se distinguent par une philosophie favorable au sport de performance et par un modèle d'enseignement flexible.

Pour la 3^e fois, l'EOCF a reçu ce fameux label qui lui permet d'être reconnue tant au niveau national et cantonal et d'accueillir des élèves qui proviennent d'autres cantons et d'autres cercles scolaires du canton de Neuchâtel.

Ainsi, notre école bénéficie d'une reconnaissance comme centre régional de performance pour le ski nordique, le hockey sur glace, le patinage artistique et les arts vivants. Les élèves de notre cercle scolaire qui sont talentueux-euses dans d'autres sports et arts bénéficient également d'aménagements et allègements scolaires.

Pour 2024-2025, ce sont plus de 150 élèves qui fréquentent notre structure sports-arts-formations (SAE).

Les centres régionaux de performance (CRP)

Un centre régional de performance est une structure mise en place en collaboration avec une association sportive avec l'accord du Service de l'enseignement obligatoire et du Service cantonal des sports. Le but est de réunir dans un même collège les meilleurs talents d'une discipline sportive qui remplissent des critères spécifiques. La collaboration étroite entre l'école et l'association sportive permet de concilier au mieux les aspects scolaires et sportifs. L'implication des enseignant-

e-s dans la compréhension, l'anticipation et la gestion des absences et du rattrapage sont essentielles au bon fonctionnement de la structure.

Depuis l'année scolaire 2016-2017, le collège des Crêtets accueille le CRP ski nordique mis en place avec le Giron jurassien des clubs de sports de neige.

En 2024-2025, ce sont 7 élèves skieurs-skieuses nordiques qui ont évolué dans ce CRP.

Depuis l'année scolaire 2018-2019, deux nouveaux CRP ont été mis en place en hockey sur glace en collaboration avec le HCC et en patinage artistique avec le Club des patineurs local. Ainsi, des élèves de différents cercles scolaires, d'autres cantons ou pays sont scolarisé-e-s au collège des Crêtets (cycle 3) et dans les collèges des Gentianes ou de la Promenade (cycle 2).

En 2024-2025, ce sont 7 élèves hockeyeurs et 5 élèves patineur-patineuses qui ont évolué au sein du CRP hockey sur glace.

Un projet de CRP Arts vivants (musique, chant, danse, cirque, comédie musicale) a réuni les différents acteurs concernés de la Ville pour créer une association qui est l'interlocuteur de la direction de l'école.

En 2024-2025, il y a eu 5 élèves dans la discipline danse.

Activités sportives

Camps polysportifs de 7^e année de 5 jours dans la région

Secteurs	Lieux	Dates	Classes
NORD	Le Louverain	2 au 6 septembre	7FR111 – 7FR116
	La Rouvraie		7FR112 – 7FR115
	Vaumarcus (Le Camp)		7FR113 – 7FR114
SUD	Le Louverain	9 au 13 septembre	7FR321 – 7FR322
	La Rouvraie		7FR371 – 7FR372
	Vaumarcus (Le Camp)		7FR373 – 7FR391
OUEST	Le Louverain	23 au 27 septembre	7FR211 – 7FR212
	La Rouvraie		7FR251 – 7FR252
	Vaumarcus (Le Camp)		7FR241 – 7FR242

Camps de ski de 8^e année

Secteurs	Lieux	Dates	Classes
NORD	Villars	27 au 31 janvier	8FR112 – 8FR114
	Les Diablerets		8FR115 – 8FR116
	Thyon		8FR111 – 8FR113
SUD	Les Diablerets	3 au 7 février	8FR321 – 8FR322
	La Lenk		8FR371 – 8FR372
	Thyon		8FR373 – 8FR391
OUEST	Thyon	10 au 14 février	8FR251 – 8FR252
	Leysin		8FR241 – 8FR242
	Zinal		8FR211 – 8FR212

Camps du cycle 3 – Secteur ouest

Dates		Classes
10 au 14 mars	Chandolin	9FR212 – FRA10G1 – FRA10G2 – FRA11J1
	Les Collons	11TE212 – MAT11F1 – MAT11F2 – FRA11H2
	Zinal Navizence	9FR211 – 9FR215 – 9FR216 – 10TE211
	Zinal Les Bondes	MAT10H1 – MAT10H2
	Ténéro	9FR213 – 9FR214 – 10TE212 – 11TE211
	Espace Mont D'or	FRA10F1 – FRA10F2 – FRA11H1 – 9TE211

Joutes de fin d'année scolaire

Cette manifestation augurant la fin de l'année scolaire s'est déroulée dans de belles conditions du 25 juin au 3 juillet malgré une météo capricieuse et très changeante, ce qui a nécessité de raccourcir parfois les activités.

Les élèves du cycle 1 ont eu des parcours en salle de sport sur des demi-journées gérées la plupart du temps par des élèves de 11^e année. De plus, les classes ont eu des activités de découvertes organisées en collaboration avec les clubs, sociétés et associations de la Ville.

Pour les élèves de 5^e et 6^e années, athlétisme, Koh-Lanta EOCF, jeux d'équipes, trottinette, natation, orientation étaient au programme. Le cross et la danse ont clôturé magnifiquement ces jours d'activités avec un public nombreux.

Les élèves de 7^e et 8^e années, quant à eux, ont pris part aux activités suivantes : rugby, tchoukball, orientation, natation, athlétisme. Les relais et la course "courir pour une bonne cause" ont pu se dérouler sans problème au stade d'athlétisme.

Les élèves de 9^e et 10^e années ont pris part à des tournois de sports collectifs avec 3 catégories (A-B-C), un polyathlon, des interclasses et des activités à choix (tennis de table, boxe éducative, escalade, jeux de balles et football américain). Le vendredi 27 juin presque 1'200 élèves se sont retrouvé-e-s pour les relais et la course "courir pour une bonne cause".

Activité skating 7^e

Certaines classes de 7^e ont participé à une demi-journée d'initiation skating au Gros-Crêt. Malheureusement, plusieurs n'ont pas eu la chance de skier en raison de conditions météorologiques défavorables. Encadré-e-s par des moniteur-trice-s expérimenté-e-s et avec des pistes préparées spécialement pour les élèves, les élèves qui ont eu la chance de participer ont eu énormément de plaisir.

Soutien natation

Ces cours donnés au bassin de Numa-Droz tous les vendredis sont dispensés par deux spécialistes pour les élèves rencontrant des difficultés en technique de natation ou simplement peu à l'aise avec le milieu aquatique. Ces cours affichaient complet et les résultats des élèves sont transmis aux parents et aux enseignant-e-s d'éducation physique.

Cours SSF (sport scolaire facultatif)

L'école offre un cours pour les enfants en surpoids dans les salles de sports de Numa-Droz. Il s'agit ici d'offrir à ces jeunes une pratique sportive supplémentaire dans leur quotidien. Deux spécialistes accueillent ces élèves motivé-e-s pour pratiquer des activités variées tous les vendredis en fin d'après-midi.

Patinoire

D'octobre à avril, les élèves des degrés 1 à 11 ont la possibilité de se rendre à la patinoire. Une planification est réalisée afin de répartir les classes durant cette période. La plupart du temps, les classes se rendent trois semaines de suite à la patinoire lors des heures d'éducation physique.

Natation

Tout au long de l'année scolaire, les élèves avec leur enseignant-e et un spécialiste fréquentent le bassin de natation de Numa-Droz selon cette répartition :

Les classes de 1^{ère} et 2^e années bénéficient de 2 périodes ;

Les classes de 3^e, 4^e années, FS et AC bénéficient de 6 périodes ;

Les classes de 5^e, 6^e, 7^e années bénéficient de 4 périodes ;

Les classes de 8^e années bénéficient de 8 à 12 périodes.

Journée Suisse du Sport Scolaire (JSSS)

Cette année, une délégation chaux-de-fonnière de 28 élèves du cycle 3 ainsi que 5 enseignant-e-s d'éducation physique de notre ville a pris le train en direction de Lucerne en compagnie d'une centaine d'autres élèves neuchâtelois. Toutes les compétitions se sont déroulées le vendredi 23 mai.

L'EOCF était représentée dans les disciplines suivantes : basketball garçons, natation filles et garçons, course d'orientation filles et garçons, tennis de table garçon et athlétisme filles. L'EOCF s'est d'ailleurs mise en évidence sur le plan national avec une médaille d'or en natation garçons, une médaille d'argent en natation filles, une médaille d'argent en tennis de table garçons ainsi qu'une médaille de bronze au tournoi de basketball garçons.

Activités diverses

Grâce à des collaborations avec plusieurs associations et clubs sportifs, des animations ont pu être organisées pour le plus grand plaisir de nos élèves. Il s'agit de : J'apprends à patiner (1^{ère} et 2^e), Circobello (3^e et 4^e), Danse urbaine en collaboration avec l'école Ton sur Ton (5^e), Initiation Escrime (6^e) et S'initier au skating (7^e).

Les classes terminales ont pu s'inscrire à une initiation escalade. Ces cours étaient dispensés par un moniteur professionnel sur la période février-avril.

Spectacles et animations

Programmation de spectacles pour les années 1 à 6

Les élèves des années 1 à 6 ont pu bénéficier d'un ou plusieurs spectacles par année. Les spectacles sont, dans la mesure du possible, choisis parmi l'offre du Théâtre populaire romand (TPR), du Centre de culture ABC et du Théâtre des Abeilles. La programmation de spectacles dans des aulas par des troupes invitées complète cette offre.

La commission, composée de cinq membres plus le président, s'est réunie à 4 reprises : les 5 septembre et 28 novembre 2024, ainsi que les 29 avril et 12 juin 2025.

Le travail de la commission a consisté en la programmation des spectacles pour les années 1 à 6, leur évaluation ainsi que la recherche de spectacles pour la saison 2025-2026.

Les membres de la commission assistent régulièrement à des spectacles afin de pouvoir définir le programme, en ayant vu, si possible, les propositions au préalable. La commission est sensible à la variété des formes d'arts de la scène proposées aux classes.

6 spectacles ont été programmés pour les classes de 1^{re} à 6^e années selon l'organisation ci-dessous :

Centre de culture ABC	2 spectacles au Temple-Allemand 1 spectacle au Théâtre ABC
Théâtre des Abeilles	1 spectacle
Aula du collège de Bellevue	1 spectacle
Chapiteau de Beau-Site	1 spectacle

Pour cette année aucun spectacle n'a été proposé par le TPR. Par conséquent, aucune médiation n'a été donnée dans les classes.

Plus en détail :

1^{re} – 2^e années

- **Les Fables de la Fontaine**, compagnie de L'Art Mobile, aula du collège de Bellevue
- **Harpapier**, compagnie Frakt', Centre de culture de l'ABC, salle du Temple-Allemand
- **Souvenirs**, compagnie Pas de 2, Chapiteau de Beau-Site

3^e années

- **La tente** de Claude Ponti, compagnie Les Filles d'Artémis, Centre de culture de l'ABC, salle du petit théâtre

4^e années

- **Le nom des choses**, compagnie La Bocca della Luna, Centre de culture de l'ABC, salle du Temple-Allemand

5^e et 6^e années

- **Toque toque**, compagnie Les Petits Chanteurs à la Gueule de Bois, Théâtre des Abeilles

Spectacles et projections proposés aux classes des années 7 à 11

Les élèves des années 7 à 11 ont pu bénéficier d'un ou plusieurs spectacles obligatoires par année. Les spectacles sont, dans la mesure du possible, choisis parmi l'offre du Théâtre populaire romand (TPR), du Centre de culture ABC et du Théâtre des Abeilles. La programmation de spectacles dans des aulas ou d'autres salles de la ville par des troupes invitées complète cette offre. En plus de ceux-ci, le cycle 3 bénéficie de la possibilité d'assister à des spectacles, concerts ou films facultatifs dans des séances publiques au prix de 12 CHF et chez nos partenaires « habituels » (ABC, TPR et Théâtre des Abeilles). Quand des médiations sont proposées par les institutions, notre école les propose aux enseignant-e-s concerné-e-s qui peuvent s'inscrire afin d'en bénéficier.

La commission, composée de neuf membres dont le président, s'est réunie à 4 reprises : les 29 août et 9 décembre 2024, le 8 avril 2025 et, finalement, le 10 juin 2025, dernière séance du Président et de certain-e-s de ses membres.

Le travail de la commission a consisté en la programmation des spectacles pour les années 7 à 11, leur évaluation ainsi que la recherche de spectacles pour la saison 2025-2026.

Les membres de la commission assistent régulièrement à des spectacles, films ou concerts afin de pouvoir définir le programme, en ayant vu, si possible, les propositions au préalable. La commission est sensible à la variété des formes d'arts de la scène proposées aux classes. Le spectacle vivant est privilégié.

5 spectacles ont été programmés pour les classes de 7^e à 11^e années selon l'organisation ci-dessous :

Degré 7	<i>Le Truc sur le feu</i> , Théâtre de marionnettes de Genève au TPR du 18 au 20 février 2025
Degré 8	<i>Goal</i> , spectacle de danse en extérieur, chapiteau de Circo Bello, organisé par l'ABC le 5 mai 2025 <i>Les Contes de la Louvraie</i> , « Regards sur la ville », dans les rues de La Chaux-de-Fonds en mai 2025. Spectacle intégralement payé par les élèves donc sans coût pour l'école.
Degré 9	Film <i>Tomboy</i> au cinéma ABC du 12 au 15 novembre 2024
Degré 10	<i>Ubu</i> , par le Collectif Û à l'ABC du 10 au 13 septembre 2024
Degré 11	<i>La Visite de la vieille dame</i> , mise en scène de Nathalie Sandoz au TPR les 21 et 22 janvier 2025

Cortège des Promotions

La Chaux-de-Fonds – samedi 28 juin 2025

Sous un soleil radieux, le cortège des Promotions a transformé les artères du Pod en un véritable écrin de poésie et de couleurs. Les 2'300 participant-e-s ont porté haut les couleurs du thème « Les jardins enchantés ». La créativité déployée, la diversité des représentations et l'enthousiasme communicatif de chacun-e ont enchanté le très nombreux public venu applaudir leur passage. Chaque collège a apporté sa touche unique à ce moment festif et rassembleur.

Les Ponts-de-Martel – samedi 5 juillet 2025

Cette année, le thème de "La mer". Voir l'école comme une traversée : on embarque parfois fébrile, on apprend à naviguer, à lire les cartes, à affronter les tempêtes et à savourer les accalmies. Chaque élève trace sa route, guidé par des enseignantes attentives, accompagné par des parents présents. Une aventure riche en découvertes, en partages et en moments inoubliables. Le cortège coloré et la cérémonie composée des chants des élèves et de discours ont permis de clore cette année scolaire d'une belle manière !

Actions caritatives

Ventes

La participation aux ventes recommandées a donné les résultats suivants :

Action	Années concernées	Description	Chiffres
Pro Junior	4 ^e à 7 ^e et 10 ^e -11 ^e	La vente permet de financer des actions pour les jeunes de La Chaux-de-Fonds et La Sagne. Ces aides peuvent être : • Directes : dépenses essentielles (vêtements, lunettes, soins dentaires, soutien scolaire, etc.) pour les familles en difficulté. • Indirectes : subventions à des associations qui accompagnent les jeunes. • Scolaires : contribution aux caisses de classes grâce à un retour sur la vente de certains articles.	Montant des ventes: CHF 29'890 dont CHF 2989.- redistribués aux classes.
Boîtes de chocolats (Secours suisse d'hiver)	3 ^e à 8 ^e	Cette action permet de venir en aide à des personnes suisses ou étrangères de La Chaux-de-Fonds qui traversent des situations difficiles (chômage, embarras financier, maladie, résiliation de bail, frais de chauffage, frais de dentiste, d'opticien, alcoolisme, divorce, séparation, etc.).	Montant des ventes: CHF 11'539.- dont CHF 1'153.90 redistribués aux classes

Mimosa du bonheur (Croix-Rouge suisse)	4 ^e à 8 ^e	Cette vente vient en aide aux enfants de familles défavorisées du Canton et les soutiens dans les activités extra-scolaires. 221 élèves (à titre individuel) de 4 ^e à 8 ^e année se sont joints à la vente et ont prêté main-forte aux bénévoles.	Montant des ventes: CHF 9'000.-
Savons	8 ^e et 9 ^e	Des paniers de marchandises préparés grâce à l'argent récolté par la vente des savons artisanaux (anciennement vente des œillets) sont apportés par les élèves aux bénéficiaires signalés par le Service communal de l'action sociale.	Montant des ventes: CHF 14'472.- Bénéfice après confection des paniers CHF 12.-

Sapin Solidarité

L'action Sapin Solidarité a soutenu les familles de quelque 261 élèves (41% des élèves concerné-e-s par les activités sportives et les camps), en majorité de 8^e année et du cycle 3, en leur apportant une aide financière. Cette action a permis de soutenir, à hauteur de CHF 14'126.00 des élèves issu-e-s de familles défavorisées. La prise en charge d'une partie du renouvellement du matériel de sport (skis alpins et skis de fond, chaussures, bâtons, patins, casques, ...) pour un montant de près de CHF 10'000.- est également très appréciée.

Informations financières

Prix coûtant net par élève – Base comptes 2024

	2024	2023
Cycle 1 (années 1-4)	CHF 8'074.00	CHF 7'893.00
Cycle 2 (années 5-8)	CHF 8'940.00	CHF 8'952.00
Cycle 3 (années 9-11)	CHF 12'052.00	CHF 11'927.00

Extraits des comptes de l'année civile 2025

Ecole obligatoire	Comptes 2025
Charges de personnel	55'682'385.43
<i>Trait. personnel enseignant</i>	40'037'796.75
<i>Trait. directions et pers. administratif</i>	3'467'136.50
<i>Trait. personnel d'entretien</i>	1'767'621.65
<i>Trait. devoirs surveillés</i>	124'527.55
Charges sociales	10'173'249.84
Autres charges de personnel	112'053.14
Assainissement Prévoyance.ne	0.00
Bâtiments scolaires	3'555'551.21
Meubles, équipements	144'886.00
Matériel pour l'enseignement	451'465.10
Camps et excursions	496'529.27
Autres activités parascolaires	321'840.43
Amortissement du patrimoine administratif	4'270'537.10
Autres charges	776'152.93
Total charges	65'699'347.47
Participations des parents aux prestations	-386'707.05
Locations de bâtiments	-172'577.40
Contributions des communes (écolages)	-3'671'198.40
Subventions cantonales	-20'756'151.80
Prélèvement sur les réserves	-2'360'332.00
Autres revenus	-352'333.21
Total revenus	-27'699'299.86
Excédent de charges	38'000'047.61

NB : dans les comptes de la Ville, ces montants correspondent aux totaux des centres financiers 430 à 455. Extraction faite le 16.02.2026.

SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES

Le Service des Affaires culturelles conduit la politique culturelle communale. Les missions du Service consistent à faire de La Chaux-de-Fonds, une ville à l'attractivité culturelle riche, variée et originale. Les principales tâches du service sont les suivantes :

- appui au Conseil communal pour l'élaboration d'une politique culturelle cohérente ;
- suivi des subventions octroyées aux acteur-trice-s culturel-le-s ;
- conseil aux acteur-trice-s culturel-le-s subventionné-e-s ;
- développement des réseaux culturels à l'intérieur et à l'extérieur de la ville ;
- promotion des acteur-trice-s culturel-le-s et de leurs œuvres ;
- rédaction des rapports de politique culturelle à l'intention des autorités ;
- suivi des politiques culturelles conjointes avec les Communes, l'État, les villes suisses et la Confédération ;
- représentation de la Ville dans divers organes locaux, cantonaux, régionaux et nationaux ;
- accompagnement des pratiques artistiques amateurs ;
- conseil à l'administration communale pour les sujets relatifs à la culture et au spectacle vivant ;
- gestion de la Billetterie de la Ville (108%).

L'année a principalement été marquée par l'avancement du projet de Capitale culturelle en vue de son ouverture en 2027. Le délégué culturel a participé aux séances de l'Association, renforcé les liens entre les services de la Ville et l'Association notamment par l'engagement d'une coordinatrice, soutenu la réalisation des Schubertiades durant la manifestation et mis en place une Convention entre la Ville et l'Association. Enfin, l'année a en particulier été marquée par les premiers appels à projets de l'Association auprès des acteur-trice-s locaux-ales et la précision des contours de la manifestation.

D'autre part, le projet de Villa Numa joue pleinement son rôle de mise en réseaux des structures culturelles, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la ville. La cérémonie d'ouverture de La Plage des Six Pompes s'inscrit également dans cette dynamique de "maillage culturel" et a bénéficié, comme en 2024 lors de la venue de la Conseillère fédérale, Elisabeth Baume-Schneider, d'un soutien supplémentaire de la Ville pour favoriser les rencontres et marquer l'événement avec des spectacles d'ouverture d'envergure.

Sur le plan législatif, la Loi sur l'Encouragement des Activités Culturelles et Artistiques du Canton de Neuchâtel (LEAC), validée l'année dernière, établit une nouvelle forme de politique culturelle, basée sur la concertation et la pérennisation de la dynamique artistique communale et cantonale. À l'avenir, il s'agira de renforcer la collaboration entre les différentes instances politiques, afin de préciser les rôles et priorités de chacun.

L'année 2025 a également été jalonnée de nombreux événements culturels, témoignant de la vitalité artistique et de la diversité de l'offre. Après les traditionnelles Nuit de la Photo et Ludesco qui continuent d'attirer nombre de visiteur-euse-s, l'année s'est prolongée avec les multiples événements qui font la richesse et la diversité de notre cité culturelle, avec notamment une Salle de musique comble pour les Oesch's die Dritten, I Muvrini, Hans Zimmer ou Gautier Capuçon. On relèvera aussi les 30 ans de l'Association Pôle Nord (rapprochement du NEC, des Amplitudes et des CMC) qui continue de faire résonner et rayonner la musique contemporaine bien au-delà de notre région. Au niveau des nouveautés, on citera la première édition de FestiForges pour une fête de la musique décentralisée aux Forges - qui a reçu un beau succès - ou les projections monumentales du collectif Alambik lors de l'inauguration de l'aula du collège des Forges. Enfin, un modeste soutien à l'Association du Train Fantôme a été engagé pour favoriser la pérennisation de ce lieu singulier de la culture chaux-de-fonnière.

Toutefois, parallèlement à ces aspects très positifs, témoin de la richesse culturelle de la ville, les défis demeurent nombreux. En effet, plusieurs institutions continuent de rencontrer des difficultés financières. On peut évoquer en particulier la situation de la salle de concert de Bikini Test qui demeure fragile, malgré quelques beaux moments, notamment la venue de Stephan Eicher ou le Prix des musiques actuelles, en fin d'année. D'autres associations ou institutions marquantes de notre ville connaissent également une situation délicate, notamment le CCHAR, acteur incontournable de notre ville et des arts de rue en Suisse, dont le modèle de financement doit encore être consolidé, suite au soutien limité dans le temps des APS (Accords de positionnement stratégiques). En outre, le théâtre de la Turlutaine qui a fêté ses 30 ans en 2025, doit se repenser en collaboration avec le Service afin de garantir un avenir au théâtre de marionnettes dans notre ville.

L'ensemble de ces éléments souligne l'engagement continu du Service en faveur du développement et du rayonnement culturel, ainsi que la vigilance requise face aux défis structurels de notre ville. Enfin, on soulignera un changement important à la tête du service des Affaires culturelles, avec l'annonce du départ du délégué culturel en septembre 2025, pour fin mars 2026. Qu'il soit remercié pour son action, en particulier pour la tenue d'une Capitale culturelle dans notre ville et le projet de Villa Numa. Son absence aura aussi marqué la fin de l'année 2025.

Organisation 2025

L'effectif des postes du service au 31 décembre 2025 est le suivant :

- Chef de service : 80%
- Assistante administrative : 10%

Activités réalisées en 2025

Service des Affaires culturelles

En 2025, le service des Affaires culturelles s'est consacré aux objets suivants :

- participation, soutien et suivi du projet de "Capitale culturelle suisse" (lcdf27);
- gestion et suivi des demandes de subvention pour des institutions, des créations et des manifestations culturelles (122 dossiers);
- organisation de deux séances de la Commission des Affaires culturelles (en collaboration avec son président);
- suivi des demandes de subvention pour des publications thématiques (11 demandes, en collaboration avec la Chancellerie);
- gestion de l'affichage culturel (72 campagnes);
- participation et coordination du projet "Villa Numa" (résidence d'artistes ; collaboration SBL et MBA);
- soutien à l' "Appartement Velan" (Promenade 10 ; résidences et hébergements d'artistes);
- suivi des manifestations créées via les accords de positionnements stratégiques (APS) : *Mille fois le temps* (festival littéraire) ; *À la Fresh* (festival de théâtre) ; *1000 Jazz* (festival de jazz);
- suivi du projet "Culturoscopie" (agenda culturel intercantonal);
- organisation du Prix des musiques actuelles le 21 novembre 2025 (en collaboration avec Bikini Test);
- réflexion quant à l'implantation des chapiteaux en ville (collaboration multi-services);
- réflexion quant à l'avenir du Grand Temple (collaboration multiservices);
- mise en œuvre et harmonisation d'un système commun de gestion des caisses des musées et de la billetterie de la Ville;
- mise au concours et octroi d'une résidence artistique au Caire (du 1^{er} février au 31 juillet 2026);
- participation à la création du poste de coordinateur-trice lcdf27 co-financé par l'association.

Billetterie

En 2025, la Billetterie de la Ville a assuré la vente de 19'464 billets (19'544 en 2024) pour 88 représentations (96 en 2024) et de 64 spectacles différents (65 en 2024) pour les clients suivants : Théâtre Populaire Romand, Société de Musique, Perspectives Musiques, 1001 Harmonies, École Obligatoire de La Chaux-de-Fonds (Chorale de l'Ouest et Chorale Numa-Droz), Association Pro-crédation (La Revue Neuchâteloise), le Chœur Cantabile, Bernhard Ruchti, Lancelot Productions (The Music of Hans Zimmer & Others), Oesch's die Dritten ou encore l'Association AmazoNe (I Muvrini).

Subventions aux acteur-trice-s culturel-le-s

Le détail des subventions octroyées pour l'exercice 2025 est présenté en annexe aux comptes. Ce décompte n'inclut pas les dossiers ayant reçu une réponse négative.

Par ailleurs, le service a octroyé une subvention extraordinaire de CHF 5'000.- à l'Association Vivre La Chaux-de-Fonds pour la reprise de l'organisation des festivités du 1^{er} août.

Commission des Affaires culturelles

Le service s'appuie sur la commission des Affaires culturelles (organe consultatif) dans l'élaboration et la mise en œuvre de ses stratégies. Ses membres sont des représentant-e-s des partis politiques et des milieux culturels.

La commission des Affaires culturelles s'est réunie à deux reprises en 2025 :

- le 01.04.2025 : Constitution de la commission et nomination des postes de présidence et vice-présidence ; État des lieux du projet Capitale culturelle suisse et des activités du service en général.
- le 01.12.2025 : Présentation des nouveaux membres nommé-e-s issu-e-s des milieux culturels ; État des lieux du projet Capitale culturelle suisse et des activités du service en général ; mise au concours du poste de délégué culturel. Cette séance s'est déroulée à Villa Numa et a permis aux membres de la commission de visiter les lieux.

Représentations

Le délégué aux affaires culturelles représente la Ville dans les organes suivants :

- Assemblée générale de la Conférence des villes en matière culturelle (CVC) ;
- Comité de pilotage de la Capitale culturelle suisse (COPIL CCS) ;

- Comité de l'Association Capitale culturelle suisse – La Chaux-de-Fonds (CCS – CdF) ;
- Assemblée générale de la Commission romande de Diffusion des Spectacles (CORODIS) ;
- Groupe de travail du SCNE sur la coordination des politiques culturelles des Villes et du Canton de Neuchâtel ;
- Comité de l'Association Villa Numa pour le projet "Numa Droz 175" (voix consultative) ;
- Conseil de fondation de l'Ensemble Symphonique Neuchâtel (voix consultative) ;
- Assemblée générale Agglomération Urbaine du Doubs (suppléant du Conseil communal).

Au sein de l'administration communale, en 2025, le délégué aux affaires culturelles faisait partie des organes suivants :

- Comité de pilotage des Manifestations ;
- Commission Art Urbain (voix consultative) ;
- Comité d'évaluation des offres pour l'affichage public (voix consultative) ;
- Groupe de travail pour le soutien aux publications (voix consultative).

État de situation et perspectives

Acteur-trice-s culturel-le-s, publics, engagement bénévole et Loterie romande

L'année 2025 confirme les constats des années précédentes : si les taux de fréquentation demeurent élevés et très positifs, la précarité des acteur-trice-s culturel-le-s professionnel-le-s et un manque de protection sociale continue d'être une préoccupation majeure du milieu. Le renouvellement, la diversification et le rajeunissement des publics demeure aussi une question centrale alors que les organisateur-trice-s de manifestations font toujours face à des difficultés de recrutement de bénévoles.

À ce titre, le projet de Capitale culturelle constitue une occasion de thématiser le rôle et la place des acteur-trice-s culturel-le-s dans le développement de la ville. Il s'agit également de reconnaître l'important engagement bénévole, indispensable à la tenue de nombreuses manifestations.

Enfin, la baisse significative des soutiens de la Loterie Romande et d'autres mécènes au milieu culturel chaux-de-fonnier, relevée par le service en 2024, s'est malheureusement confirmée cette année.

Lignes directrices et Capitale culturelle suisse

Le Message culture de la Confédération pour la période 2025 à 2028 rappelle les enjeux majeurs auxquels la culture est confrontée en Suisse, dont notre canton et notre ville ne font pas exception. Tous les acteur-trice-s concerné-e-s et à tous les étages institutionnels ont pour la première fois été associé-e-s à sa conception. Pour rappel, cette analyse a conduit à déterminer six champs d'action prioritaires, dont on peut souligner en particulier les aspects suivants :

- Garantie d'une rémunération équitable des acteur-trice-s culturel-le-s professionnel-le-s et amélioration des conditions d'exercice de la profession et d'égalité des chances.
- Prise en compte l'ensemble du processus de création de valeur et adaptation de l'offre de soutien aux nouveaux développements.
- Soutien à la transformation numérique et prise en compte des nouveaux formats numériques de production, de diffusion et de médiation.
- Soutien à la durabilité du secteur culturel et promotion de la cohésion sociale par un accès large à la culture.

Dans ce contexte, le projet Capitale culturelle suisse a été inscrit dans le Message culture en appui à l'art 9a de la Loi sur l'encouragement de la culture (LEC) relatif à la participation culturelle : "La « Capitale culturelle suisse » (...) contribuera à renforcer la cohésion nationale, à valoriser la diversité culturelle en Suisse et à favoriser les échanges entre les régions linguistiques. Le projet « Capitale culturelle suisse » mise sur l'inclusion et s'adresse à un large public. Il souligne en outre l'influence de la culture sur l'identité et l'attractivité d'une région."

L'inscription du projet Capitale culturelle suisse dans le Message culture est le fruit d'un engagement fort des services culturels de la Ville et du Canton ainsi qu'à un important travail de lobbying à Berne, en soutien à la candidature de La Chaux-de-Fonds pour cette première édition en 2027.

Le travail de mobilisation des acteur-trice-s politiques régionaux ainsi que des soutiens financiers issu des milieux économiques a également fait l'objet d'un travail considérable de la part des équipes opérationnelles et des membres du Comité de pilotage. En 2025, suite à l'adoption unanime des rapports relatifs à une demande de crédit d'engagement de CHF 2'500'000.- au Conseil général de La Chaux-de-Fonds et au Grand Conseil neuchâtelois, le travail de recherche de fond s'est poursuivi pour permettre à l'Association d'atteindre le budget attendu de 18 millions.

La politique culturelle de la Ville

À l'échelle de la ville, le Service a constaté combien le projet de Capitale culturelle suisse joue un rôle moteur dans la dynamisation de la culture ainsi que dans la clarification des rôles entre les trois piliers du financement culturel (Ville ; Canton ; Loterie romande). Avec la reconnaissance nationale du rôle d'une Capitale culturelle dans le renforcement de la participation culturelle, La Chaux-de-Fonds se place au centre des politiques culturelles pour la période 2025-2028. Les différents appels à projets auprès des acteur-trice-s culturel-le-s locaux-ales ont conduit à des réactions diverses, contrastées, que le service a dû accompagner pour encourager une vision commune et fédératrice.

Aujourd'hui, soulignons que près de la moitié de l'activité culturelle est portée par des engagements bénévoles ou semi-professionnels. Instaurer une meilleure protection sociale des acteur-trice-s culturel-le-s reste donc nécessaire, ce qui suppose de profondes transformations. Le service souhaite continuer d'accompagner ces changements en intensifiant les échanges avec les milieux culturels et en apportant son soutien aux projets fédérateurs et innovants avec comme exemples paradigmatiques la Capitale culturelle suisse ou Villa Numa.

Compte tenu des moyens disponibles, il apparaît également important de (re)centrer les activités du service sur ses missions essentielles, notamment quant au suivi des dossiers de demande de subventions ainsi que la promotion des œuvres et des acteur-trice-s culturel-le-s de la ville auprès des habitant-e-s ou dans les réseaux culturels professionnels. Le mandat du service s'inscrit pleinement dans l'effort commun pour favoriser le vivre-ensemble et améliorer l'attractivité de la ville.

SERVICE DE L'INTÉGRATION ET DE LA COHÉSION SOCIALE

En 2025, le Service de l'intégration et de la cohésion sociale a poursuivi ses missions par le biais d'actions transversales menées en collaboration étroite avec le réseau des partenaires associatifs, institutionnels ainsi qu'internes à l'administration. Cette dynamique s'est renforcée au cours de l'année grâce à la poursuite des prestations, le développement de nouveaux projets, à une présence dans la ville et à un accompagnement renforcé des partenaires, des services communaux ainsi que des autorités.

Les principales activités du service se sont concentrées dans les domaines décrits ci-dessous.

LOCAL

Les activités du LOCAL (Lieu d'Orientation, de Conseil et d'Accueil Local) se sont confirmées et intensifiées. Depuis son lancement en mars 2023, plus de 2'400 personnes ont bénéficié des différentes prestations proposées, témoignant de la pertinence du dispositif auprès d'un public caractérisé par une grande diversité d'âges, de statuts, de nationalités, de parcours et de besoins. La permanence vise à renforcer le sentiment d'appartenance et la compréhension du lieu de vie, au niveau local voire micro-local, en favorisant l'information, l'accueil, l'accompagnement et l'accessibilité. Elle s'adresse tant aux personnes nouvellement arrivées qu'aux habitant-e-s installé-e-s de longue date pouvant se trouver en situation de marginalisation, avec pour objectif de leur permettre d'agir pleinement en tant que citoyen-ne-s.

Afin de répondre à ces besoins, des actions complémentaires sont déployées. Elles sont articulées autour de l'accueil individuel et collectif, de l'accompagnement personnalisé, de la recherche de solutions notamment financières, de la facilitation de l'accès aux infrastructures culturelles et sportives et de l'orientation vers les ressources locales. Le LOCAL, à l'instar de la carte citoyenne, s'appuie sur des partenariats consolidés avec de nombreux acteurs sportifs, culturels et associatifs et collabore de manière transversale avec les administrations cantonales et communales.

Les accompagnements concernent notamment l'apprentissage et la pratique du français, l'accès à la Carte citoyenne et à la Carte Abeille, les activités pour enfants et adultes, les événements et manifestations locales, le bénévolat et l'engagement citoyen, ainsi que l'accès à la bibliothèque, à la ludothèque et aux possibilités de rencontres. Dans une perspective de consolidation, plusieurs actions ont été renforcées ou poursuivies, telles que les visites de la ville, les visites découverte à MUZOO (avec une extension prévue en 2026 aux autres musées), les cafés-rencontres à la Résidence Le Corbusier, les randonnées et les visites accompagnées des bibliothèques et de la ludothèque, contribuant durablement à la participation et au sentiment d'appartenance des bénéficiaires.

Carte citoyenne

Depuis le 1er mars 2024, la Carte citoyenne chaux-de-fonnière poursuit son développement comme outil central de participation et d'information locale. Déclinée sous forme d'application intégrée à l'Abeille, elle permet d'accéder à diverses prestations culturelles et sportives, de bénéficier de notifications sur les événements en ville et d'encourager la fréquentation d'institutions et d'événements à l'échelle locale.

En 2025, la Carte citoyenne a pu entamer différents chantiers, marquant une nouvelle phase de développement :

- Interopérabilité avec le Guichet unique pour simplifier l'authentification et les démarches en ligne ;
- Centralisation des abonnements et titres d'accès aux infrastructures locales (piscines, patinoire, musées, ludothèques) ;
- Gestion autonome des bons ;
- Configuration autonome des cartes (bibliothèques et ludothèque) ;
- Espace dédié à l'information sur la vie locale ;
- Mesures incitatives (extension du tarif résident aux musées, réductions ou gratuités) pour encourager la participation culturelle et sportive ;
- Automatisation des contrôles, réduction des files d'attente et extension progressive aux acteurs culturels partenaires.

Des échanges ont été initiés avec d'autres villes intéressées par ce modèle innovant et pionnier en Suisse, tandis que les collaborations avec différents services de la Ville (marketing urbain, sports, jeunesse, École, culture, service à la population) se renforcent autour des principes de participation, d'information et d'encouragement.

Ensemble, le LOCAL et la Carte citoyenne constituent un outil inclusif, un moyen de déstigmatisation et un levier de transformation institutionnelle, consolidant l'image d'une ville accueillante, moderne et connectée, tout en valorisant le sentiment d'appartenance des habitantes et des habitants.

Participation culturelle et sportive

De manière complémentaire à la Carte citoyenne et au LOCAL, divers projets ont été poursuivis afin de favoriser l'accès à l'offre culturelle et sportive et d'encourager chacun-e à franchir le seuil des lieux proposés. Le travail de médiation et de rencontre s'est ainsi poursuivi au sein du Service, en collaboration avec les acteurs et actrices culturel-le-s de la ville ainsi qu'avec les structures d'accueil des personnes migrantes.

Le partenariat avec l'association *double sens* s'est poursuivi afin d'accompagner des groupes vers des lieux ressources tels que les bibliothèques et la ludothèque. Un concept d'accompagnement dans les musées a également été à l'étude, notamment à MUZOO où des visites découvertes ont pu être testées. Celles-ci seront prochainement étendues à l'ensemble des musées. Par ailleurs, Caritas a collaboré avec le Service afin d'accompagner individuellement des bénéficiaires, en fonction des activités souhaitées et annoncées au LOCAL. Alors qu'une cartographie de l'ensemble des clubs sportifs avait été réalisée en 2024, celle-ci a été complétée en 2025 avec une cartographie de l'ensemble des activités associatives et

citoyennes destinées aux enfants (et à leurs parents). Des réflexions ont été engagées autour de la création d'une plateforme visant à rendre plus visibles l'ensemble de ces activités. Le Service de l'intégration est chargé de porter ce projet, notamment en lien avec la Carte citoyenne.

Un projet a également été mené avec MUZOO afin d'améliorer l'accessibilité des contenus muséaux, grâce à une collaboration avec ESPACE. Ce travail devrait permettre la mise à disposition de descriptifs en plusieurs langues. Des balades culturelles ont également été développées afin de permettre à toute personne intéressée de découvrir les lieux culturels de la ville (Salle de musique, Heure bleue, Beau-Site, Club 44, ABC). Le dispositif pourra être déployé en 2026.

Enfin, un projet a été soutenu visant l'appropriation des musées par les publics éloignés. À travers trois ateliers animés par l'artiste Marisa Cornejo, ce projet a invité les participant-e-s à explorer leurs rêves et leur identité par le dessin, à partir d'œuvres du Musée des Beaux-Arts choisies pour leur résonance personnelle. Le musée s'est ainsi transformé en un espace de partage et de rencontre, où mémoires individuelles, imaginaires et collections dialoguent.

Patrimoine et nature

Les visites de la ville continuent de rencontrer un vif succès, tant auprès des personnes fréquentant le LOCAL que des personnes nouvellement arrivées à La Chaux-de-Fonds. Le service collabore ainsi avec la déléguée à la valorisation du patrimoine qui assure des visites en français facile à lire et à comprendre (FALC), tout en veillant à la mixité des publics. Sept visites ont été organisées en 2025 avec une dizaine de participant-e-s à chacune. Une collaboration a également été entamée avec Tourisme Neuchâtelois afin d'élargir l'offre de visites et d'envisager, à terme, la découverte du nouvel Espace de l'Urbanisme horloger. Par ailleurs, la participation des déléguées à l'intégration et à la valorisation du patrimoine au colloque organisé par ICOMOS, intitulé *A Future for Whose Past ? The Heritage of Minorities, Fringe Groups and People Without a Lobby*, a permis de valoriser l'approche développée à La Chaux-de-Fonds, où intégration et patrimoine s'enrichissent mutuellement.

Enfin, l'une des spécificités de La Chaux-de-Fonds réside dans son écrin de nature qu'il importe également de faire connaître et de valoriser. La collaboration entamée en 2024 avec Les Chemins des 7 Abeilles s'est ainsi confirmée : plus de 80 personnes ont pris part aux marches organisées par l'association en 2025. Le service a également développé des randonnées accompagnées par une guide afin de permettre la découverte des environs, tout en mobilisant la marche comme un vecteur de rencontres et d'échanges. Près de 40 personnes ont participé aux trois marches proposées.

Racisme et cohésion sociale

Le service a poursuivi son engagement dans la lutte contre le racisme et les discriminations, notamment à travers sa participation active à la Semaine d'actions contre le racisme (SACR). L'édition 2025, consacrée à la thématique du *Racisme décomplexé*, a bénéficié d'un investissement particulier du Service : la déléguée à l'intégration siège en effet au comité d'organisation ce qui permet de veiller à ce que la programmation s'adresse également à la population de La Chaux-de-Fonds. Cet engagement s'inscrit dans un contexte préoccupant, marqué par une augmentation d'environ 40 % des faits liés au racisme, soulignant la nécessité de renforcer les actions de sensibilisation et de soutenir les initiatives locales. Dans cette perspective, plusieurs projets associatifs ainsi que la SACR elle-même ont bénéficié d'un soutien financier du Service.

Par ailleurs, l'année 2025 a été marquée par le lancement de la première stratégie nationale de lutte contre le racisme et l'antisémitisme par le Service fédéral de lutte contre le racisme. Le service a participé aux différentes étapes ayant jalonné son élaboration et son lancement, contribuant ainsi au renforcement du réseau d'acteurs concernés et aux échanges autour des bonnes pratiques. Cette stratégie, adoptée par les chambres fédérales en décembre 2025, s'inscrit dans cette dynamique et constitue la première approche coordonnée à l'échelle nationale visant à prévenir et à combattre durablement le racisme et l'antisémitisme en Suisse. Elle engage la Confédération, les cantons et les communes dans une responsabilité commune, dépassant les actions ponctuelles pour instaurer un cadre systémique et durable.

Les 30 ans de la norme pénale contre le racisme célébrés en 2025 ont par ailleurs mis en évidence les limites d'un cadre strictement légal et la nécessité d'engager des transformations structurelles et systémiques. Le Service de l'intégration s'inscrit pleinement dans cette dynamique, notamment à travers la mise en œuvre de la Feuille de route pour une administration exemplaire en matière de diversité, ainsi que par le soutien à des projets associatifs et à des campagnes de sensibilisation destinées au grand public.

Exemplarité de l'administration

Les travaux du Groupe Diversité, chargé d'accompagner le déploiement de la Feuille de route mentionnée précédemment, se sont poursuivis tout au long de l'année autour de ses quatre axes prioritaires : l'administration en tant qu'employeur, l'accessibilité des services et de leurs prestations pour les usagères et les usagers, la communication institutionnelle ainsi que l'ouverture de l'administration et des institutions à l'ensemble de la population.

Parmi les actions phares menées en 2025 figurent notamment l'accompagnement de certains services communaux dans l'intégration concrète des enjeux de diversité dans leurs pratiques professionnelles, l'élaboration d'un questionnaire destiné aux usagères et usagers afin de mesurer la capacité d'inclusion des guichets (une démarche qui sera testée en 2026 auprès du Service à la population) ainsi que la prise en compte des aspects liés à la diversité dans le nouveau règlement du personnel. Le Groupe a également mandaté une experte pour développer un guide de bonnes pratiques en matière de communication inclusive, destiné à soutenir les services dans l'adaptation de leurs supports et de leurs messages à la pluralité des publics.

En parallèle, une formation intitulée *Accepter les différences*, développée dans le cadre de cette démarche et proposée aux cadres de l'administration depuis 2024, a poursuivi son déploiement afin de renforcer les compétences des cadres en matière d'inclusion et de prévention des discriminations.

Les autorités ont été pleinement associées à ces travaux et accompagnées dans leurs réflexions stratégiques, notamment autour de l'élaboration d'une Charte de la Diversité. Celle-ci vise à formaliser l'engagement de la Ville et de l'ensemble du personnel en faveur de la diversité, de l'égalité des chances et d'une administration exemplaire au service de toutes et tous.

Soutien à la parentalité, jeunesse et École

Le dispositif des personnes relais s'est encore renforcé en 2025, permettant d'intensifier aussi bien les rencontres des parents à domicile que les séances d'information destinées aux familles parfois éloignées des dispositifs institutionnels. Ces rencontres ont contribué à mieux faire connaître les prestations et à prévenir les incompréhensions liées au fonctionnement de l'École et des dispositifs de remédiation proposés, favorisant ainsi un climat de confiance durable entre les familles et les institutions, en particulier dans la période précédant l'entrée à l'école.

Dans cette perspective, la collaboration avec RECIF a été renforcée, notamment par une augmentation de la subvention qui lui est accordée. Celle-ci a permis de consolider les actions menées auprès des familles, en particulier les activités parents-enfants et les mesures visant à préparer l'entrée à l'école. Le partenariat avec l'EPER s'est également intensifié afin de renforcer le lien entre les enfants et leurs parents par des activités et de favoriser une transition sereine vers le milieu scolaire (projet FLORA).

Face aux défis croissants liés à la multiculturalité à l'école, le poste d'éducateur social a par ailleurs pu être prolongé d'août 2025 à juillet 2026. Cette ressource, liée directement au Service de l'intégration, soutient la Direction de l'École, les enseignant-e-s et le Service socio-éducatif scolaire (SSE) dans l'accompagnement des dynamiques interculturelles, en particulier dans le secteur ouest de La Chaux-de-Fonds fortement marqué par l'arrivée massive de familles ukrainiennes dès 2022. Son intervention contribue à faciliter le dialogue avec les familles, à soutenir les équipes éducatives et à prévenir les situations de tension ou de décrochage.

Accueil et proximité

Chaque année, près de 2'000 personnes s'installent de manière durable dans notre ville à la faveur de la politique de domiciliation tels que l'ont démontré les statistiques au 31 décembre 2025. L'administration communale, en tant que premier interlocuteur, joue un rôle central dans leur intégration. Les prestations d'accueil ont été renforcées au sein de l'administration, notamment grâce au LOCAL, et les réflexions se poursuivront dans le cadre de la prochaine réunification des services d'accueil à la population.

Il reste essentiel de maintenir et de développer les liens avec les associations et communautés déjà installées de longue date. En 2025, un important travail de proximité a permis de consolider, voire d'élargir ces relations avec des communautés plus ou moins structurées, témoins de la diversité de la ville. À la demande de certains services, différentes rencontres ont été organisées pour renforcer l'image bienveillante de l'administration, favoriser la proximité avec les habitant-e-s et transmettre des informations concrètes, adaptées aux besoins des communautés présentes.

Le Service de l'intégration a par ailleurs poursuivi le développement d'un concept d'accueil renforcé, visant à faciliter l'intégration et à améliorer l'accès aux informations et aux services pour les nouveaux arrivant-e-s. La soirée d'accueil a été repensée afin d'élargir la participation des associations locales et de renforcer les occasions de rencontre et d'échange.

Enfin, un travail de proximité a également été mené dans les quartiers, à travers la participation à des événements tels que la fête multiculturelle des Forges, la Semaine du goût, la Fête de mai ou encore le financement de projets au cœur même des quartiers.

Soutien aux projets

Les acteur-trice-s de la société civile, tel-le-s que les associations, les organisations de migrante-e-s ou les communautés religieuses jouent un rôle central et sont activement impliquées dans les stratégies déployées par le Service de l'intégration. Les projets sont en grande partie réalisés par des bénévoles et ne verraient pas le jour sans leur engagement. Ce travail volontaire est particulièrement précieux et doit par conséquent faire l'objet d'un appui renforcé.

Le détail des subventions octroyées pour l'exercice 2025 est présenté en annexe aux comptes. Un soutien financier du canton a permis de consolider le soutien aux associations et développer des projets favorisant le vivre-ensemble et la participation. Pas moins de 30 projets ont été soutenus financièrement tandis qu'une part équivalente de porteurs de projets ont pu être soutenus sur un plan logistique et promotionnel.

Les projets déployés (médiation culturelle, conférences, expositions, animations pour les jeunes, repas intercommunautaires, réseautage, balades et sorties dans les environs de la ville, soirées d'information, spectacles, concerts, bilans de compétences, créations artistiques, podcasts, cafés-récits) sont le reflet tant de la diversité des porteurs que des publics visés ou encore des moyens utilisés pour œuvrer au bien vivre-ensemble. Les domaines dans lesquels les actions se sont inscrites sont eux aussi divers et variés (théâtre, musique, citoyenneté, formation, emploi, appartenance, sport, nature et environnement, racisme et discrimination) comme les publics atteints ou encore les objectifs visés. Le travail mené avec les associations a également visé à renforcer le bénévolat et la participation citoyenne à la vie locale.

BIBLIOTHÈQUES

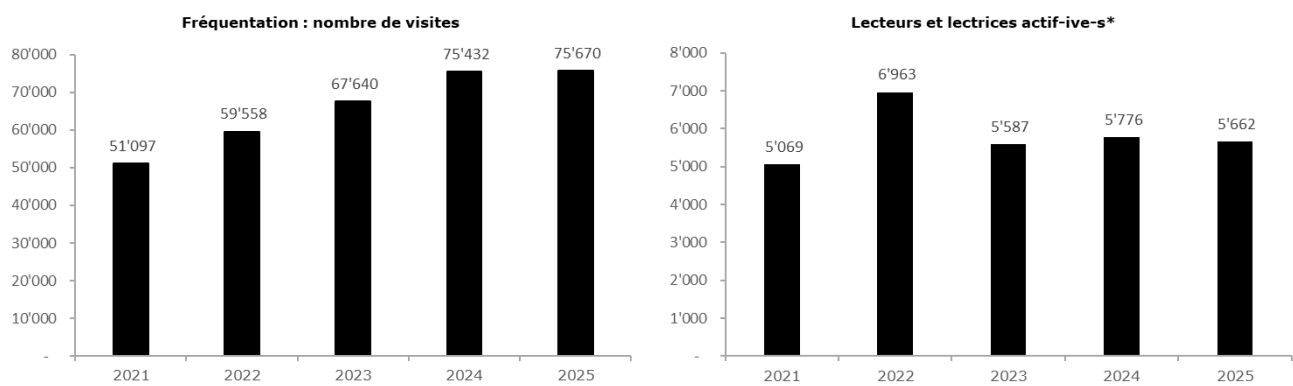
La butineuse a été inaugurée durant la Fête de Mai : cette remorque s'ouvre et se déploie pour proposer des tables, des hamacs et des livres. Elle a suscité l'intérêt des passant-e-s, qui ont été nombreux-euses à s'installer pour feuilleter des magazines et des bandes dessinées, lire des histoires et échanger avec le personnel. Ce dispositif permet aux Bibliothèques des Jeunes et de la Ville de développer leurs activités hors les murs, afin de se faire connaître et d'aller à la rencontre des publics lecteurs et non lecteurs.

À la Bibliothèque de la Ville, l'année a également été marquée par les avancées du projet de Centre archives et patrimoine (CAP). D'une part, les travaux de construction ont commencé dans les anciens entrepôts Coop, qui accueilleront dès 2028 les secteurs patrimoniaux de la Bibliothèque, les Archives de la Ville et les Archives de l'État de Neuchâtel. D'autre part, le chantier des collections se poursuit, afin de les préparer au déménagement dans leur nouvel écrin.

Bibliothèque de la Ville

Accueil et services au public

Après plusieurs années de hausse, la fréquentation de la Bibliothèque de la Ville se stabilise à un niveau élevé, avec 238 visites de plus qu'en 2024, et une légère baisse des lectrices actives et des lecteurs actifs (-114).



** Pour être considéré comme actif, il faut avoir emprunté un document ou s'être connecté à une ressource en ligne durant l'année. En 2022, le nouveau système de gestion de bibliothèque prend en compte toutes celles et ceux qui ont emprunté des ressources à la Bibliothèque de la Ville, y compris depuis d'autres bibliothèques. L'ancien système ne décomptait que les lectrices et lecteurs empruntant sur place, ce qui explique l'importante hausse de 2022. En 2023, RERO a développé un nouveau module de statistiques, qui compte les usager-ère-s de la même manière que l'ancien système.*

L'espace musique a poursuivi sa politique de promotion de la musique et de valorisation des différents supports de diffusion. Un nouveau meuble a été consacré aux vinyles, qui connaissent un regain d'intérêt significatif. Une partie du riche fonds de 33 tours a ainsi pu être mise à disposition du public. Dans le domaine numérique, un compte Spotify a été créé, afin de proposer des *playlists* thématiques.

Les collections de périodiques ont fait l'objet d'une analyse, dans le cadre du projet de Centre archives et patrimoine. L'objectif est de dissocier les titres neuchâtelois, destinés à être conservés sans limite de durée au CAP, de ceux dits de lecture publique, qui resteront au collège industriel. La phase de conception est terminée, les travaux matériels (déplacement, reconditionnement) ont débuté.

La Bibliothèque a également développé sa mission d'accueil des publics. Elle a en particulier constaté une augmentation des visites d'écoles de langues telles que Mosaïque et RECIF, ainsi que d'associations partenaires extérieures.

Traitement documentaire et acquisitions

La mise à niveau de la réserve fiction s'est poursuivie : après le désherbage de l'année passée, les ouvrages ont été reclassés selon le principe du numéro courant, c'est-à-dire par ordre d'entrée. En procédant ainsi, l'espace disponible est optimisé dans les dépôts : il n'y a plus besoin de prévoir des espaces dans les rayonnages pour le futur accroissement dans chaque domaine, contrairement au classement par sujet.

Au niveau du libre-accès, le domaine littérature dans le secteur documentaire (1'300 ouvrages) a été évalué et dés herbé. Dans le secteur des bandes dessinées, des cavaliers (repères) illustrés ont été ajoutés, pour signaler la présence de séries importantes en réserve. Cette initiative permet de faire connaître et de valoriser les fonds empruntables de la réserve.

Les travaux d'actualisation des collections sises en salle de lecture se sont poursuivis, avec pour résultat une sélection d'ouvrages plus attractive et pertinente. Concernant le dés herbage, un premier envoi d'ouvrages à l'entreprise de recyclage de livres Ammareal a eu lieu en début d'année.

Le riche ensemble de livres et de brochures en lien avec la non-violence, l'objection de conscience et la résolution de conflits, jusqu'ici catalogués dans une base de données externe du CENAC (Centre pour l'action non-violente) est progressivement intégré dans le catalogue RERO. Les ouvrages de cette bibliothèque restent empruntables.

Archives privées

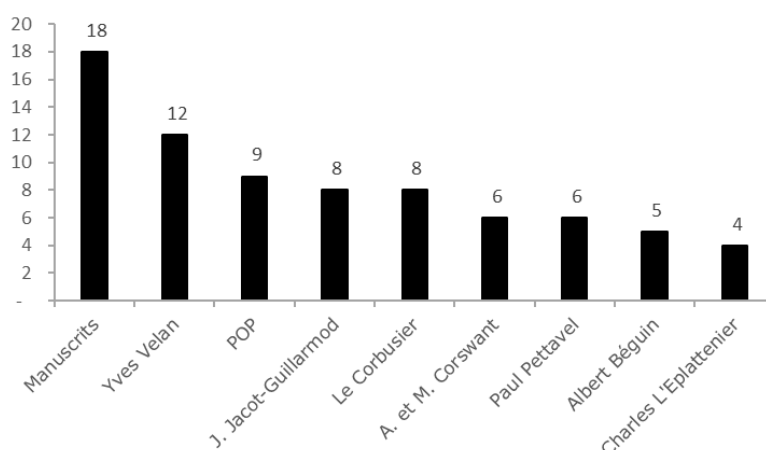
Les dépôts situés dans les sous-sols l'Hôtel de Ville ont été évacués vers un nouveau dépôt externe ainsi que vers les locaux usuels, en raison de la prochaine rénovation du bâtiment. Le Musée d'histoire (MH) y conservait également des documents papier et photographiques. Afin d'en faciliter la conservation et la valorisation, le Musée, la Bibliothèque et les Archives de la Ville (AVCF) ont procédé ensemble à une évaluation des contenus et des provenances. Au terme de cette analyse, les lots ont été soit conservés par le MH, soit confiés aux AVCF ou à la Bibliothèque (Archives privées, Département audiovisuel ou Imprimés des Montagnes neuchâteloises). Cette opération d'envergure est régie par une convention de transfert interservices pour la gestion d'objets patrimoniaux.

Outre ce transfert, les collections ont continué de s'enrichir par des dons de petits ensembles et de pièces isolées, dont un manuscrit jusqu'alors inconnu de Charles Humbert (1891-1958), calligraphié et illustré : *Le Faucon*, d'après une nouvelle du Décaméron de Boccace. Parmi les ensembles plus conséquents, on notera quatre lots du Club 44 venus compléter le fonds existant, ainsi que les nouveaux fonds du peintre Georges Dessoulavy (1898-1952), de la Chorale Fallier (1923-2025) et de la Société d'apiculture des Montagnes neuchâteloises (dès 1890).

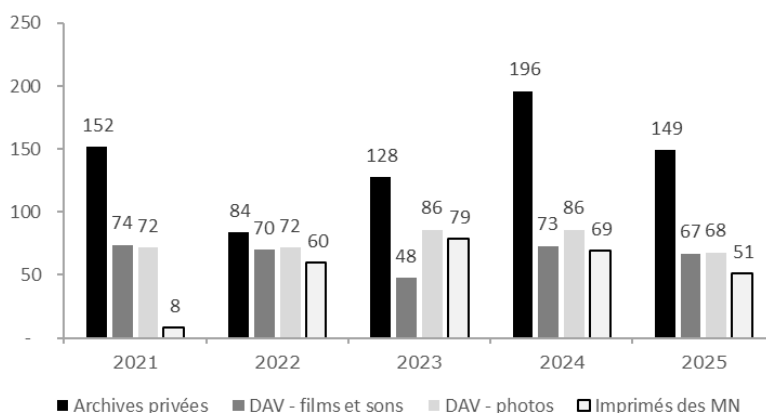
Parmi les traitements d'archives achevés en 2025, on relève celui des fonds d'Albert Béguin, de Rodo Mahert, de Maurice Favre père et fils, de Charles Antenen et du Club 44. Concernant la classification, une solution a été adoptée pour maintenir groupés de petits ensembles, conformément au principe de provenance : les papiers et lots (cote LOT) dans la catégorie collection de manuscrits et pièces isolées.

En raison de la priorité à accorder au chantier des collections en vue de leur déménagement au CAP, les missions de service au public et de valorisation ont été progressivement réduites. Deux événements ont fait exception : d'une part l'exposition Yves Velan (1925-2017), le parti pris de la littérature montée dans les murs de la Bibliothèque par l'Association pour la promotion de l'œuvre d'Yves Velan (APOYV) avec le fort soutien du secteur, en charge des archives de l'écrivain. D'autre part, le vernissage de l'ouvrage de Marianne Gendre Loutsch, *Le Gargantua de Rabelais illustré par Charles Humbert : de l'ivresse des mots à la lumière des images*, paru aux éditions Alphil. Le 29 octobre, dans la salle portant le nom du peintre, plusieurs originaux issus du fonds – dont le majestueux Gargantua – ont été exposés et présentés au public.

Fonds privés les plus consultés : nombre de recherches



Recherches dans les fonds patrimoniaux



Département audiovisuel

Dans le cadre de la préparation au déménagement au CAP, l'accent a été mis sur le traitement d'archives existantes, plutôt que sur la collecte de nouveaux fonds. Ce travail d'inventaire et de reconditionnement a principalement porté sur les fonds suivants :

- Films et sons : Armes Réunies, Lycée Blaise-Cendrars, Francis Jeannin, Club 44.
- Photographies : SAREG SA, Jean-Claude Perroud, FSES-Faculté des sciences économiques et sociales UniNE.

Dans le domaine de la collecte d'archives, quelques dons sont à relever :

- Films et sons : Jean-Michel Tripet, un film super-8 mm.
- Photographies : Sylvie Favre, plusieurs tirages et négatifs souples et sur plaques de verre ; Anne-Françoise Schaller-Jeanneret, deux albums de photographies et un lot de tirages.

Les projets de sauvegarde analogique continuent d'être soutenus par Memoriav : le secteur a fait sauvegarder un film 35 mm appartenant au fonds Suchard, *L'appel de la montagne* (1932). Les numérisations se poursuivent également, avec, entre autres, quelques films nitrate des années 1920 dus à Roger Emery.

Les actions de valorisation les plus remarquables ont été la contribution au 175^e anniversaire du Lycée Blaise-Cendrars (mise à disposition de photographies, création d'un montage filmique) et la collaboration à Mémoire(s) de La Chaux-de-Fonds, un événement proposé par les Archives de la RTS (19 octobre). Les mises à disposition d'images se poursuivent notamment pour différents médias (RTS, Canal Alpha, Le Tourbillon...).

Les recherches portant sur les collections filmiques et sonores (voir graphique plus haut) sont au nombre de 67 (46 documents transmis) et celles portant sur les collections photographiques s'élèvent à 68 (659 documents transmis). Les suivantes sont à signaler :

- Cie Alambik pour une création pour l'inauguration de la nouvelle aula du collège des Forges : plusieurs films et photographies.
- Exposition sur l'Observatoire de Neuchâtel (prévue en 2026), impliquant différents musées dont le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel (MahN) et le Musée international d'horlogerie (MIH) : plusieurs photographies, notamment issues du fonds Perret.
- Parc Chasseral, dans le cadre d'événements autour des métairies : divers films ayant trait à l'agriculture et au ski.

Imprimés des Montagnes neuchâteloises

La rédaction de la Bibliographie neuchâteloise continue. Le supplément pour l'année 2024 a été édité en PDF et est accessible sur le site de la Bibliothèque ainsi que sur le catalogue RERO, cote CFV Nb 2345.

Les fonds ont été enrichis par des dons d'affiches des Musées, du Service de la communication et de la Billetterie de la Ville, de Tourisme neuchâtelois, de la Société générale d'affichage (SGA), du Théâtre populaire romand (TPR), de la Nuit de la Photo, ainsi que de différentes personnes.

En vue d'accroître les collections dans le domaine de la bande dessinée, le secteur a pris contact avec l'illustrateur chaux-de-fonnier Christophe Dubois, qui, après un cursus à l'École d'arts appliqués de La Chaux-de-Fonds et quelques années de travail comme graphiste, a rejoint le monde de la BD franco-belge en 2007. Illustrateur pour *Le Cycle d'Ostruce* puis *La Ballade de Magdalena*, il s'est appliqué à réaliser la série *TER / TERRE* (Paris, Éd. Daniel Mahgen, 2017-2023) à travers 6 volumes d'une qualité graphique saisissante. Quinze planches originales de cette série ont été acquises. L'habitant de Chambrélien a également mis à disposition de la Bibliothèque le matériel préparatoire ainsi que toutes les explications des techniques employées. Le secteur conserve ainsi un ensemble particulièrement riche qui présente les différentes étapes de fabrication d'une bande dessinée, du script transmis par l'auteur à la planche originale, en passant par les multiples esquisses et le mythique crayonné. Cet ensemble comble certaines lacunes du Cabinet des arts graphiques, notamment en matière de dessin ainsi que sa relation avec le monde du livre et de l'édition.

Les fonds des Imprimés des Montagnes neuchâteloises et du Cabinet des arts graphiques ont fait l'objet de 51 demandes de consultation (voir graphique plus haut). 93 documents ont été consultés sur place et 31 reproductions ont été transmises en haute définition. En dehors de l'administration communale, nos fonds ont été mis à contribution par différentes institutions et expositions, parmi lesquelles :

- 125^e anniversaire du Lycée Blaise-Cendrars
- ADVAT (Association de développement La Vue-des-Alpes – Tête de Ran)
- ArcInfo ; RTS
- CCHAR (Centre de création helvétique des arts de la rue)
- Mémoire(s) de La Chaux-de-Fonds
- Musée des Moulins souterrains du Col-des-Roches
- Musée d'histoire, La Chaux-de-Fonds
- Musée des beaux-arts, La Chaux-de-Fonds

Les imprimés des Montagnes neuchâteloises ont également été mis en valeur dans l'ouvrage du 125^e anniversaire du Lycée Blaise-Cendrars. On peut y admirer la reproduction de notre exemplaire de *La Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France*, poème écrit par Blaise Cendrars et illustré par Sonia Delaunay. Cette œuvre majeure des avant-gardes littéraires et artistiques du XX^e siècle suscite un engouement particulier et tient une place de choix dans cet ouvrage qui a rencontré un franc succès.

Reliure et conservation

Les travaux courants se répartissent entre l'équipement des documents acquis (4'967), les réparations d'ouvrages abîmés (496), les activités de conservation du patrimoine (72 restaurations, 46 conditionnements sur mesure) et l'entretien de la photothèque. L'atelier a participé au montage des deux expositions de l'année, en réalisant les cartels de légendes, en mettant sous cadre des affiches et en assurant la coordination avec les exposantes et les exposants. Il a centralisé et organisé le matériel d'intervention d'urgence de protection des biens culturels (PBC). Les rangements et la distribution du matériel de l'Institut suisse pour la conservation de la photographie (ISCP) se sont achevés. L'atelier a aussi travaillé pour les Archives de la Ville et la Chancellerie.

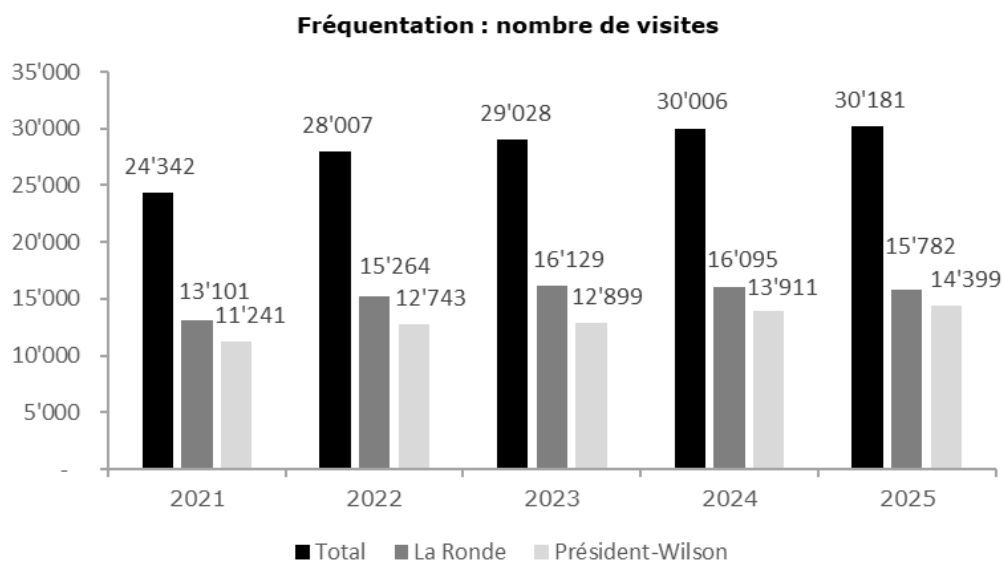
Technique et reprographie

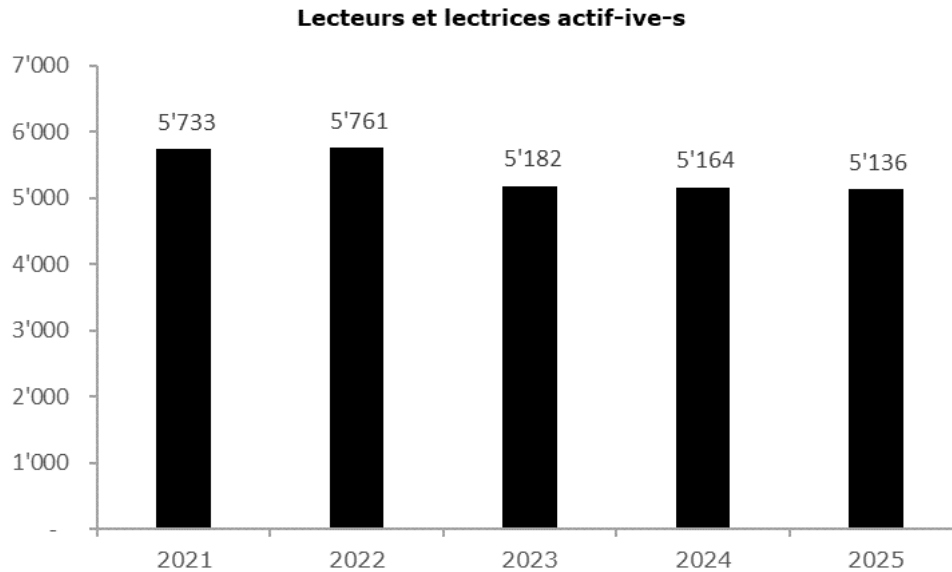
Le secteur technique et reprographie (STR) a fourni support et conseil pour différents projets de la Bibliothèque. Il a notamment achevé la numérisation de la totalité du fonds Radio-Hôpital, constitué de plus de 350 bandes magnétiques, et contribué à la publication de la monographie *Jules Jacot-Guillarmod, l'explorateur de l'inconnu*. Il a procédé à la restauration et à la retouche de la plupart des photographies composant l'ouvrage, toutes issues du fonds Jacot-Guillarmod, en collaboration avec le photographe Jean-Christophe Blaser.

En avril, le secteur s'est doté d'un scanner haute définition (2.7 k) pour les films 8 mm et super-8 mm. Ce nouvel équipement remplace une solution de télécinéma obsolète. Il permet de numériser de manière qualitative et professionnelle des films amateurs qui composent plusieurs fonds conservés à la Bibliothèque. Le mandat externe confié par la Médiathèque Valais en 2023 pour la numérisation de 7'000 menus du fonds Mosimann a continué d'occuper le personnel cette année : plus de 3'000 menus ont été livrés.

Bibliothèque des Jeunes

La fréquentation de la Bibliothèque des Jeunes se stabilise à un niveau élevé, et les animations proposées sur les deux sites et hors les murs rencontrent du succès.





Pour l'année 2024, le rapport de gestion 2024 indiquait à tort 6'633. Les chiffres ont été corrigés ici.

Au sujet du personnel, à la suite de départs à la retraite, deux nouvelles collaboratrices ont pris leur fonction durant l'année. L'investissement dans la formation et dans la redistribution des tâches a permis de consolider l'équipe et les processus de travail.

Médiation culturelle

Animations

Bibliothèque de la Ville

Une nouvelle activité littéraire a vu le jour : les livres mystères. Il s'agit, pour les participantes et les participants, de lire un roman à l'aveugle, c'est-à-dire sans connaître ni le titre, ni l'auteur ou l'autrice du texte, puis d'en prendre connaissance lors d'une rencontre. Cette animation a été très appréciée et sera reconduite. À l'espace musique, la scène ouverte, inaugurée en octobre 2024, a accueilli un concert : ce format répond à la demande de musiciens locaux désireux de tester un projet devant un public. Il permet également de tisser des liens et de promouvoir les artistes régionaux. L'ensemble des animations de l'année 2025 est listé ci-après.

Activités musicales :

- Arthur Henry et Julien Fehlmann, Sampling the world, 5 avril.
- Scène libre : Claire Chalut, Autour de l'œuvre d'Oscar et Janine Wiggli, 9 mai.
- Fête de la musique : Sim's en solo, 20 juin.
- Bill Holden, De l'objet sonore à la création musicale, 22 novembre.

BiblioWeekend, événement national des bibliothèques, sur le thème *Les mots relient les mondes* :

- Nicolas Feuz, Rencontre et dédicaces, 28 mars.
- Café poèmes avec Yves Tissot, 29 mars.
- Les Batteurs de pavés, spectacle Germinal, 29 mars.
- Cache-cache géant, 29 mars.

Autres animations :

- Opération livres mystères, 1^{er} janvier à 7 avril.
- Nuit de la Photo : projection dans le cadre du festival, 15 février.
- Luna Baillod, Les plantes qui nous entourent, cueillette, 10 mai.
- Printemps culturel : Karim Erard, Corée du Nord : le royaume ermite, 17 mai.
- Café-récits avec Florence Hügi, 13 juin et 21 novembre.
- Mois suisse de la photographie : projection sur le thème des prisons, 30 septembre.
- En coll. avec les archives de la RTS : Mémoire(s) de La Chaux-de-fonds, Maison du Peuple, 19 octobre.
- En coll. avec Pro Senectute : atelier Les ressources numériques, 23 octobre.

- Frédéric Inaebnit et Frédéric Maillard, Autisme : croiser les regards, 25 octobre.
- En coll. avec l'ASBV et les éditions Alphil : vernissage du livre de Marianne Gendre Loutsch, *Le Gargantua de Rabelais illustré par Charles Humbert*, et présentation du manuscrit original et d'autres archives du peintre chaux-de-fonnier, 29 octobre.
- En coll. avec Pro Senectute : trois ateliers Les livres numériques, 30 octobre.
- En coll. avec les Archives de la vie ordinaire : David Jucker, Maurice Favre, un homme ordinaire, 15 novembre.
- En coll. avec l'association Famille Jacot-Guillarmod, les éditions Infolio et Photo Élysée : vernissage du livre de Laurent Tissot, *Jules Jacot-Guillarmod, l'explorateur de l'inconnu*, Lausanne, 17 novembre.

Bibliothèque des Jeunes

La Bibliothèque propose une riche programmation destinée aux enfants de 0 à 14 ans. Pour les plus petits, la participation aux accueils bimensuels *Des bébés à la biblio !* est en constante augmentation. Cette activité, conçue par le programme *Né pour lire*, a lieu sur les sites de la Ronde et de Président-Wilson depuis quinze ans. Dans un cadre bienveillant et sûr, enfants et proches sont accompagnés par les bibliothécaires à la découverte des histoires et de la lecture à haute voix. Le livre comme outil d'éveil stimule le développement du langage chez l'enfant, et les moments de lecture créent des liens entre les générations. Pour les tout-petits également, l'heure du conte affiche souvent complet : les comptines et berceuses enchantent les 0 à 4 ans et leurs proches.

Pour les plus grands, les après-midis jeux vidéo sont un autre exemple d'activités régulières très appréciées. Encadré-e-s par des bibliothécaires, les joueurs et joueuses dès 7 ans s'amuse ensemble librement et sans jugement. La collection de jeux vidéo est continuellement renouvelée.

Décembre, c'est le temps des décorations de sapins de Noël des bibliothèques, par deux classes de 1-2H. C'est aussi une lecture théâtrale d'un album jeunesse par un comédien ou une comédienne de La Chaux-de-Fonds, à la Ronde. L'incontournable histoire du soir ne faillit jamais à sa réputation. Ces activités et toutes les autres sont listées ci-après.

- Vingt accueils *Des bébés à la biblio !* ont été répartis sur les deux sites au cours de l'année.
- Cinq après-midis jeux vidéo ont été organisés durant l'année : deux à la Ronde, trois à Président-Wilson.
- L'atelier d'écriture destiné aux 9-11 ans a eu lieu les 5 et 19 février.
- À Président-Wilson, cinq séances de l'heure du conte ont ravi les tout-petits.
- Lors du BiblioWeekend du 29 mars à Président-Wilson, des enfants entre 5 et 8 ans ont créé et envoyé leur carte postale en Ukraine, en Grèce, au Portugal et vers bien d'autres destinations.
- Le club de lecture saison 2025-2026 se décline en quatre rencontres en 2025 et cinq en 2026 avec des enfants entre 11 et 13 ans, qui partagent des activités liées à la littérature jeunesse.
- Le 7 mai à la Ronde, les bibliothécaires ont invité des enfants à planter leurs semis et à décorer leurs pots.
- Chaque année, les bibliothécaires proposent des jeux interactifs et des histoires numériques durant la semaine des joutes sportives. Trois classes de 1H-2H et deux de 3H ont participé à la Ronde.
- Le second atelier d'écriture destiné aux 9-11 ans a eu lieu à la Ronde les 25 octobre, 8 et 15 novembre. Les enfants ont illustré leur histoire écrite collectivement.
- L'histoire du soir a été racontée le 29 novembre à la Ronde : la lecture théâtrale par la comédienne chaux-de-fonnière Isabelle Meyer a captivé enfants et adultes.
- L'atelier de peinture de tote-bag polaire a eu lieu à la Ronde le 3 décembre. Maora Dardel, jeune illustratrice chaux-de-fonnière, a accompagné des enfants entre 5 et 7 ans dans la décoration de leur sac de bibliothèque.
- La traditionnelle décoration des sapins de Noël a été déléguée à deux classes de 1H-2H sur les deux sites, le 3 décembre.

Hors les murs

2025 a marqué l'arrivée de la butineuse, la bibliothèque mobile, qui a effectué sa sortie inaugurale le 24 mai, lors de la Fête de Mai. Elle a ensuite participé aux vingt ans des animations de quartier, organisés par le Service de la Jeunesse le 18 juin, à la place de jeux des Arêtes. La butineuse a passé deux semaines à la piscine des Mélèzes (du 21 juillet au 3 août) et a terminé son activité par la Fête d'automne au Musée paysan, le 4 octobre.

Ces sorties ont pu avoir lieu grâce au service des Espaces publics, qui s'occupe de l'entretien du véhicule et des transports sur les lieux des animations. Elle a aussi impliqué des démarches importantes de la part des bibliothécaires, pour prendre en mains ce nouvel outil, planifier les sorties et nouer des collaborations avec le Service de la Jeunesse et d'autres partenaires. Une collection dédiée a aussi été constituée : un fonds jeunesse, ainsi qu'un fonds pour les adultes, mêlant thématiques locales, textes littéraires courts et ouvrages ludiques, le but recherché étant de proposer de l'imprimé aisément accessible et de qualité. À chaque sortie, les bibliothécaires ont assuré une présence et offert des lectures aux enfants.

Deux autres activités hors les murs ont été proposées. La Journée de la lecture à voix haute a été honorée le 21 mai à la Place des Lilas. Le personnel de la Bibliothèque des Jeunes a proposé des lectures en continu devant une foule d'enfants conquis. La collaboration avec les Estivales du Service de la jeunesse a aussi été reconduite. Elle a consisté à mettre à disposition des documents jeunesse et pour les adultes : livres (fiction et documentaires), magazines, bandes dessinées et mangas.

Expositions

Bibliothèque de la Ville :

- En coll. avec le Club 44 : En toile de fond. 80 ans d'archives du Club 44, 21 septembre 2024 au 31 janvier 2025.
- Livre, bel objet, 28 mars au 8 août 2025.
- En coll. avec l'APOYV : Yves Velan (1925-2017), le parti-pris de la littérature, 30 août 2025 au 22 janvier 2026.

Bibliothèque des Jeunes :

- Sélection de documents sur le thème du racisme (SACR) avec une bibliographie mise à jour, du 3 au 31 mars.
- Ici tu peux être toi, choix de livres en marge de la Journée mondiale contre l'homophobie et la transphobie le 17 mai et le Mois des fiertés (juin), du 15 mai au 30 juin.
- Sélection de documents de K-culture dans le cadre du Printemps culturel neuchâtelois du 2 juin au 4 juillet.
- Girl power, sélection de documents à l'occasion du 14 juin et de la Grève des femmes, avec une bibliographie mise à jour, du 9 au 21 juin.
- En coll. avec Agir tous pour la dignité (ATD) : sélection de documents sur la pauvreté à l'occasion de la Journée du refus de la misère le 17 octobre, du 13 au 27 octobre.
- Autres expositions thématiques : livres de saison, Halloween, Noël, Pâques, Euro de football féminin, etc.

Collaborations

Les bibliothèques participent à plusieurs groupes de travail et aux activités d'associations dans leurs domaines, notamment au sein du Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes, du Bibliobus neuchâtelois, des Archives de la vie ordinaire, de l'association Famille Jacot-Guillarmod, de l'Université populaire, de BiblioNeuchâtel, de Memoriav, du Réseau enfance, jeunesse et parentalité du Canton de Neuchâtel et de l'Institut suisse jeunesse et médias Arole.

Association pour les Bibliothèques des Jeunes (APBJ)

L'association poursuit sa mission de promotion de la lecture et d'accueil des enfants et de leurs familles. Sa contribution financière soutient l'acquisition de documents de fonds spéciaux et en partie les animations. La direction des Bibliothèques et Archives remercie le comité de son remarquable engagement bénévole, notamment dans la gestion des boîtes à livres et des caisses de livres déposées chez les médecins. Les activités de l'APBJ sont détaillées dans son rapport annuel.

Association de soutien à la Bibliothèque de la Ville (ASBV)

Son comité s'est réuni à cinq reprises. L'ASBV a découvert la butineuse en primeur à l'issue de son assemblée générale, le 8 mai, avec les membres du comité de l'APBJ et de la Commission de la Bibliothèque. Elle continue à apporter son soutien à la photothèque, notamment grâce à la constitution d'un jury pour la sélection de photographies contemporaines. Elle a participé au financement et au vernissage de la publication *Le Gargantua de Rabelais illustré par Charles Humbert*. Le comité a également présenté l'association lors du BiblioWeekend.

Association pour la promotion de la photographie dans le canton de Neuchâtel (APPCN)

L'association a lancé l'Enquête photographique neuchâteloise 2026-2027. Elle a constitué un jury qui a choisi, à l'unanimité, le projet de Christian Lutz. Le photographe genevois s'immergera dans le Val-de-Travers. Il observera le minéral, le végétal et l'animal. Il écouter les mystères, cherchera la vouivre, rencontrera le guérisseur, suivra la piste des contrebandiers. Il jouera, comme il le dit, « des fantasmes, des peurs et des clichés ».

Commission de la Bibliothèque

La Commission s'est réunie à deux reprises. Elle a accueilli une nouvelle membre et enregistré deux démissions. Outre les informations transmises par la Bibliothèque sur les événements, les animations, le suivi des projets et des travaux, elle s'est prononcée sur le rapport de gestion. Elle a aussi nourri les réflexions sur l'inauguration et l'exploitation de la butineuse et assisté à sa présentation, en avant-première.

Personnel

Effectifs au 31 décembre pour le personnel et les apprenti-e-s, sur l'année pour les stagiaires, les civilistes et les contrats d'insertion socio-professionnelle (ISP) :

Bibliothèque de la Ville	Nombre de personnes	Nombre de postes (EPT)
Direction	1	0.80
Direction adjointe	1	0.20
Personnel régulier	29	20.00
Personnel temporaire	1	0.20
Apprenti-e-s	2	
Stagiaires	10	
Civilistes	6	
Contrat ISP de 3 mois	3	
Bibliothèque des Jeunes		
Personnel régulier	12	6.50
Apprenti-e	1	
Contrats ISP de 3 mois	12	
Centres de documentation		
Personnel régulier	2	0.25

ARCHIVES DE LA VILLE

Centre archives et patrimoine (CAP)

Grâce aux crédits votés par le Conseil général le 24 septembre 2024 et par le Grand Conseil le 1^{er} octobre 2024, la première pierre du Centre archives et patrimoine (CAP) a été posée le 30 avril 2025, à la rue du Commerce 100. Dès lors, les entreprises de gros œuvre s'activent sur le chantier des anciens entrepôts Coop, qui, rénovés, accueilleront les Archives de l'État, les Archives de la Ville et les secteurs patrimoniaux de la Bibliothèque, à l'horizon 2028.

Ce projet implique un travail intensif de préparation des collections au déménagement. Ce travail s'est intensifié en 2025, avec l'engagement de deux personnes à temps partiel. Leurs contrats à durée déterminée sont financés par le crédit de sécurisation des archives, voté en même temps que le crédit de réalisation du CAP.

Dépôts

Le dépôt situé au sous-sol de l'Hôtel de Ville que le service occupe depuis 2018 a été vidé en amont de la rénovation du bâtiment. Les 65 mètres linéaires de registres et boîtes d'archives ont été déplacés dans un local situé en prolongement de l'abri de protection civile déjà occupé au collège des Endroits. La collaboration du Secteur conciergerie a été précieuse pour l'assainissement du local et divers transports relatifs au déménagement. Des étagères ont été installées afin de permettre une conservation adéquate des archives jusqu'à leur départ au CAP. L'espace de stockage total a ainsi été sensiblement réduit, mais ces changements ont permis de rassembler les fonds d'archives définitives sur un seul site.

Parallèlement au déménagement, des travaux de nettoyage et de décontamination des documents et du mobilier ont été menés par un prestataire. Les rayonnages mobiles installés en 2018 à l'Hôtel de Ville resteront dans le local et pourront être utilisés par les services occupant le bâtiment pour leurs archives intermédiaires. Au collège des Endroits, des travaux de dépoussiérage ont été réalisés par une étudiante de la HE-Arc en conservation lors de son stage dans l'institution et par des civilistes.

Accompagnement des services producteurs

Plusieurs services ont sollicité les Archives de la Ville pour des conseils sur la gestion de leurs archives courantes et intermédiaires. Les services suivants ont fait l'objet de visites sur place : École obligatoire, Chancellerie, Musée d'histoire, MUZOO, Service de l'action sociale, Service de la communication.

À la fin novembre, une page dédiée aux Archives a été mise en ligne sur l'intranet de la Ville. Elle présente le service, ses principales prestations, et met à disposition des recommandations sur la gestion des documents.

Les Archives de la Ville ont porté à l'attention des chef-fe-s de services la nécessité de prendre en compte les impacts sur les archives papier lors de la planification de déménagements ou de travaux et de contacter l'archiviste le cas échéant.

Évaluation d'archives intermédiaires et éliminations

Dans le cadre des travaux de rénovation prévus à l'Hôtel de Ville, il a été nécessaire d'évaluer les archives de diverses provenances produites dans les années 1970 à 2000 et regroupées dans les combles du bâtiment. Cela a impliqué un travail de tri conséquent, car une partie était entreposée en vrac. C'est au total une vingtaine de mètres linéaires qui ont pu être éliminés. Les 45 mètres linéaires restants ont été transportés au collège des Endroits. Deux des ensembles principaux ont été inventoriés et reconditionnés en priorité. Il s'agit des archives de l'Instruction publique et des Affaires culturelles, dont le traitement est en cours.

Les Archives de la Ville ont validé l'élimination de 25 mètres linéaires de dossiers et registres arrivés au terme de leur durée d'utilité légale ou administrative et ne présentant pas de valeur archivistique au sein de différents services de l'administration communale : Musée d'histoire, Finances, Ressources humaines, anciennes directions de dicastères.

Traitement archivistique

63 boîtes ont été versées par le Musée d'histoire et 1 boîte par MUZOO pour l'archivage définitif. 6 mètres linéaires d'actes officiels des années 1803 à 1992 ont été versés par la Chancellerie, ainsi que 44 volumes de procès-verbaux du Conseil communal et 20 volumes de procès-verbaux du Conseil général. 1 mètre linéaire d'archives du Service des finances et 2 mètres linéaires du Service des sports en provenance du sous-sol de Serre 23 ont également été versés.

La concertation du Musée d'histoire avec la Bibliothèque de la Ville d'une part et les Archives de la Ville d'autre part s'est achevée cette année. Une convention ainsi qu'une liste des archives par lots documentent ce transfert de gestion. 24 lots accompagnés de fiches descriptives ont été transmis aux Archives de la Ville par le Musée d'histoire.

L'inventaire et le reconditionnement des archives des Autorités communales de la période de 1888 à 1919 ont été achevés pour un total de 260 boîtes. Un travail de traitement archivistique a également été mené pour les fonds et séries suivants : Instruction publique, rapports au Conseil général, arrêtés, actes officiels, Direction de l'hôpital, Direction de la culture.

Au total, 33 mètres linéaires d'arriérés d'archives définitives ont été inventoriés et reconditionnés en 2025. Cela a également impliqué un travail minutieux de retrait des attaches métalliques rendu possible par plusieurs affectations de service civil successives.

Restauration et numérisation

La numérisation des procès-verbaux du Conseil communal par un prestataire s'est poursuivie avec les 5'767 pages des volumes des années 1980 à 2003. Il s'agit de la dernière étape d'une campagne de numérisation importante qui permet ainsi la conservation au format numérique de la totalité des documents centraux retraçant les décisions des autorités : délibérations de la Communauté (1657-1889), procès-verbaux du Conseil général (dès 1851), procès-verbaux du Conseil municipal puis communal (dès 1851). Complété par les rapports de gestion de la Ville (dès 1851), l'accès à la version numérique de ces documents permet d'accomplir un grand nombre de recherches à distance.

Les registres d'habitant-e-s et de visas pour les années 1827 à 1913 sont en cours de numérisation par un prestataire pour un total d'environ 40'000 pages et seront consultables en 2026, notamment dans le cadre de recherches généalogiques.

Portail des archives neuchâteloises

Les Archives de la Ville ont intégré le portail des archives neuchâteloises, regroupant les institutions suivantes : Archives de l'État de Neuchâtel, Archives de la Ville de Neuchâtel, Archives de la Ville de La Chaux-de-Fonds, Archives de la vie ordinaire, Bibliothèque publique de Neuchâtel, Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Le service a pris part aux séances d'utilisateurs du logiciel et aux groupes de travail. La mise en ligne des inventaires est prévue pour 2026.

Recherches

La page internet de l'institution a reçu 1'489 vues de 955 visiteur-euse-s et 105 recherches ont été menées dans les fonds d'archives pour 640 articles consultés. 18 recherches ont occasionné l'accueil de chercheur-euse-s, pour 21 sessions de travail aux Endroits ou à l'Hôtel de Ville. Pour 13 recherches, 223 documents ont pu être mis à disposition sous format numérique. 75 demandes ont reçu une réponse écrite, nécessitant 36 heures de recherches et de rédaction menées par le service au préalable.

Les catégories d'utilisateurs et d'utilisatrices les plus représenté-e-s sont celles des particuliers (35 demandes), des chercheurs et chercheuses évoluant dans un cadre académique (30) et des services communaux (19). Sur les 105 demandes reçues, 48 proviennent du canton, 25 du reste du territoire helvétique, 14 de pays européens, principalement la France, et 5 d'autres pays. Les sessions de consultation sur place ont accueilli un public provenant principalement de l'enseignement supérieur (Université de Neuchâtel), mais aussi de services cantonaux et communaux ou de la recherche indépendante.

31 demandes relatives à la généalogie ont été traitées, émanant pour la plupart de particuliers. Elles ont reçu des réponses écrites, l'éloignement géographique n'ayant pas permis de consultation sur place. 15 demandes relatives aux archives anciennes et modernes ont suscité 11 sessions de consultation sur place. Sur 15 demandes relatives à l'histoire contemporaine (dès 1888), 9 ont reçu des documents sous format numérique pour consultation, principalement des rapports de gestion et des procès-verbaux du Conseil général. 19 demandes concernant le patrimoine architectural, l'urbanisme et les monuments ont émané de services communaux.

Personnel

Effectifs au 31 décembre pour le personnel, sur l'année pour les stagiaires et les civilistes :

Archives de la Ville	Nombre de personnes	Nombre de postes (EPT)
Direction	1	0.20
Personnel régulier	1	0.70
Personnel temporaire	3	1.70
Stagiaire	1	
Civilistes	4	

SERVICES GÉNÉRAUX DES MUSÉES

Les services généraux des musées (SGM) forment une équipe polyvalente en charge de la régie et de la conciergerie, placée sous l'autorité directe de l'administrateur du dicastère. Composés de 5,4 EPT, appuyés par plusieurs vacataires et responsables de la formation d'un apprenti, ils assurent un soutien opérationnel quotidien auprès des musées de la Ville. Leur expertise est également mise à contribution, de manière plus ponctuelle, au Musée paysan et artisanal (MPA) et à la Bibliothèque de la Ville.

Chargés de l'entretien des musées, incluant la conciergerie et la maintenance technique des installations, les SGM collaborent étroitement avec le service des bâtiments et du logement (SBL). Ils travaillent en coordination avec les équipes des musées lors des montages et démontages d'expositions et assurent la gestion des moyens audiovisuels lors d'événements et de manifestations institutionnelles. L'équipe prend également en charge les déménagements ainsi que diverses installations spécifiques, selon les besoins des musées ou des locataires de salles.

Les SGM assument par ailleurs la responsabilité de la sécurité et de la sûreté des musées et de leurs annexes (bibliothèque, atelier et dépôts). Ils élaborent et mettent en œuvre les stratégies adaptées à chaque institution, gèrent les accès, établissent les plans d'évacuation et assurent la formation du personnel en matière de sécurité.

Ils participent activement à la mise à jour et à l'application, tant au quotidien qu'à long terme, des mesures de Protection des Biens Culturels (PBC). En collaboration avec les équipes de conservation-restauration, ils veillent aux conditions de conservation des collections et s'assurent de leur conformité aux exigences actuelles.

De manière spécifique au MIH, les SGM assurent un soutien technique ou prennent en charge l'organisation des manifestations et événements, ainsi que l'exploitation de la salle Erni au MIH.

Enfin, au-delà de ces missions récurrentes, plusieurs projets d'envergure ont mobilisé de manière significative les SGM et leur responsable. Parmi ceux-ci, on peut mentionner :

Lieu	Projet
Parc des Musées	Participation à la commission de construction du Parc des Musées.
MBA	Montage sonorisation pour les inaugurations et manifestation. Installation de luminaire pour les bureaux Suivi des problèmes d'infiltration avec le SBL Étude pour le remplacement des humidificateurs
MH	Montage et démontage de l'exposition <i>Les enfants du placard</i> au Sentier (VD) Étude pour la sonorisation du musée et de la cafétéria des musées Participation aux séances de chantier
MIH	Démontage du desk du hall d'entrée. Remplacement des luminaires des locaux annexes à l'atelier. Participation aux séances des travaux de rénovation du hall d'entrée. Montage électrique pour la nouvelle exposition temporaire. Installation d'une cuisine
MUZOO	Pose des nouveaux cônes du "Grand Bain". Gestion de différents travaux d'amélioration et complément. Démontage des éléments de scénographie de l'exposition Joba Mana à Paris pour sa réinstallation à MUZOO. Automatisation de la gestion hydraulique des bassins des Loutres. Installation électrique pour l'exploitation du zoo.
MPA	Membre du Conseil de Fondation représentant la Ville.
BV	Étude pour la modernisation de l'éclairage des vitrines d'exposition Étude pour l'amélioration des transports d'ouvrages
Ville	Participation au comité d'organisation et au montage de la fête du personnel de la Ville. Support pour plusieurs services de la Ville.

MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE

Musée

Après l'année exceptionnelle du 50^e anniversaire, l'exercice 2025, voyant le début des lourds travaux touchant le Parc des musées, a imposé une certaine retenue dans la programmation depuis l'été et progressivement jusqu'à la fermeture complète du musée au public le 3 novembre, pour les besoins du chantier de rénovation du hall d'entrée du MIH, incluant la liaison par ascenseur avec le MH, la rénovation des sanitaires, des vestiaires, du sas d'entrée, du comptoir d'accueil et de la boutique.

En contrepoint à cette fermeture, l'année 2025 a été marquée par une très forte croissance d'activités et d'échanges hors-murs et au-delà des frontières. Ainsi, au premier semestre 2025, une exposition temporaire consacrée au spiral horloger, dont on célébrait le 350^e anniversaire de l'invention par le savant néerlandais Christiaan Huygens, a été réalisée en collaboration avec la fondation néerlandaise Stichting Haegsche Tijd, sous le patronage croisé des ambassades de Suisse aux Pays-Bas et des Pays-Bas en Suisse. Une collaboration avec la Fondation Baur à Genève, également fermée pour travaux, a donné lieu à une belle conférence en présence notamment de l'ambassadeur de Chine en Suisse. Des prêts d'objets auprès d'autres institutions nationales et internationales de tout premier plan ont aussi ponctué l'année. À l'invitation du groupe média chinois Hantang Culture, 115 pièces importantes de la collection du MIH ont pris place depuis fin novembre à Shanghai, dans le bâtiment historique de l'ancien consulat britannique. *Touching Infinity : Art beyond Time* est ainsi une exposition entièrement basée sur les collections du MIH. Cette opportunité de valorisation des collections, qui correspond parfaitement à la période de fermeture du MIH, est exceptionnelle et le musée tirera parti de retombées médiatiques en Chine. La plateforme dédiée à la valorisation en ligne des collections, qui s'est enrichie en 2025, n'est pas étrangère à cette visibilité et à ces sollicitations extérieures.

Pour revenir au MIH, outre l'exposition temporaire annuelle des nouvelles acquisitions qui intègre une rare horloge nocturne papale des frères Campani, l'Aiguille d'Or 2024 du GPHG (Grand Prix d'Horlogerie de Genève), une montre à calendrier perpétuel de la marque IWC, a été présentée durant l'été. La collaboration avec la Fondation Edouard et Maurice Sandoz a produit deux nouvelles expositions thématiques. Un parcours tactile, à l'intention particulière de personnes présentant des déficiences visuelles, a été inauguré fin septembre.

Le Certificate of advanced Studies (CAS) patrimoine horloger a été reconduit avec le concours de l'Université de Neuchâtel pour la deuxième édition consécutive. En outre, deux nouvelles très réjouissantes ont ponctué l'année : la prolongation de la subvention de la Confédération jusqu'en 2030, à raison de CHF 150'000.- par an d'une part, et, d'autre part, une subvention supplémentaire unique au titre de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de CHF 40'000.- pour un projet de podcasts qui sera initié, en 2026, en collaboration avec l'Association Recherche Ethnologie Cinéma.

Sur le front du chantier du Parc, la zone correspondant à la surface du hall d'entrée, de la salle Hans Erni et d'une partie de l'espace inférieur d'exposition a été réétanchée. Le faux plafond de la régie a été désamianté et l'entier de l'ameublement du hall d'entrée évacué. Le gros œuvre de la liaison avec le Musée d'histoire a été achevé début décembre.

Personnel

Sur le plan des ressources humaines, l'administration a pu s'adjoindre les services d'une nouvelle stagiaire dès la rentrée d'août. La médiatrice culturelle a été remplacée suite à sa démission. L'équipe du MIH s'est vue augmentée des compétences de plusieurs collaboratrices et collaborateurs de passage ou en cours de formation. Une collaboratrice administrative placée par l'OMAT a ponctuellement renforcé le secrétariat. Un stagiaire en muséologie a contribué à l'inventaire et à l'étude du fonds Langendorf. Enfin, deux civilistes ont contribué à divers travaux d'inventaire, de documentation, de numérisation et de communication.

Durant la période de fermeture, des solutions ont été trouvées pour le personnel de l'accueil et de la surveillance : retraite anticipée, congé sabbatique, reprise d'heures supplémentaires, renforcement d'un autre service ou d'un autre secteur du MIH, comme la médiation. En effet, faute de pouvoir accueillir les classes du programme École-Musée, c'est le musée qui s'est rendu dans les classes.

Collections

Grâce à la générosité des amisMIH, le musée a pu poursuivre l'enrichissement de ses collections par diverses acquisitions réalisées soit directement auprès de personnes privées, soit dans des ventes aux enchères. Ont été acquises :

- 1 montre-bracelet CITIZEN radio-pilotée, 1993
- 1 montre de poche fabriquée par Lucy Grossmann avec son certificat de l'École de mécanique de Neuchâtel et le bulletin de l'Observatoire cantonal de Neuchâtel, 1913
- 1 montre de poche fabriquée par Lucy Grossmann, vers 1910

Ces achats représentent une dépense totale de CHF 10'776.- entièrement prise en charge par les amisMIH au travers de la Fondation Maurice Favre. Les collections se sont par ailleurs fortement développées grâce à de nombreux dons :

- 23 documents d'archives et catalogues de l'entreprise Arthur Imhof, milieu 20^e siècle
- 1 catalogue ancien de "À Saint-Eloi", fabrique de pendulettes d'art, d'orfèvrerie et de bijouterie, milieu 20^e siècle
- 1 horloge-mère Patek Philippe radio-pilotée par le signal horaire de Prangins, modèle L4011, vers 1970
- 1 métronome-bracelet, "Tempo Rubato", Gaku Okada, No.2, 2025
- 1 nuancier de couleurs obtenues par traitement PVD et ALD et un lot de composants colorisés par les mêmes procédés, POSITIVE COATING, 2024
- 1 montre de poche DOXA, vers 1910

- 1 montre-bracelet commémorative à quartz à 3 aiguilles, cadran "BASSE-AREUSE 1894-1994, 1994
 - 1 montre-bracelet mécanique à 2 aiguilles, "Fleurier Watch", vers 1965
 - 1 médaille en or de Charles Sandoz-Moritz et Compagnie Tavannes Suisse, 1^e quart 20^e siècle
 - 1 lingot de laiton recyclé issue de déchets de l'industrie horlogère fondu au moyen du four solaire sis à La Chaux-de-Fonds
 - 1 lot d'archives de la maison Vogt & Cie, Mira Watch, à Bienne, 1901-1966
 - 2 plaques d'imprimerie pour la publicité de la marque CYMA, 1940-1950
 - 1 pendule à tellurium dite "Copernic" en albâtre, François Ducommun, La Chaux-de-Fonds, vers 1820
- La valeur financière de la totalité des dons de pièces de l'année écoulée est estimée à CHF 529'800.-

Expositions temporaires

- *Nouvelles acquisitions 2024*, jusqu'au 28 février 2025. Hommage aux généreux soutiens du MIH. Les objets et documents récemment entrés dans les collections durant l'année 2024 ont été présentés au public durant une année.
- *L'innovation en mouvement*, du 21 février au 22 juin 2025, avec prolongation jusqu'au 2 novembre 2025 grâce au succès de l'exposition. Cette exposition temporaire consacrée au spiral horloger dont on a célébré le 350^e anniversaire de l'invention par le savant néerlandais Christiaan Huygens et collaboration avec la fondation néerlandaise Stichting Haegsche Tijd.
- *Lauréats du concours IHC Cartier*, dès le 8 avril 2025.
- *Soi-même*, du 22 au 31 mai, exposition en photolangage en collaboration avec le Centre de santé scolaire et l'École obligatoire de La Chaux-de-Fonds sur le thème de la santé mentale des jeunes.
- *Constituer et organiser une collection d'objets d'art mécaniques*, du 12 octobre 2024 au 15 avril 2025 et *Le fantastique*, du 17 avril au 6 novembre 2025 : expositions tournées avec les collections de la Fondation Edouard et Maurice Sandoz.
- *IWC Calendrier Eternel*, du 1 juillet au 25 août, l'Aiguille d'Or 2024 du GPHG.

Expositions à l'extérieur et prêts d'objets

Le MIH a renouvelé ou débuté des prêts aux institutions suivantes (hors administration communale) :

- Musée des civilisations de l'Islam, La Chaux-de-Fonds, exposition permanente, prêt d'un astrolabe arabe et d'un globe céleste persan.
- Exposition permanente de la Maison de l'industrie – MADI, Travers, balancier de démonstration Glucydur.

En 2025, le MIH a contribué aux expositions temporaires suivantes par des prêts de pièces :

- *La tyrannie de Cronos*, Banco de España, Madrid, du 26 novembre 2024 au 31 mai 2025, prêt de la pendule à musique Pierre Jaquet Droz (1721-1790) "La cigogne et le renard".
- *Art Deco: A Legacy of Timeless Elegance*, du 8 au 11 mai 2025, Salon international GemGenève, prêt de 13 objets d'inspiration Art Déco.
- *Inauguration du four solaire Panatere*, 25 septembre au 10 octobre 2025, prêt du lingot d'acier inox 316L recyclé par énergie solaire.
- *De Jules Verne aux premiers globetrotters. La manie des tours du monde*, Musée National Suisse, Prangins du 4 avril au 26 octobre 2025. Prêt de 9 objets.
- *Météo du jour, météo toujours*, Musée Paysan et artisanal de La Chaux-de-Fonds, du 21 septembre 2024 au 1^{er} mars 2026, prêt d'un baromètre mural signé J. Boch Fils, vers 1905.
- *Magasins Mitsukoshi Tokyo Japon*, du 19 novembre au 2 décembre, prêt de matériel pour communication et textes d'exposition.
- *Art Shanghai 2025, Touching Infinity : Art beyond Time*, du 1^{er} décembre 2025 au 15 mars 2026 une exposition entièrement basée sur les collections du MIH avec 115 pièces.
- À des fins d'études, prêt d'une pendule neuchâteloise de style Louis XV à la HE-Arc filière conservation restauration, Neuchâtel.

Manifestations et animations

De nombreuses manifestations et animations ont été proposées en 2025. Le travail sur la participation culturelle et sur la diversification des publics a été poursuivi et étendu. Retenons par exemple :

- Visites guidées gratuites : chaque premier dimanche du mois, 10h30-12h. Visite guidée offerte par les amisMIH.
- Afterworks des musées : ouverture prolongée le dernier jeudi du mois jusqu'à 20h d'un des musées de la Ville en alternance. Bar et animations.
- Mardi 21 et mardi 28 janvier : 2 visites ont été menées pour les apprenant-e-s de l'école ESPACE.
- Jeudi 30 janvier : 1 visite a été menée pour les apprenantes de l'association RECIF.
- Jeudi 30 janvier : afterwork des musées et vernissage de l'exposition temporaire en collaboration avec la Fondation Edouard et Maurice Sandoz. Table ronde sur le thème *Collection, collectionnisme, collectionnite...*
- Samedi 15 février : participation à la Nuit de la Photo.

- Jeudi 20 février : vernissage de l'exposition temporaire : *L'innovation en mouvement, 350 ans du spiral* en collaboration avec la Stichting Haegsche Tijd des Pays-Bas à l'occasion du 350^e anniversaire du dessin du spiral par Christiaan Huygens.
- Samedi 15 et dimanche 16 mars : le Festival Ludesco a investi la salle Hans Erni du musée.
- Mercredi 26 mars : vernissage de l'exposition des nouvelles acquisitions et assemblée générale des Amis du MIH.
- Mardi 2 et samedi 5 avril : ateliers pour enfants menés dans le cadre du salon Watches & Wonders à Genève en français et anglais par les animatrices du MIH.
- Jeudi 10 et vendredi 11 avril : ateliers et chasse au trésor, organisés en collaboration avec le Groupement des Musées Neuchâtelois dans le cadre des Journées Écoles au musée.
- Les mercredis 7 mai, 4 juin, 10 septembre et 22 octobre : animations de quartier dans les quartiers des Arêtes, des Forges, de la place du Bois et des Foulets en collaboration avec le Service de la Jeunesse.
- Samedi 17 et dimanche 18 mai : Nuit des musées neuchâtelois et Jour des musées neuchâtelois. Visites et animations variées en lien avec l'exposition temporaire *L'innovation en mouvement*. Notamment des démonstrations de réglage de spiral. Présentation et projection du film *The Maze* en collaboration avec le NIFFF et la Fondation Edouard et Maurice Sandoz.
- Jeudi 22 mai et jeudi 12 juin : ateliers *RTS avec vous* - visite guidée et interviews menées par les élèves.
- Jeudi 22 mai : vernissage de l'exposition "*Soi-même*" du Service de santé et promotion de la santé aux Pas Perdus. 3 ateliers pédagogiques ont été menés au musée pour les classes de La Chaux-de-Fonds ayant participé à cette exposition.
- Samedi 21 juin : escapade d'été : visite exceptionnelle de la Fondation Edouard et Maurice Sandoz à Lausanne.
- Vendredi 22 août : co-accueil du Congrès annuel de l'AMS / ICOM Suisse.
- Samedi 30 août : *A pas contés*, sortie des Amis du MIH, à la découverte de l'exo-musée du Locle.
- Mercredi 3 septembre : table ronde en collaboration avec la Fondation Baur à Genève.
- Jeudi 18 septembre : 31^e cérémonie de la remise du Prix Gaïa. Cette année encore, ce prix prestigieux a récompensé des personnes aux parcours exemplaires : Roger W. Smith dans la catégorie Artisanat-Création, Dr. Helmut Crott dans la catégorie Histoire-Recherche et Jean-Jacques Paolini dans la catégorie Esprit d'entreprise.
- Mercredi 24 septembre au jeudi 2 octobre : ateliers pédagogiques menés pour l'école Mosaïque.
- Jeudi 25 septembre : afterwork des musées. Présentation et inauguration du nouveau parcours tactile.
- Vendredi 26 septembre : CirConférence avec Bernt Frenkel : *Il est urgent de choisir son temps* avec la participation d'élèves de la troupe de théâtre du Lycée Blaise-Cendrars.
- Jeudi 9, vendredi 10 et samedi 11 octobre : ateliers pédagogiques organisés pour 180 enfants dans le cadre du salon *Au Cœur du Temps* à Plan-les-Ouates.
- Vendredi 10 octobre : visite guidée menée dans le cadre de la première célébration du World Watch Day.
- Mercredi 22 octobre : 29^e Journée Internationale du Marketing Horloger au MIH.
- Dimanche 26 octobre : 4^e Festival des ateliers avec la participation du Musée des beaux-arts, du Musée paysan et artisanal, de MUZOO et de step2blind.
- Dimanche 3 novembre : 49^e Bourse suisse d'horlogerie.
- Samedi 8 et samedi 15 novembre : ateliers organisés pour le Grand Prix d'Horlogerie de Genève au sein du Musée d'art et d'histoire de Genève.

Relations avec les médias

Des communiqués et des conférences de presse ont ponctué l'année au rythme des expositions et des manifestations, rencontrant un écho régional, national voire international, assurant ainsi au MIH une large couverture médiatique.

L'exposition commémorative du 350^e anniversaire du spiral a rencontré un bel écho international, notamment auprès de la presse horlogère. L'exposition *Art Shanghai* a pu mettre le MIH sous le feu des projecteurs en Chine.

Une quarantaine de reportages consécutifs à des visites de journalistes, de photographes ou d'équipes de tournage ont été réalisés au MIH, parfois en collaboration avec Tourisme neuchâtelois ou d'autres institutions culturelles. Outre les médias régionaux qui assurent une excellente couverture de la programmation du musée, il faut relever une présence particulière et réjouissante, en 2025, sur le plan national avec cinq sujets de la RTS. Des médias étrangers ont été accueillis à une quinzaine de reprises. Un épisode entier d'une émission éducative de la TV coréenne EBS a été enregistré au MIH.

La direction a aussi répondu à une trentaine d'autres sollicitations de médias notamment horlogers et internationaux, par téléphone, par écrit ou en se rendant dans leurs locaux pour des commentaires. Le partenariat a été poursuivi avec Watchonista, plateforme en ligne qui traite de l'actualité horlogère et qui met en relation des passionné-e-s d'horlogerie, afin de promouvoir les lauréates et lauréats du Prix Gaïa.

Visibilité numérique

Le MIH propose des outils multilingues permettant la communication de la programmation et la médiation des collections du musée à travers des sites internet, des moteurs de recherche, des réseaux sociaux. Il propose des prestations numériques à l'intention de différentes communautés notamment à travers son site internet quadrilingue français, allemand, anglais et italien (100'000 pages vues annuellement), une infolettre adressée une fois par mois à près de 2'000 adresses électroniques, et une présence constante et renouvelée dans les agendas culturels régionaux et nationaux.

Le MIH axe son activité numérique sur la mise en valeur de points d'intérêt par l'intermédiaire des réseaux sociaux Facebook (3'800 abonné-e-s), Instagram (5'300 abonné-e-s) et LinkedIn (800 abonné-e-s). La visibilité du MIH sur la toile et sa réputation sont entretenues à l'intention des touristes par les sites Google Maps et TripAdvisor. Chaque année, le musée recense plus d'un million de vues de sa page Google. 2'000 photographies du musée et de ses collections sont intégrées à cette interface, essentiellement des coups de cœur du public, révélateurs de la notoriété du musée et de l'enthousiasme qu'il suscite.

En 2025, le MIH a poursuivi la digitalisation de ses collections en alimentant la plateforme de la Fondation The Watch Library visant à réunir, numériser et diffuser le maximum de sources documentaires sur l'horlogerie. Des périodiques de la bibliothèque ont ainsi pu être numérisés et mis en valeur. Parallèlement, le MIH est partie prenante du projet d'encyclopédie virtuelle Chronospedia pour ce qui relève de la pendulerie neuchâteloise : 80 artefacts de la collection du MIH sont valorisés. Enfin, le travail de mise en ligne des collections à travers le site *collection.mih.ch* s'est poursuivi, atteignant plus de 150 items. Sa navigation ouvre un champ élargi permettant de précéder, de prolonger ou de compléter l'expérience muséale.

Fréquentation et recettes

Totalisant 33'634 visiteuses et visiteurs, dont 21'058 entrées payantes, la fréquentation globale de l'année 2025 est remarquable compte tenu des deux mois de fermeture. Les coupons de la Neuchâtel Tourist Card (NTC) promue par Tourisme neuchâtelois, permettant à chaque personne séjournant au minimum une nuit dans un établissement hôtelier ou para-hôtelier du canton de bénéficier de la gratuité dans la plupart des musées, représentent 4'176 entrées.

158 groupes ont bénéficié d'une visite guidée. 122 classes dont 29 de la ville et 93 de l'extérieur ont participé à des visites ou des ateliers pédagogiques. En plus, 19 classes de la ville, ont suivi le programme École-Musée dans les murs du musée. Depuis le 1^{er} novembre, les animateur-trice-s du MIH se sont déplacé-e-s dans les écoles pour mener des ateliers en remplacement du programme École-Musée. 17 ateliers ont été réalisés pour 283 enfants en novembre et décembre. Le jeu des Barons a permis à 545 visiteur-euse-s de franchir les portes du musée. 8 visites guidées pour environ 50 participant-e-s ont été organisées à la découverte de l'atelier Jacot.

1'358 personnes ont participé aux ateliers pédagogiques proposés par le MIH. 834 au sein du MIH, dont 806 enfants et adolescent-e-s et 28 adultes et seniors ; 534 enfants et adolescent-e-s ont participé aux ateliers organisés hors les murs.

Le total des entrées représente la somme de CHF 260'145.92, en corrélation avec l'excellente fréquentation enregistrée. Les ventes d'articles à la boutique, pour CHF 104'210.88, sont davantage tributaires de la période de fermeture. Les ventes de services représentent CHF 82'362.76 et les locations de salles atteignent CHF 16'258.05. Les vitrines commerciales ont généré seulement CHF 34'562.95 de recettes, en raison du rabais octroyé aux locataires durant la fermeture. L'utilisation des salles par différents services de la Ville et les gratuités accordées par le Conseil communal représentent un montant non facturé de CHF 10'600.-.

Centre d'études L'Homme et le Temps (CET)

Bibliothèque et documentation

Le CET répond aux très nombreuses demandes concernant l'horlogerie qui lui sont adressées depuis la Suisse et l'étranger. Parmi ses principales et principaux usagers, il compte des chercheur-euse-s, étudiant-e-s, journalistes, marques horlogères et institutions culturelles. Les documentalistes du CET guident ce public et encadrent ces recherches. 21 consultations ont pu être effectuées, de chercheur-euse-s provenant principalement d'écoles d'horlogerie, d'universités, de hautes écoles et d'entreprises horlogères. Parallèlement, 150 demandes parvenues du monde entier ont pu être traitées par courrier électronique. La bibliothèque spécialisée s'est enrichie de 146 titres, consistant en périodiques, ouvrages et documents relatifs à l'horlogerie et à la mesure du temps, réalisés au travers d'achats, d'échanges et de dons. De plus, de nombreux volumes de périodiques venant combler des lacunes dans les séries du MIH ont été gracieusement cédés par la Société suisse de chronométrie.

Archives

Le CET conserve plus d'une centaine de fonds d'archives, dont le traitement est assuré en majeure partie par un financement externe. En 2025, quatre fonds d'archives ont été traités et inventoriés : KART - Collection Pierre Kartashoff, VOGT - Fonds VOGT et Cie, LSRH - Fonds du Laboratoire Suisse de Recherches Horlogères, AESF - Frédéric Aeschlimann. L'inventaire du fonds PIT - Charles Piton a été commencé et se poursuit en 2026. Plusieurs archives isolées ont été conditionnées et traitées. Quelques autres fonds ont été complétés. Un stagiaire en muséologie a contribué à l'inventaire du fonds Langendorf.

Recherches, formation et vulgarisation scientifique

Outre les recherches effectuées pour des tiers par les documentalistes, l'activité de recherche du MIH s'est concentrée sur la préparation de l'exposition temporaire *Des étoiles aux atomes* et sur la publication qui l'accompagne. Le MIH est aussi associé au projet *Mesure du temps, chimie et cuisine : formalisation des pratiques au XVII^e et au XVIII^e siècle*, dirigé par l'Institut d'histoire de l'UniNE et financé par le Fonds national suisse (FNS).

Le projet de formation continue dans le domaine du patrimoine horloger, soutenu par l'Office fédéral de la culture (OFC) et envisagé en collaboration avec l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel, a été achevé, donnant lieu à la remise de 12 certificats. Une seconde volée de onze participant-e-s a démarré ce cursus en octobre 2025.

Après la finalisation du projet de recherche CleanLaB dédié au nettoyage des laitons corrodés, le MIH a contribué aux recherches des projets Autanamet et DRYLU et s'est engagé dans la collaboration au développement de l'application Discovery Mat de la HE-Arc. Faute de ressources et de partenariats suffisants, la mise en application ne pourra pas être poursuivie au sein du MIH. Une collaboration avec la même institution a été engagée sur le projet LUBEST jusqu'en 2027, visant à étudier le vieillissement des lubrifiants et ses effets sur la conservation des collections.

Le projet transfrontalier Arc horloger, piloté par arcjurassien.ch et Grand Besançon Métropole, a été pérennisé sous la forme d'une association dont le siège est à La Chaux-de-Fonds. Cette instance dans laquelle la direction du MIH est engagée permet de poursuivre la mise en valeur de cette inscription.

Le MIH est partie prenante du projet *Les Métiers du Temps | Time Arts* (MTTA) porté par Microcity avec l'implication de nombreux acteurs du domaine horloger, du Service de l'économie du Canton de Neuchâtel et du Secrétariat d'État à la Formation, à la Recherche et à l'Innovation (SEFRI).

Les développements de la plateforme de la Fondation The Watch Library visant à réunir, numériser et diffuser le maximum de sources documentaires sur l'horlogerie ont été poursuivis. Une première version publique a été mise en ligne avec de nombreuses références du MIH. Parallèlement, le MIH contribue au projet d'encyclopédie virtuelle Chronospedia pour ce qui relève de la pendulerie neuchâteloise. La collection des pendules neuchâteloises du MIH a été mise en ligne et les premières animations 3D seront visibles en 2026.

Publications

Le volume n° 51 du Carillon - Message des amisMIH, relatant les activités et projets communs du MIH et de l'association des amis du musée, est sorti en mars 2025 dans une version traditionnelle de 12 pages.

Parallèlement à l'exposition temporaire *L'innovation en mouvement : 350 ans du spiral*, un numéro spécial de la revue *Chronométrophilia* a été édité en français et allemand.

Un article du conservateur intitulé *Le patrimoine technique comme mémoire vivante. Matérialité et immatérialité au Musée international d'horlogerie* est paru dans le *Bulletin suisse du patrimoine culturel*.

Un ouvrage sur la récente découverte d'un planétaire de Philipp Matthäus Hahn a été initié sous la plume de Ludwig Oechslin. Il sortira en français et en allemand en 2026 aux éditions L'Homme et Le Temps.

Enfin, le catalogue qui accompagnera l'exposition temporaire 2026 a été initié sous la direction de Julien Gressot et Amandine Cabrio. Il paraîtra à l'été 2026 aux éditions Alphil.

Centre de restauration d'horlogerie ancienne (CRH)

En plus des travaux réalisés sur des pièces de la collection du musée, le personnel du CRH s'est occupé de diverses tâches en relation avec les objets : préparation et emballage des œuvres prêtées à l'extérieur, poursuite du projet de médiation au travers d'installations tactiles et collaboration avec le photographe en charge des prises de vues des pièces en prévision de leur mise en ligne. De plus, le travail de supervision et de coordination entre les fournisseurs de la montre MIH Gaïa s'est poursuivi ainsi que la mise à jour constante de l'inventaire des collections du musée.

Le personnel du CRH a également participé à la préparation et aux workshops organisés au MIH dans le cadre du CAS Patrimoine horloger et de la Nuit des musées.

Après s'être chargés du démontage de l'exposition temporaire proposée en collaboration avec POSITIVE COATING et dédiée à la couleur dans l'horlogerie, les artisan-e-s se sont attelé-e-s à la mise en vitrine des pièces des expositions *Nouvelles acquisitions*, *L'innovation en mouvement : 350 ans du spiral* et de l'Afterwork de janvier. Au printemps, la pendule à musique Jaquet-Droz (IV-20) prêtée à la Banque d'Espagne à Madrid a retrouvé sa place au sein de l'exposition permanente. Dès la rentrée d'août, un important travail de préparation d'objets a démarré en prévision du prêt de 115 pièces pour l'exposition organisée par Hantang Culture à Shanghai. Des mois de préparation furent nécessaires aux différentes tâches de photographies, filmages, constats d'état, façonnage des supports, emballage et administration.

Comme chaque année, plusieurs visites de musées et d'artisans ont été organisées dans une optique de formation et de collaborations et le CRH a accueilli à plusieurs reprises des chercheur-euse-s. Dans le même cadre de formation, l'atelier a participé à une formation sur l'utilisation de nacelles.

Le réaménagement d'un dépôt en espace de transit des collections s'est poursuivi. En ce qui concerne l'exposition permanente, les fiches PBC (Protection des Biens Culturels) et le plan d'urgence ont été mis à jour.

Enfin, les investigations sur les provenances des collections en ce qui concerne les problématiques du national-socialisme et du colonialisme ont été poursuivies. Elles feront l'objet d'un rapport en 2026.

Restauration, entretien, conservation de la collection

Les artisan-e-s du CRH ont assuré l'entretien et le remontage hebdomadaire des pièces fonctionnelles présentées dans l'exposition permanente. Ils et elles ont également exécuté la conservation/restauration totale ou partielle des pièces suivantes présentées dans l'exposition permanente ou ayant fait l'objet de demandes de prêt à d'autres institutions :

- Pendule neuchâteloise (IV-822) : révision pour un bureau communal
- Montre bracelet Swatch à l'échelle x10 (I-2148) : nettoyage
- Appareil de démonstration (V-378) : remise en fonction
- Horloge astronomique (IV-734) : dépoussiérage

- Pendule à automate au Grand Magicien (IV-129) : achèvement du rapport de restauration
- Pendule à tellurium (IV-134) : début de la restauration complète
- Pendule neuchâteloise installée à Promenade 10 (IV-944) : constat d'état et restauration des éléments cassés du cabinet
- Horloge à quartz Q10 (IX-19) : dépoussiérage
- Pendule longue ligne Jean-Pierre Droz (IV-85) : conservation-restauration du cabinet
- Régulateur de parquet Lepaute (IV-1158) : conservation-restauration du cabinet
- Horloge à indications géographiques Jenkins (IV-859) : conservation-restauration du cabinet
- Régulateur de précision Richard (IV-40) : conservation-restauration du cabinet
- Automate Turc buveur de café (IV-947) : révision complète par son auteur François Junod
- Démonstrateur de magnétisme : conception et fabrication pour l'exposition *L'innovation en mouvement*
- Démonstrateur de fréquence : conception et fabrication pour l'exposition *L'innovation en mouvement*
- Montre de poche signée J. Sandoz : nettoyage partiel et huilage pour un tournage
- Pendule neuchâteloise (IV-536) : révision complète et réinstallation à la Maison blanche
- Pendule neuchâteloise Hofengartner (collection du Musée d'histoire) : remise en état du mouvement et remplacement de verres
- Fonds Langendorf : inventaire et conditionnement.

Travaux pour des tiers

- Montre de poche signée "Le Roy à Paris" : restauration en cours

Organes liés au MIH

Commission

La commission consultative du MIH, nommée au début de la législature, se compose des membres suivants : Mme Nathalie Tissot, présidente, Mmes et MM. Patrick Duvanel, Marie-Laurence Heinkel, Pedro Palomo, Xavier Perrenoud et Fanny Queloz. Elle s'est réunie à trois reprises avec le Conseiller communal en charge et la direction du MIH. Elle a poursuivi ses travaux dans différents domaines, en particulier celui du projet de la revalorisation du Parc des musées et du renouvellement muséographique qui pourra en découler, et celui de la montre MIH Gaïa. Suite à l'annonce de la démission de Mme Tissot, M. Frédéric Vaucher a accepté la sollicitation du Conseil communal de rejoindre la commission en 2026.

Conseil scientifique

Le conseil se compose des membres suivants : Mme Nathalie Tissot, présidente ; Mmes Géraldine Delley, Estelle Fallet, Nathalie Marielloni, Laurence Reibel, Nadège Sougy ; MM. Gianenrico Bernasconi, Johann Boillat, Régis Huguenin, Hervé Munz, Tobias Schenkel et Olivier Schinz. Compte tenu de la programmation restreinte par les travaux et des projets déjà bien avancés pour 2026 et 2027, il n'a pas été nécessaire de convoquer le Conseil en 2025.

Association des amisMIH

L'association des amisMIH permet, grâce à l'action de ses membres, l'achat de pièces de collection et la réalisation de projets de mise en valeur du MIH. Le comité est composé de M. Jean-Luc Renck, président, Mmes et MM. Sophie Buhler, Daniel Droz, Julien Vallon, Natalia Signoroni, Lydia Pierbattisti, Jean-Michel Piquet, Hubert Noirjean et Raphaël Thiémar. MM. Olivier Laesser, David Olafsson et Yann Leiggenger quittent le comité. Deux membres ont été approchés pour renforcer les rangs en 2026. Des représentant-e-s de la commission et de la direction du MIH sont invité-e-s à participer à chacune des réunions du comité. L'assemblée générale s'est tenue le 26 mars 2025. Deux CirConférences ont été organisées, la première le 12 mai : *Petit mot, grands abîmes, Le Temps...* avec M. Patrick Chamoiseau, prix Goncourt 1992. La deuxième le 26 septembre : *Il est urgent de choisir son temps* avec M. Bernt Frenkel et les élèves du Lycée Blaise Cendrars. Toutes les visites guidées gratuites proposées chaque premier dimanche du mois à 10h30 ont eu lieu. La traditionnelle sortie estivale *A pas contés* regroupant les amis du Musée d'horlogerie du Locle, de Morteau et du MIH s'est déroulée le 30 août avec la découverte de l'Exomusée au Locle. À la fin de l'année 2025, l'association comptait 445 membres, dont 65 membres sponsors. Le montant remis à la Fondation Maurice Favre s'élève à CHF 70'000.-.

Fondation Maurice Favre

Le Conseil de la Fondation Maurice Favre (FMF) est constitué de huit membres de droit (deux émanant du Bureau de contrôle des ouvrages en métaux précieux, deux de l'APIAH, deux de la Ville de La Chaux-de-Fonds et deux du MIH) ainsi que de membres élus. La fondation dispose de statuts déposés au Registre du commerce. Au 31 décembre 2025, ses membres sont : Mme Nicole Bosshart, présidente, Mme Séverine Favre, vice-présidente, Mme Nathalie Tissot, secrétaire, Mmes et MM. Sylvène Aeschlimann, Théo Bregnard, Nicolas Clerc, Jean-Luc Renck, Raphaël Comte, Jérôme Favre, Régis Huguenin, Claude Laesser, Pedro Palomo, Stéphane Picci et Alain Ribaux. Le Conseil s'est réuni le 6 mai. Il a examiné et approuvé les comptes de l'année 2024. Durant l'année 2025, les fonds mis à la disposition du MIH par la FMF se montent à CHF 10'776.- pour les acquisitions. Par ailleurs, le travail de l'archiviste des fonds spéciaux, celui des documentalistes et des boursiers Horizon Gaïa, tout comme une part substantielle du Prix Gaïa, ont été financés par le biais de la FMF.

Perspectives

Après plusieurs mois de fermeture pour travaux, 2026 marque le début du renouveau. Dès le printemps, un espace d'accueil totalement réaménagé attendra le public. Au solstice d'été s'ouvrira une exposition temporaire multisites sur l'observatoire cantonal de Neuchâtel. Après la rentrée scolaire estivale, la liaison entre le Musée d'histoire et le MIH donnera accès au tout nouveau café des musées et à sa terrasse, nichée au cœur du Parc des musées. Enfin, à l'automne, l'accès plein et entier à ce même parc sera rendu aux citoyen-ne-s et visiteur-euse-s après la finalisation de la réétanchéification de la toiture du musée. Des réouvertures successives proposant progressivement de nouvelles offres et services aux publics, posant les conditions d'exploitation optimales pour une année 2027 qui s'annonce exceptionnelle.

La présence du MIH hors les murs et au-delà de nos frontières pose la question de la capacité de l'institution à s'engager dans ce type de démarches. Les restaurations pour des tiers comme le prêt d'œuvres mobilise de fortes ressources logistiques et beaucoup de temps des conservateur-trice-s et restaurateur-trice-s qui ne peuvent plus se concentrer sur les tâches de restauration et d'exposition interne. Pour poursuivre cette valorisation internationale, il conviendra de s'adjoindre les compétences d'un régisseur d'œuvres, dont la rémunération pourrait être couverte par la valorisation de ses prestations.

Le soutien de la Confédération en 2026 permettra de poursuivre la dynamique portée sur la digitalisation des collections, les recherches de provenance et la médiation inclusive à l'intention de publics spécifiques et empêchés. Notamment, un projet de collaboration avec le Service pénitentiaire neuchâtelois verra le jour en 2026.

Nous exprimons nos remerciements au personnel et aux membres des organes consultatifs pour leur engagement, ainsi qu'au chef de dicastère, au Conseil communal et au Conseil général pour leur soutien.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Le Musée des beaux-arts a accueilli près de 11'000 visiteur-euse-s en 2025. Plus de la moitié provenaient de l'extérieur du canton de Neuchâtel, dont 12% d'étranger-ère-s. S'ils accusent une légère inflexion par rapport à l'année précédente, ces chiffres mettent toutefois en évidence l'attractivité touristique que représente le musée et confirment son statut d'institution de référence dans le paysage artistique de notre pays. Ils sont en cohérence avec la politique de programmation qui vise à articuler la présentation de la scène régionale avec l'histoire de l'art nationale et internationale. Pourtant, l'équipe du musée a dû faire face à d'importants défis cette année puisque les remplacements successifs de la conservatrice-adjointe, de l'assistante administrative et de la conservatrice-restauratrice ont chaque fois impliqué des périodes de vacance de poste et un temps d'apprentissage. Cela étant, l'ambiance au sein de l'équipe est restée bonne, la majorité de ces départs étant liés à des questions de taux d'activité, d'attractivité salariale et de rapprochement entre le lieu de travail et la vie familiale.

Le musée a organisé quatre nouvelles expositions et réaccroché deux fois les salles des collections. Au printemps, l'artiste française Agnès Thurnauer a fait l'objet d'une large rétrospective au rez-de-chaussée, tandis que l'artiste zurichoise Doris Stauffer était exposée pour la première fois en Suisse romande. Cette dernière exposition revêtait une importance historique particulière eu égard à l'engagement politique et féministe pionnier de Doris Stauffer. En automne, la 76^e Biennale du musée a reçu plus de 200 candidatures pour une quarantaine d'artistes retenus. La scène artistique régionale était présentée en parallèle d'une première exposition romande de Dimitra Charamandas.

La collection a poursuivi son accroissement grâce au soutien de la SaMba et à plusieurs donations, dont celle du dernier tableau peint par Charles L'Eplattenier. De manière comparable au travail mis en œuvre dans les expositions, ces donations renforcent d'une part les fonds historiques régionaux et témoignent d'autre part de l'actualité de l'art suisse et international (Schiess, Thurnauer, Weber...).

Que ce soit par l'excellent écho que les activités du musée ont reçu des médias, ou par la fréquentation des expositions, l'année 2025 a donc été positive pour le Musée des beaux-arts. Il faut souligner que le coût de fonctionnement de cette année a été légèrement inférieur au budget. Trois raisons l'expliquent : le soutien, notamment financier, de la SaMba à la biennale, le ralentissement de certaines activités (notamment éditoriales) dû aux postes vacants et le fructueux travail de recherche de fonds extérieurs. Cette convergence de circonstances implique donc de ne pas considérer cet exercice financier comme un précédent sur lequel baser les budgets futurs, ceci d'autant moins que des projets importants sont en préparation pour Capitale culturelle suisse en 2027.

Expositions, publications et événements

Expositions temporaires

- **Agnès Thurnauer**, 13.04-24.08.2025. 4'039 visiteur-euse-s
- **Doris Stauffer**, 13.04-24.08.2025
- **76^e Biennale**, 27.09.2025-08.02.2026, 3'953 visiteur-euse-s du 27.09 au 31.12.2025
- **Dimitra Charamandas** 27.09.2025-18.01.2026

* Note : lorsque le musée présente plus d'une exposition en même temps, le nombre total de visiteur-euse-s est mis sur le compte de la plus grande exposition en cours.

Nombre total de visiteur-euse-s pour 2025 : 10'934 (8'939 entrées non scolaires et 1'995 élèves).

Partenaires financiers

- Exposition Agnès Thurnauer: Contrôle des métaux précieux (bureau cantonal de La Chaux-de-Fonds)
- Exposition Dimitra Charamandas: le fonds SwissLos du canton de Soleure (SoKultur)

Activités de médiation

Autour des expositions du musée, de nombreuses activités ont été proposées à un public varié.

- Discussion avec l'artiste Corinne Odermatt, résidente à la Villa Numa, sur ses recherches et sa pratique. En collaboration avec la SaMba et l'association Villa Numa (janvier 2025)
- Afterwork des Musées, avec visites et performances (février et octobre 2025)
- Table ronde sur les conditions de travail des artistes, avec la participation de Marie-Thérèse Bonadonna, cheffe du service de la culture du canton de Neuchâtel, Marc Josserand, délégué aux affaires culturelles de la Ville de La Chaux-de-Fonds, et Benjamin Taillard (Tenko), artiste (mars 2025)
- Rencontre avec l'artiste Adrian Schiess pour le finissage de son exposition (annulée) et projection en partenariat avec l'ABC. Organisé par la SaMba (mars 2025)
- Ateliers "Je dessine mes rêves" proposés par Marisa Cornejo, résidente à la Villa Numa (mai et juin 2025).
- Nuit des musées (mai 2025)
- Conférence de Nathalie Kremer, maître de conférences à l'université Sorbonne Nouvelle, sur Rousseau et son rapport au mythe de Pygmalion (juin 2025)

- Journée d'ateliers gratuits autour des idées de l'artiste Doris Stauffer et animés par Simone Koller et Mara Züst autour de la pratique artistique collective (juin 2025)
- Lecture par Agnès Thurnauer (juin 2025)
- Rencontre avec l'artiste Agnès Thurnauer pour le finissage de son exposition (août 2025)
- Rencontre avec l'artiste Annie Åkerman résidente à la Villa Numa, sur ses recherches et sa pratique. En collaboration avec la SaMba et l'association Villa Numa (octobre 2025)
- Chaque mois de l'année a vu une personnalité régionale proposer une visite personnelle du musée grâce à l'événement "Viens manger chez moi"
- Ateliers pour enfants

Résidence d'artistes

Villa Numa (rue Numa-Droz 175)

La résidence du Musée des beaux-arts à Villa Numa a été offerte d'avril à juin à Marisa Cornejo, d'août à octobre à Annie Åkerman, puis à Sidney "Sid" Smith de novembre à janvier 2026.

Soutien financier au projet Villa Numa: Banque Piguet Galland. Soutien financier aux résidences du Musée des beaux-arts à Villa Numa pour l'année 2024-2025 : Montres Valgine.

Activités complémentaires du conservateur

Le conservateur a gardé son mandat de présidence de l'Association des musées d'art suisses VSK-AMAS, renforçant ainsi l'importance prise par le musée sur la scène nationale. Il a poursuivi son rôle de mentor auprès de jeunes collègues dans le programme de l'association suisse des historiennes et historiens de l'art (VKKS). Il a pris part aux travaux de la sous-commission arts visuels de l'État de Neuchâtel et de la commission consultative arts visuels du Département de la culture et de la transition numérique de la Ville de Genève. Enfin, il a été sollicité en tant qu'expert pour la soutenance d'une thèse de doctorat portant sur Kiki Kogelnik à l'Université de Lille.

Collaboration avec la Société des amis du Musée des beaux-arts

Tout au long de l'année 2025, la SaMba a soutenu le musée de diverses manières. Le comité s'est retrouvé à trois reprises avec le musée et a avancé sur différents chantiers en groupes de travail.

La SaMba a organisé avec le soutien du Musée la 76^e Biennale d'art contemporain de La Chaux-de-Fonds intitulé « Vertiges », l'exposition s'est déroulée du 28.09.25 au 08.02.2026. Le Jury a choisi 45 propositions parmi les 211 soumissions. Le nombre de soumission et la qualité des œuvres retenues fait état d'une scène artistique active et prouve la pertinence de cette exposition unique dans le canton.

Dans le cadre de la biennale la SaMba a acquis l'œuvre suivante :

- **Christine Sefolosha**, *Golem*, 2024, anthracite et liant sur papier, 140 x110 cm

En outre la SaMba a organisé plusieurs finissages intitulé « Cocktails et Blabla », une visite de l'atelier de Malik Jeannet, plusieurs événements avec les artistes en résidence au Musée, et a soutenu le Spectacle Pygmalion en partenariat avec l'ABC.

La SaMba poursuit ses échanges avec le Conseil communal pour le maintien des rôles qui lui incombent historiquement. Une convention a été conclue, la signature est prévue pour 2026.

Prêts d'œuvres du musée

- **Edouard Kaiser**, *Atelier des boîtiers*, 1893, huile sur toile / **Charles L'Eplattenier**, *Au Sommet (Mont-Racine)*, 1904, huile sur toile et *Temps de Mars*, 1907, pastel sur papier / **Edouard Jeanmaire**, *Sortie de l'Etable*, [1880], huile sur toile / **Arthur Henri Maire**, *Sans titre*, non daté, huile sur toile en prêt au Kunstmuseum de Soleure du 18.01 au 04.05.2025 pour l'exposition Imaginaires du Jura / Jurabilder
- **Madeleine Woog**, *Branches fleuries*, non daté, huile sur toile, en prêt à l'administration de la Ville de La Chaux-de-Fonds, bureau de la conseillère communale Ilinka Guyot
- **Matthieu Gafsou**, *La Chaux-de-Fonds*, 2009-2011, 11 photographies, tirage pigmentaire sur papier, en prêt à la Banque Piguet Galland, Neuchâtel du 28.08 au 30.08.2026 pour l'exposition *Matthieu Gafsou. Photographies*
- **Lucien Schwob**, *Sans titre*, 1962, huile sur toile en prêt à la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds du 30.08.2025 au 22.01.2026 pour l'exposition *100 Yves Velan*
- **Agnès Thurnauer**, *Prédelle (Poème #7)*, 2021, acrylique sur toile, en prêt au Musée Cognacq-Jay, Paris du 02.10.2025 au 08.02.2026 pour l'exposition *Agnès Thurnauer. Correspondances*
- **Amedeo Modigliani**, *Portrait de jeune femme*, 1918-20, huile sur toile en prêt à la Villa Manin, Province d'Udine, Italie du 11.10.2025 au 12.04.2026 pour l'exposition *Boundaries. From Van Gogh to Monet and Hopper to Wyeth. Narratives of painters and spaces explored*

- **Félix Vallotton**, *Nu à l'écharpe verte*, 1914, huile sur toile et *Soir aux Andelys*, 1924, huile sur toile, en prêt au Musée Cantonal des beaux-arts de Lausanne, Plateforme 10 du 24.10.2025 au 15.02.2026 pour l'exposition *Félix Vallotton Forever. La rétrospective*

Donations et acquisitions

Donation de Anne et Ralph Ballmer

- **Armande Oswald et Valentine Mosset**, encre de Chine sur papier, non datée, 53 X 46 cm

Donation de Thierry Chatelain

- **René Bauermeister**, Etude I, gouache sur papier, 1966, 50 x 70 cm et Etude II, gouache sur papier, 1966, 50 x 70 cm

Donation de l'artiste

- **Alex Hanimann**, *O.T. [OT SAH]*, *O.T. [Even those who do not know]*, *O.T. [fais-tu]*, *O.T. [vis-tu]*, *O.T. [bois-tu]*, 3 caissons lumineux, 5 plaques (FR-ANGL), 171 x 137 x 15.4 cm

Donation anonyme

- **Charles L'Eplattenier**, *Bassins du Doubs / Reflets dans l'eau*, 1946, huile sur toile, 81.3 x 115.5 cm

Donation de Olivier Mosset

- **Miroslav Tichý**, *Sans titre*, non daté, 4 photographies noir/blanc sur papier, dimensions diverses

Donation anonyme

- **Charles L'Eplattenier**, *Paysage*, non daté, crayon sur papier, 8 x 11.5 cm / *Sans titre (Tête d'homme)*, non daté, crayon sur papier, 18.7 x 12 cm / *Vue sur le lac de Neuchâtel*, non daté, huile sur carton, 16 x 27 cm et *Sans titre (Portrait d'homme)*, 1935, pastel, sanguine et fusain sur papier, 47.8 x 40.2 cm

Donation de Berta Feer Zäch

- **René Zäch**, *Ariarte*, 2017, techniques diverses, 52 x 50 x 43 cm

Donation de l'artiste

- **Adrian Schiess**, *Malerei*, 2015, laque sur panneau composite en aluminium, 199 x 218 x 2 cm

Donation de Evelyn Schorer

- **Jenny Eckardt**, *Sans titre (Portrait d'homme)*, 1849, huile sur toile, 55 x 47 cm

Donation de Ursula Piesche, Allemagne

- **Jenny Eckardt**, *Portrait d'un homme*, non daté, aquarelle sur papier, 27 x 21 cm et *Portrait de famille*, non daté, encre, craie et aquarelle sur papier, 63 x 48 cm

Donation de l'artiste

- **Agnès Thurnauer**, *Grande Prédelle (Maintenant)*, 2025, acrylique sur toile, 150 x 170 cm

Donation de l'artiste

- **Marnie Weber**, *The Thruth Speakers*, 2009, cinq poupées ventriloques, 177.8 x 50.8 x 33 cm / *The Sea of Silence*, 2009, vidéo couleur, 14'12" / *Sunset Surrender*, 2009, collage sur photographie montée sur panneau Sintra, 77 x 123 x 7 cm

Achat par cotisation de la Société Suisse de Gravure

- **Pedro Wirz**, *Novos, Termos*, 2024/2025, lithographie multicolore, 42 x 29.7 cm / **Petrit Halilaj**, *Abetare* Postcard (Central Park with spiders), 2025, impression offset avec marquage à chaud en Colorit 912 sur papier coto, 29.7 x 42 cm et **Manon Wertenbroek**, *Sans titre*, 2025, gaufrage sur cuir de basane teinté, pigments et cire encaustique, 47 x 37 cm / **Augustas Serapinas**, *Fragment of a house in Zverynas*, 2025, bois calciné, 10 x 50 cm

Achat par La Ville de La Chaux-de-Fonds

- **Agnès Thurnauer**, *Prédelle (Poème #7)*, 2021, acrylique sur toile / *Baby Big-Big #3*, 2019, acrylique sur toile, 29 x 43 cm

Conservation, restauration et inventaire

L'atelier de conservation-restauration a pris en charge les mesures de conservation curative (dépoussiérage, fixage et nettoyage superficiel) de 78 peintures de la collection exposées lors des deux expositions temporaires et des deux nouveaux accrochages de collection. Il a mandaté des travaux de restauration en vue de prêts pour des expositions (inv. 4551; inv. 1864) qui ont été effectués par la restauratrice de peinture Anouk Gehrig Jaggi. Une vingtaine de gravures de Félix Vallotton ont été confiées à la restauratrice Simone Flubacher pour des travaux de lissage des plis, de réduction de traces de colle et de blanchiment local pour le traitement des taches.

Sur le plan de la conservation préventive, des caisses de conditionnement pour des pièces fragiles (inv. 639; inv. 2614), des cales et verres UV sécurité pour les cadres des œuvres de la salle Junod (inv. 1306.15 et 1306.17) ainsi que des nouveaux cadres (inv. 146, inv. 58) ont été confectionnés par l'ébéniste-menuisier chaux-de-fonnier Mourad Crevoisier.

Les demandes de prêts et les retours d'œuvres de la collection ont nécessité l'élaboration de constats d'état et le convoiement de tableaux en Italie dans la province d'Udine et également le transport et l'accrochage de photographies à la Banque Piguet Galland à Neuchâtel. L'atelier de conservation-restauration a été également en charge de l'élaboration des constats d'état lors des expositions temporaires en l'absence des convoyeurs et des nouvelles acquisitions.

Suite à l'important rangement au sein des réserves internes et externes en vue de la rentabilisation de l'espace, le récolement des œuvres a pu être effectué en majeure partie.

Commission

La commission du musée n'a pas pu se réunir en 2025, la commission prévue en décembre ayant dû être reportée.

Bibliothèque et archives

Le désherbage de la bibliothèque courante est quasiment terminé ; transfert de nombreux ouvrages (grands et petits formats) à la Loge. Inventaire de nouveautés par la personne en charge de la bibliothèque, aidée par les stagiaires en histoire de l'art du musée et rétro-catalogage d'ouvrages qui étaient en attente.

L'archivage photographique des expositions temporaires du musée ainsi que les raccrochages successifs des collections a été fait par le photographe indépendant Gaspard Gigon, Spitzstudio. Les vernissages ont été fixés par la photographe Jessie Schaer, qui a également réalisé les prises de vue pour la mise en ligne des collections.

Avancement de l'archivage grâce à l'aide des civilistes.

Bâtiment et équipement

Changement des câbles des caméras, suivi des problèmes d'infiltration avec intervention provisoire pour éviter trop de dégâts, installation de nouveaux éclairages dans les bureaux administratifs.

Personnel

Départs et engagement

- Engagement de vacataires : 3 collaborateur-trice-s techniques pour les montages d'exposition, 1 surveillante, 1 guide et 2 hôtes d'accueil.
- Engagement d'une assistante administrative à 50% en remplacement d'un départ.
- Engagement d'une conservatrice-adjointe à 80% en remplacement d'un départ.
- Engagement d'une conservatrice-restauratrice à 50% (augmentation du poste de 10%) en remplacement d'un départ.

Contrats à durée déterminée

- 3 stagiaires en histoire de l'art ont effectué un stage d'une durée de 3 à 4 mois.
- 2 civilistes ont accompli leur service comme assistant à la médiation culturelle et à la gestion des collections (respectivement 117 et 30 jours d'affectation).

Formation du personnel

- "Manipulation, transport, entreposage et présentation des œuvres d'art" : technicien de musée
- "L'encadrement des arts graphiques et photographiques : ce qu'il faut savoir (niveau 2)" : collaboratrice scientifique
- "Opérateur-trice PEMP IPAF": surveillant fixe

Collection d'arts industriels (CAI) et fonds anciens

Visites et recherches

Dans le cadre de la valorisation des fonds, des visites de la Collection et des archives papiers ont été organisées tout au long de l'année, en particulier à destination des classes de deuxième année. Ces visites constituent un temps privilégié de découverte de l'histoire de l'école et de la constitution de la collection. À cette occasion, une sélection d'objets et de documents d'archives est présentée afin de sensibiliser les étudiant-e-s à la diversité des techniques, des supports et des matériaux, et de les encourager à mobiliser ces ressources dans le cadre de leurs recherches ou de leurs mandats pédagogiques.

Des visites ponctuelles ont également été proposées à des publics externes sur demande, notamment à une designer basée à Berlin, à une ancienne élève de l'école, à des chercheur-euse-s, ainsi qu'à un groupe de guides touristiques de la ville en lien avec l'Office du tourisme.

Sinistre – inondation des archives

Le 3 novembre, une inondation a été constatée dans les espaces d'archives par la responsable du fonds. Le service technique du bâtiment, la régie des musées ainsi que la responsable PBC ont immédiatement été alertés. Seule une partie limitée du compactus a été impactée, principalement des moyens d'enseignement en histoire de l'art. Les éléments concernés sont les suivants :

- Deux boîtes contenant des plaques photographiques sur verre (environ 260 pièces)
- Quatre livres à charnières ;
- Un cartable contenant deux livres et des fiches au format A3 ;
- Une boîte en carton contenant environ 200 cartes postales ;
- Une boîte en bois contenant un épidiastope (non touché par l'eau).

Les documents non affectés ont été déplacés, un sas de déshumidification a été installé et les éléments les plus humides ont fait l'objet de mesures spécifiques, dont une congélation préventive. L'assurance a été contactée et, sur recommandation des Archives de la Ville et du Département audiovisuel de la Bibliothèque de la Ville, les entreprises Docusave et l'atelier Reding ont été mandatés pour la restauration et la conservation des éléments concernés. Les interventions sont prévues début février. À la suite de cet événement, un décalage a été constaté sur l'un des rails du compactus, sans que l'origine exacte (liée au sinistre ou à une cause mécanique) ne puisse être établie. Une entreprise spécialisée est intervenue à la mi-janvier afin d'évaluer la situation ; un devis pour la réparation est en cours de validation.

Prêt et expositions

Quelques objets ont été prêtés pour des expositions externes dont la thématique raisonnait avec des pièces de la collection :

- Remplacement de cinq boîtiers de montres pour la salle du Style Sapin du MBA

MUSÉE D'HISTOIRE

L'année 2025 en bref

L'année 2025 a été marquée par la fermeture du MH dès le 28 avril et par le déménagement des collections qui se trouvaient dans le bâtiment. Ces dernières ont dû être conditionnées et transportées dans les réserves du musée. Les prêts externes ont, quant à eux, été restitués à leurs propriétaires. Outre ce déménagement, l'équipe du MH s'est chargée de vider un important dépôt externe, projet pour lequel une fructueuse collaboration a été mise en place avec la Bibliothèque de la Ville. Enfin, l'administration a également quitté la Villa Sandoz s'installer à l'Ancien Manège (rue du Manège 19) en attendant d'intégrer ses locaux définitifs, à la rue des Musées 24, probablement en fin d'année 2026.

La fermeture du musée a permis de démarrer les travaux de transformation du bâtiment, en vue d'y installer le futur Café des musées. Dès l'été, les travaux ont également débuté dans le Parc, afin de réaliser l'étanchéité du Musée international d'horlogerie (MIH). Toujours dans le cadre de ces transformations, la liaison entre le MIH et le MH a été percée. Désormais, un ascenseur relie les deux musées, ce qui favorisera la circulation des publics.

Malgré ces importantes transformations, plusieurs projets à destination des publics ont pu être menés. Parmi ceux-ci une exposition temporaire, organisée par la communauté rwandaise du canton de Neuchâtel et intitulée "Rwanda, 1994. Génocide contre les Tutsi. Comment en est-on arrivé là ?", a été présentée depuis le 25 mars et jusqu'à la fermeture du musée. Ce projet a permis d'accueillir plusieurs visites guidées, destinées en particulier aux classes de la ville. Le 28 mars, le MH a accueilli une conférence d'Hélène Dumas (chargée de recherche au CNRS et grande spécialiste de l'histoire du Rwanda). La conférence a été suivie par la projection, au cinéma ABC, du film documentaire "DIDI" en présence du réalisateur, Gaël Kamilindi. Cette exposition, réalisée avec le soutien du Service de l'intégration et de la cohésion sociale de la ville de La Chaux-de-Fonds et du Service de la cohésion multiculturelle du canton de Neuchâtel, s'est déroulée dans le cadre de la Semaine d'actions contre le racisme.

L'exposition temporaire "Enfants du placard. À l'école de la clandestinité", consacrée aux enfants clandestins des travailleur-euse-s saisonnier-e-s, qui avait connu un très grand succès entre 2022 et 2023, a continué à circuler. Après avoir été présentée du 12 janvier au 4 février 2024 à Ecublens (VD), l'exposition a été installée du 10 mai au 1^{er} juin 2025 à la Vallée-de-Joux (galerie communale L'Essor, Le Chenit), dans le cadre d'une grande fête multiculturelle. L'exposition a ainsi permis à nouveau de favoriser le dialogue interculturel et de faire connaître le travail du MH.

Enfin, signalons que le conservateur a été réélu à la présidence, pour un second et dernier mandat de trois ans, du Groupement des musées neuchâtelois, association qui défend les intérêts de la branche, qui organise la Nuit et le Jour des musées et qui offre à ses adhérent-e-s la possibilité de participer à différentes formations et rencontres, par exemple concernant la médiation et l'accueil des publics. À ce titre, le conservateur siège également au comité de Tourisme neuchâtelois. Il est par ailleurs membre du comité de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel (SHAN) et siège dans les commissions de toponymie de la Ville et dans la Commission des experts pour la mise en valeur du patrimoine urbain horloger La Chaux-de-Fonds Le Locle. Le conservateur a aussi poursuivi ses activités scientifiques, en donnant, le 1^{er} décembre, une conférence au sein du séminaire "Matérialités. L'objet comme document", dirigé par le Prof. Gianenrico Bernasconi à l'Université de Neuchâtel, et en expertisant un mémoire dirigé par la Prof. Kristina Schulz, intitulé "L'immigration italienne à La Chaux-de-Fonds (1848-1870) : dynamiques migratoires, processus d'intégration et réseaux d'entraide au cœur d'une ville industrielle en mutation", présenté par Nina Martignoni, ancienne stagiaire du MH, le 8 septembre 2025. Ce travail enrichit notre connaissance de l'immigration italienne à La Chaux-de-Fonds au 19^e siècle et a permis de mettre à disposition du MH de nombreuses connaissances utiles à la rédaction de la future exposition de référence, dont l'ouverture est prévue en août 2026. Ce projet a largement mobilisé l'équipe scientifique du MH, qui a été renforcée par l'engagement d'un scénographe et d'un graphiste.

Commission consultative du MH

Membres : Mmes Kristina Schulz et Carmen Brossard, MM. Christophe Stawarz (président), Rudolf Schlaepfer, Claude-Alain Künzi, Éric Tissot et Vincent Pittet. Participation aux séances : le conseiller communal en charge de la culture, le conservateur, la conservatrice adjointe et l'assistante administrative (secrétaire) du MH. La Commission consultative du MH s'est réunie le 15 janvier, le 21 mai et le 20 novembre 2025. Elle a abordé les actualités du musée, le déménagement de l'administration, les travaux dans le Parc et au MH, la nouvelle exposition de référence, la politique d'acquisition et les aliénations.

Fréquentation

Du 1^{er} janvier au 28 avril 2025, date de la fermeture temporaire du musée, le musée a accueilli un total de 956 visiteur-euse-s (727 adultes et 229 enfants).

Voici quelques éléments statistiques :

- 6 classes dont 3 pour l'exposition permanente et 3 pour l'exposition temporaire pour un total de 70 élèves et 26 élèves d'un cursus allophone ont visité le MH;
- 8 animations, dont 1 anniversaire, 7 escape rooms (28 adultes et 6 enfants), 7 conférences (143 participant-e-s);
- 4 visites guidées gratuites (visites guidées thématiques de l'exposition temporaire);
- 420 visiteur-euse-s pour la Nuit de la Photo, 157 visiteur-euse-s pour la Nuit des Musées;
- 19 parties du jeu de piste Les Barons (44 adultes et 40 enfants).

Concernant la provenance des visiteur-euse-s, sur 263 personnes interrogées, 136 viennent de La Chaux-de-Fonds, 1 du Locle, 13 du reste du canton, 15 du canton de Berne, 23 du canton de Zurich, 10 du canton de Vaud, 7 du canton de Genève, 7 des cantons de Bâle, 7 du Jura et 2 du canton de Fribourg, ainsi que 15 de France, 2 d'Allemagne et 4 d'Italie.

Parmi les visiteur-euse-s bénéficiant d'une entrée avec une carte spéciale, 24 visiteur-euse-s ont accédé au musée grâce à la Neuchâtel Tourist Card, 15 avec la Carte des musées neuchâtelois et 56 avec la carte Raiffeisen. Les entrées avec ces cartes sont remboursées au musée selon un prix d'entrée moyen.

Expositions

"Enfants du placard. À l'école de la clandestinité" (Le Chenit (VD) 10.05.2025 – 01.06.2025)

Durant la seconde moitié du 20^e siècle, des milliers d'enfants de travailleuses et de travailleurs saisonnier-ère-s, pour lesquels le regroupement familial n'était pas autorisé, ont vécu clandestinement en Suisse. En installant l'exposition à la Vallée-de-Joux, le Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds a invité le public à entendre leur voix et à découvrir leurs parcours, ainsi que les mobilisations en faveur de leurs droits. "Enfants du placard", une expression qui marque l'histoire suisse comme le revers de la médaille d'une *success story*, celle de l'immigration des "Trente Glorieuses". Un passé proche et difficile, qui ressurgit à travers les demandes de reconnaissance de ces enfants aujourd'hui adultes.

"Rwanda, 1994. Génocide contre les Tutsi. Comment en est-on arrivé là ?" (25.03.2025 – 27.04.2025)

Du 7 avril au 4 juillet 1994, plus d'un million de Tutsi sont assassinés. Durant 100 jours, cette population minoritaire est pourchassée et tuée principalement par des armes blanches. Les hommes, les femmes, les vieillards et enfants, n'ont nulle part où se cacher. Chez eux, dans les forêts ou les marais, sur les collines, dans les églises ou les écoles, le sort est le même : aucun Tutsi ne devait survivre. Au travers des images sur un siècle, l'exposition est d'une part une tentative pour comprendre les mécanismes socio-politiques qui ont culminé dans un génocide et, d'autre part, une démarche éducative pour s'assurer que ce genre de crime ne se répète jamais.

Expositions de référence (à venir en août 2026)

L'exposition de référence ouverte en 2014 s'est terminée le 27 avril. Entièrement consacrée à l'histoire de la ville, elle a marqué un tournant dans l'identité de l'institution et son histoire. Deux projets ont été menés afin de conserver cette mémoire. Un dossier réunissant textes et photos a été constitué à destination des archives. De plus, l'exposition est désormais visible dans une vidéo mise en ligne : prenant la forme d'une visite guidée, elle permet de revoir les espaces et revient sur les enjeux de sa naissance.

Par ailleurs, un important travail de recherche a été mené par l'équipe scientifique. Ces travaux s'inscrivent dans un projet conjoint entre l'Université – l'Institut d'histoire et celui d'histoire et de l'art et de muséologie – et le MH pour le renouvellement de son exposition de référence. Pour sa réalisation, qui s'inscrit dans le projet de réfection du Parc des musées voté par le Conseil général en août 2022, un muséographe, un scénographe et un graphiste soutiennent également l'équipe du musée.

Médiation culturelle

En collaboration avec La Lucarne, la médiatrice culturelle a réalisé un Projet scientifique et culturel (PSC) qui établit un bilan et un état des lieux de la médiation menée au MH depuis 2014. Cette analyse a constitué une base pour la définition de la politique des publics du MH rédigée également cette année. Cette dernière permet d'adapter les actions aux besoins identifiés, tout en tenant compte des contraintes, des opportunités et de l'identité propre à l'institution. Ce document, évolutif, a été réalisé en consultation avec l'équipe du musée et sert de base pour établir la programmation de médiation culturelle dès la réouverture de l'institution et pour les 2-3 années à venir.

Le cours de base de muséologie d'ICOM suisse (comité national du Conseil international des musées ICOM, International Council of Museums) reconnaît la médiation du MH comme particulièrement intéressante au niveau romand, en continuant à y organiser sa journée de formation et en l'invitant à y présenter sa programmation.

En plus des visites guidées adultes et enfants le premier dimanche du mois, le MH a mené les actions suivantes :

- Nuit de la photo ;
- Nuit des musées : organisée pour marquer la fermeture temporaire du Musée d'histoire, cette soirée a permis de faire vivre la Villa autrement en la transformant en un espace festif et participatif, mêlant danses, musiques et rencontres. Entre la musique celtique de Trellan et l'univers électronique d'Elterotoi, l'événement a offert une expérience conviviale, renforçant le lien entre le public et le musée ;
- Conférence durant LUDESCO et expérimentation de jeux : dans le cadre des festivités de LUDESCO, une conférence de Sophie Pasche, médiatrice culturelle et fondatrice de Fabula, a eu lieu au MH. Suite à cette conférence-débat un temps d'expérimentation de dispositifs ludiques utilisés en médiation culturelle a pris place dans le salon du musée.

Culture inclusive

Après avoir obtenu le label "Culture inclusive" de Pro Infirmis en septembre 2021, le musée a continué à travailler à son accessibilité et s'est engagé dans l'amélioration de son offre. Le label ayant évolué dans son mode de fonctionnement et d'adhésion, le MH a dû renouveler son inscription; pour cela un rapport détaillé des intentions et prévisions en termes d'inclusion pour les années à venir a été déposé. L'inscription a été validée et citée en exemple pour d'autres institutions de même type.

En outre, les hôtesse·s d'accueil et la médiatrice culturelle ont bénéficié d'une formation à la rédaction en Français facile à lire et à comprendre (FALC).

Le MH a également mis en place un nouveau partenariat avec le Home de la Sombaille en réalisant des ateliers sur place avec "Tandem au Musée" (TaM). Le projet est une réussite pour l'ensemble des partenaires et ouvre la voie à des projets pérennes et évolutifs avec la réouverture du musée. Notre volonté est d'élargir cette offre à d'autres homes, tel que le home des Arbres avec qui le MH a déjà entamé une collaboration.

Toutes ces démarches ont été réalisées en étroite collaboration avec des personnes en situation de handicap et avec nos partenaires culturels.

Relations avec les écoles

Le programme *École/Musées* a été repensé pour la fermeture du musée afin de conserver le lien et le contact avec les classes de 6^e Harmos. Le MH se déplace depuis février 2025 dans les classes. Pour cela, l'institution a été soutenue financièrement par le Service de la culture du canton de Neuchâtel. Du 3 février au 28 novembre 2025, 696 élèves de 36 classes ont bénéficié de cette activité.

Promotion et communication

La promotion des expositions et animations du musée s'est faite par divers moyens :

Supports de communication

- Affichage culturel F4 en Ville de La Chaux-de-Fonds ;
- Affiches A3 diffusées dans les Montagnes neuchâteloises, le Littoral, les musées, les offices du tourisme et les commerces ;
- Flyers distribués dans les musées, offices du tourisme, écoles, services communaux, hôtels et campings ;
- Annonces dans des revues et magazines ;
- Bâche géante sur le MH ;
- Création d'un flyer présentant les musées de la Ville, destiné aux entreprises de la région.

Spots publicitaires

Un spot publicitaire a été diffusé au cinéma ABC durant l'exposition temporaire.

Internet

- Site internet du MH ;
- Infolettre mensuelle diffusée via le site internet de la Ville ;
- Agendas culturels (sortir.arcinfo.ch, Culturoscopo, agenda de la ville).

Réseaux sociaux

Les pages Facebook et Instagram du musée sont principalement gérées par une hôtesse d'accueil, en charge de la publication et du partage, plusieurs fois par semaine, des contenus à caractère promotionnel et informatif (événements et activités du musée, relais des mentions dans les médias, informations liées à la boutique, iconographie historique, etc.).

Cette tâche est également assurée par deux autres collaborateur·trice·s disposant des accès aux comptes Facebook et Instagram, afin de garantir la continuité des publications ainsi que le suivi et la gestion des interactions avec le public.

Afin de respecter le cadre légal en vigueur, un travail constant de vérification des droits d'auteur est effectué avant toute diffusion de visuels.

Évaluation des audiences sur les réseaux sociaux

En 2025, la dynamique d'audience diffère selon les plateformes. Facebook enregistre une légère diminution du nombre d'abonné·e·s (-31), dans un contexte de baisse du rythme de publication et d'une actualité réduite liée à la fermeture du musée. À l'inverse, Instagram affiche une progression nette de l'audience (+114), suggérant une meilleure capacité de ce canal à maintenir la visibilité et à attirer de nouveaux abonnements grâce à des formats audiovisuels.

Analyse des audiences sur les réseaux sociaux

L'analyse démographique des audiences met en évidence une complémentarité entre les plateformes. Facebook touche majoritairement un public adulte et local, principalement âgé de 35 ans et plus, fortement ancré à La Chaux-de-Fonds et dans le canton de Neuchâtel. En 2025, 89,6 % des abonnés Facebook sont situés en Suisse, dont près de 30 % à La Chaux-de-Fonds et plus de 45 % dans la région neuchâteloise.

Instagram, en revanche, rassemble une audience plus jeune et plus diversifiée, avec une présence accrue des classes d'âge 25-44 ans et une diffusion géographique plus large. En 2025, 77,6 % des abonné-e-s Instagram sont situés en Suisse, dont 20,1 % à La Chaux-de-Fonds et environ 29 % dans la région neuchâteloise. Ces données confirment le rôle distinct de chaque réseau social : Facebook comme canal de fidélisation locale et institutionnelle, Instagram comme outil de visibilité élargie et de renouvellement des publics.

	FACEBOOK	INSTAGRAM
Couverture globale des publications	Donnée non disponible (évolution des outils Meta)	6900
Interactions avec le contenu	929 (-62,8 %)	411(+100%)
Visites des pages et profils	1,3 K (-44,5 %)	635 (-41,4 %)
Nouveaux Followers	-31	+114
Portée des publications sponsorisées	Pas de sponsoring	Pas de sponsoring
Nombre de publications	76	55
Budget publications sponsorisées	0	0
Total abonné-e-s au 31.12.2025	2 629	2137

Médias

Le conservateur a été interviewé sur RTN et sur Canal Alpha pour évoquer les travaux au Musée d'histoire et dans le Parc des musées. Un article a été publié dans Arcinfo à ce sujet et deux autres ont paru dans Le Tourbillon notamment pour présenter le Musée d'histoire en tant que lieu de conservation et de formation. La revue de presse est accessible sur le site internet du MH.

Personnel

À fin 2025, le MH employait : un conservateur, chef de service à 90%, une conservatrice adjointe à 60%, une assistante administrative à 50%, une conservatrice-restauratrice à 80%, une collaboratrice scientifique à 50%, une agente en information documentaire à 60%, deux hôtesse d'accueil, une à 60% et une à 25%, une médiatrice culturelle à 15% (le 10% restant de ce poste a été externalisé temporairement pour accompagner le projet de rénovation du musée) et une personne en qualité de scénographe à 80%, placée par l'ORP, dans le cadre des mesures PACTE.

Polyvalence du personnel d'accueil

Les tâches du personnel d'accueil sont extrêmement variées, entre autres : accueil et information du public, traductions en anglais et allemand, gestion de la boutique et de la cafétéria (inventaires, commandes, mise en place et vente), communication digitale (réseaux sociaux, site, agendas en ligne), animation et participation à l'organisation d'événements et d'actions de médiation, tâches administratives. La cafétéria en libre-service est alimentée par le personnel d'accueil.

Dès la fermeture du MH pour transformation, le personnel d'accueil a assumé de nouvelles tâches : formation au nouvel outil de gestion Secutix et création du modèle propre au MH ; soutien à l'inventaire et aux nombreux déménagements ; gestion de projet (pour un nouvel espace d'accueil) et conduite de médiation dans le cadre d'École/Musées.

Service civil, stages, vacataires

Trois civilistes ont été engagés à 100%, le premier du 03 au 28 février, le deuxième du 28 avril au 26 mai et le troisième du 28 avril au 11 septembre. Leurs tâches ont été les suivantes : recherches documentaires, aide au déménagement des archives, de l'administration et des collections et aide au démontage de l'exposition de référence. Une stagiaire du Master en études muséales de l'Université de Neuchâtel a été engagée du 1^{er} septembre 2024 au 31 janvier 2025 à 60%. Elle a principalement accompagné la réalisation de la nouvelle muséographie de l'exposition permanente et élaboré un concept d'aliénation dans le cadre de son mémoire de Master en prenant les collections du musée comme cas d'étude. Une stagiaire du Master en études historiques de l'Université de Neuchâtel a travaillé, du 1^{er} février au 30 avril 2025 à 60%, dans le cadre de la création de la nouvelle exposition de référence. Une stagiaire du Master en études muséales de l'Université de Neuchâtel a travaillé du 1^{er} février au 30 juin 2025 sur le projet de future exposition permanente.

Bénévolat

En 2025, la SAMH (Société des Ami-e-s du Musée d'histoire) a organisé un cycle de conférences pour son 25^e anniversaire ; grâce à son important engagement, elle a permis au MH de rester en contact avec ses publics. À ce soutien primordial et constant de la SAMH s'ajoute celui de la commission consultative. Ces bénévoles s'engagent par intérêt pour l'institution et ses missions et sont indispensables au bon fonctionnement du MH.

Par ailleurs, la collaboratrice scientifique a pu bénéficier d'une formation de l'ICOM "Les bénévoles au musée. Attirer, fidéliser et gérer les bénévoles". En collaboration avec la conservatrice adjointe, la conception d'une convention cadre de bénévolat est en cours ; elle a pour objectif d'accueillir d'autres bénévoles dès la réouverture du musée.

Durabilité

Le démontage de l'exposition de référence a suscité la mise en place de mesures liées à la durabilité. Cette approche transversale à tous les aspects du MH se développe progressivement à travers certains projets. La valorisation du mobilier démonté a été envisagée en termes de réemploi puis de recyclage, d'abord à l'interne puis à l'externe. La recherche d'un nouveau mobilier pour les expositions temporaires est en cours afin que ce dernier soit suffisamment modulable pour être démontable et réutilisable. Le MH a en outre participé à la phase pilote du projet de plateforme d'échange interne à la Ville pour les objets et le mobilier de l'administration.

Gestion des collections

Le groupe collections, formé de la conservatrice adjointe, du conservateur, de la collaboratrice scientifique et de la conservatrice-restauratrice, s'est réuni à 11 reprises. Il gère les mouvements des collections (prêts, emprunts, acquisitions, aliénations), les recherches, la documentation et l'inventaire, la conservation, la restauration et les dépôts. Cette année a été intense en raison de l'organisation du déménagement des objets de l'exposition de référence et des collections d'un des dépôts.

Le MH a été sollicité à 12 reprises pour des questions sur ses collections et des recherches documentaires. Ces demandes émanaient de chercheur-euse-s, spécialistes ou institutions culturelles. Les retours permettent de compléter les connaissances sur les collections et d'apporter des éclairages méconnus. Une coupe en argent relative à la Société de musique La Pensée et à celle des Armes-Réunies (no d'inv. 20.0086.00000) a fait l'objet d'une recherche dans le cadre d'un cours de l'Université de Neuchâtel intitulé "L'objet comme document".

Statistiques MuseumPlus

438 nouvelles entrées ont été faites dans le logiciel d'inventaire MuseumPlus : 413 fiches *Déménagement D1-D2 2025*, 3 fiches *localisation*, 22 fiches *sans statuts*. Cette augmentation de nouvelles entrées est liée au projet de déménagement de la Villa Sandoz.

Prêts d'objets de la collection et valorisation

Prêts : au Musée Paysan et Artisanal de La Chaux-de-Fonds, depuis 2024, deux cartes postales et un thermomètre des Magasins Au printemps pour l'exposition "Météo du jour, météo toujours", du 21 septembre 2024 au 1^{er} mars 2026 ; au Musée national suisse de Zurich, un scan de photographie de l'album de Jules Bloch réalisé durant la Première Guerre mondiale (CBM A 1448, 623.46 BLO).

Politique d'acquisition

La collaboration avec les autres services de la Ville pour une acquisition concertée se poursuit. Le transfert de gestion des archives patrimoniales du MH aux Archives de la Ville et aux Archives privées de la Bibliothèque de la Ville a été formalisé.

Des objets ont été aliénés. Les raisons sont les suivantes : état de conservation trop dégradé, absence de documentation permettant d'identifier l'importance patrimoniale, volume et poids trop conséquents. Certains objets ont été confiés à d'autres institutions assumant les mêmes missions de conservation et de valorisation patrimoniale auprès du public ; d'autres ont été remis dans des environnements identiques à ceux dont ils provenaient. Tous les objets aliénés sont dûment documentés ; cette documentation est conservée dans les archives définitives du MH.

Dons et achat

Pour l'exercice 2025, il y a eu 22 propositions de dons. 4 d'entre elles ont été refusées, 12 sont en cours et 6 propositions ont été formellement acceptées : 8 objets ayant appartenu à Dolly Fankhauser (MH.2025.02000), 1 boîte de chocolat de la confiserie Moreau (MH.2025.00002), 1 buste représentant Paul Pettavel réalisé par Léon Perrin (MH.2025.00003), 1 alidade (MH.2025.04000), et 1 lanterne magique ainsi que 2 médailles pour les collections pédagogiques. Des propositions de dons plus anciennes ont pu être traitées : MH.2020.01000-MH.2020.01013 ainsi que des objets du Musée de la Béroche, suite à la disparition de ce dernier et à la dissolution de ses collections : MH.2025.03000-MH.2025.03004.

Donateur-trice-s : Mireille Martinet et Vincent Fankhauser, Fondation Camp de Vaumarcus, Jacqueline Jeanneret, Service de la géomatique et du registre foncier.

Dépôts et entretien des collections

Conservation-restauration

Le temps de la conservatrice-restauratrice a été occupé par la préparation et la réalisation du déménagement de la Villa Sandoz. Elle a été aidée en cela par deux civilistes et par la classe de première année de l'HE-Arc conservation-restauration ainsi que par certains membres du personnel. Le travail d'inventaire et de rangement du dépôt externe s'est poursuivi, un jour par semaine. Elle a été aidée par un membre de l'équipe pour réaliser les photographies tandis qu'elle créait des conditionnements pour les objets. Le travail de sélection d'objets pour la future exposition de référence a commencé et un cahier d'objets a été produit. Les futures restaurations externes de différents objets sont programmées pour 2026. Une restauratrice de papier a été mandatée pour nettoyer et conditionner 298 gravures réunies sous le thème des vues de La Chaux-de-Fonds.

Un dépôt contenant des archives patrimoniales et des objets de collection se trouvait dans un bâtiment destiné à être transformé. Le dépôt a été entièrement libéré, amenant un déménagement des objets dans un autre dépôt. La gestion des archives a été confiée à la BV et aux AV dans un objectif de conservation concertée. Le local ayant souffert d'humidité, une partie de ces archives est encore en cours de nettoyage par une entreprise externe.

Protection des biens culturels

La conservatrice-restauratrice est responsable de la coordination PBC entre les différentes institutions de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Le plan d'urgence du bâtiment du MH est en attente de la réouverture du musée pour être mis à jour. Le plan d'urgence du dépôt externe partagé avec d'autres institutions a été créé.

Bibliothèque des musées

Depuis le 2 mai 2023, une bibliothécaire de la BV travaille à la Loge, à 40%. Elle s'occupe de la gestion des livres acquis par les trois musées du Parc et par MUZOO.

Société des Ami-e-s du Musée d'histoire

L'année 2025 a marqué le vingt-cinquième anniversaire de la Société des Ami-e-s du Musée d'histoire. Pour célébrer cet événement, la Société a donné la parole à quelques-un-e-s de ses membres pour neuf conférences dont le thème principal devait avoir un lien fort avec la ville de La Chaux-de-Fonds : « Carte blanche à... ».

Le 20 janvier, Madame Sylviane Musy, a présenté « Des maisons communales de la rue du Commerce. Entre histoire et souvenirs » ; le 17 février, Monsieur Raoul Cop : « De roche, de terre et de bois : comment la montagne accoucha d'une ville » ; le 17 mars, Monsieur Marc Perrenoud : « Contributions de femmes à l'histoire de La Chaux-de-Fonds » ; le 19 mai, Monsieur Laurent Huguenin : « Le Musée de la Sagne » ; le 15 septembre, Monsieur Théo Huguenin-Elie : « Commerce 120-126, de l'abattage à Capitale culturelle suisse » ; le 20 octobre, Monsieur Jean-Daniel Jeanneret : « De l'intérêt de l'histoire pour une ville tournée vers l'avenir » ; le 17 novembre, Monsieur Denis Clerc : « Espace. L'histoire d'une tour devenue emblème ».

Cette série de conférences se poursuivra début 2026.

MUZOO

L'année 2025 a été incontestablement marquée par l'attribution du Prix Meyvaert pour la durabilité environnementale, décerné par le Forum européen des musées le 24 mai 2025 à Białystok, en Pologne. Ce prix vient couronner non seulement les efforts déployés par l'institution pour réduire son impact environnemental, mais aussi pour son aspect innovant qui explore la relation complexe entre l'homme et l'environnement. Le jury a tout particulièrement apprécié l'exposition de référence qui aborde la biodiversité à travers des expériences de visite uniques, ainsi que la gestion d'un zoo visant à favoriser de nouvelles attitudes à l'égard du bien-être animal, permettant un contact direct avec les animaux. Il a également salué le fort ancrage local et la participation active de la population régionale. Cette reconnaissance a également été saluée par le public qui s'est déplacé en masse pour la célébrer tout au long de l'année. Ainsi sa fréquentation atteint des sommets avec 195'105 visites du Zoo et 59'474 des Musée et Vivarium !

Secteur zoologique

Les événements naturels des deux années précédentes ne se sont pas reproduits cette année, pas de tempête, ni de chute d'arbres. L'équipe a toutefois été fortement impactée par plusieurs absences de longue durée et une démission. La situation au niveau du personnel s'est heureusement stabilisée en fin d'année, ce qui permet d'envisager l'année à venir plus sereinement. Plusieurs collaborations avec des partenaires externes ont fait rayonner le site : la présence d'un stand MUZOO aux courses de chiens de traîneaux à Saignelégier, une animation sur la thématique des espèces CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction), une balade commentée dans le cadre du Festival Histoire et Cité, un projet sonore d'une artiste avec la pose d'un enregistreur en continu dans la volière des perruches, l'accueil durant un après-midi de Miss et Mister Fête des Vendanges et Animarionnettes en sont quelques exemples. Le P'tit Noël de MUZOO a connu une fréquentation exceptionnelle cette année avec 1'840 visiteur-euse-s. Un chantier d'envergure a débuté en fin d'année avec la démolition de l'ancien enclos des ours, marquant un tournant dans la volonté de présenter les espèces dans des espaces plus grands et plus végétalisés.

Animaux

Introduction

Trois femelles Rennes sont nées au printemps et les jeunes des années précédentes ont tous été placés dans d'autres institutions zoologiques. Le groupe des Daims a vu son nombre se réduire à quatre individus avec le décès des deux plus vieilles femelles. Cette espèce ne sera plus présentée à MUZOO dans le futur. Une jeune femelle Chien viverrin en provenance de Hollande a rejoint le groupe des Ratons laveurs et un deuxième individu est activement recherché. Le secteur zoologique a poursuivi sa collaboration avec le Caméléon Center Conservation et a reçu en début d'année un deuxième individu de Caméléon de Parson, une femelle cette fois-ci. À terme, l'objectif sera de réunir les deux animaux pour la reproduction. En fin d'année, trois Lézards-crocodiles de Chine ont été réceptionnés du Zoo de Lyon. Très menacée dans son milieu naturel, cette espèce permettra de communiquer sur l'impact de la dégradation des habitats, de la pollution des cours d'eau et de la chasse pour la médecine traditionnelle sur de nombreuses espèces animales. Plusieurs individus de différentes espèces ont intégré le cheptel du Zoo suite à des abandons.

Inventaires

Au 31 décembre, le Zoo présentait 257 animaux (mammifères et oiseaux) de 44 espèces; le Vivarium (y compris locaux techniques) abritait 138 animaux (invertébrés, poissons, amphibiens et reptiles) de 52 espèces. Les animaux d'élevage (rats, souris, insectes, certains poissons), utilisés pour le nourrissage d'autres espèces, ne sont pas comptés dans cet inventaire.

	Au 01.01.2025		Au 31.12.2025	
	Nb espèces	Nb individus	Nb espèces	Nb individus
Amphibiens	10	24	9	22
Invertébrés	2	2	1	1
Mammifères	17	79	17	82
Oiseaux	32	190	27	175
Poissons	2	25	2	18
Reptiles	39	101	40	97
Total	102	421	96	395

Mutations	Amphibiens	Invertébrés	Mammifères	Oiseaux	Poissons	Reptiles	Total
Naissances	0	0	9	0	0	1	10
Entrées	0	0	5	15	0	6	26
Sorties	0	0	7	0	0	0	7
Morts	2	1	5	30	7	10	55

Mammifères	Espèces
Faune sauvage européenne	Bouquetin des Alpes, Cerf élaphe, Chien viverrin (faune invasive), Daim, Loutre d'Europe, Lynx eurasiens, Mouflon de Corse, Raton laveur (faune invasive), Renne, Sanglier.
Faune sauvage exotique	Loutre cendrée (but pédagogique ; Loi sur le commerce et la détention d'animaux sauvages)
Faune domestiquée	Alpaga, Âne, Chèvre naine, Cochon d'Inde, Lapin domestique, Mouton d'Ouessant

Oiseaux	Espèces
Faune sauvage européenne	Canard colvert, Chevêche d'Athéna, Chouette hulotte, Cygne tuberculé, Grand-duc d'Europe, Grand Tétrás, Fuligule morillon, Nette rousse
Faune domestiquée	Canard de Poméranie, Canard mandarin, Canard mignon, Canard muet, Oie de Franconie, Poule appenzelloise, Poule Brahma
Faune d'ornement	Amazone à nuque jaune, Amazone à tête jaune, Calopsitte élégante, Canari, Chardonneret élégant, Diamant mandarin, Gris du Gabon, Harle couronné, Moineau du Japon, Oie cygnoïde, Padda de Java, Perruche ondulée, Siffleur du Chili, Tarin rouge du Venezuela, Tourterelle diamant

Nouveaux pensionnaires

Un Chien viverrin femelle est arrivé de Hollande, placée par AAP (Animal Advocacy and Protection) qui s'occupe de replacer des espèces invasives dans des institutions zoologiques. Une femelle Grand Tétrás du Zoo de Sainte-Croix (F) est venue compléter le groupe. Un couple de Chouettes hulottes et une Chevêche d'Athéna, ainsi qu'un jar Oie de Franconie nous ont été donnés par le Centre de Réadaptation des Rapaces de Genève. Plusieurs canards d'ornement ont été accueillis suite à la demande de personnes âgées ne pouvant plus s'en occuper. Deux lapines du Refuge de la Colline aux lapins, à Cernier sont venues rejoindre le mâle. Une femelle Raton laveur de l'Emerald Park (IR) est arrivée au mois de novembre. Elle faisait partie du même groupe que les deux femelles arrivées en 2024 mais n'avait pas pu voyager avec elles en raison de problèmes de santé. Une femelle cygne handicapée du centre de soins Erminea à Chavornay nous a été confiée. Quelques oiseaux exotiques ont été réceptionnés, mais en moins grand nombre que les années précédentes. Une femelle Caméléon de Parson a été installée dans un terrarium grâce au soutien du Caméléon Center Conservation. Un Caméléon commun nous a été amené, trouvé sur une aire d'autoroute en Italie. Une femelle Agame barbu, cédée par des particuliers, a intégré le groupe déjà présent. Trois femelles Lézards-crocodiles de Chine du Zoo de Lyon (F) sont arrivées, elles seront prochainement installées dans la partie exposition.

Naissances

MUZOO a de nouveau procédé à des naissances ciblées afin d'assurer un avenir aux jeunes animaux. Cinq petites Chèvres naines sont nées au printemps, les deux mâles ont pu être confiés à d'autres institutions zoologiques comme reproducteurs. Trois femelles Rennes sont nées au printemps, issues des trois femelles du groupe. Un petit Bouquetin mâle est né au mois de juin. Sa mère ayant fait une sortie de matrice durant la mise-bas, elle sera mise sous contraceptif pour la saison de reproduction prochaine. Un Gecko géant de Madagascar a réussi à terminer son incubation dans une des plantes du terrarium malgré la vigilance des soigneur-euse-s.

Décès

		Animaux	Total
Mammifères		1 Cochon d'Inde	5
		1 Lapin domestique	
		2 Daims	
		1 Chèvre naine	
Oiseaux		1 Grand tétras	30
		1 Poule Brahma	
		1 Dendrocygne fauve	
		1 Oie de Toulouse	
		1 Fuligule morillon	
		1 Sarcelle à collier	
		1 Nette rousse	
		1 Géopélie diamant	
		1 Chevêche d'Athénas	
		6 Perruches ondulées	
		1 Gris de Timneh	
		1 Cacatoès de Goffin	
		1 Calopsitte élégante	
		3 Diamants mandarins	
		6 Canaris	
		2 Tarins rouges du Vénézuéla	
		1 Tarin noir de Bolivie	
Vivarium	Reptiles	1 Agame barbu	20
		2 Geckos géants de Madagascar	
		1 Gecko léopard	
		1 Tarente de Mauritanie	
		1 Python regius	
		1 <i>Pantherophis obsoletus</i>	
		2 Vipères aspics	
		1 Vipère ottomane	
	Amphibiens	1 Axolotl	
		1 Rainette de Kunawalu	
	Poissons	7 Aprons du Rhône	
	Invertébrés	1 Mygale à genoux dorés du Chaco	

Échanges, ventes et dons

Trois Rennes ont été placés cette année, deux femelles en juillet au Zoo de Servion et un mâle au mois de novembre à la Ferme aux rennes en France. Cinq chèvres naines ont été placées, dont deux mâles vers d'autres institutions zoologiques.

Programmes de conservation d'espèces menacées d'extinction

Programme de reproduction EEP de la Loutre d'Europe (European Endangered species : *Lutra lutra*) : un mâle de Pologne et une femelle du Fischotter verein de Männedorf (ZH) (fermé définitivement). MUZOO a reçu la bonne nouvelle que le mâle né en 2023 et placé en 2024 en Finlande au Ranua Resort avait à son tour eu des petits. Livre d'élevage ESB (European Studbook Program) du Lynx eurasiens – sous-espèce des Carpathes (EEP : *Lynx lynx carpathicus*) : depuis cette année, ce programme a été transformé en EEP. Les individus, une femelle du Zoo de Karlsruhe (D) et deux femelles du Zoo d'Ostrava en Tchéquie sont toujours les mêmes qu'en 2024.

Au Vivarium, livre d'élevage ESB du Crocodile nain d'Afrique de l'Ouest (European Studbook : *Osteolaemus tetraspis*) : une femelle de 2013 du Zoo Vivarium de Darmstadt (D). Le terrarium du Crocodile nain devra être rénové pour répondre aux normes de l'OPAn.

Travaux effectués

L'abri définitif des Mouflons de Corse et des Alpagas n'étant toujours pas reconstruit, il a fallu acheter un deuxième abri provisoire et installer un plancher dans un abri existant pour isoler les animaux du froid. La fontaine ludique rencontre des problèmes techniques et de qualité de l'eau qui ont nécessité une collaboration intense entre différents services de la Ville afin de permettre son exploitation durant l'été. Très prisée des petit-e-s baigneur-euse-s, tout a été mis en œuvre pour qu'ils-elles puissent en profiter. Les caves du bâtiment de MUZOO ont poursuivi leur rénovation avec la partie dans les locaux techniques du Vivarium. Les travaux pour la rénovation minime de l'ancien chalet des soigneur-euse-s pour accueillir la radiologie sont bien avancés. La démolition de l'ancien enclos des ours, première étape du grand chantier pour réhabiliter la partie nord du Zoo, a également démarré en fin d'année.

Travaux réalisés par les services de la Ville (Espaces publics, Service bâtiments et logement, Services généraux des musées, Équipe du secteur zoologique)

Pose d'un socle en béton pour la sculpture en bronze du lièvre de Louis Ducommun; réparation des cheminements; réparation d'une conduite d'eau vers la mare des cygnes; reprise du muret en-dessous de la fontaine ludique et uniformisation de la barrière de sécurité; scellement d'un poteau de la barrière des ânes; scellement d'un poteau de la clôture des mouflons; changement du cylindre de la tirelire des loutres; fabrication d'une cage sur la crêpe du bassin végétalisé pour empêcher les tritons de se faire aspirer; pose d'un couvercle en tôle perforée sur le puits perdu pour éviter aux grenouilles et crapauds sauvages d'y tomber; plantations d'arbres dans les enclos et mise en place des protections; création de buttes en terre dans l'enclos des rennes; changement de la mangeoire pour le nourrissage des oiseaux sauvages; remplacement de la moustiquaire sur la porte de la boucherie et consolidation avec une tôle métallique; découpe d'un panneau en bois pour la boucherie pour remplacer un panneau ayant pris l'eau; réparation de l'électricité au poulailler; mise en place de protections anti-souris autour du câblage électrique des lampes chauffantes des oiseaux exotiques; automatisation du niveau d'eau chez les loutres; cassage de parties de dalles en béton dans les enclos; changement du sol du grand jeu de la place de jeux; couloir entre les pavillons 4 et 5 repeint; peinture du bas du mur dans les volières des perruches; retrait des plexis autour de l'enclos des cochons d'Inde; réparation du râtelier des cerfs; montage d'un abri provisoire pour les mouflons et les alpagas; plantation d'arbustes et pose de cartels dans le cadre de l'exposition de référence (panorama végétal).

Travaux réalisés par des entreprises privées

Travaux de rénovation des caves du bâtiment MUZOO dans la partie Vivarium; travaux de rénovation de l'ancien chalet des soigneur-euse-s pour installer un appareil de radiologie; démolition de l'ancien enclos des ours; pose d'une antenne-relais VHF sur la bâtiment des loutres d'Europe; rénovation complète des toitures de l'écurie des ânes et des chèvres; rénovation complète de la toiture du garage; remplacement de la chaudière temporaire de l'écurie nord par une nouvelle temporaire (en attente d'une solution pérenne par SBL) et construction d'une cage autour pour la protéger des souris; intervention d'un dératiseur dans le bâtiment de l'écurie nord et du chalet; pose d'un évier et raccordement dans le nouveau local des locaux techniques du Vivarium; reprise de plusieurs cheminements dans les enclos et autour de l'abri des rennes; pose d'un grillage dans le garage pour sécuriser l'accès aux produits chimiques et aux parties techniques de la fontaine ludique; installation des derniers verres de la clôture des loutres d'Europe.

Station de soins pour animaux sauvages indigènes

La station de soins de MUZOO, seule station de soins reconnue du canton, recueille les animaux de la faune sauvage indigène blessés ou incapables de se débrouiller seuls. Elle a pour objectifs de recueillir, soigner et relâcher dans leur milieu naturel ces animaux et de sensibiliser le public à la sauvegarde de la faune sauvage et des milieux naturels. Ces missions sont d'autant plus importantes qu'une majorité des animaux apportés le sont pour des raisons liées aux activités humaines (chat domestique, route ou collision contre des vitres...). Cette année, ce sont 668 animaux qui ont été réceptionnés. À noter que les chiffres de fin d'année ne prennent pas en compte les animaux encore en soins au 31 décembre 2025, ceux-ci sont comptabilisés l'année suivante en fonction de leur statut final. Un peu moins de la moitié (49%), ce qui représente 324 individus, a pu être relâché. Depuis cette année, la station de soins de MUZOO est un partenaire officiel de la Station ornithologique suisse de Sempach. Le premier bébé de l'année réceptionné à la station de soins a été un renardeau. Grâce à une collaboration fructueuse avec les autres centres de soins, les jeunes mammifères ne sont jamais élevés seuls pour éviter leur imprégnation et ce renardeau a rapidement été rejoint par un autre jeune de la même espèce. Dans les événements marquants, le relâcher d'un Hibou grand-duc au Locle.

Cette année, le Service cantonal de la faune, des forêts et de la nature (SFFN) a renouvelé son soutien à la station de soins avec une subvention augmentée à CHF 7'500.- (CHF 5'000.- auparavant). L'Association des Amis du Bois du Petit-Château a reçu à nouveau un don important de la Protection suisse des animaux (PSA) pour un montant de CHF 13'524.60 pour les

soins aux oiseaux sauvages et aux hérissons. La Station ornithologique suisse de Sempach a soutenu le travail de la station de soins avec un don de CHF 2'000.-.

Animaux	Nombre
Oiseaux	514
Mammifères	150
Reptiles	3
Amphibiens	1
Total	668

Statuts	Nombre
Relâchés	327
Morts	232
Euthanasiés	97
Transférés	12
Total	668

Fréquentation

Visites Zoo	
Janvier	10'127
Février	12'589
Mars	15'089
Avril	19'208
Mai	18'802
Juin	20'633
Juillet	22'268
Août	22'077
Septembre	12'428
Octobre	16'761
Novembre	10'338
Décembre	14'785
Total 2025	195'105

Cours

Les aspirant-e-s policier-ère-s ont suivi des cours sur la manipulation des reptiles donnés par les soigneur-euse-s animalier-ère-s. Les soigneur-euse-s ont bénéficié comme chaque année d'un cours de perfectionnement sur la manipulation des serpents venimeux, des serpents géants et sur les premiers gestes en cas d'envenimation. La responsable du secteur zoologique et un soigneur ont suivi une formation sur l'immobilisation du gibier en parc. Un soigneur a participé au Colloque annuel de l'AFSA (Association francophone des soigneurs animaliers).

Personnel

L'équipe était composée en fin d'année d'une responsable du secteur zoologique (90%), de huit soigneur-euse-s animalier-ère-s à des taux d'activité différents (entre 80% et 100%) et d'un agent technique à 100%. Un assistant en médecine vétérinaire à 80% est venu compléter l'équipe à partir du mois de novembre suite à la démission du précédent. En raison de plusieurs arrêts de longue durée, des remplacements provisoires ont été mis en place. Quatre personnes s'alternent pour le travail de vacataire les week-ends et jours fériés. L'équipe fixe est renforcée entre avril et octobre par une équipe de bénévoles pour gérer l'afflux d'animaux à la station de soins et certains continuent leur activité toute l'année. Cette année, ce sont huit civilistes qui se sont succédés. Dix-huit personnes ont pu faire un stage-découverte d'un jour et une personne a fait un stage de deux jours. Quatre enfants ont été accueillis dans le cadre de la journée "Futur en tous genres". Le Zoo participe toujours au programme Oasis junior à raison d'un demi-jour par semaine en accueillant des enfants en difficulté scolaire. Une deuxième matinée est consacrée à l'accueil de classes FS (formation spécialisée).

L'aide-gardien d'animaux ayant débuté sa formation en article 32 en août 2023 a réussi ses examens et obtenu son CFC. Une nouvelle apprentie gardienne d'animaux en article 32, anciennement vacataire, a commencé sa formation sur deux ans. L'apprentie gardienne d'animaux ayant débuté en 2024 terminera sa formation en 2026. L'apprenti du centre de soins pour oiseaux "La Vaux-Lierre" à Etoy, effectue la moitié de sa formation pratique à MUZOO et a poursuivi sa formation cette année.

Secteur muséal

Cette année encore le succès est au rendez-vous pour MUZOO. Tout auréolé de son prix Meyvaert de l'EMYA (European Museum of the Year Award) pour la durabilité, l'institution continue à asseoir sa renommée et renforcer son attractivité. Ainsi, la fréquentation a atteint le chiffre record de 59'474 visites. L'exposition *Plumes, Poils, Paul* qui met à l'honneur l'aquarelliste Paul Barruel et réalisée en collaboration avec l'EAA (École d'Arts appliqués), a trouvé un public nombreux et a été prolongée jusqu'au 15 février 2026. Les visiteur-euse-s se sont pressé-e-s à la cafétéria qui obtient un résultat annuel convaincant. La boutique, dont l'assortiment ne cesse d'être affiné, présente un chiffre d'affaires en hausse. Le bouche-à-oreille a fonctionné parmi le public et les ateliers de médiation se remplissent abondamment avec un grand succès pour les anniversaires. Le programme attractif de conférences et de films a attiré les assoiffé-e-s de connaissance. Côté scientifique, le projet *Specify*, du nom du logiciel d'inventaire en cours d'installation à MUZOO, a été poursuivi timidement et une première version de la base de données est disponible pour les chercheur-euse-s.

Collections

Généralités

Afin d'améliorer les conditions de conservation, des purificateurs d'air ont été placés dans deux dépôts externes. Plusieurs spécimens de la collection pédagogique ont été sortis des dépôts pour les activités de médiation. Dans la continuité des projets Swisscollnet, MUZOO a signé la stratégie 2025–2035 pour les collections d'histoire naturelle en Suisse. Ainsi, MUZOO s'engage à structurer la gestion, l'accès numérique et la recherche collaborative avec 36 autres institutions pour valoriser ce patrimoine pour la science et la société

Contrôle, inventaire, conservation et conditionnement des collections

La relocalisation des collections est terminée. Le plan de Protection des biens culturels (PBC) a également été achevé.

Donations

MUZOO s'est enrichi d'une donation provenant du Collège Numa-Droz cette année. Celle-ci comprend 67 spécimens (oiseaux et petits mammifères). Ils bénéficieront d'un important travail de dépoussiérage et d'une restauration pour certains.

Conservation-restauration / Taxidermie

L'entretien courant des collections présentes dans l'exposition de référence a trouvé son rythme.

L'ensemble des cônes de l'exposition de référence ont été changés par l'utilisation de matériaux plus durables. Ils ont été réalisés en partenariat avec les ateliers d'Alfaset. La mezzanine a bénéficié de l'installation de deux paires de jumelles.

Un chercheur en post doctorat, Dr Matheus Alves Duarte Da Silva de l'Université de St-Andrews en Angleterre, est venu pour consulter des spécimens de petits rongeurs collectés par le Dr Albert Monard en Angola. Ces rongeurs sont devenus d'une importance capitale : ce sont les derniers spécimens de cette période suite à la disparition des collections des musées de Lisbonne et de Rio lors d'incendies.

Concernant la taxidermie, MUZOO s'est enrichi de montages de lapin, de castor et de poule ainsi que d'un crâne de pic et d'une peau de renard.

Fonds iconographiques

Toutes les archives de Paul Barruel ont été reconditionnées en prévision du déménagement du département audiovisuel (DAV) de la Bibliothèque de la Ville (BV).

Prêts et mise à disposition d'objets

Un seul prêt a été fait en 2025 : un Hibou grand-duc, issu de la collection de prêt, pour une pièce de théâtre de la compagnie Evaprod de La Chaux-de-Fonds.

Activités scientifiques et naturalistes

Ornithologie

Aigle royal (*Aquila chrysaetos*)

Le couple d'aigles du Val-de-Travers est suivi par les bénévoles du CENAMONE. Ce couple est présent dans le Vallon depuis 7 ans. Jusqu'ici, il n'avait donné naissance qu'à deux aiglons prêts à l'envol, dont un n'avait pas survécu. Par bonheur, cette année a vu un nouveau jeune quitter le nid en pleine forme et passer tout l'automne avec ses parents. Un nouveau succès tant attendu ! Il semble d'ailleurs que notre couple neuchâtelois soit le seul à avoir eu un jeune cette année dans le Jura suisse.

Le couple n'a pas utilisé la même aire que l'an passé, qui était sur un hêtre, une première en Suisse. Il a construit un nouveau nid à proximité, cette fois dans un épicéa. La ponte a eu lieu le 17 mars, l'éclosion probablement le 29 avril et l'envol le 16 juillet.

Martinet noir (*Apus apus*)

Le groupe de Protection des Martinets, section du Cercle naturaliste des Montagnes neuchâteloises, a poursuivi ses activités de conseil, de promotion, de construction de nichoirs et d'études scientifiques.

Le projet d'installation de nichoirs sous le Grand-Pont à La Chaux-de-Fonds a pris du retard du fait du manque de réponses de la personne qui en était en charge, mais une relance devrait aboutir l'an prochain.

Il en est de même de la proposition d'équiper un bâtiment du complexe des abattoirs a été présentée au Service d'urbanisme, les nichoirs étant construits dans le cadre de l'association "La Circulaire" avec une classe de la ville.

Enfin, la demande d'une jeune élève de 10 ½ ans du collège de Lignières NE pour construire des nichoirs avec ses camarades et équiper le bâtiment scolaire est entrée dans une démarche positive et devrait aboutir en 2026 elle aussi.

Une importante colonie de nichoirs a été développée à Cernier et quelques petites colonies ont été installées à La Chaux-de-Fonds et Montézillon.

Enfin, la construction de nichoirs tenus à disposition s'est poursuivie et atteint 88 boîtes.

Onze colonies comprenant de 3 à 27 nichoirs contrôlés (114 en tout) ont permis de baguer 187 juvéniles et 35 adultes, auxquels ont été ajoutés 8 ajouts de juvéniles orphelins répartis dans différentes boîtes. En moyenne, chaque nichoir dont les juvéniles ont été bagués en comptait 2,37, en légère diminution par rapport à 2024 (2,44).

Le 23 mai, Marcel S. Jacquat a donné une conférence à Amancey (Franche-Comté), sur le thème « Cent jours chez nous : une fascinante visite estivale (le Martinet noir) ». La Journée mondiale des martinets du samedi 7 juin, organisée en collaboration avec MUZOO, la Station de soins et "La Circulaire", a permis au petit nombre de participant-e-s de construire un nichoir, d'observer un martinet vivant en cours de soins, de faire des bricolages en relation avec les oiseaux-vedettes.

Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*)

Le Groupe Rougequeue à front blanc a poursuivi le recensement annuel à La Chaux-de-Fonds sur les deux secteurs habituels. Les effectifs ont à nouveau baissé, atteignant cette fois leur plus bas niveau historique avec une dizaine de territoires seulement sur les deux secteurs étudiés. La tempête de juillet 2023 semble toujours la principale cause ayant possiblement créé un déplacement d'une partie de la population, notamment du secteur piscine vers le quartier prairie. Quelques articles de presse (Arcinfo, Terre & Nature, RTS, Canal alpha) ont présenté ces observations comme un bilan deux ans après l'événement. Le rapport final du projet a été rendu au printemps aux différents partenaires et financeurs. Un solde reste à disposition pour la plantation d'arbres. Malgré nos implications auprès de la Ville (commission de ré-arborescence des espaces publics), une seule rencontre a eu lieu en début d'année.

Mammalogie

Chiroptérologie

Cette année, le mandat cantonal du Service de la faune des forêts et de la nature (SFFN) a été adapté pour mieux correspondre au réel travail exécuté, la part d'expertises, de conseils et de gestion s'étant professionnalisée ces dernières années. Les collaborateur-trice-s de Chiroptera Neuchâtel - CCO s'activent ainsi principalement dans la sensibilisation et le suivi des gîtes. En 2025, une soixantaine d'interventions (hors cas de la station de soins de MUZOO) et autant de conseils/expertises ont été réalisés. Près d'une quarantaine de colonies connues ont été suivies ainsi qu'une trentaine de grottes durant l'année, sans compter la prospection de nouveaux gîtes permettant d'importantes découvertes pour des espèces rares (Rhinolophes, Oreillard gris), notamment dans le cadre d'un projet d'inventaire des bâtiments patrimoniaux du canton. En juin, Chiroptera Neuchâtel - CCO a accueilli plus de cinquante participant-e-s romand-e-s du réseau lors d'un week-end de rencontre dans la vallée de la Brévine. Deux traditionnelles Nuits des chauves-souris se sont également déroulées cette année et le neuvième bulletin d'information, Le Tragus du Soir, a été publié, présentant la Sérotine commune.

Protection des amphibiens

La 17^{ème} campagne de protection des amphibiens aux Grandes-Crosettes s'est déroulée du 21 mars au 18 mai. Comme chaque année, des barrières ont été installées pour canaliser les migrations et éviter la mortalité routière. Les tournées matinales et nocturnes ont été assurées durant 59 jours consécutifs, mobilisant 44 bénévoles ainsi que leurs accompagnant-e-s.

Le début de la saison a été marqué par une météo variable : une baisse des températures fin mars a ralenti les déplacements, mais la mi-avril, marquée par des pluies et des températures douces, a vu une activité migratoire intense. Le pic a été atteint le 13 avril avec 991 Tritons alpestres, 81 Crapauds communs, 442 Grenouilles rousses et 80 Grenouilles vertes en une seule soirée.

Cette saison établit un nouveau record avec 11'416 amphibiens transférés, dont 10'003 Tritons alpestres (soit 87.6 % du total), 522 Crapauds communs, 568 Grenouilles rousses et 323 Grenouilles vertes. La majorité des Tritons (63 %) a été récupérée dans les seaux, le reste ayant été ramassé sur la route. Le taux de mortalité s'élève à 3,69 %, soit 421 cadavres enregistrés – une amélioration significative par rapport à 2024 (5,79%).

Par rapport à l'an passé, la progression est marquée : +1'216 tritons alpestres, +242 Crapauds communs et +385 Grenouilles rousses. Seul le nombre de Grenouilles vertes est en légère baisse (-99 individus).

Plusieurs animations éducatives ont ponctué la saison, notamment avec la crèche Pinocchio, une classe de 5^{ème} année, ainsi que trois matinées découverte en partenariat avec MUZOO. Ces événements ont permis de sensibiliser petits et grands à la cause des amphibiens. Un reportage d'Arcinfo publié en avril a aussi contribué à la visibilité des actions du groupe.

Par ailleurs, les travaux d'aménagement du site ont démarré début mai dans le cadre du projet de contournement de La Chaux-de-Fonds par l'A20. Ces travaux comprennent la création d'un nouvel étang, de deux nouveaux crapauducs et de barrières, ainsi que la création de deux étangs dans la forêt du Bois-du-Couvent.

Algologie

Le laboratoire d'algologie est intervenu dans les activités suivantes. Qualité biologique des eaux : canton de Neuchâtel (rivières du district de Neuchâtel ; suivi mensuel du phytoplancton du lac de Neuchâtel ; suivi de la Ronde pour l'étude d'impact de la STEP de La Chaux-de-Fonds, étude des diatomées de l'étang de Paradis-Plage à Colombier) ; canton du Valais (Vispa, Lonza) ; canton de Fribourg (bassins de la Glâne, Sarine et Neirigue) ; Confédération (poursuite du programme NAWA en collaboration avec le bureau AquaPlus, de Zoug). Formation : en interne (poursuite de la formation pour l'étude du phytoplancton). Animation scientifique : participation aux 23^{èmes} journées d'étude des espèces critiques pour l'indice diatomique suisse DI-CH et participation au 18^e test d'inter-calibration suisse ; participation à la rencontre des hydrobiologistes romands (TRHyCo) ; participation à la rencontre pour l'étude du phytoplancton en Suisse ; participation au groupe d'échange Zoopnet (zooplancton) et Phytos (phytoplancton) ; participation au projet cyanobactéries de l'Université de Neuchâtel. Fonds d'algologie : classement d'anciens échantillons et d'archives ; enrichissement des collections (58 échantillons de référence) : 11 (Valais), 18 (Fribourg), 24 (Neuchâtel), 5 (Schwytz)." Publications : 2 publications.

SwissCollNet

Le projet *Specify* arrive à son terme fin 2025. Il a été possible d'importer toutes les données. Il reste encore la vérification de l'importation et la rectification de potentielles erreurs.

Expositions

L'exposition de référence a bénéficié d'un renouvellement de certains supports muséographiques pour des structures métalliques plus pérennes qui entrent dans la démarche globale de durabilité au sein de MUZOO.

L'exposition *Plumes, Poils, Paul* a connu un grand succès. Celle-ci fermera ses portes en février 2026 pour permettre l'installation de la prochaine exposition, empruntée au Palais de la Porte Dorée à Paris, intitulée "Il faut sauver le Joba Mena : Enquête à Madagascar". L'équipe est allée récupérer le matériel d'exposition à Paris fin août. La nouvelle exposition ouvrira ses portes le 1^{er} avril 2026. Cette nouvelle exposition temporaire s'inscrit parfaitement dans la démarche de MUZOO en traitant de la disparition d'une espèce et de son sauvetage. Cette exposition permet également un dialogue avec le Vivarium et les espèces vivantes provenant de Madagascar et bénéficiant d'un programme de protection dans lequel MUZOO est impliqué.

Médiation

Cette 3^{ème} année d'exploitation a permis de renforcer davantage les liens avec les écoles publiques en faisant mieux connaître l'offre de médiation. Grâce à des fonds externes du Réseau romand Science et Cité, des approches participatives ont pu être testées. Concernant le programme d'événements destiné au grand public, une communication accrue a permis de le faire mieux connaître. Les partenariats stratégiques ont été reconduits et de nouveaux mis en place. À fin d'optimiser les ressources, nous avons fait converger les nombreuses demandes de collaboration vers des événements déjà existants, leur programme se trouve renouvelé sans une "démultiplication" chronophage du nombre d'actions. Deux nouveaux ateliers sont en cours de finalisation. L'un en partenariat avec le Parc naturel régional du Doubs (PNRD), l'autre sous forme d'une mallette pédagogique sur le thème des plantes envahissantes. Co-produite avec la Haute École d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD) dans le cadre d'un fonds AGORA du Fonds national suisse (FNS), les contenus ont été finalisés et la mallette sera déposée à la médiathèque de la Haute école pédagogique (HEP) BEJUNE. Grâce à l'impulsion d'un guide animateur, le Dahu Club, un club nature du mercredi après-midi pour les 10-12 ans a vu le jour et débutera sa 2^{ème} saison au printemps 2026. La troisième phase de l'aménagement de la salle de médiation (L'Agitateur), avec la construction d'une grande étagère de rangement, est terminée. Ce rangement permettra la réalisation d'un inventaire courant 2026.

Grand public

Type d'évènement	Organisation/Collaboration	Date
Courses de chiens de traîneau de Saignelégier	La Société de développement et d'embellissement de Saignelégier (SDES). 7'000 spectateur-trice-s, dont plusieurs centaines sont passées au stand de MUZOO.	25 et 26 janvier
Afterwork des musées	MUZOO	24 avril
		26 juin
		28 août

Soirée d'accueil des nouveaux-elles habitant-e-s	Présentation de MUZOO	12 février
Tresses géantes	MUZOO	26 janvier
		23 février
		30 mars
		27 avril
		25 mai
		29 juin
		27 juillet
		31 août
		28 septembre
		26 octobre
		2 novembre
		30 novembre
		14 décembre
		28 décembre
Projections	Festival du Film Vert	5-6 avril
Ciné-Nature	WWF Neuchâtel	22 janvier
		19 février
		12 novembre
		10 décembre
Conférences	Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles (SNSN)	29 janvier
		12 février
		12 mars
		22 octobre
		19 novembre
		17 décembre
La Nuit de la Chouette	80 participant-e-s	15 mars
Évènements liés à l'exposition temporaire	MUZOO – Marcel S. Jacquat Présentation des bijoux et des processus créatifs par les élèves	9 mars
		25 septembre
Conférence – Les travaux de régénération des tourbières de la Vallée des Ponts-de-Martel, 1990-2024	Yvan Matthey	17 mars
Balade commentée dans le cadre du festival "Histoire et cité" – "Zoo moderne qui es-tu ?"	MUZOO	2 avril
La Nuit et le Jour des Musées Neuchâtelois	LUDESCO	18 mai
Fête de la Nature – visites guidées station de soins et Marché de plantons ProSpecieRara	Les Perce-Neige, Rollier Paysage, La Jardinerie de la Ville et la Bibliothèque de la Ville	25 mai
Journée mondiale du Caméléon - Animations	MUZOO	27 avril
Retour du lièvre en bronze	MUZOO	7 mai
Jour des musées	MUZOO - LUDESCO	18 mai

Journée mondiale de la Loutre – Animations	MUZOO	28 mai
Journée mondiale des martinets	La Circulaire & FabLab	7 juin
Festivités pour le Prix Durabilité European Museum of the Year	MUZOO	28 juin
Activités Passeport-Vacances Neuchâtel, Delémont, Les Bois & Le Noirmont	Passeports-Vacances	7 dates
Cours de français dans les parcs	OSEO (Œuvre Suisse d'Entraide Ouvrière)	8 juillet au 14 août
Lectures dans le Zoo	Association PIP (Prévention de l'Illettrisme dès le Préscolaire)	Mercredi après-midi, (fin mai à fin septembre)
APEROO (Ouverture de la cafétéria-terrasse en soirée avec animation musicale)		9 juillet
		16 juillet
		23 juillet
		30 juillet
		6 août
		13 août
Ateliers	P'tit Noël de MUZOO	14 décembre
Jeux concours animarionnettes	Festival Animarionnettes	6 – 19 octobre
Marionnettes itinérantes	Centre de Création Helvétique des Arts de la Rue (CCHAR)	26 octobre
Festival des ateliers au MIH	MUZOO	26 octobre
Atelier fabrication de costumes – En lien avec l'exposition temporaire	MUZOO	26 octobre

Public scolaire

MUZOO a continué à développer les relations avec l'école obligatoire et le post-obligatoire. D'une part, en finalisant un premier volet de l'offre scolaire et d'autre part, en commençant à tisser des liens forts avec les professionnel-le-s de l'enseignement. À noter que, tout en restant une minorité (11), certaines des prestations de médiation à l'attention les écoles commencent à être achetées en ligne.

École obligatoire

Type d'évènement	Organisation/Collaboration	Dates	Nombre de personnes
Visites scolaires de MUZOO	Programme École-Musée	Dates non-définies	74 classes
Atelier du Cycle 3 sur l'impact de la contrebande sur la biodiversité	Cercle Scolaire du Val-de-Ruz (CSVV)	17-21 février	240
Atelier "En Quête du sauvage"	Joutes scolaires Cycle 1	26 juin – 31 juillet	8 classes
Accueil d'élèves	HEP-BEJUNE Formation secondaire	22 janvier	15

École post-obligatoire

Le projet AGORA FNS, rédigé avec deux chercheurs à la HEIG-VD, en collaboration avec le Lycée Blaise Cendrars et la Ville de Lausanne a donné lieu à plusieurs rencontres, publications dans la presse et présentations scientifiques. Le projet associé au prix au développement d'une culture de sciences citoyennes du Réseau Romand Science et Cité (RRSC) en collaboration avec le Service de l'intégration et de la cohésion sociale et ESPACE (école spécialisée pour personnes en situation de migration).

Type d'évènement	Organisation/Collaboration	Dates	Nombre de personnes
Huit ateliers, deux campagnes d'arrachage et trois ateliers tests pour la mallette pédagogique	École de l'Accueil et Ville de Lausanne – Lycée Blaise Cendrars et Ville de La Chaux-de-Fonds, HEIG-VD	24 mars – 7 novembre	80
Onze cours	ESPACE et Service de l'intégration et de la cohésion sociale, Ville de La Chaux-de-Fonds	18 août – 1 décembre	7

Autres publics

Dans le contexte d'un travail de Certificate of Advanced Studies (CAS) en enseignement par la nature, les cours de français dans les parcs ont été accompagnés d'un "accueil nature" pour les enfants des participant-e-s. Les collaborations avec le Service de l'intégration se sont poursuivies avec des visites présentant l'offre de l'institution.

Type d'évènement	Organisation/Collaboration	Dates	Nombre de personnes
Accueil nature (18 séances)	OSEO	8 juillet – 14 août	5
Visite de l'institution pour personnes allophones	Double sens et Service de l'intégration et de la cohésion sociale, Ville de La Chaux-de-Fonds	29 octobre	14
		2 décembre	12
Visite de l'institution dans le cadre d'une formation CITES	CITES	16 novembre	35
Visite guidée du Zoo	UniNE (étudiants en bachelor)	10 novembre	20

Équipe et réseau professionnel

- Organisation de la journée hors cadre du Lycée Blaise Cendrars, sur le thème des plantes envahissantes, le 9 mai.
- Participation à l'AG de la SCNAT, sur le thème de la montée des populismes le 25 mai.
- Séances d'évaluation et formation continue avec l'équipe de guides animateur-trice-s externes le 26 août. Au total douze personnes sont engagées avec des contrats sur appel.
- Participation au colloque "Les médiations au regard de l'anthropocène" organisé par le Musée de la Nature et HEP du Valais, 3-5 septembre.
- Cours dans le cadre du CAS en Médiation culturelle de la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL), 8 octobre.

Activités en chiffres

Durant l'année, ce sont 2'467 personnes qui ont participé à une prestation de médiation. À noter que certaines visites guidées sont particulièrement importantes pour le rayonnement de MUZOO, comme celles donnés pour la CITES (le 19 mars) ou celle donnée aux étudiant-e-s en bachelor de la Faculté de Biologie de l'UniNE (le 10 novembre).

Type	Nb de prestations	Nb total de participant-e-s
Anniversaire Vivarium	69	690
Anniversaire Zoo	26	260
Anniversaire Station de soins	30	300
Visite guidée Zoo	10	200
Visite guidée Vivarium	4	80
Visite guidée Musée FR	5	100
Atelier C1 "Tous liés"	4	68
Atelier C2 "La biodiversité du sol"	5	125
Atelier C2 "En quête du sauvage"	14	280
Atelier C3 "Bande contre bande"	14	280
Activité "ADN des ressemblances"	1	23

Activité "Biodiversité toi-même"	3	36
Activité "Station de soins"	3	250
Activité "Papier cadeau"	1	70
Activité "Biobadge"	2	60
Total	191	2'822

Fréquentation et recettes

La partie payante de MUZOO a accueilli 59'474 personnes ! Il s'agit d'un record absolu depuis l'ouverture de l'institution sur son nouveau site. Il est probable que le prix Meyvaert de l'EMYA et ses retombées médiatiques aient joué un rôle majeur dans ce succès historique.

	2024		2025	
Visites Musée et Vivarium	Nb visites	%	Nb visites	%
1 – Payant	23'491	47%	28'309	48%
2 – Payant abonnement	1'122	2%	1'217	2%
3 – Gratuité enfants	15'222	30%	19'641	33%
4 – Gratuité médiation	9'239	18%	9'099	15%
5 – Autres gratuités	961	2%	1'208	2%
Total	50'035	100%	59'474	100%

La boutique enregistre un chiffre d'affaires en progression de près de 2% par rapport à 2024 et dépasse les prévisions budgétaires. L'assortiment n'a pas cessé de s'enrichir en proposant de nouveaux articles durables.

Le chiffre d'affaires de la cafétéria, qui semble avoir trouvé sa clientèle, a progressé de plus de 17% entre 2024 et 2025. Les clients apprécient la magnifique terrasse à la belle saison et se réfugient à l'intérieur durant les mois d'hiver.

Les salles et espaces en location ont été utilisés à de très nombreuses reprises : 41 pour l'Auditorium dont 34 fois gratuitement (Assemblées générales, conférences, Ciné-Nature, animations, etc.) et 33 pour l'Agitateur dont 31 fois gratuitement (cours interentreprises, formations, ateliers, bricolages, anniversaires) et 106 fois pour la salle de séance. De plus, l'espace très attrayant de la cafétéria, ainsi que la terrasse, ont été mis à profit pour de nombreux événements. Les recettes issues des locations atteignent les prévisions budgétaires. Il faut noter que les gratuités accordées par le Conseil communal et à des associations partenaires par MUZOO représenteraient un total de revenu équivalent à CHF 5'600.-.

Éditions

Éditions de la Girafe

Les catalogues de l'exposition *Plumes, Poils, Paul*, se sont extrêmement bien vendus et ils sont bientôt épuisés. Pour le reste, les activités des Éditions se sont essentiellement concentrées sur la future publication d'une monographie consacrée au Rougequeue à front blanc. Initialement prévue à fin 2025, la sortie de presse aura lieu dans le courant de 2026.

Info-CENAMONE (Cercle Naturaliste des MONTagnes NEuchâteloises)

Trois bulletins ont été publiés : n° 145 mars, 24 pages; n° 146 août, 24 pages; n° 147 décembre, 24 pages.

Publications

CHAUVIÈRE F.-X., DELLEY G., HENRY-GAMBIER D., KAESER M.-A., MARGRAF N. & PESCHAUX C. 2025 : Emile Valère Rivière en pays de Neuchâtel (Suisse) : les collections Hermann-Frédéric Moll (Laténium) et Henry Gass (MUZOO). Dans : *Émile Rivière (1835-1922) en question*, Actes de la séance de la Société préhistorique française de Saint-Germain-en-Laye 21, Paris, 23 p.

DANGEON M. 2025 : Planches de lépidochromie dans : *Objets insolites du patrimoine scientifique et industriel neuchâtelois*, FPSI, HBN Éditions, Valangin, p. 18-19.

VAUTHIER B., DRUART Ph., STRAUB F. & TRIPET J.-P. 2025 : Une énigme persistante : les galets sculptés. *Le Rameau de Sapin du Club jurassien* 160(4), 59-62.

STRAUB F., MUSTER L., JENNI B. & JENNI M. 2025. Note algologique 7 : biodiversité des diatomées benthiques et qualité des eaux de l'étang de Paradis-Plage à Colombier (Lac de Neuchâtel, Suisse). *Bulletin de la Société neuchâteloise des Sciences naturelles* 145 : 123-154.

Réunions, assemblées, séminaires, congrès, mandats

Réunions, assemblées, séminaires

- Les 04.12.2024, 28.01.2025 et 01.04.2025, participation à une série d'ateliers sur le thème de la durabilité dans secteur muséal, "Muséum2030", par la médiatrice et un collaborateur scientifique.
- Le 17 janvier, le responsable du secteur muséal/conservateur et la conservatrice-restauratrice ont participé à la rencontre SwissCollNet à Berne.
- Le 3 avril, AG de la Société des Amis du Musée d'histoire naturelle (SAMHNC) à MUZOO.
- Le 17 avril, AG du CENAMONE. Le comité du CENAMONE s'est réuni les 10 février, 30 juin et 6 octobre.
- Les 24-25 mai, le directeur et la responsable du secteur zoologique se sont rendus à l'European Museum of the Year Award (EMYA), à Białystok, en Pologne.
- Les 3 et 4 juin, participation à MusNatColl à Lausanne par la conservatrice-restauratrice et un collaborateur scientifique.
- Le 10 décembre le Séminaire de l'École du Louvre à l'UniNE sur le thème "l'Animal au musée" a posé ses valises à MUZOO. Cette rencontre a rassemblé une trentaine d'étudiant-e-s et certains grands noms du monde des musées.

Mandats, comités

Le responsable du secteur muséal/conservateur est membre des comités du CENAMONE et de la SAMHNC, dont les sièges sont à MUZOO, et de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles (SNSN).

L'assistante administrative est membre du comité du Groupement des musées neuchâtelois (GMN).

MUZOO est aussi représenté au comité du Parc Naturel Régional du Doubs (PNRD) par M. François Straub et par Le responsable du secteur muséal/conservateur.

Communication

Médias

En 2025, 74 articles concernant MUZOO ont été recensés, dont 34 publiés par des médias situés en dehors du canton de Neuchâtel. Cette couverture témoigne d'un intérêt soutenu pour les activités et les engagements de l'institution, bien au-delà du cadre régional. Parmi les temps forts de l'année, l'arrivée en février d'une femelle Caméléon de Parson a suscité une attention médiatique notable. Appartenant à la plus grande espèce de caméléon au monde, ce spécimen a fait l'objet de plusieurs articles.

L'événement marquant de l'année demeure toutefois l'attribution du Prix Meyvaert pour la durabilité environnementale, décerné par le Forum européen des musées le 24 mai à Białystok, en Pologne. Cette distinction européenne a généré de nombreuses retombées médiatiques en Suisse et à l'étranger et a notamment fait l'objet d'un sujet dans le 19h30 de la RTS.

Enfin, à la rentrée scolaire de juillet, MUZOO a lancé le Dahu Club, un programme d'animations destiné au jeune public. Cette initiative relayée par plusieurs médias met en lumière le rôle de l'institution dans la médiation scientifique et l'éducation à l'environnement.

Site web, réseaux sociaux et infolettre

Le site internet a continué d'évoluer durant l'année et plusieurs remaniements ont eu lieu. Le système de réservation en ligne pour les animations et anniversaires mis en place en 2024 fonctionne bien. MUZOO est actif sur les réseaux sociaux : Facebook avec 8'767 *followers*, Instagram avec 3'553 *followers* et depuis 2024 une page LinkedIn a été créée et est suivie par 990 abonné-e-s. Des publications sont faites régulièrement, au minimum une fois par semaine suivant les réseaux. Une infolettre est envoyée mensuellement à quelque 1'200 adresses.

Personnel

À la fin de l'année, l'équipe du secteur muséal était composée du directeur (80%), du conservateur/responsable du secteur muséal (80%), d'une assistante administrative (80%), d'un apprenti, de deux collaborateurs scientifiques (20% et 50%), d'une conservatrice-restauratrice (80%) et d'une médiatrice scientifique (80%). De plus, l'équipe d'accueil était composée de trois hôtesse-s à 50% et d'une surveillante-responsable à 30%, épaulées par des hôtesse-s d'accueil et surveillantes vacataires. En outre, une assistante en information documentaire (10%) est mise à disposition du service par la Bibliothèque de la Ville. Cinq civilistes ont également successivement complété l'équipe.

Durant les mois de février à juillet, le conservateur/responsable du secteur muséal a bénéficié d'un congé non-payé. Durant ces six mois, les taux d'activité de la médiatrice, de la conservatrice/restauratrice et de l'assistante administrative ont été augmentés de 20% pour passer à 100%. De plus, le collaborateur scientifique au taux d'activité de 20% est passé à 70% pendant 6 mois.

Perfectionnement et formation

3 novembre : Formation "Simplifier sa communication – Introduction au FALC" suivie par l'assistante administrative.

6-7 novembre : Formation "Les ravageurs dans les collections muséales : comment les identifier et s'en prémunir ?" suivie par la conservatrice-restauratrice à Neuchâtel.

Commission des Institutions zoologiques (CIZ) – Législature 2024-2028

Pour la législature 2024-2028, la commission est composée de : Mmes Corinne Bourquin, Pauline Guignard (vice-présidente), MM. Christophe Dubosson (secrétaire), Jacques-André Maire (président) et Fernando Soria ainsi que du chef de dicastère, du directeur et des deux responsables de secteur.

Elle s'est réunie une seule fois le 13 novembre (2^{ème} séance de la législature).

Remerciements

MUZOO remercie chaleureusement tous ses partenaires pour leurs précieuses collaborations dont le CPNE-AA Pôle Arts Appliqués à La Chaux-de-Fonds, les Services généraux des musées et le Service des espaces publics. L'institution remercie également chaleureusement les commissaires, les membres du Conseil Général et le Conseil communal pour leur soutien inestimable.

Économie, finances, action sociale et informatique (DEFASI)

SERVICE DE L'ÉCONOMIE

Contexte économique

Après la phase intense de reprise observée à l'issue de la pandémie de Covid-19, l'activité économique à La Chaux-de-Fonds a connu un ralentissement progressif. Les effets cumulés du contexte géopolitique international et du fléchissement conjoncturel se sont traduits dès 2024 par une diminution de la production, situation qui s'est confirmée en 2025 avec l'annonce de l'augmentation des taxes douanières pour les Etats-Unis. La force du franc suisse comme valeur refuge est également un facteur péjorant notre industrie d'exportation. Le recours aux réductions de l'horaire de travail (RHT) est ainsi resté en vigueur dans plusieurs branches économiques. Pour 2026, les prévisions demeurent prudentes. Dans ce contexte, la diversité du tissu économique local et la capacité d'adaptation des entreprises constituent des facteurs essentiels pour faire face à un environnement incertain.

Activités du service

Visites d'entreprises

Dans la continuité des actions menées les années précédentes, le Service de l'économie a renforcé son rôle d'accompagnement auprès des entreprises locales. Au-delà des visites d'entreprises, un suivi plus régulier et structuré a été mis en place afin d'assurer une meilleure réactivité face aux besoins exprimés. Cet accompagnement vise à soutenir les entreprises dans leurs phases de création, de développement ou de transformation, en leur apportant des informations ciblées, des orientations vers les dispositifs d'aide existants et un appui dans leurs démarches administratives. Cela permet également de susciter des synergies entre partenaires potentiels qui ne se connaissent pas ou peu.

Gestion des terrains industriels

En 2025, le Service de l'économie a poursuivi activement son accompagnement et son soutien aux entreprises de la région. En complément des projets lancés et/ou réalisés en 2024, plusieurs projets structurants ont été initiés, parmi lesquels notamment Laser Automation et le développement de La Semeuse.

D'autres projets ont également été finalisés au cours de l'année, avec un démarrage opérationnel prévu en 2026, notamment ceux de Sored SA et Speake Marin. Enfin, deux projets supplémentaires sont actuellement en cours d'analyse, portés par EP Polissage SA et Beauregard SA. Ces réalisations traduisent le travail rigoureux de préparation, d'analyse et de coordination mené au cours de l'exercice. Elles contribueront à renforcer l'attractivité économique des Montagnes neuchâteloises et témoignent de la confiance accordée par les entreprises au dispositif d'accompagnement mis en place. A ce jour, sur les 100'000 m2 de terrains industriels communaux mis à disposition du Service de l'économie en 2021, 85'000 m2 sont déjà réservés. Par ailleurs, le service a également contribué à la mise en relation et à l'accompagnement de projets portant sur des terrains appartenant à l'Etat ainsi qu'à des propriétaires privés, représentant environ 14'000 m2 supplémentaires.

En 2026, le Service de l'économie poursuivra ses efforts afin de soutenir la création de valeur et de favoriser l'implantation durable d'activités économiques sur le territoire.

Liens public-privé

En 2025, le Service de l'économie a poursuivi le renforcement des partenariats entre acteurs publics et privés afin de soutenir concrètement le développement économique de La Chaux-de-Fonds. Trois axes ont guidé notre action :

- proximité, avec un accompagnement individualisé des entreprises,
- coordination, en facilitant les démarches administratives et la collaboration entre services,
- confiance, grâce à un dialogue régulier permettant d'anticiper les besoins et de sécuriser les projets.

Cette approche pragmatique et collaborative contribue à maintenir un environnement économique attractif, compétitif et favorable à l'investissement.

Diversification du tissu économique

Le Service de l'économie a poursuivi son action en faveur de la diversification du tissu économique local. Cette année, Panatere a inauguré son four solaire, marquant une avancée concrète dans le développement de solutions énergétiques durables. Un projet de plus grande échelle est également envisagé, sur lequel le canton doit se positionner. Par ailleurs, la phase d'analyse du projet de studio de cinéma à La Chaux-de-Fonds a été finalisée, nécessitant également une décision du canton pour sa réalisation. Le projet Netflix/RTS, démarré en 2024, se poursuit sous l'égide du producteur qui cherche encore des financements complémentaires, consolidant le potentiel de développement du secteur audiovisuel. Enfin, nous attendons en 2026 de Microcity, l'analyse du projet Digital Industry qui vise la réalisation d'un Microlab digital à La Chaux-de-Fonds.

Ces démarches illustrent notre volonté de soutenir des initiatives innovantes et diversifiées, renforçant l'attractivité et la résilience économique de la région.

Politique de domiciliation

La politique de domiciliation, soutenue par le Service de l'économie en collaboration avec le Service à la population, encourage l'installation des collaborateurs des entreprises locales, contribuant ainsi à consolider la croissance démographique de la Ville et l'économie. En 2025, la sensibilisation des entreprises a généré une augmentation des contacts et des demandes. Pour 2026, il est prévu de constituer une équipe stable et spécialisée, afin d'assurer un suivi efficace des dossiers et de maximiser l'impact du dispositif.

Création et soutien d'événements

Des événements économiques ont été organisés avec le soutien du service pour promouvoir l'attractivité de La Chaux-de-Fonds et favoriser le réseautage, tels que :

- Forum de la Création d'Entreprises
- Salon Technical Watchmaker Show
- Journée du Marketing Horloger - JIMH
- Lancement du projet FSH, Festival Suisse de l'Horlogerie, qui vivra sa 4^{ème} édition. Ce projet vise à amener de manière définitive d'Yverdon-les-Bains cette manifestation dans la Métropole horlogère dès 2026.

Commission de l'économie

Des échanges stimulants ont eu lieu à plusieurs reprises depuis 2022 au sein de la commission de l'économie. En 2025, deux séances ont été convoquées :

- 6 février 2025 chez TSM Compagnie d'Assurances
- 30 octobre 2025 à la Patinoire des Mélèzes

La fréquence des séances de la commission de l'économie sera vraisemblablement identique en 2026.

Conclusion

Bien que l'année 2025 ait été marquée par un contexte économique difficile, La Chaux-de-Fonds a su maintenir sa dynamique grâce à un ensemble d'actions visant à soutenir et accompagner les entreprises locales. Le Service de l'économie a consolidé un suivi rapproché des entreprises, facilitant leur développement à travers des visites régulières, un accompagnement personnalisé et des solutions adaptées à leurs besoins. La gestion proactive des terrains industriels a permis de finaliser et de lancer de nouveaux projets, offrant ainsi des opportunités d'implantation et de croissance pour les entreprises.

Par ailleurs, la diversification du tissu économique dans des secteurs novateurs tels que la technologie, l'énergie durable et l'audiovisuel, ainsi que le soutien de la politique de domiciliation pour les collaborateurs des entreprises, renforce à la fois l'attractivité, la résilience du territoire et l'accroissement de la population locale. La Chaux-de-Fonds est aujourd'hui prête à saisir les opportunités de développement qui se présenteront. Cette perspective s'inscrit également dans la volonté d'étendre le pôle économique du Crêt-de-Loche qui devrait offrir de nouvelles parcelles constructibles dédiées à des entreprises jugées stratégiques en collaboration avec le canton de Neuchâtel. En misant sur la collaboration entre les secteurs public et privé, la consolidation d'une équipe stable et compétente, l'amélioration continue des processus et la promotion de projets innovants, la Ville pourra non seulement relever les défis économiques à venir, mais également garantir un développement durable et prospère à long terme. En 2026, le SECO entend poursuivre son action avec la même détermination que celle qui a guidé nos premières années. Nos maîtres-mots demeurent inchangés : audace et proactivité, au service d'une ambition renouvelée.

SERVICE DES FINANCES

Finances

Personnel

Le Service des finances occupe 10.6 postes de travail pour un total de 11 personnes. Le Service dépend administrativement du conseiller communal en charge du Dicastère de l'économie, des finances, de l'action sociale et de l'informatique.

Activités

Les tâches principales du Service des finances sont les suivantes :

- Tenue des comptes pour l'ensemble de la Ville et de comptabilités annexes ;
- Assurer que les comptes respectent les lois et règlements en vigueur, ainsi que les principes comptables ;
- Travaux liés au bouclage des comptes et des budgets ;
- Elaboration des brochures des budgets et des comptes ;
- Gestion de la trésorerie ;
- Gestion sur ABACUS des immobilisations et des investissements ;
- Gestion de la dette de la Ville ;
- Suivi des débiteurs et gestion du contentieux pour l'ensemble de la Ville, excepté pour la taxe déchets ;
- Gestion du contentieux du SCAS ;
- Etudes, analyses et rapports financiers divers ;
- Prévisions fiscales ;
- Contrôle du respect des budgets d'exploitation et d'investissements ;
- Gestion comptable sur ABACUS des immeubles de la Gérance : Ville et CPCN (baux à loyer, décomptes chauffage, contentieux, etc.) ;
- Gestion de la caisse communale (y compris vente des abonnements de piscine, recharge des cartes lessives pour les immeubles de la gérance communale et des cartes Abeille) ;
- Gestion des assurances ;
- Préavis du Service des finances pour la rubrique "Finances" des rapports du Conseil communal au Conseil général, de certaines notes au Conseil communal ainsi que pour les demandes de crédits supplémentaires ;
- Vérification du respect des procédures mises en place par le Conseil communal pour les aspects financiers ;
- Tenue des comptes, gestion financière et fiscalité de sociétés, fondations et d'associations proches de la Ville ;
- Gestion, mise à jour et suivi des sites Intranet et Internet du Service des finances ;
- Formation des utilisateurs sur Abacus.

Principaux projets menés en 2025

Pour rappel, la migration de SAP vers Abacus s'est déroulée avec succès au 1^{er} janvier 2023. Cette migration a encore eu un fort impact sur l'activité du service en 2024 et 2025. Le passage à Abacus a permis la mise en place de nouvelles fonctionnalités telles que :

- La pré-saisie des factures fournisseurs ;
- Le processus de visas électroniques des factures fournisseurs ;
- La mise en place des factures électroniques (e-factures) ;
- Le développement et l'intégration des processus de la gérance.

Suite aux modifications de la jurisprudence en matière de taxe sur la valeur ajoutée, il a été analysé, avec l'appui d'un mandataire externe, la possibilité de changement de méthode de décompte de la TVA afin d'optimiser la récupération de l'impôt prélevé sur les investissements passés. Plusieurs services sont passés à la méthode de décompte de la TVA selon la méthode effective au 1^{er} janvier 2025 afin de pouvoir récupérer la TVA sur les investissements passés.

Principales perspectives

D'une manière générale, le Service continue de développer les applications et projets mis en place ces dernières années. Il devra également développer de nouveaux projets à court et moyen terme, comme par exemple :

- Développement d'Abacus ;
- Migration vers un nouveau logiciel pour la gestion du contentieux ;
- Passage à l'échange électronique de données dans le domaine des poursuites (e-LP) ;
- Mise en place d'une GED (gestion électronique des documents) en lien avec les outils bureautiques.

Contributions

Préambule

La population de La Chaux-de-Fonds représente environ le quart des contribuables du canton, soit 25'905 personnes physiques et 2'726 personnes morales à fin 2025 (nombres sous réserve).

Pour rappel, la perception de l'impôt cantonal direct et de l'impôt communal direct des personnes physiques (SIPP) et morales (PMGEN) est effectuée par le Service des contributions de l'Etat. Le contentieux relatif aux impôts susmentionnés est, quant à lui, géré par l'Office du recouvrement de l'Etat.

L'Etat facture ses prestations aux communes au prix de CHF 20.- par contribuable pour les personnes physiques et pour les personnes morales.

Impôts 2025

Avec le système de taxation postnumerando, nous enregistrons dans les comptes 2025 tous les acomptes provisoires facturés aux contribuables en 2025 ainsi que la différence entre les taxations provisoires et définitives de 2024 et des années précédentes. Les données statistiques à disposition pour 2025 sont ainsi uniquement basées sur les taxations définitives 2024 (ou dernières taxations connues) et les adaptations de tranches effectuées.

Les acomptes de l'année courante étant ajustés à la taxation définitive de l'année précédente, les différences peuvent ainsi avoir un effet double sur le résultat. Si ce système peut réserver de bonnes surprises en cas de hausse, l'effet peut être pervers en cas de baisse puisque celles-ci sont doublées également.

Recettes fiscales

	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024	Comptes 2023	Ecart C25 - C24
<i>Coefficients PP et PM</i>	124/75	125/75	125/75	125/75	
<i>Coefficients Fontaliers</i>	50/150	50/150	50/150	50/150	
<i>Répartition fonds IPM</i>	67/33	67/33	67/33	67/33	
Impôts revenu-PP-année fiscale	-67'378'435	-68'043'000	-67'764'541	-66'702'159	386'105
Impôts revenu-PP-années préc.	-523'781	-285'000	-910'045	-167'551	386'265
Rappels impôts - PP	-236'282	-479'000	-186'968	-549'831	-49'314
Imputation forfait. Impôts-PP	32'282	93'000	48'997	33'775	-16'715
Impôts fortune-PP-année fiscale	-7'033'284	-6'632'000	-6'875'777	-6'415'189	-157'508
Impôts fortune-PP-années préc.	-194'171	-245'000	-285'484	-283'735	91'313
Impôts sur prestations en capital	-2'198'193	-1'798'000	-1'842'959	-1'819'962	-355'234
Impôts prest. capital-Années préc.	32'408	13'000	28'271	877	4'137
Impôts sur gains en loterie	130	-2'000	0	-4'247	130
Total des PP	-77'499'325	-77'378'000	-77'788'506	-75'908'022	289'181
Impôts à la source	-3'899'680	-3'217'000	-5'771'966	-3'489'304	1'872'285
Impôts sur les frontaliers	-16'184'018	-16'886'000	-15'425'053	-15'957'606	-758'966
Impôts forfaitaires frontaliers	85'000	72'000	83'812	89'600	1'188
Total des frontaliers	-16'099'018	-16'814'000	-15'341'241	-15'868'006	-757'777
Impôts bénéfice-PM-année fiscale	-8'833'272	-6'134'000	-7'033'398	-7'451'414	-1'799'874
Impôts bénéfice-PM-années précéd.	-5'576'801	-300'000	-4'331'581	-3'183'478	-1'245'220
Impôts capital-PM-année fiscale	-1'108'411	-1'226'000	-1'226'623	-1'337'297	118'211
Impôts capital-PM-années précéd.	17'377	72'000	104'642	343'301	-87'265
Sous-total PM	-15'501'107	-7'588'000	-12'486'959	-11'628'888	-3'014'148
PM-Part au fonds - Population	0	0	0	0	0
PM-Part au fonds - Population-rectif.	30'493	0	-34'297	-2'998	64'790
PM-Part au fonds - Emplois	-10'472'638	-10'758'000	-9'924'829	-9'216'360	-547'809
PM-Part au fonds - Emplois-rectif.	-1'652'586	-1'055'000	-1'481'612	-1'824'566	-170'974
PM-Part au fonds - Ecrêtage	-2'988'351	0	-3'487'083	0	498'732
Sous-tot. fonds intercommunal PM	-15'083'082	-11'813'000	-14'927'820	-11'043'924	-155'261
Total des PM	-30'584'189	-19'401'000	-27'414'779	-22'672'812	-3'169'409
Impôts fonciers PP	-1'746'062	-1'872'000	-1'556'423	-1'838'329	-189'640
Impôts fonciers PM	-3'078'141	-2'691'000	-2'938'111	-2'673'178	-140'030
Impôts	-132'906'416	-121'373'000	-130'811'026	-122'449'651	-2'095'390

Nous constatons une hausse des revenus fiscaux de CHF 2.1 millions par rapport aux comptes 2024 et de CHF 11.5 millions par rapport au budget 2025. Les principales variations par rapport au comptes 2024 sont les suivantes :

- Diminution de l'impôt à la source (- CHF 1.8 million, taxation exceptionnelle en 2024)
- Augmentation de l'impôt sur les frontaliers (+ CHF 0.8 million)
- Augmentation des impôts sur le bénéfice des personnes morales (+ CHF 1.8 million)
- Augmentation des impôts sur le bénéfice les personnes morales pour les exercices précédents (+ CHF 1.2 million)
- Redistribution de l'impôt des personnes morales, part à l'écrtage (- CHF 0.5 million)

ADB, non-valeurs, abandons

Le détail des remises, rectificatifs et non-valeurs se présente comme suit pour l'année 2025 :

	Comptes 2025	Comptes 2024	Comptes 2023
	CHF	CHF	CHF
Abandons, non-valeur, ADB PP	2'370'587.86	2'619'098.11	1'785'208.32
Abandons, non-valeur, ADB ISIS	58'969.15	38'634.42	2'430.60
Abandons personnes physiques	2'429'557.01	2'657'732.53	1'787'638.92
Abandons, non-valeur, ADB PM	41'279.29	8'822.15	5'451.33
Opération de gestion fonds IPM	17'400.45	46'069.10	33'536.54
Abandons, non-valeur, ADB Foncier		0.00	0.00
Abandons personnes morales	58'679.74	54'891.25	38'987.87
	2'488'236.75	2'712'623.78	1'826'626.79

La gestion du contentieux pour les créances fiscales est réalisée par l'office cantonal du contentieux et du désendettement. Nous constatons que les pertes sur débiteurs relatives à ces créances ont légèrement baissé en 2025 par rapport à 2024. Ces pertes demeurent cependant à un niveau élevé lié aux difficultés économiques rencontrées par les contribuables suite à la hausse de diverses dépenses, notamment la hausse des primes d'assurance maladie et des coûts de l'énergie. Nous relevons que le plan d'action cantonal relatif à la lutte contre le surendettement indique qu'environ 10% de la population cantonale est affectée par le surendettement. Des actions sont mises en œuvre au niveau cantonal pour la prévention, la sensibilisation et la détection précoce du surendettement ainsi que des propositions d'assainissement financier. L'évolution du contentieux fera l'objet d'une attention soutenue pour les prochains exercices.

Les statistiques suivantes sont à considérer avec prudence. Nous constatons des écarts entre les différentes sources à disposition (tableaux de bord de l'Etat et diverses extractions Excel), notamment au niveau du nombre de contribuables. Nous ne disposons pas d'autres sources d'informations.

Matière imposable*

Personnes physiques

	2025 CHF	2024 CHF	2023 CHF	2022 CHF	Ecart C25-C24 CHF
Fortune effective	4'628'824'947	4'738'129'762	4'762'214'002	4'667'036'370	-109'304'815
Déductions légales	-1'558'089'536	-1'620'669'093	-1'687'243'277	-1'641'316'904	62'579'557
Fortune imposable PP	3'070'735'411	3'117'460'669	3'074'970'725	3'025'719'466	-46'725'258
Revenu effectif	1'168'301'378	1'184'168'462	1'191'588'655	1'174'470'766	-15'867'084
Déductions légales	-72'550'500	-74'927'722	-80'097'654	-86'137'994	2'377'222
Revenu imposable PP	1'095'750'878	1'109'240'740	1'111'491'001	1'088'332'772	-13'489'862

Personnes morales

	2025 CHF	2024 CHF	2023 CHF	2022 CHF	Ecart C25-C24 CHF
Capital imposable	3'809'522'000	3'770'565'000	4'064'495'000	4'449'307'000	38'957'000
Bénéfice imposable	534'254'300	497'846'100	673'400'000	674'456'200	36'408'200

Impôt foncier personnes morales

	2025	2024	2023	2022
Total des estimations cadastrales à La Chaux-de-Fonds	2'134'341'589	2'049'794'160	1'857'887'102	1'972'122'942
Soumis à l'impôt foncier à 1.60 ‰	1'699'386'405	1'617'371'136	1'483'642'459	1'495'333'219
Exonéré de l'impôt foncier à 1.60 ‰	434'955'184	432'423'024	374'244'643	476'789'723

* Les informations relatives à la matière imposable sont mises à jour au 31.12.2025 pour toutes les années.

Nombre de contribuables*

	2025	2024	2023	2022	2021	Ecart 2025-2024
Personnes physiques						
Réguliers sans répartition,	25'905	25'647	25'375	25'104	24'879	258
- Salariés	13'184	12'613	12'413	12'320	12'127	571
- Rentiers	6'937	7'216	7'306	7'256	7'234	-279
- Etudiants	2'904	2'878	2'778	2'820	2'959	26
- Responsables PM	275	283	285	293	284	-8
- Indépendants & autres	1'741	1'742	1'777	1'755	1'770	-1
- Agriculteurs	95	97	98	98	103	-2
- Impôt à la source, taxations ordinaires ultérieures	769	818	718	562	402	-49
Externes canton	983	973	958	949	943	10
Impôt à la source**	3'174	5'828	5'391	4'731	3'903	-2'654
Répartition autres communes	1'306	1'309	1'344	1'432	1'370	-3
Personnes morales***	2'726	2'699	2'633	2'528	2'382	27

* Le nombre de contribuables de chaque année correspond à la situation au 31.12.2025.

** Le nombre de contribuables imposés à la source en 2025 est indicatif. En effet, les décomptes reçus semestriellement par le Service des contributions sont en cours de saisie (pour rappel, dans le rapport de gestion 2024, le chiffre mentionné pour 2024 était de 3'036).

*** Depuis 2021, l'Etat de Neuchâtel a intégré dans les statistiques des personnes morales les institutions exonérées, notamment les associations et clubs sportifs.

TABLEAUX STATISTIQUES

Personnes physiques

Contribuables PP selon les IMPOTS DUS communaux pour 2025 (basés sur taxation 2024 et adaptations des tranches)

CATÉGORIES IMPÔTS DUS	NOMBRE DE CONTRIBUABLES				MONTANTS DUS			
	Par catégorie		%	% cumulés	Par catégorie		%	% cumulés
	2025	2024	2025	2025	2025	2024	2025	2025
0 à 10	4'297	4'171	17.49%	17.49%	281	457	0.00%	0.00%
11 à 100	952	1'010	3.87%	21.36%	47'366	50'509	0.07%	0.07%
101 à 200	835	790	3.40%	24.76%	123'623	117'605	0.17%	0.24%
201 à 500	1'831	1'779	7.45%	32.21%	625'098	608'322	0.88%	1.12%
501 à 1'000	2'070	2'217	8.42%	40.64%	1'526'498	1'634'977	2.16%	3.28%
1'001 à 2'000	3'093	3'139	12.59%	53.22%	4'618'420	4'674'220	6.52%	9.80%
2'001 à 5'000	7'389	7'334	30.07%	83.29%	24'495'482	24'240'424	34.59%	44.39%
5'001 à 10'000	3'131	3'103	12.74%	96.04%	21'113'673	20'970'292	29.82%	74.21%
10'001 à 20'000	757	736	3.08%	99.12%	9'766'737	9'655'164	13.79%	88.00%
20'001 à 50'000	180	161	0.73%	99.85%	5'006'309	4'693'731	7.07%	95.07%
50'001 à 100'000	28	23	0.11%	99.96%	1'835'206	1'500'009	2.59%	97.66%
100'001 et plus	9	12	0.04%	100.00%	1'654'140	2'728'162	2.34%	100.00%
Total	24'572	24'475	100%		70'812'833	70'873'872	100%	

Ce tableau met en évidence que 83.29% des contribuables paient moins de CHF 5'000.- d'impôts communaux, ce qui représente 44.39% des impôts totaux.

Les contribuables payants entre CHF 2'000.- et CHF 20'000.- (45.89% des contribuables totaux) totalisent le 78.20% des impôts communaux totaux.

Seuls 37 contribuables sur 24'572 (0.15%) paient plus de CHF 50'000.- d'impôts, ce qui représente 4.93% des impôts totaux.

Personnes physiques

Contribuables PP selon la FORTUNE IMPOSABLE pour 2025 (basés sur taxation 2024 et adaptations des tranches)

CATÉGORIES FORTUNE IMPOSABLE	NOMBRE DE CONTRIBUABLES				MONTANTS DUS			
	Par catégorie		%	% cumulés	Par catégorie		%	% cumulés
	2025	2024	2025	2025	2025	2024	2025	2025
0 à 60'000	18'305	18'177	74.50%	74.50%	24'099	24'740	0.37%	0.37%
61'000 à 100'000	1'385	1'477	5.64%	80.13%	76'549	80'470	1.17%	1.54%
101'000 à 250'000	2'345	2'319	9.54%	89.68%	543'511	536'969	8.31%	9.85%
251'000 à 500'000	1'342	1'342	5.46%	95.14%	1'003'724	989'225	15.34%	25.19%
501'000 à 1'000'000	756	739	3.08%	98.21%	1'327'154	1'278'425	20.29%	45.48%
1'001'000 à 2'500'000	311	294	1.27%	99.48%	1'238'525	1'170'522	18.93%	64.41%
2'501'000 à 5'000'000	82	78	0.33%	99.81%	751'661	713'669	11.49%	75.90%
5'001'000 et plus	46	49	0.19%	100.00%	1'576'611	1'492'616	24.10%	100.00%
Total	24'572	24'475	100%		6'541'834	6'286'636	100%	

80.13% des contribuables ont une fortune imposable inférieure à CHF 100'000.- et contribuent pour 1.54% de la totalité de l'impôt sur la fortune.

Les contribuables dont la fortune imposable est supérieure à CHF 1 million représentent 1.79% des contribuables totaux. Ces derniers paient 54.52% des impôts totaux sur la fortune, soit plus de CHF 3.6 millions.

Personnes physiques

Contribuables PP selon le REVENU IMPOSABLE pour 2025 (basés sur taxation 2024 et adaptations des tranches)

CATÉGORIES REVENU IMPOSABLE	NOMBRE DE CONTRIBUABLES				MONTANTS DUS			
	Par catégorie		%	% cumulés	Par catégorie		%	% cumulés
	2025	2024	2025	2025	2025	2024	2025	2025
0 à 8'000	4'960	4'888	20.19%	20.19%	84'640	85'523	0.13%	0.13%
8'001 à 10'000	380	406	1.55%	21.73%	44'045	41'914	0.07%	0.20%
10'001 à 20'000	2'550	2'537	10.38%	32.11%	677'146	711'145	1.05%	1.25%
20'001 à 30'000	2'607	2'693	10.61%	42.72%	2'066'618	2'165'785	3.22%	4.47%
30'001 à 40'000	2'637	2'700	10.73%	53.45%	3'858'448	3'995'413	6.00%	10.47%
40'001 à 50'000	2'757	2'778	11.22%	64.67%	6'429'724	6'526'814	10.00%	20.48%
50'001 à 75'000	4'708	4'564	19.16%	83.83%	17'109'579	16'622'761	26.62%	47.10%
75'001 à 100'000	2'023	2'013	8.23%	92.06%	11'223'148	11'227'966	17.46%	64.56%
100'001 à 200'000	1'743	1'700	7.09%	99.16%	16'326'422	15'980'423	25.40%	89.96%
200'001 à 300'000	140	121	0.57%	99.73%	2'995'426	2'552'297	4.66%	94.62%
300'001 à 400'000	36	39	0.15%	99.87%	1'164'138	1'285'180	1.81%	96.43%
400'001 à 500'000	10	11	0.04%	99.91%	436'977	481'012	0.68%	97.11%
500'001 et plus	21	25	0.09%	100.00%	1'854'688	2'911'003	2.89%	100.00%
Total	24'572	24'475	100%		64'270'999	64'587'236	100%	

Les montants d'impôts dus pour la première catégorie jusqu'à CHF 8'000.- proviennent principalement des taxations des personnes parties de Suisse ou décédées.

79.49% de la totalité des impôts sur le revenu sont payés par les contribuables dont le revenu imposable se situe entre CHF 40'000.- et CHF 200'000.-, soit 45.71% des contribuables.

0.84% des contribuables ont un revenu imposable supérieur à CHF 200'000.- et paie 10.04% des impôts totaux, soit plus de CHF 6.4 millions.

Personnes morales

Contribuables PM selon les IMPOTS DUS communaux en 2025 (basés sur taxation 2024 et adaptations des tranches)

CATÉGORIES IMPÔTS DUS	NOMBRE DE CONTRIBUABLES				MONTANTS DUS			
	Par catégorie		%	% cumulés	Par catégorie		%	% cumulés
	2025	2024	2025	2025	2025	2024	2025	2025
0 à 1	836	847	30.67%	30.67%	0	0	0.00%	0.00%
1 à 5'000	1'626	1'540	59.65%	90.32%	1'295'469	1'141'058	8.45%	8.45%
5'001 à 10'000	104	107	3.82%	94.13%	737'716	752'592	4.81%	13.25%
10'001 à 20'000	71	76	2.60%	96.74%	946'816	1'053'651	6.17%	19.43%
20'001 à 30'000	29	27	1.06%	97.80%	720'027	677'651	4.69%	24.12%
30'001 à 50'000	21	19	0.77%	98.57%	829'565	698'184	5.41%	29.53%
50'001 à 100'000	20	24	0.73%	99.30%	1'386'183	1'594'027	9.04%	38.57%
100'001 à 500'000	14	13	0.51%	99.82%	2'771'142	2'591'292	18.07%	56.63%
500'001 à plus	5	3	0.18%	100.00%	6'652'720	3'353'973	43.37%	100.00%
Total	2'726	2'656	100%		15'339'638	11'862'428	100%	

Les montants dus comprennent l'impôt sur le bénéfice et l'impôt sur le capital imposable avant attribution au fonds de répartition intercommunal.

90.32% des personnes morales paient moins de CHF 5'000.- d'impôt, ce qui représente 8.45% des impôts totaux des personnes morales.

Les catégories d'impôts dus au-delà de CHF 30'000.-, correspondent à 2.20% des contribuables et 75.88% des impôts totaux.

Personnes morales

Contribuables PM selon le CAPITAL IMPOSABLE en 2025 (basés sur taxation 2024 et adaptations des tranches)

CATÉGORIES CAPITAL IMPOSABLE	NOMBRE DE CONTRIBUABLES				MONTANTS DUS			
	Par catégorie		%	% cumulés	Par catégorie		%	% cumulés
	2025	2024	2025	2025	2025	2024	2025	2025
0 à 999	813	814	29.82%	29.82%	0	0	0.00%	0.00%
1'000 à 50'000	572	557	20.98%	50.81%	13'862	13'468	0.78%	0.78%
51'000 à 100'000	236	236	8.66%	59.46%	19'113	18'614	1.08%	1.86%
101'000 à 250'000	355	348	13.02%	72.49%	51'534	45'167	2.91%	4.77%
251'000 à 500'000	251	227	9.21%	81.69%	73'462	67'716	4.15%	8.92%
501'000 à 1'000'000	185	182	6.79%	88.48%	110'934	108'431	6.26%	15.18%
1'001'000 à 2'500'000	151	132	5.54%	94.02%	160'877	144'874	9.08%	24.27%
2'501'000 à 5'000'000	69	65	2.53%	96.55%	138'930	160'911	7.85%	32.11%
5'001'000 à plus	94	95	3.45%	100.00%	1'202'213	1'276'150	67.89%	100.00%
Total	2'726	2'656	100%		1'770'925	1'835'331	100%	

81.69% des personnes morales, dont le capital imposable est inférieur à CHF 500'000.-, paient 8.92% des impôts totaux des personnes morales.

Il ressort de ce tableau que les 3.45% des entreprises dont le capital imposable est supérieur à CHF 5 millions paient 67.89% des impôts totaux sur le capital.

Personnes morales

Contribuables PM selon le BENEFICE IMPOSABLE en 2025 (basés sur taxation 2024 et adaptations des tranches)

CATÉGORIES BENEFICES IMPOSABLES	NOMBRE DE CONTRIBUABLES				MONTANTS DUS			
	Par catégorie		%	% cumulés	Par catégorie		%	% cumulés
	2025	2024	2025	2025	2025	2024	2025	2025
0	1'618	1'566	59.35%	59.35%	0	0	0.00%	0.00%
1 à 50'000	604	625	22.16%	81.51%	214'978	220'609	1.77%	1.77%
50'001 à 75'000	71	57	2.60%	84.12%	116'105	89'881	0.96%	2.73%
75'001 à 100'000	57	68	2.09%	86.21%	125'116	149'906	1.03%	3.76%
100'001 à 150'000	65	52	2.38%	88.59%	199'457	198'071	1.65%	5.41%
150'001 à 200'000	55	43	2.02%	90.61%	224'737	174'108	1.85%	7.27%
200'001 à 500'000	120	117	4.40%	95.01%	940'679	898'125	7.76%	15.03%
500'001 à 1'000'000	50	50	1.83%	96.85%	735'928	768'997	6.07%	21.10%
1'000'001 à plus	86	78	3.15%	100.00%	9'559'915	7'527'313	78.90%	100.00%
Total	2'726	2'656	100%		12'116'915	10'027'010	100%	

81.51% des entreprises ont un bénéfice imposable inférieur à CHF 50'000.-. Cette part d'entreprises paie 1.77% de l'impôt sur le bénéfice total.

Ce tableau nous permet de constater que 86 entreprises, dont le bénéfice imposable est supérieur à CHF 1'000'000.-, paient le 78.90% des impôts totaux sur le bénéfice.

SERVICE COMMUNAL DE L'ACTION SOCIALE

Composition du service

- Direction ;
- Office communal de l'aide sociale : secteurs aide sociale, réception, secrétariat et comptabilité ;
- Guichet Accord et Agence AVS/AI ;

Préambule

Le Service communal de l'action sociale (SCAS) a vécu une année marquée par l'entrée en vigueur du Suivi Différencié Harmonisé (SDH) au 1^{er} janvier 2025, projet d'envergure cantonale qui était en gestation depuis 2020 dans le cadre de la réforme RAISONE - "repenser l'aide sociale neuchâteloise". Le SCAS était préparé pour une mise en œuvre optimale du SDH au sein des équipes concernées. La mission principale menée par l'équipe sociale consiste à analyser tous les dossiers d'aide sociale afin d'identifier ceux qui répondent aux critères d'un soutien uniquement financier, afin qu'ils puissent être confiés aux collaborateurs socio-administratifs (CSA).

Deux autres volets du SDH sont encore en cours de mise en œuvre. Il s'agit d'une part, de la prestation du conseil social, respectivement l'accompagnement individuel prévu par un-e assistant-e social-e (AS) et destiné à des personnes qui ne bénéficient pas de l'aide matérielle ou aux personnes qui sortent de l'aide sociale, pour une période de 3 mois renouvelable une fois; d'autre part, de la mise en place de modules collectifs liés à la gestion des impôts, des frais médicaux et à la sortie de l'aide sociale dont l'entrée en vigueur se réalise progressivement sur 2026.

Cette année a également été marquée par des congés maternité, des absences maladie et accident de longue durée ainsi que par des départs qui ont touché tous les secteurs. Un important travail a été effectué dans la mise en place d'organisations spécifiques nécessaires à pallier ces absences, que ce soit par du recrutement ou par de l'organisation interne, respectivement de l'entraide intra et intersectorielle. Nous y revenons plus en détail dans les chapitres concernés.

Une réorganisation temporaire du collège de direction a également dû être menée en lien avec l'absence maladie de longue durée de la cheffe de service et la démission de la responsable de l'aide sociale et de l'insertion à fin janvier 2026. Le collège de direction, accompagné du chef de dicastère et du service des ressources humaines, ont travaillé de concert afin de mettre en place des mesures intérimaires satisfaisantes et ainsi pallier ces absences de manière optimale.

Les situations d'absentéisme ont concerné les trois quarts du personnel, tous secteurs confondus. Proportionnellement, 70 % concernent des absences de courte durée, 11 % des absences de moyenne durée et 16 % des absences de longue durée. Les absences de moyenne et longue durée sont liées à des grossesses, des problématiques de dos et à des fragilités psychologiques. Afin de pallier ces absences, le service a eu recours à des engagements en CDMax et à des placements temporaires par le biais du chômage.

Dans l'organisation plus générale du service, les journées de formation relatives aux directives ODAS ont continué d'être dispensées sur le premier semestre par la cheffe de service aux nouvelles personnes engagées ainsi qu'au personnel du SCAS souhaitant parfaire ses connaissances.

Secteur de l'aide sociale

L'année 2025 a été marquée par l'entrée en vigueur du SDH, après une année 2024 intense en formation et mise en place de processus ad hoc. Le SDH est un changement de paradigme dans le domaine de l'aide sociale, puisqu'il a été admis que certain-es bénéficiaires n'avaient pas besoin d'un-e AS pour le traitement de leur situation, mais qu'un soutien purement financier par du personnel socio-administratif suffisait. Les AS peuvent ainsi concentrer leurs conseils et suivis en faveur des personnes qui nécessitent un véritable accompagnement social.

Afin d'assurer le suivi financier pour la catégorie de bénéficiaires susmentionnée, deux CSA ont été désignés à hauteur de 20% chacun dans un premier temps. Selon les estimations du projet, environ 20% des bénéficiaires seraient susceptibles de répondre aux critères d'un suivi financier, ce qui représenterait, à terme, quelques 300 dossiers au sein de notre service pour un taux d'occupation estimé à 85%. Fin 2025, ce sont 100 dossiers qui sont traités par les CSA, nombre qui évoluera au fil du temps.

Une deuxième étape entrera en vigueur au printemps 2026. Il s'agira de mettre en place le conseil social pour les bénéficiaires qui sortent de l'aide sociale, afin de les accompagner au mieux dans les différentes démarches à effectuer. Dans un délai qui doit encore être défini, la prestation du conseil social pour les personnes qui ne sont pas bénéficiaires de l'aide sociale devra être également mise en œuvre au sein du service.

La troisième étape est composée de modules collectifs. Celui de la gestion des impôts est dispensé par les œuvres d'entraides, telles que Caritas et le CSP dès février 2026. Celui de la sortie de l'aide sociale devra être mis sur pied dans le courant de l'année 2026 et, concernant la gestion des frais médicaux, le SCAS est précurseur puisque la formation sur la gestion des frais médicaux est dispensée depuis 2023 dans le but de rendre les bénéficiaires de l'aide sociale autonomes.

La stabilisation de l'équipe sociale s'est poursuivie sur l'année 2025. Seuls deux départs d'AS ont eu lieu. Ces deux postes ont été repourvus sans trop de difficulté.

Ce secteur a toutefois été impacté par trois arrêts maladie de longue durée, ainsi que par trois arrêts maladie liés à des grossesses. Les termes de ces grossesses étant quasiment identiques, cela a nécessité la mise en place d'une organisation particulière. Il n'est en effet pas aisé de trouver des AS pour assumer des remplacements de courte durée, le marché étant relativement saturé.

Afin de pallier ces congés maternité, quelques AS à l'interne ont accepté d'augmenter temporairement leur taux d'activité. Pour le traitement des dossiers restants, environ 80, la direction a pris l'option de les confier aux CSA afin que l'aide matérielle puisse être octroyée. Pour les questions plus pointues et les éventuels entretiens nécessaires qui sortent du champ de compétences des CSA, la chargée de la formation est présente pour du soutien et mène les entretiens.

Le secteur 1, mis en place en 2024 pour l'analyse des nouvelles situations, continue de faire ses preuves, bien que sa dotation de 2 EPT le rende fragile en période de vacances ou d'absence du personnel. Ce centre de compétences permet une meilleure équité de traitement dans l'examen des nouvelles situations et des analyses de plus en plus pointues.

L'augmentation du nombre de dossiers s'est confirmée. En 2025, ce sont en moyenne 101 dossiers par AS à 100% qui ont été gérés. Ce nombre prend en considération le choix d'un centre de compétences pour l'analyse des nouvelles situations qui mobilise 2 EPT d'AS. En contrepartie, lorsqu'un AS se voit attribuer un dossier, la phase souvent chronophage de l'analyse est déjà réalisée.

S'agissant des transferts de dossiers entre GSR, cantons, départs à l'étranger et retours de l'étranger, les chiffres 2025 sont les suivants :

Provenance/destination	Arrivées	Départs
GSR	30	31
Cantons	7	19
Etranger	2	11

Dans le cadre de ses contrôles sur sites effectués régulièrement dans les GSR, l'ODAS s'est rendu dans nos locaux en automne afin d'effectuer les contrôles prévus dans ses missions. Les premiers retours sont positifs. Nous attendons avec une certaine impatience le rapport officiel au printemps 2026.

Le pôle juridique vient renforcer le secteur de l'aide sociale, surtout par l'analyse et le traitement des dossiers de contentieux. Initialement en charge des dossiers bouclés de contentieux, le pôle juridique assume, depuis l'été 2025, les dossiers de contentieux relatifs à des dossiers actifs, pour lesquels il y a une dette d'aide sociale à faire valoir. En marge du traitement du contentieux, il soutient également les AS ainsi que la direction dans la gestion de leurs dossiers pour toute problématique d'ordre juridique.

En matière d'insertion sociale et professionnelle, deux conseillères en insertion socio-professionnelle (ci-après CISP) continuent de faire un travail important d'accompagnement des bénéficiaires en mettant l'accent sur les personnes qui sont proches du premier marché de l'emploi. Les personnes qui ont besoin d'un accompagnement plus spécifique en lien avec le renforcement des compétences comportementales (soft skills) et qui sont plus éloignées du premier marché continuent d'être suivies par les AS.

La Facture Sociale

La volonté cantonale de maîtriser les charges des prestations sociales a permis à la Facture Sociale de voir le jour en 2015. Dès lors, toutes les prestations sous conditions de ressources sont réparties entre le canton (à raison de 60%) et toutes les communes (à raison de 40%) selon un système de péréquation au prorata des habitant-e-s de chaque commune. Les charges de personnel du secteur social sont subventionnées à raison de 40% par le canton et à raison de 60% par l'ensemble des communes sur la base d'un forfait annuel de CHF 100'000.- par EPT. Pour les secteurs administratifs et socio-administratifs (hormis office AVS/AI), le système de subvention est le même sur la base d'un forfait de CHF 80'000.- par EPT.

Comptes 2025 de la Ville (comprenant les acomptes 2025 + les soldes 2024. Ces chiffres sont susceptibles de changer lors du bouclage définitif 2025) :

Compte 321 36110200 (Bourses d'études) :	CHF	677'805.62	(CHF 406'152.26 en 2024) ;
Compte 321 36110210 (Subsides LAMal) :	CHF	7'714'565.33	(CHF 7'125'048.97 en 2024) ;
Compte 321 36110220 (FIP, CH, financement LACI) :	CHF	538'986.57	(CHF 475'505.37 en 2024) ;
Compte 321 36110230 (Aide sociale) :	CHF	8'968'147.44	(CHF 8'374'512.06 en 2024) ;
Compte 321 36110240 (Intégration socio-prof.) :	CHF	788'836.64	(CHF 813'821.45 en 2024) ;
Compte 321 36110250 (Lutte contre la fraude) :	CHF	161'338.40	(CHF 148'019.93 en 2024) ;
Compte 321 36110260 (Alloc. fam. pers. sans activité sal.) :	CHF	379'935.60	(CHF 389'653.89 en 2024) ;
Compte 321 36110270 (Avances de contrib. d'entretien) :	CHF	49'835.48	(CHF 43'486.45 en 2024) ;
Compte 321 36110280 (Social privé) :	CHF	767'746.68	(CHF 695'758.19 en 2024).

Le compte 321 36360230 comprend 2 composantes de la Facture Sociale, soit l'aide sociale avancée par les communes et l'aide sociale avancée par l'Etat pour les réfugiés gérés par le Service des migrations.

Évolution des dépenses d'aide sociale

Évolution de l'aide sociale pour la Ville (montant avancé avant le calcul de la péréquation qui nous est favorable et nous permet de récupérer une part importante des aides allouées).

Année / aide sociale versée	Ville (avant calcul de péréquation)		delta
2010	CHF	24'917'998.57	+2,20%
2011	CHF	28'178'397.94	+13.08%
2012	CHF	32'845'379.39	+16.57%
2013	CHF	34'012'756.18	+3.56%
2014	CHF	35'454'164.75	+4.24%
2015	CHF	35'909'371.81	+1.29%
2016	CHF	36'460'131.20	+1.53%
2017	CHF	36'745'389.14	+0.78%
2018	CHF	35'326'653.07	-3.86%
2019	CHF	33'905'680.82	-4.02%
2020	CHF	30'632'729.37	-9.65%
Dédommagement	CHF	1'441'950.00	
Total	CHF	32'074'679.37	-5.40%
2021	CHF	30'209'279.93	-1.38%
2022	CHF	29'181'870.24	- 3.40%
2023	CHF	28'176'209.91	- 3.44%
2024	CHF	28'875'820.75	+ 2.48%
2025 (chiffre provisoire)	CHF	30'824'116.73	+ 6.75%

L'écart entre 2010 et 2012 est lié à la révision de la Loi sur l'assurance chômage et insolvabilité (LACI). Parmi les changements qui ont généré une répercussion directe sur l'aide sociale, nous pouvons citer le délai de carence de 120 jours introduit pour les jeunes qui arrivent en fin d'études ainsi que la diminution de la durée d'octroi des indemnités (520 à 400 jours).

La baisse de 2018 est liée aux diminutions de normes cantonales d'aide sociale (11 modifications de directives).

La baisse de 2019 est liée à la révision dans le domaine des subsides LAmal lissant les effets de seuil et permettant aux personnes concernées de sortir de l'aide sociale.

La baisse de 2020 est liée au passage au principe d'échéance.

Sans la prise en considération du dédommagement à la Facture Sociale versé par la Ville en 2020, nous avons une diminution de CHF 424'000, soit 1.38 % entre les deux exercices. L'absence d'une importante augmentation liée au COVID telle qu'envisagée dans le budget, s'explique notamment en raison des mesures fédérales et cantonales dispensées durant la pandémie qui ont déployé des effets significatifs permettant aux plus fragiles économiquement de ne pas recourir à l'action sociale.

Les baisses de 2022 et 2023 sont liées à une diminution des dossiers d'aide sociale constatée de manière générale dans le canton.

L'année 2024 a connu une légère augmentation des dossiers dès le 3^e trimestre.

La forte augmentation de 2025 reflète une situation économique et conjoncturelle qui s'est significativement détériorée, exerçant une pression croissante sur les ménages à revenus modestes.

Les chiffres présentés ci-dessous, fournis en 2025 par l'Etat, correspondent au bouclage final de l'exercice 2024 et aux cinq régularisations de la facture 2025.

Dépenses d'aide sociale	Comptes 2024	Comptes 2025
Montant dépensé par l'Etat	CHF 13'600'221.29	15'142'598.00
Montant dépensé par les Communes (avant péréquation)	CHF 86'875'506.71	92'198'649.00
Total	CHF 100'475'728.00	CHF 107'341'247.00
Part à charge de l'Etat (60 %)	CHF 60'285'437.00	CHF 64'404'748.00
Part à charge des Communes (40%)	CHF 40'190'291.00	CHF 42'936'499.00
Montant à charge de La Chaux-de-Fonds pour les dossiers d'aide sociale	CHF 7'258'665.98	CHF 7'690'679.26
Montant à charge de La Chaux-de-Fonds pour les dossiers des réfugiés gérés par le SMIG	CHF 1'136'332.56	CHF 1'277'468.18

Secteur administratif (comptabilité et secrétariat)

Au secteur de la comptabilité, l'année 2025 a été marquée par deux départs durant le 2^{ème} semestre 2025 dont celui d'une collaboratrice partie à la retraite. Ces deux postes ont été repourvus sans difficulté. Suite à du retard pris dans le traitement des calculs de rétroactifs AI/AVS, une personne a été engagée en CDMax durant 3 mois. Elle a ensuite pu être engagée en CDI afin de remplacer une collaboratrice démissionnaire.

Grâce à la mise en place de tableaux de bord, à un important investissement de chacune et chacun et à une solidarité de l'équipe, le retard a été comblé et la comptabilité est à jour à la fin de l'année 2025.

Au secteur du secrétariat, l'année 2025 a connu deux départs qui ont été remplacés sans difficulté. De plus, un collaborateur a souhaité pouvoir travailler à temps partiel au sein du secteur comptabilité. Une des deux personnes démissionnaires a été en arrêt maladie de longue durée, ce qui a fragilisé quelque peu ce secteur qui compte 7.35 EPT. Grâce à un esprit d'équipe solidaire, les différentes tâches ont continué d'être effectuées dans un délai de traitement raisonnable. Les outils de gouvernance mis en place en 2023 et 2024 permettent de conserver sous contrôle ces situations plus précaires. Cela fait deux ans que ce secteur ne connaît plus de retard.

Le suivi des dossiers de contentieux avant leurs transferts au Service des finances continue de donner entière satisfaction.

Le secteur des frais médicaux continue d'assumer une permanence au guichet deux demi-jours par semaine à la satisfaction des bénéficiaires. De même, la formation sur la gestion des frais médicaux continue de se dispenser tous les deux mois. Pour rappel, le but initial de cette formation était de redonner l'autonomie nécessaire aux bénéficiaires dans la gestion de leur caisse-maladie avant de nous permettre de supprimer les cessions en cours. Aujourd'hui, le but est d'éviter de devoir prendre des gestions de caisse-maladie alors que les bénéficiaires ont les capacités nécessaires.

Le secteur administratif en quelques chiffres :

	2023	2024	2025
Nombre de dossiers d'aide sociale ouverts durant l'année	745	729	827
Nombre de dossiers d'aide sociale fermés durant l'année	770	647	687
Nombre de dossiers ouverts au 31.12.2025	1525	1587	1585
Nombre de bénéficiaires d'aide sociale au 31.12.2025*	3040	3010	3149
Nombre d'assurés dont nous gérons la caisse-maladie	537	457	439
Nombre de factures médicales payées pour les bénéficiaires "sous gestion"	7'438	2'809	1'154
Nombre de décomptes de prestations payés	13'188	14'521	16'719
Nombre de factures dentaires payées	1'704	2'048	2'019
Nombre de devis dentaires traités	385	408	490

- * Les indications sont extraites du logiciel KISS, extraction possible depuis 2025.

Réception unique

Ce secteur doté de 2.8 EPT a été fragilisé par un accident professionnel d'une collaboratrice en début d'année et qui a été absente 10 mois. Nous avons pu compter sur des collaboratrices qui ont accepté d'augmenter leur taux d'activité, indépendamment du secteur, afin que les prestations puissent continuer d'être dispensées sans réduction d'horaire.

Le système de ticketing mis en place continue de donner entière satisfaction. Il nous permet également d'avoir une visibilité sur le nombre de passages qui reste non négligeable. Ci-dessous le nombre de tickets, respectivement de passages en 2025 par secteur :

	2024		2025	
Secteurs	Nombre de tickets	%	Nombre de tickets	%
Agence AVS-AI avec rendez-vous	497	2%	473	2%
Agence AVS-AI sans rendez-vous	6'558	24%	5'372	20%
Aide sociale avec rendez-vous	4'524	17%	4'155	15%
Aide sociale sans rendez-vous	8'639	32%	9'231	34%
Permanence frais médicaux (deux après-midi par semaine)	259	1%	162	1%
Guichet ACCORD	6'567	24%	7'500	28%
Total	27'044	100%	26'893	100%

C'est avec une grande satisfaction que nous avons mis en œuvre un système de centrale téléphonique au 1^{er} juin 2025, dans le but d'améliorer la qualité du service d'accueil aux bénéficiaires et usagers. Grâce à cet outil, le service bénéficie d'un numéro d'appel unique avec des présélections pour les trois secteurs, une visibilité sur la liste d'attente des appels, des messages personnalisés par secteurs qui doivent permettre de répondre aux questions régulières des usagers et ainsi désengorger le flux d'appels entrants qui nécessite l'accès à un-e collaborateur-trice. Il permettra également au service de bénéficier de statistiques sur le flux d'appels.

Guichet Social Régional (Guichet ACCORD)

En 2025, le nombre des demandes de prestations sociales (DPS) a continué sur une tendance identique aux années précédentes. 3212 nouvelles demandes ont été enregistrées en 2025, contre 3196 en 2024, 3070 en 2023, 2595 en 2022, 2'597 en 2021, 2'641 en 2020 et 3'052 en 2019.

En matière de demandes, il est également important de considérer les demandes de renseignements au guichet, où l'on peut observer une augmentation significative dans les statistiques ci-dessus.

Une attention particulière a dû être portée à la gestion RH de ce secteur constitué de 4.8 EPT. Une collaboratrice et un collaborateur ont été absents sur une longue durée. La collaboratrice, qui était engagée depuis de nombreuses années a finalement décidé de quitter le service. S'agissant du collaborateur engagé en début d'année afin de remplacer une collaboratrice partie fin 2024, le SCAS a dû se résoudre à mettre fin aux rapports de service durant sa période d'essai. La coordinatrice du secteur a été en arrêt maladie partiel avant son congé maternité qui a débuté en juillet. Afin de pallier ces départs et ces absences, nous avons pu compter sur le retour d'une apprentie qui est venu terminer sa troisième année au sein du secteur et que nous avons pu engager ensuite. Une collaboratrice d'un autre secteur a été engagée en renfort à 40 % en CDMax durant 10 mois, puis une personne a été recrutée à l'externe. Cet engagement a toutefois nécessité deux processus de recrutement. Ces absences et turnover ont eu un impact significatif sur le secteur qui a accusé un retard dans le traitement des DPS liées aux subsides maladie. Afin de rattraper le retard, une collaboratrice a augmenté son taux d'activité de 50% en CDMax durant 5 mois.

Afin de pouvoir évaluer la quantité de documents traités par les collaborateurs-trices, des tableaux de bord ont été mis en place. Grâce au retour de la coordinatrice à la fin de l'année, à un important investissement de chacune et chacun et à une solidarité de l'équipe, le retard est en voie de résorption.

Pour rappel, la mission du GSR consiste à étudier toute demande de prestations sociales sous condition de ressources des personnes résidant sur notre territoire et de les orienter à l'interne ou à l'externe du service en fonction de la nature de la demande. Au titre des prestations visées, nous entendons les avances sur les contributions d'entretien, les subsides d'assurance-maladie, les bourses d'études et l'aide sociale.

Après avoir réceptionné tous les documents utiles, les collaborateurs-trices analysent les requêtes et les font suivre aux services prestataires qui sont susceptibles d'entrer en matière pour une prise de décision officielle.

Agence AVS/AI

La Caisse cantonale neuchâteloise de compensation (CCNC) verse à l'Agence AVS/AI un montant en fonction du nombre d'habitant-es. Pour l'exercice 2025, nous avons reçu une somme de CHF 77'769.- (CHF 77'615.- en 2024). Il convient de relever que cette subvention forfaitaire ne couvre pas la dotation en personnel nécessaire à l'accomplissement de ces missions, à savoir : répondre aux questions et demandes relatives à l'application des prescriptions fédérales en matière d'AVS/AI, aux allocations familiales dans le secteur agricole, à la loi fédérale et cantonale sur les prestations complémentaires ainsi qu'au contrôle des affiliations des personnes de conditions indépendantes ou sans activité lucrative.

Demandes de prestations complémentaires

402 demandes de prestations complémentaires ont été établies en 2025 (412 en 2024). Au 31.12.2025, nous dénombrions 2866 bénéficiaires de PC actifs (contre 2834 en 2024) pour les trois communes concernées (La Chaux-de-Fonds, La Sagne et Les Ponts-de-Martel).

Dossiers actifs de prestations complémentaires :

La Chaux-de-Fonds	2766
La Sagne	44
Les Ponts-de-Martel	56
Total :	2866

Demandes de remboursement de frais médicaux

Ces demandes sont destinées aux bénéficiaires de prestations complémentaires ainsi qu'aux personnes dont le revenu ne dépasse pas le montant maximum d'octroi des subsides d'assurance-maladie fixé par le Conseil d'Etat. Courant 2025, la CCNC a repris le traitement des demandes de remboursement pour les frais médicaux. Dans la mesure où ces demandes étaient traitées par des personnes placées temporairement par le chômage, ce changement n'a pas eu d'impact sur l'effectif de l'Agence AVS/AI.

Avis de mutation

Lorsque la situation personnelle d'un-e assuré-e subit un changement, l'Agence AVS/AI établit un avis de mutation afin d'en informer la CCNC. En 2025, 1702 avis de mutation ont été établis (1687 en 2024).

Révision périodique des prestations complémentaires

L'Agence AVS/AI est également chargée de réexaminer, en principe annuellement, les conditions économiques des bénéficiaires PC. Sur un total de 692 dossiers à examiner (454 en 2024), 555 révisions ont été traitées. Ainsi, 77 dossiers sont encore en cours de traitement pour l'année 2025. 60 dossiers concernent des mises en demeure, des doublons ou des départs à l'étranger.

Conclusion

Grâce aux nombreuses mesures organisationnelles mises en place ces dernières années, le service a pu fonctionner à satisfaction malgré les turbulences liées aux aléas des différentes absences. Ces périodes ont la vertu de mettre en lumière l'engagement des collaboratrices et collaborateurs et la solidarité qui règne au sein des différents secteurs.

Après plusieurs années passées à la mise en œuvre de projets, nous nous réjouissons de "cueillir les premières récoltes" et d'analyser dans quelle mesure ces investissements auront porté leurs fruits. L'objectif sera ensuite de matérialiser ces résultats.

C'est avec confiance et conviction que nous abordons ces futurs défis.

AFFAIRES JURIDIQUES

Organisation

Pour mémoire, le responsable des affaires juridiques est entré en fonction en mai 2020, occupant depuis lors un bureau au 12^e étage d'Espace, aux côtés de la chancellerie. Dans les mois précédant son arrivée, les dossiers juridiques avaient encore été traités exclusivement par des mandataires externes (certains dossiers en cours se poursuivant d'ailleurs bien au-delà du mois de mai 2020).

La collaboration avec des avocat-e-s externes reste nécessaire dans certains dossiers particuliers pour seconder le titulaire en cas de surcharge ou de domaine juridique très spécialisé, ou encore en cas de récusation. Sachant que la dotation de l'ancien service juridique s'était élevée durant près de quinze ans à 1.7 EPT, ce soutien ponctuel par des mandataires indépendants reste indispensable. Occasionnellement, il permet en outre d'examiner "à quatre yeux" certains dossiers ou procédures complexes. Il est également à noter que le SCAS dispose de ses propres ressources en compétences juridiques sociales.

Activités

Fonctionnement et statistique

Durant l'année 2025, à l'image des années précédentes depuis son entrée en fonction, le responsable des affaires juridiques a été sollicité - ponctuellement ou en accompagnement plus régulier - sur la plupart des grands dossiers du Conseil communal, en particulier pour préparer ou contrôler certains rapports ou décisions ayant une portée juridique. De même, il collabore en permanence avec tous les autres services communaux sur des objets précis, à titre de conseil ou en procédure (avis de droit, établissement de contrats ou modèles, préparation de recours ou d'observations sur recours, rédaction de décisions diverses).

Le traitement de quelques dossiers par des avocat-e-s externes reste nécessaire, principalement en raison du volume de travail, d'urgences ponctuelles ou d'expertise particulière. Ainsi, ont dû être mandatés à l'extérieur durant l'exercice écoulé quelques dossiers notamment dans les matières suivantes : la continuation d'une procédure judiciaire importante en matière de responsabilité civile découlant d'un chantier, deux dossiers relatifs à des sites pollués, ainsi qu'à nouveau quelques décisions sur des oppositions à de grands projets immobiliers. Un avis de droit a également été sollicité auprès d'un professeur d'Université sur une question sensible touchant l'appartenance à une autorité politique.

Durant l'année écoulée (et sans compter les nombreuses petites questions ponctuelles auxquelles il peut être répondu oralement, par téléphone, ou par un simple courriel, et n'occasionnant pas la constitution d'un dossier ad hoc), plus de 45 nouveaux dossiers ont été pris en charge par les affaires juridiques ; s'y ajoute une quarantaine de dossiers ouverts entre 2020 et 2024 et encore en cours de traitement (en particulier les dossiers impliquant des procédures de recours devant plusieurs autorités administratives ou judiciaires successives pouvant se dérouler sur plusieurs années). Durant la même période, 48 dossiers ont pu être clos. Au 31 décembre 2025, en tout 330 dossiers ont été ouverts, et 262 dossiers clôturés depuis l'entrée en fonction du responsable des affaires juridiques en mai 2020.

Domaines d'activité

Les principaux domaines d'activité demeurent le soutien juridique au service des ressources humaines (mesures disciplinaires, application de la réglementation en matière de personnel, procédures en matière de décisions administratives et de traitement des recours, etc.), ainsi qu'au bureau des permis de construire (essentiellement des décisions statuant sur la levée d'oppositions - en relevant qu'un seul dossier d'opposition à des antennes de téléphonie mobile a été traité en 2025 alors qu'il y en avait encore 8 sur l'exercice 2024 - , diverses questions procédurales, etc.).

De même, plusieurs questions ayant trait au domaine public et à la qualification du sol (usage accru, création de places de parc, régulation du stationnement, régime des trottoirs en propriété privée, déneigement, etc.) ont été traitées en collaboration avec le service technique et les espaces publics.

Une mention particulière revient à l'aboutissement du gros chantier du nouveau Statut du personnel, destiné à remplacer dès le 1^{er} janvier 2026 l'ancien RGPA datant de 1986, mené sur plus de 3 ans et plus de 100 séances (impliquant le groupe de travail restreint, ainsi que diverses rencontres avec les syndicats, le comité de pilotage, la commission financière, la direction de la Caisse de pensions, et le Conseil communal), ainsi que son Règlement d'application et la mise en place progressive des "processus centraux". Cette réglementation détaillée des droits et obligations des collaborateurs a également permis de fusionner sous une forme unifiée et cohérente de nombreux arrêtés et directives diverses, qui avaient peu à peu rendu difficile la compréhension de ces normes dispersées.

Sur le plan législatif cantonal, l'année 2025 a également donné lieu à diverses démarches en lien avec la consultation cantonale sur la révision de la Loi sur les communes (encore en cours), et avec la finalisation de la nouvelle Loi sur la procédure administrative en vue de son entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2026 (remplaçant l'ancienne LPJA).

En bonne place parmi les activités, figurent les nombreuses sollicitations liées à des marchés publics et aux obligations qui en découlent pour une autorité adjudicatrice, dans une matière où les recours sont fréquents.

L'important projet de rénovation des patinoires des Mélèzes a également suscité diverses questions juridiques (en particulier touchant à l'exercice de leurs compétences institutionnelles respectives par le Conseil général et ses commissions, ainsi que

par le Conseil communal). La tenue de la session extraordinaire du Conseil général le 19 mars 2025, où le rapport a été accepté à une très large majorité, a également généré diverses questions juridiques.

Enfin, on a également observé durant l'exercice écoulé - ainsi que la presse s'en est fait l'écho - une augmentation préoccupante des procédures judiciaires liées à des décisions en matière de discipline scolaire (suspension ou exclusion d'un élève). Cela a également été l'occasion d'harmoniser la réglementation scolaire communale avec certaines normes cantonales récentes.

Parmi les autres domaines les plus fréquemment pratiqués durant l'exercice 2025 figurent notamment : les droits politiques (compétence et organisation des autorités, organisation et fonctionnement des commissions, secret de fonction et modalités de sa levée, etc.), les plaintes ou dénonciations pénales (dont une procédure pénale suite à une plainte déposée par les membres du Conseil communal), la procédure administrative (forme des décisions et voies de recours, délégation de compétences, pouvoir de signature, suppléance, etc.), la responsabilité des collectivités publiques, la domiciliation, les conditions de naturalisation, ainsi que la protection des données et la transparence (application de la Convention intercantonale relative à la protection des données et à la transparence).

Répartition des matières

En proportion de la charge totale de travail, sur l'ensemble des affaires enregistrées de mai 2020 à décembre 2025, le domaine des ressources humaines (procédures RH/ finalisation du nouveau Statut du personnel et son Règlement d'application / adaptation consécutive des divers types de contrats d'engagement / régime transitoire en matière de retraite anticipée, etc.) a continué de représenter une part d'environ un tiers ; le domaine de l'urbanisme (permis de construire / aménagement du territoire / service technique / domaine public) constitue un autre tiers. Le dernier tiers est consacré à toutes les autres diverses sollicitations des affaires juridiques.

Outre l'activité de conseil, le service continue d'assumer la représentation de la Ville (comparution devant les tribunaux, dépôt de recours ou d'observations, réponse à des consultations, etc.) dans des procédures administratives, civiles ou pénales, dans les divers domaines d'activité énumérés.

Dans le cadre de son activité de soutien aux services pour la rédaction, la modification ou le contrôle de textes réglementaires (arrêtés, règlements, directives), le responsable des affaires juridiques a formulé diverses suggestions d'améliorations dans la structure ou le contenu du recueil de la réglementation communale (en particulier respect des règles de légistique, rédaction inclusive, cohérence de la classification, correction d'erreurs, etc.). Il continue également de participer annuellement au Séminaire de légistique de Jongny (organisé par l'Université de Genève et l'Office fédéral de la justice) en tant que conférencier ; cette collaboration avec des homologues de Suisse romande permet des échanges fructueux et une tenue à jour des connaissances indispensables en matière de légistique, utilisées au quotidien.

Synergies et bilan

Une collaboration fructueuse se poursuit avec la chancellerie, la proximité des services facilitant de nombreux échanges – formels ou informels - sur diverses questions, touchant notamment l'application du Règlement général dans le cadre des droits politiques et du fonctionnement institutionnel. Dans ce contexte, les deux rencontres organisées chaque année entre les chancelleries et services juridiques de notre Ville et du Locle apportent un éclairage intéressant et productif. La participation régulière à divers séminaires universitaires, ainsi qu'à l'assemblée générale annuelle de l'Ordre des avocats, permettent également de créer ou maintenir les liens indispensables avec le barreau neuchâtelois de même qu'avec d'autres cadres de la fonction publique.

Au terme de plus de cinq années d'activité, la charge de travail demeure importante, et parfois difficile à maîtriser avec la dotation actuelle ; cela continue de nécessiter le concours d'avocat-e-s externes dans quelques dossiers choisis, ainsi que la compréhension des services et autorités politiques face à certains délais de traitement. Le support juridique fourni aux services et aux autorités est ainsi inévitablement soumis à certaines priorisations.

SERVICE À LA POPULATION

(Les chiffres entre parenthèses sont ceux de 2024 ou représentent un delta par rapport à l'année 2025)

Sujets d'actualité / projets menés en 2025

Effectif et charge de travail

Tout comme en 2024, l'année 2025 a présenté des défis importants pour la gestion du Service à la population (SàP), en raison d'une absence longue durée et des départs de la cheffe de service, de deux collaboratrices et d'un collaborateur. Grâce à l'approbation du Conseil communal et du Service des ressources humaines, nous avons réussi à prolonger l'augmentation du pourcentage d'une collaboratrice, à remplacer un contrat à durée déterminée, ainsi qu'à remplacer la cheffe du service et le collaborateur sortants. Afin de revoir le fonctionnement du bureau d'aide à l'installation, seul ce poste à temps partiel (50%) n'a pas encore été repourvu.

Une nouvelle fois, l'engagement et la cohésion d'équipe de l'ensemble du personnel du service ont permis au SàP d'assumer les prestations à délivrer à la population. Toutefois, plusieurs activités n'ont pas pu être effectuées pleinement, notamment au niveau des visites des entreprises à effectuer par le bureau d'aide à l'installation.

La charge liée aux changements de personnel et au poste laissé vacant fut conséquente sur les 6 derniers mois. En contrepartie, la suppression de la charge liée aux permis frontaliers a permis de garantir la délivrance des prestations de base.

En ce qui concerne la fréquentation des guichets, le SàP a accueilli et traité les demandes de 25'244 personnes ayant pris un ticket, représentant une diminution importante par rapport aux 30'093 enregistrés en 2024. Cette baisse s'explique notamment par la suppression des passages au guichet pour les permis frontaliers.

En conclusion, pour l'équipe du SàP l'année 2025 a été difficile avec un effectif diminué sur plusieurs mois et toujours incomplet. Ainsi, merci à toute l'équipe du SàP pour sa flexibilité, sa résilience et son engagement.

Bureau d'aide à l'installation

La hausse démographique 2025 prouve que les différentes mesures mises en place pour la promotion de la domiciliation, et notamment les prestations délivrées par le bureau d'aide à l'installation, sont pertinentes. Suite au départ de la chargée de projet au 31 octobre 2025, plusieurs pistes ont été étudiées pour son remplacement. Ce poste demande de vastes compétences à un taux d'activité limité à 50% avec une durée maximale de 12 mois. Il n'est par conséquent pas évident de trouver une personne correspondant au profil recherché, raison pour laquelle les réflexions pour repourvoir ce poste ont pris plus de temps. Afin de conserver un maximum de synergies et de compétences, ainsi que d'optimiser l'utilisation des ressources, ce poste sera repourvu en interne à mi-mai 2026.

Initiatives, référendums et motions

Le travail de contrôle et de validation s'avère parfois fastidieux entre les écritures peu lisibles, les potentiels remplissages de la même main, etc. Le SàP vérifie le plus consciencieusement possible toutes les listes soumises et ceci dans la limite de ses moyens. En tout, nous aurons contrôlé, validé ou invalidé 8'789 signatures (11'839) sur les initiatives, référendums et motions populaires. Le tableau récapitulatif se trouve plus bas dans le rapport.

Service des migrations

Comme les années précédentes, la collaboration avec le Service des migrations (SMIG) a continué d'être constructive. Les permis frontaliers passent maintenant par la plateforme Easy-Gov. Malgré quelques soucis techniques au début de l'année 2025, le SMIG a trouvé des solutions pour contourner ceux-ci et délivrer rapidement les permis.

Domiciliation principale

Malheureusement, le constat demeure : un grand nombre de citoyen-ne-s n'effectuent plus les démarches nécessaires pour avoir leur adresse de domicile à jour dans la commune. Ainsi, notre service doit mener des enquêtes conséquentes et, in fine, souvent enregistrer des départs pour destination inconnue ou rendre des décisions afin que la loi sur la domiciliation (arrivée, changement d'adresse, départ) soit respectée. Ce phénomène devient inquiétant, car nos données sont centrales et utilisées par de nombreux services communaux, cantonaux et fédéraux. Ainsi se posent les questions suivantes : comment bien facturer la taxe déchets si les personnes ne s'annoncent pas correctement, comment être sûr que l'aide sociale attribue des montants exacts face à un ménage qui ne donne pas les bonnes informations, comment la taxe TV-Radio (Serafe) peut-elle être encaissée correctement, etc? Si les citoyen-ne-s n'ont plus conscience qu'il est de leur devoir d'annoncer toutes les mutations au SàP et que notre service doit constamment rechercher des informations, il sera alors nécessaire de doter le service de ressources supplémentaires pour mener à bien ces missions.

Domiciliation secondaire

Il résulte du travail de contrôle de la véracité d'un domicile secondaire que 32 (-3) personnes ont choisi de s'installer légalement à La Chaux-de-Fonds suite à la réception d'un courrier les informant que leur domicile devait être établi dans la Ville.

Demandes entrantes et travail en back-office

En plus des guichets, un nombre conséquent de demandes en tout genre transite par le SàP, soit via la permanence téléphonique, soit en back-office. Ainsi le SàP a traité 240 (283 en 2024) mutations d'état civil ; 4'311 (5'949) courriers ; 5'160 (5'752) appels téléphoniques et 11'430 (12'242) courriels sur la boîte générique. Il est à relever que certaines demandes de renseignements – principalement des offices de recouvrement – peuvent être facturées. En 2025, le montant encaissé s'élève à CHF 24'150,-, soit 805 requêtes facturables. Ceci représente une diminution de 110 demandes facturées en comparaison avec l'exercice précédent.

Données statistiques cantonales et fédérales

Le Service à la population (SàP) effectue huit fois par an des vérifications des rapports de conformité et de validation des données transmis par les statistiques cantonales et fédérales. Ainsi, au cours de l'année 2025, 3'690 contrôles (6'518), parfois impliquant de longues compilations de données, ont été réalisés. Cette année, nous avons eu un nombre d'erreurs potentielles en diminution. La collaboration avec le SUME continue à être excellente et il continue de suivre les situations devant être mises aux normes.

Les détails du travail accompli par le SàP en réponse à ces exigences sont précisés plus loin. Grâce aux efforts fournis par le SàP, les seuils de qualité pour La Chaux-de-Fonds sont toujours respectés tant au niveau cantonal que fédéral.

Taxe déchets et retour du matériel de vote

En matière de collaboration, il est important de souligner que, sur la base des données mises à jour par le Service à la population (SàP), la taxe des déchets des ménages est émise par l'administration des infrastructures.

Suite aux retours de courriers par la Poste, le SàP mène de nombreuses enquêtes afin de déterminer si la personne est en règle auprès de notre service. Ces retours postaux, ainsi que ceux liés à l'envoi du matériel de vote, mettent en évidence le fait que, malheureusement, de plus en plus de citoyen-ne-s omettent d'annoncer leur changement d'adresse au SàP. À la fin de l'enquête, le SàP est souvent contraint de prendre une décision et d'enregistrer des départs à destination inconnue, après des vérifications répétées.

Redevance radio-TV (Serafe)

Il est également à noter que le processus de perception de la redevance radio-TV par Serafe génère des demandes qui ne sont pas nécessairement liées à nos enregistrements. En effet, certains citoyen-ne-s se présentent au Service à la population (SàP) afin de résoudre des questions relatives au paiement de la facture, bien que cette décision ne relève pas de notre compétence. Par ailleurs, d'autres personnes omettent de signaler un changement d'adresse ou d'étage (lorsqu'elles restent dans le même immeuble). Cette situation ajoute une complexité supplémentaire au SàP pour déterminer qui réside dans quel logement.

Politique de stationnement

Le macaron de stationnement et les règles de stationnement sont toujours sujets à de nombreuses interrogations de la part des nouveaux citoyen-ne-s. Pour obtenir des réponses, ces derniers se rendent au Service à la population (SàP), qui demeure un point de référence pour la population en matière de diverses demandes. Le SàP continue de distribuer des cartes à gratter aux nouveaux arrivants, ce qui est fort apprécié.

Participation aux commissions ou à des groupes de travail

La préposée a participé aux groupes de travail suivants (avec ponctuellement des collègues du SàP) :

- Préparation et participation à toutes les commissions de naturalisations et agrégations ;
- Groupe de travail en vue d'améliorer le logiciel ETIC (interface des contrôles des habitants) ;
- Groupe de travail des sept préposé-es des plus grandes communes du canton pour les échanges d'expériences ;
- Rencontres de travail avec le Service des migrations (SMIG) ;
- Séance annuelle avec l'Office de l'état civil de l'arrondissement des Montagnes neuchâteloises.

Perspectives 2026

La promotion à la domiciliation et le développement de l'accueil et l'orientation des citoyen-ne-s resteront la priorité. Le projet du futur déménagement à l'Hôtel-de-Ville va passablement mobiliser les ressources pour le développement des prestations qui seront délivrées à terme par le SàP qui reprendra certaines tâches délivrées actuellement par d'autres guichets. Ce regroupement des prestations de guichet nécessitera une formation continue plus soutenue. Parallèlement, les visites en entreprises devront être reprises et développées pour nous faire mieux connaître des pendulaires et ainsi espérer leur future installation.

Droits politiques

Scrutins

Le SàP a organisé et supervisé le déroulement de 3 dates de votations portant au total sur 5 objets (fédéraux ou cantonaux) ainsi que l'organisation des élections cantonales.

Voici ci-dessous les scrutins organisés par le SàP au cours de l'année 2025 :

Date	Type	Objet
9 février	Votation fédérale	Initiative populaire du 21 février 2023 « Pour une économie responsable respectant les limites planétaires (initiative pour la responsabilité environnementale) ».
23 mars	Élections cantonales	Élection au Conseil d'Etat (10 listes pour 19 candidat-e-s) Élection au Grand conseil (11 listes pour 487 candidat-e-s)
28 septembre	Votations fédérales	Arrêté fédéral du 20 décembre 2024 relatif à l'impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires (FF 2025 17) ; Loi fédérale du 20 décembre 2024 sur l'identité électronique et d'autres moyens de preuves électroniques (Loi sur l'e-ID, LeID) (FF 2025 20).
30 novembre	Votations fédérales	Initiative populaire du 26 octobre 2023 « Pour une Suisse qui s'engage (initiative service citoyen) » ; Initiative populaire du 8 février 2024 « Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement (initiative pour l'avenir) ».

Les résultats détaillés des différents scrutins fédéraux et cantonaux sont disponibles à l'adresse suivante :

Canton de Neuchâtel: <http://www.ne.ch/autorites/CHAN/CHAN/elections-votations/Pages/accueil.aspx>

Contrôle des listes initiatives, référendum et motions populaires

Le Service à la population (SàP) s'engage à vérifier dans les plus brefs délais les listes des citoyen-ne-s de La Chaux-de-Fonds apposant leur signature sur des initiatives, référendums et motions populaires.

À fin décembre 2025, le SàP avait contrôlé 8'789 signatures (11'839) liées à des initiatives, référendums et motions populaires aux niveaux fédéral, cantonal et communal. Nous remercions particulièrement la chancellerie communale pour son soutien précieux dans le contrôle d'une initiative communale.

Intitulé	Nb de signatures contrôlées
Initiative populaire fédérale	
Contre la destruction de nos forêts par des éoliennes	1345
Pour la protection de la démocratie directe face aux parcs éoliens	1075
Initiative solaire pour un approvisionnement sûr en énergie renouvelable	488
Stop aux abus de l'asile ! (initiative pour la protection des frontières)	60
Pour une place financière suisse durable et tournée vers l'avenir (initiative sur la place financière)	5
Pour l'adhésion de la Suisse au traité des Nations Unies sur l'interdiction des armes nucléaires (initiative pour l'interdiction des armes nucléaires)	634
Pour des grandes entreprises responsables – pour la protection de l'être humain et de l'environnement	629
Pour la démocratie directe et la compétitivité de notre pays - contre une Suisse membre passif de l'UE (initiative boussole)	56
Une société et une économie fortes grâce au congé parental (initiative pour un congé familial)	311
Pour des aliments sans organismes génétiquement modifiés (initiative pour la protection des aliments)	672
Oui à la protection contre les loyers abusifs (initiative sur les loyers)	713
Pour la reconnaissance de l'Etat de Palestine	175
Référendum fédéral	
Sauver le service civil ! Non au durcissement de la loi sur le service civil	395
Référendum contre la loi fédérale du 20 décembre 2024 sur l'identité et d'autres moyens de preuves électroniques (Loi sur l'eID, LeID)	54
Référendum contre la loi fédérale du 20 juin 2025 sur l'imposition individuelle	53
Initiative populaire législative cantonale	
Moins d'impôts dans le canton de Neuchâtel	1468
Motion populaire cantonale	
Promotion de la culture du Châtaignier	371
Pour la prise en charge des enfants préscolaires avec des besoins spécifiques dans le canton de Neuchâtel	21
Motion population	
Abonnement général annuel ONDE VERTE à bas prix pour tous !	264
Total	8789

Gestion en relation avec la population

Naturalisations

Le Service à la population coordonne les séances de la commission des naturalisations ainsi que le suivi des décisions qui en découlent. Dans le cadre de ses efforts continus de numérisation, le SàP procède à la dématérialisation et au dépôt de l'ensemble des dossiers sur la plateforme ECHO. Cette démarche permet aux membres de la commission de consulter les dossiers et de prendre position à tout moment et à distance. En termes quantitatifs, 82 (+4) dossiers (un dossier pouvant contenir plusieurs personnes) ont été analysés.

Enquêtes à distance et enquêtes sur place

Le Service à la population réalise de nombreuses enquêtes à distance en raison du nombre croissant de citoyen-ne-s ne mettant pas à jour leur domiciliation, que ce soit de manière volontaire ou involontaire. Pour ce faire, le service doit agréger des informations provenant de différentes sources telles que Viteos, la Poste, les gérances et les employeurs, conformément à nos bases légales. Après ces recherches, il faut déterminer si la personne est encore domiciliée ou non dans notre commune et prendre une série de mesures en conséquence.

Parallèlement, le SàP mène des recherches sur le terrain. Notre enquêteur prend toujours l'initiative de contrôler l'ensemble d'un bâtiment, que ce soit sur demande ou de manière spontanée. Au cours de ces vérifications, 30 bâtiments ont été examinés, aboutissant à la constatation que 3 citoyens n'étaient pas inscrits. Ces individus ont été convoqués et sont maintenant inscrits en résidence principale.

Contrôle des rapports de validation

Des rapports de validation sont transmis au SàP par le Département de la statistique du canton de Neuchâtel. Ils mettent en évidence de potentielles incohérences de données. En 2025, le SàP a contrôlé **3'690** potentielles incohérences (6'518). Le SàP, par son travail constant sur les rapports de validation, permet à la Ville de La Chaux-de-Fonds de respecter toutes les exigences des seuils de qualité sur les plans cantonaux et fédéraux.

Date du rapport de validation	15.01	15.03	15.04	15.06	15.07	15.09	15.10	03.12
Nombre d'éléments contrôlés	410	403	323	457	385	552	614	546

Guichets

La population doit se présenter à nos guichets pour annoncer toute mutation liée à la domiciliation (déménagement, arrivée, départ, séjour secondaire, etc.), pour annoncer des modifications liées à l'état civil (mariage, naissance, etc.), pour obtenir des cartes d'identité, pour faire une demande de permis ou pour prolonger des permis de séjour/frontaliers. Le constat est que plus de 30% des tickets pris sont liés à la gestion des titres de séjour.

En 2025, **25'244** tickets ont été pris versus 30'093 en 2024. Cette baisse est essentiellement liée à la reprise du traitement complet des permis frontaliers par le SMIG.

Le système de ticketing a pu être opérationnel toute l'année et a permis d'obtenir automatiquement l'information quantitative suivante sur la fréquentation mensuelle des guichets. Ci-dessous le choix des citoyen-ne-s à la borne. Ce dernier ne reflète pas forcément l'action finale du citoyen-ne.

Choix à la borne	jan	fév	mar	avr	mai	jun	juil	août	sep	oct	nov	dec	Total
Arrivée dans la commune	280	287	247	257	221	285	262	280	312	242	224	207	3104
Autres renseignements	348	315	358	253	255	296	229	314	270	268	229	231	3366
Carte d'identité	396	337	340	356	402	441	406	268	301	312	241	220	4020
Changement d'adresse	278	221	323	319	258	294	293	212	268	360	245	236	3307
Demande d'attestation	218	219	248	178	192	216	209	245	215	221	177	155	2493
Départ de la commune	139	110	143	127	107	187	136	154	156	140	107	108	1614
Permis étrangers	809	652	670	671	624	588	583	367	497	500	414	412	6787
Réponse à une convocation	76	41	67	45	40	64	33	30	40	40	35	42	553
Total	2544	2182	2396	2206	2099	2371	2151	1870	2059	2083	1672	1611	25244

Bureau d'aide à l'installation

Comme expliqué en introduction, le bureau d'aide à l'installation (BAI) est rattaché au SàP.

Voici un récapitulatif des principales avancées sur l'année 2025 :

- Tenue des permanences, boîte mail, WhatsApp, appels et SMS du bureau.
- Mise à jour des marches à suivre.
- Gestion des demandes et des locations en collaboration avec le Service des bâtiments et du logement pour les 2 appartements à Manège 19.
- Développement du réseau des collaborations avec les services communaux et partenaires externes.
- Coordination de la réalisation des vidéos promotionnelles et la stratégie de la campagne publicitaire sur les réseaux sociaux.
- Réalisation d'une vidéo d'animation.
- Refonte du flyer.
- Collaboration avec le Service de l'intégration et cohésion sociale pour l'élaboration d'un kit de bienvenue.

On constate que le nombre de demandes au bureau d'aide à l'installation a continué d'augmenter en 2025 et particulièrement depuis la mise en ligne du site promotionnel www.hellolachauxdefonds.city. Depuis l'existence du BAI, il y a eu 242 demandes de renseignements au total, dont 135 en 2025. Pour la période du 15.08.2025 au 31.12.2025, il y a eu 42 demandes effectuées depuis le site promotionnel.

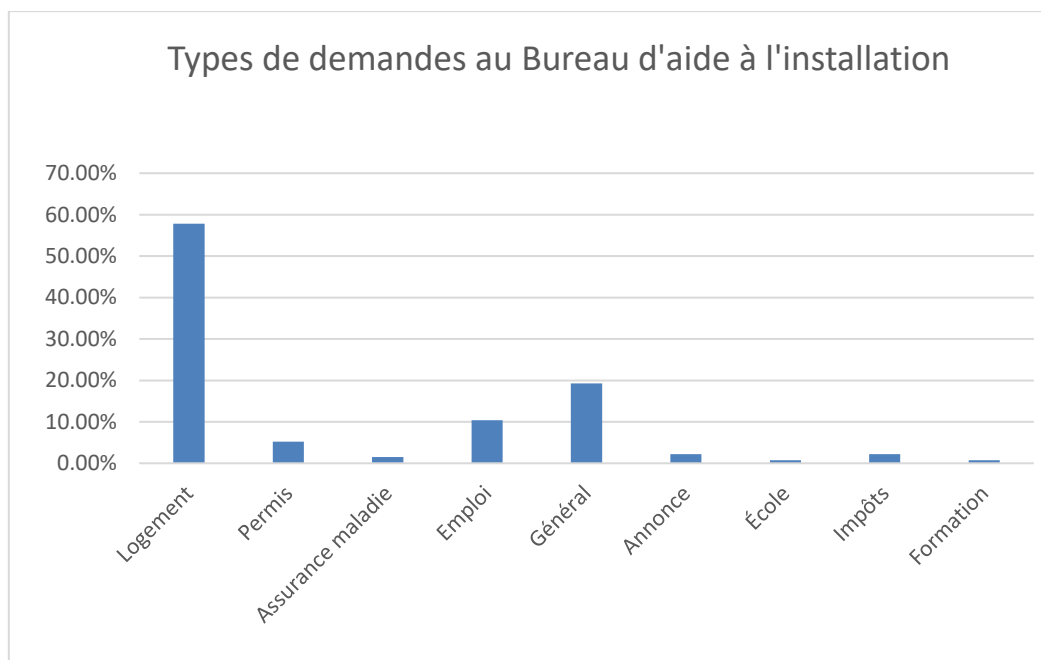
Les 2 appartements à Manège 19 sont loués jusqu'au 28 février 2026 et de nouvelles personnes sont intéressées à la location dès le 1^{er} mars 2026.

Perspectives 2026

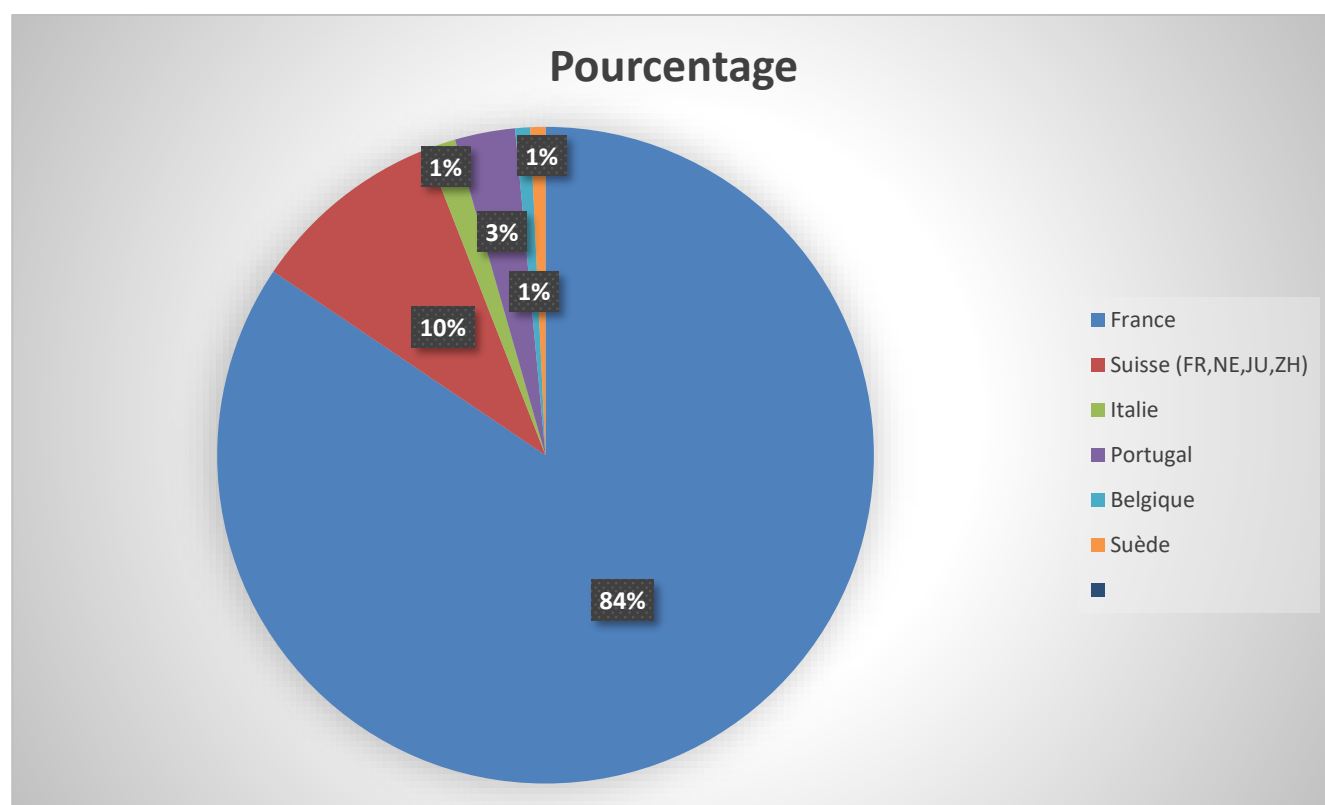
- Collaboration avec Local pour le développement des synergies.
- Calendrier des visites aux entreprises.
- Conception d'une nouvelle base de statistiques permettant des analyses plus fines pour le développement et les bénéfices liés aux prestations délivrées.

Quelques chiffres pour illustrer l'activité du bureau d'aide à l'installation :

Sur les 135 personnes ayant visité le bureau à fin décembre, on note que les sollicitations sont majoritairement liées au logement, à l'emploi, aux questions générales ou encore au permis.



Une majorité des personnes qui sollicitent le bureau viennent de France :

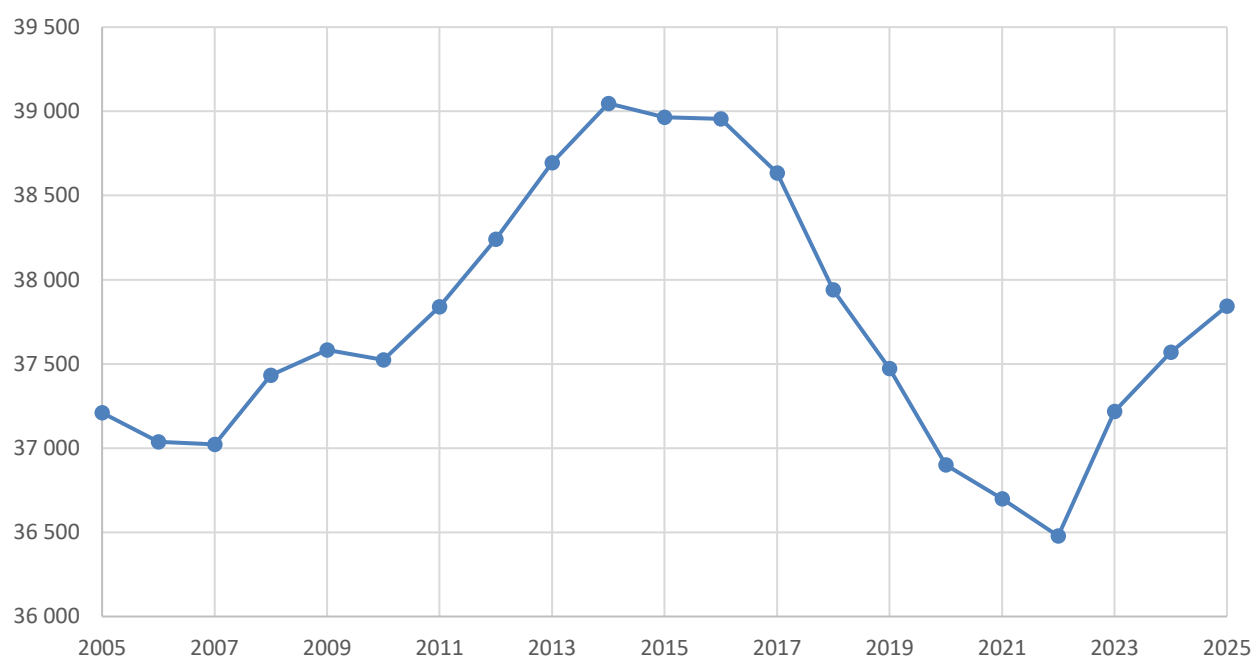


Composition de la population - Statistique

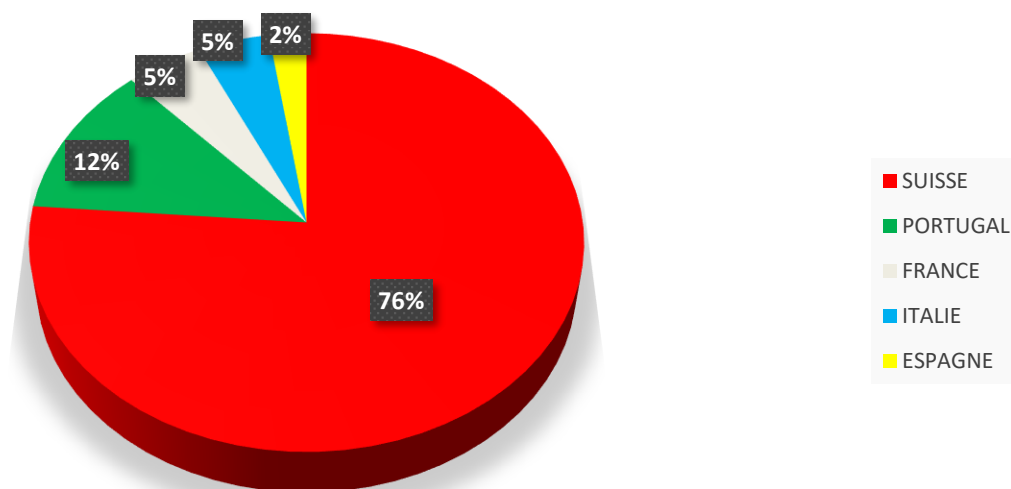
Habitant-e-s et ménages au 31 décembre 2025

	Total	Diff. dès 01.01.2025
Habitant-e-s régulier-ère-s	37'844	277
Population totale	38'479	215
Nombre de ménages	19'585	221

Evolution de la population sur 20 ans



Représentation en % des 5 nationalités les plus représentées sur le total de la population régulière



Ne sont pas comptés dans les habitants réguliers

	Hommes	Femmes	Total	Différence dès 01.01.2025
DD	130	141	271	-25
Permis L -1 AN	90	50	140	-18
Permis 1 -1 AN	57	47	104	1
Permis 1 +1 AN	35	30	65	4
Permis S -1 AN	23	12	35	-2
Permis G	11	6	17	-13
Permis F -1 AN	0	1	1	-10
Permis 2	0	1	1	0
Permis N -1 AN	0	1	1	1
Totaux	346	289	635	-62

Permis de séjour

	Hommes	Femmes	Total	Différence dès 01.01.2025
Permis C	3'981	3'664	7'645	26
Permis B	2'122	1'888	4'010	237
Permis S +1 AN	229	407	636	46
Permis F +1 AN	161	112	273	-12
Permis L +1 AN	47	18	65	-25
Permis N +1 AN	24	7	31	-5
Permis 4	3	0	3	0
Permis CI	1	0	1	0
Permis 3	0	0	0	0
Totaux	6'568	6'096	12'664	267

* la catégorie S+1 sont les personnes ukrainiennes basculées en 2024 en population permanente (résidente > plus d'un an).

Frontaliers au 31 décembre 2025, selon le SEM

Total	Diff. dès le 31.12.2024
6'203	-275

Etat civil

	Hommes Suisses	Femmes Suisses	Hommes Étrangers	Femmes Étrangères	Total	%	Diff. dès 01.01.2025
Célibataire	6'321	5'798	3'528	2'881	18'528	48.98	334
Marié(e)	3'812	3'823	2'088	2'029	11'752	31.05	-111
Divorcé(e)	1'145	2'032	600	675	4'452	11.76	80
Veuf(ve)	266	1'315	62	261	1'904	5.03	-48
Marié(e)/séparé(e) de fait	282	327	266	235	1'110	2.93	19
Marié(e)/séparé(e) légalement	10	13	15	13	51	0.13	2
Partenariat lié	5	13	5	1	24	0.06	1
Part. d. juri.	7	7	1	1	16	0.04	2
Partenariat séparé(e) de fait	0	3	2	0	5	0.01	-3
Part. d. décès	1	0	1	0	2	0.01	1
Totaux	11'849	13'331	6'568	6'096	37'844	100.00	277

Confession (base volontaire d'indication)

	Hommes Suisses	Femmes Suisses	Hommes Étrangers	Femmes Étrangères	Total	%	Différence dès 01.01.2025
Églises catholiques romaines	3'547	4'387	2'368	2'185	12'487	32.99	-309
Églises réformées	2'550	2'501	1'530	1'240	7'821	20.67	129
Aucune appartenance	3'347	3'959	90	124	7'520	19.87	-67
Sans indication	1'046	1'090	1'264	1'251	4'651	12.29	504
Communautés islamiques	846	795	852	760	3'253	8.60	12
Autres églises et communautés diverses	354	403	237	285	1'279	3.38	4
Autres communautés chrétiennes	67	75	130	143	415	1.10	4
Églises catholiques chrétiennes	71	87	91	104	353	0.93	4
Communauté de confession juive	21	34	6	4	65	0.17	-4
Totaux	11'849	13'331	6'568	6'096	37'844	100.00	277

Sexe

Hommes	Hommes %	Femmes	Femmes %
18'417	48.67	19'427	51.33

Originaires de La Chaux-de-Fonds

Hommes	Femmes	Total
2'856	3'149	6'005

Origines des ressortissant-e-s suisses

	Hommes	Femmes	Total	%/pop tot	Diff. dès 01.01.2025
Neuchâtel	5'160	5'796	10'956	28.95	24
Berne	2'481	2'795	5'276	13.94	-85
Jura	1'255	1'457	2'712	7.17	13
Vaud	779	869	1'648	4.35	16
Fribourg	655	749	1'404	3.71	22
Valais	216	238	454	1.20	-1

Tessin	168	201	369	0.98	-6
Argovie	176	172	348	0.92	-7
Zurich	157	166	323	0.85	5
Genève	153	154	307	0.81	13
Soleure	124	159	283	0.75	9
Lucerne	116	129	245	0.65	-2
Saint-Gall	97	112	209	0.55	-4
Thurgovie	59	65	124	0.33	-2
Bâle-Campagne	51	47	98	0.26	0
Grisons	45	46	91	0.24	0
Bâle-Ville	40	49	89	0.24	8
Appenzell Rhodes-Extérieures	28	27	55	0.15	1
Schwytz	28	26	54	0.14	2
Schaffhouse	11	18	29	0.08	1
Glaris	15	13	28	0.07	1
Zoug	9	18	27	0.07	3
Appenzell Rhodes-Intérieures	10	8	18	0.05	1
Nidwald	5	9	14	0.04	-1
Obwald	9	5	14	0.04	-1
Uri	2	3	5	0.01	0
Totaux	11'849	13'331	25'180	66.55	10

Ressortissant-e-s de Suisse, de l'Union européenne et des autres pays

	Hommes	Femmes	Total	%	Différence dès 01.01.2025
SUISSE	11'849	13'331	25'180	66.53	10
UNION EUROPEENNE	4'512	3'873	8'385	22.16	127
AUTRES	2'056	2'223	4'279	11.31	140
	18'417	19'427	37'844	100.00	277

Origines des ressortissant-e-s étranger-ère-s

Indications :

Pour la lisibilité, les 15 nationalités les plus représentées sont mises en gras. Seules pour ces nationalités la différence depuis le début de l'année est mentionnée car, pour les autres, le calcul de la différence est peu pertinent.

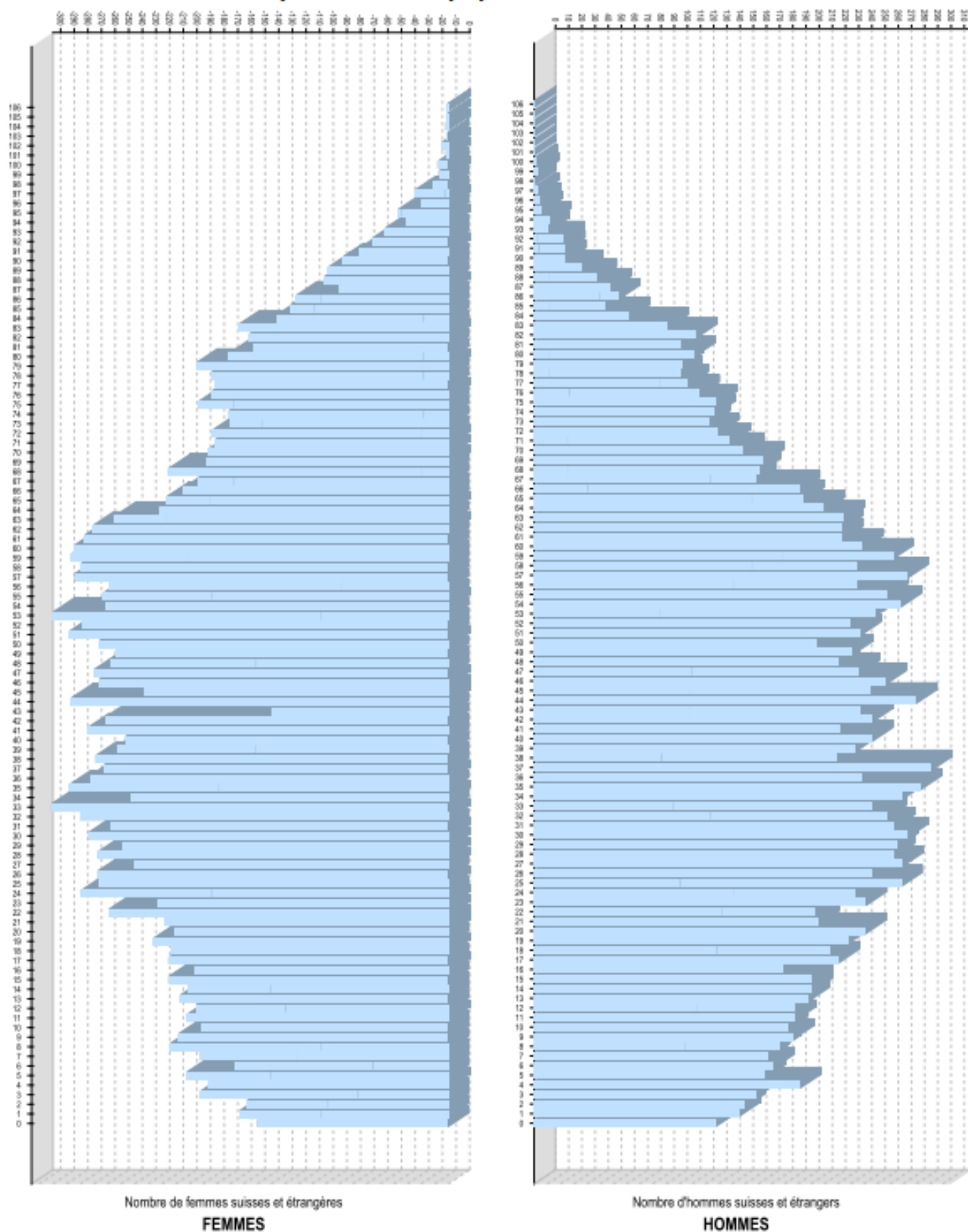
Origine	Hommes	Femmes	Total	% / population totale	Différence dès 01.01.2025
PORTUGAL	2'067	1'845	3'912	10.34	-1
FRANCE	1'017	736	1'753	4.63	134
ITALIE	828	673	1'501	3.97	-6
ESPAGNE	406	391	797	2.11	10
UKRAINE	226	419	645	1.70	47
KOSOVO	200	179	379	1.00	12
TURQUIE	198	159	357	0.94	1
ERYTHREE	183	145	328	0.87	-6
AFGHANISTAN	132	52	184	0.49	14
MAROC	73	97	170	0.45	6
SYRIE	80	68	148	0.39	5
CONGO (KINSHASA)	75	71	146	0.39	3
BOSNIE ET HERZEGOVINE	64	72	136	0.36	-4
ROUMANIE	46	80	126	0.33	-5

Origine	Hommes	Femmes	Total	% / population totale	Différence dès 01.01.2025
BRESIL	37	89	126	0.33	
SRI LANKA	59	62	121	0.32	
SOMALIE	55	61	116	0.31	
TUNISIE	54	40	94	0.25	
CAMEROUN	36	51	87	0.23	
BELGIQUE	41	34	75	0.20	
SERBIE	35	35	70	0.18	
ALGERIE	39	30	69	0.18	
COTE D'IVOIRE	32	36	68	0.18	
CHINE	38	29	67	0.18	
THAILANDE	18	40	58	0.15	
IRAK	33	22	55	0.15	
ANGOLA	28	24	52	0.14	
ALLEMAGNE	29	20	49	0.13	
ETHIOPIE	27	19	46	0.12	
SENEGAL	20	22	42	0.11	
MACEDOINE	23	16	39	0.10	
PAKISTAN	20	13	33	0.09	
REPUBLIQUE DOMINICAINE	8	24	32	0.08	
COLOMBIE	9	23	32	0.08	
PAYS-BAS	15	16	31	0.08	
ROYAUME-UNI	14	16	30	0.08	
RUSSIE	11	17	28	0.07	
POLOGNE	12	15	27	0.07	
TOGO	11	11	22	0.06	
CANADA	10	10	20	0.05	
GRECE	6	14	20	0.05	
CROATIE	11	8	19	0.05	
GUINEE	8	10	18	0.05	
CONGO (BRAZZAVILLE)	8	9	17	0.04	
JAPON	7	10	17	0.04	
MAURICE	7	10	17	0.04	
PHILIPPINES	0	16	16	0.04	
GEORGIE	10	6	16	0.04	
IRAN	11	5	16	0.04	
MADAGASCAR	3	12	15	0.04	
ARMENIE	6	9	15	0.04	
VIETNAM	6	9	15	0.04	
CHILI	5	9	14	0.04	
LIBAN	6	8	14	0.04	
BULGARIE	6	7	13	0.03	
ALBANIE	6	7	13	0.03	
MEXIQUE	6	6	12	0.03	
MONGOLIE	5	7	12	0.03	
RWANDA	6	5	11	0.03	
CUBA	5	6	11	0.03	
BURKINA FASO	5	6	11	0.03	
MALAISIE	5	6	11	0.03	
INDE	7	4	11	0.03	
INCONNU	6	4	10	0.03	
SUEDE	6	4	10	0.03	
REPUBLIQUE TCHEQUE	5	4	9	0.02	
PEROU	3	6	9	0.02	
NIGERIA	6	3	9	0.02	
ARGENTINE	3	6	9	0.02	
ETATS-UNIS	5	4	9	0.02	
HONGRIE	2	6	8	0.02	
SOUDAN	7	1	8	0.02	

Origine	Hommes	Femmes	Total	% / population totale	Différence dès 01.01.2025
MOLDOVA	0	8	8	0.02	
AUTRICHE	5	3	8	0.02	
YEMEN	2	5	7	0.02	
BANGLADESH	2	5	7	0.02	
KENYA	2	5	7	0.02	
KOWEIT	2	4	6	0.02	
BENIN	4	1	5	0.01	
ISLANDE	2	3	5	0.01	
TANZANIE	2	3	5	0.01	
HAITI	1	4	5	0.01	
MALI	3	2	5	0.01	
SLOVAQUIE	1	4	5	0.01	
BOLIVIE	3	2	5	0.01	
MONTENEGRO	1	4	5	0.01	
BURUNDI	1	4	5	0.01	
TCHAD	2	2	4	0.01	
GAMBIE	4	0	4	0.01	
BELARUS	0	4	4	0.01	
CAP-VERT	3	1	4	0.01	
MYANMAR	0	4	4	0.01	
PARAGUAY	2	2	4	0.01	
LITUANIE	1	3	4	0.01	
IRLANDE	3	1	4	0.01	
PALESTINE	3	1	4	0.01	
EQUATEUR	1	2	3	0.01	
LIBYE	2	1	3	0.01	
HONDURAS	0	3	3	0.01	
EGYPTE	1	2	3	0.01	
ANDORRE	1	2	3	0.01	
CAMBODGE	1	2	3	0.01	
NICARAGUA	2	1	3	0.01	
AFRIQUE DU SUD	1	2	3	0.01	
COREE (SUD)	0	3	3	0.01	
VENEZUELA	0	3	3	0.01	
NIGER	2	1	3	0.01	
GUINEE-BISSAU	0	2	2	0.01	
NEPAL	1	1	2	0.01	
FINLANDE	1	1	2	0.01	
MOZAMBIQUE	0	2	2	0.01	
URUGUAY	0	2	2	0.01	
INDONESIE	1	0	1	0.00	
LIBERIA	1	0	1	0.00	
NORVEGE	1	0	1	0.00	
PANAMA	1	0	1	0.00	
AUSTRALIE	0	1	1	0.00	
SLOVENIE	1	0	1	0.00	
EL SALVADOR	1	0	1	0.00	
OUGANDA	0	1	1	0.00	
COSTA RICA	1	0	1	0.00	
AZERBAIDJAN	1	0	1	0.00	
OUZBEKISTAN	1	0	1	0.00	
Total	6'568	6'096	12'664	33.41	

Répartition de la population selon l'âge

Composition de la population au 31.12.2025



Indications sur les mouvements de la population

Évolution mensuelle indicative en 2025

Précision : les données des tableaux sont basées sur la date de mutation des arrivées, des naissances, des départs, des décès et des séjours officiels dans la commune.

	Jan	Fév	Mar	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc	Total
Arrivées	177	176	171	196	159	185	270	199	231	185	166	96	2211
Naissances	38	27	20	23	22	24	29	20	36	26	21	20	306
Départs	124	117	179	116	122	277	164	151	219	138	119	143	1869
Décès	32	24	28	26	33	17	24	40	33	22	23	31	333

Nota : Le tableau ci-dessus est indicatif et n'est pas basé sur la photo statistique, d'où une différence dans les totaux avec les chiffres énoncés en amont.

Provenance / Destination

Provenance / Destination	→Arrivées	% du total	Départs→	% du total
Canton de Neuchâtel	989	39.16%	760	34.94%
France	512	20.29%	409	18.8%
Autres cantons romands	318	12.6%	235	10.8%
Autres pays	176	6.98%	182	8.37%
Portugal	145	5.75%	150	6.9%
Jura Bernois et Jura	107	4.24%	119	5.47%
Autres pays Union européenne	86	3.41%	103	4.74%
Espagne	67	2.66%	100	4.6%
Suisse alémanique	52	2.06%	56	2.57%
Italie	48	1.9%	36	1.66%
Jura Neuchâtelois	20	0.79%	19	0.87%
Suisse italienne	4	0.16%	6	0.28%
Total	2'524	100%	2'175	100%

Groupe professionnel

Groupe professionnel	→Arrivées	% du total	Départs→	% du total
Autres groupes professionnels	719	28.2%	906	41.66%
Sans emploi	409	16.27%	361	16.6%
Enfants - Etudiants	408	16.23%	221	10.16%
Horlogerie - Bijouterie	243	9.67%	167	7.68%
Service de santé	147	5.85%	133	6.11%
Hôtellerie - Restauration	114	4.53%	103	4.74%
Bâtiment - Génie civil	93	3.7%	57	2.62%
Retraités	88	3.5%	53	2.44%
Administration	64	2.55%	44	2.02%
Enseignement	39	1.55%	25	1.15%
Serv. de maison - Ménagère	39	1.55%	23	1.06%
Métallurgie - Mécanique	32	1.27%	18	0.83%
Transports - Communications	31	1.23%	14	0.64%
Services informatiques	20	0.8%	12	0.55%
Garages - Carrosseries	19	0.76%	12	0.55%
Alimentation	14	0.56%	7	0.32%
Sans profession	12	0.48%	7	0.32%
Agriculture - Horticulture	10	0.4%	5	0.23%
Banque - Assurance	10	0.4%	4	0.18%
Arts graph. - Imprimerie	8	0.32%	2	0.09%
Habillement	5	0.2%	1	0.05%
Total	2'524	100%	2'175	100%

Raison du mouvement

Pour les arrivées :

Raison mouvement	→Arrivées	% du total
Emploi - Changement d'emploi / de lieu de travail	615	24.37%
Ménage / Famille - Raisons familiales sans précisions	449	17.79%
Logement - Loyer	316	12.52%
Ménage / Famille - Agrandissement du ménage	183	7.25%
Qualité de vie / Environnement - Optimisation de la qualité de vie en général	166	6.58%
Arrivée de l'étranger - Raison professionnelle	155	6.14%
Emploi - Recherche d'emploi	140	5.55%
Formation / Stage - Études ou stage	111	4.4%
Logement - Achat d'une maison / d'un appartement	61	2.42%
Logement - Surface : plus petit / plus grand	47	1.86%
Domaine de l'asile - Arrivée de l'étranger ou d'un autre canton	45	1.78%
Ménage / Famille - Réduction de la taille / séparation du ménage	40	1.58%
Impossibilité d'enquêter	33	1.31%
Qualité de vie / Environnement - Offre infrastructures / commerces / culturelle / loisirs	32	1.27%
Arrivée de l'étranger - Retour en Suisse = pays d'origine	22	0.87%
Arrivée de l'étranger - Retour en Suisse = pays d'attache, de coeur (étrangers)	17	0.67%
Logement - Tranquillité, situation ou pas de nuisances	15	0.59%
Ne désire pas répondre	13	0.52%
Qualité de vie / Environnement - Proximité des transports publics / réseau adapté	13	0.52%
Emploi - Retraite	10	0.4%
Logement - Vente d'une maison / d'un appartement	8	0.32%
Arrivée de l'étranger - Venant d'une zone frontalière au canton	6	0.24%
Coût de la vie - Optimisation financière (impôts / coût de la vie)	6	0.24%
Qualité de vie / Environnement - Sécurité	6	0.24%
Ménage / Famille - Accueil pré- ou parascolaire disponible	5	0.2%
Ménage / Famille - Arrivée d'enfant majeur	4	0.16%
Ménage / Famille - Arrivée dans un home	3	0.12%
Logement - Stationnement facile	2	0.08%
Ménage / Famille - Proximité des écoles	1	0.04%
Total	2'524	100%

Pour les départs :

Raison mouvement	Départs→	% du total
Emploi - Changement d'emploi / de lieu de travail	460	21.15%
Ménage / Famille - Raisons familiales sans précisions	323	14.85%
Départ à l'étranger - Retour au pays	284	13.06%
Logement - Loyer	195	8.97%
Impossibilité d'enquêter	181	8.32%
Qualité de vie / Environnement - Optimisation de la qualité de vie en général	156	7.17%
Logement - Achat d'une maison / d'un appartement	77	3.54%
Ménage / Famille - Agrandissement du ménage	66	3.03%
Départ à l'étranger - Raison professionnelle	65	2.99%
Ne désire pas répondre	60	2.76%
Logement - Surface: trop petit / trop grand	57	2.62%
Formation / Stage - Études ou stage	43	1.98%
Ménage / Famille - Réduction de la taille / séparation du ménage	32	1.47%
Emploi - Retraite	30	1.38%
Coût de la vie - Optimisation financière (impôts / coût de la vie)	25	1.15%
Départ à l'étranger - Départ à l'étranger (autre pays que celui d'origine)	25	1.15%
Domaine de l'asile - Retour dans le pays de transit ou d'origine	21	0.97%
Emploi - Recherche d'emploi	17	0.78%
Qualité de vie / Environnement - Offre infrastructures / commerces / culturelle / loisirs	15	0.69%
Logement - Bruit, situation ou autres nuisances	9	0.41%
Départ à l'étranger - Dans une zone frontalière au canton	8	0.37%
Qualité de vie / Environnement - Insécurité	8	0.37%
Logement - Vente d'une maison / d'un appartement	6	0.28%
Qualité de vie / Environnement - Éloignement des transports publics / réseau insuffisant	4	0.18%
Ménage / Famille - Départ d'enfant majeur	3	0.14%
Ménage / Famille - Accueil pré- ou parascolaire insuffisant	2	0.09%
Ménage / Famille - Départ dans un home	2	0.09%
Logement - Stationnement difficile ou impossible	1	0.05%
Total	2'175	100%

Remarques générales :

Le nom des pays, cantons ou autres indications des tableaux sont repris automatiquement du système informatique.

Les raisons du mouvement sont données par les citoyen-ne-s au moment de leur arrivée/départ. Chaque citoyen-ne mentionne la réponse de son choix ou n'indique rien.

Les derniers chiffres contenus dans la rubrique "Indications sur les mouvements de la population" sont très indicatifs.

SERVICE INFORMATIQUE COMMUNAL

Activités informatiques 2025

Mandat informatique SIEN

Pour rappel, courant 2024, la Ville a renouvelé le mandat de gestion de son informatique par le SIEN pour la période 2024-2028. Ce mandat s'appuie sur la nouvelle convention du SIEN. Cette convention repose sur 2 éléments : d'une part, une grille tarifaire pour les services et prestations informatiques fournis par le SIEN, d'autre part une organisation du partenariat basée sur la collaboration efficiente d'un correspondant informatique, détaché au SIC de la Ville par le SIEN, un Technical Account Manager et un Key Account Manager, tous deux au SIEN. Le rôle du correspondant informatique est le pilotage administratif et stratégique de l'informatique de la Ville ainsi que la coordination des projets et questions courantes informatiques avec le SIEN et les partenaires externes.

Le présent mandat est consacré à la mise en œuvre des principes et projets inscrits au schéma directeur informatique 2024-2028, tout en intégrant les besoins nouveaux qui apparaissent comme nécessaires. En fin de mandat, un bilan sera effectué et un nouveau schéma directeur proposé.

Schéma directeur informatique 2024-2028

Afin de donner un cadre à ses actions et des priorités à la réalisation des demandes des services de la Ville, le SIC a établi un schéma directeur informatique pour la période 2024-2028, respectivement validé par le Conseil communal en octobre 2023 puis par le Conseil général en janvier 2024. Dès lors, le SIC bénéficie des budgets et du soutien nécessaires à l'exécution du schéma directeur informatique.

Ce schéma directeur s'articule autour de cinq axes stratégiques :

- **La stratégie digitale du Canton** qui offre à la Ville un outil d'aide au pilotage stratégique de ses projets informatiques, tant dans ses choix technologiques que dans leur priorisation.
- **La rationalisation de l'informatique** qui vise à optimiser les processus, les ressources et les technologies dans un but d'efficacité et de renforcement de la sécurité.
- **La stabilisation budgétaire** qui garantit la maîtrise des coûts en améliorant la valorisation des projets et services informatiques.
- **La mobilité et la collaboration** qui permettent de répondre aux besoins et attentes des usagers des prestations et services informatiques, tant internes qu'externes, en favorisant la mobilité, l'agilité et le travail collaboratif.
- **L'efficacité énergétique** qui promeut une digitalisation durable en travaillant sur l'optimisation des ressources et de leur utilisation ainsi que sur la sobriété des projets.

Pour soutenir le développement continu de l'informatique de la Ville autour de ces axes stratégiques, des principes directeurs informatiques, issus des meilleures pratiques, seront progressivement intégrés, pendant la durée du schéma directeur, à la gestion courante de l'informatique ainsi qu'à la gestion des projets, tant dans le domaine des infrastructures que des solutions informatiques.

Depuis 2024, les projets inscrits au schéma directeur ont débuté et se poursuivent, dans la mesure du possible, selon le plan établi.

Principaux travaux 2025

Les principales réalisations

Au cours de l'année 2025, le SIC, avec l'aide du SIEN et/ou de ses partenaires, a accompagné le déploiement de nouvelles solutions matérielles et logicielles parmi lesquelles nous pouvons citer :

- Le déploiement d'une solution de centre d'appels au service communal de l'action sociale

Dans le but d'améliorer la qualité du service d'accueil téléphonique à ses bénéficiaires, et en particulier de réduire le nombre d'appels non aboutis, le service communal de l'action sociale a demandé de disposer d'une solution de gestion des appels centralisée et performante, permettant de gérer la distribution des appels durant les horaires d'ouverture, la diffusion programmable de messages d'informations, les files d'attente des appelant-e-s et capable de fournir des statistiques de volumes de traitement. Après analyse, la solution Cisco Finesse, couplée à la téléphonie logicielle Cisco Jabber standard à l'administration communale, a été déployée pour répondre à ces besoins. Ce projet a été l'opportunité de proposer un numéro unique d'appel, en remplacement des trois numéros précédemment utilisés (un par guichet), dans un souci de simplification d'usage pour les appelant-e-s.

- La modernisation de l'infrastructure de gestion des entrées de la piscine des Arêtes

L'infrastructure de gestion des entrées de la piscine (automate de vente et lecteurs de contrôle d'accès) a été installée en 2012. Ce système était arrivé en fin de cycle de vie et un remplacement du matériel obsolète était nécessaire des points de vue fonctionnel, opérationnel et technique. L'automate de vente a été remplacé par un

appareil neuf, intégrant des solutions de paiement modernes (cartes, Twint). Les lecteurs de contrôle d'accès ont également été remplacés, offrant notamment la possibilité de lecture de billets électroniques depuis un écran de smartphone. Ce projet a été par la même occasion l'opportunité de mettre l'architecture réseau de cette installation en conformité avec les dernières normes de sécurité informatique en vigueur.

- Le déploiement d'une solution de gestion et suivi de tâches

Pour répondre à des besoins de gestion et suivi de tâches, courantes ou dans le contexte de projets, la solution WeDo a été déployée pour quelques services de l'administration communale. Cette solution légère, moderne et simple d'utilisation leur permet de créer des tâches, à la volée ou sur la base de modèles prédéfinis, de les organiser en projets ou en listes de contrôles, de les distribuer, de les lier à des PV de séances, etc. La solution permet dans quelques cas de commencer à informatiser certains processus métier sans développement ni changement des outils usuels de production, ce qui est optimal dans une phase transitoire, en attendant une étude approfondie et l'établissement d'un cahier des charges précis.

- La migration du parc informatique de l'administration communale à Windows 11 et MS Office 2024

Afin de répondre à la fin du cycle de vie du système d'exploitation MS Windows 10 et de la suite bureautique MS Office 2016, le SIEN a coordonné avec l'ensemble de ses partenaires la migration de ces produits aux nouvelles versions MS Windows 11 et MS Office 2024. Après une période de tests réalisés sur un périmètre restreint de postes, un déploiement progressif, par lots, a été effectué sur l'ensemble du parc informatique de l'administration communale de fin juin à fin octobre 2025.

Études et optimisations des systèmes d'information, accompagnement de projets

Que ce soit sur la base de problèmes remontés par les services ou dans le cadre de son travail de soutien quotidien, le SIEN a cherché à améliorer, optimiser ou simplifier les systèmes ou processus en place dans les différents services dans un souci d'amélioration continue des solutions informatiques (adéquation aux besoins, qualité, performances, sécurité) et de la qualité de service offerte aux collaboratrices et aux collaborateurs de la Ville. À ce titre, il peut être cité les exemples suivants :

- Le déploiement d'une solution de réservation en ligne des chambres funéraires pour le centre funéraire,
- Le renouvellement de l'infrastructure de vidéosurveillance de la déchetterie intercommunale,
- Le renouvellement des appareils audioguides du Musée international d'horlogerie,
- Le déploiement de smartphones sécurisés pour le Service d'incendie et de secours des Montagnes neuchâteloises,
- Le déploiement de tablettes numériques thérapeutiques sécurisées pour le centre d'orthophonie,
- Le renouvellement annuel de 20% du parc matériel informatique, dont environ 120 postes informatiques et 60 imprimantes multifonctions,
- La poursuite du déploiement de la solution de téléphonie logicielle Cisco Jabber.

En plus de ces améliorations, diverses études ont été menées pour déterminer les opportunités d'améliorations futures, à fort potentiel, à apporter à d'autres services, parmi lesquelles figurent :

- L'analyse pour le remplacement de la solution de gestion des séances du Conseil communal,
- L'analyse pour le remplacement de la solution de caisse des musées et de la billetterie de la Ville,
- L'analyse d'une solution de gestion et de suivi des activités ainsi que des ressources du service des espaces publics,
- L'analyse d'une solution interne et sécurisée d'outils d'intelligence artificielle à l'usage des services de l'administration communale,
- L'analyse de la modernisation du site administratif internet de l'administration communale.

Enfin, il est à souligner qu'un groupe de travail informatique, présidé par le Conseiller communal en charge du DEFASI et composé des administratrices et administrateurs de dicastères ainsi que des chef-fe-s de services transversaux, supervise la stratégie informatique de la Ville ainsi que les activités et budget du SIC. Ce groupe se réunit trois à quatre fois par année. Il rencontre également deux fois par année la direction du SIEN pour faire un point de situation sur le partenariat qui unit les deux entités.

Statistiques

Volumes des activités informatiques et demandes pour l'année 2025 :

	Pour 2025	Pour 2024
Nb total d'incidents et demandes standards déclarés dans iTop	3'890	2'717
Nb de tickets iTop traités par le SIEN	3'619	2'717
Nb de tickets iTop traités par le SIC (dès 2025)	271	N/A
Nb total de demandes non-standards (projets) déclarées dans Jira (dès mi-2024)	90	39
Nb en analyse	11	1
Nb en cours de réalisation	24	4
Nb terminées	53	34
Nb abandonnées	2	0

État de l'inventaire du matériel informatique (décembre 2025 versus décembre 2024) :

	En exploitation en 2025	En exploitation en 2024
Nb total d'ordinateurs	683	685
Nb de PC	322	390
Nb de portables	361	295
Nb de tablettes et smartphones	147	71
Nb total d'imprimantes	155	155
Nb d'imprimantes simples	31	30
Nb d'impr. multifonctions	124	125

État du stock (décembre 2025 versus décembre 2024) :

	En stock en 2025				En stock en 2024			
	PC	Portables	Tablettes	Imprimantes	PC	Portables	Tablettes	Imprimantes
Neufs	2	3	2	0	2	3	0	0
Occasions (5 à 7 ans)	1	1	0	1	9	8	0	1
Prêts	0	2	0	0	0	7	0	0

Perspectives 2026

Pour 2026, si certains projets débutés se poursuivront, comme le remplacement de la solution de gestion des séances du Conseil communal ou le remplacement de la solution de caisse des musées et de la billetterie, les projets soumis pour l'année en cours débiteront ou se réaliseront. Parmi ces derniers peuvent être cités : la modernisation du site administratif internet de la Ville, le déploiement d'une solution de gestion électronique des documents associés aux dossiers du centre d'orthophonie, le déploiement progressif d'outils d'intelligence artificielle à l'usage des services de l'administration communale ou encore le déploiement d'une infrastructure réseau permettant la supervision mobile des processus de la station d'épuration.

En parallèle, de nouvelles demandes ou nouveaux besoins, déjà soumis ou à venir, seront analysés pour être intégrés au fur et à mesure dans la planification des projets. Parmi ces analyses, nous pouvons par exemple mentionner la définition du futur système d'information des ressources humaines, la définition d'un cadre global pour la gestion électronique de documents et des archives de la Ville ou encore l'intégration de principes numériques responsables dans les processus informatiques de l'administration communale.

**Jeunesse, espaces publics,
ressources humaines (DJEPR)**

SERVICE DE LA JEUNESSE

Le service de la jeunesse continue à contribuer à créer une ville où il fait bon vivre pour toute la population, au travers des nombreuses prestations proposées tout au long de l'année. Les collaborateurs et collaboratrices des différents secteurs du service s'investissent au quotidien pour accompagner les familles et la population.

En date du 3 avril 2025, le Conseil communal a présenté au Conseil général un rapport relatif à une demande de crédit-cadre d'engagement annuel de CHF 3'979'900.- dont CHF 1'445'900.- de coûts nets annuels à la charge de la Commune pour le développement de l'accueil extrafamilial. Ce rapport accepté à l'unanimité, démontre de l'importance de cette thématique pour la Ville de La Chaux-de-Fonds, qui conditionne la cohésion sociale et facilite la conciliation entre vies familiale et professionnelle. L'objectif est ainsi d'ouvrir d'ici la fin 2028, 50 places supplémentaires en accueil préscolaire et 180 en accueil parascolaire. Cette demande découle d'un fort besoin des familles en ville de La Chaux-de-Fonds.

Les thèmes liés à la jeunesse et aux familles sont abordés régulièrement avec les commissaires faisant partie de la commission consultative de la jeunesse. En 2025, la commission s'est réunie à une reprise et des échanges ont eu lieu autour du rapport du Conseil communal concernant la demande de crédit-cadre d'engagement pour le développement de l'accueil extrafamilial. La commission avait soutenu le rapport.

En 2024 avait été initiée une nouvelle procédure cantonale en termes de contrôle des casiers judiciaires VOSTRA de toutes les personnes engagées au sein des structures d'accueil extrafamilial (selon LCJ du 17 juin 2016 et OPE du 19 octobre 1977).

Au mois de février, et pour la 2^{ème} année consécutive, une présentation du fonctionnement des finances de la Ville et des impôts a été proposée aux jeunes de 18 ans, en collaboration avec le service des finances, le service des contributions (Canton), le parlement des jeunes et le service de la jeunesse. Cette formule a attiré une cinquantaine de jeunes, attestant ainsi de l'intérêt porté à cette thématique.

En novembre, le service a organisé en collaboration avec la chancellerie et le service de la communication, la cérémonie annuelle destinée aux nouveaux majeurs. La nouvelle formule proposée en 2024 ayant été largement appréciée, il a été décidé de la réitérer : l'accueil par les autorités de la ville au Temple-Allemand, autour d'un apéritif dinatoire, puis la projection d'un film au centre de culture de l'ABC. Le traditionnel cadeau offert, l'AG culturel, a remporté un vif succès. Ce sont plus de 70 jeunes qui ont participé à cet événement.

Secrétariat et accueil extrafamilial

Le secrétariat du service contribue largement au bon fonctionnement des trois autres secteurs et continue d'assurer son rôle transversal, fonction importante pour toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs.

L'équipe du secrétariat développe continuellement ses compétences en termes d'accompagnement et d'accueil, le guichet étant la porte d'entrée du service pour les familles et les jeunes. Une journée spécifique de formation leur a été proposée en mai, basée sur l'accueil du public, et axée sur des situations vécues, donnant des pistes pour y répondre au mieux.

Le secrétariat continue de former des jeunes pour le CFC d'employé-e de commerce. L'apprentie de 1^{ère} année a brillamment réussi son année en juin et a poursuivi sa formation dans un autre service de la Ville. Une nouvelle jeune a pris sa place pour un an et démontre de belles compétences. Le secrétariat accueille également des stagiaires en collaboration avec Job Service, permettant également à ces jeunes de se préparer pour une formation d'employé-e de commerce.

Début 2025, à la suite du projet Aliacap et avec la volonté de pouvoir proposer des postes adaptés à toutes et tous, un contrat à durée indéterminée a pu être conclu avec la personne en situation de handicap qui a effectué 4 mois de stage au sein du service. La personne a rejoint l'équipe du secrétariat pour une matinée par semaine et effectue 1.5 jour au secteur d'animation.

Les différents projets spécifiques au secrétariat continuent d'avoir du succès auprès de la population.

La carte vacances propose chaque été et durant 6 semaines, d'accéder à des activités de détente et de loisirs pour les enfants de 6 à 17 ans, ainsi que pour les parents avec la carte 6-11+, pour une somme accessible.

En 2025, le succès a été renouvelé avec des chiffres chaque année en augmentation, démontrant l'intérêt pour ce projet :

- Ventes de cartes 6-11 ans : 164
- Ventes de cartes 6-11 ans + : 266
- Ventes de cartes 12-17 ans : 490.

Fêtant sa première année d'existence, le projet Job à 1000m continue également son développement et l'intérêt des jeunes pour obtenir un petit job reste manifeste : 312 jeunes ont déposé leur demande sur la plateforme.

Les propositions de petits jobs par les particulier-ère-s restent encore timides, il a été toutefois possible de conclure un contrat par mois, entre un-e jeune et un-e particulier-ère. Des réflexions sont en cours pour développer le projet auprès des particuliers et particulières et le faire connaître aux personnes susceptibles d'y faire appel.

En ce qui concerne l'accueil extrafamilial, l'entrée en vigueur au 1^{er} août 2025 de la révision de la Loi sur l'accueil des enfants (LAE3) ainsi que son règlement d'application (REGAE) a généré de nombreuses interrogations pour les familles en termes

financiers, les prix de journée ayant été revus à la hausse. Les améliorations issues de cette révision sont importantes et permettent notamment, de disposer d'un meilleur taux d'encadrement des enfants et plus particulièrement des bébés.

Dans ce cadre-là, le secrétariat a la tâche de valider les capacités contributives des familles chaud-de-fonnières, tout au long de l'année. Ce sont plus de 2000 familles qui bénéficient d'un accueil en structures pré ou parascolaires et pour lesquelles, un contrôle mensuel doit être effectué.

Des contacts réguliers avec les directrices et directeurs des structures privées subventionnées ont lieu afin d'aborder les questions pouvant survenir dans le cadre de l'accueil des enfants en préscolaire ou parascolaire. L'entrée en vigueur de la révision de la loi sur l'accueil des enfants (LAE3) ainsi que son nouveau règlement d'application ont fait l'objet de nombreuses inquiétudes, et qui ont été relayées au SPAJ via la direction du service.

Secteur Animation socioculturelle

L'année 2025 a été particulièrement riche pour le secteur de l'animation socioculturelle, tant par la mise en place de nouveaux projets que par l'évolution continue des actions existantes. Cette dynamique s'inscrit dans un contexte sociétal en profonde mutation, marqué par l'accélération du numérique, l'évolution des modes de communication et des formes de socialisation, ainsi que par une augmentation du mal-être chez certains jeunes.

Face à ces changements, le secteur a poursuivi son adaptation afin de rester en phase avec les besoins réels du public. Les usages numériques, s'ils offrent de nouvelles opportunités, posent également des défis importants en matière de lien social, de santé mentale et de construction identitaire. Les équipes ont ainsi veillé à proposer des espaces sécurisants, accessibles et bienveillants, favorisant la rencontre, l'expression, la participation et la déconnexion, tout en intégrant de manière réfléchie les outils numériques lorsqu'ils font sens.

L'observation du terrain, les échanges réguliers avec les usagers et usagères ainsi que le travail en réseau avec les partenaires ont permis d'identifier des besoins multiples et parfois urgents. Le désir de répondre à ces besoins demeure un moteur central de l'action du secteur. Malgré des sollicitations croissantes et des situations parfois complexes, l'équipe reste animée par une forte volonté d'agir, d'innover et de maintenir une présence de proximité sur le territoire chaud-de-fonnier. Dans ce contexte, l'animation socioculturelle confirme son rôle essentiel comme espace de lien, de prévention et de cohésion sociale, contribuant à offrir des repères, du soutien et des opportunités d'engagement à l'ensemble de la population.

Ci-après, une liste non exhaustive des activités réalisées durant l'année 2025 :

HAPPY SUNDAY (nouveau projet)

Les Happy Sunday sont des journées ouvertes à l'ensemble de la population, organisées durant la période hivernale, qui visent à encourager l'activité physique, la rencontre et le partage dans un cadre convivial et accessible. Ce projet rencontre un grand succès, avec plus de 300 personnes présentes à chaque édition, et répond à un réel besoin de la population en matière d'espaces de mouvement et de socialisation. En ouvrant des salles de sport un dimanche par mois, 6 fois par an, les Happy Sunday proposent une offre d'activités sportives et ludiques pour tous les âges, favorisant les échanges intergénérationnels et l'inclusion. Le projet met également en valeur le tissu associatif local en proposant des partenariats, renforçant ainsi la dynamique collaborative sur le territoire communal.

Fête du secteur (nouveau projet)

En septembre, le secteur a organisé pour la première fois une fête ouverte à la population. Cet événement a rassemblé plus de 300 personnes et a constitué un temps fort de l'année. La fête a permis de mettre en lumière les différents projets menés par le secteur, de les rendre visibles au plus grand nombre, tout en valorisant le travail réalisé par les équipes. Au-delà de la présentation des actions, cette manifestation a surtout offert un espace de rencontre et d'échange, favorisant les liens et contribuant à renforcer la cohésion sociale.

SMALA

La Smala constitue un pilier central de l'action du secteur d'animation socioculturelle. Présente de manière régulière tout au long de l'année, elle se déploie chaque semaine les mardis, jeudis et vendredis, ainsi qu'à travers une dizaine de week-ends par an. Ces temps d'ouverture offrent aux jeunes un espace d'accueil libre, sécurisant et convivial, favorisant les rencontres, l'expression et la participation. La Smala répond à un réel besoin de lieux de socialisation accessibles, tout en permettant de tisser des liens de confiance durables avec le public et de développer des actions adaptées aux réalités et aux attentes des participant-e-s. De nombreux projets participatifs sont également organisés en période de vacances scolaires.

2300 PIXEL

À l'occasion de la semaine des relâches, la troisième édition de ce projet dédié à l'univers du jeu vidéo a été organisée sur deux journées. L'événement a proposé une large palette d'animations accessibles à tous les âges, favorisant des rencontres intergénérationnelles. Ce rendez-vous, désormais bien ancré, a une nouvelle fois rencontré un vif succès en rassemblant plus de 250 personnes, confirmant l'intérêt du public pour ce type de propositions.

SEMAINE DU 1^{ER} MARS

Durant les vacances des relâches, 36 enfants ont été accueillis chaque jour à la Halle Volta dans le cadre d'un projet mené en collaboration avec le service des sports. Cette action offre aux enfants l'opportunité de découvrir de nouvelles disciplines sportives ainsi que différents lieux culturels de la ville. Organisé sous la forme d'un accueil à la journée, le projet est rythmé par des initiations, des ateliers et des visites, et contribue à valoriser la diversité et la richesse de l'offre culturelle et sportive disponible sur le territoire communal.

MERCREDIVERTISSEMENTS

Cette activité phare du secteur a accueilli, durant l'année, 1'097 enfants âgés de 4 à 11 ans dans les locaux les mercredis après-midi. Désormais, l'accueil est ouvert aux enfants dès 4 ans, y compris lorsqu'ils ne sont pas encore scolarisés. Lors de ces après-midis thématiques, les enfants peuvent choisir parmi plusieurs activités et découvrir de nouveaux univers. L'équipe propose également des sorties culturelles ainsi que des visites en collaboration avec différents partenaires.

ANIMATIONS DE QUARTIER

Chaque mercredi, l'équipe d'animation s'installe dans différents quartiers de la ville afin d'aller à la rencontre des habitantes et des habitants. En restant plus longtemps sur place (6 semaines par quartier), cette présence régulière permet de créer des relations de confiance et de renforcer les liens de proximité. De nombreuses activités sont proposées aux enfants et aux familles, favorisant les échanges, la participation et la convivialité. Cette approche de terrain offre également un espace d'écoute attentif aux besoins exprimés par les habitantes et habitants des différents quartiers et contribue, à travers le temps et la continuité, à renforcer le sentiment d'appartenance et à développer une ville où il fait bon vivre.

STREEDAYS

Comme chaque année (mi-juin et mi-août), cette manifestation sportive et ludique rassemble plus de 200 jeunes et moins jeunes (par édition) autour du basketball et des arts de la rue. Pour la première fois, l'événement s'est déroulé sur le site des Crêtets, offrant un nouveau cadre à ces journées placées sous le signe du sport et de la rencontre. Réparties sur deux dimanches, les animations ont attiré un public nombreux dans une ambiance festive, réunissant des passionné-e-s de basketball ainsi que des participant-e-s venu-e-s d'autres cantons. Afin de permettre à la population de rester active également durant la période hivernale, un tournoi a par ailleurs été organisé en février au Pavillon des sports, dans le même esprit que la version estivale.

CAMP DE VACANCES

En été à Fiesch et en automne à Gstaad, il est proposé aux enfants de la ville âgés de 7 à 11 ans, de vivre une semaine en camp, leur offrant l'opportunité de découvrir et d'expérimenter la vie en collectivité dans un cadre de vacances. Ce projet rencontre chaque année un vif succès et permet de tisser des liens forts et durables avec le jeune public. Ces séjours offrent également un réel dépaysement à des enfants qui n'ont pas toujours la possibilité de partir en vacances en famille. Tout au long du camp, l'équipe d'animation veille à proposer des activités variées, tout en respectant le rythme, les besoins et l'esprit propres à un temps de vacances.

LES ANIMATIONS ESTIVALES

Pour la cinquième année consécutive, le secteur a souhaité renforcer son offre estivale en proposant neuf jours d'animations durant les vacances d'été, avec des interventions prévues sur la place de jeux des Forges, dans la cour du collège de la Charrière et sur le terrain de Beau-Site. Cette prestation rencontre l'intérêt de la population, en particulier auprès des familles ne pouvant pas partir en vacances ou souhaitant simplement partager des moments conviviaux dans leur quartier. De nombreuses activités gratuites sont proposées, telles que des ateliers cuisine, des jeux, du bricolage ou de la danse, en collaboration avec des associations locales.

LES GRANDES AVENTURES (nouveau projet)

Il s'agit d'un nouveau projet mis en place durant la dernière semaine des vacances d'été. Il offre aux enfants âgés de 6 à 11 ans, la possibilité de vivre une semaine immersive en pleine nature. Cette semaine se conclut par une nuit en forêt, permettant aux enfants de vivre une expérience collective marquante. Environ une trentaine de places est proposée chaque jour, répondant à une réelle demande des familles et à un besoin d'activités de plein air favorisant l'autonomie, la découverte et le vivre-ensemble.

CYBERTHÉ

Chaque mercredi après-midi, les seniors de la ville ont la possibilité de participer à un atelier informatique organisé dans les locaux du CIFOM (Serre 62). Ces rencontres leur permettent d'aborder leurs questions et difficultés liées au numérique, tout en partageant un moment convivial autour d'un goûter avec les moniteurs et monitrices du secteur. Ce projet est mené en collaboration avec Pro Senectute et contribue à favoriser l'autonomie numérique et le lien social.

MISE À DISPOSITION DE SALLES ET DE MATÉRIEL

En plus des activités susmentionnées, le secteur soutient de nombreuses associations chaque année en leur mettant à disposition le matériel nécessaire à la mise en place de leurs projets. Cette année 2025 ne déroge pas à la règle avec 61 demandes de prêt. En plus de ce matériel, nous mettons toujours à disposition des associations et des autres services de la Ville, les salles de notre bâtiment.

Secteur parascolaire

Le secteur parascolaire dispose de 11 structures parascolaires et 4 Tables de midi, réparties dans tous les quartiers de la ville. Fin 2025, 591 places étaient proposées aux familles dans les structures communales et 914 enfants accueillis chaque semaine. Le nombre d'enfants en attente d'une place et répondant à la directive 13 reste conséquent à la fin de l'année (180) mais tout est mis en œuvre pour chercher des solutions avec les familles et répondre au mieux à leurs besoins.

Un nouveau projet initié par le Canton et pour lequel la commune de La Chaux-de-Fonds est partenaire a vu le jour au premier semestre 2025. Il s'agit du projet FLORA, issu d'une réflexion basée sur les difficultés rencontrées par les enfants lors de l'entrée à l'école obligatoire à 4 ans. Le projet cible les enfants ayant vécu peu d'expériences de séparation avec leurs parents et/ou n'ayant pas acquis une maîtrise suffisante du français en vue d'un début de scolarisation. L'accueil s'est

déroulé dans 9 structures parascolaires et 25 enfants ont pu bénéficier de deux matinées d'accueil (mercredi et vendredi) afin de se familiariser avec un accueil collectif hors du contexte familial et ainsi rendre l'entrée à l'école plus facile.

Orientation pédagogique et qualité de l'accompagnement

Durant l'année 2025, les équipes éducatives se sont engagées avec constance et professionnalisme dans la mise en œuvre de projets pédagogiques en favorisant le bien-être, le développement global et l'épanouissement des enfants accueillis.

Les analyses de pratique, menées régulièrement lors des colloques d'équipe, ont permis de prendre du recul sur les situations vécues, d'harmoniser les pratiques et de renforcer la cohérence éducative au sein des structures.

Les organisations quotidiennes, structurées autour d'activités variées et adaptées aux besoins des enfants, ont encouragé l'autonomie et la participation tout en soutenant l'ouverture aux autres, et le respect des différences.

La formation des apprenti-e-s socio-éducatif-ve-s demeure primordiale au sein des structures parascolaires. 14 apprenti-e-s ont été suivi-e-s en 2025 et 3 apprenti-e-s ont terminé brillamment leur formation. Les autres continuent leur cursus.

Les directions se sont également attelées à la réflexion pour l'ouverture des 180 places supplémentaires prévues à l'horizon 2028.

Projets transversaux inter structures

Plusieurs projets communs ont marqué l'année et renforcé la dynamique inter structures :

- Chaque structure a élaboré, avec la participation active des enfants, un ouvrage inspiré d'un livre existant. Ces créations ont été partagées lors de rencontres inter structures, favorisant la valorisation et le développement de compétences telles que la sociabilisation, la créativité, la lecture et l'écriture.
- Les enfants ont coconstruit des jeux de rôle (univers, cartes et fiches d'aventure). Des rencontres inter structures ont permis des temps de jeux collectifs et de partage, soutenant l'imagination et la coopération.
- Instauration du "Silence on lit", sous l'impulsion d'une structure et repris ensuite par l'ensemble des parascolaires, ce projet vise à faire apprécier la lecture, durant une période de la journée, chacun-e arrête ce qu'il/elle est en train de faire pour lire durant un laps de temps défini.
- En octobre 2025, une bibliothèque-ludothèque interne a été créée et ouverte dans les locaux de Crêtets 91. Ce projet a pour objectif de centraliser les ressources en jeux et en livres afin de permettre à l'ensemble des structures d'y accéder facilement. Cette initiative vise à optimiser les coûts tout en sensibilisant les enfants aux notions de consommation responsable et de partage.
- La collaboration entre parascolaires s'est également illustrée par l'organisation de goûters communs, d'ateliers pâtisserie et de sorties, notamment à Neuchâtel.

Temps forts, événements et projets spécifiques

L'année a été rythmée par de nombreux temps forts :

- Durant les vacances découvertes d'été, les enfants ont eu l'occasion de découvrir notre ville de manière ludique en collaboration avec les services de la Ville, sur le thème « *Ma ville* ».
- Du côté de Doubs 34, le défi 1000 grues a été relevé ! La récompense a été de visiter la caserne de pompier, ce qui a ravi petits et grands.
- Des journées thématiques comme le camping au parascolaire, Halloween avec l'organisation d'un train fantôme, Octobre Rose, et la venue du Père Noël en forêt.
- Des projets sportifs ont été réalisés, notamment la participation au BCN Tour, avec un accompagnement favorisant le dépassement de soi et la valorisation des réussites.
- Activité « Les grands lisent aux petits », menée avec une classe de terminale professionnelle du Collège des Forges, autour de lectures de Noël partagées.
- La fête de fin de formation des apprenti-e-s a permis de valoriser les parcours des ASE, EDE et collaborateur-trice-s en formation, en présence des responsables, des formateurs et des équipes, soulignant l'importance accordée à la formation et à la reconnaissance professionnelle.

Du côté du nouveau quartier de Fantaisie

L'ouverture sur l'environnement social et institutionnel a constitué un axe fort de l'année :

- Invitation de personnes retraitées du quartier à venir partager le goûter et participer aux activités ou à l'accompagnement aux devoirs.
- Actions de voisinage, notamment à l'occasion de la Saint-Nicolas, avec la confection de bonhommes en pâte offerts aux habitant-e-s des immeubles voisins.
- Collaboration avec l'école et divers partenaires, contribuant à un accompagnement cohérent et bienveillant des enfants et de leurs familles.

Changements et évolution au sein du secteur

L'année 2025 a été marquée par deux changements majeurs à la structure de Manège 19. En août 2025, à la suite du départ de l'ancienne responsable, une nouvelle responsable de structure a pris ses fonctions avec motivation et engagement.

Face à une demande d'inscriptions en constante augmentation, 18 nouvelles places ont été ouvertes en octobre, permettant l'accueil de 60 enfants. L'extension de la structure permet de répondre plus efficacement aux besoins des familles.

En conclusion

L'ensemble de ces actions témoigne d'un engagement fort des équipes éducatives en faveur d'un accueil de qualité, innovant et inclusif. Les projets menés, les partenariats développés et les aménagements réalisés ont contribué à offrir aux enfants un cadre sécurisant, stimulant et riche en expériences, tout en renforçant la cohérence institutionnelle et la collaboration entre les structures.

Secteur préscolaire

L'année 2025 a constitué une étape importante dans le développement et la consolidation des crèches communales. Elle a été marquée à la fois par une augmentation de la capacité d'accueil, une amélioration des infrastructures, un renforcement des équipes éducatives ainsi qu'une évolution des pratiques professionnelles centrées sur le bien-être de l'enfant/professionnel-le, la qualité de l'accompagnement et le partenariat avec les familles. Fin 2025, 95 places étaient proposées aux familles dans les deux crèches communales et 125 enfants étaient accueillis chaque semaine.

À la crèche de la Ferme Gallet, l'augmentation de 10 places d'accueil a permis de répondre de manière plus adéquate aux besoins des familles. Cette évolution a nécessité une réflexion approfondie sur l'organisation des espaces, l'aménagement des salles et l'adaptation des pratiques afin de garantir un accueil sécurisé, fonctionnel et de qualité. L'engagement de nouveaux collaborateurs-trices a accompagné cette extension, assurant une continuité éducative et un encadrement conforme aux exigences légales et pédagogiques.

À la crèche du Chat Telot, des travaux d'aménagement ont été réalisés, notamment la création d'un nouveau vestiaire pour les enfants, améliorant le confort quotidien, l'autonomie des enfants et la fluidité des transitions lors des temps d'accueil et de départ.

Le travail annuel s'est articulé autour de trois axes prioritaires : les enfants, le personnel et les familles.

Axe Enfants : bien-être, individualisation et ouverture sur l'extérieur

Tout au long de l'année, les équipes ont placé l'enfant au centre de leurs actions éducatives. L'accueil quotidien a été réorganisé afin de mieux prendre en compte les émotions, le rythme et les besoins individuels de chaque enfant. Des espaces spécifiques ont été créés pour permettre aux enfants d'exprimer leurs émotions dans un cadre sécurisant et bienveillant.

Une séparation des groupes a été mise en place lors de certains temps clés de la journée (repas, siestes, activités), favorisant des moments plus calmes, conviviaux et propices à une attention individualisée. Cette organisation permet un accompagnement plus ajusté, respectueux du développement et du bien-être de l'enfant.

Des salles Snoezelen ont été aménagées au sein des deux structures. Ces espaces sensoriels, équipés de matériel adapté, offrent aux enfants des moments de détente, de stimulation douce et de recentrage, contribuant à leur équilibre émotionnel.

Les enfants ont également bénéficié de nombreuses activités extérieures et culturelles, telles que des visites à la bibliothèque, à la caserne des pompiers, au Musée international d'horlogerie, à Hall'titude, au Bois du Petit-Château ainsi qu'à la ferme Sterchi. Ces sorties favorisent la découverte de l'environnement, l'apprentissage par l'expérience et l'ouverture au monde.

La continuité des activités intergénérationnelles a également été proposée, renforçant le lien social, le respect des générations et la transmission de valeurs humaines fondamentales.

Axe Personnel : qualité de vie au travail et développement des compétences

L'année 2025 a été marquée par une attention particulière portée aux conditions de travail et au bien-être du personnel éducatif. Pour la structure de la Ferme Gallet, une salle de pause a été réaménagée, offrant à l'équipe un espace dédié à la détente et aux échanges. Au sein de la crèche du Chat Telot, le réfectoire a été réorganisé avec du mobilier adapté aux collaborateurs-trices, et du nouveau mobilier de bureau a été installé afin de créer des espaces de travail sereins et fonctionnels.

Des séances d'analyse de pratiques professionnelles ont été mises en place au sein des équipes. Elles ont permis de réfléchir collectivement aux situations rencontrées, d'améliorer la communication interne et de renforcer la collaboration entre les professionnel-le-s.

La formation continue a occupé une place centrale, avec des thématiques en lien direct avec les enjeux du métier :

- la découverte et l'accompagnement des émotions de l'enfant,
- la coopération et la coéducation avec les parents,
- la valorisation du livre et de la lecture en institution,
- le développement des compétences des responsables et de la direction en matière de gestion de soi, de gestion d'équipe, de prévention des conflits, d'acceptation des différences et de leadership positif.

Dans une démarche de reconnaissance et de valorisation du personnel, les responsables et la direction ont mis en place un calendrier de l'Avent orienté sur une approche positive et bienveillante, visant à renforcer la cohésion d'équipe et la reconnaissance mutuelle.

Un accompagnement structuré des apprenti-e-s a été assuré, avec un suivi hebdomadaire, une cohérence pédagogique entre les formatrices et la responsable de la formation, ainsi que l'ouverture de l'institution à l'accueil de stagiaires en formation ES. Cette démarche s'est concrétisée par la réussite du CFC ASE de deux apprenties et de l'obtention du diplôme d'EDE ES de deux étudiantes, valorisant l'engagement formatif des crèches.

Axe Familles : partenariat, participation et diversité

Le lien avec les familles a été renforcé à travers l'ouverture de petits-déjeuners conviviaux au sein des crèches, offrant des moments de rencontre, d'échange et de partage entre parents, enfants et professionnel-le-s.

La fête d'été et la fête de fin d'année ont constitué des temps forts de la vie institutionnelle, favorisant la participation active des familles autour d'animations musicales, théâtrales, culinaires et sportives, dans un esprit de convivialité et de cohésion.

Des projets menés avec les familles, tels que des démarches interculturelles et la création de l'arbre de la famille, ont permis de valoriser la diversité des origines, des cultures et des parcours présents au sein des crèches, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance et le respect mutuel.

Renforcement des équipes

Enfin, l'année 2025 a permis de consolider les équipes par la création de nouvelles chartes, le développement de la polyvalence et l'instauration d'un climat de confiance durable. Les entretiens annuels ont favorisé un dialogue constructif autour des objectifs professionnels, contribuant à l'amélioration continue de la qualité de l'accueil et des pratiques éducatives.

SERVICE DES ESPACES PUBLICS

Le SEP a poursuivi en 2025 sa transformation structurelle et opérationnelle afin de répondre aux enjeux environnementaux, financiers et sociétaux auxquels la Ville est confrontée. Cette évolution s'inscrit dans la stratégie communale visant à renforcer la place de la nature en milieu urbain, à améliorer la qualité du cadre de vie et à garantir un haut niveau de prestations publiques dans un contexte de ressources contraintes.

Les missions traditionnelles – l'entretien des espaces verts, le nettoyage urbain, le service hivernal et l'entretien des infrastructures – ont été assurées avec un niveau d'exigence élevé, tout en intégrant progressivement des pratiques plus durables.

Pilotage des ressources humaines

Dans une logique d'adaptation constante du service, l'organisation a pu être revue, deux postes ne seront pas repourvus et un poste a été redéployé entre secteurs, permettant d'optimiser la structure en ciblant les besoins sans compromettre la qualité des prestations.

Parallèlement, le service a maintenu son ancrage social en accueillant 14 (17) personnes en placement (ORP, AI et autres institutions) pour des durées allant de quelques semaines à plusieurs mois, totalisant 7'886 (10'385) heures de travail. Parmi ces personnes placées, une a été recrutée de façon permanente.

En outre, le SEP a intégré 2 (5) civilistes et 7 (7) personnes effectuant des travaux d'intérêt général, répondant ainsi à des besoins ponctuels tout en offrant des opportunités d'insertion temporaire.

Stratégie de formation et anticipation de la relève

Face aux tensions croissantes sur le marché du travail et à la difficulté de recruter du personnel qualifié, le SEP a consolidé sa politique de formation. En collaboration avec le Réseau d'entreprises neuchâteloises (REN), le service forme actuellement 11 apprenti-e-s dans plusieurs métiers.

Outre les formations déjà présentes (horticulture, mécanique, commerce), de nouvelles filières ont été ouvertes :

- Dessinateur-trice en paysagisme
- Serrurier-ère
- Recycleur-se
- Employé-e d'exploitation
- Conducteur-trice de véhicule lourd

Ces nouvelles formations répondent aux besoins spécifiques du service.

Contribution à la stratégie communale de durabilité

Le SEP s'inscrit pleinement dans les objectifs stratégiques de la Ville en matière de durabilité, d'efficacité opérationnelle et de responsabilité sociale. En optimisant ses ressources, en renforçant la formation et en développant des pratiques plus respectueuses de l'environnement, le SEP contribue directement à la qualité de vie des habitantes et habitants et à l'attractivité du territoire.

L'année 2025 a servi à consolider et ancrer nos objectifs qu'on peut résumer de la manière suivante : garantir des espaces publics fonctionnels, sûrs et esthétiques, tout en maîtrisant les coûts et en répondant aux attentes de la population et des autorités politiques.

Secteur chantiers

Entretien des chaussées - Ville et environs

Le service a réalisé, avec ses propres moyens ou via des prestataires externes, divers travaux d'entretien routier sur les voies urbaines et extra-urbaines. Sur les routes urbaines, il s'est principalement concentré sur l'entretien courant : nivellement de la chaussée, colmatage des fissures, rebouchage des nids de poule, petites découpes, fraisage, etc.

Dans les zones urbaines, les travaux suivants ont été exécutés par des entreprises privées, sous la supervision et la responsabilité du service :

- Divers travaux d'entretien sur la route N 20 (traversée de La Chaux-de-Fonds)
- Petits rhabillages et remplissages de nids de poules (Blow-Patcher) : 24 j (24)
- Colmatage des joints à la lance thermique : 21'651 ml (21'815)
- Changements, mise à niveau de regards et réfection de collerettes : 89 pce (75)
- Réfection complète de l'escalier qui relie la rue David-Pierre-Bourquin au niveau du numéro 15 à la rue des Crêtets au niveau du numéro 9.

Pour mémoire, le SEP est en charge de l'entretien d'exploitation et de petites réparations. Depuis plusieurs années, l'entretien courant et constructif des voies publiques (routes, trottoirs, places, etc.) est sous la responsabilité du service technique. Le SEP collabore étroitement avec ledit service et exécute par ses propres moyens certains travaux de petite importance.

Entretien des trottoirs

Le service a la charge de l'entretien d'exploitation et des petites réparations sur les trottoirs publics, d'une part, et de l'entretien courant de certains trottoirs privés par le biais d'un contrat d'entretien, d'autre part. L'entretien consiste à recouvrir le trottoir d'un enrobé coulé à froid (ECF), après avoir colmaté les trous et les fissures.

Surfaçage à l'abonnement : 1622 m2 (1956)

Chemins pédestres

- Sentier du Doubs : divers travaux d'entretien ont été réalisés durant l'année (enlèvement d'arbres morts ou tombés, consolidation de chemins, etc.).

Maçonnerie, travaux extérieurs

Durant l'année 2025, le service a réalisé les travaux suivants :

- Travaux de préparation (bordure, cunette et nettoyage des trottoirs sur la route du Chemin Blanc) pour la pose d'enrobé coulé à froid : 2565 m2
- Aménagement de l'Espace commémoratif à la Place de la Gare
- Réparation de routes et trottoirs en enrobé à la main : 417 t (389)
- Mise en place du mobilier urbain pour manifestations
- Exécution de divers travaux au Bois du Petit-Château
- Exécution de divers travaux de rangement au quai à Marais 6 et à la décharge des Bulles
- Exécution de diverses réparations des places de jeux
- Exécution de diverses réparations à la Déchetterie Intercommunale
- Pose de flanches pour la signalisation verticale
- Exécution de divers travaux d'entretien de la piste Vita
- Pose et réparation d'une centaine de flanches pour jalons à neige
- Réparation de divers dégâts causés pendant la période hivernale
- Pose de flanches pour jalons permanents des nouveaux aménagement urbains
- Aménagement du carré 9 longue durée au cimetière de la Charrière
- Pose de 10 bancs publics
- Remplacement ou remise à niveau de 25 pierres gueulebées et de 15 grilles de route
- Exécution de diverses réparations en enrobé sur les routes et trottoirs, en territoire urbain comme aux environs
- Fabrication de diverses pièces moulées
- Exécution de diverses réparations dans les cours de collèges
- Pose de 2 corbeilles-WC pour chiens
- Exécution de travaux d'entretien des canaux et accompagnement du Service technique : 1'105 h (1'084)
- Réparation complète d'un bovi stop aux Herses

Déblaiement de la neige (saison 2024-2025)

Les chutes de neige ont atteint 112.5 (91) cm de neige cumulée.

L'engagement du dispositif de déneigement a été le suivant :

- Alarmes générales (A40) : 4 (0)
- Alarmes personnel secteur vert (A41) : 24 (33)
- Alarmes intermédiaires (A43) : 1 (10)
- Alarmes escaliers week-end (A44) : 3 (6)
- Alarmes escaliers semaine (A45) : 2 (10)
- Alarmes sel escaliers (ES) : 15 (17)
- Déneigement et salage des routes noires : 45 (56)
- Déneigement et gravillonnage nord-sud de la Ville : 26 (25)
- Déneigement et gravillonnage aux environs : 29 (25)
- Déneigement et traitement des trottoirs : 32 (28)

Remarques : En comparaison avec la saison précédente, il faut relever que le nombre de sorties au déneigement n'est pas directement proportionnel à la quantité cumulée de neige, mais dépend de nombreux autres facteurs tels que le nombre d'occurrences, la quantité de neige par occurrence, la stabilité des températures de l'air, etc.

Un total de 3'532m³ (948) m³ de neige a été déposé à la décharge à neige par des entreprises privées.

Les quantités suivantes de matériaux de déverglage et antidérapants ont été utilisées :

- Chlorure de sodium (sel) : 1'389 t (1'190)
- Chlorure de calcium : 12 t (0) (Achat aux Ponts et Chaussées)

- Chlorure de magnésium : 0t (0)
- Gravier : 310 m³ (210)
- Stop Gliss Bio : 220 m³ (255)

Secteur logistique

Curage de canalisations

Durant l'année 2025, le service a procédé à la visite et à la mise en place du curage des canalisations par une entreprise externe. Des contrôles réguliers ainsi que la logistique nécessaire au bon fonctionnement de ses travaux ont été organisés.

Manifestations

Comme chaque année, le service a été à disposition des organisateur-trice-s de manifestations pour fournir du matériel divers, (roulottes WC, barrières Vauban, tables, chaises, Romaines, braseros, etc.). Ainsi, du matériel a été livré pour l'organisation de divers événements tels que : Fête de mai, fête de la Jeunesse, joutes sportives, fête de la bière, Plage des Six Pompes, balade gourmande et Trotteuse-Tissot. Le service a également participé aux montages de plusieurs expositions dans les rues et mises en place de panneaux divers.

Pour la Fête Nationale, la Biennale horlogère ainsi que d'autres événements liés à diverses manifestations, l'Avenue Léopold-Robert a été pavoisée.

L'ensemble des travaux en soutien aux manifestations représente un total de 2'829 (2'695) heures.

Secteur nettoyage

En plus de l'entretien courant, les travaux particuliers suivants ont été réalisés :

- Brossage des routes extra-urbaines après les travaux de gravillonnage, totalisant 12 jours de travail et 17m³ de gravier ramassé
- Désherbage à l'eau chaude : travaux exécutés par deux équipes de deux collaborateurs durant 3 mois
- Brossage de la ville : les 5 brosses autoportées ont travaillé pendant 9 mois totalisant 5'400 heures
- Entretien par les cantonniers : 4 cantonniers ont effectué 2'100 heures d'entretien dans les rues de la ville
- Service de place : 9 (12) étudiant-e-s se sont relayé-e-s par équipe de 2 (4) pour effectuer le service de place du week-end du 15 avril au 30 octobre pour un total de 338 heures de travail
- Le travail des étudiant-e-s de l'été (de juillet à septembre) représente 3'276 (2'782) heures de travail dont 145 pour l'entretien du bassin ludique au Muzoo
- Jalons à neige : 6'000 jalons plastiques ont été plantés avec la machine à jalons. 1'500 jalons supplémentaires ont été ajoutés aux environs pour les propriétaires fonciers qui ne le font plus. À ceux-ci s'ajoutent 400 jalons en bois et 600 jalons canadiens installés par les équipes. Ainsi, le nombre total de jalons posés sur le territoire communal est de 8'500
- Pare-neiges : 450 barres à neige en bois ont été posées ainsi que 300 mètres de barrières à neige en nylon

Durant l'année 2025, les brosses autoportées ont ramassé 560 (379) tonnes de balayures de routes.

3 poubelles de tri supplémentaires ont été installées en ville dans la cour des collèges de Numa-Droz, de la Charrière et des Foulets suite à la demande de la direction des écoles.

L'entretien de la piste Vita a mobilisé 4 personnes durant 8 (5) jours entre autres pour l'entretien des chemins et la pose du gravier, dû notamment au changement de parcours Vita.

Secteur déchets

Durant l'année 2025, le secteur des déchets a collecté les quantités suivantes de déchets :

Ordures ménagères (sacs taxés) :	5'587 t	(5'618)
Entreprises taxées au poids :	1'331 t	(1'497)
Encombrants incinérables :	1'171 t	(1'083)
Encombrants incinérables (nombre d'interventions) :	3'868	(4'239)
Papier :	503 t	(496)
Carton :	970 t	(1'025)
Déchets verts (compost) :	1'844 t	(1'885)
Verre :	934 t	(1'019)
PET :	9 t	(8)
Aluminium et boîtes de conserve :	60 t	(61)
Ferraille ménagère mélangée :	103 t	(87)
Huiles usées :	24 t	(20)

Piles :	2.4 t	(1.8)
Petits électroménagers :	4.4 t	(4.5)
Appareils électriques SWICO :	9.2 t	(10.2)
Gros électroménagers :	729 pcs	(694)

Déchets urbains

Après une augmentation par rapport aux valeurs moyennes en 2024, la quantité de déchets urbains combustibles (corbeilles publiques à déchets et nettoyage des écopoints) a continué d'augmenter, puisque les 5 fourgons dédiés à cette mission ont collecté 704 (662) tonnes de déchets en 2025 (+ 6 %).

La quantité totale d'ordures ménagères (sacs taxés et entreprises taxées au poids) et des encombrants incinérables baisse légèrement (-1.3 %) à 8'089 (8'198) tonnes.

Déchets recyclables

La quantité de déchets recyclables (papier, carton, déchets verts, verre, PET, aluminium et boîtes de conserve, ferraille, huiles, piles, textiles, petits et grands électroménagers, appareils électriques SWICO) est de 4'615 tonnes et présente une baisse d'environ 3.2 % en regard de l'année précédente (4'767).

Incivilités

Selon les observations réalisées tout au long de l'année, il y a lieu de conclure que le taux des incivilités est en augmentation par rapport aux années précédentes. 432 (541) rapports menant à une dénonciation ont été rédigés par notre collaborateur chargé des incivilités.

Conteneurs enterrés / en surface pour ordures ménagères

Durant l'année 2025, 8 conteneurs (32 en 2024) dédiés au ramassage des ordures ménagères ont été posés. Ainsi, le nombre total de conteneurs ou moloks, en service sur le territoire urbain est de 400 pièces (361 enterrés, 16 en surface et 22 provisoires en surface).

22 (22) conteneurs enterrés réservés à l'usage exclusif des entreprises propriétaires sont également en service.

La proportion de la Ville desservie par des points de collecte des ordures ménagères est de 100 % depuis le 31 décembre 2024. Cela fait donc une année complète que la collecte en porte-à-porte n'a plus lieu. Toutefois, les travaux de remplacement des 22 conteneurs provisoires restent à réaliser.

Ecopoints

Le territoire de la Ville compte toujours 14 écopoints⁺ et 19 écopoints simples, tous enterrés. Le nombre total de conteneurs enterrés dédiés au ramassage des déchets valorisables reste pratiquement inchangé à 110 (111) pièces.

Personnes à mobilité réduite

Les demandeur-euse-s doivent présenter une demande écrite accompagnée d'une attestation médicale pour bénéficier de ce service gratuit pour la prise en charge des ordures ménagères au pied des immeubles.

Il est relevé une augmentation significative du nombre de personnes ayant demandé des autocollants pour bénéficier de ce service, atteignant 132 (119 en 2025) utilisateur-trice-s cette année.

Déchetterie intercommunale

Tableau 1 : Déchets principaux réceptionnés (en tonnes)

Déchets réceptionnés	Encombrants incinérables	Papier	Carton	Verre	Ferraille	Inertes	Bois	Appareils électroménagers et électroniques	TOTAL
Particuliers	581 (586)	202 (205)	497 (469)	289 (290)	370 (344)	216 (199)	811 (778)	49 (43) ⁽¹⁾ 66 (55) ⁽²⁾ 138 (125) ⁽³⁾	3'219 (3'094)
Entreprises	24 (22)					2 (3)	19 (19)		45 (44)
TOTAL	605 (608)	202 (205)	497 (469)	289 (290)	370 (344)	218 (202)	830 (797)	253 (223)	3'264 (3'138)

⁽¹⁾ Gros appareils électroménagers (réfrigérateurs, cuisinières, etc.).

⁽²⁾ Petits appareils électroménagers.

⁽³⁾ Appareils électroniques et HiFi.

Tableau 2 : Déchets secondaires réceptionnés (en tonnes)

Déchets réceptionnés	Biodéchets	Aluminium Fer blanc	Plastique	PET	Capsules à café	Habits	Déchets spéciaux & huiles	Piles	TOTAL
Particuliers	48 (49)	40 (32)	43 (35)	38 (37)	4 (4)	71 (101)	10 (11)	4.7 (4.7)	259 (274)

La quantité totale de déchets déposés en 2025 par les particuliers et les entreprises des communes partenaires et utilisatrices (La Chaux-de-Fonds, Le Locle, La Sagne, Les Planchettes et Le Cerneux-Péquignot) est de 3'523 (3'412) tonnes, ce qui représente environ 70 (68) kg par habitant. En comparaison de l'année précédente, la quantité de déchets déposés a augmenté de 3.3 % (augmentation de 10.3 % l'année 2024 par rapport à 2023). La part des déchets recyclables est de 2'700 (2'602) tonnes, soit 79.1 % (76.3), le solde étant constitué par les encombrants incinérables et les déchets inertes déposés en décharge.

Dans l'absolu, l'augmentation du tonnage se monte à 111 (320) tonnes pour l'ensemble des 5 communes.

Taux de recyclage

En tenant compte des déchets récoltés sur le territoire communal et de la part chaux-de-fonnière de la déchetterie intercommunale, calculée au prorata des habitant-e-s, le taux de recyclage (déchets valorisables/déchets incinérables) est de 44.7 %, soit 0.3 % de plus par rapport à l'année dernière.

Infrastructure, équipements et ressources humaines

Sur le site de la déchetterie intercommunale du Crêt-du-Locle, un compacteur à polystyrène a été mis en service afin d'améliorer la gestion des déchets de polystyrène expansé (Sagex), un matériau léger mais très volumineux. Cet équipement permet de réduire le volume du polystyrène de 20 à 40 fois en lingots denses, facilitant le stockage, le transport et la valorisation de cette matière comme ressource secondaire destinée notamment à l'isolation des bâtiments.

Depuis son installation, la Ville a déjà pu supprimer un transport hebdomadaire vers l'incinération, générant des économies logistiques et environnementales significatives.

Secteur vert

Suites du 24 juillet

Deux ans après la tempête de juillet 2023, le Secteur vert poursuit le travail engagé.

L'année 2025 ne s'inscrit plus dans une phase d'urgence, mais dans une logique de consolidation. Les plantations réalisées en 2023 et 2024 font l'objet d'un suivi attentif, assuré principalement en interne par les équipes du service.

Si le volume de plantations a été inférieur à celui de 2024, l'approche qualitative a été maintenue. L'objectif n'est pas uniquement de replanter, mais de créer les conditions permettant le développement d'arbres durables et de grande taille en milieu urbain.

Dans cette optique, une attention particulière a été portée :

- À la maximisation des sites réellement favorables à la plantation ;
- À la mise en œuvre de fosses améliorées type terra-preta/pierre ;
- À l'intégration de biochar et de techno-sols ;
- À l'amélioration structurelle des sols urbains.

L'essentiel des travaux a été réalisé par les équipes internes du SEP.

Études et planification des aménagements

En 2025, des études et des démarches de planification ont été conduites sur plusieurs sites, en particulier :

- Parc des Crêtets : consultation et mandat de maîtres d'œuvre externes (groupement d'architectes paysagistes et d'ingénieurs) ;
- Parc Gallet : mise en place d'une procédure MEP pour la place de jeux ;

- Cimetière de la Charrière : consultation et mandat d'architectes paysagistes pour une étude prospective à court, moyen et long terme ;
- Parc du Paddock : développement de la forêt comestible (la plus haute forêt comestible urbaine d'Europe), en collaboration avec les Jardins du Mycélium ;
- Piscine des Mélèzes : création d'une zone arbustive et arborée favorable à la biodiversité ;
- MUZOO : replantations post-tempête et suppression de lauriers-cerises ;
- Place des Lilas : MEP et définition d'une nouvelle palette végétale ;
- Cours d'écoles : projet de « cours ouvertes » avec les écoles et le SUME, visant le débitumage et le verdissement des préaux ;
- Châtelot : replantations post-tempête ;
- Parc des Musées : participation au suivi paysager du projet ;
- Place de la Gare : conception et mise en œuvre de l'espace commémoratif lié à la tempête.

Pour chacun de ces projets, les étapes suivantes ont été engagées :

- Relevés complémentaires ;
- Études préliminaires ;
- Recherches de financements ;
- Chiffrage budgétaire ;
- Coordination et échanges avec les services et partenaires concernés.

Réarborisation et aménagements urbains verts

Les interventions 2025 ont poursuivi la dynamique de renforcement du patrimoine arboré et de diversification végétale.

Les principaux sites d'intervention sont :

- Piscine des Mélèzes : zone arbustive et arborée en faveur de la biodiversité ;
- Parc du Paddock : poursuite de la forêt comestible, en collaboration avec les Jardins du Mycélium ;
- Rue du Rocher : prairies fleuries avec complément en bulbes printaniers ;
- Avenue Léopold-Robert : plantations d'arbres sur trottoirs, compléments sur le terre-plein central, installation de prairies fleuries et bulbes printaniers ;
- Grand-Pont (pont, rond-point nord, zone sud) : vivaces et graminées, compléments en bulbes ;
- Place des Lilas : réalisation de fosses terra-preta/pierre et apport de techno-sol pour la future arborisation ;
- MUZOO : plantations dans les enclos, création d'un verger avec Forêt Neuchâtel et Retropommes, remplacement des laurelles par des végétaux non invasifs ;
- Cours d'écoles : préparation des supports ;
- Cimetière des Éplatures : haies vives autour du temple ;
- Place de la Gare : réalisation de l'espace commémoratif.

Le programme global de végétalisation 2025 comprend :

- Plantation d'arbres majeurs (tiges, cépées, fruitiers, baliveaux) : ~300 unités ;
- Plantation d'arbustes, plants forestiers et touffes : ~800 unités ;
- Création de prairies urbaines : ~1'500 m² ;
- Plantation de vivaces : ~7'500 unités ;
- 10'000 bulbes pérennes complètent le programme de plantations 2025.

L'amélioration des sols reste un axe central :

- Mise en œuvre de mélanges terra-preta et techno-sol ;
- Volume de mélanges (terra-preta/pierre ou terra-preta/technosol) brassés et préparés par le SEP – Secteur vert sur la nouvelle plateforme de compostage de La Pâquerette : ~800 m³.

Ces travaux ont été majoritairement réalisés avec les moyens internes du SEP.

Patrimoine arboré : suivi, entretien et interventions

Le suivi du patrimoine arboré demeure une priorité.

Abattages

Aucune tournée systématique d'abattage n'a été planifiée en 2025, la majorité des arbres dangereux ayant déjà été traités après la tempête.

Les interventions ponctuelles ont concerné :

- Deux arbres à la rue de Jérusalem (sécurité) ;
- Un arbre à la Sombaille ;
- Un arbre tombé au Bois du Couvent ;
- Des interventions ponctuelles complémentaires (dont le Jardin Henriette Grandjean).

Le bois issu des abattages a été valorisé selon ses caractéristiques : une partie a été recyclée en bûches pour approvisionner les espaces de pique-nique et de barbecues situés dans les parcs publics, tandis que le solde a été transformé en plaquettes forestières destinées au bois-énergie ou au paillage des massifs du service.

Suivi des arbres fragilisés

Les arbres impactés par la tempête ou présentant des fragilités font toujours l'objet d'une surveillance spécifique. Les missions confiées aux arboristes externes incluent :

- Diagnostics visuels et instrumentés ;
- Mesures de sécurisation ;
- Tailles ciblées ;
- Abattages en dernier recours.

Protection des arbres en cas de travaux

Une attention accrue a été portée à la protection des arbres lors de chantiers.

Plusieurs infractions ont été constatées, nécessitant :

- Constats de dégâts ;
- Estimations de compensation financière ;
- Rappels aux entreprises concernées.

Le cas le plus significatif concerne l'élagage illégal des arbres de la rue du Collège dans le cadre du chantier H18.

Cet événement a mis en évidence la nécessité de renforcer les procédures de contrôle et d'accompagnement des entreprises de génie civil intervenant à proximité d'arbres. Le SEP – Secteur vert a engagé, en collaboration avec les services communaux et cantonaux, un travail d'amélioration des directives et des pratiques de protection des systèmes racinaires et des houppiers.

Entretien et suivi des nouvelles plantations

Les plantations récentes ont bénéficié d'un suivi adapté à leur stade de développement.

Les mesures mises en œuvre comprennent :

- Arrosages ciblés selon conditions climatiques ;
- Utilisation de poches et sacs d'arrosage pour limiter la fréquence des passages ;
- Paillage à base de chanvre ou de roseau pour réduire l'évaporation ;
- Entretien régulier des fosses et surfaces plantées.

Le taux de perte demeure très faible.

Optimisation des pratiques arboricoles

L'année 2025 a vu la poursuite de l'évolution des pratiques de taille.

Des arboristes externes sont intervenus auprès des équipes afin :

- De renforcer les compétences internes ;
- De favoriser des tailles physiologiquement adaptées ;
- De réduire les interventions systématiques ;
- D'encourager le développement naturel des houppiers.

Cette évolution contribue à l'augmentation progressive de la canopée urbaine et à la lutte contre les îlots de chaleur.

Plantation des massifs et fleurissement

Production et plantation des fleurs

L'équipe de production a préparé l'ensemble des fleurs destinées aux décorations florales de la Ville, aux bureaux et aux réceptions, pour un total d'environ 151'000 plantes (149'718 en 2024).

Saison printanière :

- ~52'000 plantes cultivées (51'980 en 2024), dont ~26'000 bisannuelles (pensées, pâquerettes, myosotis) ;
- ~5'000 bulbes annuels (principalement tulipes et jonquilles), plantés dans les nouveaux massifs, tandis que la plupart des bulbes de l'année précédente ont été conservés en place.

Saison estivale :

- ~83'000 plantes annuelles (81'980 en 2024), comprenant notamment géraniums, bégonias, tagètes, cléomes et pétunias.

Décorations et aménagements

Pour agrémenter les bureaux de l'administration, l'équipe de production a cultivé ~3'600 plantes vertes et fleuries (3'500 en 2024), également utilisées pour d'autres décorations officielles.

En dehors des travaux de culture, l'équipe a consacré 200 heures (120 en 2024) à la préparation des sols et à la réalisation de nouveaux aménagements.

Fleurissement de la Ville

Les 20 bacs « UNESCO » ont été réutilisés et remis en place pour la saison estivale, contribuant à l'embellissement des places de la Gare, d'Espace et du Marché.

Par ailleurs, 83 jardinières fleuries (95 en 2024) ont été réinstallées sur les façades des bâtiments communaux :

- Passage Léopold-Robert : 48 jardinières (48 en 2024) ;
- Hôtel de Ville : 35 jardinières (35 en 2024) ;
- Balcon du Théâtre : pas de jardinière cette année (12 en 2023).

La distribution annuelle de plantes à la population a été reconduite : le service a produit 1'000 plantes, qui ont rencontré un grand succès.

Le service et l'extérieur

Conformément aux demandes de la gérance des immeubles communaux, des forfaits d'entretien ont été établis afin de faciliter les interventions du service. Cette mesure s'est révélée efficace, totalisant 285 heures de travail réparties sur différents jardins.

L'équipe de fauchage est intervenue tout au long de l'année le long des routes, ainsi que dans les parcs et prairies. Durant la saison des foins, 205 petites balles de foin et de regain ont été produites et fournies aux animaux de MUZOO.

À l'automne, une partie des feuilles mortes récoltées a été valorisée au compostage, tandis qu'une autre a été laissée en place sous les haies et les grands arbres.

En raison d'un été particulièrement pluvieux, la croissance des végétaux a été plus importante qu'à l'accoutumée. Combinée à l'augmentation des surfaces de prairies fauchées, cette situation a entraîné une hausse du volume de déchets verts à traiter : 226 tonnes de déchets verts ont été livrées au compostage.

Équipe de réinsertion – Programme « En vert et pour tous »

En 2025, la Ville et le Canton ont mis en place le programme « En vert et pour tous », créé dans le contexte post-tempête afin de soutenir les actions dans le domaine vert en ville tout en favorisant l'insertion professionnelle.

Déployé au sein du Secteur vert, le dispositif prévoit 4 places (4 EPT à 60 %), un encadrement dédié et un financement par l'ODAS. Les activités réalisées couvrent notamment les travaux d'entretien, de plantation, d'arrosage, de nettoyage et les tâches saisonnières, en appui aux équipes du service.

Collaboration interservices, programmation et études

La collaboration transversale engagée en 2024 s'est poursuivie.

Sites concernés :

- Parvis du Stade de la Charrière ;
- Rue de la Montagne ;
- Serre-Abeille ;
- Avenue Léopold-Robert ;

- Cimetière de la Charrière ;
- Places de jeux (Lilas, Gallet, Avenir) ;
- Cours d'écoles ;
- Châtelot ;
- Place de l'urbanisme horloger ;
- Pumptrack du Paddock ;
- Aménagements à MUZOO ;
- Rue des Musées ;
- Parc des Musées.

La coordination avec le SUME, le STech, le MUZOO, les écoles, le service des sports, le service des finances et la chancellerie s'est poursuivie. Elle a permis d'améliorer la cohérence des projets, avec des avancées dans la politique de réarborisation et dans la remise en état progressive des parcs endommagés par la tempête, tout en intégrant plus systématiquement la dimension végétale dans les aménagements urbains.

Soutien aux initiatives privées et sensibilisation du public

Le groupe de travail « Tempête, Arborisation, Finances » poursuit son soutien aux initiatives privées en faveur du verdissement urbain. Un suivi rigoureux est assuré, notamment pour :

- La gestion des subventions ;
- L'attribution via FondsSuisse et le Fonds des Arbres ;
- L'accompagnement technique des propriétaires ;
- L'organisation d'actions et d'événements en lien avec les partenaires et donateurs.

En parallèle, une campagne de sensibilisation se poursuit afin d'impliquer la population et de promouvoir le remplacement d'essences peu favorables à la biodiversité.

La communication s'est appuyée sur des publications et relais dans les médias locaux et régionaux, notamment ArcInfo, Le Ô, Le Tourbillon, Revue G Plus, ainsi que des reportages et contenus diffusés via Canal Alpha, RTS, RTN et Keystone.

Les actions menées comprennent notamment :

- Campagne d'arrachage des haies de thuyas et de néophytes invasives : la Ville a mis en place des aides pour l'arrachage des haies de thuyas et d'autres plantes invasives, notamment le laurier-cerise ; ces aides bénéficient du soutien du Fonds des Arbres et visent à supprimer des haies à faible valeur pour la biodiversité et, pour certaines espèces, problématiques en raison de leur caractère invasif ;
- Première participation du Secteur vert à la Fête de mai, avec organisation d'un troc aux plantons et présentation des serres municipales, ainsi que de la boutique de la Charrière ;
- Poursuite de la campagne à destination des propriétaires privés, les incitant à planter des arbres sur leurs parcelles.

Secteur mécanique

Le secteur mécanique s'est occupé de la réparation, de la révision et de l'entretien des véhicules et engins du SEP, ainsi que de ceux du service des sports, du Bois du Petit-Château, de la station d'épuration, du service technique, du service des bâtiments et du logement et des Musées.

Parmi ces travaux, on distingue :

- L'entretien de divers camions, porte-outils, remorques, fourgons, voitures, jeeps, fraises à neige, brosses et engins de manutention
- La préparation pour l'expertise de 67 véhicules toutes marques confondues
- Les réparations de diverses machines du secteur vert et de la voirie

Cette année, le service a réceptionné :

- 1 porte-outils de marque Meili Urs commandé en 2024
- 1 brosse 5m3 de marque Ravo 100% électrique commandée en 2024
- 2 fourgons 100 % électriques de marque Iveco commandés en 2023
- 1 fourgon 100% électrique de marque Renault commandé en 2025
- 1 remorque de dépannage avec treuil commandée en 2025

Le service a passé commande pour :

- 1 Brosse 5m3 100% électrique
- 1 Camion 3 essieux de marque MAN avec crochet Palfinger
- 1 Grand porte-outil avec lame à neige et saleuse

- 1 Petit porte-outil avec lame à neige et saleuse

Les délais de livraison sont revenus sensiblement équivalents à l'avant Covid et varient généralement de 4 à 8 mois pour la plupart des véhicules et matériaux.

12 accidents impliquant des véhicules externes ont été annoncés. 5 véhicules privés ont été réparés par nos soins, alors que 7 l'ont été chez des carrossiers privés (en raison de leasing et/ou de la crainte des propriétaires de perte de garantie).

9 dégâts internes ont été réparés par l'atelier mécanique et par la carrosserie.

Pour appuyer le secteur voirie, plusieurs membres de l'équipe de la mécanique ont participé au déneigement :

- 2 mécaniciens sont remplaçants au chasse-neige
- 1 manutentionnaire d'atelier est aussi remplaçant au chasse-neige
- Le peintre en automobiles est titulaire d'une tournée neige, ceci depuis plusieurs années déjà.

Secteur mobilier, jeux et marquage

Le secteur a œuvré en étroite collaboration avec la sécurité publique, le service technique (marquage routier) et le service de l'urbanisme, mobilités et environnement (mobilier urbain). Ci-dessous, vous trouverez la liste des différents travaux effectués pour les services de la ville :

Travaux internes au service des espaces publics

- Rénovation complète du conteneur WC mobile pour les manifestations
- Recensement des abris bus avec évaluation de l'état général et chiffrage des travaux à réaliser
- Élaboration et mise en place des plaquettes signalétiques des places de jeux en ville
- Transformation, rénovation complète et aménagement du bureau des responsables du secteur vert
- Fabrication et pose d'une étagère de stockage pour les machines à accumulateurs dans le local du secteur vert
- Fabrication et pose d'une armoire de stockage du matériel pour le secteur nettoyage dans le garage du sous-sol
- Entretien général des tous les abris bus de la ville
- Rénovation et aménagement complet de la nouvelle salle de tranquillité
- Remplacement de tous les panneaux didactiques le long de l'ECO Sentier
- Fabrication et pose d'un nouveau portique pour la signalétique du "sapin président" à l'ECO Sentier
- Recensement des armoires électriques réparties en ville, non intégrées au géoportail et n'appartenant pas à Viteos, comme les feux lumineux de signalisation, les radars et autres équipements spécifiques
- Réparations des dégâts dus au déneigement
- Remise en place du mobilier urbain suite au chantier au Square de la place du Gaz
- Habillage de lattage de bois de 8 bacs à fleurs métallique gris en ville
- Fabrication et mise en place d'une grande étagère de stockage pour le matériel au magasin de la voirie
- Pose d'une paroi de séparation pour séparer le local en deux avec le magasin de la voirie au secteur signalisation
- Déplacement de la grande boîte de jeu "Kukuk Box" dans la cour du collège de Bellevue
- Dépose et pose de la petite boîte de jeux mobile "Kukuk Box" au collège des Marronniers pour la manifestation de "la plage des six-pompes"
- Entretien et contrôle général annuel des places de jeux
- Pose de 5 nouveau bancs fixes dans le secteur du Valanvron
- Entretien général des 16 abris conteneurs à poubelles aux Environs
- Pose de 3 nouveaux bancs fixes au nord de l'aérodrome au Chemin du Grillon
- Entretien général de tous les bancs de la ville, fixes et mobiles
- Remise en état du square et aménagement d'une table de pique-nique au Square du chemin de la Marelle
- Pose de 3 nouveaux bancs circulaires autour des arbres dans la cour du collège des Marronniers
- Fabrication et pose d'aménagements de décor aux anciens abattoirs pour la fête du personnel de la ville
- Rénovation complète des vestiaires des employés du secteur vert à la rue de la Pâquerette 34
- Rénovation de la peinture de 4 panneaux mobiles de la SGA
- Retouche de peinture suite à des travaux de serrurerie au Jardin Henriette-Grandjean
- Mise en peinture de la nouvelle barrière du chantier de réfection du mur à la rue du Nord 76
- Rénovation complète du sous-voie suite à des déprédations dû aux graffitis à la rue du Centenaire
- Rénovation de la peinture suite à des déprédations de graffitis sur le pont du Manège
- Rénovation complète de l'abri bus des Forges
- Rénovation complète sur place du mobilier en bois, bacs à fleurs et bancs à la rue du Cygne
- Rénovation de la peinture de la main-courante du carrefour Numa-Droz / Versoix
- Entretien général de la peinture sur le mobilier urbain en ville (tables, piste de pétanque, barrière, bancs)
- Participation au groupe de travail géomatique pour la mise en place du recensement du mobilier urbain de la ville
- Gestion et mise à jour du recensement du mobilier urbain de la ville
- Gestion et mise à jour du recensement du mobilier estival / hivernal

- Fabrication de 200 jalons permanents en bois pour les aménagements verts en ville
- Suite au rapport de sécurité réalisé, la pose de plinthes de sécurité anti chute sur la mezzanine du local des maçons du Centre des travaux publics ont été réalisée pour éviter tous risques

Travaux pour le service des sports

- Fabrication de 23 plateaux de tables pour la buvette de la piscine des Mélèzes
- Collaboration à l'entretien général du sentier et des aménagements à la piste Vita

Travaux pour le service de la jeunesse

- Pose d'une petite barrière de protection pour le jardin potager au parascolaire de la rue Numa-Droz 177
- Aménagement de trois jeux sur ressorts dans le jardin au parascolaire de la rue des Cretêts 91
- Fabrication et pose de quarante-cinq portes-gobelets au parascolaire de la ferme Gallet
- Pose d'une main-courante dans la cage d'escaliers au parascolaire de la rue des Cretêts 91

Travaux pour MUZOO

- Modification du système de fermeture des casiers de vestiaires pour le public
- Réparation des parois du local technique du grand congélateur
- Modification du dernier pavillon du vivarium et déplacement d'une porte provisoire
- Fabrication et pose d'une grande étagère murale dans la salle de médiation
- Pose d'une barrière de sécurité sur un mur à la place de jeux
- Pose d'un nouveau plancher dans l'abri des bouquetins
- Pose de gabarits pour le projet de construction d'un abri pour les mouflons
- Participation au montage des expositions temporaires en réalisant divers aménagements
- Rénovation de la peinture du terrarium des mygales au Vivarium
- Rénovation de la peinture des trois volières en haut du parc
- Réalisation de divers entretiens courants dans le parc

Travaux pour le service technique

- Collaboration à l'élaboration du plan, mise en conformité du marquage routier et places de parcs en ville
- Coordination du travail du marquage routier sur le terrain

Travaux pour le service de l'urbanisme, mobilités et environnement

- Fabrication d'un grand sapin de Noël durable en lames de bancs, pour les décorations lumineuses en ville
- Collaboration à la coordination des rénovations des places de jeux en ville

Travaux pour le cimetière

- Fabrication et pose de tablettes pour le stockage des fleurs au crématoire
- Rénovation complète de la peinture des couloirs des chambres mortuaires
- Rénovation complète de la peinture du local de l'officiant
- Pose de cadres photographiques dans les couloirs des chambres mortuaires
- Fabrication de 400 lattes supports pour l'incinération des cercueils

Travaux pour autres services

- Pose d'une porte de service dans les locaux garage de la rue de la Boucherie pour la sécurité publique
- Pose de plusieurs meubles dans les salles de séances au centre d'orthophonie
- Fabrication de 7 meubles sur roulettes pour le rangement des livres à la bibliothèque des jeunes
- Collaboration de diverses réparations et découpe de matériaux pour le service des affaires culturelles.

Secteur serrurerie

L'atelier de serrurerie a effectué différents travaux pour les services suivants :

Travaux internes au service des espaces publics

- Entretien du parc des véhicules et d'agrégats (engins neige, camions, fraiseuses, bennes, etc.)
- Fabrication et pose d'un portail avec porte de service au collège de l'Ouest suite à la tempête de 2023
- Réparation de divers dégâts causés lors du déneigement (barrières, clôtures, etc.)
- Entretien et réparations de l'outillage de la voirie (pelles, barrières Vauban, signalisation de chantiers, etc.)
- Fabrication et pose d'une double grille pour le lavage des véhicules
- Fabrication de 300 flanches et bouchons pour les jalons à neige
- Fabrication de 50 nouveaux jalons à neige métalliques
- Fabrication de 36 cadres pour l'habillage des bacs à arbres
- Aménagement et entretien des conteneurs enterrés avec la mise à disposition d'un collaborateur pour le nettoyage durant 4 semaines et changement des plateformes de sécurité
- Réparation et entretien des corbeilles à déchets en Ville
- Mise en place des nouvelles poubelles requin
- Réfection totale d'un abribus (Forges)
- Fabrication et pose d'une main courante entre la rue des Crêtets et la rue David-Pierre-Bourquin
- Fabrication et pose d'un double abris vélos au Centre des travaux publics
- Fabrication et pose d'un bovistop aux Herses
- Fabrication de 30 coffrages pour les inhumations au cimetière
- Entretien courant des installations de la déchetterie intercommunale
- Divers travaux d'entretien des places de jeux

Travaux pour MUZOO

- Entretien courant du parc en collaboration avec le personnel du MUZOO
- Démontage de l'anciens enclos des ours (partie métallique)
- Fabrication et pose de supports d'affichage
- Fabrication et pose de barrières à proximité de la fontaine ludique

Travaux pour le service technique

- Fabrication de totems pour les zones 30 (20) et zones de rencontres (10)
- Restauration et fabrication des barrières devant le bâtiment Nord 76
- Fabrication de 120 flanches pour la signalisation
- Fabrication de 100 mâts de signalisation
- Mise en place des panneaux de chantiers et de mises à l'enquête

Travaux pour le service des bâtiments et du logement

- Divers travaux d'entretien des cours de collèges
- Fabrication et pose d'un abribus au lycée Blaise-Cendrars
- Entretien du Centre des travaux publics

Travaux pour le service de l'urbanisme et de l'environnement

- Mise en place du mobilier urbain
- Fabrication de 150 flanches et supports pour les bandes herbeuses
- Pose d'un double abris vélos au parking des Forains

Travaux pour la STEP

- Soudures sur des éléments en inox sur place suite à l'usure.

Secteur signalisation

En plus de l'entretien ordinaire de la signalisation, le secteur de la signalisation verticale a effectué les travaux suivants :

- Analyse sur le terrain, demandes d'offres et contrôles pour toutes les acquisitions de signalisation
- Mise en place de la signalisation sur les aménagements suivants : rue de la Balance-Versoix, zone 30 Espacité, Panneaux de direction à l'Est de la Ville, aménagement sur la rue Numa-Droz
- Intervention après accidents de la circulation, particulièrement pour des bornes abeilles (20 cas)
- Rafrâichissement des panneaux de signalisation plus conformes
- Pose et dépose des panneaux d'affichage politique temporaires tout au long de l'année
- Pose et dépose de la signalisation temporaire pour des déménagements et des travaux (408 interventions)
- Planification, pose et dépose de la signalisation mobile sur plots pour les mesures hivernales (240 pièces)
- Déménagement du matériel stocké dans les locaux de Cernil-Antoine et de la rue des Terreaux pour réaménagement au Centre des travaux publics.

SERVICE DE L'ADMINISTRATION DES INFRASTRUCTURES

Commission de gestion des infrastructures, de l'urbanisme et de l'énergie

Au cours de l'année 2025, la Commission des infrastructures, de l'urbanisme et de l'énergie (INFRUEN) s'est réunie à 6 reprises.

Elle s'est notamment prononcée sur les points suivants :

- Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 6'980'000.- pour la 3^{ème} phase de réhabilitation des Anciens abattoirs en centre de congrès polyvalent ainsi qu'à l'installation d'un restaurant dans le bâtiment sis rue du Commerce 122A
- Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 2'988'000.- TTC dont CHF 2'473'000.- d'investissement net à la charge de la Ville pour le réaménagement du parc des Crêtets
- Rapport relatif à une demande de crédit global de CHF 348'000.- TTC pour l'achat d'un camion multi-lift (C09) et à une demande de crédit global de CHF 323'000.- TTC pour l'achat d'un porte-outil polyvalent (C11)
- Rapport sur les comptes et la gestion 2024
- Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 3'995'000.- pour la rénovation et la mise en conformité du bâtiment du TPR, rue du Beau-Site 30, dont CHF 3'822'000.- à la charge de la Ville
- Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 765'000.- pour la mise en valeur de l'Atelier oublié (rue du Progrès 68) et la création d'un centre d'interprétation du patrimoine horloger, dont CHF 500'000.- à charge de la Ville
- Budget et investissements 2026

Elle a également été informée ou a traité le dossier suivant :

- Présentation du projet sportif du HCC
- Rapport relatif à l'autorisation d'octroyer un droit de superficie à la Fondation pour la promotion et le développement des sports de glace dans le canton de Neuchâtel permettant la reconstruction des patinoires des Mélèzes et la modernisation des infrastructures techniques de l'entier du site

CIMETIERE ET CENTRE FUNERAIRE

Généralités

Une boîte à code contenant le badge d'entrée de la salle L'Eplattenier a été installée afin d'augmenter la sécurité de ce lieu historique. Chaque titulaire d'une concession de niche funéraire dans cette salle a reçu un code unique lui permettant d'ouvrir cette boîte à code. Depuis le 24 juin 2025, jour de la mise en service de ce système, le nombre de personnes qui visite le lieu peut ainsi être comptabilisé :

Familles concessionnaires d'une niche	19
Badge confié par l'administration	101
Visites patrimoniales Tourisme neuchâtelois	53

Les deux cabines de WC publiques situées côté nord du pavillon du centre funéraire ont fait l'objet de travaux de rénovation sous la conduite du Service des bâtiments et du logement. Le carrelage, les appareils sanitaires et les luminaires ont été changés.

En mai et en septembre ont eu lieu deux visites du centre funéraire et du cimetière destinées au public. Organisées par une officiante laïque, le but visé par ces visites était de familiariser la population avec ce lieu qui reste très souvent tabou et permettre aux personnes de poser toutes les questions en relation avec la mort.

Centre funéraire

Les incinérations de personnes domiciliées en ville représentent le 90.85 % (92.05 %) et les inhumations le 9.15 % (7.95 %) des décès.

Les chambres mortuaires ont été utilisées pour 409 (403) personnes et 254 (248) cérémonies, dont la plupart avec jeu d'orgues, se sont déroulées dans les salles du centre funéraire.

Le pourcentage des personnes domiciliées sur la commune incinérées et dont les cendres ont été déposées dans la tombe collective est de 18.75 % (20.26 %). Le taux des urnes reprises par les familles est de 35.41 % (43.85 %).

Incinérations	Personnes domiciliées sur le territoire communal	288 (301)
	Personnes externes	662 (534)
	Personnes domiciliées sur le territoire com. (ossements)	0 (0)
	Personnes externes (ossements)	0 (0)

Cimetière de la Charrière

Inhumations	Personnes domiciliées sur le territoire communal	27 (26)
	Personnes externes	4 (5)
Exhumations	Personnes domiciliées sur le territoire communal	0 (0)
	Personnes externes	0 (0)

Cimetière israélite des Eplatures

Inhumations	Personnes domiciliées sur le territoire communal	2 (2)
	Personnes externes	2 (2)

Matières anatomiques

Provenant des hôpitaux de la région	0 (0)
-------------------------------------	-------

Entretien des tombes

Il a été procédé à l'entretien de 999 (1'019) tombes sur abonnements, ce qui représente la plantation d'un nombre de fleurs quelque peu inférieur aux années précédentes.

150 (133) ordres de travail ont été exécutés, dont 57 (48) mises en terre d'urnes. 43 (37) annulations de concession ont été enregistrées. Le solde représente divers travaux et entretien de tombes pour lesquelles le nombre de plantes utilisées est inférieur aux années précédentes. Elles sont fournies exclusivement par le Centre horticole communal, hormis quelques petits arbustes et plantes vivaces.

Aménagements

Au cimetière de la Charrière, une partie des haies de thuyas et quelque 140 arbres ont été taillés. Dans le massif VI et le massif IX, des chemins d'accès aux tombes d'inhumation ont été créés.

Suite à une visite d'un des cimetières de Lausanne géré de manière écoresponsable, les nouveaux chemins des massifs d'inhumation ne seront plus goudronnés. Dès 2026, ils seront pourvus de dalles en granit conférant ainsi un aspect plus naturel et permettant une meilleure perméabilité du sol.

Désormais, les tombes d'inhumation sont pourvues d'un cadre métallique réutilisable après un mois de création de la tombe, ceci afin d'éviter les monticules de terre et permettre aux familles endeuillées d'embellir le jardin selon leurs souhaits.

Four crématoire

Au mois de février, le crématoire de Neuchâtel a arrêté ses activités durant environ trois semaines pour permettre une révision complète de son four. Une affluence extraordinaire, due la révision du four d'incinération de Neuchâtel, par les pompes funèbres du Littoral et des Vallées nous a conduits à fonctionner sur dix jours en système 2x8, et prolonger deux semaines sur les samedis.

SERVICE FORESTIER

La Chaux-de-Fonds – Le Locle-Les Brenets

Personnel

L'équipe forestière se compose d'un forestier de cantonnement, responsable des forêts communales de La Chaux-de-Fonds et du Locle, ainsi que des forêts privées sur les territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds et de deux forestiers-bucherons avec CFC. À la suite du départ anticipé de l'apprenti engagé au mois d'août, une stagiaire a été recrutée afin de pallier cette absence.

Exploitation des bois

Une année forestière presque normale au regard de la tempête passée... Néanmoins, les récoltes forcées de bois chablis (arbre sec, bostryché, dépérissant, etc.) ont continué. Selon les massifs forestiers, ces exploitations forcées représentent entre 20% et 80% des volumes, ce sera peut-être dorénavant la normalité. La vigilance aux abords des infrastructures doit être ainsi redoublée.

En 2025, pour certains massifs forestiers, nous n'avons pas pu récolter "la possibilité" en raison d'un sous-effectif lié au remplacement reporté du contremaître, parti à la retraite en 2024. Cependant les années 2023 et 2024 avaient largement dépassé les possibilités.

Forêts de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Exploitation de 368 arbres, pour 838.35 sylves, soit 2,28 sylves par arbre :

Bois de service résineux sains :	320.42 m ³
Bois de service résineux tarés et bostrychés :	42.33 m ³
Bois de service feuillus :	17.57 m ³
Bois énergie :	432.99 m ³
Total :	813.31 m³ soit 46 % de la possibilité

Forêts de la Ville du Locle

Exploitation de 1'327 arbres, pour 2'704.96 sylves soit 2.04 sylves par arbre :

Bois de service résineux sains :	1'620.69 m ³
Bois de service résineux tarés et bostrychés :	131.52 m ³
Bois de service feuillus :	35.49 m ³
Bois énergie :	453.08 m ³
Total :	2'240.78 m³ soit 122 % de la possibilité

Massif forestier des Brenets / Saut-du-Doubs

Exploitation de 286 arbres, pour 608.8 sylves soit 2.13 sylves par arbre :

Bois de service résineux sains :	393.77 m ³
Bois de service résineux tarés et bostrychés :	2.67 m ³
Bois de service feuillus :	12.31 m ³
Bois énergie :	103.47 m ³
Total :	512.22 m³ soit 67 % de la possibilité

Marché des bois

L'état sanitaire des résineux et de certains feuillus continue de se dégrader à cause du réchauffement climatique, ce qui occasionne de nombreux chablis dans toutes les régions de Suisse et d'Europe. Heureusement, la demande en bois continue d'être soutenue. La guerre à l'est du Continent a conduit les scieries allemandes à intensifier leurs achats en Europe occidentale et centrale, d'où une augmentation du prix des bois de 5 à 15 % à l'automne, selon les assortiments.

Bois de service résineux

La vente des bois résineux à l'exportation a représenté 63 % du volume exploité en 2025.

Ville de La Chaux-de-Fonds

Le bois de service résineux sain s'est vendu à un prix moyen de CHF 95.85 par m³.

Ville du Locle – Saut-du-Doubs

Le bois de service résineux sain s'est vendu à un prix moyen de CHF 91.05 par m³.

Bois de service feuillus

Les 65,37 m³ de feuillus se sont vendus entre CHF 80.- et CHF 109.- par m³.

Bois précieux et de résonnance

Résultats de la vente des bois précieux organisée par ForêtNeuchâtel à Colombier :

- Epicéa 4.32m³ à CHF 454.- le m³ soit CHF 1'961.28
- Sapin 2.56m³ à CHF 337.- le m³ soit CHF 862.72
- Frêne 1.68m³ à CHF 182.- le m³ soit CHF 305.76
- Hêtre 2.1m³ à CHF 120.- le m³ soit CHF 252.-

Tous provenaient des forêts du "Bois de Ville" aux Planchettes.

Dans le massif forestier de La Vy au Loup (Varodes), un épicéa abattu à la bonne lune de 3.3m³ a été vendu à un tavillonneur de la région pour Fr. 250.- le m³, soit Fr. 825.-.

Bois énergie

Les derniers bois énergie de la tempête ont trouvé preneur dans des chaudières tant à l'intérieur du canton qu'à l'extérieur. Au vu de leur qualité et de leur volume, ils n'ont pas pu être absorbés dans la région.

Avec la mise en route du CAD bois au Collège de Beau-Site au Locle, ce seront environ 1000m³ de plaquettes forestières (357m³ plein) qui seront utilisées par cette installation qui fonctionne à satisfaction depuis le 27 novembre.

Labels

Les forêts communales sont labélisées FSC, PEFC et ont également le « Certificat d'origine bois Suisse ».

Plantations

En forêt jardinée, le rajeunissement naturel est prioritaire. Cependant, pour la formation des apprenti-e-s, quelques plants sont ponctuellement mis en place.

Suite à la tempête et compte tenu de la situation, le Canton et la Confédération continuent de subventionner des îlots de régénération dans les pâturages boisés. En forêt, nous allons laisser la régénération naturelle reprendre ses droits, seules des graines de tilleul ont été semées ici ou là par opportunité afin de favoriser la diversité.

Ville du Locle

- 1 douglas haute tige a été planté dans la Joux-Pélichet LL10 pour fêter les naissances de la commune.
- 50 épicéas ont été plantés aux abords des lignes électriques à La Joux Pélichet et seront utilisés dans 10 ans comme sapins de Noël.
- 10 fruitiers HT, offerts dans le cadre de la tempête par Bio Neuchâtel, ont été plantés dans la division 44 du Locle à La Combe des Enfers.

Soins à la jeune forêt

Les travaux de soins à la jeune forêt sont exécutés après chaque coupe de bois durant l'été. Le but des soins est, premièrement, de concentrer les forces de la nature (soleil, CO₂, eau et sels minéraux) sur les individus les plus prometteurs et, deuxièmement, de créer des peuplements diversifiés, hétérogènes, mélangés et riches en structure et microstructure. Ces travaux sont, en partie, financés par la Confédération et le Canton grâce à des accords de prestations signés par les Communes avec l'Etat de Neuchâtel. En ces temps de réchauffement climatique, ils prennent toute leur importance.

Fonctions sociales

L'équipe forestière entretient les sentiers pédestres, les refuges forestiers (Gros-Crêt, Roches-de-Moron et L'Adeu) et les sentiers didactiques, propriétés des collectivités publiques.

Infrastructures

Dévestitures

Ville de La Chaux-de-Fonds

Réfection d'une piste à machine sur 50 m' au Chapeau Râblé.

Ville du Locle

Réfection d'une piste à machine sur 150 m' aux Cernayes LL45.

Forêts privées

Le forestier de cantonnement exécute les martelages en forêts privées et une surveillance générale des massifs forestiers de l'ensemble des territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Ces tâches sont financées par le Canton.

Résultats des martelages en forêts privées hors volume tempête en 2025 :

	Propriétaires de La Chaux-de-Fonds	Propriétaires du Locle
Nombre d'autorisations	37	19
Nombre d'arbres martelés	2'399	957
Volume en sylvies	4'811	2'386
Volume par arbre en sylvies	2	2.49

Agent de la nature et de la faune

Le forestier de cantonnement exerce cette fonction sur l'ensemble des territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Outre la surveillance générale, de plus en plus de propriétaires demandent des conseils pour leurs forêts, haies et arbres isolés. Cette activité est en partie financée par le Canton.

Conclusion

Nos belles forêts, soignées et entretenues avec passion par plusieurs générations de forestiers, bénéficient d'une sylviculture proche de la nature qui permet de préserver, autant que possible, leurs fonctions de protection, de production, sociales et de biodiversité. Cela reste toutefois un défi majeur dans un contexte de réchauffement climatique avéré, qui fragilise nos peuplements forestiers. Les événements naturels, de plus en plus fréquents et variés, bouleversent notre quotidien et nos pratiques professionnelles. Les défis sont nombreux, permanents, et appellent sans cesse à l'adaptation et à la remise en question.

Enfin, entretenir des forêts multifonctionnelles, c'est également soutenir l'économie locale, valoriser une ressource renouvelable et garantir des emplois dans les régions décentralisées. Le service forestier remercie chaleureusement les autorités et la population pour la confiance et le soutien accordés tout au long de l'année.

ÉNERGIES

Service des eaux

Préambule

En vertu de la législation cantonale en vigueur, le service des eaux (usine des Moyats, réservoirs et réseaux) n'a pas été transféré dans Viteos S.A. Tous les actifs liés à ce service restent donc comptabilisés au bilan de la Ville.

La gestion de l'eau demeure ainsi sous l'autorité du Conseil Communal et du Conseil Général qui sont souverains dans la détermination des tarifs et des investissements.

Les coûts d'exploitation sont facturés à la Ville par le biais d'un mandat de gestion, moyennant une marge de 5%. La facturation aux clients est établie par Viteos S.A. qui gère légalement les débiteurs et le contentieux, au même titre que pour les autres énergies.

Secteur production

Pluviométrie du bassin de l'Areuse

Précipitations sur Combe-Garot

En 2025, il est tombé 1'366 mm de précipitations contre 1'431 mm en 2024.

La moyenne des 25 dernières années se situe à 1'280 mm, avec un maximum de 1'738 mm en 2012 et un minimum de 905 mm en 2005.

Traitement

Usine des Moyats

L'exploitation de l'usine a été quelque peu perturbée par le nombre de groupes de pompage disponibles en fonction des conditions hydrologiques, par les travaux normaux d'entretien et de maintenance et également par le départ des travaux de rénovation. L'usine a été arrêtée pour le nettoyage de la bache de pompage et la réparation d'une fuite sur le by-pass de la vanne du Groupe D.

- L'entretien de maintenance des appareils de mesure aux Moyats et du turbidimètre de la Dalle Nacrée a été effectué avec le prestataire.
- En prévision des futurs travaux pour la nouvelle usine, le démontage des armoires de commande et des câbles a commencé.
- Le premier arrêt de l'usine programmé pour les travaux de rénovation a eu lieu fin novembre. Pendant six jours, la ville a été alimentée principalement par l'eau de secours.

Réseau de transport d'eau traitée (Les Moyats - La Chaux-de-Fonds)

Depuis la mise sous conduite de l'eau, en 2013 dans la nouvelle galerie de La Corbatière et en 2020 dans la nouvelle galerie de Jogne, nous observons une amélioration de la stabilité de la qualité de l'eau distribuée, ainsi que la disparition des pics de turbidité dus aux infiltrations dans les anciennes galeries lors de fortes précipitations.

L'eau étant utilisée comme approvisionnement principal par le village de Brot-Plamboz et comme eau d'appoint par les communes des Ponts-de-Martel et de La Sagne, des analyses mensuelles sont effectuées sur l'eau prélevée à Jogne Nord. Les résultats sont conformes.

Eau de secours

Un apport supplémentaire de 223'062 m³ a dû être soutiré au SIVAMO en plus du volume sanitaire annuel souscrit de 311'684 m³. Raison principale : travaux de rénovation et mise en service de la télégestion des Puits.

Stockage

Réservoir de Plaisance

- Des simulations d'approvisionnement exclusif par le SIVAMO ont eu lieu et la cuve centrale a été remise en eau, en prévision des futurs travaux des Moyats
- La pompe doseuse d'injection de chlore a été remplacée en décembre

Réservoir du Vuillème

- La vanne manuelle de la conduite d'entrée du réservoir a été remplacée en octobre
- La vanne manuelle sur une des conduites de sortie du réservoir a été remplacée en septembre
- L'armoire de commande a été remplacée

Réservoir du Mont-Cornu

- L'enrobé du sol extérieur autour du bâtiment a été refait
- Les armoires électriques extérieures ont été remplacées
- Les murs du premier sous-sol ont été repeints

Réservoir du Ring

- En accord avec l'ECAP, le réservoir du Ring ne constitue plus une réserve incendie. Il n'est plus entretenu et maintenu en eau par Viteos. La Chaux-de-Fonds, propriétaire de l'ouvrage décidera de son avenir.

Pompage d'eau traitée

L'exploitation des installations de pompage s'est déroulée normalement, avec quelques travaux courants d'entretien et de maintenance.

Télégestion

- 2'391 alarmes ont été traitées en 2025 (485 indicatives, 424 en priorité secondaire, 1482 urgentes)
- La mise en service des Puits des Moyats a contribué à l'augmentation du nombre d'alarmes
- Les travaux de rénovation de l'usine des Moyats ont provoqué plusieurs arrêts de la station de pompage. Ainsi, l'apport d'eau du Sivamo fut nécessaire (~223 000 m3 supplémentaires)
- Des travaux d'envergure du 25 novembre au 8 décembre 2025 ont impacté la gestion de l'eau. Le centre de conduite a été sollicité pendant ces manœuvres. De nouveaux arrêts sont planifiés en 2026.

Secteur distribution

Réseau de distribution

Les principaux travaux de renouvellement ou pose de nouvelles conduites sur le réseau d'eau ont été réalisés aux endroits suivants :

Commune	Rue	Matériau	Diamètre (mm)	Longueur (m)
La Chaux-de-Fonds	Arsenal	FTE	300	45
La Chaux-de-Fonds	Fantaisie	FTE	150	170
La Chaux-de-Fonds	Morgarten/Crêtets	FTE	250	180
La Chaux-de-Fonds	Carmagnole	FTE	250	190
La Chaux-de-Fonds	Sud Semeuse	FTE	150	200
La Chaux-de-Fonds	Confédération 1 à 13	FTE	150	140

La Chaux-de-Fonds	Tête de Ran/Rocailles	FTE	200	115
La Chaux-de-Fonds	Tête de Ran/Rocailles	FTE	150	45
La Chaux-de-Fonds	Tête de Ran 30 à 49	FTE	150	175
La Chaux-de-Fonds	Arpenteur (étape 2025)	PE	160	100
La Chaux-de-Fonds	Tête de Ran/Fusion	FTE	200	145
La Chaux-de-Fonds	Philippe-Henry-Mathey	FTE	150	72
La Chaux-de-Fonds	H18 portail SUD	FTE	200	310
La Chaux-de-Fonds	H18 portail SUD	FTE	300	105
La Chaux-de-Fonds	Balance 8 à 14	FTE	250	100
La Chaux-de-Fonds	J.P-Zimmermann	FTE	200	47
La Chaux-de-Fonds	J.P-Zimmermann	FTE	150	15
La Chaux-de-Fonds	H18 portail Nord	FTE	150	435
La Chaux-de-Fonds	Rue du Ravin 1 à 17	FTE	150	80

Statistiques du réseau

Les longueurs [m] 2025 figurent dans le tableau ci-dessous :

	2025
Réseau transport et sources	46'347
Réseau de distribution et hydrante	163'395
Branchements normaux, communs et fontaine	91'939
Conduites diverses	4'929
Longueur totale	306'610

	Distribution	Branchement
Renouvellement de conduites	2'439	584
Taux de renouvellement [%]	1.50 %	0.63 %

Afin de garantir la pérennité des réseaux, les conduites en fin de vie devraient systématiquement être renouvelées. La durée de vie d'une conduite, quelle que soit le type, est de 80 ans, ce qui demanderait un taux de renouvellement de 1.25% annuellement.

En 2025, le taux de renouvellement s'élève à 1,50 %, soit un niveau supérieur au taux recommandé. Cet effort accru en matière d'investissements est notamment dû aux conduites posées sur des cales en bois qui ont une durée de vie réduite.

Fuites

52 fuites dont 33 sur conduite maîtresse (65 en 2024) ont été réparées en 2025.

Purges de réseau

Afin d'éliminer les dépôts sur le fond des canalisations, néfastes à la qualité de l'eau, des purges ont été réalisées dans les extrémités de réseau, notamment lors des raccordements de fin de chantier.

Service de piquet

Le service de piquet a dû intervenir à 25 reprises : 7 interventions concernaient une fuite, 6 des alarmes qualité d'eau, 3 des défauts d'appareils, 4 des problèmes sur le pompage et 3 des défauts d'électricité et de transmission.

Vente d'eau

	2025	2024
Eau vendue	2'950'000 m ³	2'850'000 m ³
Moyenne journalière et par habitant pour La Chaux-de-Fonds (calculée sur les ventes)	213 litres	208 litres

Contrôle et comptage

Pour la sécurité des installations, nous avons procédé à :

- 353 contrôles des installations intérieures
- la pose de 24 nouveaux compteurs
- la dépose de 16 compteurs
- l'échange de 421 compteurs

Au total, nous avons 4'969 compteurs en service au 31 décembre 2025.

Secteur qualité

Depuis 2015, Viteos dispose d'une permanence téléphonique "Piquet qualité". Ce piquet, atteignable 24h/24, est en appui des autres piquets, lorsqu'un problème concerne la qualité de l'eau.

Autocontrôle

Les campagnes d'analyses de l'eau ont été effectuées conformément aux dispositions de l'autocontrôle et de la législation en vigueur (Tableau 1).

Types d'analyses	Eau brute	Eau traitée	Chantiers
Microbiologie et physico-chimie	61	403	59
Micropolluants	6	2	-
Cytométrie en flux	-	42	-

Tableau 1 : Nombre d'échantillons de l'eau du réseau de La Chaux-de-Fonds analysés en 2025

Eaux brutes

La qualité de l'eau brute a été analysée 4 fois en 2025, avec 48 échantillons analysés. Sa composition chimique est bonne et stable tout au long de l'année. La qualité bactériologique, par contre, varie en fonction des provenances et des conditions météorologiques.

7 campagnes concernant l'étude pour la nouvelle usine des Moyats ont analysé 13 échantillons de manière complémentaire aux campagnes de l'autocontrôle.

Eaux traitées

Globalement, la qualité de l'eau du réseau de La Chaux-de-Fonds a respecté les normes en vigueur tout au long de l'année.

Sur les 403 échantillons analysés (réservoirs, réseau, extrémités réseau et fontaines), 59 ont montré un dépassement de la valeur maximale pour les germes aérobies mésophiles (300 UFC/ml), 1 pour les entérocoques (0 UFC/100 ml). Ces résultats n'ont pas été confirmés lors d'un second prélèvement.

Concernant les paramètres physico-chimiques, 54 dépassements de la valeur maximale pour le chlore libre (0.1 mg/l), principalement liés aux conditions d'exploitation, et 135 pour la turbidité (1 FNU) ont été détectés. Ces dépassements ponctuels ne représentent aucun danger pour la santé des consommateurs.

Micropolluants dans l'eau brute et l'eau traitée

1 campagne d'analyses sur 520 micropolluants organiques, incluant des pesticides, y compris les PFAs, des résidus médicamenteux, des perturbateurs endocriniens, des composés organiques volatils, entre autres, a été effectuée en mai 2025. À l'exception d'un PFAs à l'échelle de traces, aucun micropolluant n'a été détecté au-dessus du seuil de quantification y compris concernant les métabolites du chlorothalonil. Ces résultats, malgré des méthodes d'analyses ultraperformantes qui permettent de détecter des concentrations de l'ordre de 1 ng/L, selon les substances, confirment l'excellente qualité de l'eau.

Étant donné le très grand nombre de substances susceptibles d'être présentes dans l'environnement, il n'existe pas de norme différenciée par substance, sauf pour certaines catégories, comme les pesticides.

Dans ce dernier cas, la norme en vigueur est de 100 ng/L (0.1 µg/L) par substance. Cette valeur est considérée comme maximale pour chaque substance de toxicité inconnue mais à la structure chimique connue et ayant des caractéristiques structurales suggérant un potentiel génotoxique. Pour les substances qui sont considérées comme n'ayant pas un potentiel génotoxique, la valeur maximale est de 10 µg/L.

Provenance de l'eau

L'eau provient des captages exploités par la Ville dans les Gorges de l'Areuse et du SIVAMO; les proportions varient selon les saisons. En moyenne annuelle, l'eau des Gorges a contribué pour 88% de l'approvisionnement en 2025.

Ces eaux sont traitées par chloration.

Qualité

24 demandes relatives à la qualité de l'eau ont été enregistrées en 2025, dont 7 ont nécessité une intervention sur place. Les autres cas ont été réglés par téléphone, lettre ou courriel.

L'eau du réseau de La Chaux-de-Fonds est bien minéralisée, calcique, chargée en hydrogénocarbonates, moyennement dure, peu sulfatée. Elle n'est pas ou peu influencée par l'agriculture, car les teneurs en nitrates varient de 3.8 à 6.7 mg/L. La composition chimique de l'eau ne varie pas de manière sensible au cours de l'année, ni d'une année à l'autre, ce qui confirme sa bonne qualité. Un exemple typique d'une analyse ponctuelle se trouve dans le tableau ci-dessous (analyse de l'eau du réseau prélevée au Collège des Forges, le 16 juin 2025).

Hydrogénocarbonates	mg/L	274
Chlorures	mg/L	4.79
Nitrates	mg/L	5.57
Sulfates	mg/L	7.11

Sodium	mg/L	2.7
Potassium	mg/L	0.8
Magnésium	mg/L	7.5
Calcium	mg/L	81.3

Fluorures	mg/L	<0.1
pH	-	7.7
Conductivité	µS/cm	443
Dureté totale	°f	24.3

Bureau technique eau

Projets en cours

Sécurisation de l'alimentation en eau de La Chaux-de-Fonds

Le programme de rénovation de l'adduction d'eau de La Chaux-de-Fonds, réparti en 3 étapes et initié en 2011 avec la nouvelle galerie de La Corbatière (mise en service en juillet 2013) et dont la deuxième étape a été finalisée en 2020 par la mise en service de la galerie de Jogne et de la nouvelle conduite ascensionnelle, s'est poursuivi en 2025.

Station de traitement aux Moyats – 3^{ème} étape

En 2019, le choix de la variante, soit la mise en œuvre de la filière de traitement dans l'usine actuelle, a été arrêté par la ville.

Les études visant à mettre en œuvre la troisième étape, soit le renouvellement de l'usine de pompage des Moyats avec un système de traitement de l'eau, ont débouché en mars 2023 sur la votation d'un crédit de CHF 20'930'000.- divisé en 3 parties : réfection des ressources alimentant l'usine, transformation de l'usine elle-même et refonte des installations de turbinage.

La première partie s'est terminée 2025. Tous les puits et autres ressources ont été modernisés. La seconde partie est entrée dans sa phase de réalisation. Les soumissions de génie civil ont été lancées au printemps 2025 et les travaux ont débuté après l'été. La partie du bâtiment devant être remplacée par les locaux sociaux et les installations d'ultrafiltration était complètement déconstruite à la fin de l'année. Les travaux vont se poursuivre sur les années 2026 et 2027.

Finalement, la dernière partie qui en était au stade d'étude préliminaire lors de la votation du crédit et a fait l'objet d'études complémentaires durant l'année 2024, afin de déterminer si une augmentation du débit de turbinage de 5 à 10 m3/s était envisageable. Selon cette étude cela est réalisable, moyennant de gros investissements. Cette partie a été mise en pause durant l'année 2025 en raison du développement du projet de transformations des usines du Furcil et du Plan de l'Eau par la SEVT qui a nécessité une réflexion sur l'impact de leur projet sur celui de l'augmentation du turbinage des Moyats.

Développement réseau Boinod

Le projet de raccordement des habitations et des exploitations agricoles du plateau de Boinod non encore alimentées en eau potable, à la suite notamment de la demande d'un agriculteur, a repris en 2021.

En juin 2025, l'avancement du projet a été présenté aux propriétaires, un nouveau questionnaire leur a été adressé pour confirmer leur intérêt, la décision d'établir une PGEE hors zone a été prise et l'étude débutera début 2026.

Société électrique du Val-de-Travers (SEVT)

La SEVT a repris son projet de rénovation de sa station au Furcil. Le projet présenté et mis à l'enquête publique consiste en la rénovation de l'usine et de la galerie existante, le projet de nouvelle galerie ayant été abandonné. Le canal de restitution

qui doit être augmenté est celui qui sert à amener les eaux qui servent à faire tourner les pompes de l'usine des Moyats. Deux conventions ont été signées à titre préventif pour que ces travaux ne perturbent pas nos installations, ni la qualité des eaux : une pour les travaux au Furcil, une autre pour les travaux sur le canal de restitution.

Il est à noter que le redimensionnement de ce canal pourrait nous être bénéfique si nous décidons de produire de l'électricité au-delà de ce qui est nécessaire pour faire monter les eaux à Jogne.

Diverses études et petits projets

L'année 2025 a vu la réalisation ou la poursuite de diverses études dont les principales ont été :

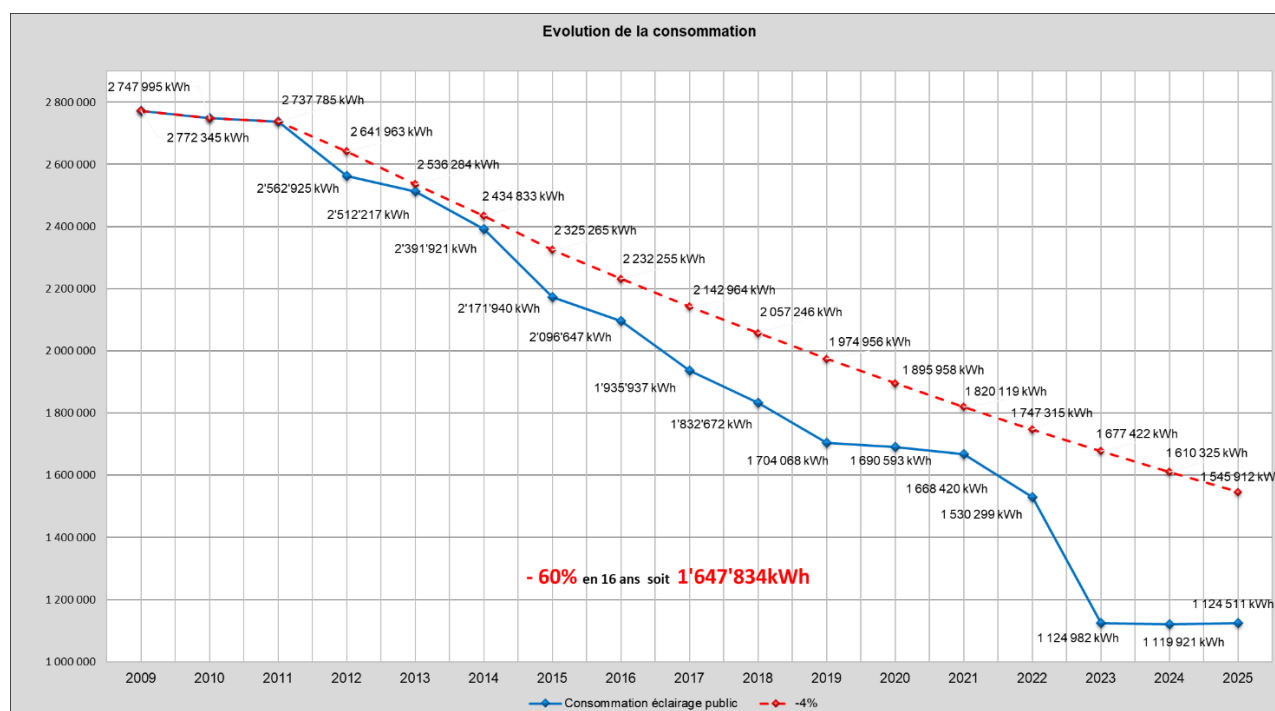
- Etablissement de plusieurs variantes de déviation d'une conduite d'eau à la sortie de la STEP autour de laquelle le terrain s'est dérobé en collaboration avec le service technique de la Ville
- Mise à l'enquête du projet de renouvellement de l'enrobé du chemin menant au réservoir du Vuillème
- Remplacement et modification de conduites en collaboration, avec le secteur distribution, en lien avec le début des travaux du tunnel des Arrêtes.
- Remplacement de deux couvercles de chambre sur la conduite d'adduction d'eau dans Moyats dans la vallée de la Sagne

Éclairage public

	2024	2025	Différence
Puissance installée [kW]	438	436	-2
Nb ensembles lumineux ¹⁾	3288	3308	20
Nb de luminaires ²⁾	3580	3596	16
Nb de lampes ³⁾	3914	3896	-18
Types de lampes			
Fluorescent	208	208	0
Iodures métalliques	437	426	-11
Sodium	1185	1148	-37
LED	2084	2114	30

¹⁾ Emplacements composés d'un ou plusieurs luminaires équipés d'une ou plusieurs sources lumineuses
²⁾ Luminaires équipés d'une ou plusieurs sources lumineuses
³⁾ Sources lumineuses

Les lampes LED représentent 55% de l'éclairage public de la Ville de La Chaux-de-Fonds.



Sur 15 ans, la réduction de la consommation électrique représente 60% et dépasse ainsi les objectifs fixés.

À noter que la consommation normale se stabilise.

Une étude technique a été réalisée afin de répondre aux exigences du Canton concernant le rallumage des passages pour piétons. En effet, la dérogation temporaire concernant l'éclairage public prendra fin en avril 2026. Des séances entre les services de la Ville et Viteos ont été organisées afin de définir un plan d'action concernant l'éclairage public et les adaptations à réaliser.

Des remises en conformité électriques ont été effectuées à la suite des contrôles périodiques, notamment sur les tableaux d'alimentation et les dispositifs de protection différentielle.

L'exploitation du réseau d'éclairage public de la Ville de La Chaux-de-Fonds a impliqué un suivi technique régulier du parc lumineux, incluant contrôles fonctionnels, recherches de défauts et interventions ciblées sur les lignes d'alimentation.

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Organisation 2025

L'effectif des postes au 31 décembre est le suivant :

• Cheffe de service	90%
• Adjointe à la cheffe de service RH	80%
• Responsable secteur administratif et recrutement	100%
• Responsable secteur salaires/projets RH	100%
• Responsable secteur assurances & gestion des temps	70%
• Gestionnaires RH	90%
• Assistant-e-s administratif-ve-s	230%
• Collaborateur-trice-s administratif-ve-s	100%
• <i>Apprenti (stagiaire)</i>	100%

Année 2025

L'année 2025 s'inscrit dans une phase charnière pour la Ville de La Chaux-de-Fonds. Elle marque l'aboutissement de plusieurs travaux de fond engagés les années précédentes et prépare l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2026, du nouveau Statut du personnel.

Dans un contexte d'évolution continue des attentes envers le service public, le Service des ressources humaines a poursuivi son action en faveur d'une gestion professionnelle, équitable et durable du personnel communal, tout en accompagnant activement les services et la hiérarchie dans leurs responsabilités de conduite.

Organisation et missions du service

Le Service des ressources humaines assure une mission transversale de pilotage, de conseil et de soutien auprès du Conseil communal, des chef-fe-s de service et de l'ensemble du personnel communal. Il veille à garantir un cadre de travail conforme, transparent et orienté vers le développement des compétences et la qualité du climat de travail.

Ses missions s'articulent notamment autour :

- du recrutement et de l'intégration du personnel,
- de la gestion administrative et salariale,
- du développement des compétences et de la culture managériale,
- de l'accompagnement des parcours professionnels,
- de la prévention, de la gestion des relations de travail et du cadre légal.

Faits marquants en 2025

L'année 2025 a été largement consacrée à la finalisation opérationnelle du nouveau Statut du personnel, adopté par les autorités compétentes et destiné à entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2026. Ce nouveau cadre remplace l'ancien RGPA de 1986 ainsi que plus de 80 textes réglementaires, offrant une structure unifiée, modernisée et plus lisible.

Le Service des ressources humaines a assuré un important travail de préparation, comprenant :

- la rédaction et la mise à disposition de synthèses claires des conditions-cadres ;
- l'élaboration de processus centraux visant à opérationnaliser la réglementation ;
- l'information régulière des chef-fe-s de service et du personnel ;
- les adaptations techniques nécessaires, notamment dans les outils de gestion des temps.

Cette réforme constitue un levier central pour renforcer l'attractivité de la Ville en tant qu'employeur et soutenir un environnement de travail respectueux et sécurisant.

La santé et le bien-être du personnel demeurent une priorité. Le Service des ressources humaines a poursuivi les actions de prévention et d'accompagnement en matière de santé au travail, de gestion des absences et de prévention des situations conflictuelles.

En parallèle, les dispositifs de prévention et de gestion des conflits ont continué à être valorisés et rendus plus accessibles, tant par des outils d'information que par des actions de sensibilisation.

Accompagnement managérial et développement des compétences

En 2025, le Service des ressources humaines a poursuivi le développement d'une culture managériale fondée sur la responsabilité, le dialogue et la collaboration.

Formation des cadres

Dans le cadre de la plateforme de formation commune aux administrations publiques du canton de Neuchâtel, les cadres ont bénéficié d'un catalogue de formations élargi, intégrant notamment :

- des modules consacrés à la prise de décision, aux biais cognitifs et à la performance ;
- des conférences thématiques ;
- des sessions complémentaires liées au CAS en gestion publique.

Intervision et espaces d'échange

Des dispositifs d'intervision ont été proposés afin de favoriser le partage d'expériences entre responsables, l'analyse de situations concrètes de gestion du personnel et le développement de solutions collectives.

Actions de cohésion

Des actions ciblées, telles que des demi-journées de team building axées sur l'intelligence émotionnelle et la cohésion d'équipe, ont contribué à renforcer les dynamiques de collaboration et le climat de travail. Des actions plus longues sont menées dans des services tels que le SISMN et le SEP pour développer les compétences managériales de l'ensemble des cadres, notamment des cadres intermédiaires mais également pour travailler sur la culture d'entreprise.

Perspectives 2026

L'année 2026 sera marquée par l'entrée en vigueur du nouveau Statut du personnel et par la poursuite de son déploiement opérationnel. Les priorités du Service des ressources humaines porteront notamment sur :

- l'accompagnement des services dans l'appropriation du nouveau cadre réglementaire ;
- la poursuite de la professionnalisation managériale ;
- l'accueil des nouvelles collaboratrices et des nouveaux collaborateurs ;
- le renforcement des actions de prévention et de santé au travail ;
- la poursuite de la digitalisation et de la simplification des processus RH.

Politique de formation/accompagnement et développement du personnel

Formation management

Dans le cadre du projet de formation commune aux différentes entités publiques, le catalogue proposé aux cadres utilise la nouvelle plateforme mise à disposition par le Canton.

Il est rappelé qu'une campagne de sensibilisation sur les notions de harcèlement avec des thématiques particulières sur accepter les différences ou sur le racisme, dont une partie est consacrée à la formation de nos cadres, a débuté en 2022 et s'est poursuivie jusqu'à présent.

Formation continue pour le personnel communal

- *Développement organisationnel* : des actions particulières ont été mises sur pied dans plusieurs services ; elles consistent en un accompagnement par les RH et/ou par des externes d'un point de vue organisationnel, formation, coaching, accompagnement du changement.
- *Formation en bureautique/informatique* : poursuite du programme mis en place → suite donnée aux évaluations individuelles annuelles.
- *Formations individualisées de perfectionnement* : suite donnée aux évaluations individuelles annuelles.
- *Formation d'apprentis et de stagiaires* : évolution en matière de formation pour apprentis et stagiaires.

Nombre de personnes formées dans le cadre du catalogue commun aux différentes entités publiques

Année	Compétences techniques et savoir-faire	Compétences organisationnelles et pilotage d'équipe	Compétences sociales et savoir-être	Développement personnel	Compétences métiers et langues	Compétences RH pour cadres
2025	9	10	5	15 *	2	2
2024	0	12	2	15	2	2
2023	3	9	2	4	0	0

*dont 9 personnes formées à la thématique de la retraite : "S'y préparer pour la vivre pleinement"

Nombre de personnes formées en sus du catalogue commun aux différentes entités publiques

Année	Management	Bureautique	Accueil	Autres
2025	89 ***	0	12	21
2024	101 **	1	24	19
2023	75 *	0	0	6

*** dont 30 personnes formées à la thématique de l'intelligence émotionnelle et 15 personnes spécifiquement sur les notions de racisme.

** dont 78 personnes formées à la thématique de l'intelligence artificielle.

* dont 72 personnes formées à la thématique du climat.

Les formations "métiers" sont gérées par les services et n'apparaissent pas dans les statistiques.

Retraites anticipées

Durant l'année 2025, 7 collaborateur-trice-s ont bénéficié d'une retraite anticipée avec la rente pont AVS prévue à l'art. 14 du règlement général pour le personnel de l'administration communale (RGPA).

Pour chaque demande, une analyse chiffrée est effectuée par le SRH avec le/la chef-fe de service ou son adjoint-e afin de trouver des solutions pour pouvoir compenser financièrement le montant engagé au titre de la rente pont dans le service.

Évolution des conditions-cadre des collaborateur-trice-s en 2025

Mesures salariales

- Les traitements du personnel communal ont été adaptés à l'indice des prix à la consommation. Compte tenu de l'augmentation de 1.03% de l'IPC entre les mois d'août 2023 et août 2024, l'échelle des traitements a été augmentée en conséquence dès le 1^{er} janvier 2025.
- Attribution des échelons automatiques au 1^{er} janvier 2025
- Octroi des échelons qualitatifs sur la base d'une enveloppe totale de CHF 180'000,-.
- Octroi d'une prime d'ancienneté aux collaborateurs et collaboratrices arrivant à 10, 20, 30 ou 40 ans de service, correspondant respectivement à CHF 1'000.-, 1'500.-, 2'000.-, 2'500.- (pour un taux d'activité de 100%); le montant de la prime est octroyé par rapport à la moyenne du taux d'activité sur les dix dernières années. 27 collaborateur-trice-s ont bénéficié d'une telle prime.

Statistiques

Évolution de l'effectif en 2025

*Effectif * en 2025*

	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Personnes	795	782
Postes	652.46	638.42

* effectif mensualisé fixe et temporaire (sans : apprenti-e-s, stagiaires, surnuméraires, remplacements ou engagements horaires).

Si l'on reprend les mouvements de l'effectif et les modifications de taux d'activité en 2025, on constate une augmentation globale de l'effectif de + 14.04 équivalents plein temps (EPT). Des postes vacants depuis un certain temps ont également été repourvus.

Les engagements relatifs au développement de l'accueil extrafamilial sont principalement concernés par ces augmentations, ainsi que l'engagement de sapeur-euse-s au terme de leur formation d'aspirant-e-s.

*Mouvement de l'effectif * en 2025*

	<u>Entrées 01.01-31.12.2025</u>	<u>Sorties 01.01-31.12.2025</u>
Personnes	105	91
Postes à 100 %	79.99	67.29

* effectif mensualisé fixe et temporaire (sans : apprenti-e-s, stagiaires, surnuméraires, remplacement ou engagements horaires).

Ces chiffres ne tiennent pas compte de la mobilité interne et des augmentations/diminutions des taux d'activité.

Augmentation / diminution des taux d'activité

	<u>Augmentation TA</u> <u>01.01-31.12.2025</u>	<u>Diminution TA</u> <u>01.01-31.12.2025</u>
Personnes	53	47
Équivalents postes à 100 %	11.32	9.95

Évolution du personnel en formation (apprenti-e-s et stagiaires)

	<u>01.01.2025</u>	<u>31.12.2025</u>
Personnes	63	71
Postes à 100 %	60.85	67.20

Il est à noter que les ambulancier-ère-s en formation (SISMN) et les documentalistes (MIH) ne sont pas pris-e-s en compte dans ces chiffres.

Taux de rotation du personnel

	2025	2024	2023
Fluctuation du personnel *	11.54 %	13.86** %	12.07 %

* effectif mensualisé fixe et temporaire (sans : apprenti-e-s, stagiaires, surnuméraires, remplacements ou engagements horaires).

** A titre indicatif, la fluctuation du personnel sans les 26 départs en retraite (ordinaires et anticipées) serait de 10.52% pour l'année 2024.

Autres indicateurs RH

*Réduction horaire en lien avec l'âge et la santé en 2025 **

Nb personnes	Nb heures hebdo diminuées	Équivalent plein temps
74	129.08	3.23

* durée du temps de travail de 38 heures par semaine à partir de 60 ans

Gestion des recrutements

	2025	2024	2023
Nombre d'annonces	93	91	91
Nombre de dossiers (sans offres spontanées)	4'512	3'757	4'214
Offres spontanées	493	459	236

Taux d'absentéisme

2025		2024	
Répartition de l'absence maladie en fonction du nombre de jours d'absence		Répartition de l'absence maladie en fonction du nombre de jours d'absence	
Durée absence	Tendance	Durée absence	Tendance
1-2 jours	0.79 %	1-2 jours	0.69 %
3-30 jours	0.90 %	3-30 jours	0.82 %
31-60 jours	0.41 %	31-60 jours	0.33 %
61-90 jours	0.45 %	61-90 jours	0.18 %
91-120 jours	0.56 %	91-120 jours	0.08 %
121-180 jours	0.39 %	121-180 jours	0.42 %
180 jours et plus	1.88 %	180 jours et plus	1.61 %
Total	5.36 %	Total	4.13 %

La population concernée ne tient pas compte des apprenti-e-s, stagiaires, placements.

2025		2024	
Accidents	1.18 %	Accidents	1.23 %
Accident non-professionnel	0.35 %	Accident non-professionnel	0.76 %
Accident professionnel	0.82 %	Accident professionnel	0.47 %

Diverses statistiques secteurs administratifs

	2025	2024	2023
Nombre de courriers envoyés (estimation) :	9'137	8'941	9'502
Nombre de contrats :	346	350	390
Nombre d'avenants :	143	92	121
Nombre de conventions :	42	49	65
Nombre de déclarations d'accident :	330 *	315 *	313 *
Nombre de déclarations maladie :	104**	74**	90**

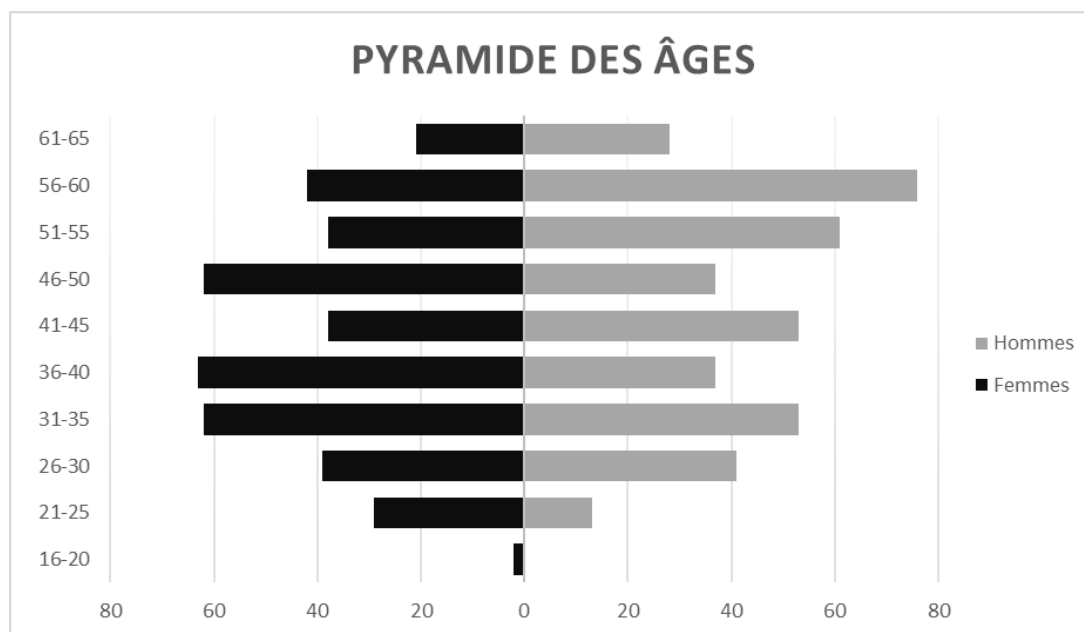
* **Dès 2022, le logiciel métier des accidents (SUNET) est utilisé pour les statistiques, soit** avec apprenti-e-s, stagiaires, surnuméraires, remplacement ou engagements horaires, enseignants et Sombaille).

** Statistique via le logiciel métier des accidents (SUNET), sur la base des effectifs mensualisé fixe et temporaire (sans : apprenti-e-s, stagiaires, surnuméraires, remplacements ou engagements horaires) y compris Sombaille.

Autres données statistiques :

	2025	2024	2023
Age moyen du personnel	44 ans	44 ans	43 ans
Personnel féminin	49.81 %	49.49 %	49.56 %
Personnel masculin	50.19 %	50.51 %	50.44 %
Années d'ancienneté moyennes	9.60 ans	9.60 ans	9.62 ans

Pyramide des âges



Sécurité, sports et santé (DSESS)

SÉCURITÉ PUBLIQUE

L'année 2025 a vu la Sécurité publique poursuivre le processus de modernisation de ses outils métier, tout en s'acquittant des missions confiées avec proportionnalité. Elle a également collaboré à la mise en place d'un pôle de compétences en matière de gestion des chantiers. Finalement, cette dernière a également maintenu son effort de rapprochement avec la population en organisant différents événements visant à faire mieux connaître son rôle ainsi que ses tâches. Une synthèse des principales réalisations est proposée ci-dessous.

Durant l'année écoulée, le cahier des charges de la Sécurité publique a sensiblement évolué. Ainsi, elle assume désormais les tâches relatives à la régulation des pigeons sur le territoire communal. Cette mission est réalisée par un agent au bénéfice d'un permis de chasse, condition nécessaire à la délivrance de l'autorisation de la part du Service cantonal de la faune, des forêts et de la nature. De plus, la Sécurité publique a également été chargée de procéder aux mises en bière en vue de l'envoi de corps à l'étranger, ces dernières devant en effet être réalisées par des agent-e-s assermenté-e-s, comme le prévoit la Loi cantonale sur la police actuellement en vigueur.

En outre, afin de rationaliser et de renforcer le fonctionnement des prestations liées à la gestion des travaux en ville, l'entier des missions dédiées aux chantiers, gérées jusqu'alors par la Sécurité publique, a été transféré au Service technique en fin d'année. Ce dernier assume désormais les prestations liées à la gestion et au contrôle des chantiers, à la signalisation, au marquage ainsi qu'à la sanction de l'ensemble des arrêts de circulation. Cette nouvelle organisation permet de créer un véritable pool de compétences au sein de la commune, bien plus à même de répondre aux besoins en la matière.

Parallèlement à cette réorganisation des missions, la Sécurité publique a maintenu son effort de modernisation des outils à sa disposition. À cette fin, elle a procédé au remplacement d'un véhicule de patrouille thermique par une voiture électrique. Elle s'est également dotée d'un vélo électrique qui est mis à disposition des collaborateur-ice-s (en civil) pour les déplacements internes et de l'intendant dans le cadre de la gestion du courrier. Par ailleurs, afin d'accroître l'opérabilité des effectifs sur rue, les agent-e-s ont pu bénéficier du renouvellement de l'entier des radios Polycom au profit de modèles plus performants ainsi que de l'installation de diverses applications métier supplémentaires sur les téléphones portables professionnels. Ces dernières permettent notamment une consultation plus aisée de la documentation du service depuis le terrain, améliorant ainsi l'accès à l'information pour les agent-e-s, tout en renforçant la protection des données en supprimant les impressions papier d'informations pouvant parfois être sensibles. Finalement, il est important de mentionner qu'un vaste projet de numérisation des horaires et de planification des missions a été initié en vue d'une application prévue au début de l'année 2026.

La modernisation des outils n'a pas uniquement bénéficié aux collaborateur-ice-s de la Sécurité publique. En effet, cette dernière a également ouvert la possibilité aux visiteur-euse-s d'obtenir numériquement, des macarons de stationnement pour 6h, 24h et 1 semaine sur les applications de stationnement dédiées ainsi que sur le Guichet unique des collectivités publiques neuchâteloises.

Durant l'exercice 2025, la Sécurité publique a aussi œuvré en faveur d'un renforcement des liens avec les communes partenaires et plus particulièrement avec les Villes du Locle et de Neuchâtel, en participant à des séances de coordination régulières entre les chefs de service en charge des questions de sécurité. Par ailleurs, elle a poursuivi son rapprochement avec la population chaux-de-fonnière en proposant divers événements destinés à présenter les missions de la Sécurité publique. Parmi ces derniers, on peut notamment mentionner : une rencontre avec la communauté albanophone, l'accueil de quatre jeunes filles dans le cadre de "futur en tous genres" et d'une quarantaine d'enfants dans le cadre du programme "Vacances découvertes" initié par la Ville. De plus, les collaborateur-ice-s de la Sécurité publique ont pu présenter leur fonction aux membres de leur entourage, lors d'une journée portes-ouvertes réservée aux familles. Pour l'occasion, plus d'une centaine de personnes avaient fait le déplacement. Compte tenu de la bonne fréquentation ainsi que des retours extrêmement positifs, il est prévu qu'à terme, une journée similaire plus largement ouverte, soit organisée dans les prochaines années.

Sur le plan des dénonciations pénales et des autres sanctions administratives, les actions orientées, le quadrillage efficient du plan de stationnement ainsi que l'efficacité du personnel uniformé sur le terrain ont permis de dégager un chiffre qui peut être qualifié d'ordinaire (29'555 amendes en 2025/29'000 amendes en moyenne depuis 2020) qui s'inscrit pleinement dans la moyenne des recettes encaissées lors des derniers exercices comptables.

Durant l'année, la Sécurité publique a activement participé au bon déroulement de nombreuses manifestations (Fête de mai, La Trotteuse-Tissot, La Plage des Six Pompes, marché bi-hebdomadaire) mais force est de constater que c'est la 49^e édition de la Braderie qui a nécessité le plus gros engagement de la part de l'ensemble des collaborateur-ice-s plusieurs jours durant. Cette dernière s'est déroulée dans d'excellentes conditions et n'a pas suscité de problèmes sécuritaires majeurs.

Finalement, il est à souligner qu'hormis le départ interne d'une collaboratrice dans le cadre du transfert de compétences au Service technique, les effectifs de la Sécurité publique sont restés parfaitement stables tout au long de l'année 2025 puisqu'aucun départ naturel n'a été enregistré. Cet indicateur reflète ainsi une stratégie de gouvernance résiliente et moderne permettant de fidéliser les collaborateur-ice-s et conserver ainsi le potentiel de compétences du service.

Articulation du service

Effectif du personnel de la Sécurité publique

L'effectif des postes au 31 décembre 2025 est le suivant :

Fonction	EPT	Nb de collaborateur-ric-e-s
Chef de service	1 EPT (100 %)	1
Adjoint au chef de service	0.8 EPT (80 %)	1
Responsable administratif	1 EPT (100 %)	1
Responsable du secteur des agent-e-s et de la planification	1 EPT (100 %)	1
Gestionnaires des agent-e-s	2 EPT (200 %)	2
Agent-e-s de Sécurité publique	17.3 EPT (1'730 %)	18
Assistant-e-s administratif-ve-s	1.9 EPT (190 %)	2
Réceptionnistes	2.7 EPT (270 %)	3
Apprentie	1 EPT (100 %)	1
Total	28.7 EPT	30 collaborateur-ric-e-s

Au 31 décembre 2025, la Sécurité publique totalise un effectif de 28.7 EPT (30 collaborateur-ric-e-s) contre 27.7 EPT (29 collaborateur-ric-e-s) au 31 décembre 2024.

Cette différence de +1.0 EPT s'explique par les mouvements suivants :

- Une apprentie a été intégrée à notre service en 2025 (+1.0 EPT) ;
- Un poste d'agent-e de sécurité publique à 100 %, laissé vacant à fin 2024, a été repourvu (+1.0 EPT) ;
- Une agente de sécurité publique a réduit son taux d'activité de 100 % à 80 % en cours d'année 2025 (-0.2 EPT).
- Pour rationaliser et renforcer le fonctionnement des prestations liées à la gestion et au contrôle des chantiers, à la signalisation et au marquage, la personne en charge des chantiers a été transférée au Service technique en fin d'année 2025 (-0.8 EPT).

Au 31 décembre 2025, le service est pleinement opérationnel, sans poste laissé vacant et/ou à repourvoir.

Effectif du personnel, à l'heure

Patrouilleur-euse-s scolaires

Cet effectif est géré par le secteur administratif et se compose de 42 patrouilleur-euse-s scolaires présent-e-s sur 26 postes répartis aux abords des collèges et sur les chemins fréquemment utilisés par les enfants se rendant à l'école.

Auxiliaires de circulation

24 auxiliaires de circulation, mobilisé-e-s à l'heure, font partie intégrante de l'effectif de la Sécurité publique.

En 2025, la mobilisation de ce personnel a généré 1'113 heures de travail pour des engagements d'envergure sur le territoire communal. Cette forte mobilisation des auxiliaires, par rapport à l'année passée (180h en 2024) s'explique notamment par la mise en place d'un important dispositif sécuritaire lors de la Braderie.

Formation du personnel et instruction à l'externe

En 2025, une aspirante de la Sécurité publique a suivi avec succès, la formation donnée à l'école de police de Savatan.

Par ailleurs, il est également à noter que la Sécurité publique a dispensé près de 34 heures de formation relative à la régulation du trafic aux aspirant-e-s de la Police neuchâteloise. En outre, elle a également donné, en collaboration avec la Sécurité publique de la Ville de Neuchâtel, 24 heures de formation dans le même domaine, aux collaborateur-ric-e-s de sociétés de sécurité privée.

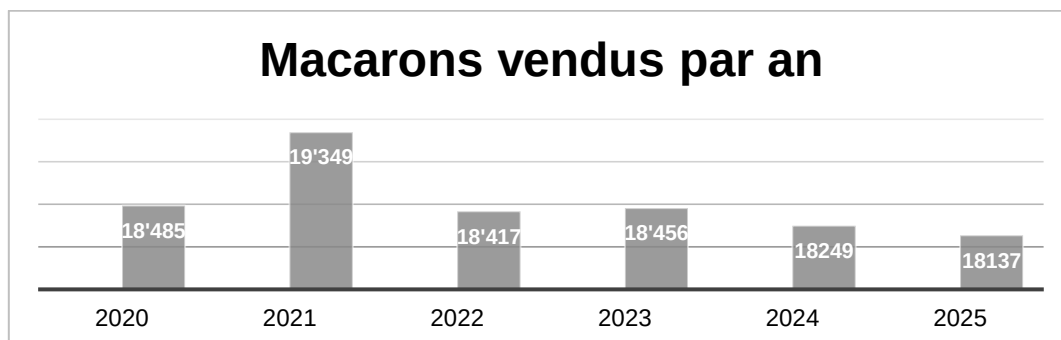
Activités du service

Politique de stationnement

La gestion opérationnelle de la politique de stationnement, entrée en vigueur au 1^{er} novembre 2020, incombe à la Sécurité publique. Elle représente une charge stratégique importante pour le service. En effet, cette tâche comprend l'émission ainsi que le renouvellement des différents types de macarons de stationnement, la gestion des parcomètres (prélèvement monétaire, maintenance, gestion des canaux numériques, etc.) ainsi que le contrôle général du plan de stationnement sur le terrain.

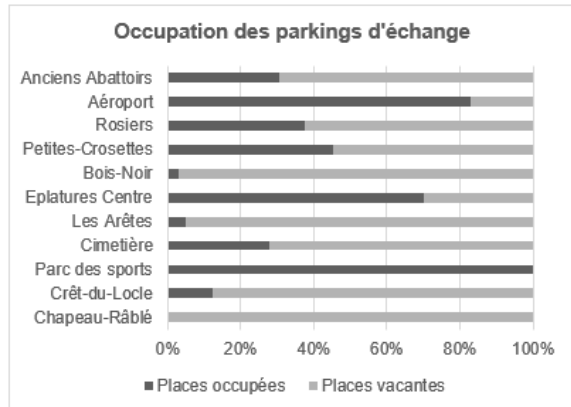
Statistique globale du nombre de macarons vendus en 2020-2025

Cette statistique comprend l'ensemble des macarons vendus sur les six dernières années.



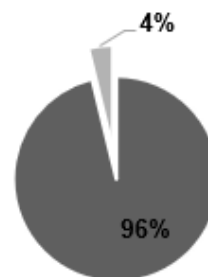
Statistique du nombre de macarons "parking d'échange" vendus en 2025

Les opérations de renouvellement des macarons étant quotidiennement en cours, les chiffres mentionnés ci-dessous évoluent de jour en jour mais représentent néanmoins une tendance des macarons en cours de circulation.



DONNEES - OCCUPATION DES PARKINGS D'ECHANGE au 31.12.2025			
Libellé	Places occupées	Places vacantes	Total
Chapeau-Râblé	0	15	15
Crêt-du-Loche	2	14	16
Parc des sports	15	0	15
Cimetière	5	13	18
Les Arêtes	1	19	20
Eplatures Centre	14	6	20
Bois-Noir	1	33	34
Petites-Crosettes	15	18	33
Rosiers	21	35	56
Aéroport	44	9	53
Anciens Abattoirs	30	68	98
Gare de l'Est	3	3	6
TOTAUX :	151	233	384

Ratio des ventes en parking d'échange / Parking d'échange Onde Verte



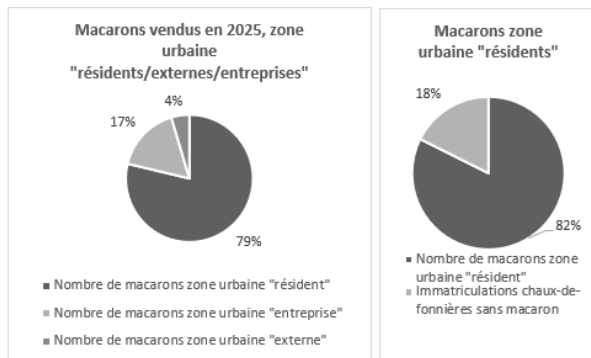
■ Macarons parking d'échange

MACARONS PARKING D'ECHANGE VENDUS EN 2025 (annuels et mensuels cumulés)

Libellé	Nombre
Macarons parking d'échange	379
Macarons parking d'échange - Onde Verte	15

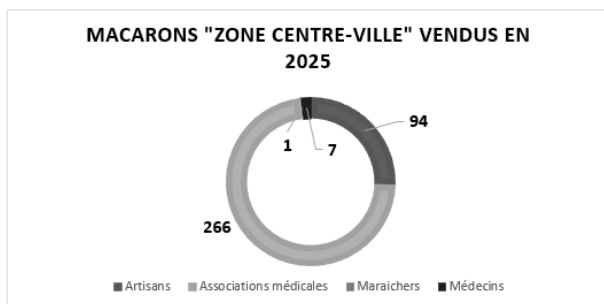
TOTAL : 394

Statistique du nombre de macarons "zone urbaine" et "zone centre-ville" vendus en 2025

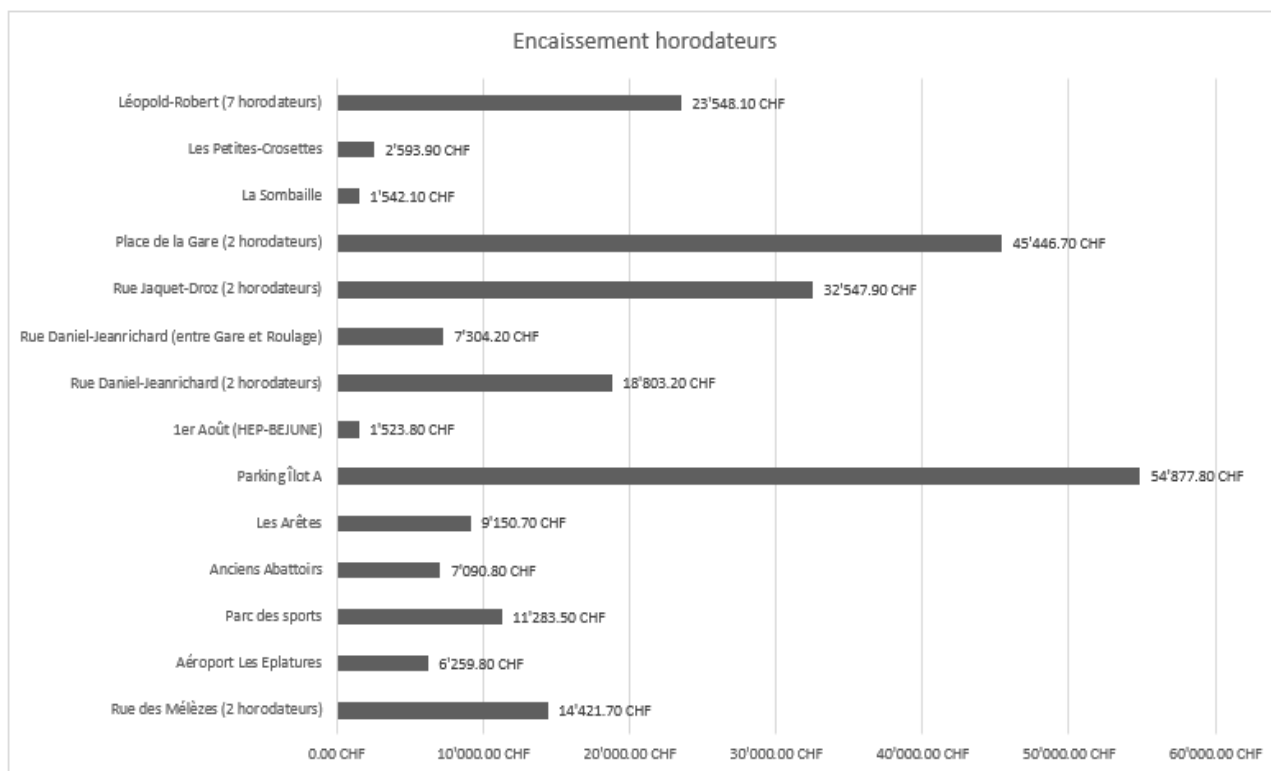


DONNEES - MACARONS "ZONE URBAINE" VENDUS en 2025	
Libellé	Nombre
Nombre d'immatriculations chaux-de-fonnières	19425
Nombre de macarons zone urbaine "résident"	13621
Immatriculations chaux-de-fonnières sans macaron	2915
Nombre de macarons zone urbaine "entreprise"	2889
Nombre de macarons zone urbaine "externe"	795

*Etat au 31.12.2025



Encaissements des parcomètres



Dénoncations

En 2025, la Sécurité publique a traité les infractions suivantes :

- 29'555 amendes d'ordre, soit une diminution d'environ 4% par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution relativement mineure, qui s'inscrit dans les tendances des années antérieures, est principalement due à deux facteurs : l'organisation de la Braderie, qui a nécessité la mise en place d'un important dispositif sécuritaire et la diminution du nombre de sorties par les agent-e-s lors de la période des mesures hivernales.
- 89 dénonciations simplifiées
- 8 rapports de police/mandats d'investigation. Ce point est très variable et dépend des sollicitations du Service cantonal de la population et de certaines contestations de dénonciations.

Gestion des manifestations publiques

L'année 2025 a été une année riche en événements tant sportifs que culturels de petite, moyenne et grande ampleur. Les besoins en service d'ordre pour les manifestations publiques ont représenté 1'112 heures, soit plus du double par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation trouve sa source, à l'instar des chiffres articulés pour la mobilisation des auxiliaires de circulation, dans la tenue de la Braderie, qui a nécessité un engagement conséquent des collaborateur-rice-s.

Outre le travail effectué sur le terrain, la gestion des manifestations publiques et la location du domaine public représentent une charge de travail conséquente pour le secteur administratif. Les préavis communaux rédigés à l'attention des services cantonaux compétents et les décisions d'usage accru du domaine public ont représenté 326 dossiers en 2025.

Gestion des restrictions de parcage durant l'hiver (mesures hivernales)

Durant la période hivernale, le parcage des véhicules sur la voie publique est soumis à des restrictions de stationnement applicables en fonction des conditions climatiques du 1^{er} novembre au 15 avril. Pour garantir le déneigement par les engins du Service des espaces publics (SEP), la Sécurité publique veille au respect de ce régime particulier.

L'hiver 2024-2025 a demandé un engagement important de la Sécurité publique puisqu'il a nécessité sept sorties pour un total de 250 heures. 1'896 amendes d'ordre ont été émises et quelques mises en fourrière ont été prononcées dans le cadre de cette mission.

Commandements de payer

Depuis fin 2017, la distribution des commandements de payer (CP) a été externalisée à une entreprise privée.

Durant l'année 2025, 17'380 CP ont été transmis à la Sécurité publique par l'Office cantonal des poursuites (17'723/2024, 15'439/2023, 13'871/2022).

Actes judiciaires et retraits de plaques

Avec l'entrée en vigueur de la Loi sur la police (LPol), ces deux activités ont été remises à charge des communes.

Depuis 2017, les actes judiciaires sont délivrés par la même entreprise privée que pour les CP. 777 actes judiciaires ont été transmis au service pour distribution.

Quant aux retraits de plaques ordonnés par le SCAN, ceux-ci sont au nombre de 126.

Mandats de prestations

Depuis 2015, la Sécurité publique est active sur le territoire de La Sagne, des Ponts-de-Martel et de Brot-Plamboz pour y assurer des missions de sécurité publique détaillées ci-après pour chaque commune.

Si les redevances des notifications d'actes administratifs et des retraits de plaques ainsi que le produit des amendes d'ordre émises par les agent-e-s de la Sécurité publique sont reversés entièrement aux communes mandataires, il est néanmoins constaté que la rémunération de cette prestation couvre totalement les charges induites par la mobilisation du personnel uniformé.

La Sagne

Ce mandat représente 30 heures annuelles dévolues au contrôle du stationnement, aux notifications d'actes administratifs et à la gestion de manifestations sur le territoire communal. Pour l'année 2025, 76h30 ont été effectuées. Cette augmentation se justifie par le nombre croissant de commandements de payer à notifier auprès de débiteur-riche-s du village.

Les Ponts-de-Martel

Ce mandat est constitué de contrôles de stationnement (comprenant également les restrictions de parcage durant la période hivernale), de notifications d'actes administratifs et de gestion de manifestations. Aucun quota d'heures n'est significatif formellement dans le mandat. Généralement, environ une centaine d'heures est effectuée chaque année ; pour l'année 2025, le nombre d'heures réalisées s'élève à 95h30.

Brot-Plamboz

Ce mandat représente 10 heures annuelles constituées de contrôles de stationnement, de notifications d'actes administratifs et de gestion de manifestations. Cependant, pour l'année 2025, 41h45 heures ont été effectuées ; la différence se justifie par le nombre croissant de commandements de payer à notifier auprès de débiteur-riche-s du village.

Gestion relevant de la police administrative

La Sécurité publique délivre une quantité importante d'autorisations relevant de la police administrative, de diverses requêtes concernant le domaine public ou étroitement liées à des règlements communaux.

Occupation du domaine public communal

Terrasses :	106 terrasses représentant près de 4'619 m ² alloués
	32 nouvelles autorisations délivrées (modification de terrasse ou changement d'exploitant-e)
Établissements publics :	245 dont 43 préavis par la Sécurité publique pour de nouveaux-elles exploitant-e-s
Permissions tardives des établissements publics :	144
	A ce chiffre s'ajoute les établissements publics qui ont bénéficié de la nuit libre lors de la Saint-Sylvestre, soit une permission tardive générale qui ne nécessite pas de demande particulière auprès de la Sécurité publique.
Panneaux mobiles/étalages :	122
Feu d'artifice autorisé :	1
Bandoles publicitaires :	36 autorisations délivrées
Matches au loto organisés :	7 matches prévus, dont 1 annulé

Gestion du port de Maison-Monsieur

La Sécurité publique est en charge de l'amarrage et du dépôt de bateaux de plaisance au port de Maison-Monsieur.

Places à disposition :	53
Place vacante :	3
Liste d'attente :	5 demandes en suspens
Résiliations :	3 résiliations

Marché bihebdomadaire

L'organisation et la gestion du marché incombe à la Sécurité publique. Le service définit notamment les attributions des places, encaisse les taxes d'occupation du domaine public et organise les éventuels redimensionnements du marché lorsque des manifestations publiques ou travaux mobilisent la place du Marché.

2025 fut une année relativement chargée en ce qui concerne la gestion administrative du marché. La décision du Conseil communal de rapatrier l'ensemble des marchand-e-s sur la seule place du Marché a nécessité un important travail de planification ainsi que de nombreuses adaptations en raison de la réalité du terrain, notamment durant la période des mesures hivernales.

Durant l'année, 103 marchés ont été organisés et ces derniers ont généré l'encaissement de CHF 48'609.00.

Objets trouvés sur la voie publique

La Sécurité publique est compétente pour gérer toute chose trouvée sur la voie publique ou rapportée à son guichet. En 2025, 727 objets trouvés ont été traités par le service.

Salubrité publique

Durant l'année 2025, la Sécurité publique s'est vue confier des missions relatives à la salubrité publique.

Mise en bière en vue de l'envoi d'un corps à l'étranger et exhumation

Bien qu'officiellement, la reprise de cette tâche n'a débuté que le 5 janvier 2026, les agent-e-s de la Sécurité publique ont pris part à 9 mises en bière en 2025. Ils/Elles ont également participé à une exhumation.

Régulation des pigeons domestiques

Conformément à l'autorisation délivrée par le Service cantonal de la faune, des forêts et de la nature, les agent-e-s de la Sécurité publique ont consacré 84 heures à cette tâche. En outre, des cages ont été posées à 7 reprises pour un total de 27 jours.

Taxis

Chaque compagnie de taxis doit être au bénéfice d'une concession écrite délivrée par le Conseil communal pour exploiter un service de taxis sur le territoire de La Chaux-de-Fonds. Deux types de concessions sont actuellement existants : concession A (avec permis de stationnement sur les places de parc officielles réservées aux taxis) et concession B (sans permis de stationner sur la voie publique).

Au 31 décembre 2025, il est fait état du recensement suivant :

Concessions A : 5

- Nombre de chauffeur-euse-s : 35
- Nombre d'immatriculations : 24

Concessions B : 5

- Nombre de chauffeur-euse-s : 9
- Nombre d'immatriculations : 8

Gestion des chantiers, des échafaudages et de la sanction des biens-fonds

Bennes, grue/nacelles, autres	160
Gestion des échafaudages	80 nouvelles demandes
Installations de chantiers :	44
Préavis pour des permis de fouille :	157
Sanctions d'arrêté sur des biens-fonds privés :	6

Sanctions d'arrêté pour de la signalisation temporaire : 15

Sanction d'arrêté pour de la signalisation fixe : aucune

Conclusion

L'année 2025 s'est révélée plus chargée en matière d'occupation d'envergure du domaine public. Comme cela a été déjà mentionné, la mise en place ainsi que la tenue du dispositif de sécurité de la Braderie a nécessité l'engagement des agent-e-s ainsi que du personnel administratif pendant plusieurs jours. Pourtant, malgré une sollicitation accrue des collaborateur-ice-s dans le domaine des manifestations, la Sécurité publique a pu réaliser l'ensemble des tâches attendues et ce, avec proportionnalité et efficacité. Elle a notamment été en mesure d'assurer un contrôle et un suivi efficaces du plan de stationnement en vigueur tout au long de l'année.

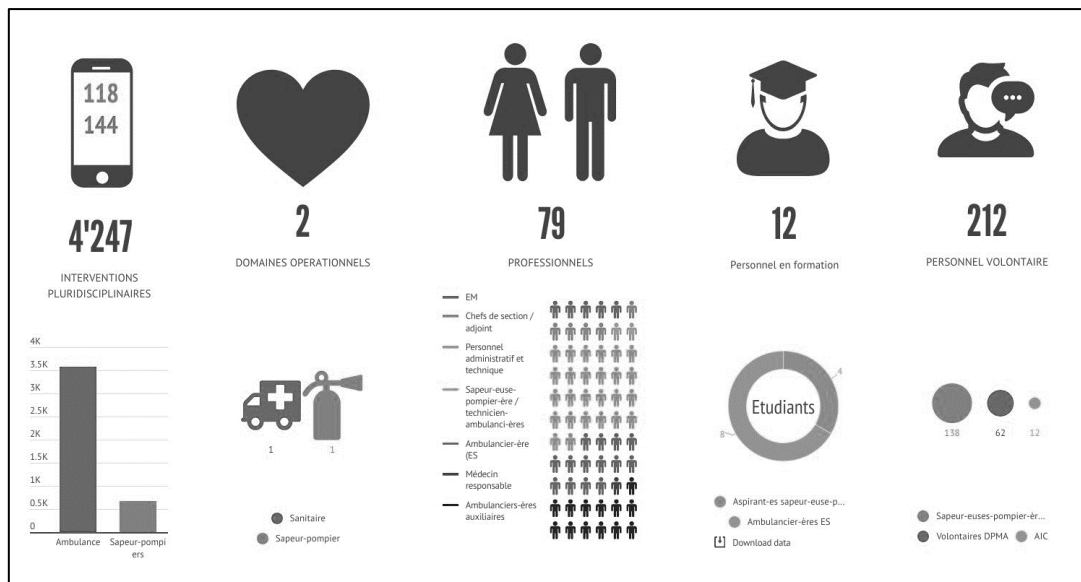
Pour l'année 2026, parallèlement à l'accomplissement des prestations qui lui incombent, la Sécurité publique va poursuivre la réalisation de projets d'envergure tels que :

- Déployer le nouveau programme de gestion des horaires et des missions des agent-e-s, permettant ainsi d'améliorer le suivi opérationnel et de mieux cibler les missions prioritaires ;
- Débuter des préparatifs en lien avec le réaménagement du bâtiment de l'Hôtel-de-Ville ;
- Assurer le suivi administratif des manifestations organisées par LCDF Capitale culturelle 2027 ;
- Mettre en route un projet d'automatisation des inscriptions au marché bihebdomadaire ;
- Poursuivre le renforcement du lien social avec la population dans le cadre d'actions ponctuelles ;
- Maintenir l'accompagnement des organisateur-ice-s de manifestations ;
- Garantir une politique de sécurité publique et routière pragmatique, proportionnelle et respectueuse de la législation en vigueur, tout en veillant à intensifier les dénonciations d'infractions commises par les conducteur-ice-s d'un véhicule en mouvement.

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Le SISMN en quelques chiffres

Afin de mieux appréhender le fonctionnement du SISMN et d'en comprendre le contexte, les chiffres clés de l'année 2025 sont présentés ci-après dans les deux domaines métiers qui sont assumés par nos collaborateur-ice-s de terrain.



Activité stratégique – Vision et objectifs 2025

L'historique récent du SISMN s'inscrit dans les changements profonds de structure, d'organisation et de dynamique d'équipe. Pilotés par le Lt-Col Grégory Duc, chef de service et commandant du SISMN depuis septembre 2022, ces changements ont d'abord concerné l'état-major, sa structure, sa composition et son mode de fonctionnement.

La composition riche et diversifiée de cette structure de conduite opérationnelle favorise les échanges et maximise les bénéfices de l'intelligence collective. Grâce à cette dynamique collaborative, l'état-major du SISMN in corpore a entrepris plusieurs travaux visant l'amélioration et l'optimisation des structures et des processus du service.

Afin de garantir une ligne de conduite claire pour ses collaborateur-ice-s et pour permettre leur adhésion à la vision du commandant et de l'état-major, des objectifs stratégiques ont été définis et portés par l'ensemble des strates hiérarchiques du service. Ces objectifs présentés ci-après se veulent fédérateurs et permettent de guider les collaborateur-ice-s du SISMN et son état-major dans leurs activités opérationnelles quotidiennes, dans leurs choix et leurs prises de décisions.



Répondre à toutes les missions

Structures

L'année 2025 a permis de renouveler le parc de téléphonie mobile de notre service. Ces outils essentiels à la réception des alarmes par les centrales d'engagement 144/118 ont en effet été remplacés par des appareils de dernière génération permettant des assistances nombreuses durant les missions opérationnelles ou les activités de support tels que l'entretien et la maintenance du matériel ou la communication d'entreprise : Géolocalisation, traduction simultanée, transmission de fichiers, photos, vidéos, accessibilité de l'information et publication de procédures, autant d'aides à disposition de nos collaborateur-ice-s dans le terrain grâce à ces outils techniques.

Les équipements de protection individuelle ont également fait l'objet de mises à jour permettant d'augmenter encore la sécurité de nos collaborateur-ice-s durant leurs interventions. Ceci notamment au travers de l'acquisition de nouvelles vestes d'interventions adaptées aux missions ambulancières et répondant aux normes les plus exigeantes. Acquisition représentant un budget d'investissement important.

Les équipements de nos spécialistes GRIMP ont également été revus dans leur composition et leur utilisation. Ceci afin de toujours correspondre aux recommandations actuelles, mais aussi et surtout afin d'augmenter encore la sécurité des intervenant-e-s et des patient-e-s pris-e-s en charge.

Le renouvellement de notre parc de véhicules et d'engins s'est également poursuivi en 2025 avec notamment le remplacement de notre ventilateur grand débit, l'acquisition de véhicules tracteurs ou encore le lancement de procédures de marchés public pour l'achat d'une future ambulance ou d'une EPA (Échelle pivotante automatique – Camion échelle) dans les prochaines années, par exemple.

Enfin, la structure nécessaire à la conduite d'événements majeurs a également été consolidée en 2025. Ceci grâce au recrutement et à la formation de nouveau personnel d'aide à la conduite (AIC) intégré aux processus d'alarmes nécessitant la mise en place d'un Pce (Poste de commandement de l'engagement). Dans la même ligne, un projet de réaménagement de la salle d'état-major du site de SISPOL a été initié. Ceci afin d'augmenter l'efficacité opérationnelles des outils de conduite à notre disposition pour gérer les crises qui impliquent le service et son personnel.

Processus

Le changement de notre parc téléphonique a été pour le SISMN l'occasion d'optimiser le processus de gestion centralisée des réglages de ces appareils. Ceci au travers du déploiement d'un MDM (Mobile devices manager).

Les processus de travail, d'engagement et d'alarme de nos moyens et de notre personnel font l'objet, comme l'ensemble des processus du service, d'une dynamique d'amélioration continue de la qualité. À cette fin, les sessions hebdomadaires de revue opérationnelle conjointe avec la CASU (Centrale d'appels sanitaires urgents – 144) ont été maintenues. Ce mode de fonctionnement permettant d'identifier et de corriger les éventuelles défaillances systémiques de régulation des appels ou d'engagement de moyens a été étendu en 2025 à notre partenaire CNU (Centrale neuchâteloise d'urgences – 117/118).

Résultats

Les résultats fournis en matière de réponse aux missions sont monitorés, suivis et continuellement challengés afin d'éviter toute dérive. Surtout, et malgré d'excellents résultats opérationnels, nous avons maintenu en 2025 les efforts d'amélioration continue menés par le SISMN et ses collaborateur-ice-s. Des indicateurs spécifiques dans les domaines des délais d'intervention, des respects des bonnes pratiques référencées ou encore de la satisfaction des bénéficiaires sont monitorés au travers d'un tableau de bord suivi par l'état-major du service.

En été 2025, nous pouvons également souligner nos interventions d'aide extérieure. Un sapeur-pompier professionnel du SISMN a fait partie du détachement suisse qui est allé lutter contre les feux de forêts et végétations au Monténégro pendant 5 jours.

Augmenter le niveau de préparation

Structures

L'augmentation du niveau de préparation a été ciblée particulièrement durant l'année 2025 et les améliorations visant l'atteinte de cet objectif se sont concentrées sur les structures. Manuel d'entreprise rendant l'ensemble des procédures de travail accessible en tout temps, y compris en intervention. Implémentation d'un nouveau stockage "5S" (Système de management de la qualité, des locaux et des emplacements de travail) du matériel de réserve et d'intervention. Digitalisation de l'entreprise avec le déploiement de plusieurs outils informatiques de communication, de gestion de séances et de tâches ou encore de gestion du parc matériel et de suivi des échéances (Divers outils informatiques : Beekeeper®, WEDO® et Drägerware®+). L'ensemble de ces outils ont été déployés en 2025, répondant ainsi à des besoins identifiés durant la phase d'analyse de 2024.

Les étapes suivantes de l'optimisation des structures du SISMN passeront par une revue des infrastructures et des équipements orientée ergonomie, diminution des risques d'erreur et élimination des opérations à faible valeur ajoutée (valeur au sens de la qualité de service ou de sécurité, par exemple). Une analyse fonctionnelle du local d'appel, lieu de préparation et de coordination des équipages après la réception d'une alarme, a d'ores et déjà été conduite. L'exigence de

notre environnement de travail et la diversité des interventions impliquent de concevoir des structures et processus fiables et limitant le risque d'erreurs liées au facteur humain.

Une logique de flux intégrant ces concepts d'ergonomie et visant la limitation des erreurs notamment en cas d'interruption de tâche (interruption par une alarme en particulier) a également permis d'identifier le besoin de réaménagement du "labo ARI" (Appareils respiratoires isolants) afin de rendre ce processus plus performant. Ce qui a donné lieu à la planification d'un budget d'investissement dédié qui sera utilisé en 2026. D'autres améliorations sont en cours de déploiement et se poursuivront dans les années à venir dans ce domaine.

Processus

L'ensemble des processus impliqués dans la préparation à l'engagement a également été revu en 2025 permettant d'identifier de nombreuses perspectives d'amélioration qui sont en cours d'implémentation dans le service.

Un bon nombre de processus opérationnels ont d'ores et déjà été améliorés, optimisés ou sécurisés. Ceci notamment au travers de la définition de standards faisant suite à des analyses de risques spécifiques ou à d'autres améliorations techniques ou organisationnelles. Ceci étant, une marge d'amélioration reste disponible et le déploiement des nouveaux outils de gestion informatiques représente une opportunité de développements exponentiels dans cette direction selon le principe suivant : L'amélioration des processus est facilitée grâce à des structures fiables et adaptées.

La logique de gestion et de suivi des tâches a également été améliorée au SISMN et l'ensemble des cadres intermédiaires (chefs de section et adjoints) et des cadres de proximité (chef-fe-s de groupe) ont été impliqué-e-s dans la mise en œuvre progressive de ces changements. Ceci avec le soutien de l'état-major et des nouveaux outils spécifiquement dédiés.

Des efforts importants ont également été investis dans la préparation technique de notre personnel dans les domaines métiers concernés. L'ensemble du processus de formation continue a ainsi été revu avec l'implémentation d'un catalogue de formation sapeur-euse-pompier-ère interne ou encore un calendrier de formation sanitaire plus complet et diversifié.

Résultats

En termes de résultats, l'analyse de notre CIRS (Critical Incident Reporting System) nous permet d'ores et déjà d'observer des améliorations dans le domaine de la préparation à l'engagement avec une baisse des signalements ou de leur criticité.

On peut également souligner ici l'engagement de notre personnel dans sa préparation avec plus de 4800 heures de formation passée à maintenir ses compétences ou à se perfectionner. Engagement qui traduit les valeurs fortes de notre personnel centrées sur la réponse constante aux besoins de la protection de la population. Par ailleurs, 115 exercices ou instructions ont été préparés, encadrés ou rétablis par notre personnel professionnel ou volontaire au profit des sapeur-euse-pompier-ère-s volontaires de la région de défense incendie et de secours des Montagnes neuchâteloises.

Enfin, la préparation de notre réponse en cas de catastrophe a également été intensive au travers de l'organisation sur différents sites de neuf exercices de formation de notre personnel du DPMA (Détachement poste médical avancé) dont plusieurs sur des samedis entiers. Le SISMN a également accueilli, en 2025, la formation continue romande des ambulanciers chefs des secours et des médecins chefs des secours. Une occasion pour le service de se rapprocher de ses partenaires opérationnels (Police neuchâteloise et protection civile des Montagnes neuchâteloise, RHNE ou encore SPS de Neuchâtel) afin de préparer conjointement cette journée de formation avec un résultat très apprécié des participant-e-s issu-e-s du GRIMCA (Groupe romand d'intervention médicale en cas de catastrophe).

Accompagner les étudiant-e-s et aspirant-e-s

Conscient-e-s de l'enjeu que représente la préparation des générations futures de personnel du sauvetage, nous avons investi beaucoup de temps et d'énergie en 2025 pour poursuivre et développer encore la qualité de l'accompagnement des étudiant-e-s et aspirant-e-s qui nous accordent leur confiance pour permettre leur formation dans de bonnes conditions.

Structures

Plusieurs collaborateur-ice-s ont été formé-e-s à la formation d'adulte (FSEA) et ont intégré notre pool de personnel d'encadrement, référent-e-s des étudiant-e-s ambulancier-ère-s.

Processus

En parallèle, la filière interne de préparation des aspirant-e-s technicien-ne-s ambulancier-ère-s a été développée et améliorée suite à la réalisation d'une enquête de satisfaction remplie par nos ancien-ne-s aspirant-e-s aujourd'hui breveté-e-s.

Résultats

En 2025, le SISMN a accompagné les personnes suivantes dans l'obtention de leur(s) titre(s) :

- 2 ambulancier-ère-s ES
- 4 technicien-ne-s ambulancier-ère-s avec brevet fédéral

Assurer les bonnes conditions de vie au travail

Les bénéficiaires de nos interventions ne peuvent percevoir des prestations de qualité que si notre personnel est disponible pour s'y engager à 100%. L'état-major du SISMN et son personnel d'encadrement sont donc conscient-e-s et engagé-e-s à leur tour dans la mise en œuvre de conditions cadres les plus favorables possible à l'épanouissement personnel, la sécurité et la santé au travail.

Structures

Deux collaborateurs du service, dont un officier d'état-major ont suivi en 2025 un cours cantonal de répondant en santé et sécurité au travail. Ces deux spécialistes formés ont pris en charge la mission de réaliser un état des lieux de notre concept de santé et sécurité au travail spécifique à la branche du SISMN. Ceci en coordination avec le service des ressources humaines, responsable de la santé et sécurité au travail pour l'ensemble de la Ville.

En parallèle, les outils de communication de gestion et de suivi des tâches visent autant l'amélioration de la préparation à l'engagement que l'amélioration des conditions de travail. Nous souhaitons en effet diminuer la "charge de l'organisation" pesant sur notre personnel grâce à des canaux de communication plus clairs, une simplification de l'accès à l'information et une diminution de la charge mentale.

Processus

Les suivis de la santé physique de notre personnel ont été poursuivis et développés en 2025. En complément des tests sportifs "vélo" déjà réalisés annuellement, un diagnostic musculosquelettique complet a été offert à notre personnel en collaboration avec une entreprise privée de coaching et de physiothérapie. Les résultats de ces diagnostics seront exploités par nos partenaires coachs sportif-ve-s qui encadrent notre personnel lors des séances de sport hebdomadaires qui ont lieu en caserne.

En 2025, plusieurs arrêts de travail à longue durée ont eu lieu pour différentes raisons (accidents/maladie) et l'état-major a mis en place un processus d'accompagnement de ce personnel durant l'arrêt ainsi qu'à son retour au travail. Ceci permettant un retour serein et progressif jusqu'à un niveau permettant d'être opérationnel-le-s pour effectuer les missions qui nous sont confiées.

Résultats

Des indicateurs stratégiques ont également été définis dans le tableau de bord de l'état-major dans ce domaine spécifique avec notamment le suivi du turn-over et du taux d'absentéisme.

Renforcer la culture d'entreprise

La culture d'entreprise est garante des valeurs du personnel, de l'état-major. Ce sont ces valeurs qui s'expriment dans le déploiement des compétences des collaborateur-ice-s au quotidien lors de l'exploitation des différents processus du service et auprès de nos bénéficiaires. Cette culture d'entreprise et ces valeurs, jouent donc un rôle essentiel dans la qualité des prestations fournies par notre service et dans la sécurité de notre personnel et de nos bénéficiaires. C'est pour cette raison que l'état-major du SISMN et son commandant investissent d'importants efforts dans la transformation culturelle qui a été amorcée il y a quelques années déjà.

Structures

Nos cadres intermédiaires, chefs de section et leurs adjoints ont été formés durant l'année 2025 à la gestion d'équipe au travers de différentes formations de cadre (Ecap, Ville, Canton). En parallèle, une entreprise de mentoring du management (ARENAS) a été mobilisée par la direction du SISMN pour dresser un diagnostic du service puis déployer un plan d'accompagnement visant à améliorer la culture d'entreprise et les compétences d'encadrement, de leadership et de management de tous les échelons hiérarchiques.

Processus

Un concept permettant la performance des équipes et la communication (TEAMSTEPPS®) a été déployé au SISMN au travers de plusieurs étapes de formation du personnel de terrain, des cadres intermédiaires et même de l'état-major ou encore du pool technique et administratif. Permettant ainsi d'aligner l'ensemble de la chaîne de conduite et de soutien sur des valeurs telles que la culture équitable ou encore le soutien mutuel.

Résultats

En 2025, plusieurs enquêtes de suivi portant sur différents processus d'équipe ont été réalisées et ont montré, sans exception, une amélioration significative de la perception du travail d'équipe et des relations avec les partenaires, en particulier le RHNe. D'autres axes de travail seront encore développés à l'avenir dans ce domaine.

Conclusion

L'année 2025 s'inscrit parfaitement dans la ligne stratégique du service visant l'optimisation, la sécurisation et le développement des structures et processus du SIS des Montagnes neuchâtelaises. Ceci afin de ne pas subir les évolutions de notre contexte toujours plus volatil et exigeant, mais en les anticipant et en fournissant à nos collaborateur-rice-s de première ligne les meilleurs outils possibles et des processus toujours plus fiables, ergonomiques et sûrs.

Cette ligne de conduite est appliquée aujourd'hui dans une dynamique collaborative intégrant l'ensemble des échelons hiérarchiques et valorisant les initiatives, compétences et points de vue de chacun. Ces évolutions laissent présager des perspectives réjouissantes pour le développement futur du service et pour l'amélioration continue de nos résultats. Ceci grâce à l'engagement de chacun et chacune.

Organisation de la Protection Civile des Montagnes neuchâteloises (OPCMN)

Préambule

Pour 2025, les faits marquants sont les suivants :

- Mise en œuvre de la loi fédérale sur les constructions ;
- Élimination du matériel surnuméraire ;
- Accueil et intégration d'une nouvelle assistante administrative ;
- Communication interne et externe ;
- Renforcement accru au service de la sécurité civile et militaire, notamment en termes de représentation dans les commissions, l'instruction et la gestion de projets ;
- Accent mis sur le recrutement de cadres et de spécialistes dans le but de combler les carences actuelles ;
- Fusion de la formation du personnel de milice issu du GIR (groupe d'intervention régionale) et de l'organisation de protection civile traditionnelle, axée sur l'intervention.

Instruction de l'OPCMN

L'instruction suivante a été réalisée :

- Aide à la conduite : Les cadres ont suivi 1 cours préparatoire, l'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 2 cours de répétition comptabilisés dans la rubrique réaménagement des locaux ci-dessous. Au total, cela représente 7 participants et 15 jours de service.
- Appui : Les cadres ont suivi 2 cours préparatoires, l'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 5 cours de répétition. Au total, cela représente 55 participants et 158 jours de service.
- Assistance : Les cadres n'ont pas suivi de cours préparatoire, l'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 3 cours de répétition. Au total, cela représente 52 participants et 145 jours de service.
- Commandant : Le commandant de compagnie a suivi 1 cours de répétition, cela représente 4 jours de service.
- Cuisinier : L'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 1 cours préparatoire et 10 cours de répétition. Au total, cela représente 14 participants et 67 jours de service.
- Infrastructure : L'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 4 cours de répétition. Au total, cela représente 13 participants et 36 jours de service.
- Matériel : Les cadres ont suivi 1 cours préparatoire, l'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 4 cours de répétition. Au total, cela représente 17 participants et 38 jours de service.
- Protection des biens culturels (PBC) : Les cadres ont suivi 1 cours préparatoire, l'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 3 cours de répétition. Au total, cela représente 9 participants et 34 jours de service.
- Détachement du poste médical avancé (DPMA) : L'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 3 cours de répétition. Au total, cela représente 22 participants et 64 jours de service.

Le réaménagement des locaux de l'OPCMN a engendré les cours suivants :

- Cours préparatoire : Les cadres ont suivi 1 cours préparatoire, cela représente 9 participants et 9 jours de service.
- Cours de répétition : Du personnel de tous domaines a suivi 7 cours de répétition. Au total, cela représente 67 participants et 128 jours de service.

Concernant la libération des astreints ayant terminé leur service, 1 cours a été mis sur pied pour la restitution du matériel. Au total, cela représente 21 participants et 21 jours de service.

Au total, l'OPCMN a mis sur pied 30 cours de répétition, ce qui représente 59 jours de cours. 220 participants ont suivi un de ces séminaires, 30 y ont été défaillants et 59 demandes de report de service ont été accordées. Le total de jours de service se monte à 719.

Interventions

- Le 17 août, un incendie aux Brenets a nécessité l'intervention de 1 professionnel, ce qui représente 1 jour de service.
- Le 6 octobre, un incendie à la Rue des Terreaux à La Chaux-de-Fonds a nécessité l'intervention de 1 professionnel, ce qui représente 1 jour de service.
- Le 11 octobre, un incendie au Boulevard des Eplatures à La Chaux-de-Fonds a nécessité l'intervention de 1 professionnel, ce qui représente 1 jour de service.

Au total, l'OPCMN a été mis sur pied à 3 reprises pour des situations d'urgence. 3 professionnels ont répondu positivement, ce qui représente 3 jours de service.

Appui aux partenaires

- Montage, installation et démontage de barrière BAVA (barrière anti véhicules assassins) pour le compte de la Ville du Locle.

Cours de base, de cadres et de perfectionnement

Le personnel cité ci-dessous a suivi un cours de base et a été incorporé dans l'OPCMN :

- Aide à la conduite : 5 astreints ;
- Appui : 8 astreints ;
- Assistance : 8 astreints ;
- Infrastructure : 2 astreints ;
- Matériel : 4 astreints.

Personnel astreint ayant suivi un cours de cadres :

- Chef de groupe aide à la conduite : 3 astreints ;
- Chef de groupe appui : 3 astreints ;
- Chef de groupe assistance : 3 astreints ;
- Chef de groupe PBC : 2 astreints.

Personnel astreint ayant suivi un cours de spécialiste :

- Spécialiste antichute : 4 astreints dont 1 n'ayant pas réussi les tests finaux ;
- Spécialiste VSS-DPMA : 3 astreints.

Personnel astreint ayant suivi un service pratique :

- Aide à la conduite : 2 chefs de groupe ont réussi leur service pratique ;
- Appui : 2 chefs de groupe ont réussi leur service pratique ;
- Assistance : 2 chefs de groupe ont réussi leur service pratique ;
- Infrastructure : 2 chefs de groupe ont réussi leur service pratique ;
- Logistique : 1 chef de section a réussi son service pratique ;
- PBC : 1 chef de groupe a réussi son service pratique.

Effectif

- Effectif global de l'OPCMN au 31 décembre 2025 : 229 astreints, soit, le même nombre que l'année précédente ;
- Effectif GIR de l'OPCMN au 31 décembre 2025 : 60 astreints, soit, 2 de plus que l'année précédente.

Engagement du personnel professionnel au profit du service cantonal de la sécurité civile et militaire (cours cantonaux, formation continue, renforcement du service)

Implication du commandant :

- En qualité d'instructeur au profit des cours cantonaux : 8 jours ;
- Dans les commissions logistique et opérations ainsi que pour divers projets au profit du service cantonal : 11 jours ;
- En qualité d'expert aux examens du brevet fédéral d'instructeur : 7 jours ;
- En qualité d'instructeur au cours de Chef d'État-major de la Confédération : 1 jours.

Le total des jours d'implication s'élève donc à 27.

Implication du remplaçant du commandant, responsable matériel et infrastructures :

- En qualité d'instructeur au profit des cours cantonaux : 23 jours ;
- Dans les commissions logistique et construction : 8 jours ;
- En qualité de chef logistique au profit du service cantonal : 4 jours.

Le total des jours d'implication s'élève donc à 35.

Implication du chef de l'instruction :

- En qualité d'instructeur au profit des cours cantonaux : 22 jours ;
- En qualité d'instructeur au profit des services pratiques : 10 jours ;
- En qualité de membre de la commission instruction : 3 jours ;
- En qualité de chef de la protection civile dans le concept VSS (Véhicule de Soutien Sanitaire) : 4 jours.

Le total des jours d'implication s'élève donc à 39.

Au total, le personnel professionnel de l'OPCMN a été engagé au profit du service cantonal : 101 jours.

Engagement du personnel professionnel en faveur de tiers

Commandant :

- Lors de commissions PCi au profit du service cantonal de la sécurité civile et militaire : 9 jours ;
- Lors de l'élaboration de concepts au profit du service cantonal de la sécurité civile et militaire : 2 jours.

Ouvrages de protection

Les divers contrôles périodiques des constructions, ainsi que les contrôles d'abris selon les conventions de maintenance signées avec les communes, ont été effectués dans le respect de la législation et des normes fédérales en vigueur.

Travaux particuliers réalisés :

- Démontage des postes sanitaires des Billodes au Locle, du Bugnon aux Ponts-de-Martel et de Bois-Jean-Droz à la Chaux-de-Fonds, en regard de la loi fédérale sur les constructions ;
- Débarras du matériel de protection civile dans les ouvrages déclassés ;
- Réaménagement des ouvrages de pleine valeur et des locaux en surface ;
- Conclusion de contrats de maintenance et remise des clés aux communes concernant les ouvrages déclassés.

Matériel et véhicules

Tant le matériel que les véhicules sont entretenus, contrôlés et suivis régulièrement en respect avec les normes fédérales et cantonales en vigueur.

Éléments particuliers :

- Réception d'un nouveau véhicule de transport de personnes en renouvellement d'un ancien ;
- Identification du matériel surnuméraire en fonction de l'ordre de bataille ;
- Vente de matériel sur appels d'offres aux partenaires de la protection de la population ;
- Débarras du matériel surnuméraire.

Perspectives 2026

- L'axe principal consistera à poursuivre les efforts afin de garder une protection civile qui donne satisfaction aux autorités, aux partenaires, au personnel professionnel et milicien ainsi qu'à la population dès qu'elle en a le besoin ;
- Augmenter la visibilité de l'OPCMN auprès du grand public via sa présence sur les réseaux sociaux ;
- Centraliser les informations relatives à l'OPCMN envers les astreints et envers la population via un site Internet ;
- Former le personnel dans le but de le préparer à l'intervention, dans le respect de la législation ;
- Mettre l'accent sur le recrutement des cadres, spécialistes et volontaires, pour pallier les carences ;
- Collaborer avec les autorités communales, régionales et cantonales notamment pour l'élaboration de concepts ou de procédure ;
- Opérationnaliser les modifications de législation fédérales, cantonales et communales.

Conclusion

Tout au long de l'année, l'OPCMN a relevé de nombreux défis, le plus important ayant été l'application de la loi fédérale sur les constructions, qui a eu pour conséquences le déclassement de 4 ouvrages sur les 7 que comptait l'OPCMN. L'entier des tâches demandées par les partenaires ont été assumées lors des situations nécessitant une intervention de l'OPCMN, ce qui démontre son efficience. La collaboration harmonieuse, la motivation et l'implication des personnels professionnels et miliciens garantissent ainsi à la population, le service qu'elle est en droit d'attendre et chacun poursuivra ses efforts afin de relever les défis à venir.

Service des sports

Préambule

L'année 2025 a constitué un exercice particulièrement soutenu pour le Service des sports, tant par la diversité que par l'intensité des activités menées. L'organisation et l'accompagnement de nombreuses manifestations sportives ont mobilisé fortement l'équipe, parallèlement à l'élaboration de plusieurs rapports destinés au Conseil général. À cela se sont ajoutés le suivi de projets de rénovation d'infrastructures sportives, qu'ils aient été achevés ou amorcés durant l'année, ainsi que différentes actions visant à améliorer le fonctionnement interne du service et à renforcer sa visibilité.

L'exercice a également été marqué par une étape importante de consolidation, avec l'engagement d'un chargé de missions, permettant désormais au service de fonctionner avec une équipe complète et stabilisée.

Dans ce contexte, le Service des sports a poursuivi le déploiement de ses missions habituelles, structurées autour de quatre axes prioritaires :

- l'appui aux clubs locaux dans leurs activités de formation ;
- le développement et la valorisation des manifestations sportives sur le territoire ;
- la promotion du sport-santé et de l'activité physique auprès de l'ensemble de la population ;
- la mise à disposition d'infrastructures sportives fonctionnelles et attractives.

La gestion des locations des infrastructures sportives a représenté une charge de travail conséquente pour le secrétariat, en raison d'une demande soutenue de la part des clubs et du traitement de nouvelles requêtes. À titre d'illustration, la périodicité de l'ensemble des contrats a été ajustée pour coïncider avec l'année scolaire, en remplacement d'un démarrage au 1er octobre. Plusieurs rencontres ont été organisées au cours de l'année afin de recueillir les besoins des utilisateur-ices, mais également pour rappeler les règles d'utilisation, certains constats de négligence appelant une vigilance accrue. Par ailleurs, le vieillissement des équipements a entraîné une augmentation notable des interventions de maintenance et de réparation.

Personnel

Au cours de l'année 2025, le Service des sports a procédé à plusieurs ajustements organisationnels afin d'adapter sa structure aux défis actuels et aux perspectives à venir. Dans ce cadre, les secteurs des piscines et de la patinoire ont été réunis sous une direction unique, confiée à un chef d'exploitation, épaulé par un répondant technique dédié au domaine des piscines.

L'année a également été marquée par plusieurs mouvements de personnel, consécutifs à un départ à la retraite, à des démissions ainsi qu'au décès d'un collaborateur des suites d'une longue maladie. Afin d'assurer la continuité des activités et de renforcer ses effectifs, le service a mené différentes démarches de recrutement. Celles-ci ont abouti à l'engagement de deux agents techniques, d'une hôtesse d'accueil, d'un responsable d'exploitation pour le secteur des stades, pistes et halles, ainsi que d'un chargé de la promotion et des événements sportifs.

Enfin, un stagiaire en fin de cursus de master en management du sport a intégré le Service des sports pour une durée de quatre mois. Cette expérience lui a offert l'opportunité de se familiariser avec les différentes missions du service, de participer aux tâches administratives et de contribuer activement à l'organisation de la Trotteuse-Tissot, événement majeur de l'année pour le Service des sports.

Commission des sports

La Commission des sports s'est réunie à trois reprises et a traité les points ci-après :

- 27 janvier : présentation du rapport du Conseil communal relatif à l'autorisation d'octroyer un droit de superficie à la Fondation pour la promotion et le développement des sports de glace dans le canton de Neuchâtel ce qui permettra la reconstruction des patinoires des Mélézes et la modernisation des infrastructures techniques de l'entier du site ;
- 19 mai : présentation du rapport de gestion et comptes 2024 ;
- 27 octobre : présentations du budget 2026 et du rapport du Conseil communal relatif à une demande d'un crédit cadre de CHF 9'950'000.- TTC pour la rénovation de la piste, des gradins, de la tour de chronométrage et de la tribune d'athlétisme du stade de la Charrière.

Infrastructures sportives

Plusieurs projets liés à des crédits d'investissement ont été déployés. Il s'agit notamment de :

- Centre 521 / La Charrière, terrains, pistes et halles : finalisation du projet de rénovation des pistes, des gradins, de la tour de chronométrage et de la tribune d'athlétisme du stade de la Charrière avant présentation au Conseil général et collaboration avec le Lions Club Deneb à la construction d'une piste de pumptrack sur le site du Paddock;

- Centre 524 / Piscine des Arêtes : remplacement de la cabine de sauna et traitement des piliers et façades bétons contre un début de RAG (cancer du béton) ;
- Centre 524 / Piscine de Numa-Droz : remplacement du fond mobile, ainsi que ses commandes électriques et hydrauliques.

Piscine des Mélèzes

La rénovation complète de la piscine des Mélèzes s'est achevée au mois d'août 2024 et avait pu ouvrir ses portes durant une période de 3 semaines.

L'infrastructure fraîchement rénovée et modernisée a connu sa première saison d'exploitation en 2025. Les équipes d'exploitation et les garde-bains ont pu ainsi durant une saison complète apprendre à régler les nouvelles installations techniques et se les approprier.

Une inauguration officielle et festive avec la présence des autorités, de nombreux invités et de la population a eu lieu le 21 juin 2025.

Malgré une météo compliquée notamment durant le mois de juillet, la fréquentation a atteint un niveau record de presque 90'000 visiteur-euse-s sur la saison.

La saison estivale a malheureusement été endeuillée par un accident dramatique survenu le 12 août. Une collision entre un enfant et un adulte, au niveau de la fosse à plongeon, a tragiquement entraîné le décès de ce dernier.

À la suite de cet événement, le règlement d'utilisation — qui prévoit déjà une limitation du nombre de personnes sur la plate-forme et une alternance des sauts — fera l'objet d'un renforcement strict. L'objectif est de sécuriser davantage les installations et de prévenir tout risque résiduel.

Patinoire des Mélèzes

Le projet de reconstruction, considéré comme majeur dans le programme de législature 2024-2028 du Conseil communal a été présenté au Conseil général le mercredi 19 mars à l'occasion d'une séance extraordinaire qui s'est tenue à la Maison du peuple. Ce projet phare pour la Métropole horlogère participera à la dynamique positive de la Ville en modernisant une infrastructure sportive emblématique. Ce nouvel écrin permettra à la population, aux écoles ainsi qu'aux clubs sportifs de pratiquer les sports de glace dans un cadre de qualité et, à diverses rencontres, de rassembler la population. Les Mélèzes pourront ainsi continuer de faire rayonner La Chaux-de-Fonds loin à la ronde.

Il comprend la reconstruction complète de l'infrastructure et sa mise aux normes ainsi que plusieurs améliorations et nouveautés afin de répondre aux besoins des utilisateur-ice-s et attentes de la population. Parmi ces principales évolutions, l'infrastructure disposera de 2 pistes de glace couvertes, la capacité pour le public sera augmentée à 6'500 places dont un peu plus de 3'800 debout, un hébergement sera créé de même que de nouveaux espaces d'hospitalité (loges business et terrasse) ainsi que des espaces pour l'administration du HCC.

Le coût total est devisé à CHF 69 millions, un investissement conséquent pour la Ville de La Chaux-de-Fonds. Afin de limiter son impact notamment sur la dette de la Ville, le financement impliquera la création d'une Fondation. Cette dernière au sein de laquelle la Ville sera représentée de manière majoritaire deviendra propriétaire des patinoires et sera chargée des emprunts sur les marchés financiers, de la conduite des travaux puis de l'entretien pour une durée de 30 ans. Au terme de ce laps de temps, l'infrastructure sera reversée à la Ville. Durant la période où la Fondation sera propriétaire des patinoires, la Ville deviendra seule locataire et les sous-louera aux utilisateur-ice-s. Les avantages de ce montage financier sont principalement la maîtrise des charges fixes pour la Ville qui seront définies contractuellement avec la Fondation et la non-aggravation de la dette.

La Fédération neuchâteloise des entrepreneurs (FNE) qui bénéficie d'une expertise importante en la matière sera partenaire de la Fondation et permettra d'assurer un lien avec les entreprises locales de la construction.

Le Conseil général a validé le projet en votant les 3 arrêtés qui lui ont été soumis, à savoir :

- l'arrêté n° 1 relatif à l'octroi d'un droit de superficie à la Fondation pour la promotion et le développement des sports de glace dans le canton de Neuchâtel.
- l'arrêté n° 2 relatif au cautionnement par le Conseil communal des emprunts de la Fondation pour la promotion et le développement des sports de glace dans le canton de Neuchâtel.
- l'arrêté n° 3 relatif à l'octroi au Conseil communal d'un crédit d'engagement annuel pour la location des patinoires à la Fondation pour la promotion et le développement des sports de glace dans le canton de Neuchâtel.

En l'absence de référendum, le Conseil communal a œuvré à la recherche de fonds privés pour répondre à la demande du Conseil général de passer le montant à charge de la Ville de 69 à 62 millions CHF, et les mandataires ont pu remettre l'ouvrage sur le métier pour finaliser le projet avant la demande de permis de construire qui interviendra en février 2026.

Centre sportif de la Charrière

Le centre sportif de la Charrière avec ses 135'000 m² symbolise plus d'un siècle de rayonnement sportif pour la Ville de La Chaux-de-Fonds, notamment grâce à l'athlétisme et au football.

Depuis des décennies, ce complexe voit donc passer des générations d'athlètes, des matchs historiques et des compétitions d'envergure nationale et internationale. Il s'agit non seulement d'un lieu de pratique sportive, mais aussi d'un espace de rencontres intergénérationnelles et de rayonnement régional, accueillant tout au long de l'année des publics variés, clubs, écoles et de nombreux événements sportifs tels que les Family Games, les joutes sportives, le BCN Tour, le Marchethon ou encore les finales de la Coupe neuchâteloise de football. Il joue un rôle central dans le développement et la promotion du sport dans notre ville.

Avec les années, ce lieu emblématique est devenu polyvalent et a permis l'intégration de nouvelles activités telles que le street-hockey, le tir à l'arc, ou les sports intérieurs tels que l'unihockey, le handball et le futsal. L'enseignement du sport dispensé par les écoles professionnelles ou l'école obligatoire tient également une part importante des activités en journée.

Malgré diverses rénovations effectuées au cours du temps et un entretien courant assuré par les équipes du Service des sports, les trois tribunes et la piste d'athlétisme présentent aujourd'hui un degré de vétusté marqué.

Comme mentionné dans le programme de législature 2024-2028, la modernisation et le développement des infrastructures sportives doit contribuer à placer le sport comme l'un des domaines qui permet à la ville de rayonner largement en dehors de ses frontières communales et cantonales.

Dans un premier temps, il s'agit d'entreprendre la réhabilitation de la piste, des gradins, de la tour de chronométrage et de la tribune d'athlétisme, afin de permettre notamment le retour du Resisprint, puisque les pistes ont perdu leur homologation à fin 2024 et sont donc fermées à toute compétition.

Le 18 novembre, le Conseil général a accepté un rapport du Conseil communal relatif à une demande d'un crédit cadre de CHF 9'950'000.- TTC pour la rénovation de la piste, des gradins, de la tour de chronométrage et de la tribune d'athlétisme du stade de la Charrière.

En l'absence de référendum, le Service des sports a lancé les phases d'appels d'offres selon les règles des marchés publics avec l'objectif de lancer les travaux de la piste, des gradins et de la tour de chronométrage durant le 1^{er} semestre 2026. La tribune sera rénovée dans un second temps, à l'horizon 2027.

Les autres infrastructures présentes au stade de la Charrière, notamment l'entrée et les tribunes de football feront l'objet d'un second mandat qui pourrait être présenté à moyen terme.

Installations en plein air

Le Lions Club Deneb des Montagnes neuchâteloises, avec le soutien de la Ville de La Chaux-de-Fonds, a lancé un projet de construction d'une toute nouvelle piste de pumptrack dans le parc du Paddock ; un équipement sportif innovant qui saura ravir les amateurs de VTT, BMX, trottinettes, rollers et skateboards.

Le Service des sports salue et soutient cette initiative privée qui s'inscrit parfaitement dans sa propre volonté d'offrir à la population des infrastructures sportives variées et de qualité, contribuant à la pratique du sport populaire, à la promotion de la santé par le mouvement, à renforcer l'intégration et la cohésion sociale et à l'attractivité de la ville.

La Ville de La Chaux-de-Fonds a mis à disposition une partie de la parcelle du parc du Paddock, à l'ouest des installations sportives existantes (terrain de basket et fitness public à ciel ouvert), pour l'implantation de la piste de pumptrack. Ce lieu centré, situé à proximité des transports publics et de grands centres scolaires, en fait un endroit idéal pour accueillir cette nouvelle infrastructure sportive. Il est par ailleurs également proche du Skate Park intérieur situé aux Anciens Abattoirs, ce qui se combine parfaitement.

Les travaux ont été réalisés durant le 2^e semestre. La remise en état de la terre végétale, l'engazonnement et enfin l'inauguration auront lieu au printemps 2026.

Parcours VITA

Le parcours Vita du Bois-du-Couvent a été temporairement fermé du 12 mai jusqu'au 19 juin. Cette fermeture a été nécessaire pour permettre la réalisation des travaux menés par l'OFROU (Office fédéral des routes) dans le secteur du Bas-du-Reymond, visant à améliorer l'habitat des batraciens. Ces interventions ont nécessité une modification du tracé actuel du parcours ainsi que la reconstruction de plusieurs postes d'exercices.

Sociétés et clubs sportifs

Le Service des sports entretient depuis de nombreuses années un dialogue étroit avec l'ensemble des clubs de la ville. Il veille à maintenir une présence active à leurs côtés, en privilégiant l'écoute et en apportant si possible des réponses adaptées à leurs attentes comme à leurs contraintes. Cela traduit une volonté affirmée de soutenir le tissu associatif sportif local.

Afin d'amplifier cette démarche, le Service des sports déploie une communication sur son site internet ainsi que ses réseaux sociaux. Cela constitue des relais essentiels pour valoriser les manifestations et actions portées par les clubs.

Manifestations sportives

Mini-Trotteuse

La Fête de mai a, une fois encore, animé la vieille ville, créant une atmosphère chaleureuse et festive. Parmi les moments phares, la Mini-Trotteuse, course gratuite destinée aux jeunes de 4 à 17 ans et organisée par le Cross Club en partenariat avec le Service des sports, a connu un succès remarquable, enregistrant un record de participations avec 461 jeunes coureurs et coureur-euse-s. Comme l'an dernier, l'épreuve s'est déroulée sur un parcours d'environ 400 m, à parcourir une à trois fois selon les catégories.

Family Games

Organisée par le Panathlon des Montagnes neuchâteloises, en étroite collaboration avec les Services des sports, de la jeunesse, de la santé et promotion de la santé ainsi que de la communication, la 7^e édition des Family Games s'est déroulée le 14 septembre dans l'enceinte du parc des sports de la Charrière. Cette manifestation, dédiée à la promotion de l'activité physique en famille et à la découverte du tissu associatif local, a rencontré un succès sans précédent. Avec 2566 participant-e-s, elle a largement dépassé ses précédents records d'affluence, confirmant l'enthousiasme croissant du public pour ce format participatif et intergénérationnel.

Tout au long de la journée, enfants, adolescent-e-s et parents ont eu l'occasion de s'initier à une grande variété de disciplines sportives grâce à l'engagement de 35 clubs de la région, mobilisés pour proposer ateliers, démonstrations et animations accessibles à toutes et tous. L'édition a également été marquée par le parrainage de la triathlète de haut niveau Loanne Duvoisin, dont la présence et les échanges ont contribué à inspirer et motiver les participant-e-s.

La Verticale d'Espace

La 4^e édition de la course d'escaliers en contre-la-montre, organisée par le Service des sports, s'est déroulée le lundi 20 octobre au cœur de la Tour Espace, emblème architectural de la ville. Fort de son concept original et de son cadre emblématique, l'événement a une nouvelle fois suscité un vif intérêt : les 100 dossards disponibles ont été réservés en un temps record, illustrant l'engouement croissant du public pour ce rendez-vous sportif atypique.

Fidèle à la formule qui fait son succès, la compétition a proposé un run de qualification suivi d'une finale réunissant les cinq meilleures femmes et les cinq meilleurs hommes. L'édition a été marquée par une performance exceptionnelle : un participant a non seulement battu le record masculin établi lors de la précédente édition, mais a réédité l'exploit en finale, offrant au public un moment particulièrement marquant.

L'événement a également bénéficié d'une couverture médiatique de qualité assurée par la RTS, contribuant à sa visibilité au-delà du cadre régional. À noter enfin la participation remarquable de plusieurs collaborateurs du SISMN, qui ont relevé le défi en tenue de pompier complète, appareil respiratoire compris, et signé des chronos impressionnants, salués par l'ensemble des spectateurs et concurrent-e-s.

La Trotteuse-Tissot

La 17^{ème} édition de cette incontournable manifestation de fin d'année, qui s'est tenue le 13 décembre, a marqué les esprits avec plusieurs nouveautés et des chiffres impressionnants. La tente de restauration et de remise des prix podium trônait sur la rue Jaquet-Droz devant le bâtiment de l'Urbanisme horloger, tandis que le bureau de course, le BCN Safe et les vestiaires se trouvaient centralisés au collège de Numa-Droz. Le dossard unique, a été à nouveau proposé pour toutes les courses.

Cette année, le Tissot-Trail 1853 a repris ses quartiers sur un parcours exigeant de 18.53 km, tandis que les amateur-rice-s de marche ont pu profiter d'un parcours walking de 16.1 km.

Tous les départs de la corrida ont été donnés en un seul lieu emblématique, le Pod, au pied de la Tour Espace, alors que le trail a été lancé au Locle devant la Maison Tissot. Un record d'affluence avec 3'485 participant-e-s classé-e-s sur 3'790 inscrit-e-s, faisant de cette édition un succès retentissant.

Les jeunes étaient à l'honneur : grâce au généreux soutien du TCS Neuchâtel, 392 filles et garçons de 4 à 15 ans domicilié-e-s dans le canton de Neuchâtel ont pu participer gratuitement à leur course respective. Les courses Carrousel, dédiées aux enfants, ont vu 514 jeunes franchir la ligne d'arrivée.

Quant à la désormais célèbre course des Pères Noël et inclusive, ouverte à toutes et tous, elle a réuni 917 participant-e-s pour la plupart déguisé-e-s. Les défis collectifs ont également été relevés avec brio avec 26 équipes pour le Challenge Entreprises.

Mérites sportifs

La cérémonie de remise des Mérites sportifs 2024 s'est tenue le jeudi 6 mars 2025, au MIH, dans la salle Hans Erni, dans une ambiance chaleureuse. Ce rendez-vous annuel a permis de mettre en lumière le dynamisme et l'excellence du sport local, avec pas moins de 120 diplômes remis aux athlètes présent-e-s, issus de 12 disciplines et représentant un large éventail de clubs. Au total, 151 invitations avaient été adressées aux sportif-ve-s répondant aux critères d'attribution, témoignant de la vitalité du vivier sportif de la région.

Qu'ils soient jeunes talents en devenir, athlètes aguerri-e-s ou personnes à mobilité réduite, toutes et tous ont été honoré-e-s pour les titres et médailles remportés à l'échelle internationale, nationale, régionale ou cantonale. Les autorités de la Ville, représentées par le Conseiller communal en charge des sports et le chef du Service des sports, ont salué avec enthousiasme les parcours et performances des lauréat-e-s, tout en exprimant leur reconnaissance pour l'engagement des clubs et encadrant-e-s. Les récipiendaires se sont vu remettre un diplôme, une plaque de chocolat ainsi que trois entrées pour les infrastructures sportives communales, symboles de la reconnaissance institutionnelle et de l'encouragement à poursuivre leur engagement sportif.

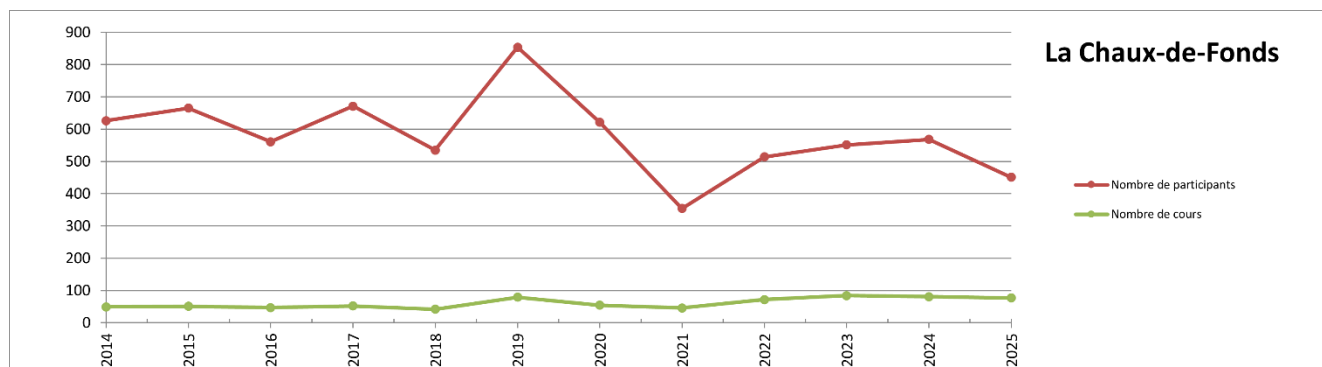
La soirée a été ponctuée de prestations artistiques offertes par l'école de danse Sun Star, apportant une touche festive et dynamique à l'événement. Elle s'est conclue autour d'un apéritif convivial, propice aux échanges et aux félicitations, laissant aux participant-e-s et aux invité-e-s un souvenir chaleureux et inspirant de cette célébration du mérite et du dépassement de soi.

Promotion du sport

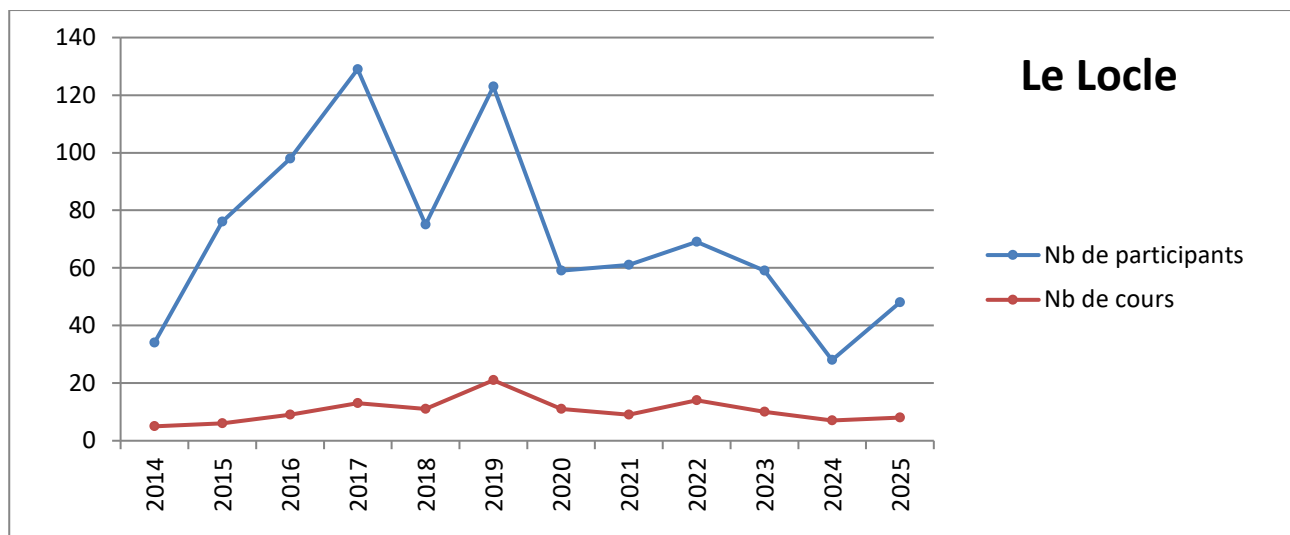
Midi Tonus

Le programme *Midi Tonus* constitue une solution simple et efficace pour promouvoir la pratique d'une activité physique durant la pause de midi ou, pour certains cours et de manière exceptionnelle, en fin de journée. Son objectif principal est d'encourager le mouvement et d'accroître le nombre de personnes actives. À travers dix leçons, les participant-e-s ont l'opportunité de découvrir une activité physique et sont incité-e-s à poursuivre leur pratique au sein des structures existantes. Le coût d'inscription pour une session est de CHF 70.00.

451 personnes se sont inscrites aux 77 cours organisés sur 2 sessions en 2025 à La Chaux-de-Fonds.



Depuis 2014, l'organisation des cours en ville du Locle est assurée par le Service des sports de la Ville de La Chaux-de-Fonds. En 2025, 48 personnes ont participé aux 8 cours répartis sur les 2 sessions organisées au Locle.



Swiss-O-Finder

Les quatre parcours de course d'orientation en Ville de La Chaux-de-Fonds gérés par l'ANCO (Association neuchâteloise de courses d'orientation), intitulés Swiss-O-Finder, sont toujours accessibles via une application pour smartphone. Ils sont changés chaque année. Le Service des sports continue de soutenir l'ANCO pour la mise à disposition de cette prestation visant à promouvoir la course d'orientation par un soutien financier aidant à la maintenance du système informatique, à l'entretien des 40 plaquettes et à la mise à jour des parcours.

J'apprends à patiner

Sur inscription de leurs enseignant-e-s, les élèves de 1H et 2H de l'école obligatoire peuvent bénéficier de quatre leçons de patinage de 45 minutes, en complément de leurs cours hebdomadaires d'éducation physique. En 2025, 35 classes ont participé à ce programme, soit environ 630 élèves. Deux sessions sont organisées pour les 1H le vendredi matin et deux autres pour les 2H le mercredi matin. Parfois, jusqu'à 40 élèves évoluent simultanément sur la glace.

L'association "J'apprends à patiner", regroupant l'EOCF (école obligatoire de La Chaux-de-Fonds), le Service des sports et la première équipe du HCC, finance le projet afin de couvrir les frais d'un-e entraîneur-euse et d'un-e préparateur-ricer de patins pour chaque leçon. Les entraîneur-euse-s sont issu-e-s de la HCC Academy et du Club des Patineurs.

À l'issue de leurs quatre leçons, les élèves reçoivent une attestation ainsi qu'une brochure les encourageant à rejoindre l'un des deux clubs.

Swiss Ice Hockey Day

Le Swiss Ice Hockey Day, manifestation obligatoire pour la promotion du hockey au sein de la HCC Academy, s'est tenu le 2 novembre à la patinoire des Mélèzes. La Ville de La Chaux-de-Fonds a mis à disposition ses infrastructures pour l'Academy. La matinée a été consacrée aux activités des deux clubs. Les enfants souhaitant participer à ces activités et découvrir les joies de la glisse ont pu bénéficier de la gratuité pour l'entrée ainsi que pour la location de patins. 300 entrées ont été comptabilisées lors de cette journée de promotion.

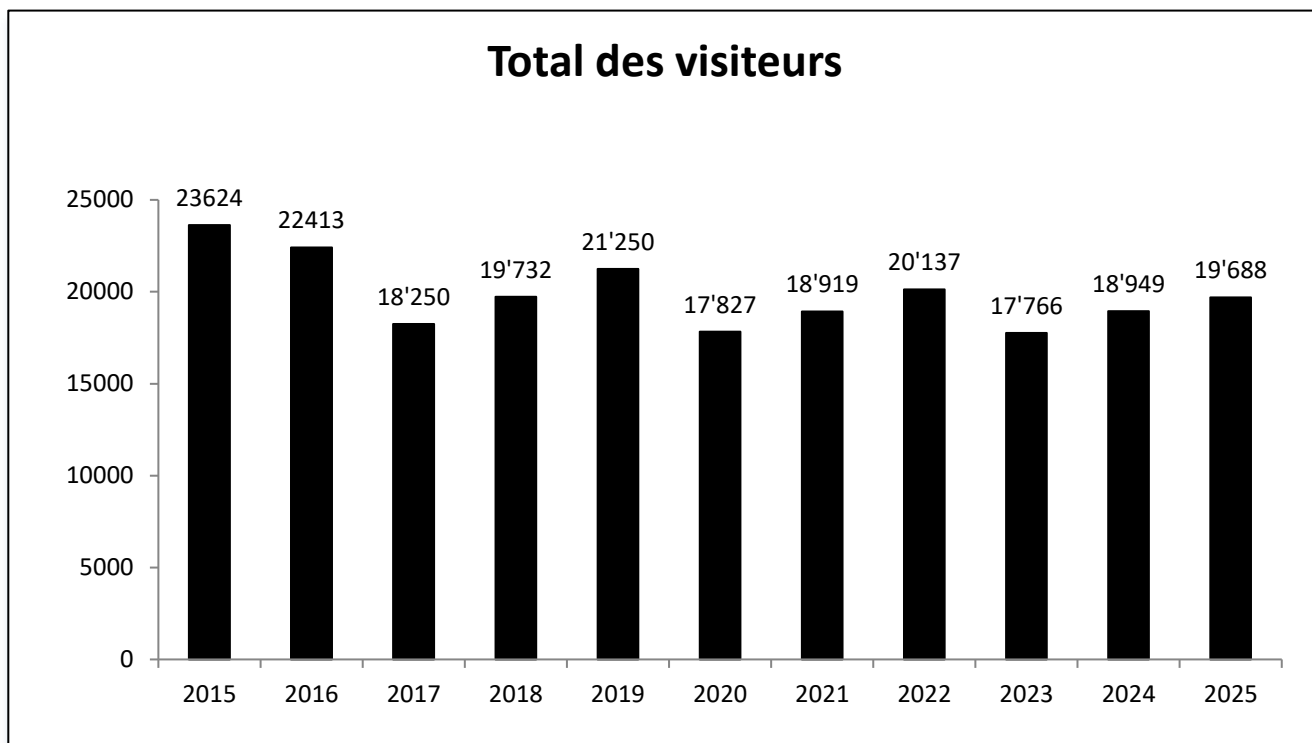
Statistiques

Patinoires des Mélèzes

La patinoire a été ouverte au public 135 jours en 2024, contre 136 en 2023. La période d'ouverture de la piste extérieure a été réduite à nouveau de 3 semaines (fermeture anticipée d'une semaine en mars et ouverture retardée de deux semaines en octobre), ceci en réponse à la nécessité de diminuer la consommation énergétique.

Mois	Nombre de visiteurs	Moyenne par jour
Janvier	4'724	152
Février	3'973	137
Mars	196	196 / 2 j.

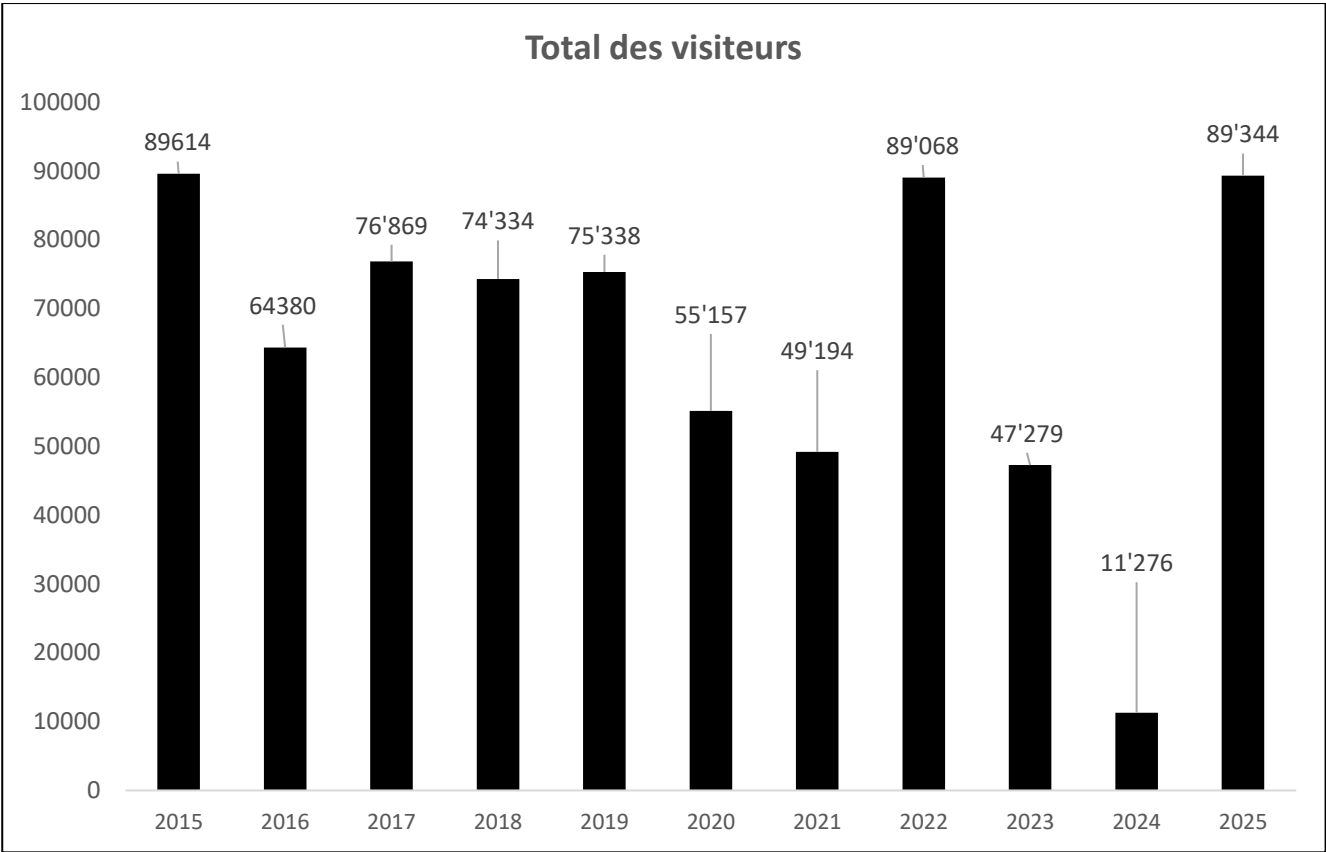
Octobre	977	977 / 12 j.
Novembre	4'154	138
Décembre	5'664	183
	19'688	127



Piscine des Mélèzes

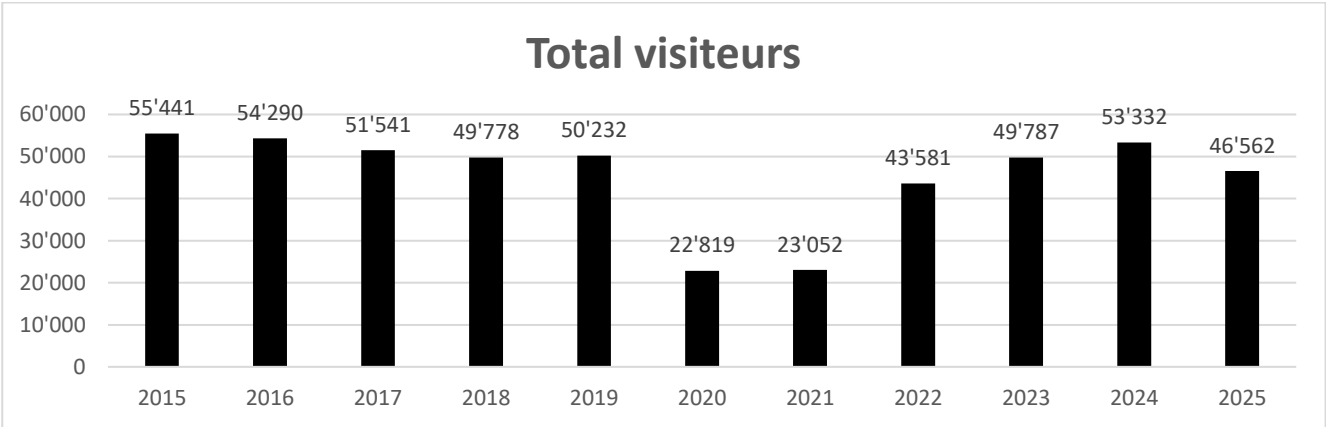
La piscine a ouvert ses portes le lundi 19 mai et les a refermées le lundi du Jeûne 22 septembre. Comme déjà mentionné ci-dessus, le public a pu découvrir des infrastructures totalement rénovées et les retours étaient globalement très positifs.

Mois	Nombre de visiteur-euse-s	Moyenne par jour
Mai	3'166	244 / 13 j
Juin	37'486	1'250
Juillet	16'591	535
Août	28'648	924
Septembre	3'453	157 / 22 j
	89'344	622



Piscine des Arêtes

Après une année 2024 record en termes de fréquentation, probablement en lien avec la non disponibilité de la piscine des Mélèzes en rénovation, l'affluence 2025 est en baisse par rapport aux années précédentes. Sans la fermeture estivale de 6 semaines, le nombre aurait été d'environ 47'500 visiteurs.

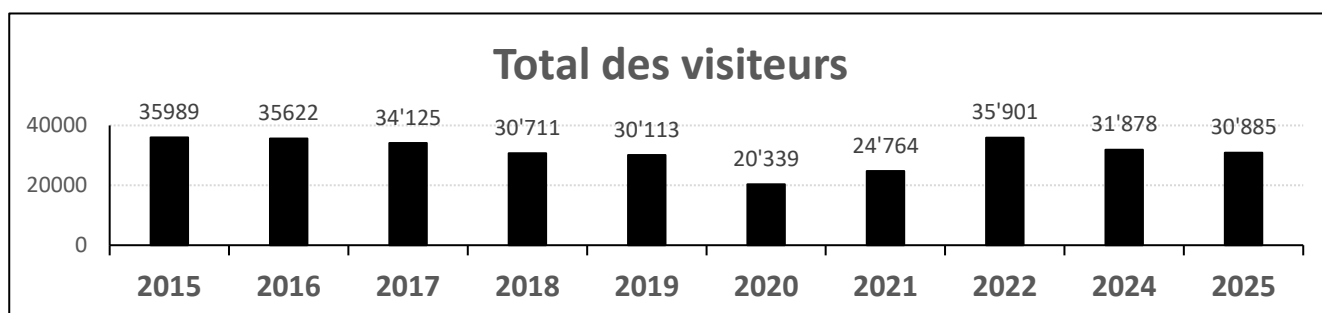


Mois	Nombre de visiteurs	Moyenne par jour
Janvier	4'239	193
Février	5'131	183
Mars	5'405	174
Avril	4'764	159
Mai	4'949	160
Juin	3'061	102
Juillet	473	79

Août	1'432	102
Septembre	3'966	132
Octobre	4'387	146
Novembre	4'857	167
Décembre	3'898	134
	46'562	145

Bassin Numa-Droz

30'885 entrées ont été comptabilisées en 2025 pour 198 jours d'exploitation, soit 156 entrées en moyenne/jour. En raison des travaux de remplacement du fond mobile effectués de fin juin à mi-septembre, le nombre de jours d'exploitation est en baisse. À titre de comparaison, il est passé de 236 en 2024 à 198 en 2025.



Mur d'escalade

936 entrées ont été comptabilisées durant l'année 2025, en légère baisse par rapport à 2024.

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nb d'entrées	881	1'190	1'102	909	1'043	832	419	855	1'071	936

Pistes de ski de fond

La saison 2024/2025 a été à nouveau très compliquée pour les centres des Arêtes et Foulets situés à une altitude à peine supérieure aux 1'000 mètres de la ville. Le manque de neige n'a pas permis d'offrir une ouverture qualitative. Le centre de Pouillerel situé sur les hauteurs de La Chaux-de-Fonds et à un peu plus de 1'200 mètres d'altitude, a bénéficié de meilleures conditions et a pu ouvrir 44 jours y compris 6 jours courant avril 2024.

	Jours d'ouverture		
	Arêtes	Foulets	Pouillerel
2015/2016	42	41	87
2016/2017	20	22	77
2017/2018	39	41	131
2018/2019	36	50	98
2019/2020	0	0	45
2020/2021	45	44	98
2021/2022	62	62	86
2022/2023	30	30	44
2023/2024	6	8	44
2024/2025	14	14	38
Moyenne	29	31	75

Service de santé et promotion de la santé

Préambule

Le Service de santé et promotion de la santé (SSPS) n'a pas connu d'augmentation de ses effectifs au cours de l'année 2025. Cette période a toutefois été pleinement mobilisée pour la préparation, la structuration et la consolidation d'actions et de projets dont la réalisation effective est prévue pour les années 2026–2027.

À ce titre, plusieurs activités majeures ont été menées en 2025 :

- Le SSPS soutiendra le projet Écosentier "Bouge tes artères", une action de promotion de la santé axée sur l'activité physique, le contact avec la nature et la cohésion sociale. La date du 6 juin 2026 a été retenue pour l'organisation d'une journée publique conjointe, menée en collaboration avec le Service des sports et le Service de l'intégration et de la cohésion sociale.
- Le SSPS soutient le projet des cours "être et rester mobile" de l'ATE en 2026, qui s'inscrit pleinement dans les objectifs de promotion de la santé et de la mobilité active des personnes âgées.
- Sur une durée de quatre ans, le projet URBASAN sera conduit scientifiquement par l'EPFL et les Hôpitaux universitaires de Genève, avec pour objectif l'étude des troubles du sommeil en tant qu'indicateur central des interactions entre environnement urbain, conditions sociales et santé.

Le SSPS assurera la coordination du déploiement de cette étude pour les Villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle, en garantissant l'ancrage territorial du projet, la mobilisation de la population et la collaboration intercommunale. Ce projet fournira aux communes des données géospatiales et des indicateurs locaux de santé permettant d'identifier des zones prioritaires, d'orienter des actions de prévention ciblées et de soutenir la planification des politiques publiques en matière de qualité de vie.

- Enfin, le SSPS a procédé à une analyse et apporté un appui technique au Service cantonal de la santé publique dans le cadre du dossier relatif à la couverture médicale communale.

Bien que cette thématique relève principalement de la compétence exclusive du Service cantonal de la santé publique, notamment en matière d'autorisations d'installation, une réflexion est actuellement en cours concernant le développement de regroupements de professionnels de la santé — médecins, infirmier·ère·s, psychologues, physiothérapeutes et ergothérapeutes — au sein de structures de type maisons de santé, visant à renforcer la coordination des soins et l'accessibilité de l'offre sur le territoire communal.

- Dans le cadre des Panathlon Family Games, le SSPS a apporté un soutien conjoint avec les services communaux de la jeunesse, des sports et de la communication afin de renforcer la cohérence et la visibilité des messages de promotion de la santé. Cette manifestation communale a réuni, en 2025, plus de **2'000 participant-e-s**, témoignant de son fort ancrage et de son impact auprès de la population.
- Le SSPS était présent deux après-midis à la piscine des Mélèzes pour faire de la prévention solaire. Le but est de rappeler les règles pour bien se protéger, avec mise à disposition de crème solaire, vente de t-shirts anti-uv et distribution de goodies et flyers. La première date était en juin et la deuxième date en août. Pour cette deuxième date, le SSPS était accompagné d'un dermatologue qui a proposé un dépistage gratuit de la peau. 68 personnes se sont fait dépister. Le stand a eu beaucoup de succès les deux fois.

Vaccination – Personnel communal

En collaboration avec le Service des ressources humaines, la vaccination contre la grippe saisonnière a été proposée aux collaborateur·rice·s de l'administration communale. Le Centre de santé scolaire a vacciné 100 personnes.

Centre de santé scolaire

Effectif du personnel

La dotation est restée identique à l'année précédente mais l'infirmière scolaire en poste à 50 % a quitté notre service fin juin. Une nouvelle infirmière scolaire à 50 % a commencé le 1^{er} octobre 2025.

Prévention et promotion de la santé

Le Centre de santé scolaire (CSS) met en place un programme de prévention et promotion de la santé à destination des élèves du cercle scolaire de l'école obligatoire de La Chaux-de-Fonds (EOCF). Ce programme est conçu selon l'arrêté cantonal du 7 février 2024 et la directive relative à la santé scolaire durant la scolarité obligatoire du 1^{er} août 2024, les recommandations de l'OFSP, de Promotion Santé Suisse, du Groupe de santé sexuelle du canton de Neuchâtel et selon les standards de l'OMS pour l'éducation sexuelle en Europe et du cadre de référence pour l'éducation sexuelle en Suisse romande de Santé Sexuelle Suisse.

Programme 2025 – Santé et promotion de la santé

Alimentation et hygiène bucco-dentaire

- Boîtes de 10 heures (1^{ère} année) : Distribution d'une boîte à goûter rappelant les règles d'une collation saine.
- Prophylaxie dentaire (2^e-8^e année) : Intervention d'une prophylaxiste dentaire pour sensibiliser aux bons gestes d'hygiène dentaire. Distribution d'une brosse-à-dents à tous les élèves. 132 heures.
- Flyer prophylaxie dentaire (2^e année) : Distribution d'un flyer rappelant les règles de brossage, destiné aux élèves de 2^{ème} année et à leurs parents.
- Dépistage dentaire (3^e-11^e année) : Examen dentaire en collaboration avec les cabinets dentaires de la Ville. 106 heures.

Prévention et promotion de la santé

- Hygiène de vie (3^e année) : Intervention sur l'alimentation et les cinq sens. Possibilité de compléter par un atelier sur le sommeil, la relaxation ou l'hygiène corporelle. 31 heures 30.
- Dépistage de la vue (5^e année) : Dépistage ophtalmologique par une infirmière scolaire. 35 heures.
- Alimentation et activité physique (6^e année) : Ateliers interactifs en extérieur sur l'alimentation, l'activité physique et la mémoire sensorielle. 33 heures.
- Relaxation (7^e année) : Séance de relaxation pour favoriser la détente et la concentration. 20 heures.
- Sommeil et écrans (8^e année) : Intervention de la Ligue pulmonaire sur le lien entre sommeil et usage des écrans. 18 heures.

Éducation sexuelle et prévention des violences

- Prévention des abus sexuels (2^e année) : Atelier sur l'estime de soi et les droits des enfants. 22 heures.
- Intimité, corps et prévention des abus sexuels (5^e année) : Échanges pour reconnaître les changements du corps, la notion d'intimité, les émotions, la bientraitance. 34 heures 30.
- Fertilité, reproduction et formes de famille (6^e année) : Sensibilisation adaptée aux questionnements des élèves. 32 heures.
- Puberté, sentiments et émotions (7^e année) : Atelier interactif sur les changements à l'adolescence. 39 heures.
- Santé sexuelle et émotions (8^e année) : Atelier interactif basé sur les questionnements des élèves. 30 heures
- Séduction, consentement et harcèlement (9^e année) : Échanges autour des relations amoureuses et du respect. 42 heures.
- Loi, consentement, contraception et IST (10^e année) : Atelier d'échange animé par des spécialistes en santé sexuelle. 39 heures.
- Programme "As de coeur" (10^e année) : Sensibilisation aux relations équilibrées et à la violence psychologique. 78 heures.

Ayant été informé de parents inquiets sur le contenu de l'intervention éducation sexuelle 6^{ème}, le CSS a décidé d'organiser une séance d'information pour les parents de 2 classes d'un collège. Le but était d'expliquer, en toute transparence, le contenu de l'intervention, d'expliquer notre démarche et de rassurer. Une dizaine de parents étaient présents.

Égalité, prévention des violences et santé mentale

- Égalité filles-garçons (4^e année) : Atelier ludique sur les stéréotypes de genre et la mixité. 38 heures.
- Bientraitance (5^e année) : Jeu-spectacle interactif sur la prévention de la maltraitance. 36 heures.
- Discrimination et harcèlement (9^e année) : Atelier collectif sur la lutte contre le harcèlement. 20 heures.
- Comportements à risque et addictions (10^e année) : Participation au jeu "Ça fait plaiz!?" à Addiction Neuchâtel sur les addictions et les conduites à risques. 36 heures.
- Santé mentale (11^e année) : Animation autour de l'exposition "C'est pas tabou d'être à bout" du Service cantonal de la santé publique. Parler de santé mentale, des ressources et des aides possibles. 37 heures 30.

Autres interventions spécifiques

- Événement "Echo Santé" (11^e année) : Parcours informatif sur les lieux-ressources en santé et bien-être. 15 heures.
- Premiers secours – MiniAnn (11^e année) : Formation pratique au massage cardiaque.

Photovoix

Le projet Photovoix avait pour but de soutenir la santé mentale et de renforcer l'estime de soi des jeunes, en travaillant sur les compétences psycho-sociales. Quatre classes TE de l'EOCF, sur une base volontaire des enseignant-e-s, ont pris part à ce projet. La méthode photovoix consiste à utiliser la photographie afin que les élèves s'expriment ou illustrent des

réflexions. Ils ont dû répondre, via des photographies et des courts textes, à trois questions : C'est quoi être moi-même ? Qu'est-ce qui m'empêche d'être moi-même à l'école ? Qu'est-ce qui me permet d'être moi-même à l'école ? Afin que les créations des élèves puissent être montrées au public, une exposition et un vernissage ont eu lieu en mai au MIH.

Séances d'information pour le personnel pédagogique

Depuis douze ans, des séances d'information appelées "Les midis de l'information", à destination du personnel pédagogique de l'EOCF, sont proposées. Elles ont pour but de faire découvrir différents outils ou informations en lien avec la promotion de la santé dans le milieu scolaire.

En 2025, six séances sur les thèmes suivants ont été proposées : Le QI, les éco-émotions, comment gérer nos propres émotions face à des élèves qui mettent au défi, comprendre et apprivoiser la honte, prendre soin de la voix, la psychologie positive pour un épanouissement personnel et professionnel. Un total de 191 personnes y ont participé.

Vaccination HPV

Dans le cadre du programme cantonal, la vaccination contre le Papillomavirus humain (HPV) a été proposée à chaque élève de 9^{ème} ainsi qu'aux élèves des classes TE de 10^{ème} et 11^{ème} année de l'EOCF.

Serviettes hygiéniques

En collaboration avec le secteur conciergerie et l'EOCF, la mise à disposition gratuite de serviettes hygiéniques dans les toilettes filles de la 7^{ème} à la 11^{ème} année se poursuit. Suite à la rénovation de l'aula du collège des Forges, de nouveaux distributeurs ont été ajoutés.

Plateforme absentéisme scolaire

Depuis 2018, une "Plateforme absentéisme scolaire" a été mise en place pour faire face à l'absentéisme de certain-e-s élèves. Elle a pour objectif d'échanger autour des situations complexes de ces élèves et de tenter de trouver des pistes pour leur réintégration. Elle est composée d'une douzaine de membres qui exercent leur fonction dans les domaines suivants : CNPea, OPEA, Ecole obligatoire, Service socio-éducatif, Service d'éducation de rue, ESCAPAD, pédiatre, AEMO, SPE de la Croix-Rouge et le Centre de santé scolaire. Le rythme des séances est fixé à une séance tous les deux mois.

Intermède – Structure intermédiaire soins-école

En prolongation de la plateforme absentéisme scolaire et en collaboration avec l'EOCF et le CNP, un projet de structure a été mis en place pour les élèves décrocheur-euse-s.

Le but est d'offrir un accompagnement pour des jeunes en crise, déscolarisé-e-s depuis peu, afin de les aider à retrouver une stabilité et de favoriser leur retour à l'école. En finalité, le but est qu'ils/elles soient à nouveau ancré-e-s dans le cursus scolaire. L'accueil dans la structure dure six semaines (non renouvelable).

La structure située au Service de la Jeunesse (Serre 12) se veut être un lieu intermédiaire de prise en charge globale avec des soins prodigués par le CNPea pour élèves en situation de décrochage scolaire. Elle accueille des jeunes âgé-e-s de 12 à 16 ans (7^e à 11^e) présentant un absentéisme scolaire et pouvant bénéficier d'un accompagnement pédagogique et thérapeutique.

L'intégration à la structure est volontaire. Afin d'établir une adhésion au projet de soins et un engagement de l'élève et de ses parents, une charte est co-signée.

La structure accueille les jeunes par groupe de six maximum, les mardis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h30 et les jeudis de 13h30 à 17h00. La structure est fermée durant les vacances scolaires.

Les prises en charge sont composées de moments de médiation thérapeutique, d'accompagnement pédagogique, de mouvement à l'extérieur (Croix-Rouge) et d'ateliers découvertes (santé sexuelle, ASAP, Neuchâtel Addiction, etc.).

Collaboration avec le CERAS

Le CSS collabore avec l'école spécialisée du CERAS de La Chaux-de-Fonds depuis plusieurs années, en proposant son programme de prévention et promotion de la santé. Les intervenant-e-s du CSS vont animer des interventions, choisies par le CERAS, auprès de leurs élèves, moyennant un accord financier préalable.

De plus, depuis cette année, un contrat a été conclu entre le CERAS et le CSS pour des prestations en santé scolaire et coordination des interventions en santé sexuelle.

Communication du Centre de santé scolaire

Les pages internet sur le site de la Ville sont régulièrement mises à jour. Des informations autour des actions, campagnes de prévention, outils à disposition du corps enseignant, différentes procédures, etc. sont disponibles. Par ailleurs, le CSS travaille en étroite collaboration avec le service de la communication de la Ville afin d'informer les médias sur ses actions.

Le CSS communique également au travers de la brochure d'information de l'école à l'attention des parents et celle à l'attention des enseignant-e-s. Le CSS informe également les parents des interventions qui concernent leurs enfants via Pronote.

Un article sur l'activité physique écrit par le médecin scolaire est paru dans le Tourbillon en mars. Un autre sur le harcèlement à l'école, écrit par une infirmière scolaire, est paru en août.

Élèves nouveaux-elles arrivant-e-s

Les élèves venant, en cours de scolarité, d'un autre canton ou d'un autre pays sont invité-e-s au CSS pour un entretien et un contrôle. Un bref bilan psychosocial et médico-vaccinal est proposé.

Il s'agit avant tout d'une rencontre pour faire le point sur les besoins de l'enfant ou de l'adolescent-e. Si nécessaire, ces échanges orientent les jeunes vers les lieux-ressources de la ville. Le contenu de chaque entretien dépend de ce que la famille exprime comme problématique ou besoin et les réponses sont par conséquent personnalisées. Le but est d'œuvrer au bien-être des élèves pour favoriser l'intégration et les apprentissages.

Pharmacies d'école, de joutes et de camps de trois jours

Le CSS fournit l'école en pharmacies. Chaque collège possède plusieurs pharmacies réparties dans les bâtiments et dont le contenu varie en fonction des élèves et des activités. Toutes les classes de 12FR possèdent leur propre pharmacie afin d'éviter aux enseignant-e-s de devoir laisser leurs élèves sans surveillance en cas de besoin. Actuellement, 133 pharmacies sont réparties dans les écoles du Cercle scolaire de La Chaux-de-Fonds.

Le CSS fournit également des pharmacies pour les joutes scolaires de fin d'année (20 en 2025) et pour les camps de trois jours (12 demandes en 2025) et collabore avec les délégués aux sports de l'EOCF pour cela.

Prévention solaire aux joutes

Le CSS était présent aux joutes de l'EOCF pour faire de la prévention solaire lors des courses de relais (1 après-midi) et lors des courses et danses 5^e et 6^e (1 après-midi). Le but est de rappeler aux élèves les règles de protection au soleil et proposer de la crème solaire et de l'eau.

Formation

Le personnel du CSS se forme de manière régulière et continue sur des sujets en lien avec la pratique du CSS.

Promotion santé des jeunes par les jeunes : "Ta santé, Ton choix"

En collaboration avec le CPNE Pôle Arts Appliqués le projet "Ta santé, Ton choix" a débuté à l'automne 2025. Le but de ce projet est la création de vidéos véhiculant un message clair et simple de promotion de la santé, produit par des jeunes, pour des jeunes, avec leurs canaux de communication.

Reposant sur le principe "par des jeunes, pour des jeunes", ce projet a permis à des élèves du CPNE Pôle Arts Appliqués, formation Interactive Media Designer, de concevoir et réaliser des vidéos artistiques de sensibilisation destinées aux élèves du cycle 3 du cercle scolaire intercommunal. Les thématiques abordées, choisies par les jeunes, traitent de questions actuelles de santé publique, à travers des formats courts et adaptés aux canaux de communication privilégiés par les adolescents.

Les élèves du CPNE ont rencontré 2 classes de l'école obligatoire afin de pouvoir échanger et dialoguer sur les thématiques les plus pertinentes.

Un classement des vidéos est décidé en collaboration avec les élèves de l'école obligatoire ayant participé au projet et une remise des prix officielle pour les élèves du CPNE a lieu en février 2026.

Nouvelles interventions

Une nouvelle intervention en éducation sexuelle pour les élèves de 5^{ème} a été mise en place cette année. Une nouvelle intervention autour des émotions pour les élèves de 3^{ème} est prévue au printemps 2026.

Centre de santé sexuelle – Planning familial

Les activités du Centre de santé sexuelle – Planning familial (CSS-PF) sont toutes liées à la promotion de la santé sexuelle.

Elles se répartissent en trois secteurs d'intervention :

- au centre ;
- au RHNe, services de maternité-gynécologie ;
- hors-murs.

Organisation, effectifs et compétences professionnelles

Le **CSS-PF** est composé de deux infirmières (60 % et 30 %) et de deux sages-femmes (40 % et 35 %), qui interviennent de manière complémentaire et se remplacent mutuellement afin d'assurer une continuité efficiente des prestations et un accompagnement cohérent et de qualité auprès de la population.

L'ensemble des professionnelles du CSS-PF est formé en tant que spécialistes en santé sexuelle, à l'exception d'une collaboratrice actuellement en cours de formation. Cette qualification est obligatoire dans le canton depuis plusieurs années, afin d'assurer un haut niveau de compétences en matière de santé sexuelle, de prévention et d'accompagnement.

La dénomination des postes a été adaptée en 2025, en collaboration avec le Service des ressources humaines. Les intitulés précédents, devenus obsolètes, ne reflétaient plus ni les compétences effectives exercées, ni les responsabilités assumées, ni les exigences actuelles du cadre cantonal. Cette adaptation a été réalisée dans le respect des statuts RH communaux, tout en tenant compte de l'évolution des pratiques professionnelles et du caractère désormais obligatoire de la formation spécialisée.

Référents médicaux

Référente médicale : gynécologue privée.

Référent des dépistages d'infections sexuellement transmissibles (IST) : médecin chef de service en infectiologie au RHNe, site de Pourtalès.

Activités au Centre de santé sexuelle – Planning familial Statistiques 2024

	2025	2024	2023
Total des consultations	1270	1229	1270
Dont : Nouveaux dossiers	448	466	434
Vaccinations :			
HPV	97	102	96
Variole du singe	0	0	20
Accompagnants-e-s des personnes venant consulter	105	203	189
Total consultants-es + accompagnants-es	1375	1432	1459
Total des appels téléphoniques	1409	1438	1408

Principaux motifs de consultations au centre	2025	2024	2023
Consultations gynécologiques (contraception, examen)	320	277	292
Contraceptions d'urgence	305	264	277
Tests de grossesse	132	131	146
Grossesses (suivi psycho-social, ambivalence, entretien pré- et/ou post- interruption)	50	49	58
Nb de personnes venant se faire dépister pour les infections sexuellement transmissibles (IST)	408	416	334

Nb de personnes venant se faire dépister dans le cadre du suivi Prep	6	4	
Nb de tests Chlamydia + Gonorrhée	347	362	275
Nb de tests HIV	289	310	222
Nb de tests Syphilis	274	269	140
Nb des tests Hépatite B et C	92	92	64
Total des tests effectués	1002	1033	701
Nb de tests positifs :	34	28	23

Age et nationalité (HPV pas compté)	2025	2024	2023
Nb de consultant-es de moins de 20 ans	450	400	501
Nb de consultant-es de 20 ans et plus de 20 ans	724	727	673
Nationalité suisse	782	774	806
Nationalité étrangère	391	353	368

Activités au RHNe Pourtalès, services de gynéco-obstétrique

Présence d'une spécialiste en santé sexuelle de La Chaux-de-Fonds deux demi-journées par semaine pour effectuer des :

- Entretiens de conseil auprès des femmes ou des couples, venant d'avoir un enfant, au sujet de la contraception pendant l'allaitement, de la reprise des relations sexuelles, du baby-blues.
- Entretiens de conseil auprès des femmes ou des couples venant à l'hôpital pour une interruption de grossesse, au sujet de la contraception, afin de prévenir les grossesses non désirées, soutien et accompagnement.

Depuis septembre 2023, seul-e-s les femmes/couples qui donnent leur accord sont vus-e-s en entretien.

	2025	2024	2023
Total des consultations à l'hôpital	237	197	80
Accouchées	215	163	73
Interruption de grossesse	22	34	7

Age des femmes ayant fait une interruption de grossesse	2025	2024	2023
20 ans et plus	13	25	6
Moins de 20 ans	9	9	1

Animations de groupes et activités diverses (au centre ou à l'extérieur) 2025

Dans le terme de "journées santé" ou "atelier santé", nous englobons diverses formes d'animation auprès d'élèves ou d'autres personnes, qui ont toutes pour but l'information, l'éducation et la promotion de la santé sexuelle.

Écoles-Lycée :

- Animation d'ateliers en santé sexuelle pour tous les élèves de 10^{ème} du Cercle scolaire de La Chaux-de-Fonds (EOCF).
- Animation d'un stand d'information à "Écho-santé" pour tous les élèves de 11^{ème} de l'EOCF sur une durée d'une semaine.
- Animation de 7 ateliers santé sexuelle pour les élèves de 11^{ème} du Locle.
- Animation de 2 ateliers santé sexuelle pour 48 élèves du Lycée Blaise-Cendrars.
- Animation d'un atelier santé sexuelle pour les élèves de l'unité de formation du CERAS.
- Visite du centre et information pour 6 élèves des Perce-Neige.

- Visite du centre et information sur la santé sexuelle pour 12 étudiants-e-s assistants-e-s en soins et santé communautaire (ASSC).

Structure intermédiaire :

- Animation de 2 ateliers santé sexuelle pour 1 groupe d'élèves en décrochage scolaire.

Migration :

- Participation à 2 colloques "migrants-santé" concernant nos interventions santé sexuelle dans les centres d'accueil et la collaboration avec les autres professionnel-le-s.
- Animation d'une intervention en santé sexuelle pour 10 jeunes afghans au centre d'accueil de Couvet.
- Animation d'une intervention en santé sexuelle au centre d'accueil de Tête de Ran pour 4 hommes ukrainiens.
- Animation d'une intervention en santé sexuelle pour 3 jeunes filles ukrainiennes du centre de Tête de Ran.
- Animation de 2 ateliers santé sexuelle pour 28 femmes/mères migrantes à RECIF.

Travailleurs-euse-s du sexe :

- Participation à la cellule de coordination Lprost mise sur pied par le Conseil d'État composée de représentant-e-s des services concernés et d'institutions privées intéressées ainsi que d'expert-e-s.
- Consultations et dépistages IST gratuits pour les travailleur-euse-s du sexe durant 4 après-midis dans les salons de massage de la CDF, en collaboration avec le projet Thays.

Excision :

- Participation à la table ronde annuelle du "réseau suisse contre l'excision", dont nous faisons partie en tant que point de contact régional (expertise).
- Participation à une séance organisée par l'OPFE pour coordonner la lutte contre les mutilations génitales féminines dans le canton.
- Information et prévention lors de nos ateliers santé sexuelle auprès des migrants-e-s concernés-e-s.

RHNe :

- Donné 2 séances d'information aux nouveaux médecins assistants de gynéco-obstétrique du RHNe concernant notre collaboration dans les services de gynéco-maternité.

Suivi de stagiaire et étudiants :

- Accueil et suivi d'une stagiaire en formation du DAS en santé sexuelle pour 13 jours.
- Reçu plusieurs étudiant-e-s faisant des interviews et des travaux en lien avec la santé sexuelle.

Colloques, formations, divers :

- Participation aux groupes de travail opérationnels mis sur pied par la santé publique concernant la mise en œuvre du programme cantonal de santé sexuelle.
- Participation à différentes formations continues organisées par notre association professionnelle ALECSS.
- Participation à 4 supervisions et 2 colloques d'équipes avec les collègues du CSS-PF de Neuchâtel.
- Réponse à 1 interview de la RTS.
- Participation à une conférence organisée par "Dis-No" sur la pédopornographie.
- Participation à une séance d'information consacrée au travail du sexe, organisée par Thays.
- Formation BLS, remise à jour des gestes des premiers secours.
- Diverses rencontres : avec la responsable du CSS-PF de la Ville de Neuchâtel, les responsables du projet Thays, l'AEMO, la santé publique, la sage-femme cheffe, les inspecteurs-riche-s de SISPOL, l'OPFE, Espace Pluriel et notre chef de service.
- Visite du nouveau centre neuchâtelois de médecine des violences.

Depuis septembre 2025, une nouvelle collaboratrice a rejoint l'équipe, permettant de passer de trois à quatre personnes tout en maintenant une dotation RH globale identique. Âgée de 28 ans, elle est sage-femme de formation et poursuit actuellement un DAS en santé sexuelle.

Centre d'orthophonie

Effectif du personnel

Le service a maintenu son effectif durant l'année 2025, une orthophoniste a démissionné et a été remplacée.

Gestion interne

Le Centre d'orthophonie (CO) a toujours une liste d'attente de bilans importante (environ 130 enfants). Cependant le délai d'attente moyen pour un bilan fut très légèrement réduit à une moyenne d'environ cinq mois. Chaque signalement est strictement analysé. Il est à relever que le délai donné aux parents lors du signalement est toujours respecté.

Après le bilan, les enfants pour lesquels un traitement s'avère nécessaire, sont enregistrés sur la liste d'attente de traitement, aussi légèrement réduite à environ 2 mois d'attente pour le début de la prise en soin.

Le CO dessert les collèges : Promenade (une journée), Gentianes (une matinée), Foulets (une matinée), Ouest (quatre matinées), Endroits (une matinée) ; aucune demande n'émane de Bellevue et de Cernil Antoine (depuis août 2025) actuellement. Les demandes pour desservir les collèges sont revues tous les six mois et le nombre de demi-journées réajusté selon les besoins.

En ce qui concerne le projet GED, les travaux sont en cours et la mise en place devrait être effective au printemps 2026.

S'agissant du projet de déménagement du CO à Serre 14, un projet devrait voir le jour en 2026. Plusieurs réunions ont eu lieu entre le CO, le service des bâtiments et l'école.

En tant que centre formateur de l'Université et depuis septembre 2025, une nouvelle stagiaire à temps partiel a été accueillie. Une seconde le sera durant une courte période prévue au mois de février 2026.

Collaborations externes

La collaboration et les rencontres avec l'Office de l'enseignement spécialisé (OES) sont centrales et représentent une partie importante du travail de la responsable.

Un nouveau groupe de travail a vu le jour en décembre 2025 et va poursuivre ses travaux sur 2026, il concerne la révision des procédures administratives devenues extrêmement lourdes. Il s'agira d'étudier un changement de paradigme sur le nombre de séances ou d'heures accordées par l'OES pour un traitement, d'étudier les prestations indirectes à l'enfant (collaboration avec l'école et les différent-e-s spécialistes) ainsi que les mesures de prévention.

Le tarif horaire (facturation à l'OES) est également à l'étude. En janvier 2025 ce tarif est passé de CHF 120.- de l'heure à CHF 130.- de l'heure. L'Association romande des logopédistes diplômés (ARLD) continue de négocier pour encore relever graduellement ce tarif.

Les statistiques 2024-2025, à nouveau similaires à l'année précédente, indiquent que le 81 % des dossiers en traitement au CO sont financés par l'OES et entrent dans des mesures renforcées. Le 19 % restant concerne des dossiers à la charge des parents et de la commune et font donc partie des mesures ordinaires.

Population suivie

À titre informatif, quelques chiffres reflétant la situation en août 2025 (les statistiques sont établies par année scolaire) :

Dossiers traités en 2024-2025

Total :	668
Dossiers OES :	539
Dossiers non OES :	129

Répartition selon l'âge :

15 ans et + :	52
11-14 ans :	205
7-10 ans :	278
6 ans et moins :	133

Répartition selon les troubles

La répartition des troubles suivis reste globalement stable par rapport aux années précédentes. Les troubles du langage oral, incluant notamment les difficultés d'articulation, les troubles développementaux du langage, les problèmes de communication ou encore le bégaiement, concernent 53 % des cas. Les troubles du langage écrit, comme la dyslexie et la dysorthographe, représentent 41 %, tandis que les troubles du calcul et la dyscalculie touchent 2% des enfants suivis. Enfin, 4 % des cas concernent divers troubles sans pathologie langagière identifiée.

Toutefois, certaines évolutions restent préoccupantes. Le nombre d'enfants suivis pour des troubles du spectre autistique (TSA) avait doublé l'année dernière, atteignant 22 cas en 2024. Sur 2025 ce nombre est resté stable, cependant cela représente une grande proportion d'enfants pour lesquels des aménagements spécifiques sont nécessaires. Plusieurs orthophonistes se forment régulièrement sur ce sujet. Une répartition sur les orthophonistes du CO est actuellement nécessaire car ce sont des cas lourds et qui demandent passablement de temps en réseaux.

Nous continuons malheureusement à constater que le CO reçoit toujours des enfants souffrant de carences importantes en stimulation. Leurs troubles dépassent souvent le cadre spécifique du langage et nécessitent une prise en charge multidisciplinaire, en particulier sur le plan pédopsychiatrique. Ce constat est source d'inquiétude pour les professionnel-le-s, qui évoluent dans un cadre ambulatoire généraliste, ne disposant pas de l'encadrement pluridisciplinaire nécessaire pour répondre aux besoins de ces enfants. Une coordination renforcée avec les partenaires de soins s'impose pour favoriser leur développement et offrir un soutien structurant aux familles.

Ce constat est toujours source d'inquiétude pour les professionnel-le-s de la petite enfance et la constitution du groupe de travail OES-orthophoniste est une plateforme nécessaire pour sortir du cadre de traitement orthophonique classique individuel et réfléchir à la prévention précoce et aux prestations indirectes.

Formation, supervision, présentations externes et projets

Les colloques mensuels ont suivi une structure similaire aux années précédentes, alternant présentations internes et externes ainsi que formations. En interne, les échanges ont porté sur les contrats thérapeutiques, les diagnostics et l'utilisation de l'IA dans notre métier en particulier pour l'administratif. En externe, des interventions ont abordé les moyens d'enseignement romand (MER) avec deux enseignantes, l'intervention d'une orthophoniste spécialisée en communication alternative améliorée/augmentée (CAA) et la présentation par son chef d'office de l'office de l'insertion des jeunes en formation (OFIJ).

Par ailleurs, un groupe de travail a mené des travaux sur une charte parents et a fait des interventions régulières.

Un groupe de quatre orthophonistes s'est penché sur le problème des enfants TSA. En dehors des interventions sur les dossiers, les orthophonistes ont pris plusieurs contacts avec des spécialistes intervenant dans ce domaine (ACPA, SEI) et ont commencé à travailler sur des coordinations plus efficaces. Ce groupe va continuer sur l'année 2026 et sera rejoint par d'autres orthophonistes.

Le petit groupe de trois orthophonistes qui a travaillé sur la morphologie est intervenu 5 fois dans des classes de 7FR. Un matériel très spécifique a été constitué et est maintenant à la disposition des enseignant-e-s. Ce travail a été présenté à la direction du cycle 2.

La formation continue est une exigence pour toute l'équipe. Grâce aux formations en ligne, les coûts ont été réduits, permettant un approfondissement dans les domaines du TSA, des troubles du calcul, de la systémique en orthophonie, de l'utilisation de l'IA en orthophonie et de l'oralité. Les collaboratrices administratives ont également suivi des formations en développement personnel et accueil du public.

Le CO a été sollicité pour une intervention externe auprès de RECIF afin de sensibiliser aux troubles langagiers.

La consultation brève, ouverte mensuellement, reste très demandée, notamment par les pédiatres. Les interventions avec le CNPea ont lieu deux fois par an pour définir les priorités d'intervention auprès des jeunes enfants.

Campagne de prévention réalisée en 2025

Projet "Interagir pour mieux grandir"

Dans le cadre de ses missions de santé publique, le Service de santé et de promotion de la santé de la Ville de La Chaux-de-Fonds a accordé une importance centrale aux actions de prévention. Intégré à ce service, le Centre d'orthophonie a œuvré depuis de nombreuses années à la prévention des troubles du langage chez l'enfant, conformément au principe selon lequel la prévention constitue un levier essentiel de promotion de la santé et du développement harmonieux.

En 2018, le CO a initié une première campagne de prévention d'envergure intitulée "Moins d'écrans, un jeu d'enfants", visant à sensibiliser les familles à l'usage des écrans chez les tout-petits. Cette campagne a rencontré un large écho en Suisse romande, donnant lieu à de nombreuses sollicitations médiatiques, notamment des interventions radiophoniques, une participation à l'émission 36.9 de la RTS, ainsi qu'à une diffusion du message de prévention au-delà du canton de Neuchâtel. Depuis lors, les orthophonistes du CO avaient assuré une veille régulière des données scientifiques relatives à l'impact des écrans sur le développement de l'enfant, et en particulier sur le développement du langage.

Fort de cette expérience, l'équipe du Centre d'orthophonie a souhaité, en 2025, élargir la réflexion en proposant une nouvelle campagne de prévention intitulée "Interagir pour mieux grandir", déployée entre avril et juin 2025. Ce projet a été finalisé et réalisé au mois de mai 2025.

Cette campagne a mis en évidence un élément fondamental du développement de l'enfant : la nécessité d'interactions de qualité, tant avec les adultes qu'avec les autres enfants. Elle ne s'est pas limitée à une critique de l'usage des écrans en tant que tel, mais a interrogé plus largement ce que ceux-ci ont parfois remplacé dans le quotidien de l'enfant, notamment en termes de relations, de disponibilité émotionnelle et d'échanges authentiques.

La campagne a ainsi invité à réfléchir aux questions suivantes :

Que peut-il manquer dans la relation parent-enfant lorsque l'adulte est absorbé par un écran ?

Que peut-il manquer à l'enfant lorsqu'il interagit principalement avec un écran plutôt qu'avec d'autres enfants ou des adultes ?

Le développement global de l'enfant repose sur l'exploration, l'expérimentation, le jeu partagé et la communication vivante. Le langage, au cœur du champ de compétences de l'orthophonie, se construit notamment par l'imitation, l'échange verbal, l'attention conjointe et la création d'images mentales ancrées dans l'expérience réelle. Les usages numériques excessifs peuvent interférer avec ces processus lorsqu'ils altèrent la qualité et la fréquence des interactions humaines.

La campagne "Interagir pour mieux grandir" a ainsi porté un message clair en faveur de la présence, de la disponibilité et de l'attention des adultes envers les enfants, en soulignant que les relations authentiques, les expériences partagées et les échanges de regards constituent des éléments irremplaçables du développement de l'enfant.

Cette action de prévention a rencontré un accueil très favorable. Elle a suscité l'intérêt des médias et a notamment donné lieu à la publication d'un article de fond dans ArcInfo ("À La Chaux-de-Fonds, les orthophonistes encouragent les parents à interagir avec leurs enfants", article publié le 7 mai 2025), contribuant à renforcer la visibilité du Centre d'orthophonie et de ses missions auprès du grand public et des partenaires institutionnels.